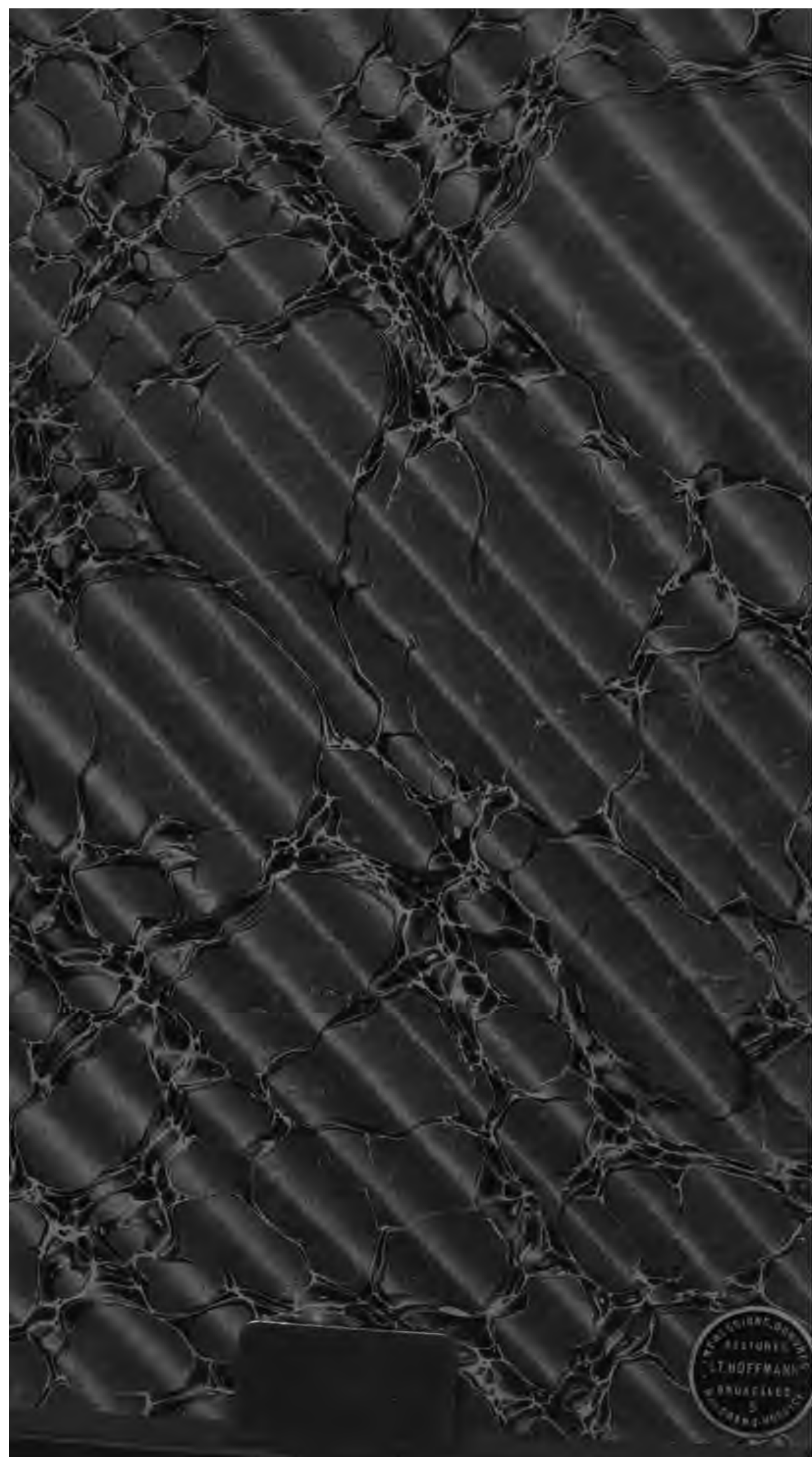
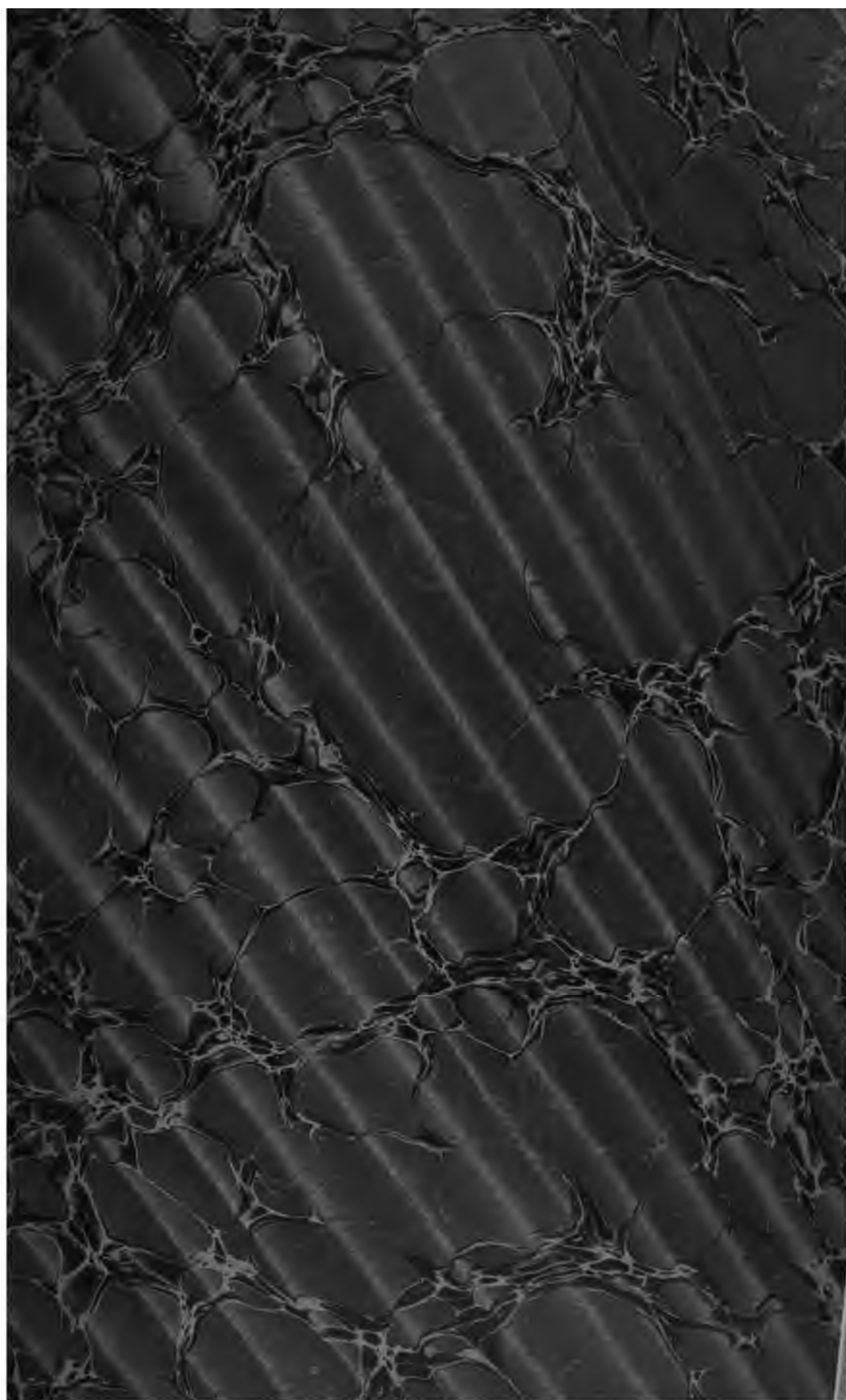



T. HOFFMANN





HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

Cet ouvrage a été tiré à :

1° 500 exemplaires sur papier vélin.

2° 50 exemplaires numérotés sur papier de choix (n° 1 à 50).

Tous les exemplaires doivent être revêtus du timbre ci-dessous, sinon ils seront réputés contrefaits :



Bruxelles. -- Imprimerie FÉLIX CALLEWAERT père, 26, rue de l'Industrie.

HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS REPOSANT AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

PAR

M. FRÉDÉRIC FABER

TOME TROISIÈME



BRUXELLES
FR. J. OLIVIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
11, rue des Paroissiens, 11

PARIS
MAISON TRESSE (Ancienne Maison BARBA)
Palais-Royal
(Galerie du Théâtre Français)

1870

HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

PREMIÈRE PARTIE

TITRE I

CHAPITRE XIV

DOMINATION HOLLANDAISE

1814-1830.

Nous voici arrivés à la dernière période de l'occupation étrangère qui fut, sans conteste, la plus brillante pour nos différentes scènes. Le théâtre de Bruxelles principalement acquit un lustre tout particulier. Cette ville ayant reconquis son rang de capitale, eut de nouveau une Cour dont le Souverain encourageait l'art dramatique d'une manière intelligente et éclairée. Nous allons tâcher de développer ces faits, le plus méthodiquement possible.

A peine installé, le gouvernement provisoire mis à la tête de nos provinces par les puissances étrangères, trouva indispensable de soumettre le théâtre à certain contrôle; à cet effet, il lança la circulaire suivante aux intendants des divers départements (1) :

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique en 1814.* — Carton n° 32.

Circulaire (Bruxelles,) le 22 mars 1814.

—

POLICE

—

Police des spectacles.

—

N° 26

—

M. l'Intendant de...

M.

Les spectacles étant un objet qui influe d'une manière très-conséquente sur les mœurs et l'esprit public, je dois rappeler à votre attention la nécessité d'une surveillance exacte à cet égard; vous ne devez permettre la représentation d'aucune pièce de théâtre licencieuse ni dans lesquelles on représente quelque scène qui tende à jetter un ridicule sur la religion, vous ne devez pas même permettre que les costumes des ministres du culte catholique paroissent sur le théâtre. Il faut aussi prevenir que l'on n'y représente rien d'injurieux ou de contraire au respect dû aux têtes couronnées ni aux personnes en dignité.

Pour mettre de la régularité à cet égard, je vous invite à me faire parvenir la liste ou repertoire des pièces de théâtre que se proposent de représenter les troupes de comédiens dans votre département.

Recevez, etc.

C'était une censure, mais bien différente de celle que nous avons vu établir vingt ans auparavant. Toutefois, cette mesure avait du bon, dans cette époque de trouble et d'incertitude.

Ceci exposé, nous allons reprendre la narration des faits en procédant par ville.

BRUXELLES

Il a été dit, au chapitre précédent, que les troupes françaises évacuèrent Bruxelles, le 1er février 1814, et qu'immédiatement la ville fut occupée par les alliés. L'état de choses nouveau n'eut aucune influence sur le théâtre; les représentations continuèrent comme précédemment.

Pour la fin de l'année théâtrale 1813-1814, nous avons à signaler, au 14 mars 1814, un concert au Théâtre de la Monnaie, dans lequel une enfant de dix ans, la demoiselle Dauteuil, élève de Joseph Borremans, exécuta une sonate pour le piano, avec un talent réellement remarquable.

Le 31 du même mois, eut lieu la première représentation de *Médée*, grand opéra en 3 actes, de Cherubini. Ces grandes exécutions lyriques étaient assez rares pour qu'on en fasse une mention spéciale.

Enfin, le samedi 9 avril, Brice donna, à son bénéfice, un grand concert spirituel vocal et instrumental (1). On y exécuta le *O Salutaris*, de Gossec, chanté par Brice, Bousigue et Adolphe; un duo de Jomelli, par Mmes Goria et Bossant ; une fantaisie de violon jouée par Gensse et, enfin, un solo de cor par Artot (2).

---

(1) *L'Oracle*, n° 94, mardi 5 avril 1814.
(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*

Pour l'année suivante (1814-1815), il n'y eut plus que trois actionnaires : le *comte* CORNET DE GREZ, le *comte* VANDERDILFT, le *baron* DE NEERISCHE. Voici la composition de la troupe qu'ils avaient formée (1) :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre, Elleviou	Liv. 6,500
CORIOLIS, première basse-taille	— 5,500
MASSIN, jeunes premiers	— 5,500
BRICE, troisième amoureux, seconde haute-contre	— 5,400
THÉODORE DE LAUNAY, première basse-taille	— 4,500
HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	— 5,000
FOLLEVILLE, pères nobles, grands raisonneurs	— 4,500
LINSEL, Crispins, Trial	— 4,600
FLORICOURT, troisième rôle, seconde basse-taille	— 4,200
PAULIN, premier comique, grandes livrées	— 4,600
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	— 4,000
FABRE, deuxième haute-contre	— 3,600
MARCHAND, troisième rôle, seconde basse-taille	— 2,600
BOURSON, jeune premier, petit-maitre	— 3,800

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAINT-JAMES, première chanteuse	Liv. 6,000
FAURE, premiers rôles	— 4,000
CLARICE LIEDET, première soubrette	— 3,800
MOULIN-LESAGE, duègne	— 3,800
BORREMANS, seconde amoureuse	— 3,500
GOUGET, duègnes à caricatures	— 3,600
BELVAL (1), seconde chanteuse	— 3,600
TERNAUX, jeunes rôles	— 2,370
LEQUIEN, id.	— 1,200
BOSSANT, première dugazon	— 4,200
WAUQUIER, utilités, rôles accessoires	— 288
DONZEL, rôles d'enfants	— 72
DUQUESNOY, id.	— 69

Chanteurs et Chanteuses des chœurs.

Messieurs :

BORREMANS. . . 1,200 liv. — GRANDVAL. . . 1,000 liv. — REINDERS. . . 900 liv. — REINDERS *cadet*. . . 600 liv. — BOURGEOIS. . . 650 liv. — BEAUDE. . . 600 liv. — SMITS. . . 550 liv. — BREMS. . . 350 liv. — MAILLY. . . 800 liv. — TIMMERMANS. . . . 1,000 liv. — MARGERY. . . . 600 liv. — BEGHIN. . . . 700 liv. — FARGÈS . . 900 liv.

Mesdames et Mesdemoiselles :

VICTOIRE. . . 900 liv. — KERCKHOVEN. . . 720 liv. — LISE. . . 720 liv. — LOUIS. . . . 720 liv. — BEAUDE. . . . 720 liv. — MURAT. . . . 720 liv. — BOURSON. . . 720 liv. — GONDEZENNE. . . 400 liv.

---

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre n° 11.
(2) Elle quitta le théâtre en juillet 1814.

CORDEMANS, receveur	3,600 liv.
MALUIN, second receveur	1,000 —
LAUTE, concierge	1,800 —
BOURSON *père*, souffleur	900 —
SPAAK, peintre-décorateur	2,000 —
HUS, régisseur	2,400 —

Orchestre.

Messieurs :

C. BORREMANS, chef de musique	Fl. 1,306 — 13 — 4
J. BORREMANS, sous-chef	— 536 — 0 — 0

Premiers violons : — GENSSE. . . fl. 653 — 6 — 7. — HANCIAUX *aîné*. . . fl. 400. — D'AUBIGNI. . . fl. 385. — SNEL. . . fl. 275. — DURAND. . . fl. 250. — MOUTON. . . fl. 250. — BANELLI. . . fl. 100.

Seconds violons : — SPAAK . . . fl. 400. — FAUQUETTE . . . fl. 350. — NEYTS *cadet*. . . . fl. 265 — VADDER. . . . fl. 265. — ROELANTS. . . . fl. 214. — ANTOR. . . fl. 200.

Altos : — BAUDEWYNS. . . fl. 200. — ZEGHERS. . . fl 150.

Flûtes : — CARDON. . . fl. 450. — VANBOOM. . . fl. 280.

Hautbois : — TENIERS. . . fl. 450. — GODECHARLES. . . fl 300.

Clarinettes : — DEBROUW. . . fl. 380. — BLAES. . . fl 250.

Cors : — ARTOT. . . fl. 490. — BEAUMANN. . . fl. 330.

Bassons : — LINTERMANS. . . fl. 380. — JACOBS. . . fl. 280.

Violoncelles. — BEECKMANS . . . . fl. 450. — WAEGNEER . . . . fl. 400. — SOLA. . . fl. 270. — BEECKMANS *fils*. . . fl 200.

Contrebasses : — F. HANCIAUX. . . fl. 320. — DEWEWE. . . fl. 320.

Trompettes : — WIRTH. . . fl. 200 — LEFRANC. . . fl. 200.

Timballier : — VITZTHUMB *fils*. . . fl. 200.

Cet orchestre, très important pour l'époque, coûtait aux actionnaires une somme de fl. 12,349-19-11 faisant 22,403 60 francs. On y voit figurer des musiciens d'une réputation notoire, tels que *Gensse, Snel, Artot, Lintermans*, qui dans plusieurs concerts se firent entendre d'une façon remarquable.

Pour cette année théâtrale, la recette générale aux portes fut de 124,203.26 francs, celle d'abonnement de 87,063.53 et les recouvrements divers de 22,968.97 ce qui donne au total : 234,235.76 francs.

Pendant le mois de mai, eurent lieu les débuts des nouveaux artistes : Madame Faure (3 mai. — *Célimène* du *Misanthrope*), Madame Moulin-Lesage (11 mai. — *La Comtesse* d'*Euphrosine*), Théodore Delaunay (14 mai. — *Titsikan* de *Lodoïska*), Mademoiselle Belval (17 mai. — *Babet* de *Blaise et Babet*), Fabre (18 mai. — *Paul* de *Paul et Virginie*), et Madame Saint-James (30 mai. — *Julie* des *Prétendus*).

Le 12 du même mois, Campenhout venant d'Amsterdam et se rendant à Lyon, parut au Théâtre de la Monnaie, dans les rôles de *Blondel* de *Richard Cœur-de-Lion*, et de *Versac* de *Maison à vendre*. Il eut le plus grand succès.

Fleury, de la Comédie-Française, que nous avons déjà vu à Bruxelles (1),

(1) Voir chapitre XIII.

y revint et donna, à dater du 19 juillet, une série de cinq représentations. Etant parti pour Spa le 1er août, il reparut sur notre scène le 28 du même mois, et se produisit encore dans sept soirées.

La Belgique réunie à la Hollande sous la dénomination de *Provinces-Unies des Pays-Bas*, avait été mise sous la domination du prince Guillaume-Frédéric d'Orange (depuis Guillaume Ier). Le Congrès de Vienne, toutefois, n'avait pas encore constitué la monarchie. Ce fut donc en qualité de PRINCE SOUVERAIN DES PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS que, le 1er août 1814, il lança une proclamation aux habitants de la Belgique, pour leur faire connaitre la décision des puissances. Le même soir, il assistait au spectacle composé de : *Jean de Paris* et le *Nouveau Seigneur du village*. C'était la première fois qu'il y paraissait ; il fut reçu avec un enthousiasme énorme rapporté de la manière suivante par un journal du temps (1) :

« S. A. R. le prince d'Orange-Nassau, Souverain des Pays-Bas-Unis, s'est rendu hier « soir (1er août) au spectacle ; la salle était pleine ; S. A. R fut accueillie avec enthou- « siasme ; l'orchestre exécuta, à diverses reprises, plusieurs airs nationaux anglais et hollan- « dais. Ce prince a paru pénétré des marques de respect et d'attachement qu'il a reçues dans « cette occasion ; elles sont d'autant plus vraies qu'elles partent du cœur des Belges, peuple « franc et loyal qui n'est pas habitué à les prodiguer. »

Il nous semble nécessaire, au cours de ce chapitre, de donner les appréciations du moment en ce qui concerne la Maison d'Orange. On en comprendra facilement la raison par la suite.

La ville de Bruxelles possédait une forte garnison anglaise. Voulant plaire aux officiers de cette armée, les administrateurs firent venir de Londres, la troupe d'acteurs placée sous la direction des sieurs Jonas et Perley. Le début eut lieu le 15 août par les deux pièces : *John Bull or an englisman 's fireside* (John Bull ou le droit d'un Anglais et *Of Age to Morrow)* la Veille de la majorité de l'âge).

Après avoir donné trois représentations à la Monnaie, ils s'installèrent au Théâtre du Parc. Pour donner plus d'attrait à leur spectacle, ils firent venir plusieurs artistes de renom. Le mardi 6 septembre, parut la dame *Jordan*, à laquelle on décernait l'épithète de *célèbre*. Elle remplit le rôle de *Violante*, dans la comédie en cinq actes, intitulée : *le Prodige*, *une Femme garde un secret* (the Wonder, a Woman keeps a secret). La soirée fut terminée par *les Caprices de la Fortune* (Fortunis rolics), pièce comique (2). Madame Jordan se produisit deux fois encore et partit pour la France.

Le fameux tragédien Kemble parut également sur cette scène. Il était accompagné de sa femme. Sa première représentation eut lieu, avec grand succès, le jeudi 22 septembre, puis il en donna successivement cinq. On nous

(1) *L'Oracle*, n° 213, mardi 2 août 1814.
(2) *Id.* n° 248, mardi 6 septembre 1814.

a conservé la relation de l'une d'elles (1). Un incident assez singulier, que nous rapportons ici, nous permettra également de juger des critiques du moment :

« Hier (26 septembre 1814), les comédiens anglais ont donné, au Théâtre du Parc, une « représentation de la tragédie de *Hamlet :* M et Mme Kemble remplissaient les premiers « rôles, ce qui avait attiré un brillant et nombreux auditoire. Jusqu'à ce moment on ne « connaissait sur le théâtre de cette ville que le *Hamlet* de Ducis, imitation pleine de talent, « quoique un peu faible, de la pièce anglaise : maintenant nous avons vu la tragédie du « *divin* Shakespeare dans toute sa beauté, et j'oserais ajouter dans toute sa difformité. « L'ombre du père de Hamlet quitte cinq ou six fois l'empire des morts, pour venir se pro- « mener gravement sur le théâtre; cette ombre un peu causeuse raconte longuement à son fils « l'histoire de son assassinat ; si tous les esprits aiment autant à parler, assurément l'autre « monde n'est pas le séjour du silence. Hamlet est successivement fou et furieux ; la cour de « Danemarck s'assemble, et l'on joue la comédie devant elle ; bientôt des fossoyeurs « paraissent, creusent une fosse, en tirent des têtes de mort et font des bouffonneries dignes « des tréteaux de la foire : cette scène bizarre se termine par un enterrement. D'un autre « côté, ces tâches appartiennent au siècle où le poète anglais écrivait ; mais par combien de « beautés, que Shakespeare ne devait qu'à son génie, il les a rachetées ? Des scènes du pathé- « tique le plus déchirant, la poésie la plus énergique et la plus expressive, voilà ce que les « Anglais admirent avec raison dans ce poète. M. Kemble a déployé dans *Hamlet* un beau « talent tragique ; il s'est sur-tout montré supérieur à lui-même dans le fameux monologue « et dans la scène entre l'ombre du père de Hamlet, sa mère et lui : des applaudissemens « aussi vifs que mérités ont dû lui prouver combien le public choisi qui l'écoutait savait « apprécier ses talens. Cependant la dernière scène de la pièce, qui est si éminemment « tragique, a été en quelque sorte troublée par un accident singulier : une chauve-souris « s'est glissée furtivement dans la salle, et, par sa sinistre présence, a alarmé le beau-sexe « qui peuplait les loges ; l'oiseau des ténèbres voltigeait par-tout ; il a poussé même l'irrévé- « rence jusqu'à passer au-dessus de la tête des acteurs qui, dans ce moment, expiraient sur « le théâtre ; c'est ainsi qu'une chétive chauve-souris a donné à la mort du prince de Dane- « marck un air de gaité un peu déplacé pour la circonstance. »

Madame Mountain, actrice du Théâtre de Drury-Lane de Londres, donna, du 22 au 27 octobre 1814, cinq représentations au *Théâtre anglais du Parc,* dénomination qu'il avait prise depuis son occupation par la troupe des sieurs Jonas et Perley. L'appréciation de son talent a été faite de la manière suivante (2) : « Une voix flexible, mélodieuse, pleine de charme et dirigée par « une excellente méthode, distingue surtout cette aimable artiste, qui fait les « délices de la capitale de l'Angleterre. »

Après le départ de Madame Mountain, les renseignements font défaut sur la continuation du spectacle anglais au Théâtre du Parc. Toutefois, il dut continuer à subsister puisque, près d'un an après, nous rencontrons l'annonce suivante qui ne nous semble laisser aucun doute à cet égard (3) :

« Madame Chelli, arrivée en cette ville, donnera, demain samedi (7 octobre 1815), un « grand assaut d'armes *au Théâtre anglais du Parc, entre les deux pièces.* »

(1) *L'Oracle*, n° 270, mercredi 28 septembre 1814.
(2) *Id.* n° 296, lundi 24 octobre 1814.
(3) *Id.* n° 280, samedi 7 octobre 1815.

Enfin, pour en finir avec ceci, donnons les deux derniers documents que nous avons rencontrés. Ils ont trait à des spectacles d'amateurs, d'un genre tout particulier (1).

« **Théâtre du Parc.**

« Mercredi prochain, 6 décembre 1815, MM. les officiers anglais de la garnison donneront,
« au bénéfice des pauvres de cette ville, une représentation de *John Bull*, comédie en cinq
« actes, suivie du *Village Lawyer* (l'Avocat Patelin).
« On commencera à sept heures très-précises. Les cartes se distribuent chez P.-J. Hey-
« vaert; marchand de papiers, rue de la Madeleine, nº 448. On est prié de se munir de cartes,
« puisqu'il n'y a pas de recette à la porte. »

« **Théâtre du Parc.**

« Mercredi 10 janvier 1816, MM. les officiers anglais de la garnison donneront, au bénéfice
« des pauvres de cette ville, une représentation de *The Heir of Law*, suivi de *New Hay at*
« *the old market*.
« Les cartes se distribuent chez P.-J. Heyvaert, marchand de papiers, rue de la Madeleine,
« nº 448. On est prié de se munir de cartes, vu qu'il n'y aura pas de recette à la porte, et que
« l'entrée ne sera accordée à qui que ce soit, s'il ne produit sa carte. — Les portes seront
« ouvertes dès six heures, et la représentation commencera à sept heures très-précises. »

La garnison anglaise ayant quitté Bruxelles peu de temps après, il est probable que les acteurs de cette nation ne tardèrent pas à faire de même, faute de public. Revenons-en donc au Théâtre de la Monnaie.

Darancourt, artiste du Théâtre Feydeau de Paris, vint donner trois représentations. La première eut lieu le 22 août 1814. Il y joua les rôles du *Déserteur* dans l'opéra de ce nom, et de *François* dans *Ambroise, ou voilà ma journée*.

A dater du 14 septembre suivant, la troupe de danseurs du Théâtre de la Porte Saint-Martin, se produisit dans vingt soirées. Elle se composait des artistes suivants : Petipa, Rhenon, Pierson, Mmes Pierson, Darcourt et Marinette.

Perceval, l'ancien pensionnaire de notre théâtre (2), de passage à Bruxelles, donna cinq représentations.

Le 15 octobre, concert par la famille Ashe, composée d'André Ashe, *première flûte de l'Opéra Italien de Londres*, sa femme, cantatrice, attachés tous deux aux concerts de S. A. R. le prince régent d'Angleterre, et de deux de leurs filles, pianiste et harpiste (3). Ces musiciens s'étaient fait entendre précédemment au Théâtre du Parc (6 octobre).

Nous retombons ensuite dans les spectacles forains. Madame Saqui, *pre-*

(1) *L'Oracle*, nº 337, samedi 2 décembre 1815, et nº 6, samedi 6 janvier 1816.
(2) Voir Chapitre XIII.
(3) Voir Fétis. *Biographie universelle des musiciens*, T. I, p. 153.

mière funambule de France, arriva dans notre ville avec sa troupe composée de Lalanne et sa femme et de M. et M[me] Caussin. Elle donna dix représentations à la Monnaie ; la première eut lieu le 9 novembre.

Disons quelques mots de cette acrobate, que la génération actuelle ne connait que de nom et de réputation. MARGUERITE-ANTOINETTE LALANNE, dite Madame SAQUI, naquit à Agde, le 26 février 1786. Sa famille parcourait les foires; aussi, dès son jeune âge, fut-elle initiée aux secrets d'un métier où, plus tard, elle devait briller au premier rang. Elle arriva à Paris au moment de la grande réputation de *la belle Malaga* (1). Peu avant, elle avait épousé *Jean-Julien-Pierre Saqui*, et ce fut sous son nom de femme qu'elle se produisit dans la grande ville. Ses succès datent de la vogue du célèbre jardin de *Tivoli*. Elle y parut sur la corde raide d'abord, puis en des ascensions sur la corde verticale, au milieu de pétards et de fusées. Pendant quelque temps, Madame SAQUI eut le privilège d'attirer la foule, mais des entreprises rivales s'établirent et son étoile commença à pâlir. Elle parcourut alors la province ; c'est ainsi que nous la trouvons en 1814, à Bruxelles. En 1816, elle obtint le privilège d'un théâtre situé au boulevard du Temple, à Paris, auquel elle donna son nom. On raconte que, dans les entr'actes, recouvrant d'une pelisse son costume de théâtre, elle venait dans la salle, où elle maintenait le bon ordre ; plus d'un perturbateur a appris à ses dépens ce qu'il en coûtait de faire du bruit chez Madame SAQUI, dont la force musculaire lui permettait de se passer des agents de l'autorité. En 1818, se trouvant à Londres, elle donna une représentation de sa danse de corde. Au moment où elle s'élança revêtue de son costume ordinaire, c'est-à-dire, n'ayant sous sa courte tunique qu'un maillot-chair dessinant fortement ses formes, une immense clameur de mécontentement s'éleva de la foule. Madame SAQUI comprenant de quoi il s'agissait, descendit précipitamment, et recourant à l'un de ses Turcs (ses six ou huit valets étaient ainsi costumés), elle lui ordonna d'ôter sa culotte, qu'elle revêtit ; elle put ainsi continuer ses exercices. Elle mourut à Neuilly-sur-Seine, le mercredi 21 janvier 1866, agée de quatre-vingts ans moins un mois. En 1861, elle avait encore paru sur la corde raide, à l'Hippodrome de Paris (2).

Le 1[er] décembre, Eugène Hus fut nommé régisseur du Grand-Théâtre, en remplacement de Lecatte-Folleville et de Hurteaux. Ce fut une excellente acquisition, la suite nous le prouvera.

C'est le moment de donner quelques détails biographiques sur l'ancien régisseur. BENOIT LECATTE, dit FOLLEVILLE, naquit à Paris le 14 mai 1765. Il était fils du pelletier de Louis XVI. En qualité d'aspirant de 1[re] classe dans la marine royale, il alla en Amérique. A son retour, il se fixa à Nantes

(1) Voir chapitre XIII, au théâtre de Gand, la biographie de *la Malaga*.
(2) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*, pp. 362-370.

où il fut nommé capitaine de la garde nationale, et fit, en cette qualité, toutes les guerres de la Vendée. C'est là que FOLLEVILLE débuta dans l'art dramatique, puis il alla à Rouen, à Bordeaux, à Amsterdam, enfin à Bruxelles, où nous l'avons vu comme premier rôle, en 1802 (1). Il ne quitta plus notre ville depuis; il tenait l'emploi de père noble. FOLLEVILLE y mourut le 9 août 1840 (2).

Mademoiselle Louise Mars, sœur de la célèbre actrice de la Comédie-Française, se produisit sur notre scène, le 9 décembre, dans *Célianthe* du *Philosophe marié*, et *Angélique* de la *Fausse Agnès*, comédies de Destouches. Elle joua cinq fois.

De nos jours, on se plaint souvent et avec raison, de l'hostilité de certaine presse. Ce n'est pas nouveau, à ce qu'il parait. Nous en trouvons la preuve dans la lettre qu'on va lire et qui relève avec grande énergie le mauvais vouloir d'un libelliste (3) :

« AUX RÉDACTEURS DE L'ORACLE.

« Messieurs, rien de plus fâcheux et de plus ordinaire aujourd'hui que de rencontrer dans « la bonne compagnie, des gens qui évidemment ne sont pas faits pour y figurer. Je viens « d'éprouver cette sensation désagréable, en lisant dans un journal français, habituellement « très-spirituel et très-gai, une lettre où, à défaut de ces deux qualités, brille une grande « richesse d'injures et de mensonges. Cette lettre rend compte des deux représentations « d'*Edouard en Ecosse*, sur le théâtre de cette ville, avec une véracité qui rappelle celle de « certains bulletins, où les faits se trouvaient exposés, non tels qu'ils étaient, mais tels que « le narrateur eut désiré qu'ils fussent. La conduite irréfléchie de quelques individus y est « présentée comme l'expression des sentimens du public. Cette assertion m'a rappelé une « phrase de La Harpe. *Le public*, dit ce célèbre critique, à propos d'une accusation de pla- « giat, dirigée contre Voltaire, *est de toutes les autorités celle que les libellistes citent le « plus volontiers, et dont ils craignent le moins les démentis*. L'écrivain anonyme a, sans « doute, fait le même calcul, lorsqu'il a appelé *tout le monde* en témoignage de l'accusa- « tion qu'il dirige contre deux magistrats, généralement estimés. Malheureusement, « l'anonyme

« *Qui veut être méchant, et n'en a pas l'étoffe*, (GRESSET).

« a oublié, en consignant ses calomnies dans une feuille imprimée à Paris, que cette feuille « pouvait avoir des abonnés à Bruxelles, où ses petites histoires seraient aisement appréciées « à leur véritable valeur. On ne peut pas songer à tout.

« Je ne m'arrêterai pas, messieurs, à une réfutation sérieuse de cette lettre, qui n'en vaut « en vérité pas la peine, quant au fond ; pour la forme, elle mérite d'exciter la curiosité des « amateurs du genre polémique ; ce petit morceau est aussi remarquable par l'excellent ton « qui y règne que par l'élégance du style. L'auteur paraît appréhender que le théâtre de « Bruxelles ne soit fermé *parce qu'on y parle français*. L'auteur ne doit pas craindre que « pareil motif fasse jamais prohiber ses ouvrages.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Un de vos abonnés.* »

---

(1) Voir tome II, chap. XIII.
(2) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1841. P. 177.
(3) *L'Oracle*, n° 20, vendredi 20 janvier 1815.

Aujourd'hui, nous avons souvent à relever des faits semblables qui sont à regretter au point de vue de la confraternité qui devrait toujours régner parmi les écrivains artistiques.

Un grand événement se préparait pour la Belgique. Le Congrès de Vienne venait de fixer son sort et celui du Pays de Liége, en les réunissant à la Hollande, sous la souveraineté du prince d'Orange (Guillaume I[er]). Pendant la représentation du 24 janvier 1815, Eugène Hus vint en annoncer la nouvelle au public, entre les deux pièces, *Claudine de Florian*, et la *Rosière de Salency*, de Grétry. Le Prince héréditaire (depuis Guillaume II) était présent; il fut salué par de longues salves d'applaudissements. L'allégresse fut générale. Voilà donc le royaume des Pays-Bas fondé, et le commencement de la domination hollandaise sur nos provinces.

Le 24 février suivant, un décret de Guillaume I[er] proclama Bruxelles capitale de la monarchie. Cette nouvelle fut accueillie avec une joie universelle. Les rues se pavoisèrent spontanément et les habitants illuminèrent la façade de leurs maisons. Dès qu'elle fut apprise au théâtre, elle produisit un véritable délire. Immédiatement des couplets furent improvisés et chantés au milieu du plus grand enthousiasme. Les voici (1) :

AIR : *Chantez, dansez, amusez-vous.*

MARCHAND

Or maintenant, mes bons amis,
Du jour savez-vous la nouvelle ;
Un bon roi va sur ce pays
Étendre une main paternelle.
Il ne faut s'étonner de rien,
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

M[me] SAINT-JAMES.

Ce jour fait cesser pour jamais
Le tumulte effrayant des armes ;
Après vingt ans la douce paix
Vient tout-à-coup sécher nos larmes.
Il ne faut s'étonner de rien,
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

LINSEL.

Voyez-vous ces peuples divers
Unir, confondre leurs bannières ;
La paix a fait de l'univers
Un seul peuple... un peuple de frères.
Il ne faut s'étonner de rien,
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

(1) L'*Oracle*, n° 57, dimanche 26 février 1815.

HURTEAUX.

Contemplez le fils des Nassau.
Déposant le glaive terrible;
Ah! son triomphe le plus beau,
C'est l'amour d'un peuple sensible:
Son cœur ne désire plus rien,
Notre bonheur est son seul bien.

FLORICOURT.

J'avais un fort mauvais penchant;
Et de ma place l'on m'évince,
Car on ne peut voir un méchant
Sous le règne d'un si bon prince.
Ah! je le vois en moins de rien,
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

HURTEAUX.

Guillaume!... et toi jeune vainqueur,
Rétablissez ce trône antique.
Jouissez enfin du bonheur
Que vous versez sur la Belgique.
Vous nous prouvez qu'en moins de rien,
Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Ce n'est pas comme poésie que nous donnons ces vers à nos lecteurs, ce n'est que pour montrer les sentiments du moment en faveur du Souverain hollandais.

Nous rencontrons ensuite un nouveau document relatif à Vitzthumb. Ce sera évidemment le dernier que nous aurons à enregistrer. C'est l'annonce d'un concert à son bénéfice, dans les termes suivants (1):

« Les professeurs et amateurs de musique de cette ville donneront incessamment un « concert vocal et instrumental au bénéfice de M. IGNACE VITZTHUMB *père,* âgé de 92 ans, « ancien professeur de musique et ci-devant maitre de musique de la Cour de L. A. R. les « gouverneurs-généraux des Pays-Bas Autrichiens, et qui fut pendant 46 ans chef d'orchestre « du grand-théâtre de Bruxelles. S. A. R. le prince héréditaire s'est empressé de signer sur « l'une des listes pour un grand nombre de billets; la noblesse et les étrangers de distinction « qui se trouvent en cette ville, ont imité cet exemple, etc. Une de ces listes est ouverte au « café de la Monnaie. »

Nous ignorons si ce concert eut lieu. Il est probable que les graves événements survenus peu après en empêchèrent l'exécution. Toujours est-il que nous n'avons trouvé aucun renseignement à cet égard. N'est-il pas pénible de voir ce vieux musicien, si honnête, si intéressant, tombé dans une détresse telle que la charité publique dût lui venir en aide afin d'assurer quelque tranquillité au peu de temps qu'il avait encore à vivre? C'est l'histoire de

(1) *L'Oracle*, n° 45, mardi 14 février 1815.

toutes les époques et ce n'est qu'un exemple nouveau à joindre à tant d'autres.

Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, fit son entrée à Bruxelles, le 30 mars 1815. Il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme. Dans le programme des fêtes données à cette occasion, figurait nécessairement un spectacle-gala au Théâtre de la Monnaie. Le Souverain y assista effectivement, en compagnie de la Reine, du Prince héréditaire et d'une nombreuse suite On donna *Œdipe à Colonne*, opéra de Sacchini, et *Je l'aurais gagé*, pièce de circonstance due à Eugène Hus, régisseur (1).

Enfin, pour en finir avec cette année théâtrale, nous avons à mentionner, à dater du 1er avril, quatre représentations de Huet, du théâtre Feydeau de Paris. Il parut dans : *Richard Cœur-de-Lion. — Le Roi et le Fermier. — Zémire et Azor. — Le Tableau parlant. — Félix. — Roméo et Juliette.*

A la salle du Parc, se produisit un personnage qui était à la fois ventriloque, prestidigitateur et aéronaute. Voici comment il annonça sa première séance (2) :

« M. Jaubert, arrivant de la Russie, *le nec plus ultra des ventriloques*, professeur de « grands tours d'adresse, et aéronaute, connu avantageusement dans les principales villes « du Nord, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville qu'il donnera jeudi prochain, « 16 courant (février 1815), sa première représentation au Théâtre du Parc. Il observe que « pendant son séjour il n'y aura que trois séances. Les affiches donneront les détails. »

La première soirée n'eut lieu que le vendredi 17. Le lundi précédent, il avait exécuté des expériences chez le duc de Beauffort, devant le Prince héréditaire.

Ce fut, on le voit, une année bien remplie. Les événements politiques survenus alors avaient eu leur écho sur la scène et donnèrent lieu à des spectacles fort intéressants. La troupe se maintint à un important niveau, et plusieurs artistes de mérite ne dédaignèrent pas de se produire chez nous. Passons maintenant à l'année théâtrale 1815-1816. Les mêmes actionnaires furent encore à la tête de l'entreprise. Voici les artistes qu'ils avaient réunis (3) :

Acteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre, Elleviou	Fr.	7,500
Coriolis, première basse-taille	—	7,000
Massin, jeunes premiers	—	6,500
Brice, troisièmes amoureux, seconde haute-contre	—	6,000
Auguste, basse-taille	—	5,600
Linsel, Crispins, Trial	—	4,600

(1) Voir la Bibliographie.
(2) L'*Oracle*, n° 65, lundi 6 mars 1815.
(3) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre n° 11.

HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	— 5,400
PAULIN, premiers comiques, grandes livrées	— 4,600
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	— 4,200
PERCEVAL, Crispins, Trial	— 5,000
LEMONNIER, haute-contre	— 4,500
FOLLEVILLE, pères nobles, grands raisonneurs	— 3,600
BOURSON *aîné*, jeunes premiers, petits-maîtres	— 4,000
MARCHAND, troisième rôle, seconde basse-taille	— 3,000
BOURSON *jeune*, jeunes premiers	— 2,400
CALAIS, seconde basse-taille	— 4,800

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MOREL-LEMAIRE, première chanteuse	Fr. 10,000
ROUSSELOIS, duègne	— 6,000
RIBOU, jeune première	— 6,000
JULIETTE FRISSARD (1), première chanteuse	— 3,600
BOSSANT, première Dugazon	— 4,800
DURAND (2), première chanteuse	— 4,200
CLAIRVAL (3), jeune première	— 6,000
CLARICE LIEDET, première soubrette	— 4,000
TERNAUX, jeune Dugazon	— 3,600
DESBORDES (4), premiers rôles	— 5,000
BORREMANS, seconde amoureuse	— 3,200
DESCOURS, deuxième amoureuse	— 2,600
DUQUESNOY, jeunes rôles	— 900
WAUQUIER, rôles d'enfants	— 284
DONZEL, id.	— 71

Chanteurs et Chanteuses des chœurs.

Messieurs :

BORREMANS. . . fr. 1,250. — GRANDVAL. . . fr. 1,000. — CUVELIER. . . fr. 750. — TIMMERMANS . . fr 1,000. — REINDERS *aîné*, . . fr. 900. — MAILLY. . . fr. 800. — FARGÈS . . . fr. 900. — MARGERY . . . fr. 720. — BOURGEOIS . . . fr. 650. — SMETS . . . fr. 600. — REINDERS *cadet* . . . fr. 600. — BEGHIN . . . fr. 700. — BREMS. . . fr. 400.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SOPHIE MOUTON. . . fr. 1.000. — VICTOIRE. . . fr. 900. — KERCKHOVEN. . fr. 720. — LISE. . fr. 720. — BOURSON. . fr. 720. — BEAUDE. . fr. 720. — MURAT. . fr. 720. — LOUIS. . . fr. 720. — ÉMILIE. . . . fr. 720.

CORDEMANS, receveur	fr. 3,600
MALUIN, second receveur	— 1,000
LAUTE, concierge	— 1,800
BOURSON *père*, souffleur	— 900
SPAAK, peintre	— 2,000
HUS, régisseur	— 2,400

(1) N'a séjourné à Bruxelles qu'en septembre 1815.
(2) Madame Durand a quitté en juin 1815.
(3) Mademoiselle Clairval ne fit partie de la troupe qu'en janvier 1816.
(4) Mademoiselle Desbordes ne fut engagée qu'à dater du 15 août 1815.

Orchestre.

C. BORREMANS, Maitre de musique . . . . fl. 1,306-13-4
J. BORREMANS, sous-chef 576-13-4

Premiers violons : GENSSE . . . . fl. 661-10. — D'AUBIGNY. . . . fl. 500. — KEYM . . . fl. 300. — BANNELLY . . . fl. 200. — DURAND . . . fl. 250. — CREYTSAERT. . . . fl. 100.

Seconds violons : SPAAK . . fl. 450. — FAUQUETTE . . fl. 375. — NEYTS. . fl. 275. — VADDER . fl. 275. — ROELANTS. . fl. 250. — ANTOR. . fl 250.

Altos : BAUDEWYNS. . . fl 250. — ZEGHERS. . . fl. 200.

Flûtes : CARDON. . . fl. 500. — VANBOOM. . . fl. 300.

Hautbois : TENIERS. . . fl. 500. — GODECHARLE. . . fl. 300.

Clarinettes : DEHROUW. . . fl 400. — BLAES. . . fl. 275.

Cors : ARTOT. . . fl. 500. — BEAUMANN. . . fl. 350.

Bassons : LINTERMANS . . fl. 400. — JACOBS . . fl. 300.

Violoncelles : BEECKMAN . fl. 500. — DE WAEGENEER . fl. 450. — SOLA . fl. 300.

Contrebasses : S. HANCIAU. . . fl. 360. — DEWEWE. . . fl. 360.

Trompettes : WIRTH. . . fl. 200. — LEFRANCQ. . . fl. 200.

Timballier : VITZTHUMB *fils* . . . fl. 200.

L'orchestre comportait une dépense totale de 23,816 francs, présentant une légère augmentation sur l'année précédente. Quant aux recettes, elles offrent également un surplus assez considérable. Aux portes, l'encaisse journalier fut de 126,244.79 francs; les abonnements produisirent 102,330.21 francs, et les recettes diverses : 11,255.15 francs, ce qui nous donne un total de 240,830.15 francs, chiffre supérieur à celui de 1814-1815.

Plusieurs de nos anciennes connaissances figurent dans le personnel ci-dessus. Le 23 avril, mademoiselle Ribou et Perceval firent leur rentrée. A cette soirée, assistaient la Reine des Pays-Bas et son fils le Prince d'Orange. Coriolis y chanta des couplets de circonstance. Voici l'appréciation du moment sur les nouveaux débuts de ces deux artistes (1) :

« *Mademoiselle Ribou*, qui a fait hier (23 avril 1815) son premier début par le rôle d'*Araminte*, dans *les Fausses Confidences*, a été vivement applaudie par un public nombreux, charmé de revoir cette actrice. Une connaissance parfaite de la scène, un débit juste et bien senti, l'art de nuancer les détails avec infiniment de vérité, sont les caractères distinctifs du talent de la débutante. C'est une acquisition précieuse pour un théâtre où le premier emploi de la comédie a été depuis plusieurs années fort mal rempli. La pièce a été en général bien rendue : Dubreuil. Paulin, Mlle Clarice et Mlle Ribou offrent une réunion de talens que peu de théâtres pourraient présenter.

« *M. Perceval* a débuté dans *Une Folie ;* le feu original de cet acteur, le talent particulier avec lequel il sait se grimer, ont à différentes reprises excité de vifs éclats de rire. Le respect dû aux augustes personnages qui assistaient à cette représentation, a seul empêché les spectateurs de donner à M. Perceval les témoignages ordinaires de leur satisfaction. »

(1) L'*Oracle*, n° 115, mardi 25 avril 1815.

Madame Rousselois fit sa rentrée, le 30 avril, dans *Sylvain*, en remplacement de Madame Lesage-Moulin. Le 4 mai, madame Durand débuta dans le rôle d'*Euphrosine*, d'*Euphrosine et Coradin*, et, deux jours après, dans *Nina* de l'opéra de ce nom. Ces débuts furent très orageux et l'actrice dut résilier son engagement.

Le 9 mai, parut madame Morel-Lemaire dans le rôle de *Lucette*, de *la Fausse Magie*. Elle avait appartenu au Théâtre d'Anvers, où elle avait eu un grand succès (1). Il en fut de même à Bruxelles. Le même jour, débuta Auguste, la basse-taille, dans l'*Opéra-comique*. Il réussit également.

Bourson jeune, frère cadet de celui qui appartenait à notre scène depuis 1803, fit sa première apparition le 23 mai, dans *le Bourru bienfaisant*, comédie de Goldoni. Il ne profita guère du succès qu'il obtint, car il mourut au mois de juillet 1815 (2).

Enfin, mentionnons encore les débuts de Calais (9 juin) dans *la Dot*, et de mademoiselle Ternaux ainée (14 juin) dans *Paul et Virginie*.

Le 18 juin, jour de la bataille de Waterloo, on donnait *Œdipe à Colonne*, pour le second début de mademoiselle Ternaux ainée, et *le Somnambule*, comédie de Pont-de-Veyle.

La célèbre cantatrice Catalani donna deux concerts, les 17 et 22 juillet. Elle eut un immense succès. Le flûtiste Cardon s'y fit entendre. Le prix des places avait été doublé pour la circonstance.

Lemonnier, qui fit partie de l'Opéra-Comique de Paris, pendant nombre d'années et qui s'y acquit une certaine réputation, débuta sur notre scène, le 14 août dans *Paul et Virginie*. Monsieur Arthur Pougin a publié une notice très-intéressante (3), lors du décès de cet artiste, survenu le 4 mars 1875, à Saint-Sever, en France; il était âgé de 82 ans.

Le 22 août, lors du spectacle gratis donné à l'occasion de l'anniversaire du roi, l'affiche porta pour la première fois : **Théâtre Royal.**—LES COMÉDIENS ORDINAIRES DE S. M. LE ROI DES PAYS-BAS. On jouait: *les Précieuses ridicules* de Molière, et « *Rome sauvée*, fait historique, dans le genre de Servandoni, en l'honneur de la bataille de la Sainte-Alliance, par un habitant de la ville. »

Un mois après, le 22 septembre, eut lieu un nouveau spectacle gratis donné au sujet de l'inauguration de Guillaume Ier, comme *Roi des Pays-Bas*. La Famille Royale y assista. On y chanta des couplets de l'acteur Bourson, et dont Joseph Borremans avait fait la musique.

Quelques jours plus tard, le 29, spectacle-gala. Le roi Guillaume, la Reine

(1) Voir Chapitre XIII.
(2) Archives générales du royame. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre n° 11.
(3) Ménestrel du 29 mars 1875. — *Un Chanteur oublié.*

et Alexandre, empereur de Russie, y assistent. Desfossés et Brice chantèrent des stances en leur honneur. On jouait *Félicie*, opéra de Catruffo, et *Défiance et malice*, comédie de Dieulafoi.

L'annonce de la prochaine arrivée de l'empereur Alexandre à Bruxelles, et la probabilité que le Czar assisterait à un spectacle-gala, engagèrent l'administration du Théâtre de la Monnaie à faire préparer une pièce pour cette occasion. On s'adressa au poète habituel de la troupe qui, après quelques hésitations, se mit à l'œuvre. Bourson improvisa — et le terme est juste si, comme nous l'avons lu dans un journal du temps, la pièce fut écrite en huit jours, — il improvisa, disons-nous, une comédie en trois actes et en vers, sous le titre assez singulier de : *l'Hymen se fera-t-il ou ne se fera-t-il pas?* (1) En voici la distribution telle qu'elle fut arrêtée pour la représentation :

Courval, père d'*Henriette*, bourgeois de Bruxelles, M. Folleville. — *Blainval père*, ami de *Courval*, M. Marchand. — *Blainval fils*, amant d'*Henriette*, officier belge, M. Hurteaux. — *Goodwils*, officier anglais, ami de *Courval*, M. Massin. — *Duregret*, ami de *Courval*, M. Perceval. — *Mélophile*, notaire, M. Brice. — *M. Joufflu*, maître d'hôtel. M. Paulin. — *Henriette*, fille de *Courval*, Mlle Desbordes. — *Toinette*, sa suivante, Mlle Clarice.

Une indisposition de Paulin en fit retarder l'exécution, et, ainsi que nous venons de le dire, le Czar assista à la soirée du 29, composée d'un tout autre spectacle. La pièce de Bourson ne vit le feu de la rampe que le lendemain 30. Détail assez singulier : la maladie de Paulin persistant, la représentation ne pouvait avoir lieu. L'administration eut recours à l'auteur lui-même, pour le prier de prendre le rôle de son camarade. Doué d'une grande mémoire et, d'ailleurs, sachant ce qu'il avait écrit, Bourson dût se résigner et se soumettre à la critique, comme acteur, dans un emploi qui n'était pas le sien, et comme auteur de l'ouvrage. Il n'eut pas à se plaindre : le public lui fit une ovation. Cette comédie fut jouée une seconde fois, le 1er octobre.

Des plaintes nombreuses avaient été faites contre l'administration du Grand-Théâtre. On alléguait diverses choses, ainsi : que le spectacle du lendemain n'était pas régulièrement annoncé la veille, — que des spectateurs se plaçaient dans l'orchestre, ce qui empêchait d'y mettre le nombre de musiciens nécessaires, — que d'autres spectateurs avaient été mis sur la scène et qu'ils s'y étaient montrés pendant la représentation, — enfin, qu'on distribuait plus de places que la salle ne pouvait en contenir, ce qui amenait fréquemment des rixes.

En présence de ces réclamations, le maire de Bruxelles rendit, le 1er octobre 1815, un arrêté relatif à la police du théâtre (2), qui obviait aux

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir aux Documents.

inconvénients signalés, et qui défendait, entre autres, de donner un spectacle quelconque, sans qu'il eût été régulièrement annoncé la veille (*art.* 1er), — de placer aucun spectateur dans l'orchestre (*art.* 3), — d'en laisser entrer aucun sur la scène (*art.* 4), — de ne distribuer qu'un nombre de billets égal au nombre des places de la salle (*art.* 5), — enfin de terminer le spectacle à dix heures du soir (*art.* 6).

A dater du 5 octobre, cinq représentations de Dérivis, la célèbre basse-taille de l'Opéra de Paris.

Le 24 du même mois, les frères Bohrer, l'un violoniste, l'autre violoncelliste de talent, se firent entendre au Grand-Théâtre. Dans ce concert, madame Morel-Lemaire chanta un air de la composition de Joseph Borremans.

Cette année était destinée aux spectacles-gala. Après ceux que nous venons de signaler, nous devons encore en enregistrer un autre, donné le 10 novembre, en l'honneur de Guillaume III, roi de Prusse. On joua *le Calife de Bagdad* et *les Prétendus*, opéras, et *Heureusement*, comédie.

Depuis le commencement de l'année théâtrale, il y avait eu quelques débuts malheureux, qui avaient mécontenté le public. Outre celui de madame Durand (4 mai), il faut noter, au même point de vue, ceux de mademoiselle Aimée Descours (5 mai), de madame Jallier (1er juin) et de mademoiselle Juliette Frissard (19 septembre). La patience des spectateurs avait été mise à une rude épreuve, aussi ne fallut-il qu'une occasion pour faire déborder la coupe. L'administration du théâtre se chargea de la fournir. Voici la relation exacte des faits donnés par un journal du temps (1) :

« La représentation d'hier 23 novembre 1815), au Théâtre-Royal, a été troublée par l'une « de ces scènes orageuses qui, depuis le commencement de cette année, se sont si souvent « représentées à ce théâtre.

« Mlle Ternaux remplissait dans l'opéra de *Joseph* un rôle de l'emploi de Mme Bossant ; de « nombreux sifflets ont témoigné la mauvaise humeur du public ; la jeune actrice s'est retirée « et la toile est tombée immédiatement après le commencement du second acte : alors le « mécontentement du parterre n'a plus connu de bornes ; le théâtre a été pris d'assaut, la « toile déchirée, et on a voulu forcer les acteurs à continuer la pièce.

« Sans prétendre approuver la manière dont le parterre a voulu se faire justice, nous ne « pouvons dissimuler que les excès auxquels il s'est livré depuis quelque temps, ne soient en « quelque sorte excusés par la mauvaise administration du théâtre de Bruxelles ; cette « administration a mis à de rudes épreuves la patience des habitués du spectacle, tant par le « choix des acteurs qu'elle offre au public, que par le peu de variété du répertoire ; on accuse « MM. les acteurs-régisseurs Hurteaux et Folleville ; et le public a, pendant la représenta- « tion d'hier, fortement et unanimement demandé le renvoi de ces deux artistes.

« Il est à désirer que l'administration du spectacle, plus disposée à satisfaire aux désirs « des amateurs de la bonne comédie, et mieux éclairée sur ses propres intérêts, prenne enfin « des mesures pour offrir aux habitans de Bruxelles une troupe digne d'une capitale et du « titre dont S. M a permis qu'elle s'honorât. »

(1) *L'Oracle*, n° 330, samedi 25 novembre 1815.

Ceci indiquerait donc que le personnel était tout-à-fait insuffisant, et qu'on offrait au public des spectacles indignes de lui. Il est probable qu'alors les bons artistes étaient rares, vu le bouleversement complet que les dernières guerres de l'Empire avaient entraîné à leur suite. Nous avons cependant constaté quelques rentrées importantes qui ont dû avoir leur poids dans les exécutions, mais il est à supposer que l'ensemble laissait à désirer.

En tous cas, l'autorité s'émut de ces événements, et le 25 novembre la Régence prit un arrêté dans lequel il était dit (1) :

« Tout individu qui se permettrait de troubler le bon ordre dans la salle de spectacle, et « qui refuserait d'obéir aux autorités qui en ont la police, sera arrêté sur-le-champ et livré « aux tribunaux pour être puni selon la rigueur des lois. »

C'était une mesure radicale, mais il fallait, autant que possible, parer à de telles éventualités et ce n'est pas, en prenant un moyen-terme, qu'on y serait arrivé.

Une autre disposition fut prise, peu de temps après. Sur la proposition du directeur-général pour les affaires du culte catholique, le Roi ordonna, par un arrêté du 8 décembre 1815 (2) que « tous les théâtres et autres lieux des- « tinés aux amusements publics, fussent dorénavant fermés le jour de *Noël*, « depuis le dimanche des *Rameaux* jusqu'au jour de *Pâques* inclusivement; « le jour de la *Pentecôte* et ceux de la *Fête-Dieu*, de l'*Assomption de la* « *Vierge* et de la *Toussaint*. »

Au sujet du retour d'anciens pensionnaires de notre théâtre, nous ne devons pas négliger de faire mention de celui de madame Desbordes (3) qui avait abandonné le chant pour la comédie. Elle débuta, le 11 septembre, dans le rôle de *Charlotte* des *Deux Frères*, et celui d'*Angélique* de *l'Épreuve nouvelle*. Ses deux autres débuts se firent le 14, dans *l'Habitant de la Guadeloupe*, (madame de Milleville) et le 15, dans *le Barbier de Séville* (Rosine).

Les frères Bohrer, que nous venons de citer, revinrent à Bruxelles et donnèrent, le 15 février, un nouveau concert au Grand-Théâtre.

Monsieur et madame Fay, dont il a déjà été question, reparurent sur notre scène. Ils jouèrent, le 3 avril, *Gulnare*, opéra de Dalayrac, et, deux jours après, au bénéfice de madame Rousselois, *les Prétendus* et *Raoul Barbe-Bleue*.

Enfin, le 5 avril, Charles Mayer, pianiste allemand célèbre, venant de Saint-Pétersbourg, donna un concert à la Monnaie (4).

---

(1) *Gazette générale des Pays-Bas*. — Voir aux Documents.
(2) *Id.* , n° 230, jeudi 15 février 1816.
(3) Voir Chapitre XIII.
(4) Voir, au sujet de cet artiste : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, T. VI, p. 44.

Quant à ce qui concerne le Théâtre du Parc, nous n'avons rien trouvé à en dire, pour l'année 1815-1816. D'après nos recherches, il n'y eût qu'un concert, le 13 février, de Garat, madame Duchamp-Garat, sa femme, et Dugazon. En voici l'annonce, dans laquelle nous devons faire remarquer le prix exceptionnellement élevé des places (1) :

« SOIRÉE DE MUSIQUE DE M. GARAT, Mmes DUCHAMP-GARAT ET DE M. DUGAZON.
« Cette soirée aura lieu mardi 13 février, dans la salle du Théâtre du Parc, et sera composée « d'un choix de morceaux italiens et français, nocturnes, romances et boléros, chantés par « M. et Mme Garat; concertante et variations de piano, mélanges d'airs connus, avec « accompagnement, composés et exécutés sur le piano par M. Dugazon. — On pourra « s'adresser pour avoir des billets ou des loges entières chez M. Borremans, rue du Grand-« Béguinage, no 760, et chez M. Weissenbruck, imprimeur du roi, rue du Musée, no 1085. « — *Prix du billet d'entrée :* 5 francs pour les premières, secondes loges et parquet; 3 francs « pour les troisièmes loges. »

A cette époque, donner cinq francs par place équivaudrait, de nos jours, à dix francs environ. Il fallait des talents aussi distingués que ceux-là pour amener le public à consentir à pareille dépense.

Somme toute, cette année fut peu importante pour notre théâtre. Rien de bien saillant n'a dû être mentionné si ce n'est les scènes déplorables causées par la faiblesse des acteurs et que nous avons dû enregistrer. Espérons qu'il n'en sera plus de même et que nous n'aurons plus que des faits agréables à citer.

Un arrêté royal intervenu le 25 février 1816, autorisait la dénomination de **Théâtre-Royal** et celle de COMÉDIENS FRANÇAIS DU ROI, pour la troupe (2). Aux termes de ce document, le gouvernement avait la haute-main sur l'entreprise qui ne pouvait plus avoir lieu qu'avec son autorisation. Il était constitué une Commission royale pour la surveillance générale. L'année théâtrale devait commencer le 20 avril. La gestion était accordée pour six années (*art.* 1er), avec faculté de renoncer dans le premier mois de la deuxième ou de la quatrième (*art.* 2). En outre, il devait y avoir au moins vingt représentations d'abonnement courant par mois (*art.* 5), enfin, les relâches et abonnements suspendus ne pouvaient avoir lieu que les jours impairs du mois.

Cet acte, d'une importance capitale pour l'histoire de notre théâtre, ouvrait une ère nouvelle, d'où procéda un état exceptionnellement brillant, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par les développements qui vont suivre.

Les anciens administrateurs : *MM. le comte* VANDERDILFT, *le baron* D'OVERSCHIE DE NEERYSCHE et *le comte* CORNET DE GREZ, furent maintenus à la direc-

(1) *L'Oracle*, n° 44, mardi 13 février 1816.
(2) Voir aux Documents.

tion. Dubus continua ses fonctions de régisseur. Voici quelle fut leur troupe pour cette première année 1816-1817 (1) :

Acteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre — Massin, jeunes premiers. — Cobiolis, première basse-taille. — Paulin, premier comique. — Brice, seconde haute-contre. — Dubreuil, financiers, manteaux. — Belfort, Philippe, Gavaudan. — Dangremont, jeunes premiers, petits-maîtres. — Auguste, première basse-taille. — Linsel, Crispins, Trial. — Lemoigne, troisième amoureux. — Lemonnier, haute-contre. — Perceval, Crispins, Trial. — Folleville, pères nobles. — Marchand, troisième rôle. — Mercier, seconde haute-contre. — Bougnol, seconde basse-taille. — Folleville, pères nobles.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Cazot, première chanteuse à roulades. — Ribou, premiers rôles. — Clarice Liedet, première soubrette. — Thénard, première chanteuse — Bossant, première Dugazon. — Linsel-Mosso, mères nobles. — Ternaux, seconde chanteuse. — Rousselois, caractères, mères nobles. — Desbordes, jeune première. — Duquesnoy, jeunes rôles. — La petite Linsel, rôles d'enfants.

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Borremans, maître de musique. — J. Borremans, sous-chef.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

MM. Dubus, régisseur. — Eugène Hus, second régisseur.

Le Théâtre du Parc était occupé par le sieur Wilson, qui lui avait donné la dénomination de *Parc-Variétés*. Par ordre du roi, il dut quitter; il partit avec sa troupe pour Namur.

Parmi les nouveaux artistes, nous trouvons Dangremont qui débuta le 24 avril, dans le rôle de *Charles* du *Tyran domestique*. Parurent, ensuite, madame Thénard le 5 mai *(Isaure* de *Raoul Barbe-Bleue)*, Mercier, le 12 mai *(Valcour* du *Déserteur)*, Bougnol, le 22 mai *(Félix* de l'*Amour filial*, et *Valsain* de *Ma Tante Aurore)*, madame Mercier, le 29 mai *(Késie* du *Calife de Bagdad*, et *Azor* de *Zémire et Azor)*, et Belfort, le 3 juin *(Montano* de *Montano et Stéphanie)*.

(1) Les registres du théâtre, déposés aux Archives générales du royaume, finissant à 1816, il ne nous est plus possible de donner les appointements des artistes. Toutefois, dès que nous rencontrerons des renseignements de l'espèce, nous nous empresserons de les consigner.

Le comédien Belfort, engagé ici pour chanter les Elleviou et les Gavaudan, avait appartenu au théâtre de Gand, en 1808. Il ne nous parait pas inutile de reproduire ici ce qu'on disait de lui, sous le double rapport de l'homme et de l'artiste (1) :

« M. Belfort est un comédien et un chanteur également agréables, il a une bonne tenue, « une mise exacte, brillante et soignée; sa phisionomie est heureuse, sa taille est bien prise, « ses formes sont belles; il en faut moins pour éblouir et pour plaire. Aussi a-t-il du « prestige, il séduit aisément la multitude par ses grands mouvemens, par ses airs de tête. « C'est une de nos meilleures acquisitions, et le public lui rend tous les jours justice. — « M. Belfort retourne l'an prochain à Strasbourg, d'où il est sorti pour venir à Gand ; l'em- « pressement de messieurs les Actionnaires de Strasbourg qui l'ont réengagé, prouve « évidemment que cet acteur a su plaire au public de cette ville, juste appréciateur du talent « et de la conduite estimable de M. Belfort. »

Lemoigne, qui avait précédemment fait partie de la troupe, reparut le 28 mai, dans le rôle de *Charles* du *Tyran domestique*.

Monsieur et madame Garat, ainsi que Gustave Dugazon, que nous avons vus l'année précédente au Théâtre du Parc, donnèrent avec grand succès deux concerts à la Monnaie, le 21 et le 23 mai.

Le 29 juin, parut madame Marianne Sessi, cantatrice italienne, dans *Pimmalione*, opéra en deux actes de Cimmadoro. Voici l'appréciation qu'on émit alors de son talent (2) :

« *Madame Sessi* s'est fait entendre samedi dernier (29 juin 1816) dans *Pimmalione*, « opéra seria de Cimmadoro, et y a ajouté plusieurs morceaux d'une extrême difficulté. « Dans les cantates par lesquelles cette virtuose a terminé les deux actes de *Pimmalione*, « et qui ont été composées pour elle, madame Sessi a réuni les suffrages des connais- « seurs. »

Elle donna une nouvelle audition de cet opéra, le 2 juillet suivant, et, le 5, elle chanta *Roméo et Juliette*, opéra de Steibelt.

Cette cantatrice joignait, à un magnifique talent de comédienne, une voix admirable (3). Elle était l'aïeule de mademoiselle Sessi, qui, en décembre 1871, joua le rôle d'*Ophélie* d'*Hamlet*, à Bruxelles (4).

A ce qu'il parait, ces représentations en langue étrangère ne furent pas du goût de tout le monde. Des réclamations surgirent, et l'on inséra même à cet égard, l'entrefilet suivant dans un journal (5) :

« Question. — De quel droit l'administration du Théâtre de la Monnaie prétendrait-elle, « en contravention formelle à ses engagemens contractés envers le public de Bruxelles, « nous imposer pour notre argent, l'obligation de nous résigner à un spectacle auquel nous

(1) Ferrary, *Almanach sans prétention*. PP. 211-212.
(2) *L'Oracle*, n° 185, mardi 2 juillet 1816.
(3) Voir, au sujet de cette chanteuse : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, T. VIII, pp. 22 23.
(4) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.
(5) *L'Oracle*, n° 209, samedi 27 juillet 1816.

« ne comprenons, ni entendons absolument rien, tandis que, sans compter les jours « d'abonnemens suspendus, elle conserve ici une autre salle à son entière disposition? (1).

« *Un abonné belge, pour lui et au nom de tous les autres.* »

Nous ne nous arrêterons pas à relever la véritable hérésie que contiennent ces quelques lignes, il nous suffira de les avoir enregistrées.

Paul, artiste-sociétaire du théâtre de l'Opéra-Comique de Paris, donna, à dater du 12 juillet, une série de dix représentations. Il parut dans *Montano et Stéphanie, Stratonice, Richard Cœur-de-Lion, Joconde, Sargines, les Rendez-vous bourgeois.*

Pendant qu'il occupait la scène de la Monnaie, madame Boulanger, une de ses camarades du même théâtre, arriva en notre ville et débuta le 5 août, dans *Zémire et Azor* (Zémire) et *le Tableau parlant)* (Colombine). Elle joua cinq fois, et la dernière, conjointement avec Paul, dans *Sargines*, et *les Rendez-vous bourgeois*. Elle chanta également *les Prétendus.*

Entretemps, le 22 juillet, il y avait eu un concert donné par mademoiselle Gallo.

Les 13 et 29 août, débuts importants de madame Cazot, née Joséphine Armand, artiste de l'Académie royale de musique de Paris, dans *Œdipe à Colonne* (Antigone) et *la Rosière de Salency* (Cécile).

Une troupe de danseurs du théâtre de la Porte-Saint-Martin, les sieurs Henri Jacotin et Oudart, et les dames Soissons et Adeline, donnèrent trois représentations, à dater du 18 septembre. Retenus par les administrateurs, ils firent partie de la troupe de la Monnaie; ce fut le point de départ du ballet permanent.

Quelques jours après, le 27 du même mois, Gavaudan, du théâtre de l'Opéra-Comique de Paris, parut sur notre scène. En cinq soirées, il se produisit dans ses principaux rôles.

L'arrivée de ce chanteur à Bruxelles donna matière à un écrit (2) de nous apprendre que Gavaudan avait accompagné Talma, lors de son dernier séjour dans notre pays (3), et qu'il avait joué la tragédie à côté du grand artiste. On cite, entre autres, le rôle de *Pylade* dans l'*Iphigénie en Tauride* de Guymond de la Touche.

Pour le mariage du Prince d'Orange, il y eut spectacle-gala. On donna : *Une journée du Czar*, opéra-comique en un acte, « représenté à l'occa- « sion des fêtes données par le corps municipal pour le mariage de S. A. R.

(1) On n'a pas oublié que nous avons dit ailleurs (Chap. XIII) que les administrateurs du Grand-Théâtre géraient, en même temps, le théâtre du Parc.

(2) *L'Oracle*, n° 271, vendredi 27 septembre 1816.

(3) Voir chapitre XIII.

« le prince héréditaire, composé et dédié à S. A. I. et R. Mme la Grande-
« Duchesse de Brabant (1), princesse d'Orange, par H. Berton, membre de
« l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, surintendant de la musique
« du Roi, pensionnaire de S. M., du Conservatoire et de l'Académie royale
« de musique, etc. etc. »

D'après cet intitulé, on devrait admettre que la pièce fut écrite spécialement pour la circonstance. Il n'en était rien. *Une Journée du Czar*, joué à Bruxelles, le 26 octobre 1816, et *Féodor, ou le Batelier du Don*, joué à Paris, au théâtre de l'Opéra-Comique, le 15 octobre précédent, sont une seule et même pièce, les titres seuls diffèrent (2). L'auteur des paroles se nommait Claparède. Voici la relation du temps sur cette représentation solennelle (3) :

> « Jamais une affluence aussi prodigieuse de monde ne s'était portée au Théâtre royal de « la Monnaie qu'à la représentation donnée hier (26 octobre 1816). A deux heures, les « bureaux étaient ouverts, et à trois heures, la salle était pleine : on a offert jusqu'à « vingt francs pour un billet de parquet, sans pouvoir l'obtenir. A six heures et un quart, « L. A. R. et I. sont entrées dans la loge qui leur était destinée; aussitôt l'orchestre a « exécuté l'air national de *Guillaume de Nassau* et le célèbre quatuor de Grétry : pendant « plus d'un quart-d'heure, les acclamations et les applaudissemens se sont prolongés avec « un enthousiasme tel que la salle en était ébranlée. Vers sept heures, L. M. le roi et la « reine sont arrivés : on avait déjà commencé *La Bonne Mère*, de Florian, dont la repré- « sentation fut interrompue pour prodiguer à nos augustes souverains les applaudissemens « les plus unanimes et les plus prolongés. Dans la représentation de la pièce de circonstance « intitulée : *Une Journée du Czar*, toutes les allusions ont été saisies avec une sorte de « transport. Les couplets du vaudeville, qui ont terminé cette pièce, furent redeman- « dés, répétés et applaudis : cette scène touchante a paru faire une vive impression sur les « augustes personnages qui en étaient l'objet. La famille royale n'a quitté la salle de « spectacle qu'après que le rideau fut baissé, et les mêmes applaudissemens, qui l'avaient « accueilie à son entrée l'ont accompagnée à sa sortie. La place de la Monnaie était cou- « verte d'une foule immense. Cette belle soirée fera époque dans les annales de la ville de « Bruxelles; elle montrera à nos princes ce qu'ils peuvent attendre de ces Brabançons, « si justement fiers de leur liberté, mais loyaux et fidèles sujets du monarque, lorsqu'il se « déclare le protecteur de leurs droits. »

Les couplets de vaudeville dont il est question ici, ont été publiés séparément (4). L'auteur de ces vers (?) n'a signé que des initiales *M.....t aîné;* Berton en fit la musique.

Cet opéra ne fut donné que deux fois. Au reste, il était, paraît-il, assez faible, si l'on en croit certain journal de Paris qui disait « Ouvrage extrême-
« ment médiocre, dont les principales situations prises dans des pièces ré-
« centes sont arrangées avec peu d'art. On a regretté qu'une musique expres-

(1) Pour : *de Russie.*
(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*
(3) *L'Oracle*, n° 302, lundi 28 octobre 1816.
(4) Voir la Bibliographie.

« sive et qui offre plusieurs morceaux d'un beau style, ne fut pas mieux « employée (1). »

Un début sérieux eut lieu le 30 octobre : celui de Darboville dans *Gulistan* de l'opéra de ce nom, et *Termes* de l'*Habit du Chevalier de Grammont*.

JULES-ÉTIENNE-JEAN CLERGET, dit DARBOVILLE, naquit à Montpellier, le 7 décembre 1781, et mourut à Marseille, le 22 septembre 1842. Il fit partie, comme marin, de l'expédition d'Egypte, sous Bonaparte. En 1811, il débuta à l'Opéra-Comique de Paris. De là, il passa à Lyon, puis à Bruxelles, de 1816 à 1823, et retourna à l'Opéra-Comique. Enfin, DARBOVILLE alla à Marseille où il finit sa carrière (2).

Les fêtes matrimoniales de la dynastie nouvelle donnèrent encore lieu à la production d'une autre pièce : l'*Offrande à l'Hymen, ou Rose et Hippolyte*, scènes pastorales et lyriques, avec un divertissement, par d'Auberval, musique de Joseph Borremans (3), représentées le 31 octobre 1816.

Une bonne nouvelle parvint, à cette époque, à Bruxelles. On apprit que Mees, gendre de Vitzthumb et ancien acteur de notre théâtre, venait d'être nommé directeur du Théâtre-Français, nouvellement établi à Varsovie, Hus-Desforges, ex-directeur de la musique de l'Empereur de Russie, en fut le chef d'orchestre (4).

Le 15 janvier 1817, Guillou, *première flûte de la chapelle du roi de France*, premier professeur de flûte au Conservatoire de musique de Paris, donna un concert au Grand-Théâtre. Il s'était fait entendre, le 2, à la salle des Amateurs de musique, rue de Bavière.

A la nouvelle de la mort de Monsigny, décédé à Paris, le 14 janvier 1817, l'administration résolut d'organiser une représentation extraordinaire pour honorer sa mémoire. Elle eut lieu le 30. On y joua : *Pygmalion*, scène lyrique de J.-J. Rousseau, et *la Belle Arsène*, opéra de Monsigny. A la fin de cette dernière pièce, apothéose où parurent tous les chanteurs de la troupe.

Le 3 et le 5 février, deux représentations de Gavaudan, de l'Opéra-Comique de Paris, dans lesquelles il remplit le rôle de *Montano* dans *Montano et Stéphanie*.

La Princesse d'Orange donna le jour à un fils, le 19 février (5). Le lendemain, le Prince héréditaire se rendit au spectacle, où il fut accueilli avec enthousiasme. Voici le compte-rendu de cette représentation (6) :

« Le prince héréditaire a honoré hier soir (20 février 1817) de sa présence le Théâtre Royal :

(1) Cité par F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.
(2) F. Delhasse. *Annuaire dramatique belge pour* 1843.
(3) Voir la Bibliographie.
(4) *L'Oracle*, n° 319, jeudi 14 novembre 1816.
(5) Aujourd'hui Guillaume III, roi de Hollande.
(6) *L'Oracle*, n° 53, samedi 22 février 1817.

« la salle était pleine, et jamais une plus grande affluence ne s'y était réunie. S. A. R. a « été accueillie avec un enthousiasme au-dessus de toute expression, et qui peint mieux que « tout ce que l'on pourrait dire la loyauté, la franchise et l'âme aimante des Belges. Le prince « a paru très-ému de l'expression de la publique allégresse Des couplets analogues à l'heu- « reuse circonstance, chantés par une actrice, ont été redemandés et répétés plusieurs fois. « Le cœur faisait les frais de cette belle soirée, et il est inutile d'ajouter que le héros des « Quatre-Bras a compris ce sublime langage. »

Le spectacle se composait du *Legs*, comédie, et de *Panurge dans l'île des lanternes,* opéra. Voici les deux couplets que chanta mademoiselle Cazot (1) :

Belges, que dans cette journée
Nos chants s'élèvent jusqu'aux cieux !
Le fruit d'un auguste hyménée
Comble notre espoir et nos vœux.
Les faveurs de la providence
Vont descendre sur son berceau ;
Il aura franchise et vaillance :
C'est l'héritage des Nassau.

Qu'il suive à jamais pour modèle
Celui qui lui donna le jour;
Qui d'un peuple brave et fidèle
Sait comment on obtient l'amour.
Nous jurons, ainsi qu'à son père,
A l'héritier d'un nom si brave,
Tendresse et dévouement sincère :
C'est le partage des Nassau.

Dans le divertissement qui suivit, deux coryphées s'approchèrent de la loge royale et offrirent une couronne au Prince d'Orange, ce qui fut l'occasion d'un nouvel enthousiasme (2). Tous ces détails sont très intéressants et demandent à être tout particulièrement enregistrés après les événements qui suivirent et que l'on connait.

La Famille Royale avait annoncé son arrivée au Théâtre-Royal, le 27 mars suivant. On donnait, ce soir-là, la première représentation d'un divertissement allégorique de circonstance, dû à Eugène Hus, régisseur : *la Naissance du fils de Mars et de Flore, ou les vœux accomplis* (3). Pour une cause qui n'est pas déterminée, les souverains n'y assistèrent pas.

De son côté, le Prince d'Orange organisa, dans son palais, des fêtes splendides, à l'occasion de la présence des princes étrangers venus à Bruxelles pour la cérémonie du baptême. Pour l'une d'elles il fit venir de Paris, Potier

(1-2) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 609, samedi 22 février 1817.
(3) Voir la Bibliographie.

et Aubertin, acteurs du Théâtre des Variétés. Le 22 mars, ils jouèrent un proverbe, et Potier exécuta seul diverses scènes comiques (1). Ils reçurent, outre une somme assez ronde, deux bagues en pierreries de la part du Prince héréditaire (2).

Mademoiselle Saint-James, ancienne pensionnaire de notre théâtre, se rendant à Paris et passant par notre ville, joua, le 1er mars, dans *les Trois Sultanes* (Délia) et *les Prétendus* (Julie).

Du 5 mars au 14 avril, Victor, du Théâtre-Français, donna onze représentations. Il parut, le premier jour, dans *Zaïre* de Voltaire. Il ne nous semble pas hors de propos de donner l'appréciation du talent de ce tragédien, telle qu'elle parut après cette soirée (3) :

« La représentation de la tragédie de *Zaïre* avait attiré au Théâtre-Royal un nombreux « concours de spectateurs; l'affluence était telle qu'un assez grand nombre de personnes « n'ont pu pénétrer dans la salle M. *Victor* a déployé, dans le rôle d'*Orosmane*, une rare « flexibilité de talent : il a saisi toutes les nuances de sensibilité, de noblesse et de fierté de ce « beau caractère. M. *Victor*, qui réunit à un physique avantageux, un bel organe et une « grande intelligence, a rappelé souvent aux vieux connaisseurs qui ont admiré tant de fois « le *superbe* Larive sur notre scène, cet acteur qui, depuis sa retraite du théâtre, n'a jamais « été remplacé dans les rôles d'*Orosmane*, de *Tancrède*, de *Mahomet*, de *Gustave* et de « *Philoctète*. M. Victor, en marchant sur les traces de son modèle, le fera peut-être oublier « un jour. »

Au sujet de Larive, on rapporte un fait assez singulier. Le célèbre artiste excellait, parait-il, dans le rôle de *Bayard* de la tragédie *Gaston et Bayard* de De Belloy. En 1789, à l'une des représentations de cette pièce au Théâtre-Français de Paris, un descendant du célèbre guerrier, enthousiasmé du jeu de Larive, lui fit présent d'une chaine d'or que Bayard portait habituellement. Le tragédien la donna, peu de temps après, au marquis de la Fayette, commandant de la garde nationale parisienne. On ignore ce qu'elle est devenue, à la mort de ce général (4).

Victor parut, pour la dernière fois, le 14 avril, dans le rôle d'*Œdipe* de la tragédie de ce nom.

Ce tragédien ayant joui d'une certaine réputation, est pour ainsi dire inconnu de la génération actuelle. Il est donc utile d'en dire deux mots ici :

ANTOINE-VICTOR LEREBOURS, dit VICTOR, naquit à Pontarlier, le 6 septembre 1791. D'une famille de jurisconsultes, il fit naturellement ses études de droit. Cette profession ne lui souriant pas, son père, qui ne voulait pas con-

(1) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 638, dimanche 23 mars 1817.
(2) *L'Oracle*, n° 84, mardi 25 mars 1817.
(3) *Id.* n° 71, mercredi 12 mars 1817.
(4) *Id.* n° 105, mardi 15 avril 1817.

trarier ses goûts, le fit entrer à Paris, au ministère des finances. Mais là, ses inclinations véritables se firent jour, et il se présenta, en 1813, aux examens du Conservatoire, où il fut admis. Son père ne l'entendait pas ainsi. Il le fit rayer du tableau des élèves, et l'enrôla dans la garde d'honneur. Il assista aux désastreuses campagnes de Dresde et de Leipzick, sans avoir une égratignure. Revenu à Paris, en 1814, il se présenta, de nouveau, au Conservatoire où il obtint le second prix de tragédie. Le 13 septembre 1816, il débuta, avec un succès éclatant, à la Comédie-Française, par le rôle d'*Oreste* dans *Andromaque*. Il se fit alors nommer simplement VICTOR. On ne l'admit au nombre des pensionnaires que pour l'année suivante. En attendant il alla s'exercer sur d'autres scènes, et c'est ainsi que nous avons pu le posséder sur la nôtre. Le 25 septembre 1817, il retourna à la Comédie-Française. Nous ne pouvons le suivre dans tous les démêlés qu'il eut avec le comité de ce dernier théâtre; ces faits n'appartiennent pas à notre histoire dramatique. Au reste, nous aurons occasion d'en reparler plus loin, car il reparut sur la scène de la Monnaie. VICTOR LEREBOURS mourut à Neuilly-sur-Seine, le 16 juin 1864, dans un état de médiocrité voisin de la misère (1).

Une lettre, en date du 1er février 1817, relative à son arrivée à Bruxelles, a passé, en 1854, dans une vente d'autographes d'acteurs, d'auteurs et de compositeurs dramatiques (2). Il y demande en avance ses frais de route et l'époque à laquelle il doit partir.

Le 17 mars, on produisit à la scène un opéra en 5 actes de Grétry, qui n'avait pas encore été joué à Bruxelles : *Elisca, ou l'amour maternel*. Il avait paru, le 1er janvier 1799, au théâtre de l'Opéra-Comique de Paris, sous le titre d'*Elisca, ou l'habitante de Madagascar*. Il réussit et les artistes rivalisèrent de zèle ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant (3) :

« Le Théâtre-Royal a donné hier (17 mars 1817) la première représentation d'*Eliska, ou « l'amour maternel*. Cette pièce, si vivement désirée par les amateurs, a rempli agréable- « ment leur attente. On a reconnu dans la musique, d'un genre tout-à-fait neuf, la touche « fraiche, gracieuse et originale qui caractérise les belles productions de notre célèbre com- « patriote Grétry. On doit dire, à la louange des acteurs, qu'ils ont exécuté leur rôle avec « une chaleur et une intelligence qui leur ont mérité de vifs applaudissements. La salle était « pleine, et le plus vif intérêt semblait animer tous les spectateurs »

Madame Foulquier, première chanteuse du théâtre de Nantes, passant par Bruxelles, y donna quatre représentations dont la première eut lieu le

---

(1) De Manne et Ménétrier. *Galerie historique de la Comédie-Française*. Lyon, Scheuring, 1876. In-8°. PP. 65-76.

(2) *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes d'acteurs, auteurs et compositeurs dramatiques français, anglais, italiens, etc., etc.*, provenant du cabinet de M. H***, dont la vente aura lieu le jeudi 2 mars 1854.... *Paris. Lefebvre*, 1854. In-8°. P. 163.

(3) *L'Oracle*, n° 78, mardi 19 mars 1817.

16 avril. Elle joua *la Fausse Magie* (Lucette) et *le Nouveau Seigneur du Village* (Babet). Elle partit ensuite pour Amsterdam.

Pendant que la salle de la Monnaie donnait asile à tous ces artistes de mérite, le Théâtre du Parc ne fut guère occupé qu'accidentellement.

Au mois de juin 1816, des jongleurs indiens y parurent et donnèrent plusieurs représentations qui ne furent guère suivies, malgré les réclames dont avait été précédée leur arrivée.

En outre, les sociétés dramatiques s'y produisirent plusieurs fois. Ainsi, lors des fêtes du mariage du Prince d'Orange, la société *Lyri-dramatique* offrit à la Famille Royale un spectacle dans lequel fut jouée une pièce de circonstance : *le Fermier belge, ou le mariage par concours*, dont les paroles étaient de Philippe Lesbroussart et la musique de Mees (1). On nous en a conservé la relation que nous nous empressons de transcrire ici (2) :

« L. M le roi et la reine, L. A. R. et I. le prince et la princesse d'Orange, S. A. R. le « prince Frédéric, et S. A. I le grand-duc Nicolas, le prince Gortschakoff et le prince Ber- « nard de Saxe-Weimar, ont assisté hier (9 novembre 1816) à la représentation extraordi- « naire offerte à L. M. et à L. A. R. et I. par la société *Lyri-dramatique*, au Théâtre du « Parc. La salle était décorée et éclairée en bougies; toutes les loges et un amphithéâtre pra- « tiqué au parquet étaient garnis d'un nombre considérable de dames, dans tout l'éclat de « la parure, ce qui offrait un coup-d'œil ravissant. Lorsque L. M. et les princes sont entrés « dans les loges qui leur étaient destinées, les acclamations se sont longtems prolongées. « Après la première pièce, on a joué l'opéra nouveau intitulé : *le Fermier belge*, dont les « paroles sont d'un littérateur de cette ville, et la musique de M. Mees. Le théâtre offrait « l'aspect d'un jardin sur les bords du canal, ayant le palais de Laeken en perspective dans « le fond. Ce jardin était orné de guirlandes, de festons et d'orangers. Sur la gauche était un « piédestal, surmonté d'un écusson entouré de lauriers, et portant le chiffre aux initiales de « L. A R. et I. Toutes les allusions qu'a offertes la pièce ont été saisies et applaudies avec « transport. Un charmant couplet, qui peint les vertus et les grâces de l'auguste épouse du « prince royal, a été redemandé et repété au bruit des applaudissemens les plus unanimes.

« Les amateurs qui ont joué cette pièce paraissaient s'être identifiés au sujet : tous les « rôles ont été rendus avec une extrême intelligence et un ensemble parfait Le spectacle « s'est terminé à dix heures et un quart. En partant, S. M. le roi a embrassé S. A. I. la « princesse, et S. A. R. le prince d'Orange a embrassé son auguste mère. Cette scène atten- « drissante a pénétré toute l'assemblée : les applaudissemens n'ont cessé qu'après le départ « de toute la famille royale. Cette belle soirée laissera un profond souvenir parmi tous ceux « qui ont été assez heureux pour y prendre part. »

Cette société dramatique possédait d'excellents amateurs. Les meilleures familles de Bruxelles y avaient des représentants. Au reste, nous aurons occasion d'en reparler.

Enfin, pour en finir avec le Théâtre du Parc, citons encore les deux séances de déclamation qu'y donna Monsieur Devilliers, le 3 août et le 29 novembre 1816. Dans la première, outre des morceaux tirés de différentes pièces de

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Oracle*, n° 316, lundi 11 novembre 1816.

théâtre, il récita : *la Journée de Waterloo*, cantate en l'honneur des Belges, par Ph. Lesbroussart, qui venait de remporter le prix au concours de poésie ouvert, cette année, à Gand.

Le roi Guillaume Ier, qui accordait si largement sa protection à notre théâtre, comprit la nécessité de reconstruire la salle et de doter la ville d'un monument digne d'elle. Il fit donc reprendre les études commencées précédemment et confia à l'architecte français Damesme l'exécution du plan définitivement adopté.

Nous avons dit plus haut que, sous le gouvernement autrichien, un projet avait été élaboré par l'architecte de Wailly, mais que les deux invasions françaises en avaient empêché l'exécution (1). De plus, pendant l'occupation du pays par l'Empereur Napoléon Ier, on avait mis sérieusement l'idée en avant mais également les guerres en avaient retardé les travaux (2). Maintenant nous allons en voir la réalisation complète.

L'architecte Damesme reprit les projets primitifs. Sur l'emplacement de l'ancien couvent des dominicains, c'est-à-dire celui qu'avait choisi de Wailly, le premier coup de pioche fut donné le 9 mars 1817 (3). On comptait terminer au mois d'octobre de l'année suivante. Les dépenses générales étaient estimées à 600,000 francs, y compris l'achat de l'ancienne salle. Le nouvel édifice s'éleva sur les terrains situés immédiatement derrière le théâtre construit par Bombarda, dont nous avons donné la description dans un chapitre précédent (4).

La construction marcha rapidement et le gros-œuvre fut terminé en moins d'un an, c'est ce que nous donne à entendre l'extrait suivant (5) :

« Les travaux de la nouvelle salle de spectacle avancent avec rapidité, et tout fait espérer « que l'on pourra y jouer vers la fin de l'été. Il vient d'arriver ici de Paris un machiniste et « des peintres-décorateurs, pour travailler aux embellissemens de cette salle, qui sera l'un « des plus beaux monumens de notre ville. »

Or, comme les peintures et les machines ne s'exécutent que lorsque la maconnerie est achevée, il en ressort qu'à la fin de février 1818, elle était presque terminée.

L'année théâtrale 1816-1817 a donc présenté assez d'intérêt. La troupe se renforça d'artistes distingués et des comédiens de grand mérite vinrent se produire chez nous. Le roi des Pays-Bas ayant pris sous son égide la direction du théâtre, il devait nécessairement y apporter un sérieux appui. Grâce à cette haute protection, nous allons voir combien ces quinze années furent

---

(1) Voir chapitres IX et XII.
(2) Voir chapitre XIII.
(3) *L'Oracle*, n° 67, samedi 8 mars 1817.
(4) Tome I, chap. V, p. 80.
(5) *L'Oracle*, n° 48, mardi 17 février 1818.

brillantes. Passons aux événements dramatiques de 1817-1818, en donnant d'abord le tableau de la troupe :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre. — MASSIN, jeunes premiers. — CORIOLIS, première basse-taille. — PAULIN, premier comique. — VALMORE, premiers rôles. — DELOS, seconde haute-contre. — AUGUSTE, première basse-taille. — PERCEVAL, Crispin, Trial. — DUBREUIL, pères nobles. — LINSEL, Crispins, Trial. — MARCHAND, troisième rôle. — DARBOVILLE, Martin. — RAMBERT, deuxième basse-taille. — LEMOIGNE, troisième amoureux. — BORDES, rôles de convenance. — FOLLEVILLE, pères nobles.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CAZOT, première chanteuse à roulades. — DESBORDES-VALMORE, premiers rôles. — CLARICE LIEDET, première soubrette. — MONTANO, seconde soubrette. — ROUSSELOIS, caractères, duègnes. — LINSEL-MOSSO, mères nobles. — TERNAUX *aîné*, seconde chanteuse. — TERNAUX (*Adelaïde*), rôles de convenance. — BETZY LINSEL, FANNY LINSEL, rôles d'enfants.

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

HUS, maître de ballets. — JACOTIN, premier danseur. — OUDART, premier danseur. — CALAIS, danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CAROLINE SOISSONS, première danseuse. — ADELINE, seconde danseuse. — FELTMANN, mime. — SARRETTE, troisième danseuse.

Dix figurants. Dix figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

CH. BORREMANS, maître de musique. — J. BORREMANS, sous-chef.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

MM. DUBUS, régisseur.
EUGÈNE HUS, second régisseur.

C'est de cette année que date l'organisation définitive du ballet. A partir de ce moment, il entra toujours dans la composition de la troupe.

Les trois administrateurs que nous avons nommés ci-dessus, continuèrent la gestion. On ouvrit le 20 avril 1817. Saint-Ernest, premier débutant, fut malheureux; le 30, il parut dans *Adolphe et Clara,* (Adolphe) et *Une heure de mariage* (Germeuil). Il fut sifflé à son second début.

A dater du 1er mai, Saint-Félix, acteur du Théâtre des Variétés de Paris, donna une série de six représentations.

Ensuite, le 6 et le 10 du même mois, eurent lieu les débuts de Rambert, seconde basse-taille et de Mademoiselle Montano. Le premier dans *Arthur* de la *Belle Arsène*, et la seconde dans *les Prétendus* (Marton) et *les Deux Jaloux* (Fanchette).

Le 17 mai suivant, parut pour la première fois Valmore, dans le rôle de *Dorante* du *Menteur*. Il joua ensuite *Hippolite* dans *Phèdre* (20 mai) et *Tom Jones*, dans *Tom Jones à Londres* (22 mai).

François-Prosper Lanchantin dit Valmore, naquit à Rouen le 18 octobre 1793. Il jouait les premiers rôles dans la comédie. A peine arrivé à Bruxelles, il épousa mademoiselle Marceline-Félicité-Josèphe Desbordes, dont nous avons parlé plus haut, lors de sa première apparition sur notre scène (1). Celle-ci, née à Douai, le 20 juin 1786, mourut à Paris le 23 juillet 1859. Valmore fut directeur du Théâtre de la Monnaie, en 1846, avec Charles Hanssens et Van Caneghem (2). Ce respectable vieillard, un véritable érudit, habite actuellement Paris. Il n'a qu'un fils, Hippolyte Desbordes-Valmore, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique de France (3).

Ces détails sont fort peu connus et il était nécessaire de les donner ici pour bien faire connaître ces intéressantes personnalités.

Une représentation curieuse eut lieu le mercredi 11 juin, au bénéfice de la petite Betzi Linsel, fille du comédien de ce nom. Elle se composait du *Déserteur*, ballet en 3 actes de d'Auberval, de *Fanfan et Colas*, comédie en un acte de madame de Beaunoir, et du *Petit Chaperon rouge*, opéra-vaudeville en un acte de Gouget. Dans cette dernière pièce, les rôles étaient remplis par les enfants de la troupe : le petit Bordes (*Derville*), Betzi Linsel (*le Chaperon rouge*) et Fanni Linsel (*Mère Grand*). Ils y dansèrent un pas de deux et une allemande.

Marie Peguchet, dite Betzy Linsel, naquit à Lyon, le 29 novembre 1807. Elle épousa à Bruxelles, le 10 mai 1825, le chanteur Louis-Michel Jannin (né à Paris, le 9 mars 1801), également attaché au Théâtre de la Monnaie (4).

Françoise Peguchet, dite Fanny Linsel, était née à Lyon le 3 octobre 1804. Elle mourut à Molenbeek-Saint-Jean, faubourg de Bruxelles, le 6 juillet 1830. Nous la trouverons en qualité de première chanteuse à Anvers (1827) et à Bruxelles (1828). Le 3 octobre 1822, elle avait épousé, dans cette dernière ville, le ténor Delos, dont il va être question (5).

Comme on le voit, la famille Linsel occupait une place importante dans le personnel de notre théâtre.

---

(1) Voir chapitre XIII.
(2) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1847.
(3-4-5) Id. *L'Opéra à Bruxelles.*

Ferdinand, premier danseur du Grand-Opéra de Paris, vint, à dater du 15 juin, donner sept représentations.

Le 6 août, début de mademoiselle Landier, dans le rôle de *Colombine* du *Tableau parlant* et celui de *Fulbert* du *Petit Matelot.*

Ce fut à ce moment que les trois administrateurs, le comte Cornet de Grez, le comte Vanderdilft et l'avocat Deswert aîné pour feu le baron d'Overschie de Neerische, renoncèrent au privilège que leur avait accordé le roi des Pays-Bas. Nous reproduisons ici l'article qui parut à cette occasion et qui renferme des renseignements précieux (1) :

« *De Bruxelles, le* 7 *août* 1817. — La société qui, pendant les quinze dernières années, a « dirigé notre théâtre, vient de renoncer au privilége que S. M. lui avait accordé. Les pertes « essuyées pendant cette période de temps, motivent, paraît-il, cette renonciation Quoique « cette société n'ait pas toujours répondu à ce qu'on pouvait attendre d'elle, il est juste « d'avouer cependant qu'elle a quelque droit à notre reconnaissance ; nous lui devons depuis « quinze ans une troupe permanente qu'elle n'a conservée qu'au prix de sacrifices que la « fortune des actionnaires permettait, mais que des directeurs ordinaires n'auraient pu « soutenir. S. M. qui, dès l'année dernière, avait permis que le théâtre de Bruxelles prît le « titre de THÉATRE ROYAL, et les comédiens celui de COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI, a chargé « une commission, présidée par le maréchal de la Cour, de recevoir les soumissions qui « seront faites pour obtenir le privilége de la direction du Théâtre Royal. Si cette commis-« sion ne juge pas convenable d'admettre quelqu'une de ces soumissions, elle dirigera par « elle-même, à dater du 20 avril 1818, l'administration de ce théâtre, et dans ce cas, « les bénéfices seront partagés entre les artistes au *prorata* et en sus de leurs appointemens « ordinaires ; ces dispositions ont été réglées par S. M. dans un arrêté spécial, qui donne de « plus à la commission royale les pouvoirs nécessaires pour contracter dès à présent des « engagemens avec les artistes. Les lumières et le goût des membres de cette commission « sont connus et offrent une garantie suffisante des soins qu'ils prendront pour s'acquitter « dignement d'une mission qui intéresse si vivement nos plaisirs. Nous pouvons donc « espérer de voir bientôt le Théâtre de Bruxelles reprendre l'éclat et la réputation dont il « brillait autrefois. »

Évidemment, nous devons une grande reconnaissance aux citoyens qui se sont ainsi dévoués à nos plaisirs depuis le commencement du siècle et qui n'en ont retiré qu'ennuis et perte d'argent considérable. Il est de toute justice que leurs noms soient conservés dans notre histoire littéraire et nous n'avons fait qu'accomplir un devoir en leur donnant ici la place à laquelle ils ont tant de titres. L'année théâtrale 1817-1818, se termina sous leur gestion ; nous allons relater les principaux faits qui en marquèrent la fin.

Le 21 août, début de Delos, première haute-contre dans le rôle de *Blaise* de *Blaise et Babet.*

NARCISSE-DÉSIRÉ DELOS naquit à Lille le 1er janvier 1788, et mourut à Bruxelles, le 5 décembre 1872. Après avoir paru sur plusieurs scènes de province, il aborda la nôtre où il séjourna jusqu'en 1827. Ayant perdu sa voix,

(1) *L'Oracle*, n° 220, vendredi 8 août 1817.

il quitta le théâtre. Obligé, pour vivre, d'accepter un modeste emploi, il vécut ainsi misérablement pendant plusieurs années, quand, enfin, la bienfaisance publique lui ouvrit un refuge où il termina sa carrière (1).

A dater du 25 août, treize représentations de Madame Gavaudan, la célèbre chanteuse de l'Opéra-Comique de Paris. Elle passa en revue les principaux rôles de son riche répertoire.

Le roi de Prusse voyageant incognito sous le nom de *comte de Ruppin*, arriva, le 6 septembre, avec son fils. Le lendemain, il assista au spectacle avec toute la Famille Royale des Pays-Bas. Ces souverains reçurent le plus sympathique accueil. Ils quittèrent Bruxelles, le 9 (2).

On nous a conservé la relation de cette représentation, que nous transcrivons ici, à cause de certains détails qui demandent à ne pas demeurer dans l'oubli (3) :

« Hier (7 septembre), LL. MM. le roi et la reine, accompagnés de S. M. le roi de Prusse, « voyageant sous le nom de COMTE DE RUPPIN, et arrivé la veille au palais de Laeken, se sont « rendus au spectacle, où sont arrivés successivement LL. AA. RR. le prince et la princesse « d'Orange, le prince Frédéric des Pays-Bas et le prince royal de Prusse. Tous ces illustres « personnages ont été accueillis par des applaudissements vifs et prolongés. Dans *le Roi et « le Fermier*, M. Darboville, qui remplissait le rôle de *Richard*, s'étant tourné vers la loge « de LL. MM., à l'instant où il porte à son hôte la santé du roi, cette allusion a été saisie « avec enthousiasme, et le public a fait répéter ces mots, qui ont été suivis d'acclamations « redoublées. »

Quelques jours après, le 24 septembre, vint Madame Thérèse Genetti, danseuse italienne. Elle se produisit cinq fois.

Une jeune élève du Conservatoire de Paris, mademoiselle Auguste, n'ayant jamais paru sur aucune scène, débuta le 2 octobre, dans *Blaise et Babet*, rôle de *Babet*.

Un chanteur italien, Lauro Prosperini, donna un concert, le 5 octobre suivant. Il se fit entendre dans un intermède.

Le 23 octobre, Joanny, de la Comédie-Française, ouvrit le cours de ses représentations, qu'il clôtura le 11 décembre. Il donna, le premier jour, la tragédie de *Coriolan*, de La Harpe. La Reine, le Prince et la Princesse d'Orange honorèrent le spectacle de leur présence.

Quelques jours après, le 27, la Famille Royale se montra encore au théâtre pour y voir Joanny dans *Othello*. Ce tragédien y fut très remarquable. Voici l'appréciation que l'on donna alors de son talent (4) :

« .. Cet acteur a eu de très-beaux momens, et plus d'une fois il a été couvert d'applau- « dissemens mérités. C'est sur-tout lorsqu'il a débité les vers suivans, avec la plus noble « expression, qu'il a électrisé l'assemblée :

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*
(2) *L'Oracle*, n° 252, mardi 9 septembre 1817.
(3) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 808, mardi 9 septembre 1817.
(4) *L'Oracle*, n° 302, mercredi 29 octobre 1817.

« Un soldat parvenu ? Ce mot de l'insolence,
« Ce mot m'oblige au moins à la reconnaissance
« Oui, grâce à leurs dédains, de moi seul soutenu,
« J'ai mérité ce nom de soldat parvenu.
« Ils n'ont pas, tous ces grands, manqué d'intelligence,
« En consacrant entre eux les droits de la naissance.
« Comme ils sont tout par elle, elle est tout à leurs yeux,
« Que leur resterait-il, s'ils n'avaient pas d'aïeux ? »

Le Prince d'Orange assistait alors fréquemment au spectacle. Lors de son départ pour la Hollande, le 12 décembre, il fit remettre à Joanny, un rouleau de cinquante pièces de vingt francs, comme marque du plaisir qu'il lui avait fait éprouver (1).

Nous devons donner ici les deux lettres suivantes qui, faisant grand honneur à ce célèbre tragédien, ne peuvent demeurer dans l'oubli. Il s'agit d'un acte de bienfaisance qu'il a posé lors de son séjour à Bruxelles. Les voici (2) :

« Bruxelles, le 7 décembre 1817.

« *Les membres composant l'administration de l'établissement*
« *de charité de* SAINTE-GERTRUDE, à M. JOANNY.

« Monsieur, rendant justice à vos sentimens, nous osons nous flatter que vous imiterez « le bel exemple des célèbres acteurs qui ont, à différentes époques, embelli notre scène, en « terminant, comme eux, vos représentations, par en donner une en faveur et au bénéfice « des établissemens de *Sainte-Gertrude* et des *Ursulines*. Une âme qui sait rendre, avec « autant de force que de vérité les sentimens les plus élevés, doit indubitablement être douée « de vertu et goûter un plaisir pur en faisant une bonne action. Hé ! monsieur ! quelle plus « louable action que celle de secourir la vieillesse malheureuse ? Les deux établissemens pour « lesquels nous réclamons votre bienfaisance, fondés depuis près de vingt ans, et n'ayant « absolument d'autre revenu que le fruit de la commisération publique, sont néanmoins « parvenus à recueillir jusqu'au nombre d'environ 400 vieillards indigens des deux sexes, qui, « sans ces véritables asiles du malheur et non de la fainéantise, seraient peut-être morts de « misère. La cherté excessive de toutes les denrées de première nécessité, qui accable depuis « deux ans la triste humanité, nous oblige plus que jamais de solliciter la bienfaisance des « cœurs compâtissans en faveur des établissemens dont les soins nous sont confiés. Pleins « de confiance dans votre philantropie, nous vous prions d'agréer l'assurance de la considé- « ration distinguée de ceux qui ont l'honneur d'être, Monsieur, vos très-humbles et très- « affectionnés serviteurs.

« MICHIELS DE HEYN, REYSERMANS, VAN GELDER, VERSPECHT, WINKELMANS. »

La réponse ne se fit pas attendre : elle fut telle qu'on la désirait :

« *A MM. les membres composant l'administration de charité de* SAINTE-GERTRUDE,

« Messieurs, en m'offrant de m'associer à vos bienfaits, c'est m'honorer et m'obliger en même « temps. Je vais m'absenter pour trois ou quatre semaines ; mais à mon retour je dois jouer

(1) *L'Oracle*, n° 349, lundi 15 décembre 1817.
(2) *Id.* n° 15, jeudi 15 janvier 1818.

« à Bruxelles. Je m'empresserai alors de me rendre à votre invitation, et vous propose, à cet « effet, *Cinna ou la Clémence d'Auguste*. Je vous offrirais un plus bel ouvrage, si je con- « naissais un chef-d'œuvre au-dessus de celui-là. Je suis, Messieurs, avec l'estime la plus « profonde et la mieux méritée, votre humble et dévoué serviteur.

« Bruxelles, le 11 décembre 1817.

« JOANNY. »

Nous tenons à enregistrer de pareils actes de bienfaisance qui démontrent, une fois de plus, le cœur compatissant des artistes. Joanny termina le cours de ses succès, le 11 décembre 1817, par *Gaston et Bayard*, tragédie de Du-Belloy. Il partit ensuite pour la Hollande. Nous allons bientôt le revoir.

A dater du 18 octobre, madame Giacomelli, première chanteuse (1), donna trois représentations. Elle joua : *Aline, reine de Golconde*. — *Le Billet de loterie*. — *Le Rossignol*. — *Gulnare*. Elle mourut peu après, en 1819.

Le danseur Oudart composa deux ballets qui virent le jour pour la première fois, à Bruxelles : *la Corbeille aux bouquets, ou la Fête de Mars*, divertissement allégorique (5 décembre), et *Zélima ou la Belle Esclave*, ballet pantomime en 2 actes (23 décembre).

A la seconde représentation de la *Corbeille aux bouquets*, le 7 décembre, le jeune Hauman, âgé de dix ans, élève de Snel, exécuta, entre les deux pièces, un air varié pour violon de la composition de M. Baillot.

Armand, ex-artiste du Théâtre des Variétés de Paris, et Mairet, ancien acteur de celui de Bordeaux, parurent dès le 24 décembre. Ils jouèrent neuf fois et donnèrent les pièces suivantes :

Cadet-Roussel barbier à la fontaine des innocens, comédie en un acte d'Aude (24 décembre 1817 et 13 janvier 1818). — *Le Désespoir de Jocrisse*, comédie en deux actes de Dorvigny (24 décembre 1817). — *Les Trois Fanchons, ou cela ne finira pas*, vaudeville en un acte de Bonel et Jaure (31 décembre 1817, 6 et 26 janvier 1818). — *Le Suicide de Falaise*, comédie en un acte de Martainville (31 décembre 1817). — *Le Duel de Jocrisse*, comédie en un acte de Dorvigny (2 janvier 1818). — *Je fais mes farces*, vaudeville en un acte de Désaugiers, Gentil et Brazier (2 janvier 1818). — *Les Deux Grenadiers, ou les quiproquos*, comédie en trois actes de Patrat (6 et 16 janvier 1818). — *Fagotin, ou l'espiègle de l'isle Louvier*, vaudeville en un acte de G. Duval (13 et 23 janvier 1818). — *La Grange-Chancel, ou le Valet dans l'embarras*, vaudeville en un acte, de Sewrin (16 janvier 1818). — *La Petite Cendrillon, ou la Chatte merveilleuse*, vaudeville en un acte de Désaugiers et Gentil (21 janvier 1818). — *Cadet-Roussel misantrope et Manon repentante*, comédie en un acte de Hapdé (21 et 26 janvier 1818). — *L'Enrolement supposé*, comédie en un acte de Guillemain (23 janvier 1818). — *Jocrisse suicide*, comédie en un acte de Dorvigny (23 janvier 1818).

---

(1) Voir sa notice dans : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, T. III, p. 477.

Le 4 janvier 1818, première représentation d'une pièce indigène : *le Jeune Satyrique,* comédie en trois actes et en vers de M. Roucher (1). En voici la distribution :

Emile (le satyrique), M. VALMORE. — *Le comte de Valmont,* M. FOLLEVILLE. — *Le marquis de Choisy,* M. MARCHAND. — *Damis,* poète, M. PERCEVAL. — *Victor,* valet d'*Emile,* M. PAULIN. — *Julie,* fille de *M. Valmont,* Mme VALMORE. — *Mme Granville,* sœur de *M. Valmont,* Mlle LINSEL.

Le champ était ouvert aux œuvres du terroir. Quelques jours après, le 19, nous en voyons paraître une nouvelle : *la Fête des Dames, ou la Journée du 19 janvier* (2), comédie lyrique historique en un acte, d'Eugène Hus, « dédiée aux dames de Bruxelles ». Presque tous les artistes y parurent ; malgré une réussite complète, elle ne fut jouée que cette fois-là.

Le 21 janvier, rentrée de madame Bouzigue, dans *Adolphe et Clara* (Clara) et *le Diable à quatre* (Margot). Cette actrice qui avait déjà séjourné longtemps parmi nous (3), fut accueillie avec grande faveur.

De retour de Hollande, Joanny donna encore sept représentations. La première eut lieu le 29 janvier. Il y joua, dans *les Templiers* de Raynouard, le rôle du *Grand-Maitre.* Le 6 février suivant, il remplit la promesse qu'il avait faite aux administrateurs de l'hospice de Sainte-Gertrude, qui lui adressèrent la lettre de remerciments suivante (4) :

« *L'Administrateur-secrétaire de l'établissement de charité de* SAINTE-GERTRUDE,
« *à MM. les Membres composant l'administration du Théâtre-Royal.*

« Messieurs, si l'acte de bienfaisance que vient de consacrer à la vieillesse indigente, « M. JOANNY, honore son bon cœur, il n'honore pas moins les administrateurs philanthropes « qui ont donné leur assentiment à cette louable action. Recevez-en, Messieurs, par mon « organe, les sincères remercimens des administrateurs des deux établissemens, et veuillez « croire que les vieillards confiés à leurs soins ne cesseront d'adresser leurs humbles prières « au Tout-Puissant, afin qu'il daigne vous conserver longtemps des jours heureux et pros- « pères.

« Agréez l'assurance des sentimens respectueux de celui qui a l'honneur d'être, Messieurs, « votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Bruxelles, le 7 février 1818.

« MICHIELS DE HEYN. »

Le 9 mars, première représentation d'un nouveau ballet en un acte de Eugène Hus : *le Nid d'amours, ou les amours vengés* (5). C'était la quatrième production qu'il donnait à notre scène.

Lays, du Grand-Opéra de Paris, se produisit chez nous pour la seconde fois. On se rappellera qu'en 1792, lors de la première invasion française, il

(1-2) Voir la Bibliographie.
(3) Voir chapitre XIII.
(4) *L'Oracle,* n° 40, lundi 9 février 1818.
(5) Voir la Bibliographie.

vint à Bruxelles, sous l'égide du gouvernement républicain (1). Il parut le 3 avril 1818 dans *Anacréon*. Quelques jours après, il joua *Panurge dans l'isle des lanternes*, puis *Aristippe*; *La Dandinière* des *Prétendus*; *le Bailli* du *Rossignol*; *David* dans *Saül* et, enfin, *Thésée* dans *Œdipe à Colonne*. Malgré son grand âge (Lays avait débuté en 1780), il parvenait encore à captiver le spectateur, témoin cette appréciation faite au moment de cette nouvelle apparition (2) :

« *M. Lays*, que l'on annonce comme première basse-taille du Grand-Opéra de Paris, « mais à qui la qualification de *son premier chanteur* paraîtrait convenir bien mieux, « a paru sur notre théâtre dans les rôles d'*Anacréon* et de *Panurge*. Rien de parfait comme « le chant de cet artiste, surtout dans le rôle d'*Anacréon*; il transporte le spectateur et « enlève tous les suffrages.... »

Coriolis, qui faisait partie de la troupe depuis longtemps, prit sa retraite un peu avant la fin de l'année théâtrale. Il donna, à cette occasion, une soirée musicale dans la salle du Grand-Concert Plusieurs artistes du théâtre lui prêtèrent leur concours : *Delos*, *Monnier*, mesdames *Rousselois*, *Ternaux* et *Bousigue*; ainsi que *Cardon*, flûtiste, *Snel*, violoniste, *Alfred Lemaire*, harpiste, et *Moris*, professeur de chant.

Enfin, le 19 avril, eut lieu le bénéfice de retraite de Paulin, après quatorze ans de service à notre théâtre.

Le lendemain, les trois actionnaires quittèrent définitivement la gestion qu'ils avaient prise, au nombre de vingt-cinq, le 8 février 1801. Gavaudan fut nommé directeur-gérant sous la surveillance de la Commission royale.

Avec la gestion des actionnaires, se terminait également la régie de Dubus. Celui-ci voulut se maintenir dans ces fonctions, mais il ne put y parvenir. Il eut même, à cet égard, l'appui de la presse qui lui prêta un concours dévoué en faisant de lui un éloge mérité, en ces termes (3) :

« .... La régie de ce théâtre, si vicieuse depuis quelques années, a été conduite, depuis « près de trois mois que M. Dubus en est chargé, avec une intelligence et un zèle qu'on ne « saurait trop louer. Il manquait à la troupe une artiste pour l'emploi des corsets et « Gavaudan : en dix jours il en trouve une, tandis que son prédécesseur, sous la régie « duquel ont été engagés MM. Bordes, Rambert, Saint-Ernest, Mlles Landier et Auguste, « et présentés de nouveau Armand, Mairet, Saint-Félix, Brochard fils, etc., n'avait pu en « trouver une en dix mois; et celle qu'il engage est madame Bouzigue, la plus chérie du « public et surtout de nos dames, et dont le nouveau départ va causer encore des regrets. « Depuis le 17 janvier, il a remis au théâtre dix-neuf bons ouvrages; il a monté six nou- « veautés et trois autres sont en répétition. Le répertoire de l'opéra même n'a jamais été « plus varié, surtout eu égard à une maladie de sept semaines de M Desfossés, une de quatre « semaines de Mlle Ternaux, deux absences de M. D'Arboville et la nullité de Mlle Landier.

« L'administration actuelle du théâtre de cette ville cesse le 20 du courant (avril 1818); « la nouvelle, dont M. Gavaudan est nommé par S. M., *directeur-gérant*, sous la surveil-

---

(1) Voir Chapitre XII.
(2-3) L'*Oracle*, n° 99, jeudi 9 avril 1818.

« lance de la commission royale, commencera, dit-on, dès le lendemain. Puissent les talens
« et le zèle de M. Gavaudan nous ménager une administration aussi longue, aussi soignée,
« autant dans l'intérêt de nos concitoyens que l'a été, en général, depuis dix-neuf ans, celle
« de MM. les administrateurs actuels qui, dans les circonstances les plus déplorables, l'ont
« soutenue par les plus grands sacrifices. On pense généralement qu'on pourrait espérer ce
« résultat si la commission royale unissait aux talens de M. Gavaudan, comme *directeur-*
« *gérant*, ceux de M Dubus, comme *régisseur;* ces deux hommes ont leur mérite bien
« reconnu et s'entendraient sans doute fort bien : les intérêts de l'administration et les plai-
« sirs du public y gagneraient également... »

Cet article évidemment inspiré et peut-être écrit par Dubus, n'eut pas le résultat qu'on en attendait : son mandat ne fut pas renouvelé.

Peu ou plutôt presque pas de renseignements sur le Théâtre du Parc. Il ne fut pour ainsi dire pas occupé pendant l'année 1817-1818. Des sociétés dramatiques y produisaient leurs amateurs et nous avons, à ce sujet, des détails sur l'une de leurs représentations, détails où il est fait mention d'une personnalité bruxelloise bien connue qui vient de disparaitre. Les voici (1) :

« *De Bruxelles, le 27 avril 1817.* — Hier, la société *Lyri-Dramatique* a donné, au
« théâtre du Parc, une représentation qui a été honorée de la présence de L. A. R. et I. le
« prince et la princesse d'Orange. Ces augustes personnages ont été accueillis avec les démon-
« strations du plus vif enthousiasme. Au commencement de la seconde pièce, M. DE MARNEFFE
« a chanté de charmants couplets allégoriques, intitulés *la Rose du Nord;* ils ont été
« applaudis avec transport, et la salle a retenti des cris de *vive le prince, vive la princesse!*
« D'autres couplets, adressés au prince, et également chantés à propos, dans la dernière
« pièce, *le Tableau parlant*, ont été répétés à la demande de l'assemblée, qui, dans cette
« occasion, a prodigué au prince de nouveaux témoignages d'attachement. »

Tout le monde, à Bruxelles, a connu de Marneffe qui, à quatre-vingts ans, avait encore conservé les allures d'un homme jeune. On lui avait décerné l'épithète de : *le Beau Marneffe.*

Le prestidigitateur Comte, que nous avons déjà vu à Bruxelles, y revint au mois de juin. Il donna, le 28, une représentation devant la famille royale. Parmi ses différents tours, celui de la *Fleur d'orange* fut surtout admiré.

Un impromptu de sa façon nous dira si le poète était aussi adroit que le physicien (2) :

« Je ne suis pas Teniers, encor moins Michel-Ange ;
« Mais pour peindre en deux mots *le roi des Pays-Bas,*
« De la reine *la douceur d'ange,*
« Et *la sœur d'Alexandre,* heureux dans les combats,
« Et *le héros des Quatre-Bras,*
« Je n'ai *besoin que de la fleur d'orange.*

« *Le magicien* COMTE. »

(1) L'*Oracle*, n° 118, lundi 28 avril 1817.
(2) *Id.* n° 181, lundi 30 juin 1817.

Il donna, les 2, 3 et 13 juillet 1817, trois représentations au Théâtre du Parc. Dans la seconde, il joua : *M. de la Villardière*, grande scène de ventriloquie.

Ces faits sont très peu importants. Ils ne nous prouvent qu'une seule chose, c'est que le Parc ne possédait aucune exploitation régulière.

Il donnait fréquemment asile aux représentations d'amateurs. On cite une soirée de ce genre, au 8 mai 1817, dans laquelle ces comédiens d'occasion jouèrent *Adelaïde du Guesclin*, tragédie de Voltaire, et *M. Beaufils*, comédie de Jouy. Elle fut donnée au bénéfice de l'hospice de Sainte-Gertrude. On voit qu'ils ne reculaient pas devant la difficulté; l'on dit même qu'ils s'en tirèrent à leur honneur (1).

Revenons-en donc au Théâtre de la Monnaie placé, pour l'année 1818-1819, sous la direction de Gavaudan.

JEAN-BAPTISTE GAVAUDAN naquit à Salon, en Provence, le 8 août 1772. Il s'acquit une véritable célébrité comme acteur et comme chanteur à l'Opéra-Comique de Paris. Il n'eut point d'égal dans les rôles de *Montano*, d'*Ariodant*, de *Stéphano*. Il balança même la réputation d'Elleviou, dans *le Délire*. On l'avait appelé le TALMA DE L'OPÉRA-COMIQUE. Il donna même son nom à son emploi. GAVAUDAN mourut à Paris, le 10 mai 1840 (2).

Voici quelle était la composition de la troupe :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

MASSIN, premiers rôles. — LEMOIGNE, jeune premier. — DUBREUIL, père noble. — PERLET, premier comique. — VALMORE, premiers rôles. — FOLLEVILLE, financiers. — MARCHAND, troisièmes rôles. — PERCEVAL, second comique. — LINSEL, second comique. — FRADIER, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RIBOU, premier rôle. — DESBORDES-VALMORE, jeune première. — CLARICE, soubrette. — ROUSSELOIS, caractères. — DARBOVILLE, deuxième soubrette. — LINSEL-MOSSO, deuxièmes caractères. — LALOI, rôles de convenance.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre. — BOUSIGUE, *jeune*, deuxième haute-contre. — COUSIN FLORICOURT, deuxième haute-contre. — BERNARD, première basse-taille. — DARBOVILLE, Martin. — PERCEVAL, Laruette. — LINSEL, trial. — HUBERT, troisième basse-taille.

---

(1) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 686, samedi 10 mai 1817.
(2) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1841, p. 173.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CAZOT, première chanteuse à roulades. — LEMESLE, première chanteuse. — MICHELOT, première Dugazon. — TERNAUX *aînée*, seconde chanteuse. — ROUSSELOIS, première duègne. — LINSEL-MOSSO, deuxième duègne.

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

OUDART, premier danseur, maître de ballets — LÉON, premier danseur. — JACOTIN, deuxième danseur. — CALAIS, danseur comique. — JOSSE, deuxième danseur.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ADELINE, première danseuse. — LÉON, première danseuse. — OUDART, deuxième danseuse. — FELTMANN, mimes. — SARRETTE, troisième danseuse.

Dix figurants. Dix figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

CH. BORREMANS, maître de musique. — J. BORREMANS, sous-chef.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

La première chose à enregistrer est une représentation donnée le 29 avril, par madame Saqui et sa troupe, composée des personnages que nous avons cités plus haut.

Le 6 mai, début de mademoiselle Michelot, jeune première dugazon, dans *Adèle* du *Médecin turc*, et *le Page Olivier* de *Jean de Paris.*

Mademoiselle ZÉLIE-MARIE-THÉRÈSE MICHELOT naquit à Nancy, le 2 février 1801, et mourut à Ixelles-lez-Bruxelles, le 3 mai 1822. Cette jeune artiste avait révélé le plus gracieux talent et, dès son apparition, avait recueilli tous les suffrages. Sa fin prématurée affligea beaucoup tous les amis des arts. Elle était la sœur des frères Michelot, bien connus à Bruxelles, dont l'aîné a été professeur de notre Conservatoire (1).

Madame Lemesle, seconde fille de madame Rousselois, l'excellente duègne, débuta, le 11 mai, en qualité de première chanteuse, dans *Didon*. C'est dans ce rôle, on se le rappelle, que sa mère se produisit pour la première fois à Bruxelles.

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*

D'autres artistes se montrèrent encore dans le courant de ce mois : Édouard Lafitte, le 14, dans *les Deux Prisonniers* (Adolphe) et *Ma Tante Aurore* (Valsain); il ne réussit pas. Léon et sa femme, premiers danseurs, le 15, dans *Lucas et Laurette*. Enfin, le 31, Bernard joua le rôle d'*Œdipe* dans *Œdipe à Colonne*.

Le 10 mai, parut un arrêté royal fixant les conditions de l'emprunt à ouvrir par la ville de Bruxelles pour couvrir les frais de construction du nouveau théâtre (1). Aux termes de cet arrêté, aucun abonnement n'était accordé qu'aux conditions suivantes :

« ART. 3. Nul ne pourra obtenir la concession du droit d'abonnement d'une loge, à moins « qu'il ne souscrive l'obligation de verser dans la caisse communale, à titre de prêt, « savoir :

« *Pour une loge de huit personnes, au premier ou deuxième rang, 2000 florins.*

« *Pour une loge de huit, au troisième rang ou au rez-de-chaussée, 1000 florins.*

« *Pour une loge de huit, au quatrième rang, 500 florins.*

« Ces sommes seront versées en quatre termes égaux, au 30 juin, 31 août, 31 octobre et « 31 décembre 1818.

« Elles porteront intérêt à 4 p. 0/0 et seront remboursables, par sixièmes, au 1er décembre « de chacune des années 1819 à 1825 inclusivement. »

C'était donc un abonnement sous forme d'emprunt, qui plaçait la ville à la tête du théâtre, sous la surveillance de la Commission royale.

Les travaux de la nouvelle salle avançaient rapidement. On espérait pouvoir bientôt en faire l'inauguration, mais elle fut encore retardée par force majeure. Pour donner à ce bâtiment un cachet monumental, on commanda à Godecharles un bas-relief qui devait en décorer le fronton. Comme il ne fut jamais exécuté définitivement, que le plan seul en fut élaboré, il ne nous paraît pas inutile d'en donner ici la description (2) :

« Un génie royal descend du trône pour accueillir les muses et leur distribuer des marques « d'honneur et d'encouragement : les muses de la Comédie et de la Tragédie se présentent « les premières; suivent la Poésie lyrique, la Musique, la Danse, la Poésie héroïque appuyée « sur l'histoire; celle-ci vient de graver, sur une table d'airain, le nom de notre auguste « monarque; des génies entourent cette inscription d'une guirlande d'oranger; des trophées « d'art terminent cet angle. A l'angle opposé, on voit la Rhétorique, et la muse de l'astro- « nomie qui indique sur la sphère le signe du Lion ou les Balances. Des génies et des tro- « phées d'art terminent cet angle du tympan. Le Lion Belgique, les armoiries de la ville de « Bruxelles avec les lettres initiales S. P. Q. B , et un trophée de différens emblèmes ana- « logues à la royauté sont au pied du trône. »

Mademoiselle Mars, la célèbre actrice de la Comédie-Française, donna sa première représentation le 3 juin. Elle n'avait pas encore paru chez nous, aussi souleva-t-elle un véritable enthousiasme. Un admirateur de son superbe talent lui adressa l'acrostiche suivant (3) :

(1) Voir aux Documents.
(2) L'*Oracle*, n° 156, vendredi 5 juin 1818.
(3) *Id.* n° 159, lundi 8 juin 1818.

« Molière à ses genoux eût composé pour elle ;
« A ce rare génie elle eût dicté des lois.
« Racine pour ses vers eût envié sa voix ;
« Son sexe est à ses pieds, fier d'un si beau modèle.

« *Par un abonné.* »

Chaque fois qu'elle parut, elle eut de véritables ovations : le public ne pouvait se lasser d'applaudir. On sait qu'elle emporta *douze mille francs*, soit mille francs par soirée, puisqu'elle joua douze fois. Nos étoiles d'aujourd'hui se contenteraient difficilement de ce qu'elles appelleraient une bagatelle. Toutefois, pour l'époque, cette somme était considérable. Nous ne reproduirons pas ici toutes les pièces de vers qu'on adressa à l'inimitable artiste ; celle que nous avons citée suffira.

Les débuts continuèrent pendant le mois de juin : le 12, Hubert, troisième basse-taille, parut dans *le Sorcier* du *Diable à quatre*, et le 24, Cousin-Floricourt, deuxième haute-contre, dans *Alamir* de *Zoraïme et Zulnar*.

Un chanteur nommé Henry, « désirant se faire connaitre, » chanta le 29 juin, le rôle de *Colin* dans *le Nouveau Seigneur de village*.

Nous avons ensuite à mentionner deux concerts : le 3, de mademoiselle Borghesi, cantatrice italienne, et le 8, de C. Buttinger, Hurt, Raudenkolb, Deutz et Zaiser, artistes allemands qui exécutèrent des morceaux de violoncelle, basson, flûte et chant.

A dater du 13 juillet, mademoiselle George Weimer, connue plutôt sous le nom de *mademoiselle George*, donna neuf représentations. Elle eut quelque succès, malgré les souvenirs qu'avait laissés sa devancière, mademoiselle Mars.

A ce qu'il parait, Mademoiselle Mars n'avait pas trouvé bon de consacrer une soirée au bénéfice des indigents. Il n'en fut pas de même de mademoiselle George, ainsi qu'en font foi les deux lettres ci-dessous (1) :

« *A Messieurs les administrateurs de l'Hospice de* SAINTE-GERTRUDE.

« Bruxelles, le 31 juillet 1818.

« Messieurs, j'ai, il y a quelque temps, témoigné à M. Gavaudan le plaisir que j'éprouve-
« rais à donner une représentation au bénéfice des indigens : j'ai mille raisons pour penser
« que vous n'avez point été informés de ce désir, et je me détermine à vous apprendre que
« lundi prochain je serai bien aise de consacrer une soirée au soulagement des malheureux.
« Veuillez, Messieurs, me faire l'honneur de me répondre et de croire qu'il m'est bien doux
« de prévenir vos souhaits en vous offrant de disposer de moi, pour l'ouvrage que vous choi-
« sirez, *lundi prochain*, 3 du courant.
« J'ai l'honneur d'être, avec respect, messieurs, votre très-humble servante,

» GEORGE WEIMER. »

(1) *L'Oracle*, n° 215, lundi 3 août 1818.

« *L'Administrateur-Secrétaire de l'établissement de charité de* SAINTE-GERTRUDE,
« *à mademoiselle* GEORGE WEIMER.

« Bruxelles, le 1er août 1819.

« Pardon! mille fois pardon, estimable demoiselle! *Le désagrément que nous avions « essuyé de Mlle Mars, qui, quoiqu'emportant une douzaine de mille francs de Bruxelles, « n'avait pas trouvé dans ses vues de répondre à l'appel que nous lui avons adressé pour « la prier de vouloir donner une représentation au bénéfice de nos deux établissemens de « charité*, nous avait, votre honorable lettre nous le fait sentir, fait commettre une injustice « à votre égard.

« Nous avions pensé que les actrices célèbres de la capitale de la France ne partageaient « pas les sentiments de bienfaisance dont ses acteurs, justement estimés, nous avaient don- « nés des preuves à différentes époques, tout en embellissant notre scène. Veuillez, Made- « moiselle, en recevoir nos excuses bien sincères et croire que nous et nos compatriotes en « général, saurons apprécier votre louable et charitable action. Quant à l'ouvrage que votre « bon cœur destine au soulagement des indigens, nous devons le laisser à votre choix

« Agréez l'assurance des sentimens de gratitude et de respect de celui qui a l'honneur « d'être, mademoiselle, votre très-humble et très-affectionné serviteur,

« MICHIELS DE HEYN. »

Nous ignorons si la tragédienne avait eu connaissance du refus de mademoiselle Mars; quoi qu'il en soit, son acte généreux porte en lui-même sa louange.

Ce fut le 20 juillet 1818, que Paulin fit ses adieux au public, pour rentrer dans la vie privée. Il joua le rôle de *Crispin* du *Légataire universel*.

Cet artiste, dont le nom est si intimement lié à l'histoire du Théâtre de Bruxelles, était personnellement estimé de tous ceux qui le connaissaient. Voici les quelques lignes qui parurent, à ce sujet, au moment de son départ définitif (1) :

« PAULIN peut être considéré comme le doyen des comédiens de son emploi. Il était *depuis « cinquante-quatre ans* au théâtre, dont *quatorze* à celui de Bruxelles. Il jouait auparavant « à Bordeaux. *Ses qualités personnelles et ses longs succès justifient les regrets solennels « que lui a témoignés le public de Bruxelles.* »

Deux jours après, eut lieu un début important : celui de Perlet. Beaucoup de personnes ignorent que ce célèbre artiste, qui acquit une réputation méritée au Théâtre du Gymnase de Paris, fit partie du personnel de la Monnaie. Rien n'est plus exact pourtant; il joua, le 22 juillet, le rôle de *Scapin*, dans les *Fourberies de Scapin*. Toutefois, il ne séjourna chez nous que quelques mois.

A dater du 7 août, sept représentations de Juillet, de l'Opéra-Comique, dans ses principales créations, entr'autres dans *Alexis* (Ambroise) et *Ma Tante Aurore*. Ce chanteur avait déjà paru sur notre scène.

(1) *L'Indicateur général des spectacles*. Paris, 1819, p. 220.

Bouzigue, ancien pensionnaire de notre théâtre, débuta, dans les hautes-contres, le 7 août, dans le rôle de *Ramir* de *Cendrillon*.

Louis Nourrit, premier chanteur de l'Académie royale de musique de Paris, du 8 au 23 septembre, donna les ouvrages suivants :

Iphigénie en Aulide, de Gluck (8 septembre). — *La Vestale*, de Spontini (11 septembre). — *Le Rossignol*, de Lebrun (11 septembre). — *La Caravane du Caire*, de Grétry (13 septembre). — *Le Devin de village*, de J.-J. Rousseau (13 septembre). — *Didon*, de Piccini (15 septembre). — *Richard Cœur-de-lion*, de Grétry (15 septembre). — *Orphée et Euridice*, de Gluck (17 septembre). — *Œdipe à Colonne*, de Sacchini (20 septembre). — *Alceste*, de Gluck (21 et 23 septembre).

Dix opéras en sept représentations ! ce n'était pas être avare de son talent.

Des danseurs du Grand-Opéra, *Anatole*, sa femme née *Gosselin* et mademoiselle *Gosselin cadette*, parurent, à dater du 27 octobre, dans cinq soirées.

Le 10 novembre, revinrent Armand et Mairet, qui avaient joué à la Monnaie, l'année précédente. Ils donnèrent deux représentations.

Un spectacle-gala eut lieu le 6 novembre, en l'honneur de l'Impératrice-Douairière de Russie. Toute la Famille Royale y assista avec ses hôtes. La salle fut littéralement bondée, et plus de quinze cents personnes ne purent parvenir à y entrer (1). Nous avons trouvé, à ce sujet, un article (2) plein de renseignements intéressants et qui nous donne la physionomie d'une entrée au théâtre, dans ces circonstances exceptionnelles. Il a sa place toute marquée ici :

« Lorsque L. M. passent la soirée dans une loge d'avant-scène, le directeur du théâtre « croirait manquer aux convenances, s'il ne placardait dans les rues que *la salle doit être* « *éclairée en bougies par ordre;* sur-tout si cet éclairage en cire, *ordonné*, se réduisait à « vingt-quatre bougies, usées avant la fin d'un second acte, fixées dans de mal-propres « bobèches, et dont les fûmerons incommodent successivement toutes les loges, tandis que « des gouttes de suif tachent les habits et les schals aux parties latérales du parterre. Le « charlatanisme d'annonces déplacées n'est point nécessaire pour attirer le public au spec- « tacle, quand il sait que le chef de l'Etat et le prince, espoir de sa grande famille, doivent « s'y rendre. Un temps d'été, qui caractérise cette automne, favorisait l'empressement des « amateurs, dont la foule était extraordinaire. Ils pouvaient, sans le moindre inconvénient, « attendre à l'ignoble entrée d'un théâtre indigne des grands personnages qui venaient lui « donner de l'éclat, qu'il plût à MM les régisseurs d'ouvrir un battant de la porte contre « laquelle les dames et les curieux s'écrasaient à l'envi. En vérité, on est tenté de croire qu'il « y a *anathème contre tout ce qui tient à ce pauvre théâtre*. La police même, dont les « moindres agens ont leurs entrées au spectacle, encore qu'ils soient assez nombreux, et « qu'un seul commissaire de quartier pût suffire pour veiller au maintien de la tranquillité « publique, en un lieu où se réunissent d'honnêtes gens, la police n'aurait-elle pas dû veiller « à ce que le désordre n'empoisonnât point nos plaisirs Est-il ici hors de ses attributions de « faire qu'on ne s'écrase et qu'on ne s'assomme à l'entrée des lieux publics? A Paris, où,

---

(1) L'*Oracle*, n° 312, dimanche 8 novembre 1818.
(2) *Gazette générale des Pays-Bas*, 8 novembre 1818.

« quoiqu'on en dise, il faut chercher le modèle de tout ce qui a rapport au *spectacle*, la « police est rendue de bonne heure à l'entrée des théâtres où l'on suppose que se portera la « foule; elle y dispose le public de façon à ce que les avenues des bureaux ne soient pas « encombrées. C'est une chose merveilleuse que de voir jusqu'à six mille personnes à la porte « de l'Opéra, dans des rues assez embarrassées, arriver, prendre place à la queue, recevoir « un billet à leur tour, s'écouler et se placer en fort peu de temps, sans qu'il y ait de robes « déchirées, de chapeaux perdus, ni de montres volées, ce qui est arrivé *avant-hier soir* sous « nos yeux... »

Ces anathèmes lancés contre le vieux théâtre étaient d'autant moins de saison qu'on en construisait un nouveau, spacieux, riche et commode et qu'il fallait, en attendant, utiliser ce que l'on possédait, n'importe la qualité des personnages qu'on y devait recevoir. Quant au désordre que l'on disait régner à l'entrée, c'est autre chose; il y avait là un remède à apporter et les autorités municipales avaient le plus grand tort de le laisser se produire impunément.

Pendant tout le séjour de l'Impératrice de Russie et de sa suite, les fêtes se succédèrent sans interruption. Le Prince d'Orange donna des représentations dans son palais, avec le concours des artistes du Théâtre-Royal.

Le 13 novembre, il y eut spectacle-gala par invitation au Théâtre du Parc. On y donna : *le Mari de circonstance*, opéra en un acte de Plantade. — *L'Impromptu du château* (1), comédie d'à-propos en un acte, par Bernard. — *Werther, ou les égarements d'un cœur sensible*, vaudeville-folie en un acte de G. Duval. La salle avait été complètement restaurée et le rideau avait été repeint (2).

Le roi Guillaume et le Prince d'Orange voulant reconnaitre le zèle des comédiens, leur allouèrent, le premier 12,000 francs, et le second 9,000, qu'ils se partagèrent (3).

Le 1er décembre, eut lieu le début de Léon, premier danseur, dans *Almaviva et Rosine*, ballet.

Le 7 et le 12 du même mois, Fabry-Garat donna deux concerts, dans lesquels il fut secondé par les artistes du théâtre, principalement par madame Cazot. Il eut le plus grand succès. Joseph-Dominique Fabry-Garat était le frère consanguin du célèbre Garat (4).

Madame Thérèse Genetti, danseuse italienne, se produisit dans deux représentations, le 12 et le 14 janvier 1819. Elle avait déjà paru sur notre scène, en 1817.

Le sieur Jacotin, premier danseur, ayant quitté furtivement Bruxelles, le 16 novembre 1818, en dépit de ses engagements, l'administration lui intenta

(1) Voir la Bibliographie.
(2) L'*Oracle*, n° 319, dimanche 15 novembre 1818.
(3) *Id.* n° 351, jeudi 17 décembre 1818.
(4) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*, t. III, p. 402.

un procès. Le 11 janvier suivant, le tribunal de première instance rendit un jugement par lequel il le condamnait à payer, « pour avoir rompu son contrat cinq mois avant son expiration, » toutes les avances qui lui avaient été faites, plus une année d'appointements et les frais (1). Nous ignorons si Jacotin solda ce qu'on exigeait de lui. Il était, croyons-nous, bien parti et nullement tenté de revenir se mettre sous le coup de la loi.

Du 15 au 21 janvier 1819, quatre concerts par Lafont, *premier violon du roi de France*, secondé de sa femme, cantatrice.

Au premier concert, au milieu d'un grand enthousiasme on lui décerna, sur la scène même, les vers (?) suivants (2) :

A MONSIEUR LAFONT.

La Grèce nous vante Amphyon,
Bâtissant aux sons de la lyre ;
Orphée fléchissant Pluton,
Malgré l'horreur du noir empire.
Tes talens sont plus enchanteurs
Quoiqu'exempts d'antiques merveilles :
Car tu sais charmer les oreilles,
LAFONT, en enlevant les cœurs.

PASSEPORT DE M. LAFONT.

Arrêtez, de par le Parnasse,
Ce voyageur nommé LAFONT :
Car tous les jours, et avec grâce,
Il vole l'archet d'Apollon.

Quelquesjours avant, le 8, M. et Mme Lafont avaient donné un concert au Théâtre du Parc. La soirée commença par une représentation de *la Gageure*, comédie en un acte, jouée par les comédiens ordinaires du roi. Le prix des places était assez élevé : *Premières* et *Parquet*, 5 francs. — *Secondes*, 4 francs. — *Troisièmes*, 3 francs. — *Parterre*, 2 50 francs (3).

Après ces artistes du plus grand mérite, un autre violoniste, Fontaine, ne craignit pas d'affronter le public bruxellois, le 12 et le 19 février. Antoine-Nicolas-Marie Fontaine est mort à Saint-Cloud en avril 1866 (4).

Le 28 de ce même mois, Perlet joua pour la dernière fois et partit pour Londres.

Le 4 mars suivant, concert d'Hippolyte Larsonneur, violoniste de huit ans. Voici, en quelques mots, l'appréciation de son talent (5) :

(1) L'*Oracle*, n° 13, mercredi 13 janvier 1819.
(2) *Id.* n° 18, lundi 18 janvier 1819.
(3) *Id.* n° 8, vendredi 8 janvier 1819.
(4) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.
(5) *L'Oracle*, n° 65, samedi 6 mars 1819.

« ...La manière brillante avec laquelle il a exécuté un concerto de Rode et un air varié, a
« enlevé tous les suffrages. C'est une chose vraiment étonnante, à son âge, que la fermeté de
« son coup d'archet et la justesse des sons qu'il tire de son instrument. »

Le 9 mars, nouvelle apparition de Victor, acteur tragique, accompagné de madame Charton. Ils donnèrent dix représentations.

Le 30 du même mois, *les deux Créoles*, ballet en trois actes de Darondeau, pour les débuts des jeunes élèves du Conservatoire de danse, le premier établissement de ce genre qui, sous la direction d'Eugène Hus, a été fondé à Bruxelles.

Une triste nouvelle vint affliger le personnel et les amateurs du théâtre. On venait d'apprendre que Mees, acteur de l'ancien opéra de cette ville, était mort à Varsovie le 31 janvier précédent, à l'âge de 61 ans. Ce qui adoucit beaucoup les regrets, ce fut de savoir que ses obsèques y avaient eu lieu avec la plus grande solennité, que tout ce que la capitale de la Pologne comptait de notabilités y avait assisté y compris le Grand-Duc Constantin. On rapporte même que ce dernier avait donné ordre à l'un de ses aides-de-camp de le prévenir de la fin du service funèbre ; qu'à ce moment il monta en voiture, joignit le cortége, et, passant près du cercueil qu'il suivit, il se découvrit, *afin*, disait-il, *de faire un dernier adieu à un brave homme*. Ce fait montre la haute considération dont jouissait Mees, et la position qu'il occupait dans la société polonaise. Le Théâtre-Français de Varsovie, dont il était directeur, et le Théâtre-Polonais furent fermés le jour des obsèques (1).

Enfin, l'année théâtrale se termina par huit représentations de madame Gavaudan, célèbre chanteuse du Théâtre Feydeau. La première eut lieu le 13 avril.

Au théâtre du Parc, outre tout ce que nous avons relaté ci-dessus, il y eut, le 20 janvier 1819, une représentation de : *Il Barone inamorato*, opéra en un acte de Cimarosa. Madame Lemesle y prêta son concours, ainsi que Chiody, premier bouffe du Théâtre-Italien de Paris, qui y joua le rôle du baron.

Les 10, 11 et 18 mars, séances du ventriloque Alexandre. Il annonça son arrivée à Bruxelles, dans les termes suivants (2) :

« M. ALEXANDRE, célèbre ventriloque, donnera incessamment la première représentation
« de ses exercices de ventriloquie au Théâtre du Parc. Parmi les nombreuses attestations
« dont il est muni, il y en a une du docteur Oslander, de Goettingen, par laquelle ce savant
« conseille à toutes personnes instruites, surtout aux naturalistes et aux médecins, d'assister
« aux expériences de M. ALEXANDRE, afin de se former une juste idée de l'*echeiastechna*, ou
« art d'illusion vocale, vulgairement et à tort nommée *ventriloquie*. »

Nous ne pouvons passer sous silence une représentation donnée le

(1) *L'Oracle*, n°s 69, 79 et 80, les 10, 20 et 21 mars 1819.
(2) *Id.* n° 68, mardi 9 mars 1819.

6 décembre 1818, à la *Salle des Amateurs de musique*, rue de Bavière, par la petite Nadedja, orpheline de Wilna, âgée de sept ans. On y joua deux comédies : *Défiance et Malice*, de Dieulafoi, et *l'Oracle*, de Saint-Foix, interprétées par les artistes de la Monnaie. Entre les deux pièces, les petites élèves de madame Fusil exécutèrent un *pas russe*. Enfin, le spectacle fut terminé par le *pas du schall*, dansé par la petite Nadedja (1). Le prix des places était de trois francs, chiffre assez élevé pour l'époque.

On le voit, ce fut une année bien remplie. Elle clôtura dignement l'exploitation de notre ancien théâtre. Le nouveau ne tardera pas à s'ouvrir comme nous allons bientôt le constater. Le public s'élevait depuis longtemps contre la vétusté de la salle de Bombarda, aussi poussait-on avec vigueur les derniers travaux, comme l'atteste l'extrait suivant (2) :

« Les travaux de la nouvelle salle de spectacle se poursuivent sans relâche et avec la plus « grande activité ; les ouvriers de toute espèce sont occupés dans l'intérieur, et ils travaillent « même la nuit pour plus d'accélération. On a l'espérance fondée que cette belle salle, destinée « à devenir l'un des plus beaux monumens de cette ville, pourra s'ouvrir beaucoup plus tôt « qu'on ne l'avait pensé ; on croit même qu'il sera possible d'y jouer dans le courant du mois « de mai prochain. Il était temps, car notre ancien théâtre tombe de vétusté. »

Toutes ces promesses ne tarderont pas à se réaliser et bientôt Bruxelles sera doté d'un théâtre digne d'une capitale.

Avant de passer à l'année suivante, parlons des péripéties qu'eut à subir une pièce indigène, intitulée : *Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en vers, due à Philippe Gigot. Cet écrivain l'avait soumise au comité de lecture du Grand-Théâtre, qui rendit un avis défavorable. Un certain soir, un billet lancé sur la scène de la Monnaie, attirait l'attention du public sur cette production. Il donna lieu à la lettre suivante que nous sommes tentés de croire inspirée par l'auteur (3) :

« *Aux rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, un ami veut bien, de temps en temps, m'informer dans ma retraite de ce qui « se passe dans le monde. Il m'apprend que, ces jours derniers, le parterre s'est fait rendre « compte, au Théâtre-Royal, d'un billet jeté sur la scène, et dans lequel on *plaidait la cause* « d'un Belge, auteur d'une comédie qu'on a refusé jusqu'aujourd'hui de mettre à l'étude.

« Les habitans de cette capitale ont prouvé en cette circonstance, comme en cent autres, « qu'ils aiment la patrie et tout ce qui s'y rapporte. Je ne connais pas l'auteur de la pièce « dont il est question ; mais, *Encore un tableau de ménage* est un titre qui annonce une « comédie de caractère ; et, dès-lors, il ne faut point la confondre avec ces misérables bluettes, « destinées à vivre précisément le temps qu'il a fallu à l'auteur pour les créer... *Une comédie* « *de caractère* est un travail long et épineux ; les sujets s'épuisent chaque jour ; serait-il donc « raisonnable d'empêcher celui qui s'engage dans une carrière aussi difficile, d'entendre au

---

(1) *L'Oracle*, n° 339, samedi 5 décembre 1818.
(2) *Id.* n° 66, dimanche 7 mars 1819.
(3) *Id.* n° 14, jeudi 14 janvier 1819.

« moins son arrêt prononcé par ses juges *compétens?...* Amateurs éclairés, qui composez « notre parterre, c'est à vous que j'en appelle; tout ce qui appartient à l'art dramatique doit « vous être soumis; c'est vous qui devez admettre ou exclure; c'est à vous sur-tout qu'il « appartient de décider *si un jeune auteur né dans vos murs, élevé parmi vous* (on me « l'assure ainsi), mérite des encouragemens, ou s'il faut le condamner à ensevelir son « manuscrit dans un obscur portefeuille...

« Je ne doute point que l'auteur ne s'empresse de soumettre de nouveau (s'il ne l'a déjà « fait) sa pièce au comité du théâtre, qui, jaloux de répondre au vœu du public, fera droit « enfin à une reclamation depuis trop long-tems en souffrance.

« Veuillez, Messieurs, insérer cette lettre le plus promptement possible dans votre journal; « le bon esprit qui vous anime m'est un sûr garant que ma demande sera accueillie.

« Agréez, je vous prie, l'assurance de ma parfaite considération.

« De ma retraite, le 11 janvier 1819.

« *Un abonné.* »

Le ton de cette lettre, l'espèce de réclame lancée au public, tout, en un mot, indique que l'épitre doit être de Gigot lui-même. Quoi qu'il en soit, l'auteur publia sa pièce par souscription, en même temps qu'il soumettait, de nouveau, le manuscrit au comité du Théâtre de la Monnaie. Ayant reçu une réponse favorable, il retarda l'impression et donna connaissance des faits par la nouvelle lettre qu'on va lire (1) :

« *A Messieurs les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, l'intérêt que nos compatriotes ont bien voulu prendre à la publication « d'*Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en prose (2), que je désire depuis « longtemps soumettre au jugement du parterre, m'impose l'obligation de leur donner con- « naissance d'une lettre qui m'a été adressée au nom de l'administration du Théâtre-Royal.

« M. le secrétaire me mande : *que ma pièce ne pourra être jouée à ce théâtre, pendant « le court espace de temps dont l'administration peut disposer d'ici à la fin de la présente « année théâtrale, attendu que l'étude importante et la mise en scène de plusieurs comédies « déjà arrêtées, s'opposent à ce qu'il soit possible de s'occuper de nouveaux ouvrages.*

« Ce retard, commandé par des circonstances qui ne sont point de nature à être changées, « me force à différer la publication de ma comédie, et j'attends de votre complaisance que « vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre journal, pour que les personnes qui ont « daigné prendre part à la souscription que j'avais ouverte, soient informées de cette dispo- « sition.

« Agréez, Messieurs, l'assurance de la plus parfaite considération.

« Bruxelles, le 5 février 1819.

« PH. GIGOT. »

Enfin, la pièce fut reçue et l'on en annonçait la mise à l'étude après la représentation de *la Fille d'honneur*, comédie d'Alex. Duval (3). Mais un événement que rien ne pouvait faire prévoir, mit à néant tous ces projets : Philippe Gigot mourut le 15 juillet 1819, à Bruxelles. Voici l'entrefilet qu'on fit insérer dans les journaux (4) :

---

(1) *L'Oracle*, n° 38, dimanche 7 février 1819.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Qui eut lieu le 18 juillet 1819.
(4) *L'Oracle*, n° 198, samedi 17 juillet 1819.

« *De Bruxelles, le 16 juillet* 1819. — M. Gigot, membre de la société de littérature de
« Bruxelles, jeune littérateur de la plus belle espérance, vient de mourir à la suite d'une
« courte maladie. »

La famille se contenta de livrer aux souscripteurs les exemplaires de la pièce, et la représentation n'eut pas lieu.

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré l'annonce suivante qui nous a paru devoir être reproduite (1) :

« THÉATRE DE SOCIÉTÉ, *à vendre de gré à gré.*

« Consistant en 22 décorations et accessoires, *peints par* SERVANDONY ; le tout complet et
« bien conditionné. S'adresser pour le voir et pour le prix au sieur Van den Abbeelen, menui-
« sier, rue des Pigeons, sect. 1re, no 403, à Bruxelles. »

De qui pouvait bien provenir ce théâtre? Des décorations peintes par Servandony devaient dater de pas mal d'années. Nous avons vu précédemment (2), qu'on jouait la comédie de société chez le prince de Ligne et chez D'Hannetaire. Il est à supposer que ce matériel provenait de l'un d'eux ; toutefois, nous croyons plutôt qu'il appartint à l'ancien directeur du Théâtre de Bruxelles qui était, on s'en rappelle, le fils naturel du célèbre peintre-décorateur. Quoi qu'il en soit, le fait est toujours intéressant à noter.

Pour l'année 1819-1820, Gavaudan quitta la direction. Bernard, la basse-taille, fut mis à la tête du théâtre, sous la surveillance de la Commission royale. Voici quelle était la composition de la troupe :

Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

MASSIN, premiers rôles. — BOUCHEZ, jeunes premiers. — LEMOIGNE, deuxièmes et troisièmes amoureux. — FOLLEVILLE, pères nobles. — DUBREUIL, financiers. — BOURDAIS, des financiers et des comiques. — PERLET, premiers comiques. — LINSEL, deuxièmes comiques. — BOSSELET, troisièmes rôles. — CAUVIN, deuxièmes pères et utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RIBOU, premiers rôles. — PETIPA, jeunes premières. — ROUSSELOIS, caractères et mères nobles. — CLARICE, soubrettes. — LINSEL-MOSSO, deuxièmes caractères. — DARBOVILLE, deuxièmes soubrettes. — DUTRIEUX, troisièmes amoureuses. — LALOI, troisièmes amoureuses.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, premières hautes-contres. — BOUZIGUE *jeune*, deuxièmes hautes-contres. —

(1) *L'Oracle*, nº 259, mercredi 16 septembre 1818.
(2) Tome I. Chap. IX.

VIDAL, Philippe. — DARBOVILLE, Martin, Lays. — BERNARD, première basse-taille. — CHAUDOIR, basses-tailles comiques, tabliers. — HUBERT, deuxièmes basses-tailles. — PERCEVAL, Laruette. — LINSEL, Trial. — CHATELAIN, Philippe et seigneurs. — DUVERNAY, FURVILLE, MICHELOT, KERCKHOVEN et MARGERY, coryphées.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEMESLE, première chanteuse. — CAZOT, première chanteuse à roulades. — MICHELOT, jeune Dugazon. — ROUSSELOIS, rôles à baguette, duègnes. — LINSEL-MOSSO, deuxièmes duègnes. — DUTRIEUX, deuxièmes amoureuses. — SIMONNET, deuxièmes amoureuses.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

PETIPA, premier danseur, maître de ballets. — EUGÈNE HUS, deuxième maître de ballets. — DESPLACES, deuxième danseur. — CALAIS, danseur comique. — JOSSE, troisième danseur.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LESUEUR, première danseuse en tous genres. — ADELINE, première danseuse, demi-caractère. — FELTMANN, deuxième danseuse. — SARRETTE, troisième danseuse. — OUDART, coryphée.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants.

Orchestre.

Messieurs :

CH. BORREMANS, maître de musique. — J. BORREMANS, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contrebasses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. BROCHARD, régisseur.

La troupe fut considérablement renforcée, par la raison que l'on exploita concurremment les deux théâtres. Les comédiens ordinaires du roi jouaient alternativement sur les deux scènes. L'ouverture du Grand-Théâtre eut lieu le 21 avril 1819. Le 30, débutèrent, Bosselet, troisième rôle et raisonneurs, dans *Cléanthe* du *Tartuffe,* et Cauvin, grandes utilités, dans l'*Exempt* de la même comédie.

MARIN BOSSELET, père de Charles Bosselet, ancien sous-chef d'orchestre du Théâtre de la Monnaie, naquit à Soisy-sous-Étioles, près de Corbeil, le 4 août 1774. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais 1789 arriva et l'obligea à se rendre sous les drapeaux où il servit pendant quatre ans. Etant

congédié et se trouvant sans état, il entra au théâtre. Il tint les premiers rôles dans plusieurs villes de France, puis à Milan où il séjourna pendant quelques années. Enfin, le 30 avril 1819, BOSSELET débuta sur notre scène qu'il ne quitta plus depuis (1).

A dater du 1er mai, sept nouvelles représentations de Victor et de madame Charton. Ils obtinrent un fort beau succès dans le *Macbeth* de Ducis (5 mai).

Les débuts continuèrent ensuite. On eut successivement ceux de Bousigue cadet, deuxième haute-contre, dans *Cendrillon* (2 mai); de Chaudoir, basse-taille, dans *Dorimon* du *Prisonnier* (6 mai); de Bouchez, dans *Florville* du *Tartuffe de mœurs* (10 mai); de mademoiselle Simonnet, deuxième amoureuse, dans *Isabelle* du *Tableau parlant* et *Lisette* de la *Mélomanie* (11 mai); de Vidal, rôles de Philippe et Gavaudan, dans *Richard-Cœur de-Lion* (14 mai); de madame Petipa, ingénuité, dans *le Secret du ménage*, et *l'Epreuve nouvelle* (18 mai); de mademoiselle Lesueur, première danseuse, Petipa, maitre de ballet, et Desplaces, second danseur, dans *Almaviva et Rosine* ballet (20 mai); enfin, de mademoiselle Dutrieux, troisième amoureuse, dans *Rosine* du *Prisonnier*.

MARIE LESIEUR dite LESUEUR naquit à Paris en 1800. Elle eut, dès ses débuts sur notre scène, les plus brillants succès. Elle captiva même le comte VAN GOBBELSCHROY, ministre de l'intérieur sous le roi Guillaume Ier, qui l'épousa. Physiquement, si la tête n'était pas absolument belle, le corps était une perfection; aussi David, le célèbre peintre qui a fait école, la prit-il pour modèle de sa Vénus dans le tableau de *Mars désarmé par Vénus*. Son mari est mort depuis plus de vingt ans. Depuis son veuvage, la comtesse VAN GOBBELSCHROY s'occupe d'œuvres de propagande religieuse (2).

SOPHIE-EUPHROSINE DUTRIEUX naquit à Dunkerque le 26 mai 1805. Elle avait donc quatorze ans lorsqu'elle débuta à Bruxelles. Ce n'était pourtant pas son coup d'essai; elle avait déjà paru sur le théâtre de Lorient. Le 18 mai 1822, elle épousa, à Bruxelles, LEMOIGNE, acteur de la Monnaie. Enfin, elle mourut à Paris, au mois de février 1844 (3).

Nous voici arrivés à l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle. La représentation solennelle fut précédée, le 15 mai, d'une répétition générale pour faire juger de l'acoustique. Nous donnons ci-dessous les impressions du moment qui sont toujours intéressantes en pareille matière (4) :

« *De Bruxelles, le* 16 *mai* 1819. — ... Un petit nombre d'élus avaient été admis à ce « premier essai, qui a pleinement justifié toutes les espérances. L'intérieur de la salle pré- « sente l'aspect le plus imposant : l'architecture est grandiose et d'un beau style. La

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1840.
(2) Id. *L'Opéra à Bruxelles.*
(3) Id. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1845.
(4) *L'Oracle*, n° 137, lundi, 17 mai 1819.

« richesse du décor, *blanc et or*, le fini des arabesques, la belle disposition des quatre rangs « de loges et de la galerie au-dessus de l'amphithéâtre, couronnés par un dôme magnifique, « excitent l'admiration; elle se reporte ensuite sur la scène, où d'autres beautés se présen- « tent à la vue. Les décorations sont d'une fraîcheur et d'un goût exquis : leur jeu, leur « mouvement, les changemens à vue avec une inconcevable rapidité, charment et frappent « l'imagination; on se croit transporté dans un palais enchanté. La salle est très-sonore : « la musique y fera un fort bon effet; mais il faudra un orchestre plus nombreux que celui « que nous avons actuellement. On ne peut pas encore juger si elle sera aussi favorable à la « voix. Il faut attendre, à cet égard, une représentation à salle pleine et les loges bien « garnies. Le pérystile, le foyer, les galeries, toutes les parties intérieures et extérieures de « ce bel édifice sont construites avec un art et un goût qui font infiniment d'honneur à « l'architecte. C'est en total un grand et superbe monument, digne d'une des plus belles « capitales de l'Europe : des étrangers connaisseurs lui donnent la priorité sur tout ce qu'ils « ont vu en ce genre, tant en France qu'en Italie. C'est ici l'occasion de payer un juste « tribut d'éloges à l'administration sage et éclairée qui sait si bien seconder les vues de « notre auguste monarque, pour les progrès des arts et des sciences, et de faire une mention « particulière de M. l'échevin Grendl, dont la surveillance et le zèle méritent la reconnais- « sance publique. »

On doit faire la part de l'exagération et du plaisir que l'on avait à posséder le nouveau théâtre si vivement désiré depuis longtemps. Nous avons tous connu cette salle et nous avons pu juger par nous-mêmes, ce qu'il y a de vrai et de faux dans l'éloge ci-dessus. C'était évidemment un fort bel édifice, mais ce n'était certainement pas ce qui existait de mieux alors. Dans la conception de son œuvre, l'architecte s'était quelque peu inspiré du plan du Théâtre de l'Odéon de Paris, auquel elle ressemblait dans plus d'une de ses parties. Quoi qu'il en soit, c'était un monument remarquable qui concourait à l'embellissement de la capitale. Passons maintenant à la représentation d'inauguration du 25 mai, dont voici la relation donnée le surlendemain (1) :

« *De Bruxelles, le* 26 *mai* 1819. — L'inauguration de notre nouveau Théâtre-Royal s'est « faite hier avec toute la pompe et l'éclat que commandait cette solennité théâtrale. Dès « quatre heures, les bureaux étaient assaillis par la foule empressée et impatiente de jouir « de ce beau spectacle; cependant, lorsque les plus pressés eurent trouvé place, il en restait « encore pour ceux qui, n'éprouvant pas la même impatience, sont venus plus tard. La salle « était pleine sans encombrement; sa vaste étendue offre d'ailleurs la ressource d'admettre « un nombre considérable de spectateurs. Le spectacle se composait d'un prologue inau- « gural, intitulé : *Momus à la nouvelle salle* (2), de la composition de M. Bernard, orné de « danses et de chant, et de *la Caravane du Caire*, opéra de Grétry. L'administration avait « choisi pour cette circonstance un opéra dont la musique fût de la composition d'un « artiste belge. A sept heures, S. A. R le prince d'Orange et S. A. I. son auguste épouse « sont entrés dans leur magnifique loge; S. M. le roi a paru bientôt après dans la sienne, « avec S. M la reine et S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas. A l'arrivée de ces « augustes personnages, la salle a retenti des plus nombreuses et des plus vives acclama- « tions. La toile étant levée, le théâtre a présenté une décoration charmante, représentant « l'intérieur d'un palais, orné de colonnes figurant le marbre, et parfaitement en harmonie

(1) *L'Oracle*, n° 147, jeudi 27 mai 1819.
(2) Voir la Bibliographie.

« avec la salle. Le public a exprimé toute sa satisfaction par ses applaudissemens réitérés « et en appelant à grands cris l'architecte Damesme, pour lui payer un juste tribut « d'éloges; mais M. l'architecte, sans doute par cette modestie qui accompagne toujours le « vrai mérite, n'a pas cru devoir se prêter aux désirs du public, dont l'attention a été « bientôt captivée par d'autres objets. Le prologue, dont toutes les parties et les détails « semblaient rivaliser pour exciter l'enthousiasme national, a produit le plus grand effet. « Cette petite pièce de circonstance est semée de couplets pleins d'esprit, de sel, et « quelques-uns même d'une fine plaisanterie, qui a beaucoup égayé le public. La plupart de « ces couplets ont été redemandés avec transport et répétés au milieu des plus bruyants « applaudissemens; tels sont ceux qui expriment si bien l'amour que les Belges portent à « leur auguste monarque et à la famille royale et dont les refrains se terminent par *vive le roi! vive la reine! vivent le prince et la princesse! vive le prince grand-maître!* On a « remarqué un charmant couplet adressé à Grétry et un autre à l'architecte; ils ont égale- « ment obtenu les honneurs du *bis*. Des danses, exécutées par M. Petipa et les premiers « sujets, ainsi qu'un ravissant coup de théâtre, ont terminé cette fête inaugurale, qui a « enlevé tous les suffrages. Le public n'a pas été moins satisfait de la représentation de *la Caravane du Caire* : M. Petipa y a ajouté un divertissement nouveau, dont le charme était « encore rehaussé par le prestige de changemens fréquens et à vue des décorations.

« Quant à la salle, qui, comme nous l'avons dit dans notre numéro du 17, est d'une extrême « beauté, elle est aussi favorable à la voix qu'à la musique. Nous nous étions réservé alors « de juger de son effet à la première représentation à salle pleine : celle d'hier a décidé la « question. Quelques personnes ont cru observer, cependant, qu'elle n'est pas aussi avanta- « geuse au dialogue qu'au chant et à la musique. Du reste, elle n'est pas exempte de quelques « défauts, parce que rien de parfait ne sort de la main des hommes. On lui reproche la « hauteur excessive des loges, surtout celles du premier rang. Il en résulte un vide fâcheux. « qui jettera du froid sur le spectacle, quand même la salle serait bien garnie : on se « demande s'il n'eût pas été plus convenable de ménager l'espace de manière à faire un rang « de loges de plus, en supprimant la galerie, ou bien si, en la conservant, il n'eût pas mieux « valu donner moins d'élévation aux loges; ce qui aurait donné aux spectateurs des « troisièmes et quatrièmes l'avantage de mieux voir et de mieux entendre. On croit aussi « que les décorations sont un peu courtes pour la hauteur de la scène et qu'on est obligé de « remplir le vide au moyen d'amples draperies. Au surplus, ces imperfections, fussent-elles « bien réelles, ne nuiraient point à l'ensemble, qui est vraiment magnifique et digne de la « capitale d'un royaume florissant; c'est un monument qui fait le plus grand honneur à son « architecte. »

La salle n'était, on le voit, pas exempte de défauts; nous avons été à même d'en juger. On a toutefois cherché à y apporter quelque remède. On a beaucoup critiqué, et avec raison, la hauteur démesurée du premier rang, ainsi que toutes les colonnettes qui soutenaient les loges et qui donnaient à l'ensemble un aspect étrange. Malgré sa longueur, nous publions ici une lettre commentant les deux articles en question; c'est sa place tout indiquée (1) :

« *A MM. les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, des affaires m'ayant appelé à Bruxelles, il y a quelques jours, la curiosité de « voir la nouvelle salle de spectacle me conduisit à la Comédie. A la première vue, je me suis « rappelé que, dans votre feuille du 17 mai, vous dites qu'elle présente l'aspect le plus impo-

(1) *L'Oracle*, n° 214, lundi, 2 août 1819.

« sant et que l'amphithéâtre est couronné par un dôme magnifique, qui excite l'admiration. « Souffrez que je ne sois pas de votre avis : une salle de spectacle ne présente un aspect « imposant et n'excite l'admiration que quand son entier est exécuté selon les règles de l'art « et dans de justes proportions. *Quelques personnes*, dites-vous dans votre numéro du 27, « *ont observé qu'elle n'est pas si avantageuse au dialogue qu'au chant et à la musique :* « elles ont en partie raison ; de plus, j'ai trouvé qu'elle avait le même vice à l'égard du chant : « l'expression des paroles se perd dans son immense hauteur; on n'entend que des sons « vagues. Il est cependant essentiel de les comprendre pour connaitre le sujet de la pièce, « sinon elle ne ressemble qu'à un concert, où l'on n'admire que l'organe sonore et la flexi- « bilité du gosier, de même que la composition brillante de la musique.

« *On lui reproche*, dites-vous encore, *la hauteur excessive des loges et surtout de celles du* « *premier rang ; qu'il en résulte un vide fâcheux qui jettera du froid sur le spectacle,* « *quand même la salle serait bien garnie;* ce qui est vrai. Si elles avaient eu une hauteur « proportionnée, de même que celles des trois autres rangs, la salle aurait eu neuf à dix « pieds moins de hauteur. En outre, le premier est trop élevé : ceux qui l'occupent ne voient « les acteurs que de haut en bas, tandis qu'ils devraient les voir presque horizontalement; « défaut qui augmente encore de rang en rang. En supprimant cette gallerie, qui choque la « vue au premier abord, le premier rang aurait pu être baissé de trois pieds et les autres « dans la même proportion.

« Mais que dira-t-on de ces colonnes sveltes qui, au premier, ont de vingt-trois à vingt- « quatre modules de hauteur, tandis qu'elles n'en peuvent avoir que dix-huit, ce qui leur « donne l'air de perches et fait le plus mauvais effet.

« On se demande encore s'il n'eût pas été plus convenable de ménager l'espace de manière « à faire un rang de loges de plus, en supprimant la galerie, c'était lui conserver sa hauteur, « qui est le principe de tous ses défauts.

« Vous finissez par dire : *Ces imperfections fussent-elles bien réelles, ne nuiraient pas à* « *l'ensemble qui est vraiment magnifique.* Peut-on nommer magnifique un monument plein « de défauts dans tout son ensemble, sans proportion et dont l'effet qu'on devait en attendre « est manqué?

« On a voulu faire de l'extraordinaire; cette faculté n'appartient qu'à un génie peu « commun, qui, malgré les difficultés qu'il présente, puisse garder l'ordre et les proportions « sans s'écarter du but de l'objet qu'il entreprend : il fallait donc s'en tenir à l'ordinaire et « faire du beau et du bon sans défaut.

« Mais, me direz-vous, quel plan fallait-il suivre? Voici mon avis, que l'on critiquera « peut-être aussi, n'importe. Les loges qui contournent le parterre sont autant trop basses « que les autres sont trop élevées : ceux qui occupent le parterre leur dérobent la vue de la « scène. Leur plancher ou marche-pied aurait dû être élevé d'un pied au-dessus du niveau « de celui du parterre, et leur élévation de six pieds et demi; de cette manière, ceux qui les « occupent n'eussent pas été offusqués par ceux du parterre. Le premier rang des loges (en « condamnant cette insignifiante galerie) aurait baissé à peu près de trois pieds, et en ne « leur donnant que sept pieds de hauteur, au lieu de dix, qui est la meilleure proportion, « c'était cinq à six pieds de gagné. En observant la même hauteur pour les trois autres rangs « de loges, la salle eut été au moins neuf pieds moins haute. Que d'avantages cette diminu- « tion n'eut-elle pas produit? Une élévation proportionnée à la grandeur, qui eut rendu la « salle plus sonore, conséquemment plus avantageuse tant au dialogue qu'au chant, point de « vide dans les loges; la salle, étant bien garnie, aurait eu un brillant qui aurait formé le « coup d'œil le plus imposant.

« Le dernier rang aurait dû être couronné par un architrave qui eût supporté une voûte « un peu arrondie et bien unie, à la place de ce parasol qui était bon pour une salle chinoise « et parait laisser un vide entre son couloir et le quatrième rang.

« Voulut-on la rendre plus belle et d'un coup-d'œil plus brillant? Il fallait condamner les « colonnes qui supportent les loges et y substituer des potences en fer pour leur soutien, et « surtout ne point admettre ces cloisons qui les séparent et donnent un sombre désagréable; « ce qui plus est, elles obligent ceux de derrière à allonger la tête au-dessus de ceux qui

« occupent le devant, pour voir la scène. Telle était la salle du Grand-Opéra, au Palais-
« Royal à Paris, incendiée quelques années avant la révolution et qu'on aurait dû suivre.

« Peut-être mes réflexions ne seront pas du goût de tout le monde; mais elles seront de
« quelqu'utilité, si elles peuvent faire naître des idées de correction. J'espère, Messieurs, que
« guidés par l'impartialité dont vous faites profession, vous voudrez bien les insérer dans
« votre feuille, quoiqu'elles ne soient pas entièrement conformes à votre avis. J'ai l'honneur
« d'être, etc.

« Anvers, le 30 juillet 1819.

« *Un de vos abonnés* »

Ceux de nos lecteurs qui se rappellent avoir vu cette salle de spectacle, comprendront la justesse des critiques renfermées dans cette lettre. Il est même probable que beaucoup d'entre eux les avaient déjà faites. Toujours est-il qu'à moins de démolir tout l'intérieur, il était impossible d'y faire droit. Le défaut existait, il ne restait qu'à le supporter patiemment. Toutefois, tel qu'il était, le Théâtre de la Monnaie était l'un des plus beaux de l'époque.

Après le spectacle d'inauguration, on retourna à l'ancien théâtre, où l'on joua encore le 26, le 28 et le 29 mai. Le 27 et le 31, il y eut deux représentations extraordinaires à la nouvelle salle, le 30 on fit relâche, et le 1er juin on s'y installa définitivement (1).

La Régence de Bruxelles fit alors toutes diligences pour démolir le bâtiment élevé par Bombarda, afin de dégager la façade nouvelle. Après bien des pourparlers, les propriétaires le cédèrent moyennant la somme de 200,000 francs (2). Une fois en possession de l'immeuble, on se mit en mesure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le faire disparaître. Le 9 décembre, un avis fut affiché (3) annonçant, pour le 24 du même mois, « la vente, à charge de démolition, au plus offrant et dernier enchéris-
« seur, de tous les effets, matériaux et métaux quelconques, qui constituent
« actuellement les bâtiments de l'ancienne salle de spectacle, place de la
« Monnaie, et de ses dépendances... »

La vente eut lieu au jour fixé. Elle produisit la somme de 26,100 florins des Pays-Bas, soit 55,238 francs 19 centimes (4). La démolition commença immédiatement, et les matériaux se vendirent en détail, par les soins du notaire Sacasain, les mardis de chaque semaine, à dater du 11 janvier 1820 (5). Enfin, les anciennes décorations furent exposées en vente le mardi 25 du même mois (6). C'est le dernier document que nous ayions rencontré concernant notre ancien théâtre.

En même temps qu'on s'installait dans la nouvelle salle, on trouva néces-

---

(1) Consulter, à cet égard, les programmes de l'époque.
(2) *L'Oracle*, n° 277, lundi 4 octobre 1819.
(3) Voir aux Documents.
(4) *L'Oracle*, n° 361, lundi 27 décembre 1819.
(5-6) Voir aux Documents.

saire d'élaborer un autre règlement pour le spectacle. Il fut décrété le 14 mai 1819 et touchait à tous les points de l'administration (1). Il comportait 20 articles répartis en deux paragraphes: 1° *Des régisseurs, acteurs et autres employés de l'administration de spectacle.* — 2° *Police de la salle de spectacle.* — Nous y voyons, entre autres dispositions, que, du premier avril au premier octobre, les représentations devaient commencer à sept heures du soir, et du premier octobre au premier avril, à six heures et demie, pour finir invariablement à dix heures et demie *(art. 1).* — Le spectacle de chaque semaine devait être remis le samedi précédent à la Régence *(art. 3).* — Il devait être affiché, la veille au soir, pour le lendemain *(art. 7).* — Il était défendu de jeter et de lire des billets sur la scène *(art. 8).* — En outre, les principaux articles étaient applicables au Théâtre du Parc *(art. 19).* — C'était, en un mot, la refonte de toutes les anciennes ordonnances, avec les modifications exigées par l'expérience.

Revenons à nos artistes. Nous avons dit précédemment qu'ils exploitèrent concurremment les scènes de la Monnaie et du Parc. Cette dernière était principalement réservée à la représentation de vaudevilles et de petites comédies. Rien de bien intéressant ne s'y passa jusqu'à la fin de 1819, si ce n'est l'apparition de Potier, artiste du Théâtre des Variétés de Paris. Il y parut la première fois, le 16 juillet, et donna, entre autres pièces : *Le Béverley d'Angoulème*, comédie en un acte d'Aude, *Je fais mes farces*, vaudeville en un acte de Désaugiers, Gentil et Brazier, *Le Jeune Werther*, vaudeville en un acte de G. Duval, *Pommadin, ou les intrigues de carrefour*, vaudeville en un acte de Martainville, *Le Ci-devant jeune homme*, comédie en un acte de Merle et Brazier. Il termina ses représentations à la fin du mois. Nous reviendrons à ce théâtre après avoir parlé des faits relatifs à la Monnaie.

Enregistrons d'abord deux concerts donnés l'un, le 23 juillet, par Baermann, *première clarinette de S. M. le roi de Bavière*, et l'autre, le 28 du même mois, par le flûtiste Drouet.

Le 6 avril, une représentation de Victor, qui avait paru, le 1er mai, à l'ancien théâtre.

Le 9 du même mois, rentrée de Perlet, qui fit alors partie de la troupe, pour la dernière fois. Il termina l'année théâtrale et partit, de nouveau, pour Londres. A son retour, il fut engagé à Paris, au Gymnase-Dramatique, théâtre nouvellement fondé (2) et dont le personnel était en formation.

Cet artiste ayant, à deux reprises, fait partie du personnel de notre théâtre, il en nous semble pas hors de propos de donner ici quelques détails biographiques.

(1) Voir aux Documents.
(2) L'ouverture eut lieu le 23 décembre 1820.

Adrien Perlet, fils de *Pierre-Étienne Perlet*, artiste, et d'*Anne-Marie Bertrand*, naquit à Marseille, 27 janvier 1795. Il entra au Conservatoire et, après trois années d'études, débuta le 4 octobre 1815 à la Comédie-Française, dans l'emploi des premiers comiques. Malgré le grand succès qu'il obtint, on ne le reçut pas immédiatement; on lui annonça que son engagement ne commencerait qu'au 1er avril suivant. Entretemps, il s'engagea dans la troupe de madame Grévedon qui avait réinstallé, à Londres, un Théâtre Français, ce qui ne s'était plus vu depuis soixante ans. Comme la saison, en Angleterre, ne commençait qu'au mois de mars, Perlet tâcha d'obtenir qu'on reculât la date de son engagement à Paris jusqu'au mois de septembre; on lui répondit par un refus formel, ce qui fut la source de sa fortune. Perlet eut, à Londres, un succès éclatant, qui se traduisit, pour lui, par un traitement mensuel de 2,000 francs. Dans l'intervalle d'une saison à l'autre, il utilisait son temps en faisant des excursions en province. C'est ainsi que nous l'avons possédé à Bruxelles. Quand il fut engagé au Gymnase-Dramatique de Paris, il se réserva un congé pour pouvoir se rendre à Londres. Il gagnait ainsi de cinquante à soixante mille francs par an. Comme il était très rangé, on ne peut pas juger comme exagéré le chiffre de 400,000 francs auquel fut évaluée sa fortune lors de son décès, survenu à Paris, le 20 décembre 1850. Perlet peut être considéré comme l'une des célébrités dramatiques de cette époque si féconde en grands artistes (1).

Mademoiselle Delatre, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, donna à dater du 17 août, cinq représentations.

Le 8 septembre, concert donné par François Czerwenka, premier hautbois de l'Empereur de Russie.

Avec le changement de salle, l'administration du théâtre subit quelques tiraillements. On mit même en cause Dubus, l'ancien régisseur, qui se trouva ainsi en butte aux plus désagréables insinuations. Pour les faire cesser, il fit insérer la lettre ci-dessous, avec la pièce qui la suit, ce qui coupa court à toute discussion. Ces documents sont d'une importance considérable pour l'histoire de notre théâtre; les voici (2) :

J. A. Dubus, a ses concitoyens.

Messieurs, à ma grande surprise, et bien innocemment de ma part, on m'a fait intervenir, il y a cinq semaines, dans les différends qui paraissent depuis quelque temps, agiter le théâtre royal.

Malade depuis près de cinq mois, je le suis encore, mais alors assez dangereusement, je n'ai pu repousser qu'avec des armes affaiblies l'attaque inconsidérée dirigée contre moi, dans laquelle on semblait infirmer à la fois et ma gestion, et même, si j'ose le dire, ma probité.

Me justifier à la fois de ces deux inculpations simultanées, me sera chose facile; il me

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*. PP. 398 à 406.

(2) *L'Oracle*, n° 260, 29 septembre 1819.

suffira pour cela d'invoquer simplement les faits, et de faire parler en ma faveur les témoignages de ces mêmes organes, qui, lorsque j'étais en fonctions, s'exprimaient ainsi sur mon compte :

Extrait du premier volume, page 305, *du* MERCURE BELGE (décembre 1817), *imprimé chez Weissenbruch, éditeur-propriétaire dudit* MERCURE BELGE, *et du* Journal général des Pays-Bas *où se trouve inséré, en date du* 6 *août dernier, l'article signé* H, *auquel je réponds.*

« M. DUBUS, en reprenant les rênes du gouvernement qu'il avait administré à la satis- « faction générale, durant dix années consécutives, a cru qu'il se devait à lui-même, ainsi « qu'au public, un exposé franc des moyens qu'il allait mettre en œuvre pour opérer sur « notre théâtre royal les changemens les plus nécessaires. La lettre imprimée, qui conte- « nait le sommaire de ces promesses, était à peine sous les yeux des amateurs, qu'une foule « d'ouvrages depuis longtemps délaissés, ont reparu sur les affiches. M. DUBUS, a crié: « *Fiat lux*, comme l'Etre puissant qui figure d'une manière sublime au chapitre premier « de la Genèse; et à la voix de M DUBUS, la lumière fut faite aussitôt; le résultat inattendu, « produit par le zèle et la bonne volonté du nouveau régisseur, est propre à rassurer les « esprits chagrins qui, sur la foi de nos observations précédentes, auraient cru le théâtre « de Bruxelles à son déclin Que sera-ce donc quand M. DUBUS, revenu du voyage qu'il « entreprend dans l'intérêt du public, lui ramènera, selon ses propres expressions « un « sujet d'un talent agréable, et qui sera au courant du répertoire ». Si j'ai porté l'alarme « chez les amis de Thalie par un tableau fidèlement tracé de l'état actuel des choses, si « j'ai menacé de l'animadversion générale les mandataires de nos plaisirs, il est de mon « devoir de consoler aujourd'hui, les uns, et de rendre justice aux autres, etc. »

Etat des principaux artistes engagés par moi pendant ma gestion.

Messieurs LAGARENNE, MADINIER, DURAND, BRION, JUCLIÉ, MASSIN, GARNIER, BOURSON, FOLLEVILLE, DUBREUIL, CALLAND, ARMAND-VERTEUIL, PAULIN, DESFOSSÉS, FAY, ROLLAND, BRICE, HURTAUX, CAMPENHOUT, DARIUS, ANSOULT, EUGÈNE *aîné*, EUGÈNE *cadet*, CORIOLIS, PERCEVAL, LINSEL, FLORICOURT, BROCHARD *père*.

Mesdames ROUSSELOIS, FAY, DESCHAZELLES, BERTEAU, HYACINTHE, BURGER, BOUSIZUE. SAINT-ALBIN, DECROIX, GOUGET-BORREMANS, JUCLIÉ, RIBOU, DESBORDES-VALMORE, MORLAND, LOBÉ-CHAPUS, VANLOO, SABATIER, SAINTE-SUZANNE, LETELLIER.

Artistes de Paris, venus en représentation à Bruxelles.

Messieurs FLEURY, TALMA, MONVEL, SAINT-FAL, DUGAZON, CLOZEL, JOANNY, MARTIN, LAYS, HUET.

Mesdames CONTAT, TALMA, RAUCOURT, THÉNARD, LESAGE-HAUBERT.

Artistes-musiciens.

Messieurs GARAT, STEIBELT, FRÉDÉRIC DUVERNOY, DALVIMARE, DELCAMBRE, RODE, KREUTZER, LAFOND, BOUCHEZ, LEMOINE *fils*, MOZIN, DROUET.

Permettez-moi d'ajouter à l'appui de ces faits irrécusables, l'honorable attestation de messieurs les actionnaires, laquelle répond, je pense, beaucoup mieux que je ne pouvais le faire moi-même, aux diverses inculpations dont on s'est plu à me gratifier, j'ignore dans quelle intention

Honoré, pendant ma longue gestion, de l'indulgence publique, ce n'est pas depuis que j'en ai été éloigné que j'ai pu démériter de ceux qui me dénigrent aujourd'hui. Les

faits parlent ; qu'ils soient mes juges ; je ne crois pas devoir ajouter autre chose à ma justification.

Je suis avec respect.

J. A. Dubus, natif de Bruxelles.

Ex-régisseur du théâtre royal sous l'ancienne administration.

Bruxelles, le 29 septembre 1819.

Certificat de Messieurs les actionnaires.

Nous soussignés, ci-devant entrepreneurs-sociétaires du grand-théâtre de Bruxelles.

Déclarons avec plaisir, en foi de justice et vérité, que le sieur Joseph-Auguste Dubus, qui, depuis l'an mil huit cent, jusqu'en mil huit cent onze, a été régisseur en chef de ce théâtre, ne s'est jamais immiscé dans aucuns des achats d'objets de fournitures nécessaires audit théâtre ; qu'ils se sont constamment effectués sans son intervention, et qu'il s'est borné à administrer sa place de régisseur, sans s'occuper d'autres parties du détail administratif.

Déclarons, de plus, que ledit sieur Dubus a également, pendant le même laps de temps, fait tous ses efforts pour attirer à Bruxelles les meilleurs artistes de France, et notamment lorsque MM. les acteurs de la capitale visitaient la province ;

QUE SA GESTION A SATISFAIT EN TOUT POINT LES SOUSSIGNÉS ; et s'il s'est éloigné momentanément de ce théâtre depuis 1812 à 1816, des intérêts personnels y ont seuls donné lieu ;

Qu'en 1817, il a repris la même régie jusqu'au 20 avril 1818 (époque où le spectacle a passé au compte du gouvernement), et l'a conduite avec probité, zèle, une activité et une intelligence qu'on ne peut lui contester.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat, pour lui valoir où il en sera besoin.

Fait à Bruxelles, le 24 septembre 1819.

Signé *Le comte* Cornet de Grez, *le comte* Van der Dilft,
François Van Malder.

Pour copie conforme : J. A. Dubus.

Une jeune artiste, mademoiselle Chapuis, « désirant se faire connaître », débuta, le 14 octobre, dans l'emploi des troisièmes amoureuses. Elle joua le rôle de *Louise* des *Rendez-vous bourgeois*.

Le 22 et le 25 novembre, deux concerts des frères Bohrer, qui avaient déjà paru sur notre scène en 1815.

Le 19 décembre, les jeunes élèves du Conservatoire de danse, sous la direction d'Eugène Hus, jouèrent au Théâtre royal du Parc, *le Ballet des six Ingénus*. La distribution ci-dessous nous fera faire connaissance avec les artistes qui en faisaient partie au moment de sa fondation :

Bazile, M. Stroyhaver. — *Ignace,* M. Hamel *aîné.* — *Innocentin,* Adolphe Rouquet. — *Le Père Martin,* Duchateau. — *Justine,* Mlle Betzy Linsel. — *Louison,* Mlle Caroline Linsel. — *Claudine,* Mlle Adèle Vanhamme. — *La Mère Michaud,* Mlle Virginie.

Danse : Pas de deux et pas de quatre : MM. André Bertini, Charles Bertini, Mlles Hamel *aîné*, Louis.

Petit quadrille : MM. Jules et Hamel, Mlles Victoire et Hamel *jeune.*

Nous ne pouvions guère trouver les noms de ces petits danseurs que sur les programmes du temps. C'était, on le voit, un personnel nombreux composé des mêmes éléments qu'un grand corps de ballet. Nous y voyons figurer *Adolphe Rouquet*, qui faisait ses premières armes dans la carrière, le même qui fut plus tard maître de ballets, au Théâtre de la Monnaie.

L'orchestre du théâtre de Bruxelles avait toujours joui d'une réputation méritée. On se plaisait à le citer comme l'un des meilleurs de la province. Dans ces derniers temps, paraît-il, on se relâcha quelque peu, et le *Journal général des Pays-Bas*, le prit à partie en en faisant une assez amère critique dans son numéro du dimanche 28 novembre 1819. Cet article lui valut la réponse suivante (1).

« *A MM. les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, dans le *Journal général*, de dimanche (28 novembre 1819), à l'article « *spectacle*, M. H. ., rédacteur dudit article, après s'être très-judicieusement étendu « sur le compte de certains acteurs, s'est plu, soit malice, soit toute autre raison, à lancer « contre l'orchestre du théâtre, et principalement contre le chef, une épigramme aussi « injuste que déplacée.

« Je voudrais bien savoir ce que M. H... entend par accompagner plus doucement cer- « tains opéras, surtout celui d'*Œdipe*, car cette phrase, quoique simple au premier abord, « n'a pas, sortie de la plume de M. H...., reçu l'acception qui lui est propre. En effet, « accompagner plus doucement signifie, en terme musical, ralentir un mouvement. Fallait- « il donc, au jugement de l'écrivain, soit pour ne point blesser la délicatesse de ses « organes, soit pour le laisser jouir plus largement du charme de la mélodie, déna- « turer, en quelque sorte, un des chefs-d'œuvres (*sic*) de Sacchini. Entendait-il, par « cette phrase, celle d'accompagner moins fort (ce qui pourrait bien être)? Que ne le disait- « il donc? Il ne se serait pas exposé à prouver lui-même qu'il lui arrive quelquefois de se « tromper.

« Mais je me contenterai de lui répondre que s'il rendait plus de justice au chef, et si « ses jugemens étaient portés avec moins d'aigreur sur un homme capable, plus que cer- « taines personnes, de remplir son emploi, l'orchestre bientôt accompagnerait *plus dou- « cement*.

« M. H... pouvait encore se dispenser de comparer M. BORREMANS, à un conducteur de « mules; outre que ce compliment ressemble fort à de la platitude, et semble maladroite- « ment s'adresser à l'orchestre, où, quoiqu'on puisse en dire, il y a des talens, je l'engage, « à l'avenir, de tâcher d'être plus impartial et plus honnête, ce serait le sûr moyen de ne pas « donner matière à quelque comparaison du même genre que la sienne

« Je termine en disant que M. H... peut raisonner *spectacle, art dramatique*, avec beau- « coup de justesse ; mais quant à la *musique*, je l'exhorte à tâcher d'approfondir désormais « ses jugemens avec plus de réflexion, et surtout à y mettre moins d'animosité. Il serait à « craindre, sans cela, qu'on ne lui répétât, pour lui seul, ce que Voltaire écrivait à Maître « André, au sujet de sa tragédie (2): conseil que l'on pourrait donner à M. H..., par rapport « à ses jugemens sur l'orchestre.

« Bruxelles, le 1er décembre 1819.

« *Un de vos abonnés.* »

---

(1) *L'Oracle*, n° 337, vendredi 3 décembre 1819.

(2) On se rappellera que Maître André, le perruquier, composa une tragédie : *le Tremblement de terre de Lisbonne*, qu'il soumit à Voltaire, et que celui-ci la lui renvoya en y inscrivant ces mots : *Faites des perruques !*

Le ton acerbe et provocateur de cette lettre demandait une réplique, aussi ne se fit-elle pas attendre. Elle fut au même diapason que celle qui l'avait suggérée. La voici (1) :

« *A MM. les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Bruxelles, ce vendredi 3 décembre 1819.

« Messieurs, dans votre numéro d'aujourd'hui, je lis une lettre qui me concerne, et suggérée par mon article SPECTACLE de dimanche dernier.

« Votre impartialité connue me fait espérer que vous voudrez bien insérer ma réponse, que je ne ferai pas attendre cinq jours.

« 1° Je n'entends pas la comparaison que votre abonné fait de Voltaire et de maître André avec lui et moi ; outre que, sans le connaître, je ne le suppose pas un Voltaire, je n'ai jamais fait de *perruques ;* l'obligation que j'ai contractée de rendre justice à chacun, m'oblige quelquefois à donner des perruques : ce n'est pas ma faute si tant de têtes se présentent pour en recevoir ; mais je n'ai rien de commun avec maître André.

« 2° Je n'ai jamais attaqué l'orchestre collectivement ; j'ai, au contraire, eu soin, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, de remarquer combien il possédait de professeurs distingués ; et c'est la conviction où je suis qu'il est peu de réunions de musiciens aussi capables d'exécuter de belles choses, que je gémis de le voir si souvent *estropier* des opéras d'un bout à l'autre. Le mot *estropier* paraîtra dur à la personne qui me met dans la nécessité de lui répondre ; mais les personnes impartiales en apprécieront la justesse.

« Je n'ai pas le dessein de détrôner le maître d'orchestre Je n'ambitionne son bâton pour qui que ce soit ; mon impartialité ne peut être révoquée en doute ; conséquemment, votre abonné a tort de m'accuser de *malice* à son égard. Je dis ce qu'on me fait éprouver, ce que j'entends dire autour de moi, ce qui est évident et ce que je pourrais dire en des termes un peu durs. S'il pouvait exister la moindre animosité de ma part, nous possédons, au bureau du *Journal général*, plusieurs lettres adressées par des connaisseurs irrécusables, lesquelles nous encouragent à réclamer contre la négligence avec laquelle d'excellens musiciens sont conduits ; et quant aux termes de *Conducteur de mules*, qui paraissent si choquans au conducteur de l'orchestre, encore qu'ils soient empruntés de l'une de ces lettres, que je n'imprimerais (comme j'y suis autorisé) qu'au cas où votre abonné désirerait suivre cette correspondance ; quant à ces termes, dis-je, je persiste à les trouver exacts et pittoresques, d'autant plus qu'ils n'ont rien de commun avec l'orchestre. La comparaison ne peut tomber que sur celui qui mène d'habiles gens autrement qu'ils ne devraient l'être. Que M. le conducteur se console : il n'est pas seul dans ce cas.

« Je remarque, en général, que les personnes atteintes par une juste critique, ont une étrange propension à crier au secours, en s'y prenant de toutes les façons pour associer à leur cause les personnes qu'on a bien soin de ne pas confondre avec elles.

« Je pourrais entrer dans une longue discussion sur le mot *doucement*, que la personne à qui je réponds n'a pas compris, et lui prouver qu'il en est de la musique comme des beaux vers. Le compositeur en indique le mouvement, comme le poète fait sentir, par l'expression, que le débit doit être ralenti ou accéléré ; mais le compositeur ne peut pas plus que l'écrivain donner du tact à ceux qui sont chargés d'exécuter leurs ouvrages ; et s'il suffisait, pour diriger un orchestre convenablement, de savoir lire *andante, adagio, moderato, forte, piano, allegro, etc*, un ménétrier pourrait aussi bien qu'un Wisthumb (*sic*), ou un Pauwels, faire exécuter les chefs-d'œuvre de Sacchini et de Gluck. Or, c'est ce qui ne nous paraît pas clair ici, où l'orchestre ne peut observer aucune de ces nuances délicates, sans lesquelles il n'existe pas plus d'exécution parfaite en musique qu'en peinture.

(1) *L'Oracle*, n° 339, dimanche 5 décembre 1819.

« En insérant cette lettre, Messieurs, vous me dispenserez de m'étendre, dans un prochain article, sur des détails qui pourraient affliger les personnes dont l'amour-propre parait plus grand que le talent, et vous obligerez votre très-humble serviteur.

« H. ., *rédacteur des articles* SPECTACLE
« *dans le* JOURNAL GÉNÉRAL.

Cette opinion sur la mauvaise direction de l'orchestre était partagée, parait-il, par d'autres personnes, car, immédiatement, une nouvelle lettre fut publiée sur le même sujet. Comme complément à ce qui vient d'être dit, nous ne pouvons nous dispenser de la donner ici (1) :

« *A MM. les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, il y a bien du temps qu'en notre qualité d'amateurs de musique et, qui plus est, par amour pour tout ce qui peut contribuer aux arts dans notre patrie, nous désirions vous adresser nos observations sur la direction de l'orchestre du Théâtre-Royal de cette ville, mais dans la crainte de provoquer un mécontentement qui n'est que trop réel, nous différions de jour en jour, dans l'espoir que des personnes plus capables rompraient enfin le silence. M. H... s'est présenté ; et, sans contredit, le public éclairé lui saura gré, si, par ses justes observations, il parvient à opérer un changement si long-temps désiré ; pour lors, les lois musicales étant mieux observées, nous serons débarrassés de ce fracas continuel, où chacun semble vouloir briller malgré les efforts de son voisin ; les *pianos*, réduits à leur juste nuance, offriront cette douce mélodie qui contraste si bien à côté du *forte*.

« Nous ne pourrions rien ajouter aux observations de M. H... Nous nous bornerons à faire des vœux pour qu'il soit porté un remède convenable au mal, et que nous ne soyons plus obligés d'entendre faire une comparaison désavantageuse avec les théâtres du même genre à Paris, tandis que notre orchestre possède des talens capables de faire partie des meilleures académies.

« Votre patriotisme reconnu nous fait espérer que vous voudrez bien nous accorder une place dans votre journal.

« Nous avons l'honneur d'être, etc.

« *Plusieurs de vos abonnés.* »

« Bruxelles, le 5 décembre 1819.

Il ressort de ce qu'on vient de lire que Charles Borremans semblait ne plus être à la hauteur voulue pour diriger l'orchestre du Grand-Théâtre. Ces critiques réitérées et basées sur des faits en sont une preuve péremptoire. Il n'y a évidemment aucun effet sans cause, et il n'est pas douteux que si, comme précédemment, le maitre de musique avait mis le même soin à conduire ses musiciens, il n'eut pas soulevé tant de récriminations. La première des lettres ci-dessus, évidemment inspirée par Borremans, était d'une violence telle qu'elle devait nécessairement appeler une verte réplique. C'est qui eut lieu, et nous verrons par la suite, si cette leçon porta ses fruits.

Le 13 janvier 1820, concert d'Alexandre Boucher, se disant premier vio-

(1) *L'Oracle*, n° 341, mardi 7 décembre 1819.

lon *à solo* (sic) du feu roi Charles IV, et de sa femme Céleste Boucher, pianiste et harpiste. La soirée était complétée par: *Fulbert et Cécile,* ballet en un acte de Lefèvre, et *les Héritiers*, comédie en un acte d'Alex. Duval. Ces artistes donnèrent un second concert, le 3 février suivant, au Théâtre du Parc.

La musique était alors en grande faveur, car, le 26 janvier, Louis Spohr, violoniste, et sa femme, harpiste, se firent entendre au Grand-Théâtre.

Spectacle forain, le 23 février. Un certain Chalon-Maffey, prestidigitateur, donna une séance. Après ses expériences de physique, il arrêta avec la main un boulet de canon, lancé par une pièce de quatre !!!

A dater du 3 mars, six représentations de Louis Nourrit et Prévost, artistes du Grand-Opéra de Paris. Ils jouèrent : *Iphigénie et Aulide. — La Vestale. — Les Bayadères. — Alceste.*

Le 7 avril, madame Petit, premier rôle tragique de l'Odéon, parut dans *Mérope*. Elle ne se produisit que cette fois-là.

Le 17 du même mois, dernière représentation de mademoiselle Ribou. Le 20, clôture de l'année théâtrale. Massin joue pour la dernière fois, et Bernard, directeur-gérant, adresse un compliment au public : retour aux anciennes traditions. Le lendemain, 21 avril, ouverture sous le même directeur.

Pour l'année 1820-1821, on forma une troupe spéciale destinée à desservir le Théâtre du Parc ; elle fut placée sous la gestion d'Armand. Voici les noms des artistes de chacune de ces scènes :

THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE.

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

Charles Ricquier, premier rôle. — Bouchez, jeunes premiers. — Lemoigne, seconds amoureux. — Bernard, premiers rôles tragiques. — Folleville, pères nobles. — Dubreuil, financiers. — Bosselet, troisièmes rôles, raisonneurs. — Perlet, premier comique. — Bourdais, premier comique et des financiers. — Linsel, second comique, Poisson. — Cauvin, seconds pères, grandes utilités. — Gondouin, utilités, seconds pères. — Legrand, second comique, grandes utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premiers rôles en tous genres. — Petipa, jeune première. — Linsel, mère noble. — Rousselois, caractères. — Clarice, première soubrette. — Darboville, secondes amoureuses, secondes soubrettes. — Dutrieux, troisièmes amoureuses, utilités.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre. — Delos, seconde haute-contre. — Edouard Bruillon, Philippe, Gavaudan. — Darboville, Martin, Lays, Solié. — Bernard, première basse-

taille — Gondouin, seconde et troisième basse-taille. — Perceval, Juillet, Laruette. — Linsel, Trial. — Legrand, jeune Trial, troisième amoureux. — Dupuis, grands coryphées, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemesle, forte première chanteuse. — Cazot, première chanteuse à roulades. — Michelot, Dugazon, Saint-Aubin. — Rousselois, première duègne, mère Dugazon. — Dutrieux, troisièmes amoureuses.— Mariée, deuxième chanteuse.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, maitre de ballets, premier danseur. — Hus, second maitre de ballets, mimes. — Desplaces, second danseur. — Josse, troisième danseur. — Calais, danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesueur, première danseuse. — Adeline, seconde danseuse. — Feltmann, troisième danseuse. — Sarrette, coryphée.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants.

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Borremans, maitre de musique. — Davril, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contrebasses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. Brochard, régisseur.

THÉATRE ROYAL DU PARC.

Acteurs.

Messieurs :

Lefèvre, premiers rôles mélodrame. — Quinchie, jeune premier. — Legrand, second et troisième amoureux. — Cauvin, père noble, Vertpré. — Armand, Brunet et Potier. — Prudhomme, second comique. — Hubert, tyrans, Bosquier-Gavaudan. — Faivre, second père. — Feltmann, second niais. — Dutrieux, grande utilité. — Monnier *fils*, grande utilité.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Faivre, première amoureuse. — Emélie, première amoureuse, travestis. — Marie, seconde amoureuse, travestis. — Dutrieux, ingénuités. — Sarette, seconde et troisième amoureuse. — Premard, mère noble. — Bosselet, seconde duègne.

Ballet.

M. Hus, maître de ballets, directeur du Conservatoire royal de danse.

Deux premiers danseurs. — Deux premières danseuses. — Deux quadrilles

MM. Davril, premier chef d'orchestre.
Brochard, second chef d'orchestre
Monnier *fils*, régisseur.

Plusieurs artistes nouveaux se présentèrent au public. Mademoiselle Mariée débuta, le 21 avril, dans l'emploi de troisième et deuxième chanteuse (*les Deux Savoyards*); Gondouin, deuxième et troisième basse-taille, le 27, dans *la Belle Arsène*; enfin, Edouard parut, pour la première fois, le 4 mai, dans *Montano* de *Montano et Stéphanie* (emploi de Philippe et de Gavaudan).

Chaudoir, la première basse-taille, rompit son engagement le 24 avril.

Un événement dramatique important eut lieu au commencement de cette année théâtrale. Talma, qui n'avait plus paru sur notre scène depuis 1811, y revint avec madame Gros. Ils donnèrent, à dater du 4 mai 1820, une série de 18 représentations. Il est inutile de dire que la foule s'y porta et que ces éminents artistes soulevèrent un véritable enthousiasme. Un poète bruxellois adressa à Talma ce piètre acrostiche (1) :

T es accens, ô Talma ! forcent la Vérité
A céder son miroir, en émouvant notre âme !...
L e triomphe a cueilli le laurier mérité :
M elpomène au Parnasse à jamais te proclame
A l'immortalité !

L. Matis.

Les journaux chantèrent ses louanges sur tous les tons. On fit les comptes-rendus les plus élogieux. La presse fut unanime à reconnaître l'immense talent du célèbre tragédien, qui termina le 9 juillet, après avoir joué les pièces suivantes : *Œdipe*. — *Britannicus*. — *Hamlet*. — *Manlius Torquatus*. — *Coriolan*. — *Abufar*. — *Mithridate*. — *Macbeth*. — *Marie Stuart*. — *Athalie*, avec les chœurs de Gossec. — *Les Templiers*. — *Shakespeare amoureux*. Le jour de la dernière représentation, le même Matis récidiva par cette grotesque rimaille (2) :

Pourquoi de ton talent le sublime héritage,
Ne peut-il parvenir à la postérité ?
Si le possédant seul ; si c'est ton vrai partage ;
Si seul tu contemples la belle vérité ;
Ah ! reviens donc encore animer notre scène ;
Reviens... que ton pouvoir fasse couleur nos pleurs ;
Et nous répéterons : Amant de Melpomène,
Seul, tu sais déchirer... et enlever les cœurs !

(1) *L'Oracle*, n° 143, lundi 22 mai 1820.
(2) *Id.* n° 191, dimanche 9 juillet 1820

Pendant le séjour de ces éminents artistes, continuation des débuts. Le 8 mai, rentrée de Delos, dans l'emploi des Colins, Elleviou, (*Valsain* de *Ma Tante Aurore*), et première apparition de mademoiselle Frânville, forte seconde chanteuse, dans le rôle de *Julie* du même opéra. Le 15, Charles Ricquier et sa femme, premiers rôles de comédie, débutèrent dans le *Misanthrope*.

Le 25 juin, mademoiselle Linsel aînée, désirant s'essayer dans la carrière dramatique (*termes du programme*), se produisit dans le rôle de *Tisbé* de *Cendrillon*. Un critique s'exprime ainsi sur ce premier essai et sur le second début de la jeune artiste (1) :

« *De Bruxelles, le* 11 *juillet* 1820. — Mlle Linsel, qui a été bien accueillie, il y a quinze « jours, dans le rôle de *Tisbé* de *Cendrillon*, l'a été pareillement hier dans la *Nièce*, de « *Ma Tante Aurore*. Cette jeune élève de notre école de chant (2) joint à un physique « agréable un avantage bien rare, *celui d'une voix sonore et très étendue*. Quant à sa « méthode, il est facile de reconnaître que M. Roucourt la dirige, et c'est je crois le plus bel « éloge que nous pouvons en faire. Nous voudrions en dire autant de son jeu, mais ce serait « tromper tout à la fois, le public et elle-même. Mlle Linsel a besoin de conseils sous ce « rapport. Elle doit éviter avec soin de parler dans la tête, et de ne pas précipiter sa diction; « ses gestes, trop multipliés, manquent quelquefois de justesse. Au reste, si cette intéres- « sante personne pouvait recevoir des conseils sages, et semblables à ceux qu'elle a reçus en « matière de chant, Mlle Linsel pourrait se flatter de l'avantage de remplir bientôt avec « succès l'emploi auquel elle se destine, et deviendrait même par la suite une acquisition « précieuse pour notre théâtre. »

Nous tenons à enregistrer ces impressions sur les différents membres de cette famille Linsel qui a laissé de si bons souvenirs au théâtre de notre ville. Cette jeune artiste fit son troisième début, le 24 juillet, dans le rôle d'*Hortense* du *Magicien sans magie*.

Ricquier jeune, troisième danseur, parut, pour la première fois, le 25 juin, dans un pas de trois avec Josse et mademoiselle Sarrette.

Deux jours après, ouverture du Théâtre du Parc, sous la direction de Bernard qui avait ainsi en mains les deux scènes. On donna trois vaudevilles en un acte : *Le Bûcheron de Salerne* de Désaugiers, *La Corbeille d'oranges*, de Merle et Brazier, et *Je fais mes farces*, de Désaugiers, Gentil et Brazier.

Le 4 juillet, à la Monnaie, une représentation de Leroux du Théâtre Feydeau, qui joue le rôle de *Joseph* dans l'opéra de Méhul.

Du 15 au 22 du même mois, mademoiselle Duchesnois, de la Comédie-Française, parut quatre fois sur notre première scène. Elle joua : *Phèdre* (15 juillet). — *Jeanne d'Arc à Rouen* (18 juillet). — *Marie Stuart* (19 et 22 juillet, avec madame Gros). Elle eut le plus grand succès.

---

(1) *L'Oracle*, n° 194, mercredi 12 juillet 1820.
(2) Nous parlerons de l'école de chant à la fin de ce chapitre.

Margaillan, première basse-taille, que nous retrouverons, plus tard, à la tête du théâtre de Gand, débute, le 28 juillet, dans *Ambroise* (François), et *la Fausse Magie* (Dorimont).

LAURENT-LAZARE-JOSEPH-PIERRE MARGAILLAN naquit à Marseille le 10 août 1792, et mourut à Anvers, en février 1846. A dater de ses débuts, il fit, à différentes reprises, partie de la troupe de Bruxelles, jusqu'en 1836. Il fit représenter une pièce à Gand, en 1827 (1). Nous en parlerons plus loin.

Pendant le mois d'août, parut, pour la première fois à Bruxelles, *Monrose*, le célèbre valet du Théâtre Français de Paris, qui donna cinq représentations dans lesquelles il joua : *le Mariage de Figaro* (1er août). — *Les Originaux* (4 août). — *Le Barbier de Séville* (4 août). — *L'Étourdi* (7 et 29 août). — *Les Fausses Confidences* (31 août). — *Le Grondeur* (31 août). Inutile de nous appesantir sur l'enthousiasme que souleva cet éminent comédien, qui recueillit, chez nous, les mêmes ovations qu'il reçut partout ailleurs.

Libaros, élève du Conservatoire de Paris, de passage en notre ville, joua, le 8 août, *Polinice* dans *Œdipe à Colonne.*

Le 24 août, INVOCATION en l'honneur de la fête du Roi, paroles de madame Desbordes-Valmore, musique de Cardon, premier violon de l'orchestre. Ce morceau fut chanté par Desfossés, Margaillan et Bernard. Le spectacle était complété par : *Catherine, ou la belle fermière,* comédie; *Laurenzo et Floretta*, ballet, et *le Bouffe et le Tailleur*, opéra.

Du 1er au 10 septembre, cinq représentations de Lafond, du Théâtre Français de Paris, qui donna successivement les pièces suivantes : *Zaïre* (1er septembre). — *Le Cid* (3 septembre). — *Adelaïde du Guesclin* (5 septembre). — *Tancrède* (7 septembre). — *L'Amant bourru* (7 septembre). — *Iphigénie en Aulide* (10 septembre). — *Pygmalion* (10 septembre). Dans cette dernière pièce, mademoiselle Lesueur remplit le rôle de *Galathée.*

Mazilly, premier comique, débuta, le 6 septembre, dans *le Billet de Loterie* (Frontin). Son second début eut lieu le 8, dans *Strabon* de *Démocrite amoureux,* et le troisième, le 11, dans *les Fourberies de Scapin* (Scapin).

Mademoiselle Leverd, premier rôle et sociétaire de la Comédie-Française, donna, à dater du 14 septembre, cinq représentations. Elle joua, le premier jour, *les Trois Sultanes* et *le Misanthrope.* Le 24, au spectacle de clôture, elle parut dans : *Catherine*, *Madame de Sévigné* et *la Gageure imprévue ;* en outre, elle dansa *une Allemande* avec Petipa et mademoiselle Lesueur, dans un divertissement. Ceci est assez caractéristique pour un premier sujet de comédie, Ce n'était, au reste, qu'une réminiscence du début de sa carrière qui avait eu lieu à Paris, en qualité de modeste danseuse de l'Opéra (2).

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1847. P. 166.
(2) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Talma.* PP. 313-314.

Outre les pièces citées ci-dessus, elle interpréta encore : *Le Legs* (17 septembre). — *Adolphe et Clara* (17 septembre) ; elle chanta le rôle de *Clara* dans cet opéra. — *Le Philosophe marié* (19 septembre). — *Les Jeux de l'amour et du hasard* (19 septembre). — *Le Mariage de Figaro* (21 septembre). Cette artiste réunissait donc tous les talents : comédienne, chanteuse et danseuse.

Gavaudan, l'ancien directeur de notre théâtre et acteur célèbre de l'Opéra-Comique de Paris, vint avec Madame Perrin, du Vaudeville, à dater du 18 octobre, donner quatre représentations. Les spectacles se composaient de pièces tirées des répertoires de ces deux scènes.

Au Théâtre du Parc, Pélissier, sociétaire de l'Odéon, parut six fois, du 6 au 26 novembre. Il joua : *Hariadan Baberousse*, mél. 3 a. de Ducange (6, 8 et 16 novembre). — *La Jeune Femme colère*, com. 1 a. d'Étienne (16 et 26 novembre). — *Une Visite à Bedlam*, vaud. 1 a. de Scribe (25 novembre). — *La Somnambule*, vaud. 2 a. de Scribe (26 novembre).

Le 19 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine des Pays-Bas, première représentation d'un vaudeville en un acte de Bernard, directeur-gérant : *Une Fête de famille* (1). C'était la troisième pièce dont il gratifiait le répertoire de notre scène.

Lavigne, artiste du Grand-Opéra, joua à la Monnaie, à dater du 21 novembre. Dans les cinq représentations où il parut, il donna : *Œdipe à Colonne* (Polinice), 21 novembre. — *La Vestale* (Licinius), 23 novembre. — *Didon, reine de Carthage* (Enée), 27 novembre. — *Le Devin de village* (Colin), 29 novembre. — *Les Prétendus* (Valère), 29 novembre. — *Iphigénie en Aulide* (Achille), 1er décembre. En outre, dans chaque soirée, il chanta plusieurs romances.

Le 29 décembre, relâche aux deux théâtres, à cause de l'incendie du palais du Prince d'Orange. Le lendemain, à la Monnaie, le spectacle se composait de : *Montano et Stéphanie*, opéra en 3 actes de Berton, et *les Rivaux d'eux-mêmes*, comédie en un acte de Pigault-Lebrun.

Peu de jours après, le décès de la Reine-Douairière, mère du Roi, fit fermer le théâtre du 10 au 14 janvier. Seulement, s'il faut s'en rapporter aux programmes, la Monnaie seule fut en deuil car, pour ces jours-là, des spectacles étaient annoncés à la salle du Parc, où même un saltimbanque s'y produisit le 14. Voici le petit boniment annonçant ses exercices, qui demande à être conservé comme pièce curieuse. (2) :

« 1° L'HOMME-MOUCHE se soutiendra en l'air, au haut de la salle, comme Mahomet, sous « *la Voûte de la Mosquée*, sans être attaché ; prendra plusieurs attitudes gracieuses ; mar-

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Programme du 14 janvier 1821

« chera, les pieds contre le plafond, la tête en bas ; dirigera sa marche avec assez de lenteur « pour que l'œil puisse suivre ses pas, et se convaincre qu'il ne promet rien qu'il ne soit « dans le cas d'exécuter; il traversera la salle dans toute sa largeur, au-dessus de « l'orchestre.

« 2° Ce qui doit fixer l'attention de MM. les amateurs, il valsera la tête en bas, comme « on peut le faire à terre; fera l'exercice militaire au commandement qui lui sera fait.

« 3° Isolera une table sous lui, fera la collation, et une infinité d'autres exercices dans « l'art gymnastique. »

Les mêmes exercices furent répétés, le 14 et le 18 janvier.

Le 29 du même mois, à l'occasion du bénéfice de mademoiselle Lemesle, au Grand-Théâtre, Lavigne, de l'Opéra de Paris, joua le rôle d'*Admète* de l'*Alceste*, de Gluck, et chanta deux romances.

Le souvenir de Grétry était toujours vivace dans le monde artistique. Le 11 février, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, eut lieu un spectacle extraordinaire, composé de l'*Epreuve villageoise*, du premier acte de *Richard Cœur-de-Lion*, du premier acte de *la Fausse Magie*, du second acte de *la Caravane du Caire*, et terminé par l'inauguration du buste du célèbre compositeur, scène dans lequelle parurent tous les artistés. Cette représentation, réellement magnifique, à en juger par le programme, prouvait que l'on n'était pas oublieux et qu'on savait reconnaitre les services rendus à l'art par nos nationaux.

Le baron de Reiffenberg avait, pour la circonstance, préparé une pièce de vers, mais on n'en permit pas la lecture sur la scène. L'auteur se contenta de la publier. Son hommage à Grétry appartenant à l'histoire de notre théâtre, mérite, à ce titre, d'être conservé, c'est pourquoi nous le donnons à la fin de cette première partie (1), étant trop long pour trouver place ici. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que les vers du baron de Reiffenberg sont loin de valoir ceux que Bourson avait composés pour la mort de Grétry (2).

Comme tout ce qui se rapporte à Grétry est d'un grand intérêt pour nous, il nous parait que nous ne devons pas passer sous silence deux autres pièces de vers qui parurent alors (3) :

SUR GRÉTRY.

L'esprit, le goût, la grâce, le génie
Ont inspiré ses immortels travaux ;
Enfant gâté du dieu de l'harmonie,
Toujours ses chants nous paraissent nouveaux.

O.

(1) Voir aux Documents.
(2) Voir tome II, pp. 278-279.
(3) *L'Oracle*, n° 43, lundi 12 février 1821.

A LA MÉMOIRE DE GRÉTRY,

A l'occasion de l'anniversaire du 11 février 1821.

GRÉTRY... je crois aux revenans....
Je te vois, sous l'aimable image
De l'homme sensible et du sage,
Couronné du laurier qui devance les ans !...
Mais loin de la terreur si folle ;
De ton ombre je me fais l'idole,
Objet des plus tendres élans !
Près d'elle on ressent mille charmes,
Et ce sont nos plus douces larmes
Qui sont le vrai tribut offert à tes talens !

MATIS.

Ce *Matis* s'était donné la tâche de fabriquer des poésies de circonstance, chaque fois que l'occasion s'en présentait. Au reste, il ne s'en tint pas là ; il se hasarda même à écrire pour le théâtre (1).

L'hommage solennel rendu à Grétry fit naître une autre idée qui malheureusement resta à l'état de projet. Son exécution n'eût été que l'acquittement d'une dette, mais le public en jugea autrement. Roucourt en fut le promoteur et le chaleureux appel qu'il lança à cette occasion, mérite d'être conservé dans l'histoire de notre théâtre français. Le voici textuellement (2).

« *Proposition de souscription pour un monument à la mémoire de* GRÉTRY.

« Les ouvrages immortels de notre célèbre GRÉTRY survivront à tous les monumens qu'on « pourrait élever à sa gloire ; ainsi que Molière, il est et sera éternellement le modèle le plus « parfait de la scène lyrique. Dès son vivant, il eut le rare avantage de contempler sa « propre statue(3), érigée par la munificence d'un seul particulier, juste appréciateur de ses « sublimes talens. Par quelle fatalité, cette justice rendue à ce compositeur célèbre dans « une contrée étrangère, n'a-t-elle pas trouvé l'initiative dans la capitale du royaume qui « s'enorgueillit de l'avoir vu naître, où des preuves si récentes d'une admiration publique « que viennent de lui décerner tout récemment ses compatriotes dans la fête de la commé- « moration de sa naissance, attestent combien il leur serait doux qu'un monument public « leur retraçât son image, exécutée par M. Godecharles, le doyen de nos sculpteurs, perpé- « tuât à jamais son souvenir parmi eux, et quel emplacement plus avantageux et plus digne « en même temps pourrait convenir à un tel monument, si ce n'est le foyer même de notre « nouvelle salle, qui appelle en ce moment des ornemens de cette espèce, et quelle décora- « tion plus auguste pourrait l'inaugurer si ce n'est la représentation de l'un de nos plus « grands, du plus illustre compositeur auquel notre patrie se glorifie d'avoir donné le jour. « Ce désir que, sans aucun doute, partage un grand nombre d'artistes et amateurs, m'a « fait former le vœu qu'une souscription, ouverte à cet effet, contribuât sans délai à l'érec- « tion d'un monument si désiré ; en conséquence, et pour donner l'éveil à tous les apprécia-

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Oracle*, n° 48, samedi 17 février 1821.
(3) Statue en marbre blanc que le comte de Livry lui avait fait élever au foyer du Théâtre de l'Opéra-comique, à Paris.

« teurs d'un si rare génie, j'ose prendre l'initiative, et j'offre à cet effet la somme de cent
« vingt francs, bien convaincu que je n'aurai eu besoin que d'indiquer à mes compatriotes
« le tribut que l'ombre de ce grand homme semble attendre de leur amour pour les beaux-
« arts, pour qu'ils s'empressent de concourir à la prompte érection de ce monument. Je me
« charge à cette fin, de recevoir moi-même les offres de souscription en attendant qu'une
« commission nommée par les souscripteurs eux-mêmes, ait fait choix du notaire chargé de
« recueillir les fonds destinés à cet objet.

« ROUCOURT, *professeur et directeur de l'école de chant*, rue de Namur, nº 968. »

Le 13 février, Vobaron, du Conservatoire de Paris, exécuta sur le violon et le trombonne, pendant les entr'actes, plusieurs morceaux de sa composition.

Au Théâtre du Parc, le 27 février et le 4 mars, séances de force données par les frères Décour et Esbrayat, surnommés les *Hercules de Lyon*, premiers modèles de l'Académie de dessin de Bruxelles.

Décidément, cette salle était vouée aux acrobates. Un sieur Félix Mahier, dit *le grotesque aérien*, s'y produisit six fois, du 21 mars au 13 avril.

Le 19 mars, première représentation, au Théâtre de la Monnaie, d'une pièce indigène : *Guillaume Ier*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Alvin (1). En voici la distribution :

Guillaume Ier, prince d'Orange et de Nassau, premier stadthouder de Hollande, M. BERNARD. — *Terranova*, ambassadeur d'Espagne, M. CHARLES. — *Marnix de Sainte-Aldegonde*, ami de *Guillaume*, M. BOUCHEZ. — *Barnevelt*, grand-pensionnaire, membre des états, M. FOLLEVILLE. — *Maurice*, fils de *Guillaume*, M. LEMOIGNE. — *Alvar*, général espagnol, M. BOSSELET. — *Hormidas*, ami de *Barnevelt*, membre des états, M. CAUVIN. — *Alfrénus*, membre des états, du parti espagnol, M. HUBERT. — *Hitman*, membre des états, du parti des républicains purs, M. ALPHONSE. — *Devos*, membre des états, M. GONDOUIN. — *Gérard*, M. EDOUARD. — *Edelman*, capitaine des gardes de *Guillaume*, M. DARBOVILLE, — *Sturman*, messager d'état, M. DUPUIS. — *Un officier*, M. LEGRAND.

C'était, on le voit, une pièce dont la Maison d'Orange devait être flattée. Elle présente cette particularité de ne comporter aucun rôle de femme. On la joua une seconde fois, le dimanche 25 mars. La troisième et dernière représentation eut lieu le 30.

Cette tragédie souleva un grand enthousiasme dans la presse, et les éloges ne tarirent pas. Un journaliste écrivit à ce sujet (2) :

« ... La tragédie de *Guillaume* semble annoncer que le règne de Melpomène va com-
« mencer pour notre patrie ; il ne pouvait s'ouvrir par un sujet plus intéressant ; la source
« féconde où l'auteur l'a puisé en indique nombre d'autres qui en découlent, ce qui nous
« permet d'espérer enfin une littérature dramatique et nationale, et de voir nos compatriotes
« chausser le cothurne avec succès, sans devoir éternellement recourir aux Grecs et aux
« Romains, arsenal, à la vérité, inépuisable pour le génie qui voudra manier le poignard de

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Oracle*, nº 192, mercredi 11 juillet 1821.

« la muse tragique, mais qu'il ne doit peut-être aborder qu'avec un talent mûri par l'âge et « l'expérience... On a demandé pourquoi l'auteur n'avait point admis de femme dans sa « tragédie; mais on a pu sentir à la représentation, et plus encore à la lecture, l'inutilité de « ce ressort. L'intérêt habilement gradué, toujours croissant et tout à-fait entraînant dans « les deux derniers actes, prouve assez que M. Alvin n'en a pas besoin. D'ailleurs dans les « pièces de ce genre, les femmes y sont trop subalternes quand elles n'y dominent pas par « les grandes passions de l'amour, de l'ambition et de la vengeance... »

L'époque à laquelle est emprunté le sujet de cette pièce servit depuis à d'autres œuvres dramatiques. Ce fut une mine qui, de longtemps, ne s'épuisa. Nous aurons occasion d'en parler dans le cours de notre ouvrage.

Monsieur Alvin ayant fait hommage d'un exemplaire de sa tragédie, au Roi et à la Reine des Pays-Bas, en reçut une bague enrichie de brillants (1).

Le 28 du même mois, Fortuné Cardon, harpiste du Grand-Théâtre, donna un concert vocal et instrumental dans la salle du Parc. Darboville, Desfossés, Margaillan et mademoiselle Michelot, artistes, ainsi que Meerts, Mailly, Platel, Michelot et Beeckmans père, musiciens de l'orchestre, lui prêtèrent leur concours.

Ainsi se termina l'année théâtrale 1820-1821, qui fut bien remplie, comme on vient d'en juger. Il y en eût pour tous les goûts; à côté de talents de premier ordre, se produisirent des saltimbanques et des équilibristes. C'est un fait que nous aurons encore à enregistrer plus d'une fois. Le Théâtre du Parc clôtura seulement le 30 avril.

Le 20 juillet 1820, mourait à Paris, mademoiselle Montansier, l'ancienne directrice du théâtre de Bruxelles. A cette occasion, on relata les divers événements auxquels elle avait été mêlée chez nous. L'*Oracle*, entre autres, fit d'elle un portrait peu flatteur, ce qui lui valut la lettre qu'on va lire. Les notes qui l'accompagnent sont là pour justifier ce que le journaliste avait avancé et qui est, somme toute, en rapport avec les faits tels que nous les avons trouvés dans des documents irréfutables. La voici (2) :

« *A Monsieur le Rédacteur de l'*ORACLE.

« Monsieur, la note de votre journal, sur l'article annonçant la mort de Mlle Montansier, « n'est point exacte; elle fait planer d'injustes soupçons sur cette ancienne directrice du « théâtre de Versailles.

« La révolution et surtout les événemens désastreux des derniers mois de 1792, anéantirent Versailles; son spectacle déjà était abandonné, et Mlle Montansier, connue par son « attachement à la cause des Bourbons, éprouva des revers de fortune d'autant plus fâcheux « qu'ils compromettaient l'existence d'une troupe bien composée et bien choisie, dans « laquelle on remarquait *Dublin, Du Raut, Mlle Bourneuf,* etc , etc.

« Il fallait réparer de grandes pertes et conserver l'ensemble d'une troupe. Sans posséder « les talens de Molière, Mlle Montansier en avait pour diriger; elle profita de la conquête de

(1) *L'Oracle*, n° 270, jeudi 27 septembre 1821.
(2) *Id.* n° 203, vendredi 21 juillet 1820.

« la Belgique pour y amener une partie de sa troupe; elle s'arrangea à cet effet avec les « directeurs du spectacle, Bultos et Adam, et on doit à la vérité de dire que ceux-ci ne per- « dirent point à l'arrangement, parce que le public aime toujours ce qui est nouveau (1).

« Le répertoire du spectacle continua à être ce qu'il était, à l'exception de quelques pièces « détestables, telles que *les Victimes cloitrées, les Rigueurs du cloître* (dont la musique « cependant était bonne), *la Prise de la Bastille, l'Apothéose de Beaurepaire, On ne « s'occupe guère en révolution* (2), *Mélanie* et *Charles IX*, furent jouées, mais tout le « monde sait que cette dernière tragédie avait été mise à l'étude et représentée par l'in- « fluence d'un aide-de-camp de M. le marquis de Moreton-Chabrillant (3) qui y remplit le « rôle du cardinal de Guise. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer comment la troupe « Montansier vint à Bruxelles.

« Cependant une cause secondaire peut avoir exercé son influence sur l'esprit de cette « femme respectable.

« Mlle Montansier avait placé sa confiance dans M. Neuville : cet artiste possédait toutes « ses affections; nommé capitaine de la 6e compagnie du bataillon de la *Butte des Moulins*, « il était parti pour l'armée avec son corps et sa compagnie, toute composée, comme lui, « d'artistes; blessé en Champagne, le repos lui était devenu nécessaire; c'était à la fois une « occasion favorable pour Mlle Montansier, de se réunir à son ami et de réparer sa fortune : « d'une spéculation, d'un rapprochement, on ne doit point déduire un but politique (4).

« En effet, tout le monde sait que la présence, ou pour mieux dire la réunion dans cette « ville, non des deux chanteurs cités, mais encore de Rousseau, alors première haute-contre « de l'Opéra, et du célèbre Gossec, n'avait d'autre but que de visiter la Belgique (5).

« Ces acteurs ne donnèrent qu'une représentation à Bruxelles, et cette représentation fut « *Œdipe à Colonne ;* on ne dira pas que ce chef-d'œuvre soit relatif à la révolution (6).

« Revenons à Mlle Montansier. Elle était bonne, aimable et spirituelle; elle avait fait « sa fortune à la Cour de Versailles, où elle était protégée spécialement par la reine ; toute « sa vie a été consacrée à son art, et ses biens, jusqu'à sa mort, ont été le domaine des « artistes et des malheureux.

« Agréez, M. le Rédacteur, mes sentimens affectueux, et veuillez, je vous prie, insérer ma « lettre dans un de vos prochains numéros.

« Le Chevalier S...

« *Ancien capitaine des chasseurs du bataillon de la « Butte des Moulins, né Belge.* »

---

(1) Dans notre chapitre XII, nous avons exposé ces faits et l'on a pu juger de quelle manière brutale elle fut mise à la tête du théâtre de Bruxelles.

(2) Aux représentations de ces pièces révolutionnaires, il y eut des scènes très vives dans notre salle de spectacle; la force armée fut même employée pour les réprimer. (*Note de l'*Oracle).

(3) M. Moreton de Chabrillant avait le commandement de Bruxelles, où il s'était fait détester par sa conduite. Voici le portrait qu'en a fait le général Dumouriez dans ses *Mémoires* : « Cet homme, dit-il, a « joué un rôle dans la révolution, sur le pavé de Paris. C'était un aristocrate *encrouté*, à prendre cette « dénomination dans l'acception la plus odieuse; il avait été cassé sous l'ancien régime, étant colonel du « régiment de *La Fère*, pour des actes du despotisme militaire le plus atroce. Le dépit l'avait jeté dans la « révolution, et il en avait été un des premiers acteurs, par son crédit dans les tripots du Palais-Royal. » Dumouriez l'ayant nommé commandant de Bruxelles et du Brabant, alors il se montra ce qu'il était; voici ce que ce général ajoute à son égard : « Moreton, dit-il, avait jeté le masque, et, gagné par les Jacobins « auxquels il avait déjà tant d'obligations, il avait fait tout ce qui était opposé aux sentimens de son « général. Il était devenu odieux aux Brabançons. Le général Dumouriez, arrivé à Bruxelles, le trouva « entouré de toute la tourbe jacobine, ayant créé un corps de scélérats sous le nom de *Sans-Culottes*, qui « vinrent le haranguer en le tutoyant, ce qu'il s'avisa de trouver mauvais, ainsi que la dénomination de « citoyen tout court, etc., etc. » (*Note de l'*Oracle).

(4) Le général Moreton et ses aides-de-camp disaient hautement que la troupe de Mlle Montansier mettrait les Belges au pas; en nous servant de ces mots, nous n'avons employé que leurs propres expressions (*Note de l'*Oracle).

(5) Nous avons prouvé ailleurs le contraire, en nous basant sur des preuves péremptoires.

(6) Voir tome II, chap. XII, pour ces chanteurs.

Après ce qui a été dit du séjour de la Montansier à Bruxelles, en appuyant le récit sur des preuves incontestables, il n'y a plus à y revenir. Toutefois, il nous a semblé intéressant de reproduire ici cette lettre qui, à trente ans de distance, vient chercher à disculper cette femme d'avoir trempé dans les excès de la Révolution, théâtralement parlant bien entendu. Que la Montansier ait été entrainée par la force des choses, c'est possible, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle fut envoyée en Belgique par le Gouvernement français, pour y répandre les idées nouvelles.

Passons maintenant à l'exercice 1821-1822. Bernard resta directeur-gérant. Voici la composition de la troupe dont un certain nombre de sujets étaient spécialement désignés pour jouer, le samedi, au Théâtre du Parc :

THÉATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

Charles Ricquier, premier rôle. — Bouchez, jeunes premiers. — Lemoigne, seconds amoureux. — Bernard, premiers rôles tragiques. — Folleville, pères nobles — Dubreuil, financiers. — Bosselet, troisièmes rôles. — Mazilly, premier comique. — Linsel, seconds comiques. — Cauvin, seconds pères. — Chapuis *fils*, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premiers rôles. — Petipa, jeune première. — Linsel-Mosso, mères nobles. — Rousselois, caractères. — Clarice, soubrette. — Darboville, deuxième amoureuse. — Dutrieux, troisième amoureuse.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre. — Delos, deuxième haute-contre. — Edouard Brullon. Philippe — Darboville, Martin. — Eugène (Ordinaire), première basse-taille. — Margaillan, première basse-taille. — Hubert, deuxième basse-taille. — Percevai., Laruette — Linsel, Trial. — Prudhomme, jeune Trial. — Dupuis, coryphée.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemesle, forte première chanteuse. — Cazot, première chanteuse à roulades. — Michelot, première Dugazon. — Fanny Linsel, deuxième chanteuse. — Rousselois, première duègne. — Dutrieux, troisième amoureuse.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

PETIPA, maître de ballets, premier danseur. — HUS, second maître de ballets, mimes. — DESPLACES, deuxième danseur. — ANTOINE RICQUIER, troisième danseur. — CALAIS, danseur comique. — GOURIER, mimes.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LESUEUR, première danseuse. — ADELINE, deuxième danseuse. — BATTIER, deuxième danseuse. — FELTMANN, troisième danseuse. — LAVANCOUR, troisième danseuse.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants.

Orchestre.

Messieurs :

CH. BORREMANS, maître de musique. — DAVRIL, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois,* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contrebasses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. BROCHARD, régisseur.

THÉATRE ROYAL DU PARC.

Acteurs.

Messieurs :

BERNARD, premiers rôles. — BOUCHEZ, jeunes premiers. — LEMOIGNE, jeunes premiers. — MONTIGNY, deuxième amoureux. — CHAPUIS *fils*, troisième amoureux. — DARBOVILLE, premier comique. — PRUDHOMME, second comique. — CAUVIN, père noble. — HUBERT, tyrans. — FELTMANN, troisième comique. — FAIVRE, second père. — DUTRIEUX, utilités. — MONNIER *fils*, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FAIVRE, première amoureuse. — DUTRIEUX, ingénuité. — FANNY LINSEL, ingénuité. — BOSSELET, duègne.

Ballet.

HUS, maître de ballets, directeur du Conservatoire royal de danse.

Deux premiers danseurs. — *Deux premières danseuses.* — *Deux quadrilles.*

L'année nouvelle s'ouvrit le 24 avril. On donna : *le Secret du ménage*, comédie en 3 actes de Creuzé de Lesser, et *Œdipe à Colonne*, opéra en 3 actes de Sacchini, dans lequel débuta Eugène (Ordinaire), par le rôle d'*Œdipe*. On se rappellera que ce chanteur avait précédemment fait partie de la troupe de la Monnaie (1). Son second début eut lieu dans *Dorimont* de *la*

(1) Voir tom. II, Chapitre XIII.

Fausse Magie (25 avril) et le troisième, dans *Silvain* de l'opéra de ce nom, et *le Père Morin* de *Félix* (26 avril). Nous retrouvons, en outre, presque tous les anciens artistes.

Talma, le grand acteur tragique, nous revint. Il commença la série de ses vingt-deux représentations le 3 mai, et les clôtura le 6 juillet suivant. Comme précédemment, nous donnons ici le relevé complet des pièces qu'il joua :

Hamlet (3 mai). — *Les Templiers* (5 mai). — *Rhadamiste et Zénobie* (7 mai). — *Mahomet* (9 mai). — *Britannicus* (11 mai). — *Clovis* (13 mai). — *Œdipe* (15 mai). — *Gaston et Bayard* (17 mai). — *Manlius Capitolinus* (21 mai). — *Andromaque* (23 mai). — *Adelaïde du Guesclin* (25 mai). — *Hector* (27 mai). — *Iphigénie en Aulide* (30 mai). — *Marie Stuart* (1er juin). — *Athalie* (3 juin). — *Othello* (5 et 7 juin, et 1er juillet). — *Cinna* (8 juin). *Shakespeare amoureux* (8 juin). — *La Mort de César* (3 juillet). — *Epicharis et Néron* (5 juillet). — *Agamemnon* (6 juillet).

Il serait difficile de mieux contenter le public par la variété du répertoire. On remarquera qu'*Othello* de Ducis fut toujours le principal triomphe de Talma : seule tragédie jouée trois fois.

Pendant le cours des succès de cet artiste hors ligne, se produisirent, le 14 mai, les *Quatre Chanteurs de Vienne*, qui exécutèrent plusieurs morceaux sans accompagnement. A la demande générale, ils donnèrent une seconde audition le 18 du même mois.

Un ballet nouveau, de la composition du premier danseur Petipa, fut joué le 17 juin, sous le titre de : *la Naissance de Vénus et de l'Amour* (1). Le rôle de l'*Amour* était tenu par le fils de l'auteur âgé de cinq ans ; mademoiselle Lesueur jouait *Vénus*.

Les pièces indigènes commençaient à se faire jour. Le 15 juillet eut lieu la première représentation de l'*Heure du rendez-vous*, opéra en un acte, paroles et musique du baron de Peellaert (2). Elle fut jouée sous le voile de l'anonyme. Comme le libretto ne fut pas imprimé, il ne nous parait pas inutile d'en donner ici la distribution :

Don Gusman, M. EUGÈNE. — *Ernest*, M. DELOS. — *Picaros*, intrigant, M. DARBOVILLE. — *Un domestique*, M. BEGUIN fils. — *Herminie d'Ecexellas*, Mad. LEMESLE. — *Laurette*, suivante d'*Herminie*, Mlle MICHELOT. — *Barbara*, hôtesse, Mad. ROUSSELOIS.

Cet opéra devait être produit une seconde fois le vendredi 20 juillet, mais une indisposition de Delos fit changer le spectacle ; il en fut de même, le 6 novembre suivant, à cause de l'état de santé de mademoiselle Lemesle ; il passa ensuite aux oubliettes.

(1-2) Voir la Bibliographie.

Benoni débuta, en qualité de premier et deuxième danseur, le 10 juillet, dans *les Jeux d'Églé.*

A dater du 17 de ce même mois, onze représentations de mademoiselle Mars, la célèbre comédienne du Théâtre-Français. Voici la nomenclature exacte des rôles dans lesquels elle parut :

Le Philosophe marié (Céliante), 17 juillet. — *Les Jeux de l'amour et du hasard* (Silvia), 17 juillet. — *Le Misanthrope* (Célimène), 19 juillet. — *Les Fausses Confidences* (Araminte), 19 juillet et 30 août. — *La Femme juge et partie* (Julie), 22 juillet. — *Le Legs* (la comtesse), 22 juillet. — *La Fausse Agnès* (Angélique), 22 juillet. — *Le Mariage de Figaro* (Suzanne), 23 juillet. — *L'Epreuve nouvelle* (Angélique), 23 juillet. — *Edouard en Ecosse* (Milady d'Athol), 25 juillet. — *Le Mariage secret* (Madame de Volmar), 25 juillet. — *Tartuffe* (Elmire), 27 juillet. — *Le Secret du Ménage* (Madame Dorbeuil), 27 juillet —*Les Trois Sultanes* (Roxelane), 29 juillet. — *Le Philosophe sans le savoir* (Victorine), 29 juillet.— *La Fille d'honneur* (Emma), 31 juillet et 30 août. — *La Gageure imprévue* (Mme de Clainville), 31 juillet. — *La Coquette corrigée* (Julie), 27 août — *La Jeunesse de Henri V* (Betti), 27 août. — *Catherine, la belle fermière* (Catherine), 29 août. — *La Jeune Femme colère* (Rose de Volmar), 29 août. — *Les Suites d'un bal masqué* (Madame de Belmont), 29 août.

On voit qu'elle ne ménagea pas ses peines et qu'elle se montra dans la majeure partie de son brillant répertoire.

Un chanteur nommé Bultel, passant par Bruxelles, joua, le 28 juillet, le rôle d'*Alibour* dans *Euphrosine*, opéra de Méhul. Il parut encore, le 1er août, dans *Œdipe à Colonne* (Thésée). Cet artiste, qui tenait l'emploi des *Martin*, avait appartenu aux théâtres de Lille et d'Amsterdam.

Philippe, premier comique du Vaudeville de Paris, parut au Théâtre du Parc, le 14 août, dans *M. Toussaint*, vaudeville de Brazier, *le Mariage de Scarron*, vaudeville de Barré, Radet et Desfontaines, et *M. Sans-Gêne*, vaudeville de Désaugiers et Gentil. Il donna treize représentations.

Monsieur et madame Charles Ricquier, qui avaient débuté l'année précédente, avaient donné les preuves de talents distingués. Le public s'enthousiasma, et plusieurs pièces de vers leur furent adressées, coutume admise et continuée pendant bien longtemps. Voici l'une d'elles (1) :

A Madame Charles Ricquier.

MARS, qu'on nomme à Paris le *diamant* de la scène,
Trouve une rivale en ces lieux,
En vous, qui nous offrez tout l'éclat radieux
De Thalie et de Melpomène.

(1) *L'Oracle*, n° 220, mercredi 8 août 1821.

Le public éclairé décerne à votre époux
Du dieu cher aux beaux-arts la brillante auréole.
Instruit du grand talent qu'il met ainsi que vous
A représenter plus d'un rôle,
De Bruxelles Paris a droit d'être jaloux.

Par une abonnée au spectacle.

Le 21 août, on donna en italien, au Grand Théâtre, *Il Maestro di capella*, chanté par Darboville, Fontaine et Peronnet. Le 6 septembre suivant, Darboville joua seul l'intermède bouffo italien de Bianchi: *El Calzolaro innamorato* (le Cordonnier amoureux).

Un fait très important pour les théâtres du pays se produisit le 24 août. Un arrêté royal supprima le droit perçu au profit des pauvres, droit datant de la domination française. Il y était dit à l'article 1er (1) :

« Le droit d'indigents actuellement perçu sur toutes les représentations théâtrales et « autres divertissements, sera considéré comme étant supprimé, aussitôt qu'il aura été remplacé par les impositions locales ci-dessous désignées, et dans tous les cas, au plus tard, le « 1er avril 1822. »

Une circulaire du ministre de l'intérieur de Coninck, en date du 11 septembre suivant, fut rendue en interprétation du susdit arrêté (2).

C'était un bienfait immense pour les administrations dramatiques qui avaient, on l'a vu, la plus grande peine à se soutenir.

A dater du 19 septembre, six représentations de madame Volnais, actrice du Théâtre Français. Elle joua successivement : *la Mère coupable* (Comtesse Almaviva), le 19 septembre. — *Madame de Sévigné*, dans la pièce de ce nom, le 23 septembre. — *Tancrède* (Amenaïde), le 25 septembre. — *Le Dissipateur* (Julie), le 27 septembre. — *Le Mariage de Figaro* (Suzanne), le 30 septembre. — *Esther* dans la tragédie de Racine, le 2 octobre.

Rosambeau, artiste que nous avons déjà rencontré au Théâtre de Gand, se produisit à la Monnaie, le 26 septembre, dans *Camille* (Marcelin), opéra de Dalayrac, et *le Rossignol* (Mathurin), opéra de Lebrun.

A peine madame Volnais était-elle partie, que Saint-Eugène, sociétaire de la Comédie-Française, parut sur notre scène, le 4 octobre, et joua quatre fois jusqu'au 15 de ce mois.

Le 12 octobre suivant, mademoiselle Petit, premier rôle tragique, se produisit dans *Cinna* (Emilie). Le 24, elle donna *Phèdre*. Le 26, elle devait jouer *Jeanne d'Arc à Rouen*, mais, au lever du rideau, des sifflets se firent entendre et le spectacle ne put avoir lieu.

On pourrait croire que ce fut contre cette actrice qu'était dirigée cette

(1-2) Voir aux Documents.

manifestation hostile ; il n'en était rien et le récit suivant, d'un témoin oculaire, fera comprendre que la direction seule était en jeu (1) :

« Mademoiselle Petit devait paraître hier soir (26 octobre), pour sa troisième représenta-
« tation, dans la tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*. Jamais plus belle cabale n'avait été
« concertée. Aussitôt que le directeur, qui jouait un rôle dans la pièce, parut sur le théâtre,
« des sifflets partirent de tous les points de la salle ; sans s'effrayer de ce bruit aigu, il vou-
« lut, mais vainement, prendre la parole et faire tête à l'orage. De toute part, on criait :
« *Plus de tragédies ; des comédies, des opéras ; un bon répertoire ; que le Grand-Théâtre*
« *ne soit point sacrifié aux spéculations de la salle du Parc* (2). La plus vive agitation
« régnait dans la salle ; enfin, on s'est vu forcé de souscrire aux vœux des spectateurs : la
« comédie de l'*Avocat* a été jouée en remplacement de *Jeanne d'Arc*. Il est juste d'ajouter
« que ce n'est point contre mademoiselle Petit, cause bien innocente de ce trouble, que le
« mécontentement a éclaté ; en effet, cette actrice est tout-à-fait étrangère aux petites
« intrigues des coulisses »

Au reste, les journaux du temps sont unanimes à déplorer la manière défectueuse dont elle fut secondée. La chose fut même poussée à tel point qu'elle faillit amener des scènes fâcheuses entre les spectateurs. Témoin la lettre qu'on va lire relative à la représentation du 24 octobre, où l'on donnait *Phèdre* (3) :

« *A Monsieur le rédacteur de l'*ORACLE.

« Bruxelles, le 6 novembre 1821.

« Monsieur, *le Miroir*, dans son numéro du 2 de ce mois, rend compte d'une manière
« très-inexacte d'une scène qui s'est passée au parquet du Théâtre-Royal de Bruxelles ; pour
« éclairer ses nombreux lecteurs, permettez-moi de me servir de la voie de votre journal
« pour la rapporter telle qu'elle a eu lieu.

« *C'est moi* qui, placé par hasard devant une certaine personne, eus le déplaisir d'entendre
« interrompre par des *chut !* l'acteur qui remplissait le rôle d'*Hyppolite*, quand on voulait
« l'applaudir.

« *C'est moi* qui me retournai vivement quand j'entendis siffler *Phèdre*, au moment où la
« satisfaction générale se montrait par les plus vifs applaudissemens, et qui, par un
« mouvement involontaire et un peu brusque, empêchai le siffleur de continuer.

« *C'est moi* qui lui offris mon nom et mon adresse, à quoi il répondit qu'il n'en avait nul
« besoin.

« *C'est moi* qui, ayant entendu demander où j'étais, m'empressai aussitôt d'en instruire
« ceux qui semblaient avoir intérêt à le savoir.

« *C'est moi* qui les ai invités à sortir et qui leur ai dit, dans le couloir du théâtre, que je
« n'avais point insulté un homme respectable, et qui répondis à ceux qui prétendaient que
« le commissaire de police eût dû m'arrêter, qu'on n'employait ces moyens que contre les
« perturbateurs de la tranquillité.

« *C'est moi* qui ait dit à ces messieurs, que si cependant ma conduite en cette circonstance
« leur paraissait répréhensible, j'allais leur donner mon adresse ; ce que l'on refusa.

---

(1) *L'Oracle*, n° 301, dimanche 28 octobre 1821.
(2) Il faut savoir que le Théâtre du Parc donnait asile à tout ce qui se présentait en fait d'artistes de passage.
(3) *L'Oracle*, n° 312, jeudi 8 novembre 1821.

« Mais *ce n'est pas moi* qui ait fait des excuses. Ceux qui l'ont écrit au *Miroir* lui en ont « imposé, et j'ai lieu d'attendre de son impartialité qu'il voudra bien insérer cette justi- « fication dans l'un de ses prochains numéros : cela suffira pour le convaincre que je « ne recherche par les combats singuliers, mais aussi que je ne recule pas lorsqu'ils « viennent s'offrir.

« ADOLPHE D...

« *Hôtel de l'Impératrice.* »

Le ton de cette lettre et les détails qu'elle contient font comprendre la violence des scènes qui eurent lieu pendant le court séjour de mademoiselle Petit. En admettant même que le public ait eu des raisons d'en vouloir à la direction, ce n'était pas un motif pour faire retomber la mauvaise humeur sur une artiste en représentation. Elle en était bien innocente ; mais les spectateurs sont ainsi faits : ils ne calculent rien quand il s'agit de satisfaire leur volonté.

Prud'homme, acteur de la troupe, ayant toujours joué le vaudeville, débuta, le 30 novembre, dans l'emploi des jeunes Trial, par le rôle d'*Albert* de *Lodoïska*, et le 24 décembre, dans celui de *Blaise* du *Nouveau Seigneur de village*.

Le 3 janvier, première représentation d'une pièce indigène : *la Toison d'or, ou le Duc de Bourgogne*, opéra-comique en trois actes, paroles du baron de Reiffenberg, musique de H. Messemaekers (1).

Le libretto n'ayant jamais été publié, il n'est pas indifférent de donner ici la distribution :

Philippe, duc de Bourgogne, M. EUGÈNE. — *Le comte de Charolais*, M. EDOUARD. — *Le baron*, M. DARBOVILLE. — *Olivier*, M. DELOS. — *Roger*, M. MARGAILLAN. — *Ulric*, M. PERCEVAL. — *Un domestique*, M. BREMS. — *Rosemonde*, Mad. CAZOT.

On voit que nos auteurs commençaient à se montrer et que la bonne volonté de l'administration du théâtre, à leur égard, porta ses fruits. Nous n'avons pas trouvé de seconde représentation de cet opéra.

Nous avons ensuite à mentionner l'apparition d'un nouveau ballet de Petipa : *Monsieur Deschalumeaux*, joué le 24 février (2). C'était une transformation de l'opéra-comique de Creuzé de Lesser et Gaveaux.

A partir du 27 février, cinq représentations de Léontine et Elisa Fay. Il est inutile de dire qu'elles eurent le plus grand succès. Le jeudi 7 mars, soirée d'adieu dans laquelle les deux sœurs parurent dans *Cendrillon*, opéra de Nicolo, et *le Mariage enfantin*, vaudeville de Scribe. La recette s'éleva à la somme de 2,600 francs (3).

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Id.
(3) *Journal de Bruxelles*, dimanche 10 mars 1822

Le 26 mars, concert donné par les demoiselles Corri aînée et cadette, cantatrices de l'Opéra de Londres.

Au Théâtre du Parc, rien de bien intéressant ne se produisit jusqu'à la fin de cette année théâtrale.

L'événement capital de cette campagne dramatique, fut la présence de Talma. Le grand tragédien revenait volontiers à Bruxelles, où il était toujours accueilli avec la plus grande faveur. L'arrivée de mademoiselle Mars en fut le digne pendant. Plusieurs autres artistes de valeur vinrent faire juger de leurs talents sur notre scène. En résumé, ce fut une année brillante et il est à remarquer que, plus nous avançons, plus le relief de notre théâtre s'accentue.

D'un autre côté, constatons l'apparition de plusieurs pièces du terroir. Ce fait démontre que l'encouragement était général et que, tout en donnant les nouveautés du moment, on cherchait à prêter un appui sérieux aux auteurs qui désiraient se produire dans la carrière.

En cette année, fut prise une mesure qui couronnait dignement toutes celles que le Roi Guillaume Ier avait déjà mises en œuvre pour le bien-être des artistes du Théâtre-Royal. Il chargea le comte van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur, de lui présenter un projet relatif à des pensions pour les comédiens qui, par leurs talents et leurs qualités sociales s'en seraient montrés dignes et qui auraient fait, pendant un certain nombre d'années, partie de la troupe.

Ce travail fut élaboré. Il y était dit que le chiffre de la pension serait proportionné à celui des appointements et aux années de service. Pour former un premier fonds de réserve, on n'accorda plus d'abonnements qu'à la condition de donner, en outre du prix ordinaire, une somme pour la caisse de retraite. De plus, tous les ans, devaient avoir lieu des représentations extraordinaires et des concerts au bénéfice de la susdite caisse. La gestion générale en était abandonnée à la Commission royale.

Ces mesures soulevèrent un certain mécontentement parmi les abonnés. L'un d'eux publia même la lettre suivante, pour exposer ses griefs, non pas contre le but que l'on voulait atteindre, mais contre les moyens employés pour former le fonds de réserve (1):

« *A Monsieur le Rédacteur de la* REVUE DES SPECTACLES, *etc.*

« Bruxelles, le 22 juin 1822.

« *Monsieur,*

« L'idée d'imposer aux abonnés du théâtre royal l'obligation de fournir les fonds destinés « à des pensions de retraite pour les artistes qui, par leurs talens et leurs services,

(1) *Revue des spectacles.* Bruxelles, Hublou. PP. 62-64.

« auraient mérité cette faveur, a été généralement désapprouvée. Ce n'est certes pas l'objet « de cette obligation qui a mécontenté les abonnés, mais les formes dans lesquelles elle a « été imposée et le vague, l'obscurité que l'on entrevoyait dans la manière dont la distribu- « tion des fonds serait faite : cependant, il fallait consentir ou renoncer au spectacle; force « fut donc d'en passer par où l'administration voulut.

« Un circonstance dont je suis bien informé vient à l'appui de tout ce qui a été dit sur « ce sujet dans le temps. La seule pension dont le fonds de retraite a été chargé depuis son « invention a été accordée à M. Dubreuil : on ne pouvait certainement faire un plus digne, « un plus juste usage de la contribution levée sur les abonnés; il n'y a de répréhensible en « ceci que les termes dont on se sert : on prévient le vétéran de notre scène qu'il jouira, à « certaines conditions, d'un pension de 1200 francs par an, *aussi longtemps que l'adminis- « tration actuelle sera chargée de la direction du théâtre royal.* Ne pourrait-on demander à « l'administration actuelle ce qu'elle se propose de faire de l'excédent du fonds de retraite « dans le cas où elle serait déchargée de la direction du théâtre royal? Il n'est pas présumable « qu'elle veuille s'en faire un fonds de consolation : cependant la destination de cet argent « est sacrée; elle doit survivre aux vicissitudes de l'administration. Le fonds de retraite « n'a rien de commun avec les finances théâtrales, et quel que soit le désordre que l'impéritie « pourrait apporter dans ces finances, il doit toujours se trouver intact. C'est par ces « motifs que le fonds provenant des représentations extraordinaires destinées aux pensions « devraient être déposés chez un notaire qui les ferait fructifier; et l'emploi de ces fonds « devrait être arrêté par des commissaires, choisis parmi les abonnés, concurremment « avec l'administration du théâtre, quelle qu'elle puisse être. N'est-ce pas une véritable « dérision de disposer d'un semblable produit, non-seulement sans l'intervention de ceux « qui paient, mais même sans leur rendre compte.....

« Si vous croyez, *Monsieur*, que mes réflexions méritent d'être publiées, je vous prie de « les inscrire dans votre prochaine livraison. Agréez, etc.

« J. J. V***, *abonné.* »

Monsieur J. J. V*** faisait confusion. Il prenait l'administration du théâtre pour la Commission royale, ce qui n'était pas du tout la même chose. Cette dernière avait pour mission de recueillir et de faire fructifier les fonds destinés à la caisse des pensions; elle présentait, en outre, toute garantie, puisqu'elle émanait du gouvernement lui-même. Quelle qu'eut été l'administration du Théâtre-Royal, elle ne pouvait exercer aucune influence sur la gestion de cette caisse. C'était donc à tort que cet abonné se plaignait d'une mesure qui devrait exister dans tous les pays, où l'on a quelque peu souci des progrès de l'art dramatique.

Au reste, les comédiens de Bruxelles méritaient, à tous égards, que l'on s'occupât d'eux. On leur rendait pleinement justice; la presse étrangère même eut des paroles d'éloges pour eux. Voici ce que dit, à cet égard, un journal de Paris (1).

« ... Les arts y trouvent même (à Bruxelles) une protection dégagée de toute prévention « politique, et par conséquent plus impartiale, plus encourageante et plus glorieuse que « celles qu'ils obtiennent dans les villes les plus renommées de l'Europe. L'art théâtral y « jouit d'une considération qui rejaillit sur les comédiens, *dont la conduite privée justifie*

(1) *Les Archives de Thalie*, 21 juillet 1822.

« *cette honorable exception*. Un acteur, et même une actrice, dont les mœurs vicieuses « seraient d'un mauvais exemple, ne demeureraient pas longtemps parmi les comédiens du « roi de Hollande (des Pays-Bas, aurait dû dire le journaliste).. .. »

Nous aimons à faire ressortir ces louanges pour montrer quelle était la considération dont jouissaient les artistes de notre théâtre.

Le Roi des Pays-Bas avait fait construire, au palais de Laeken un théâtre d'après les plans de l'architecte Henri. On en fit l'inauguration, le 24 août 1821, jour anniversaire de la naissance de ce monarque, par une représentation de *Frontin mari-garçon*, vaudeville de Scribe, et *le Déjeuner* (?). Il y eut bal après le spectacle (1).

Le 28 septembre, lors du séjour du Roi d'Angleterre en notre ville, on y donna encore une soirée dans laquelle on joua *le Droit du Seigneur* et un divertissement analogue à la circonstance, composé par Bernard (2).

Nous voici arrivés à l'année 1822-1823. Nous allons voir si elle fut aussi remarquable que ses ainées. Bernard fut encore directeur-gérant. Donnons d'abord le tableau de la troupe, qui exploita les deux scènes, sans personnel distinct pour chacune d'elles :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

Charles Ricquier, premier rôle. — Bouchez, jeunes premiers. — Lemoigne, deuxième amoureux. — Bernard, premier rôle tragique. — Folleville, père noble. — Duval, financiers. — Dubreuil, financiers. — Bosselet, troisièmes rôles. — Tiste, premier comique. — Linsel, second comique. — Cauvin, seconds pères. — Chapuis, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premier rôle. — Petipa, jeune première. — Linsel, mère noble. — Rousselois, caractères. — Duval, caractères. — Clarice, soubrette. — Darboville, seconde amoureuse. — Dutrieux, seconde amoureuse.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre.— Moreau, Elleviou. — Delos, seconde haute-contre. — Edouard Bruillon, Philippe, Gavaudan. — Darboville, Martin.— Eugène (Ordinaire), première basse-taille. — Camoin, première basse-taille. — Leroux, deuxième basse-taille. Hubert, deuxième basse-taille. — Perceval, Laruette. — Linsel, Trial. — Prudhomme, jeune Trial. — Dupuis, utilités.

---

(1) *L'Oracle*, n° 236, vendredi 24 août 1821.
(2) *Id.* n° 272, samedi 29 septembre 1821

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Cazot, première chanteuse à roulades. — Lemesle, forte première chanteuse. — Madinier, Dugazon. — Fanny Linsel, seconde chanteuse. — Rousselois, première duègne. — Dutrieux, troisième amoureuse.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, premier danseur, maître de ballets. — Benoni, premier danseur. — Desplaces, deuxième danseur. — Antoine Ricquier, troisième danseur. — Gourier, troisième danseur.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesueur, première danseuse. — Adeline, première danseuse. — Battier, deuxième danseuse. — Feltmann, troisième danseuse. — Lavancour, troisième danseuse.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants.

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Borremans, maître de musique. — Davril, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois* — 2 *clarinettes* - 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. Brochard, régisseur.

L'année théâtrale s'ouvrit le 24 avril, par les débuts des nouveaux sujets. Mademoiselle Patrat, jeune premier rôle de comédie, parut, le 29, dans *Paméla*, de la comédie de ce nom. Le lendemain, Moreau, haute-contre, joua *Adolphe* des *Deux Prisonniers*, et *Jean* de *Jean de Paris.* Le même jour, se produisit madame Paul-Loth, dugazon dans *Clara* des *Deux Prisonniers* et *Olivier* de *Jean de Paris.* Elle fut sifflée à son troisième début.

Le 2 mai, première apparition d'Hyppolite Duchesne, première basse-taille, dans le rôle de *Maitre Jacques* du *Diable à quatre.* Le lendemain, Duval, financier, dans celui d'*Arnolphe* de *l'École des femmes.* Cet artiste devint directeur du théâtre de Rouen, où, le 4 août 1839, il mourut de chagrin, par suite de pertes d'argent dans l'exploitation de cette scène (1). Tiste, premier comique, se produisit, le 9, dans *Scapin,* des *Fourberies de Scapin.* Enfin, Leroux, seconde basse-taille, parut le 12.

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour l'année 1840*, p. 300.

Le 3 mai 1822, décéda à Ixelles, à l'âge de 22 ans et trois mois, ZELIE-MARIE-THÉRÈSE MICHELOT. On se rappellera qu'elle avait débuté sur notre scène, le 6 mai 1818. On lui fit de fort belles funérailles et les artistes du Théâtre-Royal se cotisèrent pour lui élever un monument, dans le cimetière (1). Le portrait de Zélie Michelot a été publié par Jobard (2), quelques jours après sa mort (12 mai 1822).

Madame Paul-Loth, qui devait succéder à la défunte, fit insérer dans les journaux, la pièce de vers suivante (3) :

Sur la mort de MADEMOISELLE MICHELOT, *première Dugazon du Théâtre-Royal.*

Elle n'est plus cette aimable beauté,
Qui, tour-à-tour et sensible et folâtre,
Par ses talents et sa naïveté
Comblait les vœux du parterre idolâtre.
Elle n'est plus! Que sur notre théâtre
Comme en nos cœurs, un crêpe soit jeté.
Elle n'est plus!... Pleurons, ô mes compagnes!
Elle est tombée à peine en son printemps.
Ainsi parfois, sous l'effet des autans
Tombe une fleur, ornement des campagnes.

Triste, et le front couronné de cyprès,
Au monument où MICHELOT repose
Erato vient exhaler ses regrets;
Thalie en pleurs s'avance : elle dépose
Sur le tombeau le laurier et la rose.

Muses que je servis, que j'adorai toujours,
Ma voix avec transport exprime une prière :
De celle dont la mort tranche aujourd'hui les jours
Faites que je devienne en ces lieux l'héritière.
Donnez-moi les talens qui la firent chérir;
Du parterre éclairé que charmait sa présence
Pour prix de mes efforts gagnez-moi l'indulgence,
Ou comme elle à l'instant que je puisse mourir!...

Par ROSALIE PAUL-LOTH,
première Dugazon au même théâtre.

La pauvre artiste-poëte ne se doutait guère de l'accueil qui l'attendait quelques jours après : à son troisième début, le public refusa même de l'entendre.

On apprit, ensuite, le décès d'*Hubert*, qui tenait l'emploi de seconde basse-taille, l'année précédente. Il était mort, le 1[er] mai, à Versailles, sa ville natale,

(1) *Journal de la Belgique*, nº 130, vendredi 10 mai 1822.
(2) *L'Oracle*, nº 132, dimanche 12 mai 1822.
(3) *Journal de Bruxelles*, nº 127, mardi 7 mai 1822.

des suites d'une phthisie dont il avait ressenti les premières atteintes huit mois environ auparavant (1).

Cette année fut néfaste; le 10 du même mois, décéda Gensse, premier violon de l'orchestre depuis nombre d'années. L'éternel fournisseur Matis ne laissa pas passer cette occasion de glisser les quelques vers de sa façon que voici (2) :

SUR LA TOMBE DE GENSSE.

Si l'amitié peut d'une fleur
Retracer sur la tombe un sentiment durable;
O Gensse!... au séjour du bonheur,
Qui sait mieux mériter le trait ineffaçable,
Que l'estime consacre aux talens reconnus,
En nous montrant l'époux et le plus tendre père;
Le cœur du citoyen et de l'ami sincère...
Qui nous rappelle enfin les plus douces vertus!

Ce serait grotesque si cela ne se rattachait à un triste événement. La mort de cet excellent musicien fut regrettable à bien des points de vue, ainsi que l'exprime l'extrait ci-dessous (3) :

« Nous venons d'éprouver une perte bien sensible dans la personne de M. GENSSE, professeur de mérite, violon-solo de la musique particulière du Roi et du Théâtre-Royal, décédé hier (10 mai 1822), à 9 heures du soir, à l'âge de 49 ans, après sept jours d'une maladie douloureuse. Le grand talent et les qualités personnelles de cet aimable artiste lui avaient concilié l'estime générale; c'était l'obligeance personnifiée; jamais il n'a refusé un service qu'il a pu rendre; sa réputation à cet égard était telle que les artistes étrangers n'arrivaient presque jamais à Bruxelles sans lui être recommandés, et son zèle le portait à toutes les démarches qui pouvaient leur être utiles. A ces qualités du cœur se joignaient toutes les grâces d'un esprit sémillant qui le faisaient rechercher dans les meilleures sociétés. Bon époux et bon père, il laisse sa veuve et son fils dans la désolation; bon ami et bon camarade, tous ceux qui ont su l'apprécier conserveront de lui un souvenir aussi profond que durable. »

Son portrait, dessiné par mademoiselle Félicité Lagarenne, fille de l'ancien artiste de notre théâtre, parut en lithographie quelques jours après (4).

Pour en finir avec les décès qui frappèrent alors le personnel du théâtre, mentionnons celui d'*Antoine Riquier*, le troisième danseur, qui fut enlevé le vendredi 13 décembre 1822, d'une maladie inflammatoire dont il ne souffrit que pendant quelques jours. Il était à peine âgé de 19 ans (5)!

Le 22 mai, Victor reparut de nouveau sur notre scène, et donna deux représentations.

---

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 133, lundi 13 mai 1822.
(2) *L'Oracle*, n° 133, lundi 13 mai 1822.
(3) *Journal de la Belgique*, n° 132, dimanche 12 mai 1822.
(4) *Id.* n° 142, mercredi 22 mai 1822.
(5) *Journal de Bruxelles*, n° 350, lundi 16 décembre 1822.

Après lui, Juillet, fils du célèbre chanteur de Feydeau que nous avons également vu à Bruxelles, joua le 29 les rôles de *Mikeli* et *Bertrand*, des *Deux Journées* et des *Rendez-vous bourgeois*. Il reçut si bon accueil que l'administration l'engagea pour l'année théâtrale.

Marcel-Jean-Antoine Juillet naquit à Rouen le 1er juillet 1789 et mourut à Bruxelles, le 16 novembre 1841. Il avait débuté à Paris, au théâtre de l'Opéra-Comique, en novembre 1811. Il se rendit ensuite à Lille en janvier 1812. Puis il parcourut la province. Nous le trouvons à Bruxelles, en 1822; il y séjourna jusqu'à la Révolution de 1830 Il retourna alors à Paris, puis revint dans notre ville, qu'il ne quitta plus que de 1838 à 1840 (1).

Le 30, début de mademoiselle Madinier, dugazon, dans le rôle d'*Euphrosine*, opéra de Méhul et dans celui de *Folbert* du *Petit Matelot*, de Gaveaux.

Le lundi 24 juin, première représentation d'un nouveau ballet de Petipa : *La Kermesse, ou la Fête villageoise*. Il fut, parait-il, assez mal accueilli si l'on s'en rapporte à un critique de l'époque (2) :

« ... Lorsque j'ai appris que cette farce ignoble était de la composition de Petipa, j'ai cru « que ce danseur-maître des ballets avait voulu éprouver jusqu'où pouvait aller la longani- « mité du public de Bruxelles : cependant je l'engage à être très-sobre de ces mauvaises plai- « santeries; elles pourraient ne pas lui réussir toujours aussi bien. Ce qu'il y a de plus « ridicule dans cette orgie, c'est qu'elle n'a même pas le mérite de la vérité : le nom de « *Kermesse* et une partie des détails indiquent suffisamment que c'est d'une fête de notre « pays qu'il s'agit, et cependant les paysannes ont des costumes suisses, les paysans portent « des habits de toutes les nations ; on fait figurer, d'une manière dégoûtante, deux *quakers*, « que l'on outrage de toutes les façons, et, je le demande, a-t-on jamais vu des *quakers* dans « nos kermesses, et sur-tout s'y enivrer? Je le répète, Petipa doit tâcher d'éviter à l'avenir « de semblables *folies* : la manière dont celle-ci a été reçue lundi, doit lui prouver qu'elles « commencent à déplaire... »

Un concert vocal et instrumental fut donné, le 27 juin, par Wolfram, première flûte du Grand-Théâtre de Vienne, et Troplong, violoniste. Madame Lemesle et Darboville y chantèrent.

Ce fut en cette année que parut, pour la première fois, sur la scène de Bruxelles, Lafeuillade, artiste de l'Académie Royale de musique de Paris. On verra, plus loin, la place importante qu'il occupa dans l'histoire de notre théâtre. Du 4 au 12 juillet, il donna cinq représentations, il y joua les opéras suivants : *Œdipe à Colone* (Polinice), le 4 juillet. — *La Vestale* (Licinius), le 7 juillet. — *Joseph en Égypte* (Joseph), le 9 juillet. — *Le Devin de village* (Colin), le 9 juillet. — *Les Bayadères* (Démaly), le 12 juillet. — *Iphigénie en Aulide* (Achille), le 12 juillet.

Le 22 du même mois, eut lieu le bénéfice de retraite de Dubreuil. On donnait la première représentation de deux pièces : *Régulus*, tragédie de

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour 1842*, pp. 183-184.
(2) *Revue des spectacles*. Bruxelles, Hublou, juin 1822, pp. 69-70.

Lucien Arnault, et *Emma, ou la promesse imprudente*, opéra d'Auber. Le public ne se rendit pas à cet appel, chose regrettable après les innombrables services qu'avait rendus cet artiste au théâtre de Bruxelles, depuis qu'il y avait été attaché. Toutefois, à la fin de la soirée, les spectateurs ayant appris qu'il se trouvait au théâtre, l'appelèrent sur la scène, où il parut accompagné de deux de ses anciens camarades, et reçut un juste tribut d'hommage et de reconnaissance (1).

On chercha à réparer cette indifférence des Bruxellois à l'égard du vieux comédien. La *Société des Beaux-Arts* donna, le 1er mai 1824, dans son théâtre de la rue de Bavière, une représentation en sa faveur. Les détails en sont touchants et méritent de trouver place ici (2) :

« La *Société des Beaux-Arts* a donné, le premier de ce mois (samedi, 1er mai 1824), au « bénéfice de Dubreuil, une représentation qui a produit 550 francs au bénéficiaire. Ce « vieillard octogénaire a paru dans cette représentation avec son ami Paulin, au grand « contentement de tous les spectateurs. Ces deux vétérans de notre scène ont joué *l'Impromptu de campagne*, où leur talent a brillé de cet éclat pur et doux que nous offre « l'astre du jour à son déclin, et qu'on regrette d'autant plus qu'il est au moment de quitter « notre horizon. Mlle Lesueur a paru dans cette pièce et dans *Adolphe et Clara*. Elle a joué « le rôle de *Clara* en bonne actrice et a chanté très-agréablement divers morceaux de son « rôle. Ce n'est pas ici un vain éloge donné par complaisance à la plus aimable des favorites « de Therpsicore ; c'est une justice. Nous en appelons au jugement des spectateurs dont la « salle était remplie. Madame Despossés et la petite Margery ont joué, la première dans « *Haine aux femmes*, et la seconde dans *Gaspard l'avisé*. L'une a prouvé qu'elle était comé« dienne, et l'autre qu'elle ne tarderait pas à le devenir. »

Ceci est excessivement intéressant non-seulement au sujet de Dubreuil et de Paulin, mais également en ce qui concerne mademoiselle Lesueur, qui nous est présentée ici comme chanteuse d'opéra : détail entièrement nouveau.

Louis Dedenys dit Dubreuil mourut à Bruxelles le 3 juin 1828, à l'âge de 77 ans. Il avait tenu pendant vingt-et-un ans l'emploi des financiers au Théâtre de la Monnaie. Dubreuil touchait un traitement de la caisse des pensions. Avant de se livrer à la carrière dramatique, il avait été officier du génie. Son caractère et sa probité lui avaient toujours concilié l'estime générale (3).

La *Société des Amis des Beaux-Arts*, dont il est question ici, était de fondation récente. Elle occupait la salle des *Amateurs de musique*, rue de Bavière, qu'elle avait entièrement transformée et où elle avait établi un charmant théâtre. La soirée d'inauguration fut relatée dans les termes suivants (4) :

« La Société des Amis des Beaux-Arts a fait hier (dimanche 15 décembre 1822), l'ouver« ture de la nouvelle salle du marché de Bavière, par les pièces suivantes : *Momus acteur*

---

(1) *Journal de la Belgique*, n° 206, jeudi 26 juillet 1822.
(2) *L'Aristarque*, n° 89, 9 mai 1824, pp. 1439-1440.
(3) *Journal de la Belgique*, n° 157, jeudi 5 juin 1828.
(4) *L'Oracle*, n° 351, mardi 17 décembre 1822.

» *de société,* prologue en un acte, composé pour l'ouverture du théâtre de la société, par « M. B*** ; *le Joueur,* de Regnard, et *le Prisonnier ou la ressemblance.* M. le bourgmestre « a assisté à l'ouverture de ce joli théâtre de société. Les décorations exécutées par M. Van « Assche, peintre en paysages, ont mérité les éloges des connaisseurs. »

Cette société était composée de la meilleure bourgeoisie de Bruxelles, et ses soirées étaient des plus brillantes. On en signale encore une au lundi 7 décembre 1823, dans laquelle on joua *le Tableau parlant* et *le Colonel,* vaudeville de Scribe. Dans cette dernière pièce, mademoiselle Lesueur joua le rôle de la jeune femme déguisée en hussard et elle y fut ravissante, paraît-il. Perceval et Desfossés prêtèrent leur concours pour l'opéra, de concert avec les membres de la société. En outre, Mengal exécuta un solo de cor pendant les entr'actes. En résumé, réunion charmante et des mieux réussies (1).

Une autre représentation est encore signalée au mois de janvier 1824. On y interpréta avec un ensemble parfait, *les Jeux de l'amour et du hasard,* de Marivaux, *le Prêteur sur gages,* vaudeville, et *le Délire,* opéra. Dans cette dernière pièce, on remarqua également les magnifiques décors peints par Van Assche (2).

Les soirées se succédaient à cette société. Le 9 février suivant, il y en eût encore une. On y donna : *Nina,* opéra, *Il Maestro del capella,* intermède italien, et *les Deux Edmond,* vaudeville. Mademoiselle Lesueur chanta le rôle de *Nina* (3), à la satisfaction générale. Cette représentation précéda immédiatement celle qui fut donnée au bénéfice de Dubreuil et dont nous avons parlé ci-dessus.

Pendant le mois d'août, nouvelle arrivée de mademoiselle Duchesnois, accompagnée de mademoiselle Dupré, actrice de la Comédie-Française. Elle joua, jusqu'au 29, les pièces suivantes :

Mérope (21 août). — *Phèdre* (23 août). — *Jeanne d'Arc à Rouen* (29 août). — *Iphigénie en Aulide* (26 août). — *Marie Stuart* (29 août).

Les artistes parisiens continuèrent à arriver dans notre ville. C'est en cette année également qu'on rencontre la première apparition de Ponchard, le célèbre ténor de l'Opéra-Comique. Il joua quatre fois, à dater du 25 septembre. Il donna, pour sa première représentation, *Zémire et Azor* (Azor) et *le Tableau parlant* (Pierrot), puis joua successivement : *l'Ami de la maison* (26 septembre). — *Adolphe et Clara* (26 septembre). — *Picaros et Diégo* (28 septembre). — *Le Jugement de Midas* (28 septembre. — *Le Petit Chaperon rouge* (1er octobre). — *Michel-Ange* (1er octobre).

A cet excellent chanteur succéda, le 30 septembre, David, jeune premier du Second Théâtre Français (Odéon). La soirée d'adieu, sa quatrième, eut lieu le 4 octobre.

---

(1) *L'Aristarque,* n° 67, 7 décembre 1823.
(2) *Id.* n° 74, 25 janvier 1824.
(3) *Id.* n° 77, 15 février 1824.

Ce fut à cette époque que se firent les premiers essais d'éclairage au gaz de la salle de spectacle. Au mois de juin précédent, le Roi avait autorisé la Commission royale à faire les installations nécessaires, en prescrivant que dans le cas où le nouveau procédé ne répondrait pas à l'attente générale, l'administration resterait garantie contre tous frais et dommages que nécessiterait alors le rétablissement des choses sur l'ancien pied. On profita des travaux à faire à cet effet, pour établir au dessus de chaque rang de loges, une draperie pour en masquer la grande hauteur. Cet essai réussit, paraît-il, si nous nous en rapportons à ce que dit un journal du temps (1) :

« Les changemens faits à la salle de spectacle pendant ces derniers jours sont sans con- « tredit une amélioration. L'effet du nouvel éclairage par le gaz est magnifique. Un lustre « de toute beauté, tout en parcelles de cristal, semblable, dit-on, à celui de l'Opéra de « Paris, projette maintenant sur les loges une lumière tellement vive qu'elle absorbait hier « un tant soit peu celle de la scène; mais cet inconvénient n'aura bientôt plus lieu, lorsque « la même lumière sera substituée dans les premières coulisses à celle des quinquets qui y « étaient encore employés. Peut-être faudra-t-il aussi que quelques décorations soient « repeintes d'après ce nouveau jour. Un changement plus notable encore, en ce que l'avan- « tage en serait senti, quel que fût le mode d'éclairage, c'est cette draperie simulée, bleu et « or, ajoutée à chaque rang de loges, et qui, en diminuant à l'œil la hauteur de celles-ci, « rassemble mieux les masses et procure à l'ensemble un air de proportion on ne peut plus « agréable .. »

Le lustre dont il est question ici sortait des ateliers du sieur Zagermans, rue des Chartreux. Il pouvait monter et descendre à volonté. Tous ces avantages n'étaient pas, à ce qu'il parait, du goût de tout le monde, car nous en avons trouvé la critique assez violente qui suit (2) :

« ...En entrant dans la salle, j'avoue que j'ai été frappé, ébloui même, par l'effet que « produit cet immense foyer répandant sur tout ce qui l'entoure des flots de lumière et de « chaleur. Ce réseau de cristal dont le lustre est maintenant entouré lui donne assez l'appa- « rence d'un soleil d'opéra, et son éclat est tel qu'il est également difficile et dangereux d'y « arrêter quelque tems les yeux. *On dit que le soleil éclaire bien des sottises; au bout de « quelques minutes, j'ai jugé que son Sosie ne serait pas dans les exceptions.* D'abord ce « lustre est beaucoup trop haut : il éclaire la seconde moitié de la salle et laisse dans un « demi-jour les deux premiers rangs de loges... Un second inconvénient qui résulte de ce « grand éclat du lustre, c'est de fatiguer les yeux de la partie des spectateurs placés en face « de la scène, et même dans tout le haut de la salle... Le résultat le plus fâcheux du nouveau « système, c'est d'obscurcir entièrement la scène, et de laisser dans l'ombre toute la partie « des décorations qui doit paraître la plus éclairée.... Au total, si le nouveau lustre présente « quelques avantages et principalement celui de l'économie, ils ne peuvent balancer les « inconvéniens qui résultent de son trop grand éclat, de la chaleur qu'il répandra nécessaire- « ment, de son action sur les yeux des spectateurs, sur les poumons des chanteurs, enfin sur « le jeu de la scène et celui des décorations. Le remède est facile à indiquer : ou diminuer « le foyer de lumière dans la salle, ou, *ce qui serait mieux encore, remettre les choses telles « qu'elles étaient auparavant...* »

Toutes ces critiques tombent d'elles-mêmes devant les résultats obtenus

(1) *Journal de la Belgique*, n°s 156, 309 et 311. Année 1822.
(2) *L'Aristarque*, n° 11, 10 octobre 1822, pp. 166-168.

par ce mode d'éclairage. Mais c'était un progrès et, comme tel, il devait nécessairement trouver des détracteurs. Que dirait donc ce journaliste, des essais de lumière électrique que l'on tente de nos jours? Il prétendrait qu'on veut aveugler le public! Le mieux, dans ces choses-là, est de ne dénigrer que lorsque l'expérience est parfaitement acquise.

Apparition d'une nouvelle pièce indigène. Le 17 octobre, première représentation du *Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers, de Tiste, acteur de la Monnaie (1). En voici la distribution :

Melcour, méfiant, M. CHARLES. — *Philinte*, son ami, M. BOUCHEZ. — *M. Lisimon*, oncle de *Melcour*, et tuteur de *Cidalise*, M. FOLLEVILLE. — *M. de Pavanac*, ami de *Lisimon*, oncle de *Célimène*, M. DUVAL. — *Durosa*, intrigant, M. BOSSELET. — *Frontin*, valet de *Melcour*. M. TISTE. — *Cidalise*, promise à *Melcour*, Mad. CHARLES. — *Célimène*, jeune dévote, promise à *Philinte*, Mlle PATRAT. — *Lisette*, suivante de *Célimène*, Mlle RASCALON.

L'auteur lui-même parut dans sa comédie qui réussit parfaitement, et fut jouée trois fois.

Pendant la représentation du 22 novembre, entre les deux pièces (*Eugénie*, drame de Beaumarchais, et *Jadis et aujourd'hui*, opéra de Kreutzer), monsieur Tausch, se disant *première clarinette de la chapelle du roi de Prusse*, exécuta un *adagio* et une *polonaise* de sa composition.

Le 30 décembre, un harpiste, monsieur Holst, joua, pendant le spectacle, un concerto inédit.

Pendant ce même mois de décembre, nouvelles représentations de Talma, qui en donna neuf, à dater du 19. Pour les deux dernières, il fut secondé par madame Charton. Il parut dans les tragédies suivantes :

Britannicus (19 décembre). — *Sylla* (21, 23 décembre et 7 janvier). — *Epicharis et Néron* (28 décembre). — *Régulus* (29 décembre). — *Les Templiers* (5 janvier). — *Clytemnestre* (9 et 11 janvier).

L'enthousiasme que souleva la présence du grand acteur tragique, enflamma la muse poétique du sieur Guedon, avocat à Bruxelles, alors presque octogénaire. Ce qui donne du prix aux vers que nous transcrivons ci-dessous, c'est l'anecdote qui se rattache à son auteur relativement à Talma. Ce dernier se trouvant à Londres, au début de sa carrière (2), fut appelé à jouer la comédie devant le prince de Galles, depuis Georges IV. Il remplit le rôle du *comte Almaviva* dans *le Barbier de Séville*; Guedon de Berchère y interpréta celui du notaire; et, chose curieuse, il était alors notaire public dans la capitale de la Grande-Bretagne. Cette particularité nous a semblé assez intéressante pour être remise au jour. Voici les vers en question (3) :

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) C'est-à-dire quarante ans avant l'époque à laquelle nous sommes arrivés.
(3) *L'Oracle*, n° 1, mercredi 1er janvier 1823.

A L'ILLUSTRE TALMA.

Grand favori de Melpomène,
Objet constant de ses faveurs,
TALMA, toi qui sais sur la scène,
A ton gré remuer les cœurs,
Épris de ton talent magique,
Ami, mon plaisir est bien doux
De voir que l'heureuse Belgique
Rend les Parisiens jaloux.
Quoi! la France justement fière
De son moderne Roscius,
Envirait-elle à notre terre
De jouir du sort des élus?
Hélas! de cette jouissance
Le terme nous parait borné.
Le Belge, heureux de ta présence,
A te perdre est donc condamné!
Ce peuple qui t'aime et t'admire,
Cher TALMA, pense avec effroi
Au moment où bientôt expire
Le pacte qu'il fit avec toi.
Son roi, digne sang d'une race
Qu'illustre l'amour des beaux-arts,
Par son auguste exemple trace
Le goût, qu'on lit dans ses regards.
O toi, de la scène tragique
Le soutien, l'immortel honneur,
TALMA, d'Apollon fils unique,
Vrai délice du spectateur,
Renouvelle le phénomène
De Baron à quatre-vingts ans (1)
Osant démentir sur la scène
Les tristes ravages du temps,
Quand du *Cid* la noble merveille
Par sa voix pénétrant le cœur,
Charmait les mânes de Corneille
En faisant admirer l'acteur.
C'est le vœu que ma Muse exprime,
Sans doute, hélas! trop faiblement,
Mais tu préfères à la rime
Ce que dicte le sentiment.

GUEDON DE BERCHÈRE, *avocat*, à Bruxelles.

Au Carnaval, avaient lieu des bals masqués, ainsi que cela se fait encore de nos jours. Le prix d'entrée était de trois francs, et l'on payait cinquante centimes de supplément par billet de loge louée (2).

Le lundi 10 février 1823, le Roi Guillaume donna un splendide bal costumé

(1) Baron joua à quatre-vingts ans, le rôle du *Cid*, avec un grand succès.
(2) Programme du mardi 11 février 1823.

au Théâtre de la Monnaie. La salle était magnifiquement décorée ; au fond, se trouvait un pavillon en velours destiné à recevoir la Famille Royale. Quinze cents personnes avaient été invitées ; en outre, le deuxième rang et le haut de la salle étaient garnis de huit à neuf cents spectateurs en grande toilette, qui avaient eu l'autorisation de venir assister au coup-d'œil de la fête. Après l'entrée des Souverains, parurent tous les personnages d'*Ivanhoé*, roman de Walter Scott; ils exécutèrent une danse réglée d'avance. Après quoi, le bal commença et se prolongea jusqu'à trois heures du matin. A minuit, un souper de 130 couverts fut servi dans le grand foyer pour le Roi, sa famille et ses invités particuliers ; puis, ensuite, des tables furent dressées pour les autres personnes, dans la salle même. Ce fut une des plus belles fêtes dansantes que l'on vit à Bruxelles (1).

Le 24 du même mois, mourut, à l'âge de 63 ans, Louis Stapleton, dit Eugène Hus, qui dirigeait le conservatoire de danse du théâtre (2).

Deux pièces du terroir virent le jour, le mercredi 5 mars 1823 : *Marie de Bourgogne,* tragédie en cinq actes et en vers, d'Édouard Smits (3), et *les Deux Pièces nouvelles*, opéra-comique en un acte, paroles de Tiste, musique de H. Messemaekers (4).

La première est une des productions les plus sérieuses de notre littérature dramatique. Comme toutes les œuvres bien venues, elle fut en butte à une vive critique, mais elle en triompha victorieusement et assigna à son auteur une place distinguée parmi les rares écrivains qui osèrent affronter le feu de la rampe. En voici la distribution :

Marie de Bourgogne, Mad. Charles. — *Le comte de Ravertain*, capitaine-général des troupes flamandes, M. Bouchez. — *Hugonnet de Saillant*, chancelier de Bourgogne, ministre d'État des Pays-Bas, M. Folleville. — *La duchesse d'Yorck,* douairière de Bourgogne, belle-mère de *Marie*, Mad. Duval. — *Tristan*, ambassadeur de Louis XI, roi de France, M. Bernard. — *De Guistelles*, président des États de Flandre, M. Leroux. — *Le doyen*, ou chef du Conseil de la ville de Gand, M. Bosselet. — *Le chevalier Roland de Baenst*, M. Cauvin. — *Un officier*, M. Alphonse.

On voit que l'administration faisait bien les choses et qu'elle n'hésitait pas à confier l'exécution d'une pièce indigène aux meilleurs sujets de la troupe. Toutefois ceux-ci ne répondirent pas à l'attente de l'auteur, si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit un journaliste (5) :

« Madame Charles a joué parfaitement. MM. Bouchez et Bernard ont besoin de savoir « mieux leurs rôles ; M. Folleville ne paraît pas avoir toujours bien compris le sien. Les « autres acteurs ont fait sans doute tout ce qu'ils ont pu. »

---

(1) *L'Oracle*, n° 43, mercredi 12 février 1823.
(2) *L'Aristarque*, n° 27, 2 mars 1823. P. 426.
(3-4) Voir la Bibliographie.
(5) *L'Oracle*, n° 66, vendredi 7 mars 1823.

Malgré ces circonstances défavorables, l'auteur eut un entier succès et fut demandé sur la scène à la fin de la pièce. Le prince et la princesse d'Orange, le prince Frédéric et la princesse Marianne assistaient à cette représentation.

Pour le nouvel opéra, les meilleurs chanteurs furent mis à contribution ; on va en juger :

Déricour, capitaine de hussards, M. MOREAU. — *Ernest*, capitaine de hussards, M. DELOS. — *M. Desarets*, vieux militaire retiré du service, oncle d'*Ernest*, M. EUGÈNE. — *Lafleur*, valet d'*Ernest*, M. DARBOVILLE. — *Gripon*, créancier d'*Ernest*, M. PERCEVAL. — *Deux hussards*, MM. DUPUIS, BEGUIN *fils*. — *Amélie*, fille de M. *Desarets*, Mad. DELOS, (Mlle LINSEL).

Marie de Bourgogne fut donnée une seconde et dernière fois, le 10 mars, et *les Deux Pièces nouvelles*, le 12.

Voici, en quelques mots, l'appréciation qu'on fit de cette dernière production (1) :

« *Les Deux Pièces nouvelles* est un petit opéra fort agréable. Les situations ne sont pas « toutes également neuves ; mais le style, plein d'esprit et de gaité, abonde en mots heureux. « La musique, sans avoir un cachet très-original, offre plusieurs morceaux agréables... »

Décidément, la carrière était ouverte à nos auteurs dramatiques. Le 15 avril, première représentation de l'*Intrigue de bureau*, comédie en cinq actes et en vers, de Monsieur Roucher (2). Encore une pièce importante, qui fut interprétée par ce que le théâtre comptait de bons artistes, ainsi qu'on le verra ci-dessous :

M. de Saint-Gérand, chef de bureau, M. CHARLES. — *Gercour*, sous-chef, M. BOSSELET. — *Monval*, jeune employé, M. BOUCHEZ. — *Dormeuil*, frère de *Monval*, M. LEMOIGNE. — *Bonvalet*, vieil employé, M. PERCEVAL. — *Germain*, vieux domestique de M. *de Saint-Gérand*, M. TISTE. — FÉLICIE, jeune veuve, Mad. CHARLES. — *Lisette*, sa suivante, Mlle RASCALON.

Cette comédie fut encore jouée, le vendredi 18 avril suivant.

Enfin, le 17 avril, Bernard, directeur, parut, pour la dernière fois, dans *Valentine de Milan* (sir Albert), opéra de Méhul et Daussoigne. Trois jours après, clôture de l'année théâtrale, et fin de la gestion de ce Bernard.

Ce fut également, le 20 avril, que Darboville se montra, en dernier lieu, dans *le Mariage de Figaro*. Il appartenait à notre scène depuis le 30 octobre 1816.

Darboville se rendait à Paris, au Théâtre-Feydeau, où les sociétaires l'appelaient comme *le seul chanteur français capable de remplacer le célèbre* MARTIN. Quelques années après, une infirmité accidentelle l'éloigna de la scène et le força à aller dans le midi de la France. On rapporte qu'au mois de février

(1) *L'Oracle*, n° 66, vendredi 7 mars 1823.
(2) Voir la Bibliographie.

1828, se trouvant à Toulon, il se transporta tout exprès à Marseille pour jouer au bénéfice de Verteuil, son ancien professeur, qu'on va revoir sur notre scène, dans de tristes conditions. Darboville souleva un véritable enthousiasme dans les rôles de *Termes* de l'*Habit du chevalier de Grammont*, de *Frontin* dans *le Pensionnat de jeunes demoiselles*, et dans la fameuse scène italienne d'*El Maestro di capella*, de Cimarosa (1). Voilà un touchant trait d'excellente confraternité.

Au moment de sa dernière représentation, à Bruxelles, circula la singulière chose que voici (2) :

PETITE LEÇON DE GRAMMAIRE FRANÇAISE A L'OCCASION DU DÉPART DE DARBOVILLE.

L'Aristarque	J'en suis fâché.
Darboville	Tu en es fâché.
Mme Darboville	Elle en est fâchée.
Les abonnés et le public	Nous en sommes fâchés.
Les membres de la commission	Vous en êtes fâchés.
Tous les acteurs	Ils en sont fâchés.

Cela seul montre combien le départ de Darboville laissa de regrets parmi les amateurs de spectacle et même parmi ses collègues.

Le Théâtre du Parc n'offrit rien de bien remarquable. On y joua les vaudevilles en vogue aux différents théâtres de Paris, et l'on y donna plusieurs représentations à bénéfice.

On continue à s'apercevoir que, plus nous avançons, plus notre théâtre gagne en splendeur. Comme précédemment, les grands artistes de Paris vinrent se produire chez nous avec grand succès. De plus, l'administration fit tous ses efforts pour seconder les essais de nos auteurs. On a pu voir que, depuis que cet heureux stimulant s'était manifesté, ceux-ci en avaient largement profité et que les productions dont ils ont enrichi notre scène, ne sont nullement dénuées de mérite.

Pendant cette année, se fonda une nouvelle société dramatique, sous la dénomination de SOCIÉTÉ DES VARIÉTÉS. Elle avait aménagé une charmante petite salle de spectacle, rue des Alexiens, au jardin Saint-Georges. L'ouverture eut lieu, le mercredi 27 novembre 1822, par deux vaudevilles : *le Comédien d'Étampes* et *les Deux Capitaines*, et un opéra-féerie, *Riquet à la houppe*. L'orchestre était également composé de musiciens-amateurs (3).

A cette société succéda, dans le même local, la SOCIÉTÉ LYRIQUE qui avait occupé précédemment la salle de Bavière, où elle avait joué deux pièces

(1) *Journal de la Belgique*, n° 87, jeudi 27 mars 1828.
(2) *L'Aristarque*, n° 32, 6 avril 1823, p. 506.
(3) *Id.* n° 14, 1er décembre 1822, p. 218.

indigènes dues à Jouhaud : *les Petits Prisonniers*, le 14 février 1822, et *le Château d'Arles*, la même année (1), vaudevilles en un acte. A sa représentation du 7 août 1824, elle donna : *le Mauvais Ménage, ou la suite de Philibert marié* (2), autre vaudeville en un acte du même Jouhaud. Enfin, la SOCIÉTÉ LYRIQUE avait interprété au Théâtre du Parc, le 12 janvier 1824, une nouvelle pièce de cet auteur et de Prosper Michelot : *le Jour de l'an, ou les deux Justin* (3).

Outre les spectacles ordinaires, elle en donna au bénéfice des indigents et d'autres œuvres de charité. Ainsi, le lundi 7 août 1826, elle en organisa un pour la nation grecque alors en guerre avec les Turcs, et à laquelle la Belgique témoigna une grande sympathie. On joua, ce soir-là : *le Parrain*, *les Frères de lait*, *Angeline* et *la Fille mal gardée*, vaudevilles (4).

L'année théâtrale 1823-1824 s'ouvrit à la Monnaie, le lundi 21 avril, et au Théâtre du Parc, le samedi 26. On donna au Grand-Théâtre, *le Célibataire et l'Homme marié*, comédie, et le ballet de *Psyché*. Dans cette dernière pièce, mademoiselle Lesueur excita le plus vif enthousiasme. Un poète, sur le mode *amoroso*, va nous dépeindre toutes les grâces de la séduisante ballerine (5) :

A MADEMOISELLE LESUEUR,
Première danseuse au Théâtre-Royal de Bruxelles, jouant le rôle de PSYCHÉ.

Qu'il te sied bien de nous peindre *Psyché*,
Ma LESUEUR ! c'est un droit d'héritage,
Et ton triomphe est attaché
A tes attraits comme à ton âge.
Voilà bien cette taille aux contours onduleux,
Qu'entre dix doigts voluptueux,
L'Amour adolescent emprisonnait à peine :
Voilà ces traits chéris, voilà ces beaux cheveux,
Dont une simple fleur enrichissait l'ébène,
C'est bien son air doux, enfantin,
C'est bien cette bouche mi-close
Que l'abeille indécise, en cherchant son butin,
Plus d'une fois prit pour la rose.
C'est sa crainte, c'est sa candeur,
C'est son amoureuse pudeur,
Quand éperdue et hors d'haleine,
Elle dévoile son ardeur
A l'aimable Dieu qui l'entraîne.

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *La Sentinelle*, n° 31, 1er août 1824, p. 103.
(3) Voir la Bibliographie.
(4) *Journal de la Belgique*, n° 211, dimanche 30 juillet 1826.
(5) *L'Aristarque*, n° 36, 4 mai 1823, p. 576.

Qui ne revoit *Psyché* sous tes traits ravissans?
Tout sert d'illusion, fait délirer les sens.
L'Amour à tes genoux n'en est que plus fidèle.
Ma LESUEUR, par toi blessé d'un nouveau trait,
Il languit, il soupire... Et ravi du portrait
Se croit encor dans les bras du modèle.

DU PUY.

Verteuil, ancien artiste de notre scène, qui avait débuté le 31 mars 1796 et qui avait tenu une place distinguée dans le personnel, reparut le 22 avril, dans le rôle de *Buller* des *Deux Frères*, comédie traduite de l'allemand par Patrat. Le lendemain, il joua celui de *Dubois* dans *les Fausses Confidences*, de Marivaux. Son grand âge et ses infirmités n'ayant pu trouver grâce devant le public, il fut sifflé à sa seconde apparition. Voici ce qui fut dit, à cette époque, sur les motifs de cette rigueur (1) :

« VERTEUIL, qui remplace TISTE dans l'emploi de premiers comiques, faisait mardi son « premier début dans le rôle de *Buller*, des *Deux Frères*. On l'a écouté avec un morne « silence. Le lendemain, il n'a pas été aussi heureux dans le rôle de *Dubois* des *Fausses Con-* « *fidences ;* et le public, par de nombreux sifflets, a manifesté son opinion sur cet acteur. La « commission devait la prévoir, et ne pas supposer le parterre de Bruxelles moins connais- « seur que celui d'Anvers, où le débutant avait été accueilli plus que froidement. VERTEUIL « a beaucoup d'habitude du théâtre ; il a de l'intelligence et dit bien ; mais il n'a plus de « dens, et prononce mal. On voit même que les forces lui manquent quelquefois, et qu'il « marche avec peine. Le public aime assez qu'un acteur soit moins vieux que ses rôles ; ici, « c'est tout le contraire : VERTEUIL a ou paraît avoir vingt ans de plus que les siens... »

C'est une remarque qui pourrait être applicable à bien des artistes de nos jours. On dirait vraiment que le théâtre a aussi sa nostalgie et que les vieux comédiens se résignent difficilement à s'en séparer. Les exemples en furent fréquents.

Armand Verteuil mourut à La Guadeloupe, en avril 1830. Il était âgé d'au moins 75 ans (2).

Bernard ayant cessé ses fonctions de directeur-gérant, Monsieur Langle en fut chargé ; il les garda jusqu'en 1830. Voici quelle était la composition de la nouvelle troupe :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER, premier rôle. — BOUCHEZ, jeunes premiers. — LEMOIGNE, deuxième amoureux. — FOLLEVILLE, pères nobles. — DUVAL, financiers. — DUBREUIL, financiers. — BOSSELET, troisièmes rôles. — ROUSSEL, premier comique. — LINSEL, second comique. — PERCEVAL, second comique. — CAUVIN, seconds pères. — DUPUIS, rôles de convenance. — ALPHONSE, utilités.

(1) *L'Aristarque*, n° 35, 27 avril 1823. P. 550.
(2) *Almanach des spectacles pour* 1831. Dixième année. Paris, Barba, 1831. P. 250.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premier rôle. — Patrat, jeune première. — Linsel, mère noble. — Rousselois, caractères. — Rascalon, soubrette. — Lemoigne, deuxième amoureuse. — Dubuisson, grande utilité.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre. — Delos, seconde haute-contre. — Édouard Bruillon, Philippe, Gavaudan. — Batiste, Martin. — Eugène (Ordinaire), première basse-taille. — Camoin, première basse-taille. — Leroux, deuxième basse-taille. — Perceval, Laruette. — Linsel, trial. — Jannin, Colin. — Juillet, jeune trial. — Dupuis, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Cazot, première chanteuse à roulades. — Lemesle, forte première chanteuse. — Madinier, Dugazon. — Delos (Fanny Linsel), deuxième chanteuse. — Rousselois, première duègne. — Dubuisson, grandes utilités.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, premier danseur, maitre de ballets. — Benoni, premier danseur. — Berthotto, deuxième danseur. — Laurençon, danseur comique. — Calais, mimes. — Hamel, troisième danseur.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesueur, première danseuse. — Adeline, première danseuse. — Battier, deuxième danseuse. — Benoni (Mlle Feltmann), troisième danseuse. — Lavancour, troisième danseuse.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants.

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Borremans, maitre de musique. — Davril, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contrebasses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. Monnier, régisseur.

Le violoniste Lafont, qui s'était déjà fait entendre plusieurs fois au Grand-Théâtre, y donna un concert, le mardi 29 avril, dans lequel il exécuta des morceaux de sa composition, et chanta deux romances.

Le lendemain, début de Batiste, dans l'emploi de Martin, qui parut dans : *Ma Tante Aurore* (Frontin) et *le Nouveau Seigneur de Village* (Frontin). Le 2 mai, second début dans *Jeannot* de *Jeannot et Colin* ; enfin, le troisième le 5 mai, dans le rôle de *Figaro* du *Barbier de Séville*, opéra de Rossini.

Le ballet se renforça ensuite de deux nouveaux sujets : Laurençon, danseur comique, qui parut, le 8 mai, dans *le Carnaval de Venise* (Polichinelle), et Berthotto, second danseur, qui se produisit dans *M. Deschalumeaux*, le dimanche 10.

A dater du 19 mai, huit représentations de madame Lemonnier, née Regnault, première chanteuse et sociétaire de l'Opéra-Comique de Paris. Elle joua les opéras suivants :

Les Voitures versées (Madame Melval), 19 mai et 5 juin. — *Adolphe et Clara* (Clara), 19 mai. — *Jean de Paris* (la Princesse de Navarre), 21 mai. — *La Fête du Village voisin* (Madame de Ligneuil), 26 mai. — *La Jeune Femme colère* (Rose), 26 mai et 8 juin. — *Aline, reine de Golconde* (Aline), 29 mai. — *Le Tableau parlant* (Colombine), 29 mai et 8 juin. — *Le Nouveau Diable à quatre* (Madame Floridor), 31 mai. — *Ma Tante Aurore* (Marton), 31 mai. — *Euphrosine* (Euphrosine), 3 juin. — *Nina* (Nina), 3 et 8 juin. — *Zémire et Azor* (Zémire), 5 juin.

Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque (1), la figuration n'était guère soignée au Théâtre de la Monnaie, ce qui pouvait nuire à la bonne réputation qu'il s'était acquise. La lettre suivante prouverait que l'on suivait encore, à l'époque où nous sommes arrivés, les mêmes errements qu'autrefois (2) :

« *Au rédacteur de l'*ARISTARQUE.

« Monsieur, j'ai lu dans votre feuille que, parmi plusieurs demandes qu'on faisait pour le « Théâtre royal, il y en avait une d'une demi-douzaine de paires de souliers rouges pour la « peuplade des sauvages qui paraît dans *Azémia ;* comme je trouve une espèce de gloire à « pouvoir une fois contribuer ici en mon particulier à rehausser l'éclat de notre théâtre, où je « ne vais pas souvent, parce qu'on nous y assomme tous les dimanches avec les mêmes balais « (ballets), je m'empresse de vous annoncer par la présente qu'on pourrait se procurer les « souliers en question chez un mien ami qui en a beaucoup ; ils sont en maroquin rouge, à « talons languettes et bordures noires ; il est vrai qu'ils sont un peu frippés, car ils ont servi « pour la cavalcade de 1770. Cela n'y fait rien, on aime l'originalité au Théâtre royal, sans « cela on n'aurait pas vu paraître dans *la Vestale* des soldats romains en guêtres de pom- « piers, et l'on ne verrait pas encore maintenant, dans l'opéra du *Barbier de Séville*, la « patrouille espagnole en costume de grenadiers de la garde royale de France. Je ne parle « pas des diables de *Psyché et l'Amour*, qui s'engouffrent sur de bons matelats blancs et « bleus, que l'on aperçoit très-distinctement aux troisièmes loges ; des matelats d'une couleur « foncée nous auraient encore privés de ce petit agrément.

(1) Tome II, Chap. XII, p. 249.
(2) *L'Aristarque*, n° 37, 11 mai 1823, p 584.

« Je vous prie de vouloir insérer ceci dans votre prochain numéro, pour la gouverne de « ceux que la chose concerne, et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« M. »

Génot, artiste des théâtres de Saint-Pétersbourg et de Varsovie, passant par notre ville, prêta son concours à madame Lemonnier. Il parut dans les représentations des 19, 21 et 26 mai et 5 juin; en outre, il joua les rôles de *Versac* de *Maison à vendre* (10 juin), de *Sainville* de *la Lettre de Change* (11 juin) et de *Blainval* du *Prisonnier* (16 juin). En tout, il se produisit sept fois. Génot était le mari d'Élisa Fay, petite-fille de madame Rousselois, et sœur de la célèbre Léontine Fay, depuis madame Volnys.

Le 22 mai, début de Roussel, premier comique, dans *Sganarelle* du *Festin de Pierre*. Il interpréta, ensuite (27 mai), le rôle de *Pavaret* dans *le Collatéral*, comédie de Picard, et, enfin, celui de *Figaro* du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

JEAN-BAPTISTE-AMÉDÉE ROUSSEL naquit à Paris en 1789; il y mourut, le 22 novembre 1842. Pendant une trentaine d'années, il tint l'emploi de premier comique dans presque toutes les grandes villes. Il appartint, en dernier lieu, au Théâtre du Panthéon de sa ville natale (1). ROUSSEL avait débuté au Théâtre des Jeunes-Élèves; de là, il passa à l'Odéon, puis il séjourna cinq ans à Amsterdam. En 1815, il fut fort bien accueilli à Rouen. C'est de là qu'il vint chez nous, ayant décliné les propositions qui lui avaient été faites pour le Gymnase-Dramatique de Paris (2).

Deville-Quagliarini, chanteur du Théâtre-Italien de Paris, et sa femme, cantatrice de la société musicale de Londres, donnèrent un concert le lundi 9 juin Ils chantèrent plusieurs morceaux et madame Deville se fit entendre sur le piano et la harpe, mais sans succès.

Le 23 juin, unique représentation de Jausserand, ex-sociétaire de l'Opéra-Comique de Paris. Il joua *Joseph en Égypte* (Joseph), opéra de Méhul, et *Avis au Public* (Blainval), opéra de Piccini.

Comme on le voit, il ne parut qu'une fois L'extrait suivant nous en fournira l'explication (3) :

« M. JAUSSERAND, ex-artiste du Théâtre Royal de l'Opéra-Comique, et directeur actuel « du Théâtre de Liége, a joué lundi *Joseph* dans l'opéra de ce nom, et *Blainval* dans celui « de l'*Avis au public*. Cet acteur, même dans son bon temps, c'est-à-dire il y a de vingt à « trente ans, était peu goûté du public. Sa voix était pure et assez fraiche; mais elle n'était « point étendue et sa méthode était un peu maniérée. Comme acteur, il plaisait encore « moins. Ses gestes étaient trop multipliés, et on lui reprochait d'avoir presque continuelle- « ment une diction un peu ampoulée. Au résultat, M. Jausserand n'était point un homme

---

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1843. P. 248.
(2) *L'Aristarque*, n° 39, 25 mai 1823, p. 617.
(3) *Id.* n° 44, 29 juin 1823, p. 693.

« sans talent; mais il s'en fallait beaucoup que ce talent fût en première ligne. Depuis « que vingt ou vingt-cinq ans de plus ont donné à sa voix et à son jeu, je ne sais quoi de « respectable, cet acteur a trop compté ou sur ses forces, ou sur l'indulgence du public de « Bruxelles, pour venir à son âge, et avec les traits, la pose et la ressemblance du fameux « *Boissec* du *Ci-devant jeune Homme*, jouer le rôle de l'un des plus jeunes fils de Jacob. « Dans quelques occasions, des *chut* se sont fait entendre; je craindrais pour lui qu'on ne « s'en tînt pas là, s'il voulait paraître une seconde fois. J'espère qu'une première épreuve « qui lui a si mal réussi sera la dernière. »

Ce sera donc toujours le même motif, la nostalgie des planches, qui amènera d'anciens artistes d'un certain talent, à venir risquer leur réputation quand leur carrière dramatique est terminée. A quelques-uns cela réussit, mais ce sont justement ces exceptions qui confirment la règle.

Premier début de Charles Jannin, dans les Colins, le mercredi 25 juin. Il parut dans le rôle de *Blaise* de *Blaise et Babet*, qu'il joua encore le 10 septembre, pour son dernier début. Le second avait eu lieu le 18 août, dans *le Tonnelier* (Colin).

Aniel, premier danseur du théâtre de Bordeaux, vint se produire cinq fois, sur notre scène, à dater du 3 juillet. Il n'eut pas le talent d'attirer le public.

Le 9 juillet, début de mademoiselle Dubuisson, grande utilité, dans *Laurette* rôle de *Camille)*.

A dater du 4 août, huit représentations de Damas, premier rôle et sociétaire de la Comédie-Française.

Le 24 août, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi des Pays-Bas, spectacle-gala, par ordre. On joua : *Leicester, ou le château de Kénilworth*, opéra d'Auber, et *le Bazar d'Ispahan*, ballet de Roger.

Retour de Talma, qui ouvrit le cours de ses succès le 7 septembre. Il parut douze fois et interprèta les pièces suivantes :

Sylla (7 septembre). — *Hamlet* (9 septembre). — *Britannicus* (12 septembre). — *Manlius Capitolinus* (15 septembre). — *Mahomet* (18 septembre). — *Athalie* (21 septembre et 1er octobre). — *Falkland* (23 septembre). — *Misantropie et Repentir* (25 septembre). — *Régulus* (28 septembre). — *Cinna* (30 septembre). — *Nicomède* (3 octobre).

Le 18 septembre, à la cinquième représentation de Talma, le jeune Artot, âgé de 8 ans, exécuta sur le violon, un concerto de la composition de Snel.

Le fils de Laporte, dernier Arlequin, qui tenait l'emploi des premiers comiques, donna deux représentations le 4 et le 6 novembre, dans lesquelles il joua *les Originaux* de Fagan, et *le Menuisier de Livonie* d'Alex. Duval. Il a été directeur du théâtre de la Reine, à Londres.

Quelques jours après, vint Vestris fils, premier danseur, qui parut huit fois à dater du 10 novembre.

Madame Génot, née Elisa Fay, se produisit ensuite dans les pièce

suivantes : *Euphrosine* (Euphrosine), 1er décembre. — *Le petit Chaperon rouge* (Rose d'amour), et *Joconde* (Jeannette), 5 décembre.

Beaucoup moins connue que sa sœur Léontine, il ne nous paraît pas hors de propos de rapporter ici comment le talent d'Elisa Fay était jugé (1) :

« Le premier début de Mme GÉNOT n'a pas été satisfaisant; soit que le rôle d'*Euphrosine*, « qui est un des plus difficiles de l'emploi, fut au-dessus des moyens *d'une actrice de 17 ans* « *et demi*, soit que la crainte attachée à un premier début sur un théâtre royal nuisis- « sent au talent de la jeune débutante, Mme GÉNOT a été très-faible dans ce rôle. Mais, « comme elle a pris sa revanche dans *le petit Chaperon!* quelle vérité dans le dialogue! « quelle verve, quelle gaîté!... Qui peut se vanter de jouer la scène du troisième acte « avec plus d'âme que Mme GÉNOT? qui s'élévera, comme elle, au niveau de cette situation « si intéressante, si dramatique?... Soyons juste; mettons de côté tout esprit de préven- « tion, et convenons que la jeune débutante a donné les espérances, dans un talent déjà « formé, d'un talent qui peut s'accroitre encore..... Mme GÉNOT est très-jeune; en pro- « fitant des conseils de la critique, elle fera un jour un excellent sujet. Ils ne sont pas « rares dans sa famille... Le second début de Mme GÉNOT, dans *Jeannette* de *Joconde*, « nous a confirmé dans l'opinion où nous étions sur le compte de cette actrice après « son premier. Mme GÉNOT a une grande intelligence, beaucoup de gaîté, de verve et « cette aimable gentillesse, ce je ne sais quoi qu'on ne rencontre que *dans un minois de* « *17 ans et demi*..... »

Madame Génot présentait donc les meilleures dispositions, et ne faisait nullement tache dans cette famille si essentiellement artiste.

Le 18 du même mois, concert donné par mademoiselle Montano, première chanteuse de l'Odéon, que nous avions déjà entendue, le 10 mai 1817 (2).

Mademoiselle Bertrand, se disent *harpiste de la Cour de France*, donna un concert le 13 janvier 1824.

Le lendemain, Amélie Margery, âgée de quinze ans, fille de l'ancien coryphée du Grand-Théâtre, parut pour la première fois sur une scène. Elle joua le rôle d'*Eugénie* dans le *Tyran domestique*, et chanta celui de *Cécile* du *Petit Matelot*.

Le 25 février, se passa un fait qui prouve peu en l'honneur du goût des abonnés. Le spectacle se composait d'*une Journée à Versailles*, comédie de Georges Duval, et de *Zémire et Azor*, opéra de Grétry. Au moment où allait commencer cette dernière pièce, des sifflets se firent entendre et le public en masse, sous prétexte qu'elle était trop usée, s'opposa à l'exécution. Le désordre fut tel qu'on dût baisser le rideau et rendre l'argent. Ceci cadre peu avec les honneurs que l'on avait rendus, peu de temps auparavant, à la mémoire du célèbre compositeur. En admettant même que cet opéra fut quelque peu suranné, une œuvre de Grétry n'aurait jamais dû être exposée

---

(1) *L'Aristarque*, n° 67, 7 décembre 1823, p. 1075.
(2) Voir Tome II, Chap. XIII.

à pareille chose. Le lustre artistique qu'il avait donné à sa patrie devait le mettre à l'abri de semblable affront.

Un artiste nommé Octave, « désirant se faire connaitre » joua, le 4 mars, le rôle d'*Alfred* dans *le Célibataire et l'Homme marié*.

Le 17 mars suivant, Télémaque, danseur du théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, parut dans *Alexis* du *Déserteur*.

Enfin, le 5 et le 8 avril, concerts donnés par Lafont et sa femme, lesquels s'étaient déjà fait entendre fréquemment chez nous.

Mademoiselle Patrat, jeune premier rôle, n'attendit pas la clôture de l'année théâtrale. Elle quitta subitement Bruxelles, le 9 avril.

Rien de bien important ne s'est produit au Théâtre du Parc. Le répertoire fut ce qu'il était habituellement et aucun artiste en représentation ne s'y montra.

A part la présence de Talma et de Damas, rien de bien saillant n'eut lieu à la Monnaie. De plus, nous n'avons eu à enregistrer aucune pièce indigène. Ce fut une campagne dramatique ordinaire. Passons donc à l'année 1824-1825, en donnant d'abord le tableau de la troupe :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER, premier rôle. — FOLLEVILLE, père noble — BOUCHEZ, jeune premier. — LEMOIGNE, jeune premier. — DUVAL, financiers, manteaux. — BOSSELET, raisonneurs, troisièmes rôles. — STOCKLET, premier comique. — LINSEL, second comique. — PERCEVAL, second comique. — JUILLET, second comique. — CAUVIN, second père, grime. — ALPHONSE, troisième comique. — DUPUIS, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CHARLES RICQUIER, premier rôle. — WENZEL, jeune première, ingénuité. — ROUSSELOIS, caractères. — REDON, mère noble. — RASCALON, première soubrette. — LEMOIGNE, seconde amoureuse. — MARGERY, rôles de convenance. — AGLAÉ, grandes utilités. — CAROLINE LINSEL, rôles d'enfants.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre. — BATISTE, Martin. — LETELLIER, Elleviou. — EDOUARD BRUILLON, Philippe, Gavaudan. — DELOS, seconde haute-contre. — EUGÈNE, (ORDINAIRE), première basse-taille.—EUGÈNE DESSESSARTS, première basse-taille.—PERCEVAL, Laruette — JUILLET, jeunes Trial. — LINSEL, Trial. — GUILLEMAN, seconde basse-taille. — JANNIN, jeunes Colins. — ALPHONSE, grandes utilités.

Chanteuses

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEMESLE, première chanteuse. — CAZOT, première chanteuse. — LANGLADE, Dugazon,

— Rousselois, première duègne. — Redon, mère Dugazon. — Mayer, seconde chanteuse. — Jolivet, Betzy. — Henri, troisième amoureuse. — Margery, rôles de convenance. — Caroline Linsel, rôles d'enfants.

Chœurs.

Quinze hommes. Quinze femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, premier danseur, maître de ballets. — Benoni, premier danseur. — Poulou, second danseur. — Hamel, troisième danseur. — Laurençon, deuxième comique. — Calais, mimes. — Gourrier, mimes. — Bartholomin, coryphée.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesueur, première danseuse. — Adeline, première danseuse. — Benoni (Mlle Feltman), seconde danseuse. — Battier, troisième danseuse. — Lavancour, troisième danseuse.

Douze figurants. Douze figurantes. Douze enfants

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Borremans, maître de musique. — Davril, sous-chef.

6 *premiers violons.* — 6 *seconds violons.* — 2 *altos.* — 2 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *bassons.* — 3 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M. Monnier, régisseur.

L'année s'ouvrit le 21 avril, par le *Barbier de Séville*, opéra de Rossini, dans lequel mademoiselle Montano chanta, avec grand succès, le rôle de *Rosine*.

Ainsi qu'on le voit, plusieurs nouvelles recrues vinrent renforcer le personnel. La saison commença donc par les débuts.

En premier lieu, Stoklet, premier comique, parut successivement dans *Crispin* du *Légataire universel* (22 avril), *Hector* du *Joueur* (26 avril), et *L'Olive* du *Grondeur* (30 avril).

Puis vint mademoiselle Mayer, deuxième chanteuse, le 26 avril, dans *Maison à vendre* (Lise); le 5 mai, dans *Joconde* (Mathilde), et le 11, dans *Ma Tante Aurore* (Julie).

Parut, ensuite, une Dugazon, Madame Constant-Langlade, qui joua *Euphrosine*, de l'opéra de Méhul, le 27 avril, puis le 29, *le page Olivier* dans *Jean de Paris*, et *Fanchette* dans *les Deux Jaloux*, enfin elle termina par le rôle de *Margot* du *Nouveau Diable à quatre* (3 mai).

Début de Poulou, second danseur, le 28 avril, dans *Alexis* du *Déserteur*, ballet de D'Auberval.

Letellier, artiste qui tint, plus tard, une place importante au Théâtre de la Monnaie, y parut, pour la première fois, le 29 avril, dans le rôle de *Jean de Paris* de l'opéra de ce nom; son second début se fit, le 18 mai, dans *Joseph* de Méhul (Joseph), et le troisième, le 28 du même mois, dans *Azor* de *Zémire et Azor*. Nous aurons occasion d'en reparler.

Le jour de la première apparition de Letellier, mademoiselle Rose Julienne, troisième amoureuse, joua *Loreza* dans *Jean de Paris*.

Le 3 mai, rentrée d'Eugène Dessessarts, première basse-taille, dans *le Nouveau Diable à quatre* (Maitre Jacques) et *le Petit Matelot* (Sabord). En même temps, paraissait une troisième basse-taille, Guilleman, dans le *Sorcier* de la première pièce.

Nous n'en avons pas encore fini avec les débuts, qui furent très-nombreux, cette année. Le 6 mai, eut lieu celui de mademoiselle Elisa Wenzel, jeune première, dans le rôle de *madame Dorbeuil* du *Secret du ménage*. Elle eut grand succès.

Madame Valroi, mère-dugazon, le 9 mai, ne réussit pas dans *le Délire* (Madame de Volmar).

Le 13 mai, concert vocal et instrumental donné par Iwan Muller, clarinette-solo de la musique particulière du roi de France. Batiste et madame Lemesle lui prêtèrent leur concours.

Le 15, un second concert, donné par Fischer, basse-taille de l'académie royale de Munich, et sa fille.

Nouveau retour de mademoiselle Mars qui donna sa première représentation le 19 mai. Elle interpréta les pièces suivantes : *La Fille d'honneur* (Emma), 19 mai. — *Les Fausses Confidences* (Araminte), 19 mai. — *L'Ecole des Vieillards* (madame Danville), 21 mai, 13 et 16 juin. — *Le Legs* (la Comtesse), 21 mai et 15 juin. — *Le Secret du ménage* (madame Dorbeuil), 23 mai. — *Les Jeux de l'amour et du hasard* (Silvia), 23 mai. — *Valérie* (Valérie), 25 mai et 15 juin. — *Le Philosophe marié* (Céliante), 25 mai. — *Le Mariage de Figaro* (Suzanne), 30 mai.

Pendant que Mademoiselle Mars occupait notre scène, Talma y revint le 10 juin. Le public bruxellois eut alors l'occasion d'applaudir, le 13 et le 16 juin, les deux éminents artistes dans *l'École des vieillards ;* ils y jouèrent les rôles de *monsieur et madame Danville*. Talma, dans la comédie, était un événement dramatique exceptionnel qui eut grand succès.

L'illustre tragédien donna une série de dix soirées; il joua : *Sylla* (10 juin). — *L'École des vieillards* (13 et 16 juin). — *Régulus* (15 juin). — *Manlius Capitolinus* (21 juin). — *Hamlet* (23 juin). — *Les Templiers* (27 juin). — *Clytemnestre,* (29 juin). — *Nicomède* (1er juillet). — *Shakespeare amoureux* (1er juillet). — *Richard III et Jane Shore* (5 juillet).

Mesdemoiselles Mayer et Rose Julienne n'ayant pas été agréées, furent remplacées dans leurs emplois respectifs par mademoiselle Henri, qui débuta le 19 juin, dans *la Maison isolée* (Claire), et par mademoiselle Jolivet, qui interpréta le 25 du même mois, le rôle de *Betty* du *Billet de loterie.*

A dater du 9 juillet, trois représentations de Queriau, premier danseur du théâtre de Lyon.

Bourson, ancien artiste de notre théâtre et qui avait laissé les meilleurs souvenirs, produisit sa fille Pauline, âgée de 8 ans et demi, née à Bruxelles. Elle parut le 16 juillet, dans *le Vieux garçon et la petite fille*, vaudeville de Scribe, dans lequel son père joua le rôle de *M. Duboccage*; puis elle chanta *Joset* des *Deux Petits Savoyards*, Caroline Linsel la seconda dans celui de *Michel.* Elle donna une seconde représentation, le 23, dans laquelle elle interpréta deux autres vaudevilles de Scribe : *la Petite Sœur* et *la Petite Folle.*

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître l'appréciation du moment sur cette petite merveille morte malheureusement à la fleur de l'âge. Voici ce qu'on en dit (1) :

« La petite Bourson, jeune Bruxelloise de 8 ans et demi, marche de bien près sur les traces « de *Léontine Fay.* Elle est douée d'une intelligence extraordinaire dans un enfant de cet « âge; son jeu est plein de finesse, de naturel, de verve et de gaîté. Voilà une petite fille qui « pourrait donner, sans plaisanterie, des leçons de chant et de diction à plus d'une de nos « actrices. Malheureusement, le grand théâtre est trop vaste pour que les espiégleries d'un « enfant puissent y produire beaucoup d'effet. La jeune Bruxelloise a joué le rôle de *Joset* « dans *les Deux Petits Savoyards*, et celui de *Mathilde* dans *le Vieux Garçon et la Petite* « *Fille.* Cette dernière pièce est un ouvrage à tiroir où Mlle Bourson a rempli quatre rôles ; « et dans tous les quatre la petite fille a prouvé qu'elle est déjà grande comédienne. Elle a « été couverte d'applaudissemens. Au théâtre du Parc et dans une autre saison, Mlle Bourson « ferait plus d'une recette. »

« Hier (23 juillet 1824), la petite Bourson, dans *la Petite Folle* et *la Petite Sœur*, a con- « firmé l'opinion que les journalistes avaient déjà émise sur son compte; mais je le répète, « le grand théâtre est trop vaste pour une si petite merveille. »

Le 31 juillet, spectacle hollandais sous la direction de Majofski, qui n'eut pas l'heur d'attirer la foule.

Le 30 août, première représentation d'*Agnès Sorel*, ancien vaudeville de Bouilly et Dupaty transformé en opéra par le baron de Peellaert. Le libretto n'ayant pas été imprimé (2), il nous semble intéressant d'en donner ici la distribution :

Charles VII, roi de France, M. Delos. — *Jean d'Orléans*, comte de Dunois, M. Batiste. — *Sire de la Meignelais*, châtelain, oncle d'*Agnès Sorel*, M. Dessessarts. — *Sire de la Ratinière*, gentillâtre ridicule, M. Juillet. — *Un courrier de l'armée*, M. Dubois. — *Un*

(1) *L'Aristarque*, nos 99 et 100, 18 et 25 juillet 1824, pp. 1592 et 1607.
(2) Voir la Bibliographie.

écuyer, M. Brems. — *Agnès Sorel*, surnommée *la Belle des Belles*, Mlle Lemesle. — *Ernest*, jeune page du roi, Mad Constant-Langlade. — *Berthe*, fille unique du *sire de la Meignelais*, Mlle Henri.

Agnès Sorel eut six représentations pendant l'année, fait extraordinaire pour les pièces indigènes. Le baron de Peellaert avait, au reste, déjà fait ses preuves, nous le retrouverons même souvent au cours de cet ouvrage.

Le 7 septembre, début de mademoiselle Lambert, deuxième chanteuse, dans *Lise* de *Maison à vendre*.

A dater du 20 du même mois, deux représentations de mademoiselle George et d'Éric-Bernard. Elles attirèrent peu de monde.

Lafont, du Grand-Opéra de Paris, qui ne s'était pas encore produit à Bruxelles et qui cependant jouissait d'une grande réputation, vint s'y faire connaitre, le 30 septembre, dans le rôle d'*Achille*, d'*Iphigénie en Aulide*. Deux jours après, il le rejoua encore.

A Lafont succéda Martin, ancien sociétaire du Théâtre Feydeau, qui n'avait plus paru sur notre scène depuis 1802 (1). Il chanta, le 7 octobre, *le Petit Chaperon rouge* (Rodolphe), et clôtura une série de huit représentations, le 25 du même mois, par les rôles de *Barnabé* et de *Scapin* dans *le Maître de Chapelle* et *la Sérénade*.

La gestion de monsieur Langle mécontentait les abonnés. On lui reprochait de ne pas assez renouveler son personnel et de présenter un répertoire trop peu varié. On fit circuler, à ce sujet, cette parodie du décalogue (2) :

Les Dix Commandemens du directeur.

1. Ton répertoire formeras
De dix ouvrages seulement.
2. Les nouveaux pourtant monteras,
Mais les mauvais uniquement.
3. Les vétérans tu garderas,
Et les conscrits pareillement.
4. En machines ne soigneras
Que toi seul confortablement.
5. A ton orchestre permettras
De fausser chromatiquement.
6. Des conseils tu te garderas,
Et méfieras modestement.
7. Des sifflets ne te soucieras
Ni des journaux aucunement.
8. En billets jaunes solderas
Un seul économiquement.
9. Tes chevaux blancs promèneras,
Et le public également.
10. Et sans rien faire engraisseras,
Afin de vivre longuement.

(1) Voir tome II, chap. XIII.
(2) *La Sentinelle*, n° 40, 3 octobre 1824, pp. 639-640.

LES SIX COMMANDEMENS DES ABONNÉS.

1. La C.... (1) tu remplaceras,
   Et D........ (2) pareillement.
2 *Haroun* jamais ne donneras,
   Et *le Rossignol* rarement.
3. Tes costumes rajeuniras
   Et danseuses conjointement.
4. De l'orchestre supprimeras
   Les neuf dixièmes seulement
5. Quand nous huons, tu paraîtras
   Et nous salueras humblement.
6 Faute de quoi déguerpiras,
   Dans la huitaine, lestement.

Julien débuta, le 21 octobre, dans l'emploi d'*Elleviou*, par *Saint Ange* d'*Une Heure de mariage*, et *Adolphe* des *Deux Prisonniers*.

Dérivis, première basse-taille de l'Académie de musique de Paris, reparut le 5 novembre; en cinq soirées, il chanta les principaux rôles de son brillant répertoire.

Le 26 novembre, concert vocal et instrumental de Chrétien Rummel, *pianiste et maître de chapelle du duc de Nassau* (3). Madame Delos et Desfossés y prêtèrent leur concours.

Le 15 décembre, Dérivis, à son retour de Liége, donna une dernière représentation, et parut dans le rôle d'*Œdipe*.

Le 13 décembre 1824, nouvelle pièce indigène : *Elfrida, ou la vengeance*, tragédie en cinq actes et en vers de monsieur Édouard Smits (4). En voici la distribution :

Olaüs, usurpateur du Danemarck, M BOUCHEZ. — *Elfrida*, son épouse, MAD. CHARLES. — *Thora*, sœur d'*Elfrida*, Mlle ELISA WENZEL. — *Ivan*, amant de *Thora*, M. ÉDOUARD. — *Waldemar*, missionnaire chrétien, M. FOLLEVILLE.

Cette tragédie quoiqu'imprimée avec le titre ci-dessus, fut jouée sous la dénomination d'*Olaüs, ou la vengeance* (5). Le sujet plus que tragique en empêcha la réussite.

Enfin, pour en finir avec l'année 1824, signalons au 21 décembre le concert de mademoiselle Aline Bertrand, harpiste. Dans la notice que Fétis lui a consacrée (6), il fait erreur en disant qu'elle ne vint en Belgique qu'en 1833.

Le 19 janvier 1825, mademoiselle Negrini, artiste du Théâtre-Français de Londres, joua dans *la Coquette corrigée*, le rôle de *Laurette*.

---

(1) *Madame Casot.*
(2) *Desfossés.*
(3) Voir sa notice dans : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. T. VII, p. 351, et supplément de *Pougin*. T. II.
(4) Voir la Bibliographie.
(5) Programme du 13 décembre 1824 et programmes antérieurs annonçant la pièce.
(6) Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. I, p. 383.

Petipa, maître de ballets, donna, le 13 février, deux actes de sa composition : *Brisac, ou la double noce* (1). La musique était de Snel, musicien de l'orchestre.

A la répétition générale de *Jenny*, ballet nouveau, mademoiselle Lesueur tomba dans une trappe avec la petite Bouchez et faillit se blesser grièvement. Néanmoins, malgré cet accident, le lendemain elle parut à la représentation. On prétendit, dans le public, qu'elle n'avait consenti à jouer qu'à la condition que la soirée serait donnée à son bénéfice. Ayant eu connaissance de cela, elle fit immédiatement insérer la lettre suivante dans les journaux (2) :

« *Monsieur*,

« On a méchamment répandu le bruit que la représentation de dimanche dernier (23 jan-
« vier 1825) avait eu lieu à mon bénéfice et que ce n'était que sous la condition de cette
« faveur que j'avais consenti à jouer, ce jour-là, après l'accident qui m'était arrivé à la répé-
« tition générale de *Jenny*. L'administration n'accorde jamais des dimanches pour les repré-
« sentations bénéficiaires, et ce n'est pas moi qui aurais sollicité une exception à cette règle,
« que subissent tous les artistes bénéficiaires. L'effort que j'ai dû faire pour jouer dimanche
« dernier, malgré mon état de souffrance, je ne l'ai fait que par le désir de ne pas priver
« le public d'un spectacle annoncé dès le vendredi. Je suis trop jalouse et trop reconnais-
« sante de la bienveillance dont ce même public m'honore, pour ne pas attacher un
« prix extrême à démentir et repousser hautement des bruits qui pourraient me faire perdre
« de son estime. Je suis, *Monsieur*, avec une parfaite considération, votre dévouée servante.

« M. Lesueur.

« Bruxelles, le 26 janvier 1825. »

La campagne théâtrale se termina brillamment avec Talma, qui donna sa première représentation le 15 avril.

Quant au Théâtre du Parc, il n'offrit rien de bien intéressant. Selon la coutume, on y produisit les vaudevilles en vogue, et, de temps en temps, y avaient lieu des spectacles à bénéfice.

Pendant le mois d'avril 1825, une troupe d'acteurs anglais y parut, mais sans grand succès (3).

Dans son ensemble, cette année fut assez remarquable. Parmi les artistes de mérite, nous devons noter, tout particulièrement, Talma et mademoiselle Mars, dont la présence devait singulièrement rehausser l'éclat des représentations. En outre, on remarquera que nos auteurs aussi continuaient à avoir accès au théâtre. En résumé, saison aussi brillante que les précédentes.

Il nous est impossible de donner le montant des appointements des

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Journal de Bruxelles*, n° 27, jeudi 27 janvier 1825.
(3) *Id.* du 7 au 20 avril 1825.

divers sujets. Pour quelques-uns seulement, voici des chiffres qui serviront de points de comparaison.

Pendant cette campagne dramatique, les premiers rôles de la comédie touchaient 8,000 francs, mademoiselle WENZEL en avait 5,000. Quant aux sujets de l'opéra, voici quel était le taux de leurs émoluments (1) :

BATISTE, Martin.	15,000 francs.
MAD. LEMESLE, première chanteuse	10,000 —
MAD^{lle} LESUEUR, première danseuse	10,000 —
PETIPA, premier danseur	10,000 —
MAD. CAZOT, première chanteuse	9,000 —
DESSESSARTS, première basse-taille.	9,000 —
EDOUARD, Philippe	8,500 —
MAD. LANGLADE, Dugazon.	5,000 —

On peut donc constater une certaine augmentation, laquelle, au reste, ne fera que s'accentuer dans les années suivantes.

Ainsi qu'on le verra dans l'énumération ci-dessous, le personnel subit quelques changements pour l'année 1825-1826 :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER, premier rôle. — FOLLEVILLE, père noble. — BOUCHEZ, fort jeune premier. — LEMOIGNE, jeune premier. — DUVAL, financiers. — BOSSELET, troisièmes rôles. — FALBERG, père noble. — STOCKLET, premier comique. — LINSEL, second comique. — PERCEVAL, second comique. — JUILLET, second comique. — CAUVIN, second père. — ALPHONSE, troisième amoureux. — DUPUIS, rôles de convenance. — DUCHATEAU, BREMS et BEGUIN, accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CHARLES RICQUIER, premier rôle. — ELISA WENZEL, jeune première. — LEMOIGNE, deuxième amoureuse. — ROUSSELOIS, caractères. — MANDELLI, mère noble. — SUZANNE LADRÉ, première soubrette. — NEGRINI, jeune soubrette. — MARGERY et AGLAÉ, utilités.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

LAFEUILLADE, DESFOSSÉS, DELOS, EDOUARD, FOUCHET, JANNIN, hautes-contres. — BATISTE, CHOLLET, barytons et concordans. — EUGÈNE (ORDINAIRE), EUGÈNE DESSESSARTS, premières basses-tailles. — PERCEVAL, JUILLET, LINSEL, ténors, hautes-contres comiques. — FALBERG, ALPHONSE, LEROUX, deuxièmes et troisièmes basses-tailles. — DUPUIS, coryphée.

---

(1) *La Sentinelle*, n° 31, 1er août 1824, p. 484

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemesle et Cazot, premiers dessus. — Langlade et Delos, premiers et seconds dessus. — Negrini et Josse, seconds dessus. — Rousselois, première duègne. — Mandelli, seconde duègne. — Vignon, Jeault, Aglaé, Margery, coryphées.

Chœurs.

6 *basses-tailles.* — 6 *hautes-contres.* — 4 *tailles.* — 6 *premiers dessus.* — 6 *seconds dessus.*

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, maître de ballet et premier danseur. — Benoni, premier danseur. — Poulou, second danseur. — Stroyhaver, troisième danseur. — Laurençon, danseur comique. — Calais, danseur comique. — Bartholomin, mimes. — Gouriet, mimes.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesueur, première danseuse et première mime. — Adeline, première danseuse. — Benoni, seconde danseuse. — Battier, troisième danseuse. — Bartholomin, troisième danseuse. — Margery, mime.

16 *figurants.* — 16 *figurantes.* — 8 *enfants.* — 6 *élèves.*

Orchestre.

MM. Ch. Hanssens,, maître de musique. — Dewindt, sous-chef.

8 *premiers violons.* — 8 *seconds violons.* — 3 *altos.* — 6 *violoncelles.* — 3 *contrebasses.* — 2 *bassons.* — 3 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

On remarquera que Lafeuillade figurait dans le tableau de la troupe. Cet artiste ne remplit pas l'engagement qu'il avait contracté et qu'il croyait conditionnel. De ce chef, il fut condamné judiciairement à des dommages-intérêts. On l'arrêta à Paris et on le conduisit à Sainte-Pélagie, dont il sortit le lendemain, l'administration de l'Opéra-Comique lui ayant fait l'avance d'une somme de dix mille francs qu'il s'engagea à rembourser avec le produit des représentations qu'il comptait donner en province, pendant les deux mois de congé qu'on lui avait accordés (1).

L'ouverture de l'année théâtrale eut lieu le 21 avril par : *les Plaideurs sans procès*, comédie d'Etienne, et *les Deux Journées*, opéra de Chérubini.

L'orchestre du Théâtre de la Monnaie laissait quelque peu à désirer et des plaintes nombreuses étaient faites à cet égard. Un écrit du temps dit à ce sujet (2) :

---

(1) *Almanach des spectacles pour* 1827. Paris, Barba, 1827. PP. 3 et 4.
(2) L'*Aristarque*, n° 14, 1er décembre 1822, pp. 210-211.

«... Il en est d'un orchestre comme de tout corps social, et l'ordre ne peut longtemps s'y
» maintenir, si le talent de commander et celui d'obéir y sont également inconnus; si, d'un
» côté, l'on manque de fermeté, de l'autre d'obéissance et de subordination. Ici j'admets sans
» peine avec le public que M. BORREMANS n'a pas l'une des qualités les plus essentielles pour
» bien conduire un orchestre, *la fermeté*. Ce défaut, qui fait honneur à son caractère, a con-
» tribué beaucoup plus qu'il ne le croit peut-être à un état de choses qui excite des plaintes
» générales, et surtout à l'anarchie qui s'est introduite dans son empire. Je ne blâme point
» assurément que M. BORREMANS entretienne avec ses collaborateurs des relations amicales;
» mais du moment où ils sont tous, le soir, sous les yeux du public, ces relations doivent
» cesser, toute considération doit se taire devant l'intérêt commun, et tout artiste, fût-il son
» ami, son frère, fût-il le premier talent de l'orchestre, doit être signalé à l'administration,
» et même remercié avec les ménagemens commandés par les convenances, la justice et les
» réglemens, s'il refuse de suivre les ordres de son chef... Ce défaut de fermeté chez M. BOR-
» REMANS, qui a eu sur l'orchestre de si fâcheux résultats, étend aussi son influence sur le
» théâtre. J'ai remarqué plusieurs fois des actrices et même des acteurs indiquer à
» l'orchestre le mouvement qu'il devait suivre, et presser ou ralentir la mesure à volonté.
» Cela ne doit pas être. Le mouvement doit partir de l'orchestre, jamais du théâtre : la loi
» est générale... »

Ces observations datent de 1822, et le même état de choses tendant à durer, l'administration céda devant l'opinion publique et donna pour successeur à Charles Borremans, qui était en possession du bâton de maitre de musique depuis 1804, époque de la mort de Pauwels (1), Charles Hanssens, ancien chef d'orchestre du Théâtre de Gand. On dit alors ce qui suit, que nous devons donner comme complément à ce que nous venons de citer (2) :

« C'est M. HANSSENS, de Gand, qui vient remplacer à notre théâtre notre chef-d'orchestre
» M. BORREMANS. *Nous souhaitons que l'artiste Gantois ait autant de talent et un peu plus*
» *de fermeté que son prédécesseur.* »

Charles Hanssens fut mis en possession de son emploi pour l'année 1825-1826. Son premier soin fut de reconstituer et de renforcer l'orchestre. Il porta à 44 le nombre des musiciens et, par là, il n'eut rien à envier aux premières scènes de l'époque. A Paris, le Théâtre de l'Opéra-Comique en comptait cinquante-cinq, en y joignant les remplaçants (3).

CHARLES-LOUIS-JOSEPH HANSSENS, connu sous le nom de HANSSENS AINÉ, naquit à Gand, le 4 mai 1777. Il étudia d'abord la musique sous Wauthier qui avait été premier violon au Grand-Opéra de Paris. Puis, il se rendit dans cette dernière ville, où il reçut des leçons du célèbre Berton. En 1802, il fut chef d'orchestre de la *Société de Rhétorique* de Gand. Puis, en 1803, il suivit mademoiselle Fleury qui, à la tête d'une troupe française, alla donner des représentations à Amsterdam, Utrecht et Rotterdam. En 1804, il fut chef

(1) Voir tome II, chap. XIII, p. 217.
(2) *L'Aristarque*, n° 118, 28 novembre 1824, p. 1904.
(3) *Almanach des spectacles pour* 1826. Paris, Barba, pp. 88-90.

d'orchestre à Anvers, puis à Gand où il fut même directeur, et, enfin, en 1825, à Bruxelles, où il mourut d'apoplexie, le 6 mai 1852 (1). Hanssens a composé la musique de plusieurs opéras.

Charles Borremans survécut peu de temps à la perte de sa place. Le mardi 17 juillet 1827, il succombait à Bruxelles, sa ville natale, aux suites d'une violente fluxion de poitrine, âgé seulement de 57 ans, dont il en avait passé quarante-cinq au Théâtre de la Monnaie, d'abord comme acteur, puis comme chef d'orchestre (2).

Le jour de l'ouverture, début de mademoiselle Négrini, dans *Angelina* des *Deux Journées*. Puis, vinrent successivement ceux des artistes nouveaux : le 26 avril, Fouchet dans *Blaise* et *Monsieur Renneville*, de *Blaise et Babet* et *la Fête du village voisin* ; le 27, mademoiselle Mandelli joua *Arsinoé* du *Misanthrope;* le 10 mai, mademoiselle Suzanne, soubrette, parut dans *Dorine* et *Lise*, du *Tartuffe* et des *Rivaux d'eux-mêmes ;* le 17 mai, mademoiselle Jamet chanta *Lisette* dans *la Fausse Magie;* enfin, le 30, Falberg, seconde basse-taille, débuta dans *la Caravane du Caire*.

Le 4 mai, parut le célèbre Chollet dans *le Comte Rodolphe* du *Petit Chaperon rouge*. Il tenait sur notre scène l'emploi de Martin, Lays et Solié.

JEAN-BAPTISTE-MARIE CHOLLET naquit à Paris le 20 mai 1798. Il fit ses études au Conservatoire, fut d'abord choriste, en 1815, à l'Opéra, puis au Théâtre Italien, et enfin au Théâtre Feydeau. En 1818, il s'engagea dans une troupe de province. En 1823, on le rencontre au Théâtre du Hâvre, sous le nom de DÔME-CHOLLET. En 1825, il est à Bruxelles où il séjourna un an. CHOLLET se rendit alors à l'Opéra-Comique de Paris, où il eut les plus grands succès, comme ténor, emploi qu'il avait pris dès 1827 (3).

Au reste, ce ne fut pas à Paris seul qu'il fut accueilli avec faveur. Sur la scène de Bruxelles, on lui fit de véritables ovations ainsi que l'établissent les quelques lignes suivantes (4) :

« Les débuts de M. CHOLLET sont autant de triomphes. Dans *la Fête du village voisin* (le « 9 mai), cet acteur a chanté l'air délicieux : *simple, innocente et joliette*, avec un abandon, « une âme, un goût ravissans. Il a été applaudi avec transport... »

Dans les premiers jours de l'année théâtrale, pendant le mois d'avril, et en mai, Talma continua la série de ses dix représentations. Il joua, le 9 mai, *Bélisaire*, tragédie en cinq actes et en vers de Jouy, qui avait été reçue et étudiée au Théâtre-Français de Paris, mais qui n'y fut point représentée (5).

(1) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. IV, pp. 222 223.
(2) *Gazette générale des Pays-Bas*, vendredi 20 juillet 1827.
(3) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. II, pp. 282-283.
(4) *L'Aristarque*, n° 142, 13 mai 1825. P. 2294.
(5) Voir la Bibliographie.

Bruxelles en eut donc la primeur. On ne la donna que le 28 juillet 1825, dans la capitale de la France.

Le 1er juin, nouveau concert de mademoiselle Aline Bertrand, harpiste, qui eut assez de succès.

Mademoiselle Elisa Verneuil, actrice de l'Odéon et ancienne pensionnaire de la Comédie-Française, vint, à dater du 14 juin, donner six représentations.

Le 27 juin, nouveau ballet de Petipa : *le Page inconstant* (1), en trois actes, avec musique de Snel.

Le mariage du prince Frédéric des Pays-Bas avec la princesse Louise de Prusse, donna lieu à une représentation-gala. Les nouveaux époux arrivèrent à Bruxelles, le 5 juillet. Le 9, ils parurent au théâtre avec toute la Famille Royale. Comme cette soirée présente certaines particularités, nous en donnons ci-dessous la relation du moment (2) :

« .... A 7 heures, la Famille royale est arrivée... La toile s'est levée aussitôt. Tous nos « artistes de l'Opéra, sans exception, ont chanté une Cantate en l'honneur des illustres « époux. Les paroles sont d'un anonyme, et la musique est de notre chef-d'orchestre, « M. Hanssens. Nous ne dirons rien des paroles; nous ne dirons que peu de chose de la « musique. Elle nous a paru un peu pâle, décolorée et dénuée de cet enthousiasme qui « caractérise le véritable artiste, et que la circonstance aurait dû faire naitre dans l'âme du « compositeur... Le petit divertissement qui a terminé le spectacle de samedi a dû faire « plaisir à LL. AA. RR *Le 5 juillet* (3), c'est le titre de l'ouvrage, représente leur entrée dans « Bruxelles, et la réception brillante qu'ils ont reçue des Bruxellois. C'étaient des soldats et « des villageois, les uns faisant des évolutions militaires, les autres dansant au son des fan- « fares; et puis une voiture très-élégante, entourée de jeunes amours, et conduisant les « illustres époux ; et puis encore des danses et des évolutions ; et, pour terminer la fête, un « autre amour s'élevant dans les airs, plânant sur le théâtre, et offrant une couronne à « l'hyménée auguste qui vient de se former sous les plus brillans et les plus heureux auspices. « Il est inutile d'ajouter que toute cette pompe théâtrale, militaire et même villageoise, si « l'on peut s'exprimer ainsi, a excité le plus vif enthousiasme. Ce divertissement est de « M. Petipa. La musique a fait plaisir; elle est de MM. Snel et Hanssens. »

Pendant que ceci se passait au théâtre de la Monnaie, celui du Parc offrait également, le même jour, une pièce de circonstance, à son public : *la Frontière*, vaudeville en un acte, dont l'auteur a trouvé bon de se cacher sous les initiales O'S... (4). Elle fut représentée une seconde fois, le dimanche 17 juillet (5). En voici la distribution :

Razcoff, soldat russe, M. Bouchez. — *Brandt*, cabaretier prussien, M. Cauvin. — *Pietermann*, cabaretier belge, M. Juillet. — *Charles*, fils de *Brandt*, M. Jannin. — *Marie*, fille de *Pietermann*, Mme Jannin.

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Aristarque*, n° 152, 13 juillet 1825, pp. 1450-1452.
(3) Voir la Bibliographie.
(4) O'Sullivan, créé baron depuis.
(5) *Journal de Bruxelles*, n° 199, lundi 18 juillet 1825.

Le baron de Peellaert, qui avait déjà enrichi notre scène de plusieurs de ses productions, fit représenter, le 5 juillet, un opéra en trois actes : *le Barmécide, ou les ruines de Babylone* (1). Le libretto n'est autre que le mélodrame de Guilbert de Pixérécourt, transformé par l'auteur de la musique. La distribution est celle-ci :

Haroun-Al-Raschid, calife de Bagdad, M. Eugène. — *Hassan*, fils d'*Haroun*, Mad. Delos. — *Zaïda*, sœur du Calife et épouse de *Giafar*, Mad. Lemesle. — *Giafar, le Barmécide*, premier Vizir, M. Edouard. — *Raymond*, français, ami secret de *Giafar*, M. Batiste. — *Isouf*, chef des Eunuques, M. Perceval. — *Aboulcasem*, cheik des Bédouins, M. Falberg.

On en donna une seconde représentation le dimanche 10 juillet.

Le 14 juillet, spectacle gratis à deux heures, à l'occasion du mariage du prince Frédéric : *le Nouveau Diable à quatre*, opéra de Solié, et *le Cinq juillet*, ballet.

La troupe hollandaise de Majofski, joua deux fois, les 17 et 19 juillet, avec peu de succès.

Le 27 juillet, nouvelle pièce de Monsieur Roucher : l'*Intrigue italienne*, comédie en trois actes et en vers (2). Chûte complète, rapportée de la manière suivante par un journal du temps (3) :

« C'était une tentative téméraire que de prétendre ressusciter ces canevas italiens, où la « gaité bouffonne des scènes épisodiques tenait lieu jadis de caractère et d'intrigue ; autre « temps, autres mœurs, distinction qui ne devait point échapper à l'œil subtil d'un journa- « liste, accoutumé par état à flairer le bon et le mauvais. Molière, et Regnard après lui, « n'ont pas dédaigné de puiser aux mêmes sources que l'auteur de la pièce nouvelle, mais « du moins un comique franc et vigoureux palliait-il les écarts d'une muse licencieuse, « couverte du masque effronté des *Arlequin*, *Mezzetin*, *Scaramouche*, *Pierrot* et autres « acteurs ultramontains de l'époque. Or, ce qui était à craindre est arrivé : l'*Intrigue* « *italienne* n'offrant que des travestissemens grotesques, une imitation maladroite et pro- « longée outre mesure d'une scène des *Fourberies de Scapin*, le public qui jusqu'au dernier « acte avait fait assez bonne contenance, a donné un libre cours à sa mauvaise humeur et la « comédie a fini au milieu du tapage des sifflets et des ris ironiques... Les acteurs ont « soutenu le combat avec un dévouement digne d'une meilleure cause, et qui prouve qu'ils « n'ont point de rancune. Ce sont MM. Bouchez, Duval, Lemoigne, Stocklet, Cauvin, « Perceval et Linsel. Les dames Wenzel et Lemoigne, toutes deux charmantes sous le « costume florentin, ont joué à ravir l'ingénuité. »

Grand concert vocal et instrumental, le 31 août, par Monsieur Charles et Madame Amélie Schutz, chanteurs du Théâtre de la Cour, à Vienne, et Jérôme Payer, maitre de chapelle du théâtre allemand d'Amsterdam, inventeur d'un nouvel instrument : *le Physharmonica* (4).

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Id.
(3) *Journal de Bruxelles*, n° 210, vendredi 29 juillet 1825.
(4) Notice sur Payer, dans : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VI, pp. 472-473.

Ici se place la dernière apparition de Talma à Bruxelles, qui donna dix représentations, du 9 septembre au 30 octobre. Ce fut dans le *Bélisaire*, de Jouy, qu'il fit ses adieux à notre ville.

Le 16 septembre, spectacle-gala en l'honneur du roi de Prusse. La Famille Royale l'honora de sa présence. On jouait : *l'Héritière* et *le Charlatanisme*, vaudevilles de Scribe, et *le Pensionnat de jeunes demoiselles*, opéra de Devienne.

Le lendemain, représentation de Philippe, acteur du Vaudeville de Paris, qui joua *Monsieur Sans-Gêne* et *Monsieur Champagne*. Deux jours après, il donna ces mêmes pièces en présence de la Famille Royale et du roi de Prusse.

Le 3 octobre, concert donné par mademoiselle Camille Moke, pianiste, devenue la célèbre Pleyel. Plusieurs artistes lui prêtèrent leur concours.

Nourrit, de l'Académie de musique de Paris, vint, à dater du 10 novembre, donner six représentations. Cet éminent chanteur s'était déjà produit plusieurs fois sur notre scène.

Le 5 février, nouveau ballet de la composition de Petipa : *M. de Pourceaugnac*, en un acte, musique de Snel (1). On voit qu'il ne perdit pas son temps.

Un artiste belge, Hennekint connu au théâtre sous le nom d'*Inchindi*, vint, le 21 février, donner un concert, dans lequel se firent entendre Lahou, le flûtiste, Bachman, le clarinettiste, et Chollet, chanteur de la troupe. Deux jours après, il joua le rôle d'*Aristippe* dans l'opéra de Kreutzer. Hennekintz était né à Bruges (2).

Après six semaines d'une maladie qui mit même ses jours en danger, mademoiselle Lesueur reparut, le 26 février, dans *la Laitière suisse*. Quelques coups de sifflets l'accueillirent à son entrée en scène. Toute émue, elle s'avança vers le public, en disant : « Messieurs, je n'ai plus que deux mois à « jouer, laissez-moi finir la pièce. » Ces paroles furent accueillies par des murmures et des applaudissements. Deux jours après, la danseuse faisait insérer la lettre suivante dans les journaux (3) :

« Bruxelles, 28 février 1826.

« Vous m'obligeriez infiniment, messieurs, en voulant insérer ce qui suit, dans votre « journal :

« J'ai reçu depuis que je suis attachée au théâtre de Bruxelles tant de témoignages hono- « rables de la faveur du public, que je peindrais mal, je l'avoue, ce que j'ai éprouvé « dimanche dernier, après six semaines d'une maladie bien réelle; en me voyant un instant « l'objet de l'animadversion de quelques personnes, j'étais si troublée que je ne me souviens « plus de ce que j'ai pu dire; mais je proteste que je n'ai jamais eu la pensée de manquer

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. IV, pp. 293-294.
(3) *Journal de la Belgique*, n° 60, mercredi 1er mars 1826.

« aux personnes qui me donnaient tant de marques de bienveillance, et je désavoue, à cet « égard, toute interprétation contraire à ce que je viens d'énoncer.

« Qu'il me soit permis cependant de plaider ici la cause des artistes : il est on ne peut « plus affligeant pour eux qu'on ne veuille point croire aux indispositions auxquelles ils sont « journellement exposés, dont il est pourtant facile d'acquérir la preuve authentique, et que « l'on en tire la conséquence injurieuse ou de leur apathie, ou de leur peu de zèle. Je suis « aujourd'hui dans ce cas-là, bien que le répertoire de chaque année soit un témoignage « irrécusable et des rôles que j'ai créés et des nombreuses représentations où j'ai paru.

« Agréez, etc.

« LESUEUR. »

Pareille amende honorable faite en termes aussi dignes et avec tant de convenance, porta ses fruits. La première fois qu'elle reparut en scène, après cet incident, le public en masse protesta contre les siffleurs, et fit à mademoiselle Lesueur une ovation aussi spontanée que méritée. Voici en quels termes on rendit compte de cette représentation (1) :

« Il y avait beaucoup de monde hier (2 mars 1826) au spectacle. On donnait *les Folies* « *amoureuses*, opéra *pasticcio*, qui est en possession de plaire, et le ballet de *Jenny*, où le « talent de Mlle Lesueur, comme mime, se déploie au plus haut degré. Son succès y a « toujours été complet, mais hier il a encore été plus marqué que de coutume. L'immense « majorité du public, qui vient au spectacle pour s'y amuser et à qui tout désordre déplait, « l'a accueillie par une salve d'applaudissemens que quelques trouble-fête ont encore voulu « interrompre; mais cette absurde opposition n'a eu d'autre effet que de se faire réprimer « par des redoublemens de témoignages favorables, qui enfin se sont terminés par la « demande de voir l'actrice après la chûte du rideau. Elle est en effet venue recevoir un « dernier apaisement à des tribulations, desquelles la cause une fois connue n'est plus qu'une « importunité, dont le public judicieux saura bien la dédommager. — Le zèle de Mlle Lesueur « à remplir les devoirs d'un état qu'elle affectionne, n'avait pas besoin, pour se soutenir, de « cette expression à peu près unanime de l'opinion publique; mais cette expression a dû la « flatter assez pour la faire renoncer à l'idée de s'en priver, par un départ aussi prochain « qu'elle le disait. »

Les spectateurs firent, on le voit, bonne et prompte justice des perturbateurs, et cet acte eut pour effet de garder encore pendant quelque temps, cette excellente danseuse dans le personnel du théâtre.

Le 9 mars, opéra du baron de Peellaert : *Teniers ou la noce flamande* (2), ancien vaudeville de Bouilly et Pain, pour lequel il avait écrit une musique nouvelle. En voici la distribution :

Teniers, sous le nom de *Dominique*, M CHOLLET. — *L'archiduc Léopold*, M. ÉDOUARD. — *Broc*, hôtelier, M. DESSESSARTS. — *Carle*, ménétrier, M. FOUCHET. — *Duvernis*, barbouilleur de village, M. JUILLET. — *Mad. Broc*, MAD. ROUSSELOIS. — *Anna*, sa fille, MAD. CONSTANT-LANGLADE.

Mademoiselle Suzanne, nouvelle artiste, joua le 14 mars dans *le Dépit amoureux*, et quitta le lendemain sans satisfaire à ses engagements.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 63, samedi 4 mars 1826.

(2) Voir la Bibliographie.

Le 17 mars, mademoiselle Elisa Wenzel joua, pour la dernière fois, dans *le Vieux Célibataire*, et partit pour la France, afin de remettre sa santé fortement ébranlée.

Ces départs successifs gênèrent quelque peu la marche du répertoire. On eut recours à des artistes de passage. Le 29 mars, parut mademoiselle Victorine Chaussat, dans *Dorine* du *Tartuffe.* Ensuite, le 4 avril, mademoiselle Boinet tenta de remplacer mademoiselle Wenzel dans l'emploi de jeune première ; elle joua *Madame Danville* dans *l'École des vieillards*, mais ne réussit pas.

Le 10 décembre 1825 avait eu lieu à Paris, la première représentation de *la Dame blanche* de Boieldieu. Elle fut mise à la scène, à Bruxelles, le 6 avril 1826. C'est ce qui s'appelle ne pas perdre de temps.

Pendant tout le cours de cette année, on ne joua que le samedi au Théâtre du Parc. On y donnait, comme précédemment, les représentations à bénéfice. Quant au répertoire, il se composait presque exclusivement des pièces des Théâtres de Madame, des Variétés et du Vaudeville de Paris. Les œuvres de Scribe étaient principalement goûtées ; cet auteur était alors dans toute sa vogue et l'on sait qu'elle était grande à cette époque.

La campagne dramatique de 1826-1827 s'ouvrit le 21 avril par *Eliska*, opéra en trois actes de Grétry et *l'Original*, comédie en un acte d'Hoffmann.

Plusieurs artistes nous quittèrent, entre autres Desfossés, qui faisait partie de la troupe depuis 1801 et dont la voix magnifique avait continuellement charmé le public. Chollet partit également pour se rendre à l'Opéra-Comique de Paris. Afin de combler ces vides et ceux produits par les acteurs qui avaient rompu leurs engagements, on en fit venir d'autres et la troupe fut composée de la manière suivante :

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

Charles Ricquier, premier rôle. — Folleville, père noble. — Bouchez, fort jeune premier. — Lémoigne, jeune premier. — Duval, financier. — Bosselet, troisième rôle. — Falberg, père noble. — Stocklet, premier comique. — Linsel, Perceval et Juillet, seconds comiques. — Baudot, second père. — Alphonse, troisième amoureux. — Dupuis, rôles de convenance. — Duchateau, Brems, Beguin, accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premier rôle. — Élisa Verneuil, jeune première. — Lemoigne, deuxième amoureuse. — Rousselois, caractères. — Daudel, mère noble. — Lebrun, première soubrette. — Schaffner, jeune soubrette. — Margery, Aglaé, utilités.

Opéra

Chanteurs.

Messieurs :

DAMOREAU, DELOS, ÉDOUARD, FOUCHET, JANNIN, hautes-contres. — CASSEL, baryton. — EUGÈNE (ORDINAIRE), EUGÈNE DESSESSARTS, premières basses-tailles. — PERCEVAL, JUILLET et LINSEL, hautes-contres comiques. — FALBERG, ALPHONSE, LEROUX, secondes basses-tailles. — DUPUIS, coryphée.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEMESLE et CAZOT, premiers dessus. — LANGLADE et LESSCHER-TERNAUX, seconds dessus. — SCHAFFNER, jeune amoureuse. — ROUSSELOIS, première duègne. — DAUDEL, seconde duègne. — FAY, VAN HAMME, AGLAÉ, MARGERY, coryphées.

Chœurs.

5 *basses-tailles.* — 6 *hautes-contres.* — 4 *tailles.* — 6 *premiers dessus.* — 6 *seconds dessus.*

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

PETIPA, maître de ballets — BENONI, premier mime. — RAGAINE, premier danseur. — POULOU, deuxième danseur. — STROYHAVER, troisième danseur. — LAURENÇON, danseur comique. — CALAIS, danseur comique. — BARTHOLOMIN et GOURIET, mimes.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LESUEUR, première danseuse et première mime. — ADELINE, première danseuse. — BENONI, seconde danseuse. — BATTIER et BARTHOLOMIN, troisièmes danseuses.

16 *figurants.* — 16 *figurantes.* — 8 *enfants.* — 6 *élèves.*

Orchestre.

MM. CH. HANSSENS, maître de musique. — DEWINDT, sous-chef.

8 *premiers violons.* — 8 *seconds violons.* — 3 *altos.* — 6 *violoncelles.* — 3 *contrebasses.* — 2 *bassons.* — 3 *flûtes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 1 *timballier.*

M MONNIER, régisseur.

Les débuts des nouveaux sujets commencèrent immédiatement. Mademoiselle Lebrun, ex-pensionnaire de la Comédie Française, parut, le 26 avril, dans *le Dissipateur* (Finette), le 28, dans *Tartuffe* (Dorine), et, le 30, dans *le Légataire universel* (Lisette). Mademoiselle Schaffner, jeune amoureuse, joua, le 28 avril, *Babet* dans *Blaise et Babet*. Le 5 mai, Cassel, baryton, en remplacement de Chollet, débuta dans *le Nouveau Seigneur de village* (Frontin) et *Zoraïme et Zulnar* (Hassan).

Puis se produisirent successivement, mademoiselle Verneuil, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, dans *l'École des vieillards* (madame Danville), le 7 mai; Berthault, premier comique et Baudot, grimes, dans *Mascarille* et *Trufaldin* de *l'Étourdi*, ainsi que madame Lesscher-Ternaux, premier et second dessus, dans *Julie* de *Ma Tante Aurore*, le 8 mai; Ragaine, premier danseur dans *Ramir* du ballet de *Cendrillon*, le 11 mai; Damoreau, première haute-contre, en remplacement de Desfossés, dans *Joseph*, de l'opéra de Méhul, et *Adolphe* des *Deux Prisonniers*, le 12 mai; enfin, le 13, madame Daudel, mère noble, dans *Martine* des *Femmes savantes*.

Toutes ces nouvelles recrues apportèrent un fort appui à l'exécution du répertoire, et comblèrent les vides qui s'étaient effectués.

Mademoiselle Elisa Verneuil, que nous venons de citer, naquit à Meaux en 1804. Elle commença sa carrière à la Comédie-Française, puis vint à Bruxelles en 1825. Nous venons de l'y voir engagée pour l'année 1826-1827. Après la Révolution de 1830, elle partit pour Paris. Elle appartint à l'Odéon, puis à la Gaîté, où elle créa le rôle d'*Amélie* dans *Il y a seize ans*, mélodrame de Ducange. Elle revint encore à Bruxelles, en 1841 et en 1845. Mademoiselle Verneuil mourut à Rouen, le 24 septembre 1846 (1).

Pour cette nouvelle campagne dramatique, plusieurs mesures importantes furent prises. Ainsi, on institua un *Comité de lecture*, pour les pièces indigènes. On a pu remarquer qu'elles devenaient nombreuses et qu'il était urgent de prendre des dispositions afin de faire un choix judicieux.

Ensuite, un *Conservatoire de danse* fut annexé au Théâtre-Royal, sous la direction de Petipa. C'était la consolidation de ce qu'Eugène Hus avait tenté quelques années auparavant et qui avait été couronné de succès. Un règlement fut élaboré à cet effet (2). On y voit que ce Conservatoire s'ouvrirait le 20 avril 1826 et que les cours se donneraient les mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine (*art.* 1er); — que les élèves seraient limités à vingt-quatre (*art.* 2); — que les parents devraient s'engager, par écrit, à laisser paraitre leurs enfants au Théâtre-Royal, si les nécessités du service l'exigeaient (*art.* 3); — enfin, qu'un examen aurait lieu, tous les ans, pour désigner les sujets aptes à faire partie du corps de ballet (*art.* 5).

Toutes ces innovations continuaient à placer notre théâtre au rang des scènes d'ordre supérieur.

Le 19 mai, concert de mademoiselle Catherine Canzi (3), prima-donna des principaux théâtres de l'Italie. Elle fut secondée par Damoreau.

Le 26 du même mois, eut lieu un autre concert donné par Sigismond Mond, âgé de 15 ans, violoniste, et mademoiselle Dorus, cantatrice. Le succès fut

(1) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1847, p. 183.
(2) Voir aux Documents.
(3) Voir sa notice dans: Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. II, p. 177.

si grand qu'ils se produisirent encore le 31. Nous aurons occasion de reparler, sous peu, de cette chanteuse.

Mademoiselle Marialny débuta dans l'emploi de troisième amoureuse, le 1er juin, par le rôle de *Lorezza* de *Jean de Paris*.

A dater du 26 juin, les affiches annonçaient que « vu l'indisposition de mademoiselle Lesueur, madame Benoni la remplacerait ». La maladie ayant persisté, elle obtint un congé et ne reparut plus durant toute l'année théâtrale. Elle avait dansé, pour la dernière fois, le 30 mai, dans *les Amours de Vénus*.

Le 27 et le 29 juin, deux représentations de la troupe hollandaise du Grand-Théâtre d'Amsterdam, sous la direction de Majofski.

Madame Lesscher-Ternaux, sœur de madame Nicolo-Isonard, l'actrice du théâtre de Gand, n'avait pas eu le bonheur de plaire au public. Vers la fin du mois de juin, des manifestations hostiles avaient eu lieu à son égard. L'autorité s'en émut et fit publier une ordonnance de police des plus sévères (1), pour empêcher le retour de pareils désordres. Rien n'y fit; quelques jours après, une scène d'une violence extrême se produisit au théâtre. Nous transcrivons ici le récit d'un témoin oculaire (2) :

« *De Bruxelles, le 5 juillet 1826.* — Il y a eu hier des désordres graves au spectacle, à « l'occasion de Mme Lesscher-Ternaux ; une quinzaine de jours s'était passée depuis qu'une « partie des spectateurs avait manifesté énergiquement le déplaisir que sa présence lui « causait, lorsqu'enfin cette dame s'est déterminée à affronter le même orage dans le rôle de « *Petit Jacques* de *la Pie voleuse*. Son apparition a été accueillie des mêmes sifflets que « précédemment. Mais il paraît que cette fois l'autorité avait résolu d'imposer silence aux « siffleurs; quelques-uns de ceux ci n'ayant pas obtempéré à l'injonction qui leur fut faite « de sortir, des agens de police voulurent les y contraindre; mais, soutenus d'un certain « nombre d'amis, les siffleurs firent résistance, ce qui occasionna un conflit de paroles et de « gestes, seulement au centre du parquet, et pendant lequel la scène resta vide. Enfin, une « partie des acteurs de ce conflit furent entraînés hors de la salle, d'autres en sortirent par « persuasion; ceux de la scène rentrèrent et le spectacle continua jusqu'au bout, sans autre « encombre que quelques sifflets encore à la chute du rideau — Au dehors des scènes affli- « geantes ont également eu lieu; on a fait des arrestations; des attroupemens se sont formés « sur la place de la Monnaie, et la garde du poste du théâtre a agi pour les dissiper... Ce qui « est le plus à déplorer dans ces événements c'est que des individus ont été blessés dans la « bagarre... »

S'il faut en croire un écrit du temps, ces scènes eurent des suites. Deux acteurs, MM. J... *(Juillet* ou *Jannin ?)* et L... *(Lemoigne* ou *Leroux ?)*, se battirent au pistolet; l'un des combattants, M. L... eut deux doigts de la main fracturés (3).

Le lendemain même du tumulte, madame Lesscher-Ternaux adressa la lettre suivante au directeur du Théâtre-Royal (4) :

---

(1) Voir aux Documents.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 187, jeudi 6 juillet 1826.
(3) *Almanach des spectacles* pour 1827. Paris, Barba, pp. 11-12.
(4) *Journal de la Belgique*, n° 189, samedi 8 juillet 1826.

« Bruxelles, le 5 juillet 1826.

« Monsieur, quand cette lettre vous parviendra je ne serai plus à Bruxelles; cause pre-
« mière mais innocente de la scène malheureuse arrivée hier au spectacle, il est de mon
« devoir d'éviter ce qui pourrait la renouveler; ce n'est donc qu'en m'éloignant que j'y pour-
« rai parvenir. Croyez bien, Monsieur, que je pars désespérée d'avoir porté atteinte à la
« tranquillité du spectacle; néanmoins j'ose prier l'administration royale d'avoir égard à ma
« position, je m'en rapporte entièrement à sa munificence pour ce qui regarde mes intérêts.
« Veuillez, Monsieur le directeur, me faire connaître par *M. Isouard-Nicolo,* mon frère, la
« décision qui sera prise par la commission royale. Dans cette attente, je suis votre très-
« humble servante.

« C. Lesscher, née Ternaux. »

Elle quitta Bruxelles le 6 juillet. D'un autre côté, un spectateur crut devoir également chercher à excuser le public, en publiant une lettre pour expliquer les motifs qui avaient amené ces désordres (1) :

« Opinion sur les scènes facheuses qui ont eu lieu au Théatre-Royal.

« Bruxelles, le 5 juillet 1826.

« Il paraît que le parterre ne paraît pas méconnaître les talens dramatiques de Mme Ter-
« naux, mais qu'il se repose sur ses droits. Je pense que le règlement de la Régence, rédigé
« un peu *ex abrupto*, a pu contribuer davantage à ce désordre. C'est ici où la sage police ne
« doit jamais pécher par excès de zèle : le modérantisme l'emportera toujours sur l'exaspé-
« ration, trop souvent funeste et révoltante. Il s'agit de voir si la commission théâtrale a le
« droit de vouloir et prétendre, ou si le parterre a aussi ses droits. Nous laissons cette ques-
« tion à la sagesse de l'homme mûr et réfléchi.

« A. M. »

Sans entrer dans le cœur de cette discussion, nous ajouterons à ce que dit M. A. M*** : *c'est un droit qu'à la porte, etc.* Toujours est-il que quatre jeunes gens furent arrêtés et incarcérés. En prison, ils s'ingénièrent d'ouvrir une souscription en faveur des prisonniers indigents dont momentanément ils partageaient le sort : elle produisit plus de 500 francs. On leur donna, peu de temps après, la liberté sous caution. Enfin, l'affaire traina un peu en longueur et le tribunal de première instance rendit une ordonnance par laquelle il déclarait qu'il n'y avait pas lieu à poursuite contre ces quatre prévenus ainsi que contre dix autres qui avaient été également mis en cause.

D'un autre côté, un sieur Levae ainsi que l'éditeur du *Courrier des Pays-Bas* furent traduits devant le tribunal au sujet d'une lettre injurieuse pour les autorités, insérée dans ce dernier journal (2). Ils ne s'en tirèrent pas aussi bien : Levae fut condamné à un mois de prison, l'éditeur à 50 florins d'amende et tous deux aux frais.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 188, vendredi 7 juillet 1826.
(2) *Courrier des Pays-Bas*, n° 181, vendredi 30 juin 1826.

Ainsi finit cette affaire qui avait tant passionné la ville et dont toute la presse s'était occupée. Cependant, elle faillit avoir d'autres conséquences, bien plus préjudiciables pour le théâtre : le roi des Pays-Bas menaça de dissoudre la Commission royale et de retirer sa protection. A force d'instances, on le fit revenir sur sa décision; il n'y mit qu'une seule condition, c'est que les spectateurs paisibles ne fussent plus troublés dans leurs plaisirs. La Commission royale s'entendit avec la Régence, et des mesures furent prises en conséquence (1).

Du 12 juillet au 6 août, douze représentations de madame Paul Montessu, première danseuse de l'Académie de musique de Paris. Outre les ballets, elle dansa dans les divertissements de plusieurs opéras : *la Caravane du Caire* (14 juillet). — *Joconde* (25 juillet). — *La Vestale* (27 juillet). — *Fernand Cortez* (3 août). Aux trois dernières parut son mari, attaché au même théâtre.

Mademoiselle Folleville, qui avait commencé à Bruxelles par les rôles d'enfants, et qui y revint comme première chanteuse du Théâtre de Lyon, donna quatorze soirées, du 4 septembre au 5 octobre. Elle chanta les opéras suivants :

Le Barbier de Séville (Rosine), 4 et 19 septembre. — *L'Irato* (Isabelle), 6 septembre. — *La Jeune Femme colère* (Rose), 6 septembre. — *Le Marquis de Tulipano* (Velbina), 8 septembre. — *Les Deux Prisonniers* (Clara), 8 septembre. — *Le Concert à la Cour* (Adèle), 10 et 26 septembre. — *Le Calife de Bagdad* (Késie), 10 septembre et 5 octobre. — *La Dame blanche* (Anna), 13 septembre. — *Le Billet de loterie* (Adèle), 15 septembre. — *Le Devin de village* (Colette), 15 septembre. — *La Neige* (Mlle de Wedel), 17 septembre. — *La Fausse Agnès* (Angélique), 21 septembre et 5 octobre. — *Le Petit Matelot* (Fulbert), 21 septembre. — *Le Valet de chambre* (Denise), 26 septembre et 3 octobre. — *Le Maçon* (Henriette), 28 septembre. — *Le Bouffe et le Tailleur* (Célestine), 28 septembre et 1er octobre. — *Paul et Virginie* (Virginie), 3 octobre.

Un triste événement vint frapper le personnel du théâtre. Le 25 septembre, mourut à Laeken, près de Bruxelles, PIERRE-CLAUDE PEGUCHET dit LINSEL, à peine âgé de 52 ans. On dit de lui à ce moment-là : « Il laisse un souvenir ineffaçable du jeu le plus naturel qu'aucun *Trial* ait jamais possédé » (2). On lui fit de fort belles funérailles dans l'église de Laeken, et, quelques jours après, les artistes-musiciens réunis de Bruxelles firent célébrer un service funèbre solennel dans l'église du Grand-Béguinage; Hanssens dirigea l'orchestre (3).

---

(1) *Journal de la Belgique*, n° 277, mercredi 4 octobre 1826.
(2) *Id.* n° 270, mercredi 27 septembre 1826.
(3) *Id.* n° 278, jeudi 5 octobre 1826.

La mort de Linsel attrista tous les amateurs du spectacle. A cette occasion, Auguste Jouhaud, l'auteur bien connu, adressa une pièce de vers à un journal du temps (1). Nous en détachons l'extrait suivant, cette poésie étant trop longue pour trouver place ici :

« . . . .
« Tu jouissais de l'estime publique,
« C'est le seul bien qu'on ne puisse acheter.
« Aux décrets du destin il a fallu souscrire,
« Mais ton nom restera gravé dans tous les cœurs;
« En ton vivant tu provoquas le rire,
« Ta mort nous arrache des pleurs!
« Au pied de l'urne funéraire,
« Versons ces dons religieux;
« Honorer les vertus, la tombe d'un bon père,
« C'est encore honorer les cieux!
« Dans ton art, chaque soir, imitant la nature,
« Tu cueillais maint laurier nouveau;
« Faut-il que des lauriers la riante verdure
« Se transforme en cyprès pour orner un tombeau.
« . . . . »

Comme dans toutes choses, même les plus tristes, on rencontre toujours des personnes prêtes à y donner un côté plaisant, quelqu'un eût la singulière idée de faire une charade au sujet du décès de cet artiste. La voici (2) :

On file mon premier;
L'auteur et le cuisinier
Doivent employer mon dernier;
On a pendant vingt ans applaudi mon entier.

A. J.

On devine le mot. — LIN-SEL.

Le 6 octobre, première représentation de *la Mort de Charles I*er, tragédie en trois actes et en vers, de Charles Ricquier (3). Cette pièce avait été reçue à la Comédie-Française, mais la censure en refusa l'autorisation (4). En voici la distribution :

Charles Ier, M. BOUCHEZ. — *Marie-Henriette*, Mme CHARLES RICQUIER. — *Le duc de Glocester*, *la petite* BOUCHEZ. — *Cromwell*, M. R*** (CHARLES RICQUIER). — *Bernardi*, ministre chrétien envoyé de Rome, M. FOLLEVILLE. — *Fairfax*, *Briginthom*, *Falklann*, membres du Parlement et de la Haute-Cour, MM. FALBERG, ALPHONSE et LEROUX.

Elle ne fut représentée qu'une seule fois. On en annonçait une seconde

(1) *Journal de la Belgique*, n° 274, dimanche 1er octobre 1826.
(2) *L'Aristarque*, n° 44. 5me année, 29 octobre 1826, p. 703.
(3) Voir la *Bibliographie*.
(4) *Journal de la Belgique*, n° 198, lundi 17 juillet 1826

apparition, mais elle fut retardée et finalement, de remise en remise, la pièce ne reparut plus.

Madame Saint-Ange, élève des écoles royales de Paris, paraissant pour la première fois sur notre scène, chanta, le 24 octobre, le rôle d'*Isabelle* dans le *Tableau parlant*.

Une triste nouvelle, quoique prévue, vint frapper le monde artistique : le 19 octobre 1826, Talma mourait à Paris. Aussitôt, le personnel du Théâtre de la Monnaie résolut de porter le deuil pendant quarante jours. Cet hommage était mérité. L'éclat de son nom avait rejailli sur notre scène. Le roi Guillaume avait même admis Talma au nombre de ses *Comédiens ordinaires*. Sous les auspices de l'autorité, on ouvrit une souscription pour l'exécution du buste du grand tragédien. Cette œuvre d'art fut sculptée en marbre de Carrare, par Van Geel. On la plaça au grand foyer du théâtre et l'inauguration se fit solennellement, le 28 mars 1827. Sur le socle en granit du pays, on lisait ces mots gravés en lettres d'or : A TALMA, LES ARTISTES DU THÉATRE ROYAL. BRUXELLES, 1827. Sur l'un des côtés, se trouvaient les noms de tous les souscripteurs (1). Nous ignorons ce qu'est devenu ce buste, depuis la reconstruction du théâtre, après l'incendie de 1855.

Le 1er novembre, nouveau concert de Sigismond Mond, secondé par mademoiselle Folleville et Madame Saint-Ange.

Voulant honorer la mémoire de Talma, le grand tragédien qui avait si souvent et si largement fait profiter le public de Bruxelles de son beau talent, l'administration du Grand-Théâtre fit donner, le 2 novembre, un spectacle extraordinaire. A la fin de la représentation du *Tartuffe*, tous les artistes réunis exécutèrent une grande scène lyrique intitulée : *Hommage à la mémoire de Talma* (2), paroles de Romieu, musique de Hanssens, chef d'orchestre, et de Cassel, artiste de la troupe, ballets de Petipa, maitre de ballets. Un journal en rendit compte en ces termes (3) :

« *De Bruxelles, samedi 4 novembre 1826.* — L'hommage que les artistes réunis des « théâtres royaux ont rendu hier (2 novembre) à la mémoire de TALMA, était vraiment digne « de son objet par l'intérêt qu'il a inspiré au public. Nous ne nous étendrons pas sur les « détails de cette apothéose, dont le programme est imprimé, et a obtenu un grand débit : « nous dirons seulement qu'ils ont été accueillis par les plus vifs applaudissemens, et que « particulièrement le tableau mimique représentant *Sylla*, a produit une illusion telle « qu'on se disait en sortant : *Talma n'est plus! mais il nous est apparu!* »

Le sieur Constant, de passage à Bruxelles, joua, le 7 novembre, le rôle de *Delmar* dans l'*École des Vieillards* et le même jour, madame Saint-Ange, dans le *Pensionnat de jeunes demoiselles* (Émilie).

(1) *Journal de la Belgique*, n° 89, vendredi 30 mars 1827.
(2) Voir la *Bibliographie*.
(3) *Journal de la Belgique*, n° 308, samedi 4 novembre 1826.

Un fait généralement ignoré, c'est que mademoiselle Dorus, célèbre depuis sous le nom de *Dorus-Gras*, aborda, à Bruxelles, pour la première fois le théâtre. Elle débuta, le 9 novembre 1826, dans le rôle de la *Princesse de Navarre* de *Jean de Paris*. Son second début se fit le 14, dans *Jeannot et Colin* (Thérèse), et le troisième, le 16, dans *Babet* du *Billet de Loterie* et *Babet* du *Nouveau Seigneur de Village*.

Le succès fut tel que l'administration lui offrit immédiatement un engagement de trois années, à raison de 7,000 francs pour la première, de 8,000 pour la seconde, et de 10,000 pour la troisième, et, de plus, 50 francs par représentation jusqu'au 1er avril 1827. Ces conditions furent acceptées (1).

Mademoiselle Steenkiste dite Dorus, du nom de sa mère, naquit à Valenciennes, en 1807. Elle était fille du chef d'orchestre du théâtre de cette ville. Son père lui donna les premières notions de musique; elle continua ses études, en 1821, au Conservatoire de Paris. En 1825, elle commença à voyager pour donner des concerts. Celui qu'elle donna à Bruxelles fixa sur elle l'attention des administrateurs du Grand-Théâtre. On lui proposa l'emploi de première chanteuse. Comme elle n'avait fait aucune étude relative à l'art dramatique, l'acteur Cassel se chargea de la guider et, après six mois d'un travail assidu, elle put débuter. Le 9 avril 1833, elle épousa monsieur Gras, premier violon de l'Opéra. La suite de sa carrière est connue (2).

Guillaume Cassel naquit à Lyon, le 12 novembre 1794, et mourut à Bruxelles au mois d'octobre 1836. Il était destiné au barreau, mais pour se soustraire à la conscription, il se livra à la carrière des arts. Après d'excellentes études au Conservatoire de Paris, il débuta au théâtre d'Amiens. Puis il parut successivement sur ceux de Nantes, de Metz, de Lyon, de Rouen et de Bordeaux. Il fit partie ensuite de l'Opéra-Comique de Paris. Des discussions assez vives survenues avec Guilbert de Pixérécourt le forcèrent à rompre son engagement. Il se rendit alors à Gand, puis à Bruxelles, théâtre auquel il appartint pendant cinq ans. En 1833, il fut nommé professeur au Conservatoire de cette ville (3).

Le 13 novembre 1826, premier concert à Bruxelles d'Auguste-Charles de Bériot, qui s'intitulait alors *violon de S. M le roi de France*. Cassel et mademoiselle Dorus y prêtèrent leur concours. Le célèbre violoniste exécuta des morceaux de sa composition et un concerto de Rode.

Une circonstance particulière permit à Caroline Linsel de se produire au Théâtre Royal de la Monnaie. L'impression qu'elle fit fut généralement favorable, ainsi qu'on le constate dans l'extrait suivant (4).

---

(1) *L'Aristarque*, n° 48, 5me année, 26 novembre 1826, p. 765.
(2) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*, T. IV, pp. 84-85.
(3) Id. *Id.* t. II, pp. 204-205.
(4) *L'Aristarque*, n° 47, 5e année, 19 novembre 1826, pp. 739-740.

« MADEMOISELLE CAROLINE LINSEL a remplacé jeudi (16 novembre 1826), MADEMOISELLE « SCHAFNER dans *le Billet de Loterie*, et ce premier début au Grand-Théatre, dans un rôle « un peu important, lui a été favorable. Les personnes qui n'ont pas eu, depuis quelque « temps, l'occasion de la voir et de l'applaudir au Théâtre du Parc, ont été frappées des « progrès qu'elle fait journellement et qu'elle doit aux excellentes leçons de M. ROUCOURT ; « et les témoignages de bienveillance qu'elle a reçus ont été un acte de justice autant que « d'indulgence. »

CAROLINE PEGUCHET, dite LINSEL, naquit à Bruxelles, le 2 février 1809. Elle y épousa, le 21 mai 1834, HENRI MONNIER, personnalité originale qui vient de disparaître : dessinateur, romancier, acteur et auteur dramatique.

Le 27 novembre, concert de musique italienne donné par monsieur, madame et mademoiselle *Pagliardini*, madame *Iseglio* et monsieur *Franceschi*. La relation humoristique de cette soirée mérite de trouver place ici (1) :

« CONCERT ITALIEN AU GRAND-THÉATRE.

« De mémoire de musicien, on n'a entendu un concert plus grotesque que celui qui a eu « lieu lundi dernier (27 novembre) à la grande salle de spectacle, en présence de deux cents « amateurs, alléchés par la musique de Rossini et de Cimarosa, et par des noms italiens. « Et quels étaient les acteurs de ce concert? *Un vieux bouffe* dont la figure est calquée sur « celle du fameux grimacier de *Tivoli*, à Paris; ayant usé depuis longtemps sa voix dans « les rangs d'un théâtre de troisième ordre; et, dans l'impossibilité où il est de se faire « entendre, voulant à toute force se faire remarquer par ses contorsions ; à cela près, ne « manquant pas d'aplomb.

« *Un ténor* à la figure chaffouine et au teint cuivré, pourvu d'une de ces grosses voix « rauques excellentes pour crier au feu, et *passant du doux au grave* avec une brusquerie « d'intonation capable de faire pouffer de rire le plus grave habitant d'Amsterdam.

« *Une prima dona*, à qui on aurait tenu compte d'un peu de voix, de méthode et de goût, « s'il lui avait convenu de chanter juste, mais filant des sons faux avec une assurance « imperturbable.

« *Une petite personne* assez gentille,
« *Et de quinze ou seize ans doucement tourmentée,*
« possédant tout juste autant de voix qu'il en faut pour chanter dans un repas de famille :
« *Ah ! vous dirai-je, maman, etc.*

« Et enfin *une espèce de figurante*, dont la tournure, la figure et la voix sont également « insignifiantes, et qui se trouvait là comme une cinquième roue à un carrosse.

« Pour compléter le tableau de cette soirée, on peut y joindre le parterre le plus poli et le « plus galant, applaudissant ce qui aurait mérité cent coups de sifflets, faisant taire les mur- « mures et les ris ironiques, et rappelant, par son indulgence, ce mot si connu : *il faut que* « *chacun vive.* »

Petipa fit représenter, le 14 décembre, un nouveau ballet de sa composition : *Jocko, ou le Singe du Brésil* (2) ; imitation de la pièce de Gabriel et Rochefort.

Monrose, premier comique de la Comédie-Française, que nous avions déjà vu sur notre scène, y reparut le 22 décembre, dans les rôles de *Pasquin* et de

(1) *L'Aristarque*, n° 49, 5ᵉ année, 3 décembre 1826, p. 771.
(2) Voir la Bibliographie.

Crispin, des *Jeux de l'amour et du hasard* et du *Légataire universel*. Il eut si peu de succès que ce fut l'unique représentation.

A la soirée du 27 décembre, entre les deux pièces, Brocken, élève de Drouet et *première flûte de la chapelle du roi de Saxe*, exécuta une fantaisie de Lahou et un air varié de son professeur.

Le 3 janvier 1827, concert vocal et instrumental donné par François-René Gebauer, premier basson de l'Académie de musique de Paris, et de mademoiselle Herminie Gebauer, sa fille, élève de mademoiselle Cinty (1). La soirée était complétée par : *la Petite ville*, comédie de Picard.

Une première danseuse, mademoiselle Bernardin, fit son début, le 22 janvier, dans *Cendrillon*, ballet. Dans la même soirée, un certain Major, premier grand prix de piano du Conservatoire de musique de Paris, exécuta des variations de sa compositions sur l'air : *Au clair de la lune*.

A dater du 15 mars, représentations de Lagardère, premier rôle tragique, et de madame Lagardère ancienne pensionnaire de la Comédie-Française. Ils jouèrent jusqu'à la fin de l'année théâtrale, les pièces suivantes : *Othello* (Othello et Edelmone), 15 mars. — *Les Jeux de l'amour et du hasard* (Sylvia), 15 mars. — *Adélaïde du Guesclin* (Vendôme et Adélaïde), 19 mars. — *Valérie* (Valérie), 19 mars. — *Œdipe* (Œdipe et Jocaste), 23 mars. — *La Jeune Femme colère* (Rose de Volmar), 23 mars. — *Pierre de Portugal* (Don Pedro et Inès de Castro), 23 mars et 1er avril.

Le 4 avril, Ragaine danse pour la dernière fois, dans le divertissement de l'opéra : *Fernand Cortez*. Le 19 du même mois, dans *Jenny*, ballet, Benoni et sa femme, Poulou et mademoiselle Bernardin, firent leurs adieux au public, et partirent ensemble pour donner des représentations en province.

Le 8, Eugène, qui avait chanté dans un concert donné au Théâtre de la Monnaie, par la Société d'Apollon, au bénéfice de la caisse de retraite des artistes musiciens, partit pour Bordeaux.

La Société d'Apollon, avant-coureur de l'Association actuelle des artistes musiciens, s'était fondée peu de temps auparavant, au mois de septembre 1826. Elle avait pour but la formation d'une caisse de secours destinée aux musiciens peu aisés, que l'âge ou les infirmités mettaient dans le cas d'y avoir recours. Le bourgmestre en était le président d'honneur (2).

L'année théâtrale 1826-1827 fut assez bien remplie. Quant au Théâtre du Parc, il a, comme précédemment, ouvert ses portes tous les samedis et représenté les pièces du même genre que celles que nous avons citées. La troupe de la nouvelle campagne (1827-1828), est celle-ci :

---

(1) Voir leur notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. III, pp. 433-434.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 247, lundi 4 septembre 1826.

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

Charles Ricquier, premier rôle. — Folleville, pères nobles. — Bouchez, forts jeunes premiers. — Lemoigne, jeune premier. — Duval, financier. — Falberg, pères nobles — Berthault, premier comique. — Perceval, Juillet, deuxièmes comiques. — Baudot, Biget, grimes. — Alphonse, troisièmes comiques. — Louis, Vautrin, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premier rôle. — Verneuil, jeune première. — Rousselois, caractères. — Daudel, mères nobles. — Lebrun, soubrette. — Lemoigne, deuxième amoureuse. — Caroline Linsel, troisième amoureuse — Margery, Aglaé, rôles de convenance.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Damoreau, Delos, Fouchet, hautes-contres. — Cassel, barytons et concordans. — Adolphe, Dessessarts, premières basses-tailles. — Perceval, Juillet, hautes-contres comiques — Falberg, Alphonse, Leroux, deuxièmes basses-tailles. — Louis, Alexandre, coryphées.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemesle, Dorus, Sallard, premiers dessus. — Constant-Langlade, deuxième dessus. — Rousselois, première duègne. — Daudel, mère Dugazon. — Caroline Linsel, deuxième chanteuse — Eugénie Fay, coryphée. — Margery, Vanhamme, Aglaé, rôles de convenance.

Chœurs.

Dix-huit hommes. Dix-huit femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, maitre de ballets et premier mime. — Leblond, Laserre, premiers danseurs. — Stroyavez, deuxième danseur. — Laurençon, Calais, mimes. — Bartholomin, rôles nobles. — Gouriet, pères.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Martin, Leroux, Leblond, Adeline, premières danseuses. — Batier, Bartholomin, deuxièmes danseuses. — Margery, Gosselin, mimes. — Pauline, coryphée.

Seize figurants. Seize figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

Hanssens *aîné,* maitre de musique. — Daubigny, répétiteur. — Hanssens *jeune,* répétiteur des chœurs. — Léon, maitre de musique au Parc. — 44 musiciens.

M. MONNIER, régisseur.

L'administration des théâtres royaux était confiée, comme précédemment, au MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et au COMTE DE LIEDEKERKE, *grand-maréchal du palais.*

Nous retrouvons, en grande partie, les artistes de l'année précédente. C'est ce qui permit à la direction de continuer, sans entraves, la marche du répertoire.

Le 23 avril, Desroches, artiste du Grand-Théâtre de Lyon, passant par Bruxelles, y joua le rôle de *Victor* dans *les Comédiens*, comédie de Casimir Delavigne.

Deux jours après, reprise des représentations de Lagardère et de sa femme, qui en donnèrent encore trois jusqu'au 30 avril. Ils jouèrent :

Zaïre (Orosmane et Zaïre), le 25 avril. — *Mahomet* (Mahomet et Palmire), le 27 avril. — *Le Secret du ménage* (Madame Dorbeuil), le 27 avril. — *Pierre de Portugal* (Don Pedro et Inès de Castro), le 30 avril. — *Pygmalion* (Pygmalion et Galathée).

Immédiatement commencèrent les débuts. Le 26 avril, Leblond, premier danseur, sa femme et mademoiselle Leroux, premières danseuses, dans *Cendrillon* (ballet); Adolphe, première basse-taille, le 1er mai, dans *Rolando* de *la Caverne*; le 7, Laserre, premier danseur, dans *la Fille mal gardée;* le 10, enfin, madame Martin, première danseuse et mime, dans le rôle de *Nina* du ballet de ce nom.

Le samedi 12 mai, madame Bras, du Vaudeville de Paris, prêta son concours à la représentation donnée au Théâtre du Parc au bénéfice de Lemoigne, dans *les Deux Cousins* (madame Mignonet) et *le Château de mon oncle* (madame Grimardeau), deux vaudevilles. Il est inutile de faire ici l'éloge de cette excellente actrice, sa réputation est trop bien établie.

Foignet, artiste du Théâtre de Gand, de passage à Bruxelles, chanta, le 21 juin, le role de *Figaro* dans *le Barbier de Séville* de Rossini.

Un comédien de Lille, le sieur Gustave, joua, le 26 du même mois, *Shakespeare* dans *Shakespeare amoureux*, comédie d'Alexandre Duval. Il parut encore, le lendemain, dans *Saint-Alme* de *l'Abbé de l'Épée.*

Madame Sallard, première chanteuse, débuta, le 28 juin, dans le rôle de *Stéphanie* de *Montano et Stéphanie;* puis, ensuite, le 3 juillet, *Aline, reine de Golconde*, et, le 8 août, *Françoise de Foix.*

Le 5 juillet, concert donné par les frères Bohrer. Cassel et mademoiselle Dorus y prêtèrent leur concours. La soirée était complétée par : *les Pages du duc de Vendôme*, ballet, et *Valérie*, comédie.

Ce fut, en cette année, que se produisit pour la première et seule fois, à Bruxelles, le célèbre Mazurier, premier mime et premier danseur comique du Théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, l'homme le plus disloqué qu'on

ait jamais vu. On raconte de lui, à cet égard, les choses les plus étonnantes. Du 8 juillet au 1er août, il donna neuf représentations où il parut dans ses principaux rôles, entre autres dans *Jocko*, où il était inimitable, et le fameux *Polichinelle Vampire*, ballet dans lequel il dansait un pas sur des échasses. Le 24 juillet, il joua même un vaudeville : *le Gascon à trois visages*, il y remplissait trois rôles, genre où il excellait : il le donna une seconde fois, le 27.

Mademoiselle Cinti, première chanteuse de l'Académie de musique et du Théâtre-Italien de Paris, donna, du 26 juillet au 3 août, quatre représentations. Elle y chanta les rôles suivants : *Rosine* du *Barbier de Séville* (26 juillet et 3 août). — *Amazily* de *Fernand Cortez* (29 juillet). — *Philis* du *Rossignol* (31 juillet et 3 août). Cette cantatrice était venue se faire entendre, chez nous, à la suite des difficultés qu'elle avait eues avec l'administration du Grand-Opéra. Avant de quitter notre ville, elle y épousa Damoreau, qui faisait partie de la troupe depuis l'année précédente. Elle fut connue longtemps sous le nom de *Cinti-Damoreau* ; plus tard, lors de ses grands succès à l'Opéra-Comique de Paris, dans les pièces d'Auber, elle prit son nom de femme. Elle s'appelait LAURE-CINTHIE MONTALANT (1).

Romainville, élève de Paulin, l'ancien artiste si longtemps attaché à notre théâtre, voulut, avant d'aller remplir un engagement en province, se faire connaître à Bruxelles. Il joua, le 7 août, *Crispin* du *Légataire universel*, et, le 17, *Gros-René* du *Dépit amoureux*.

Madame Delonghi-Mœser, s'intitulant *première harpiste et directrice des concerts de Berlin*, joua, le 10 août, dans un entr'acte, deux morceaux de sa composition.

Le 13 août, concert donné par Camille Petit, pianiste. Mademoiselle Dorus y chanta un morceau. Ce pianiste ne donna des concerts qu'en 1826 et en 1829 : il se livra ensuite exclusivement à l'enseignement du piano (2).

Alphonse qui jouait, depuis plusieurs années, les *grandes utilités*, voulut s'essayer dans l'emploi de *premier comique*. Il interpréta, à cet effet, le 22 août, le rôle de *Figaro* dans *le Mariage de Figaro*. Il ne réussit pas, paraît-il, car voici ce que nous lisons, à cet égard (3) :

« Cet acteur (Alphonse) débuta jadis par le rôle de *Figaro* dans *le Mariage de Figaro*, « comédie ; la tâche était au-dessus de ses forces ; il eut la modestie de s'en apercevoir. »

Le flûtiste Drouet, que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, donna un nouveau concert, le 23 août.

A l'occasion de la fête du roi des Pays-Bas, spectacle gratis à 2 heures, le

---

(1) Voir sa notice dans : Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. T. II, pp. 419-420.
(2) *Id.* *Id.* T. VII, p. 9.
(3) Jules M***. *Petite Biographie des acteurs et actrices de Bruxelles*. Bruxelles, Dupon. 1828. P. 48

24 août. On donna : *Le Déserteur*, ballet de Dauberval, et *le Pensionnat de jeunes demoiselles,* opéra de Devienne.

Constatons, en passant, un fait assez rare dans nos annales dramatiques. Ce fut la reprise (!!!), le 10 septembre, d'un opéra indigène : *Teniers, ou la noce flamande*, musique du baron de Peellaert, joué, pour la première fois, le 9 mars 1826. L'ancienne distribution fut presqu'entièrement conservée, à part *Teniers* qui fut chanté par Cassel en remplacement de Chollet, et *l'Archiduc Léopold*, par Delos au lieu d'Edouard. La pièce resta ensuite au répertoire.

Le 12 septembre, grand concert donné par Julius Miller, compositeur, *ex-premier ténor de l'Électeur de Hesse-Cassel et du duc de Cambridge*, secondé par le flûtiste Drouet. Miller venait se faire entendre chez nous, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Paris (1). Le jeune Artot, âgé de douze ans, *page de la musique de Charles X, roi de France*, y exécuta un concerto de Viotti.

ALEXANDRE-JOSEPH MONTAGNEY, dit ARTOT, naquit à Bruxelles, le 25 janvier 1815, et mourut à Ville-d'Avray, près de Paris, le 20 juillet 1845. Il était élève de Snel, et fit de tels progrès qu'à l'âge de six ans, il fut deux fois appelé à la Cour pour jouer devant le roi Guillaume Ier. Ce fut au Grand-Théâtre de la Monnaie qu'il se fit entendre, pour la première fois, en public. Il partit ensuite pour Paris, où il entra au Conservatoire et fut admis parmi les pages de la musique de Charles X. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold (2).

Les 8, 15 et 22 septembre, trois représentations, au Théâtre du Parc, par Philippe, acteur célèbre du Vaudeville de Paris.

Nouvel opéra belge ! Le 25 septembre, première audition de *l'Exilé*, opéra-comique en deux actes, paroles de Ach. Dartois, Anne et De Tully, musique du baron de Peellaert (3). Cette pièce fut, dans l'origine, jouée à Paris, au Théâtre du Vaudeville, le 9 juillet 1825. On donna une seconde représentation de cet opéra le dimanche 30 septembre. Une troisième était annoncée : elle n'eut jamais lieu.

Le 23 octobre, concert de mademoiselle Caroline de Belleville, *pianiste de Munich*. Borini, ancien basson du Théâtre d'Amsterdam, lui prêta son concours, ainsi que Cassel et mademoiselle Dorus.

Les 13, 15 et 19 novembre, exercices extraordinaires des demoiselles Romanine, *artistes orichalciennes*. Nouveau retour aux exhibitions foraines. Il y avait longtemps qu'on n'en avait vu. Elles exécutèrent, entr'autres, *la Réunion de Flore et Zéphire*, pas de deux dansé sur deux fils orichalques.

---

(1) Voir sa notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. VI, pp. 144-145.
(2) F. Delhasse. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1840. PP. 191 à 193.
(3) Voir la Bibliographie.

A la 9e représentation du *Siége de Corinthe*, le 29 novembre, madame Damoreau-Cinti remplit le rôle de *Palmyra*.

A dater du 3 décembre, nouvelle apparition de Dérivis, qui, pendant le mois, joua cinq fois. Il eut le succès le plus beau et le plus mérité. Voici les pièces qu'il joua jusqu'au 14 janvier 1828 : *Œdipe à Colone* (Œdipe), le 3 décembre. — *Le Rossignol* (Mathurin), le 3 et le 17 décembre. — *La Vestale* (Le Souverain-Pontife), le 7 décembre. — *Silvain* (Silvain), le 7 décembre. — *La Caravane du Caire* (Le Pacha), le 17 décembre. — *Raoul Barbe-Bleue* (Raoul), le 11 janvier. — *Le Siége de Corinthe* (Mahomet), le 14 janvier.

Le 12 et le 14 de ce même mois, les Chefs Guerriers et les femmes Osages assistèrent au spectacle. La direction, qui comptait tirer profit de l'exhibition, fit mettre en tête du programme du 14 décembre :

« PAR EXTRAORDINAIRE. — *Les Chefs Guerriers et Femmes Osages*, au nombre de six, « assisteront à cette représentation, placés au fond de la 1re galerie, en face du théâtre. »

Le 20 décembre, premier concert donné à Bruxelles par mademoiselle Henriette Sontag, la plus célèbre cantatrice de l'époque. Ce ne fut qu'accidentellement qu'on eut la bonne fortune de l'entendre. Elle venait de Berlin, et se rendait à Paris. C'est au Théâtre-Italien, qu'elle chanta pour la première fois le 2 janvier 1828, donc quelques jours après son apparition chez nous (1). Le programme de cette magnifique soirée mérite d'être conservé ; le voici :

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture d'Iltrude, de Lindpintener. — 2. Air de Mercadante, *composé pour* Mlle SONTAG, et chanté par elle. — 3. Andante d'Haydn. — 4. Air de l'opéra de *Don Juan*, musique de Mozart, chanté par Mlle SONTAG.

SECONDE PARTIE.

1. Ouverture de *Sémiramis*, de Rossini. — 2. Air de *la Dame du lac*, musique de Rossini, chanté par Mlle SONTAG. — 3. Divertissement de Hasner. — 4. Variations de Rode, pour le violon, chantées par Mlle SONTAG.

Cet événement musical amena une telle affluence au théâtre qu'on dût refuser du monde. Personne n'ignore que cette éminente cantatrice épousa, en 1830, le comte de Rossi.

Mademoiselle Chevalier, devenue madame Branchu, par son mariage avec le danseur de l'opéra de Paris, joua le 3 et le 7 janvier 1828, dans *Didon* et *Iphigénie en Aulide*. Au mois de mars 1826, elle fut admise à la retraite : elle était attachée à l'Académie de musique de Paris depuis 1801 (2).

(1) Voir sa notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. VIII, pp. 63 à 66.
(2) Id. *Id.* T. II, p. 55.

Avant son départ pour Paris, madame Damoreau-Cinti donna deux représentations, le 5 et le 8 février, dans lesquelles elle interpréta : *la Pie voleuse* (Ninette). — *Le Barbier de Séville* (Rosine). — *Le Rossignol* (Philis).

Mademoiselle Perceval, danseuse du Grand-Opéra de Paris, se produisit, le 28 février, dans *le Carnaval de Venise*. Pendant cette soirée, Mazas, violoniste distingué qui venait de faire une tournée en Allemagne, exécuta une fantaisie variée de sa composition (1). Mademoiselle Perceval parut encore quatre fois, jusqu'au 14 mars.

A la représentation du 12 mars, Harndorff, chef de musique du régiment suisse n° 31, exécuta, dans un entr'acte, une fantaisie pour la clarinette, de J. Van Muler.

Une jeune élève de Bouchez, mademoiselle Virginie Maufou, fit son premier début, le 21 mars, dans *Araminthe* des *Fausses Infidélités ;* le second eut lieu le 25, par le rôle de *Madame Dorsan* de *la Femme jalouse ;* et le troisième, le 15 avril, dans *les Jeux de l'Amour et du hasard* (Silvia).

Le dimanche 30 mars, grand concert donné par la *Société d'Apollon* au bénéfice de la caisse de retraite des artistes musiciens. Cette solennité musicale eut un grand succès. Presque tous les chanteurs du théâtre auxquels s'étaient joints des amateurs, y prêtèrent leur concours.

Damoreau se trouvant probablement trop isolé à Bruxelles depuis le départ de sa femme, alla la rejoindre en dépit de son engagement. Il avait joué, pour la dernière fois, le 28 mars, *Néoclès* dans *le Siège de Corinthe*. L'administration du théâtre fut obligée de faire afficher, le 7 avril :

« CHANGEMENT DE SPECTACLE.

« *Vu l'absence de* M. DAMOREAU, *en contravention de ses traités avec l'administration.* »

Cette façon un peu cavalière de se conduire envers le public fut sévèrement jugée. Voici, entre autres, ce qu'on écrivit à ce sujet (2) :

« L'administration, en constatant lundi par l'affiche l'absence de DAMOREAU, a fait, selon « nous, un acte de vigueur d'un salutaire augure. Trop souvent, par faiblesse ou par faux « calcul, on dissimule au public en quel mépris le tiennent certains comédiens. DAMOREAU a « manqué à sa parole, à ses devoirs, il est bon que chacun le sache; que chacun sache qu'il « n'a point hésité à laisser dans l'embarras une administration qui accueillit peut-être avec « trop de bonté ses démarches les plus exagérées ; qui tout récemment encore lui a fait des « avances considérables. Que tout Paris sache que DAMOREAU ne fait pas seulement des solécismes en chant, qu'il en fait encore en conduite.... »

Pour bien faire comprendre quelle était sa situation vis-à-vis de l'administration, il est nécessaire de dire que Damoreau avait 12,000 francs d'ap-

(1) Voir sa notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. VI, pp. 46-47.
(2) *La Sentinelle*, n° 16, 3e année, 13 avril 1828. P. 117.

pointements, un congé, un bénéfice, et des jetons pour les représentations supplémentaires (1).

La Commission royale fit assigner Damoreau, et le tribunal le condamna au paiement d'une somme de 2,835 florins par lui due à la caisse des pensions, plus les intérêts de cette somme et de toutes autres qu'il pourrait devoir, avec dépens et dommages-intérêts (2).

La fugue de Damoreau donna lieu à certains ennuis pour d'autres artistes. La lettre suivante nous renseignera entièrement à cet égard (3) :

« *A Messieurs les rédacteurs de* LA SENTINELLE.

« MESSIEURS, un journal a dit, et d'autres ont répété, que MM CASSEL et DESSESSART « avaient été dimanche dernier accompagner leur camarade DAMOREAU partant pour Paris : « qu'arrivés à Hall, ils s'étaient livrés à des libations bachiques telles, que, de retour à « Bruxelles, ils n'avaient pu remplir les engagemens par eux contractés de chanter au « concert de la *Société d'Apollon.*

« Pleins de respect pour le public, auquel nous eussions essentiellement manqué, nous « nous devons de déclarer qu'il est faux et très-faux que nous soyons allés à Hall. Que moi, « CASSEL, avais prévenu les administrateurs du concert qu'étant, après la représentation du « *Siège de Corinthe*, hors d'état, non-seulement de chanter, mais même de parler, ils ne « comptassent pas sur moi. Mon indisposition était telle, que je ne sortis pas de ma chambre « les dimanche et lundi.

« Que moi DESSESSART, ai prévenu MM. les directeurs du concert, et ce depuis près de « quinze jours, que ne chantant à aucun concert public ou particulier, je les priais de ne point « me porter sur le programme; que je n'ai assisté à aucune répétition, et qu'il était bien « convenu que je ne chanterais pas.

« Je déclare que dans la journée de dimanche je ne suis sorti de chez moi que pour me « rendre à la loge de *l'Espérance*, où des devoirs particuliers m'appelaient.

« Il serait indigne de nous, MESSIEURS, de chercher à nous disculper du vice honteux dont « on ose nous accuser ; et notre seul but, en vous priant d'insérer cette lettre dans votre « journal, est d'informer le public que l'on nous a injustement et faussement accusés.

« Nous sommes avec la considération la plus distinguée,

« Vos très-humbles serviteurs,

« DESSESSART. CASSEL.

« Bruxelles, le 4 avril 1828. »

Mademoiselle Mimi Dupuis, danseuse célèbre du Grand-Opéra de Paris, fit sa première apparition sur notre scène, le 9 avril, dans *la Somnambule*, ballet d'Aumer. Elle donna trois représentations jusqu'à la fin de l'année théâtrale.

Du 10 au 16 avril, Lafeuillade joua, de nouveau, trois fois au théâtre de la Monnaie, dans *la Dame Blanche* (Georges), le 10 avril. — *Joseph* (Joseph), 14 avril. — *Jean de Paris* (Jean), 14 avril. — *La Vestale* (Licinius),

(1) *La Sentinelle*, n° 3, 3me année, 13 janvier 1828.
(2) *Almanach des spectacles pour* 1829. Paris, Barba, p. 21.
(3) *La Sentinelle*, n° 15, 3e année, 7 avril 1828, p. 114.

le 16 avril. — *Le Calife de Bagdad* (Isaun), le 16 avril. Il partit ensuite pour Liége. Il avait chanté, pour la première fois, à Bruxelles, le 4 juillet 1822. Nous le verrons bientôt revenir.

Tout ce qui concerne ce chanteur nous intéressant à plus d'un titre, il nous parait indispensable de donner ici l'appréciation émise à cette époque sur son talent (1) :

« *De Bruxelles, le* 11 *avril* 1828. — La foule s'est portée hier au Grand-Théâtre pour « entendre M. LAFEUILLADE, sociétaire du Théâtre Feydeau, à Paris, qui jouait le rôle de « *Georges* dans *la Dame blanche*. La voix de cet artiste, qui a donné ici quelques représen- « tations il y a quatre ans, n'a pas beaucoup de force et d'étendue, mais elle a de la fraîcheur « et du timbre, et il la conduit avec un goût exquis. Ce qui distingue particulièrement le « talent de M. LAFEUILLADE, c'est une méthode excellente et exempte de recherche et d'affec- « tation. Après son grand morceau du premier acte : *Ah! quel plaisir d'être soldat!* des « applaudissemens réitérés se sont fait entendre dans toutes les parties de la salle ; ils n'ont « pas été moins nombreux après le beau morceau du troisième acte. M. LAFEUILLADE n'est « pas seulement un chanteur très-agréable, il est encore bon acteur ; *et sous ce double rap- « port, son acquisition, si elle avait lieu, ne pourrait être que très-avantageuse pour notre « théâtre.* »

En écrivant ces dernières lignes, le journaliste ne se doutait pas que son vœu allait bientôt s'accomplir, car Lafeuillade fit partie de la troupe l'année suivante.

Enfin, Bouchez parut, en dernier lieu, au Grand-Théâtre, le 18 avril, dans *les Comédiens*. Le lendemain eut lieu une représentation à son bénéfice, au Théâtre du Parc; il interpréta trois pièces : *Thérèse ou l'Orpheline de Genève*, mélodrame. — *France et Savoie*, et *l'Héritière*, vaudevilles.

Ainsi se termina l'année 1827-1828, qui fut féconde en événements dramatiques intéressants. On remarque que, plus nous avançons, plus le spectacle devient brillant et plus notre théâtre est visité par les artistes en renom. Passons à l'une des dernières saisons théâtrales de la domination hollandaise. Voici les artistes qui composaient la troupe pour l'année 1828-1829. Nous devons faire remarquer qu'on attacha spécialement certains artistes au Théâtre du Parc :

THÉATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER, premiers rôles. — JENNEVAL, jeunes premiers. — LEMOIGNE, jeunes premiers et seconds amoureux. — FOLLEVILLE, pères nobles. — DUVAL, financiers. — BOSSELET, troisièmes rôles. — BERTHAULT, premiers comiques. — JUILLET, PERCEVAL, seconds comiques. — ALPHONSE, troisièmes comiques. — VAUTRIN, rôles de convenance.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 103, samedi, 12 avril 1828.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premiers rôles. — Verneuil, jeunes premières. — Lemoigne, deuxième et troisième amoureuse. — Caroline Linsel, troisième amoureuse. — Lebrun, soubrettes. — Rousselois, caractères. — Daudel, mères nobles. — Bosselet, deuxièmes caractères. — Margery, utilités.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Alphonse Dapreval, Delos, Fouchet, hautes-contres. — Oudinot, Philippe. — Cassel, Martin. — Adolphe, Eugène Dessessarts, basses-tailles. — Perceval, Trial, Laruette. — Juillet, Trial. — Alphonse, Leroux, deuxième et troisième basses-tailles. — Arnault, coryphée.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Dorus, première chanteuse. — Lemesle, première chanteuse. — Constant-Langlade, Dugazon. — Corinaldi, deuxième chanteuse. — Caroline Linsel, troisième chanteuse. — Rousselois, duègnes. — Daudel, mères Dugazon. — Vautrin, troisième chanteuse. — Eugénie Fay, coryphée.

Chœurs.

Dix-huit hommes. Treize femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, maître de ballets, premier mime. — Leblond, Lasserre, premiers danseurs — Stroyavez, deuxième danseur. — Bartholomin, mime et rôles nobles. — Girel, premier danseur comique. — Lemonnier, deuxième danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Martin, Leroux, Leblond, premières danseuses. — Bartholomin, Louise Lemonnier, deuxièmes et troisièmes danseuses. — Pauline Lemonnier, Gosselin, Margery, coryphées. — La petite Benoni, les amours.

Seize figurants. Seize figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

Ch. Hanssens, maître de musique. — Daubigny, répétiteur et maître de musique pour les ballets. - C.-L. Hanssens *jeune*, deuxième maître de musique, répétiteur des chœurs. — 44 *musiciens.*

M. Monnier, régisseur.

THÉATRE ROYAL DU PARC

Acteurs.

Messieurs :

Lemoigne, Fouchet, Constant, amoureux. — Juillet, Berthault, Perceval, comiques. — Baudot, pères. — Vautrin, Alphonse, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEMOIGNE, CAROLINE LINSEL, CORINALDI, VAUTRIN, amoureuses. — DAUDEL, grandes coquettes et jeunes mères. — BOSSELER, caractères.

M. LION, maître de musique.

L'année s'ouvrit, comme d'habitude, le 20 avril. Nous devons, toutefois, faire remarquer que les abonnements ne suivaient pas la même marche. On s'abonnait par mois, à raison de vingt représentations, et le théâtre ne fermait pas. Les engagements d'artistes seuls faisaient mention de cette date du 20 avril pour fin ou renouvellement.

Mademoiselle Mimi Dupuis termina, le 22 et le 23, le cours de ses représentations. A la dernière elle parut dans deux ballets : *Cendrillon* et *la Fille mal gardée.*

Le premier début fut malheureux. Le 22 avril, Auguste Nourrit, fils du célèbre artiste, chanta *Georges* dans *la Dame Blanche.* Il fut tellement sifflé qu'il ne tenta pas une seconde épreuve.

On le traita avec un peu de sévérité peut-être. On exigeait trop du fils après les succès obtenus par le père. Au reste, telle fut l'opinion de la presse (1) :

« Mardi (22 avril 1822), M. ADOLPHE NOURRIT (*fils*) a paru dans le rôle de *Georges*, de la « *Dame blanche.* On a trouvé que cet acteur, dont l'extérieur convenait d'ailleurs à son « emploi, était encore un peu jeune pour la scène, et que, comme chanteur et comme « acteur, il avait besoin de quelques années d'étude et de pratique, avant de jouer les « premiers rôles sur un théâtre royal ; on l'a traité plus sévérement peut-être que ne le « méritaient son âge, une voix qui ne manque pas d'agrément, et une méthode de chant « qu'il a puisée en Italie sous de bons maitres. M. NOURRIT FILS n'est pas sans défauts, « sans doute ; mais il a ce qu'il faut pour les corriger ; et tout fait espérer que, dans « quelques années, il sera un sujet aussi agréable qu'utile. »

L'école de musique de Roucourt continuait à donner des preuves de l'efficacité des excellentes leçons de son directeur. Un de ses élèves, le sieur Becquet, se produisit pour la première fois en public, le 23 avril, dans l'emploi de Martin, et joua le rôle de *Frontin* du *Nouveau Seigneur de village*, avec un certain succès.

Oudinot, artiste de passage, interpréta, le 25, *Euphrosine* (Coradin), et, le 28, *Jeannot et Collin* (Colin) et *le Délire* (Murville).

Nous arrivons ensuite à un comédien qui tint une place importante dans notre histoire : JENNEVAL, qui parut, pour la première fois, sur notre scène, le 29 avril 1828, dans le rôle de *Victor* des *Comédiens*. Son second début eut lieu, le 1er mai, dans *Saint-Alme* de *l'Abbé de l'Epée*, et le troisième, le 6, dans *le duc d'Elmar* de l'*Ecole des vieillards* (2).

(1) *Journal de la Belgique*, n° 116, vendredi 25 avril 1828.

(2) Un de nos amis, M. Charles Vanderzypen, se propose de publier, l'année prochaine, une biographie complète de *Jenneval*, pour laquelle il a réuni les documents les plus authentiques.

Comme tous les documents concernant Jenneval nous sont précieux à divers titres, il ne nous parait pas hors de propos de donner ici l'impression qu'il produisit. Voici ce qu'on en a dit (1) :

« M. Jenneval a fait hier (29 avril 1828) son premier début, dans l'emploi des jeunes « premiers, par le rôle de *Victor* des *Comédiens*. Cet artiste est jeune et d'un extérieur « agréable à la scène. Son organe, dans quelques moments, a paru manquer de timbre et « de force; cependant sa prononciation est nette et distincte. La chaleur et l'intelligence « qu'il a déployées lui ont valu de nombreux applaudissemens. Pour juger en dernier « ressort M. Jenneval, il faudra le voir aborder les rôles qui soient moins en dehors que « celui de *Victor*, dans lequel avec du feu et un peu d'usage de la scène, on est presque « toujours sûr de produire de l'effet. »

Louis-Alexandre-Hippolyte Dechez (chevalier), dit Jenneval, naquit à Lyon en 1803. Il était le frère utérin de M. Lamarche, auteur du *Marchand de Venise*, joué, à Paris, à l'Odéon. Jenneval débuta le 27 mai 1826, à ce dernier théâtre, dans *le Tyran domestique* (Charles), et le 1er juin dans *les Deux Ménages* (Dorsay) et fit partie de la troupe. De là, il parut au théâtre de Lille, dirigé par Monsieur Cousin (2), puis, enfin, vint à Bruxelles.

Lecomte, premier ténor de l'Odéon de Paris, donna deux représentations, le 30 avril et le 5 mai. Il joua, dans la première, *Fernand Cortez*, de l'opéra de ce nom, et *Almaviva* du *Barbier de Séville*, dans l'autre.

Le 13 mai, mademoiselle Corinaldi, troisième amoureuse, débuta dans le rôle de *Betty* du *Billet de loterie*.

Du 15 mai au 22 juin, treize représentations de Lemonnier, première haute-contre, anciennement attaché à notre théâtre, et de sa femme, tous deux sociétaires de l'Opéra-Comique de Paris, qui jouèrent les opéras suivants :

Jean de Paris (Jean de Paris), le 15 mai et le 1er juin. — *Fiorella* (Albert), le 15 mai et le 16 juin. — *La Vieille* (Emile), le 19 et le 26 mai. — *Les Voitures versées* (Florville. — Madame de Melval), le 19 mai et le 22 juin. — *Richard Cœur-de-Lion* (Blondel), le 21 mai. — *Adolphe et Clara* (Adolphe. — Clara), le 21 mai. — *La Fête du village voisin* (Dereneville. — Madame Deligneul), le 24 mai. — *Le Tableau parlant* (Pierrot. — Colombine), le 24 mai. — *La Jeune Femme colère* (Emile de Vulrive. — Rose de Volmar), le 26 mai. — *Le Mari de circonstance* (Saint-Firmin), le 26 mai. — *Leicester* (Elisabeth), le 28 mai. — *Les Deux Mousquetaires* (Dercourt), le 28 mai et le 16 juin. — *Béniowski* (Beniowski), le 30 mai et le 22 juin. — *Les Rendez-vous bourgeois* (Charles — Julie), le 30 mai et le 9 juin. — *Nina* (Germeuil — Nina), le 1er juin. — *Le Déserteur* (Alexis. — Louise), le 3 juin. — *Les Maris-Garçons* (Florival), le 3 juin. — *Aline, reine de Golconde* (Saint-Phar. — Aline), le 7 juin. — *Maison à vendre* (Versac), le 7 juin. — *Paul et Virginie* (Paul), 9 juin.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 122, jeudi 1er mai 1828.
(2) *Almanach des Spectacles pour* 1828. Paris, Barba. P. 295.

Ce fut, on le voit, une bonne fortune pour le public. Ces deux artistes passèrent en revue les plus beaux rôles de leur brillant répertoire.

Nouvel opéra indigène : *la Sentinelle*, un acte, musique de Dewindt, chef d'orchestre du théâtre d'Anvers, d'après un ancien vaudeville de Dartois. La première représentation eut lieu le 14 mai, on en donna une seconde, le 20. En voici la distribution :

Le comte de Rovinza, seigneur italien, M. Dessessarts. — *Frédéric*, soldat français, M. Delos.— *Duclos*, barbier de village, M. Juillet.— Un capitaine français, M. Alphonse. — *Mad. Girard*, fermière, Mad. Rousselois. — Agathe, jeune paysanne, Mad. Constant-Langlade.

On voit que l'administration n'avait pas hésité à accorder, au musicien le concours de ses premiers sujets. Toutefois, cet opéra ne réussit qu'à moitié, ainsi qu'il ressort de l'extrait suivant (1) :

« *La Sentinelle*, donné avant-hier (14 mai 1828), repose sur un ancien vaudeville de
« M. Dartois. La musique qui est de M. Dewint, directeur de l'orchestre du théâtre d'Anvers,
« offre quelques beautés d'harmonie et de composition ; on a particulièrement applaudi un
« trio et quelques airs. Malgré quelques oppositions, le nom du compositeur a été demandé
« et accueilli par des applaudissemens. »

Oudinot, que nous avons vu en représentation, fut engagé définitivement et débuta, le 28 mai, dans le rôle de *Leicester*, de l'opéra de ce nom.

Un certain Lemonnier, danseur comique, parut le 15 juin, dans *le Carnaval de Venise* (Polichinelle), le 18, dans *les Meuniers* (Moulinet), et le 23, dans *la Fille mal gardée* (Nicaise).

Le 19 juin, première représentation d'un ballet en trois actes du danseur Bartholomin : *le Triomphe de Sylla, ou le Siége de Préneste*, musique de Charles Hanssens (2). Il ne réussit qu'à moitié.

Un événement fâcheux vint émouvoir le personnel du théâtre. Sous l'accusation de six vols; le danseur Laurençon fut arrêté et mis en prison. En première instance, l'affaire fut jugée le 8 juillet, sous le président Herry, et le prévenu fut condamné à un an de prison et aux frais du procès, en le déchargeant de cinq chefs d'accusation et ne maintenant que celui relatif au vol de 350 florins commis au foyer du Grand-Théâtre, au préjudice des époux Leblond, autres danseurs. Laurençon en appela. La cause fut jugée par le président Calmeyn. Le premier arrêt fut cassé et le prévenu mis en liberté sur-le-champ. Au moment où l'acquittement fut prononcé, des applaudissements, aussitôt réprimés par le président, se firent entendre dans la salle de l'audience.

Ce résultat ne fut pas aussi bien reçu par le public, car, le 28 juillet,

(1) *Journal de la Belgique*, nos 137 et 138, Vendredi et samedi 16 et 17 mai 1828.
(2) Voir la Bibliographie.

Laurençon ayant reparu dans le ballet des *Deux Baillis ou les Vendangeurs*, fut accueilli par des sifflets. Transcrivons ici le récit d'un témoin oculaire (1) :

« *De Bruxelles, le 29 juillet* 1828. — La soirée de hier a été, au Grand-Théâtre, une des plus orageuses qui se soient vues depuis longtemps. Au moment où, dans le ballet des *Deux Baillis ou les Vendangeurs*, l'acteur Laurençon a paru sur la scène, un bruit épouvantable d'applaudissemens, de sifflets, de cris et de huées a commencé et s'est renouvelé chaque fois qu'il rentrait en scène. Le ballet a néanmoins continué; mais des rixes particulières s'étant élevées dans le parterre, la police a cru de son devoir de faire baisser le rideau. Un bruit à peu près pareil et la voix de plusieurs personnes qui demandaient Laurençon se sont fait encore entendre pendant un quart d'heure, enfin la salle a été évacuée lentement et sans désordre. Une foule nombreuse était rassemblée à l'extérieur pour connaître le résultat de la soirée. »

Les rixes qui s'étaient produites dans la salle, eurent une suite, le même soir. A l'estaminet du *Doux*, bien connu des anciens bruxellois, un sieur Vautrin, employé du théâtre de Liége, reçut un soufflet d'un tailleur nommé Janssens, il y riposta par un coup de canne qui fit une assez grave blessure à l'assaillant. Le 6 août, ils comparurent tous deux, de ce chef, devant le tribunal correctionnel, ainsi que Dessessarts fils et Huot, attachés au Grand-Théâtre. Ceux-ci n'avaient rien à leur charge, si ce n'est de s'être trouvés dans la mêlée. Il en résulta une légère condamnation pour les deux combattants (2).

Laurençon quitta Bruxelles quelque temps après. Il avait dansé pour la dernière fois, le 24 mai, dans *la Laitière suisse*.

Emeric, première haute-contre du Théâtre de La Haye, chanta le 9 juillet, le rôle de *Fernand Cortez*, dans l'opéra de ce nom, avec peu de succès.

Au théâtre du Parc, reparut Philippe, premier comique des Nouveautés de Paris. Du 2 août au 27 septembre, il donna huit représentations dans lesquelles il joua :

Nicolas Rémi (Nicolas Rémi), le 2 et le 9 août et le 20 septembre. — *M. Jovial* (Jovial), le 2 et le 9 août. — *La Robe de noces* (six rôles différents), le 9 août. — *Les Dames Martin* (M. Martin), le 23 août et le 27 septembre. — *Le Barbier Châtelain* (Crépignac), le 30 août et le 13 septembre. — *M. Sans-Gêne* (Sans-Gêne), le 30 août. — *Le Futur de la Grand' Maman* (Delmare), le 6 et le 27 septembre. — *Le Revenant* (Bernard), le 6 septembre. — *Une Visite à Bedlam* (Crescendo), le 6 septembre. — *L'Ami Bontems* (Bontems), le 13 septembre. — *M. Ducroquis* (Ducroquis), le 20 et le 27 septembre.

Le 7 août, reprise du ballet : *la Naissance de Vénus et de l'amour*, de la composition de Petipa. L'ouverture et la musique d'un pas de trois au second acte étaient de Van Campenhout.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 212, mercredi 30 juillet 1828.
(2) *Id.* n° 221, vendredi 8 août 1828.

Un danseur de l'Opéra de Paris, le sieur Baumont, se produisit le 12 août, dans *Nina*, ballet, et le 14, dans *Cendrillon*, autre ballet.

Becquet, élève de l'académie de musique de Bruxelles, qui avait joué, le 23 août, au commencement de l'année théâtrale, continua ses débuts, les 16 et 29 août, dans les rôles de *Gulistan* et de *Carlin*, de *Gulistan* et d'*Une Folie*.

Une dame Arnault, tenant l'emploi de Dugazon, étant de passage à Bruxelles et « désirant s'y faire connaître », chanta le 21 août, *Fanchette* dans *les Deux Jaloux*, avec quelque succès.

Une première chanteuse, madame Amélie Schutz, se rendant à Londres, joua le 1er septembre, *Rosine* du *Barbier de Séville*. A la scène de la leçon, elle chanta une petite tyrolienne en allemand, précédant l'air italien : *Di tanti palpiti*. Malgré l'enthousiasme qu'elle souleva, elle ne put se faire entendre qu'une fois.

Le 3 septembre, début d'Alphonse Dapreval, ténor, dans *Jean de Paris*. Le second, eut lieu le 5, dans *Georges* de *la Dame Blanche*, et, le troisième, le 12, dans *le Maçon* (Roger), et *Adolphe et Clara* (Adolphe).

Madame Théodore Rosier, née Aumer, donna quatre représentations, du 4 au 14 septembre. Elle parut successivement dans *la Somnambule* (4 septembre). — *Astolphe et Joconde* (8 septembre). — *Cendrillon* (11 septembre). — *La Laitière suisse* (14 septembre).

Adolphe Nourrit, le célèbre ténor de l'Académie de musique de Paris, revint, du 17 septembre au 19 octobre, jouer les opéras suivants :

Armide (Renaud), 17 septembre. — *Le Siége de Corinthe* (Néoclès), le 19 et le 30 septembre et le 14 octobre. Aux deux dernières représentations de cet opéra, Nourrit père, y chanta le rôle de *Cléomène*. — *La Dame Blanche* (Georges), le 22 septembre, les 3, 12 et 19 octobre. — *Fernand Cortez* (Fernand Cortez), le 24 septembre. — *Jean de Paris* (Jean), le 26 septembre. — Le même soir, on donnait *le Concert à la Cour*, dans lequel Adolphe Nourrit et mademoiselle Dorus chantèrent *Philomèle*, romance de Panseron, avec accompagnement de flûte par Lahou, et un duo du *Comte Ory;* en outre, Nourrit dit seul une ballade, avec accompagnement de cor par Bertrand. — *Œdipe à Colone* (Polinice), le 28 septembre. — *Le Calife de Bagdad* (Isaure), le 28 septembre et le 7 octobre. — *La Vestale* (Licinius), le 7 octobre. — *Les Bayadères* (Démaly), le 9 octobre. — *Richard Cœur-de-Lion* (Blondel), le 9 octobre. — *La Caravane du Caire* (Tamorin), le 12 octobre. — *Orphée et Euridice* (Orphée), le 16 octobre. — *Le Rossignol* (Lubin), le 16 octobre. Il y chanta une romance nouvelle.

Il faudrait être exigeant pour désirer un répertoire plus varié. Non-seulement Nourrit interpréta ces rôles, mais encore y joignit-il des morceaux étrangers à la partition. *Le Siége de Corinthe*, mettant en scène le père et le fils, a dû produire le plus grand effet.

Pour remplacer Laurençon, après la triste aventure qui lui était arrivée, l'administration fit venir Girel, qui débuta, le 23 septembre, dans le ballet des *Meuniers*.

Le 30 octobre, un spectacle extraordinaire eut lieu au bénéfice de la caisse des pensions. On joua pour la première fois, *Mazaniello, ou le pêcheur napolitain*, opéra de Carafa, précédé du *Rêve du Mari*, comédie d'Andrieux. Le rôle de *Mazaniello*, précédemment distribué à Delos, fut chanté par Alphonse Dapreval.

Une nouvelle première danseuse, mademoiselle Maria, parut le 13 novembre dans *les Pages du Duc de Vendôme*, ballet d'Aumer.

Le 20 novembre, grand concert vocal et instrumental donné par Jean Mengal jeune, *premier cor du roi de France*. Cassel et mademoiselle Dorus s'y firent entendre. Ce fut ce soir-là que joua, pour la première fois à Bruxelles, Henri Vieuxtemps, le célèbre violoniste, alors âgé de huit ans.

La marche du répertoire étant entravée par la maladie de quelques premiers sujets, l'administration fit venir Sirant, premier ténor de l'Opéra-Comique de Paris, qui chanta, le 25 novembre, *Almaviva* dans le *Barbier de Séville*. Le 27, il remplit le rôle de *Jean de Paris* dans l'opéra de ce nom. Enfin, le 3 décembre, il joua *la Dame Blanche* (Georges).

Pour le même motif, on eut recours à l'obligeance de madame Delos, qui parut, le 30 novembre, dans *les Voitures versées* (madame Melval); le 1er décembre, dans *Montano et Stéphanie* (Stéphanie), et le 3 décembre dans la *Dame Blanche* (Jenny).

Mademoiselle Lucie Vander Biest, élève de Bosselet, joua, le 10 décembre, le rôle de *Dorine* dans le *Tartuffe*.

Guillou, flûtiste (1), donna un concert, le 18 décembre. On y entendit Cassel et mademoiselle Dorus, ainsi que De Bériot. En outre, le jeune Vincent Dorus (2) y exécuta un morceau de flûte. La soirée fut terminée par l'opéra *le Rossignol*, dans lequel les solos furent exécutés par Guillou.

Gavaudan, l'ancien directeur du théâtre, reparut les 23, 26 et 29 décembre, et joua : *Euphrosine* (Coradin), le 23. — *Le Trésor supposé* (Crispin), le 23. — *Béniowski* (Stéphanow), le 26 et le 29.

Enfin, le dernier fait saillant de l'année 1828, fut le concert donné le 25 décembre, par la *Société d'Apollon*. On y chanta le premier acte de *Moïse*, opéra de Rossini. De Bériot, Campenhout et Guillou y prêtèrent leur concours, ainsi que les principaux sujets de la troupe.

Avant d'en finir avec 1828, signalons un petit incident qui donna lieu à certaine polémique. Un journal ayant assez malmené Charles Ricquier, en

(1) Voir sa notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. IV, pp. 160 161.
(1) Id. *Id.* T. III, pp. 48-49.

l'accusant de ne pas montrer de zèle, de négliger ses devoirs, en reçut la réplique suivante qui est trop en l'honneur de l'artiste pour que nous ne la transcrivions pas ici (1) :

« *Monsieur*,

« D'après votre journal du 7 (décembre) courant, j'ai lieu de croire qu'il vous est parvenu « des rapports peu favorables sur mon zèle à remplir mes devoirs : je compte sur votre « impartialité, et je vous prie, en conséquence, d'accueillir la réfutation de ces faits qui « pourraient me porter préjudice.

« Rien n'égale mon étonnement, MONSIEUR, en me voyant soupçonné d'apporter des « entraves à la marche de notre répertoire. Ayant tenu mon emploi dans les premières villes « de France, je dois le savoir, et je le sais en effet en entier. On ne peut être plus partisan « que je le suis de l'ancienne et bonne comédie, et quant aux nouveautés dans lesquelles on « me reproche de ne vouloir point accepter de rôles, ou du moins de ne jouer que ceux qui « me plaisent, cette imputation tombe d'elle-même. Il est évident que, dans tous les ouvrages « nouveaux, j'ai toujours paru dans mon emploi, et le peu d'importance des rôles que je « joue, depuis longtems, prouve même que, ni ma volonté, ni mon désir, n'ont pu en diriger « le choix.

« Un ami à qui je faisais part de mon étonnement, me fit observer que la complaisance « que j'avais eue de céder quelques rôles à M. BOUCHEZ, a pu donner quelque crédit à ces « insinuations; dans cette supposition, je vais, MONSIEUR, vous établir les faits tels qu'ils « existent. A mon arrrivée en cette ville, mon ancien camarade BOUCHEZ me pria de lui laisser « plusieurs rôles dont il avait été en possession du tems de mon prédécesseur Je crus pou- « voir adhérer à sa demande, avec l'autorisation du directeur dont il obtint aisément l'assen- « timent, cette espèce de transaction entre nous ne pouvant nuire à la marche du répertoire. « Je n'avais fait cependant que céder à cet arrangement, bien loin de le réclamer, et au « départ de M BOUCHEZ, j'ai repris le peu de rôles qu'il avait dans mon emploi et sur ma « demande, je les ai rejoués tous depuis le commencement de cette année.

« Je joins à cette lettre une attestation de M. LANGLE; comme directeur, il est plus à « portée que tout autre d'apprécier la conduite et le zèle de ses administrés; elle vous confir- « mera, MONSIEUR, que jamais rôle n'a été rejetté par moi; je n'en ai point le droit, je n'en « eus, je n'en aurai jamais la volonté; que jamais aucun ouvrage n'a été retardé par mon « fait, et que dans tout ce qui concerne le service théâtral, je me suis comporté ici comme « dans toutes les villes où j'ai exercé mon art, en honnête homme, jaloux d'en conserver la « réputation. Forcé de me justifier, je demande pardon au public de l'avoir entretenu de ma « personne, mais j'espère qu'il ne voudra bien voir dans cette démarche que le désir qui « m'anime, de conserver et de mériter toujours son honorable bienveillance.

« Je suis, etc.

« CHARLES RICQUIER. »

« *Je certifie que les faits exposés par* M. CHARLES, *sont de la plus exacte vérité.*

« LANGLE. »

Ceci prouve, une fois de plus, qu'avant de lancer pareille accusation contre un comédien, il faut s'entourer de toutes les informations possibles pour ne parler qu'à coup sûr.

Le 8 janvier 1829, Schmitt père et fils, s'intitulant *musiciens de la chambre*

(1) *La Sentinelle*, n° 51, 3e année, 14 décembre 1828, p. 397.

du duc de Brunswick, exécutèrent, pendant un entr'acte, une introduction et des variations sur le trombone, d'après un thème de Rossini.

Le 12 du même mois, nouveau concert de Guillou, dans lequel on entendit mademoiselle Dorus et son frère, ainsi que le jeune Vieuxtemps.

Girel, le nouveau danseur, voulut laisser, à Bruxelles, des traces de son passage. Il fit représenter, le 29 janvier, un ballet de sa composition : *le Conscrit, ou les petits braconniers* (1). La musique était de Charles-Louis Hanssens (jeune).

Beaucoup de personnes se figurent, à tort, que la première représentation de *la Muette de Portici* eut lieu au début des mouvements révolutionnaires à Bruxelles (25 août 1830). Il y a là une erreur qu'il est important de rectifier. Cet opéra fut joué, pour la première fois, le 12 février 1829, ayant pour interprètes :

Sirant (*Mazaniello*). — Fouchet (*Alphonse*). — Cassel (*Pietro*). — Dessessarts (*Borrella*). — Juillet (*Moreno*). — Arnault (*Lorenzo*). — Mad. Martin (*Fénella*). — Mlle Dorus (*Elvire*). — Alphonse (*Selva*). — Mlle Eugénie Fay (*Une Dame*).

On pourra comparer, plus loin, cette distribution avec celle que nous donnerons lorsque nous arriverons à ce mémorable événement. La salle fut comble et l'on fit une recette de plus de deux mille florins des Pays-Bas. *La Muette* fut jouée douze fois jusques et y compris le 20 avril, clôture de l'année théâtrale. Il ne nous parait pas indifférent de donner la relation de cette soirée (2) :

« *De Bruxelles, le 13 février* 1829. — LA MUETTE DE PORTICI, grand opéra en 5 actes, à « grand spectacle, paroles de MM. Scribe et G. Delavigne, musique de M. Auber, a obtenu « hier un succès complet au Grand-Théâtre. Cet ouvrage a été monté avec beaucoup de soin; « le sujet, dont le fond est le même que celui de *Mazaniello*, est plein d'intérêt; la musique « offre des morceaux d'une grande beauté, et les décorations sont d'un effet magnifique, « principalement celle de la fin qui représente une éruption du mont Vésuve. La salle était « remplie. L. M. le Roi et la Reine, L. A. R. le prince d'Orange, le prince et la princesse « Frédéric, et la princesse Marianne assistaient à cette représentation, et, à leur entrée ainsi « qu'à leur sortie, les augustes personnages ont été salués par les acclamations des spectateurs. »

La Famille Royale tout entière assistant à la première exécution de *la Muette* n'avait certes pas le pressentiment que cette pièce préparait les funérailles de la dynastie des Nassau en Belgique.

Un nouveau ballet de Petipa fut représenté le 8 mars : *les Enchantemens de Polichinelle* (3). La musique était de Snel et de C.-L. Haussens (jeune).

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 45, samedi 14 février 1829.
(3) Voir la Bibliographie.

Constant Langlade, « se destinant au théâtre », chanta, le 24 mars, par extraordinaire, le rôle de *Zulnar* dans *Zoraïme et Zulnar*.

Le 1er avril, pendant le spectacle qui se composait du *Déserteur*, ballet de D'Auberval, et de *Claudine de Florian*, comédie de Pigault-Lebrun, parurent les frères et sœur Rainer, ménestrels tyroliens. Voici ce que portait, à ce sujet, le programme :

« Par extraordinaire, LES FRÈRES ET SŒUR RAINER, *Menestrels Tyroliens*, au nombre de « cinq, paraissant sous le costume du pays, exécuteront, sans accompagnement d'orchestre « et en diverses langues, savoir : entre la première et la seconde pièce, *le Rans des vaches*, « *le Garçon Suisse* et *le Chant des Montagnards*, et à la fin du ballet, avant le final général, « trois autres morceaux de chant, faisant partie des Concerts qu'ils sont dans l'usage de « donner à Londres, et dans les principales villes de ce Royaume. »

A la représentation du 7 avril, Ghys, violoniste gantois (1), exécuta, entre les deux pièces, un air varié de sa composition.

Le 20 avril, clôture de l'année théâtrale par *la Muette de Portici*, et départ de Sirant, Dapreval, Adolphe, Oudinot, Delos, Berthault et Baudot. Il s'agissait de combler tant de vides. Nous allons voir, de suite, par quels artistes.

Encore une campagne dramatique fort intéressante. Quelques pièces indigènes y firent leur apparition. En outre, il nous a été permis d'établir certaines dates qui consacrent définitivement plusieurs faits spéciaux, presque inconnus de nos jours. Comme d'habitude, on jouait tous les samedis au Théâtre du Parc. Les spectacles n'y présentèrent rien de bien saillant, à part les représentations de l'acteur Philippe.

Il est fait mention, en 1828, d'une nouvelle société dramatique nommée TERPSICHORE ET GAITÉ. Elle donnait ses représentations dans son local, à l'estaminet *la Bourse*, rue de la Fourche (2). Nous n'avons pas de données sur cette réunion d'amateurs, mais cela prouve toujours que l'art dramatique était très en faveur à Bruxelles.

Nous voici arrivés à l'avant-dernière année de la domination hollandaise, l'une des plus remarquables : on va en juger. Donnons d'abord le tableau de la troupe de 1829-1830 :

THÉATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER, premiers rôles. — JENNEVAL, jeune premier. — LEMOIGNE, jeune premier et second amoureux. — FOLLEVILLE, père noble. — DUVAL, financier. — BOSSELET,

(1) Voir sa notice dans : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. III, p. 476.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 52, jeudi 21 février 1828.

troisième rôle. — BERTHAULT, premier comique. — STOCKLET, premier comique. — JUILLET, PERCEVAL, ALPHONSE, seconds comiques. — VAUTRIN, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CHARLES RICQUIER, premiers rôles. — VERNEUIL, jeune première. — LEMOIGNE, seconde et troisième amoureuse. — CAROLINE LINSEL, troisième amoureuse — LEBRUN, soubrette. — ROUSSELOIS, caractères. — DAUDEL, mère noble. — BOSSELET, second caractère. — MARGERY, utilités.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

LAFEUILLADE, FOUCHET, premières hautes-contres. — HENRY JOLLY, Philippe, Gavaudan. — CASSEL, Martin. — REY, EUGÈNE DESSESSARTS, premières basses-tailles. — PERCEVAL, JUILLET, Trial, Laruette. — ALPHONSE, LEROUX, deuxièmes basses-tailles. — ARNAULT, coryphée.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DORUS, première chanteuse. — LEMESLE, première chanteuse. — CONSTANT LANGLADE, Dugazon. — CORINALDI, CAROLINE LINSEL, deuxièmes et troisièmes chanetuses. — ROUSSELOIS, duègne. — DAUDEL, mère Dugazon. — VAUTRIN, troisième chanteuse. — EUGÉNIE FAY, coryphée.

Chœurs.

Dix-huit hommes. Treize femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

PETIPA, maître de ballets, premier mime. — LEBLOND, LASSERRE, premiers danseurs. — STROYAVEZ, deuxième danseur. — BARTHOLOMIN, mime et rôles nobles. — GIREL, premier danseur comique. — LEMONNIER, deuxième danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARTIN, LEROUX, premières danseuses. — BARTHOLOMIN, LOUISE LEMONNIER, deuxièmes danseuses. — TROIS CORYPHÉES.

Seize figurants. Seize figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

C. HANSSENS, maître de musique. — DAUBIGNY, répétiteur et maître de musique pour les ballets. — C.-L. HANSSENS *jeune*, second maître de musique, répétiteur des chœurs. — 44 musiciens.

M. MONNIER, régisseur.

THÉATRE ROYAL DU PARC.

Acteurs.

Messieurs :

LEMOIGNE, FOUCHET, CONSTANT, amoureux. — JUILLET, BERTHAULT, PERCEVAL, comiques. — BAUDOT, pères. — VAUTRIN, ALPHONSE, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEMOIGNE, CAROLINE LINSEL, CORINALDI, VAUTRIN, amoureuses. — DAUDEL, grande coquette et jeune mère. — BOSSELET, caractères.

M. LION, maître de musique

L'ouverture se fit, le 21 avril, par : *Astolphe et Joconde*, ballet en deux actes d'Aumer, et *les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes d'Étienne. Immédiatement, commencèrent les débuts.

Ce fut Lafeuillade qui parut le premier. On se rappelle que cet artiste était venu plusieurs fois en représentation. Le 22 avril, il joua *Georges* de *la Dame blanche;* le 26, *Jean de Paris*, dans l'opéra de ce nom, et le 28, ce fameux rôle de *Mazaniello* de *la Muette de Portici*, qui devait, plus tard, être le signal de graves événements.

LAFEUILLADE naquit au Pouget, canton de Gignac, le 2 brumaire, an VIII (24 octobre 1799). Il entra au Conservatoire de Paris en 1819 où il passa deux années. Pendant qu'il était encore aux études du chant, il débuta, le 12 juin 1820, au Grand-Opéra, dans *le Devin de village* (Colin), et *le Rossignol* (Lubin), rôles dans lesquels il reparut le 16; le 23, il rechanta celui de *Colin*, puis, le 26, *Polinice* dans *Œdipe à Colonne*, et, enfin, le 30, *Lubin* du *Rossignol*. En quittant le Conservatoire, en 1821, LAFEUILLADE s'engagea au Théâtre de Rouen pour deux années. Le marquis de Lauriston, Surintendant des Beaux-Arts, ayant eu connaissance du succès qu'il avait obtenu, fit rompre son engagement et l'appela au Grand-Opéra, aux appointements de 10,000 francs. LAFEUILLADE figura dans le personnel pendant les années 1822 et 1823. Le 27 avril 1824, il se produisit au Théâtre de l'Opéra-Comique, dans *Joseph*, de Méhul, puis, successivement, dans *Jean de Paris, le Tableau Parlant* (Pierrot) et *Richard Cœur-de-Lion* (Blondel). Il fut admis au nombre des sociétaires, en 1825, et séjourna à ce théâtre jusqu'au moment où nous le voyons débuter à Bruxelles. Après la Révolution belge de 1830, il retourna, de nouveau, à l'Opéra-Comique. LAFEUILLADE mourut subitement à Montpellier, le 9 mai 1872 (1).

Bouchez fit sa rentrée, le 25 avril, au Théâtre du Parc, dans *M. Jovial* du vaudeville de ce titre, et *Gourville* de *l'Héritière*.

Cet artiste, de concert avec Niellon, fonda une école dramatique où il n'admit que des enfants âgés de 7 à 12 ans, auxquels il était enseigné *gratuitement*, outre la déclamation, la géographie, l'histoire, la mythologie, les mathématiques, l'écriture, le dessin, la musique, l'escrime et la danse. De plus, l'établissement fournissait le papier, les plumes, l'encre et les livres

---

(1) *Le Ménestrel*, 10 novembre 1872. Article écrit par M. Achille Montel.

nécessaires. Pour s'indemniser de ces frais, les deux directeurs faisaient donner, par leurs élèves, des représentations composées, en grande partie, du répertoire du Théâtre Comte, de Paris. La première eut lieu, le dimanche 25 octobre 1829, à la salle de Bavière (1), local primitivement occupé par la *Société des Amis des Beaux-Arts*. Cette institution prit, en conséquence, la dénomination d'*École des Beaux-Arts*. Parmi les premiers débutants nous trouvons : *mademoiselle Charlotte*, messieurs *Auguste Langle* et *Raes*, âgés de 5 à 6 ans. Ces comédiens en herbe se produisirent également en province; nous les y rencontrerons.

Une élève de l'école de musique de Bruxelles, mademoiselle Dorsan, fit son premier début, le 29 avril, dans le rôle de *Fanchette* des *Deux Jaloux*.

Mademoiselle Langle, première chanteuse, interpréta, le 5 mai, *Marie*, opéra de Hérold; le 11, *Antigone* dans *Œdipe à Colone*, et, le 15 juin, *Stéphanie* de *Montano et Stéphanie*. Elle ne séjourna pas longtemps sur notre scène. Le 12 juillet, elle joua, pour la deuxième fois, *Antigone*, puis rompit son engagement. Elle partit pour Rouen où elle fut favorablement accueillie.

Rey, basse-taille, se produisit, le 11 mai, dans *Œdipe à Colone* (Œdipe), le 14, dans *Joseph en Égypte* (Jacob) et, le 18, dans *Silvain*,

Un acteur nommé Vignes avait été engagé pour l'emploi des Gavaudan. Il mourut entre temps. Un certain Bazin, qui tenta de le remplacer, chanta, le 13 mai, *Murville* dans *le Délire*, mais sans succès; il quitta Bruxelles le lendemain.

A la représentation du 14 mai, Demunck, célèbre violoncelliste, élève de Pauwels, exécuta une fantaisie de la composition de Snel.

Un nouveau chanteur, Jolly, se proposant comme Philippe-Gavaudan, débuta, le 25 mai, dans *Joconde* (Robert). Il réussit.

Le 20 juin, concert de Théodore Hauman, violoniste, natif de Bruxelles. Cassel et Mademoiselle Dorus lui prêtèrent leur concours. Ils étaient coutumiers du fait, car on se rappelle les avoir vus à toutes les exécutions de l'espèce.

François Baumann, d'Ostende, premier prix de basson au Conservatoire de Paris, se fit entendre pendant la représentation du 25 juin.

Une troupe de chanteurs allemands occupa le théâtre, le 14, le 17, le 29 et le 31 juillet, le 5, le 7 et le 12 août. Ils jouèrent successivement : *le Freishütz*. — *La Flûte enchantée*. — *La Famille suisse*. — *L'Enlèvement au Sérail*. A la dernière représentation, on les siffla.

Le succès d'un vaudeville à la Porte-Saint-Martin de Paris, donna l'idée à Petipa, de le transformer en ballet. *Les Petites Danaïdes* furent donc représentées ainsi accommodées, le 26 juillet. La musique était de Snel (2).

(1) *Journal de la Belgique*, n° 299, lundi 26 octobre 1829.
(2) Voir la Bibliographie.

Un certain Théodore, seconde haute-contre, « désirant se faire connaître » chanta, le 30 juillet, *le Comte Roger* dans *le Petit Chaperon rouge*.

Le 11 août, évènement musical à la Monnaie : premier concert de Madame Malibran, alors attachée au Théâtre-Italien de Paris. Comme cette soirée fait époque dans l'histoire de notre théâtre, le programme demande à en être conservé :

Première partie.

1. Ouverture à grand orchestre. — 2. Air et variations de *la Cenerentola*, de Rossini, chantés par Mad. Malibran. — 3. Concerto pour le violon, composé par Rode, et exécuté par M. Th. Haumau. — 4. Duo de la *Sémiramide*, de Rossini, chanté par Mad. Malibran et Mlle Dorus.

Seconde partie.

5. Fantaisies pour la harpe, sur des airs irlandais, composées par Labare et exécutées par Mlle D'Esporien. — 6. *Una voce*, air du *Barbier de Séville*, chanté par Mad. Malibran. — 7. Fantaisies sur des motifs de *Léocadie*, composées par Lafond, et exécutés par M. Hauman. — 8. Tyrolienne chantée par Mad. Malibran.

Cette éminente cantatrice chanta, le 17 août, les deux premiers actes du *Barbier de Séville*, dans lesquels elle remplit le rôle de *Rosine*. Elle y intercala plusieurs morceaux étrangers à la partition. Le succès qu'elle obtint fut considérable : sa réputation, quoique de fraiche date, avait déjà passé la frontière. Il nous semble indispensable de ne pas passer sous silence la relation de cette soirée (1) :

« *De Bruxelles, le* 12 *août* 1829. — Le concert de Mme MALIBRAN-GARCIA avait attiré hier « une affluence extraordinaire au Théâtre-Royal. Nous avons quelquefois eu le bonheur « d'admirer des cantatrices de premier ordre, mais nous ne nous rappelons pas qu'aucune « ait produit pareil enthousiasme. Comment aussi, à moins de l'entendre, se faire l'idée « d'une voix qui offre l'étendue extraordinaire de plus de deux octaves et demie, ce qui donne « à son chant, d'ailleurs guidé par un goût exquis, une variété de caractère impossible à « toute autre cantatrice. Sans mentionner ses divers morceaux, qui ont tous également « charmé, nous ne citerons que son duo avec Mlle DORUS, dans lequel notre jeune première « s'est montrée la digne émule d'un talent supérieur ; ensuite la romance à refrain tyrolien, « et la chanson, en style de *Vadé*, par lesquelles elle a terminé cette agréable soirée. Analyse qui voudra toute la gentillesse et l'originalité de ce dernier morceau ; nous nous bor- « nons à dire qu'une triple salve d'applaudissemens a accompagné la sortie de l'aimable « cantatrice, et que, redemandée ensuite à grands cris, elle est venue recevoir un nouveau « tribut de manifestation unanime d'enthousiasme.... »

Ce fut une soirée exceptionnellement brillante : toute la Famille Royale y assista, et la salle fut éclairée comme pour les spectacles de gala.

MARIE-FÉLICITÉ GARCIA, connue sous le nom de MADAME MALIBRAN, naquit à Paris, le 24 mars 1808. Fille de musicien, elle fut, dès la plus tendre enfance, initiée à l'art. Elle parcourut avec son père l'Italie, la France et l'Angleterre. Elle apprit d'abord le piano ; ce ne fut qu'à quinze ans qu'elle

(1) *Journal de la Belgique*, n° 225, Jeudi 13 août 1829.

commença ses études de chant. Elle parut, pour la première fois à la scène, au Théâtre du Roi, à Londres, le 7 juin 1825. Elle partit ensuite pour New-York, où elle épousa, le 25 mars 1826, Malibran, négociant français. Ce mariage ne fut pas heureux ; elle revint en France en septembre 1827. Elle parut à Paris, en janvier 1828, à l'Opéra, dans *Sémiramis*. Elle fut ensuite engagée au Théâtre-Italien, où elle joua pour la première fois, le 8 avril suivant. Elle alla ensuite à Londres en 1829 et c'est à son retour que Bruxelles eut le bonheur de l'entendre. On connait la fin de la carrière de cette chanteuse hors ligne. On sait qu'elle épousa le violoniste De Bériot, et qu'elle mourut à Manchester, le 23 septembre 1836, des suites d'une chûte de cheval arrivée à Londres au mois d'avril précédent. On lui fit à Bruxelles des funérailles splendides; elle fut inhumée au cimetière de Laeken, où De Bériot lui fit élever un superbe mausolée. Madame Malibran n'avait que vingt-huit ans et déjà jouissait d'une réputation européenne !

Les chanteurs allemands, après leur insuccès, se trouvèrent dans une assez triste position. Une de leurs compatriotes, madame Schutz, cantatrice du Théâtre-Italien de Londres, vint à leur secours, en organisant une représentation de *Tancrède*, qui eut lieu le 20 août. Elle leur abandonna, à cet effet, la part de la recette à laquelle elle avait droit. Ce sont là des traits dont il est inutile de faire ressortir la valeur.

La Reine des Pays-Bas qui protégeait les artistes et paraissait fréquemment au spectacle, envoya à quelques-uns d'entre eux des marques de sa munificence. Mademoiselle Dorus reçut une parure en pierres précieuses ; Hanssens, le chef d'orchestre, Cassel et Dessessarts, eurent chacun une magnifique bague enrichie de diamants (1). La Famille d'Orange était d'ailleurs coutumière de pareils actes de libéralité.

Mademoiselle Montano, ex-première cantatrice des théâtres de Paris et de Naples, donna deux représentations, le 1er et le 11 septembre, dans lesquelles elle joua *le Barbier de Séville* (Rosine et *la Pie voleuse* (Petit-Jacques). Dans ce dernier opéra, elle ajouta une cavatine à la partition originale.

Le 7 octobre, spectacle-gala en l'honneur du grand-duc Constantin de Russie. On donna *la Muette de Portici*.

Deux jours après, première représentation d'une pièce indigène : *Baron chez Molière*, comédie en un acte et en prose, de Prosper Noyer (2). En voici la distribution :

Molière, M. CHARLES. — *Baron*, neveu de *Ménard*, élève de *Molière*, M. JENNEVAL. — *Ménard*, propriétaire, M. DUVAL. — *Armande*, Mad. LEMOIGNE. — *Lafleur*, domestique de *Molière*, M. STOKLET. — *Mascarille*, valet de *Ménard*, M. JUILLET. — Un domestique, M. BREMS.

---

(1) *Journal de la Belgique*, n° 253, jeudi 10 septembre 1829

(2) Voir la Bibliographie.

On la donna une seconde fois, le 18, et une troisième le 4 novembre. Pour celle-ci, à cause du départ imprévu de Stocklet, le rôle de *Lafleur* fut joué par Alphonse.

Stocklet avait quitté Bruxelles dès le 26 octobre; il devait jouer, ce soir-là, dans *le Voyage à Dieppe* (1). Il s'était rendu à Paris pour débuter à l'Odéon, où il parut effectivement, le 7 novembre, dans les rôles de *Tartuffe* de la comédie de ce nom, et de *Belrose* des *Comédiens*; les jours suivants, il joua *Figaro* du *Mariage de Figaro* et *Hector* du *Joueur* (2).

Le 16 octobre, seconde reprise de l'opéra du baron de Peellaert : *Teniers, ou la Noce flamande*. Voilà un événement bien rare dans notre histoire théâtrale.

Le 19, le 22 et le 26 octobre, mademoiselle Saint-Romain, première danseuse du Théâtre Royal de Berlin, élève de Titus, donna trois représentations. Elle parut dans les ballets suivants : *Cendrillon, la Belle au bois dormant* et *la Laitière suisse*.

Le 30 du même mois : *Alcibiade*, grand opéra en deux actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne, musique de Hanssens aîné (3). Pièce d'un froid glacial et d'une musique toute de réminiscence; on la donna encore le 4 novembre suivant, et, en dernier lieu, le 26 janvier. Voici quelle en était la distribution :

Alcibiade, M. LAFEUILLADE. — *Protogène*, peintre célèbre d'Athènes, M. CASSEL. — *Osmaryk*, ami d'*Alcibiade*, M. REY. — *Léonidas*, M. ALPHONSE. — *Sophronie*, amante de *Protogène*, Mlle DORUS.

La pièce devait être bien médiocre pour n'avoir pas réussi avec de tels interprètes! On n'aurait guère pu mieux choisir.

Terby, violoniste, et L. Coninx, flûtiste, donnèrent le 12 novembre, un concert, auquel, comme précédemment, mademoiselle Dorus et Cassel se firent entendre.

Nouvelle apparition de mademoiselle Duchesnois, qui joua, le 7 décembre, *Phèdre*, le 14, *Mérope*, et le 11 janvier 1830, *Jeanne d'Arc*. Dans cette dernière pièce, Saint-Ernest, élève de Talma, remplit le rôle de Talbot.

Le 5 janvier, Fleury, se trouvant à Bruxelles, joua, par extraordinaire, *Tartuffe*, dans la comédie de ce nom.

Jenneval quitta furtivement Bruxelles, pour aller débuter à la Comédie-Française. Il y parut, le 28 janvier 1830, dans le rôle de *Derval* des *Rivaux d'eux-mêmes*; le lendemain il joua *Egisthe* dans *Mérope* et *Folleville* des *Étour-*

---

(1) *Journal de la Belgique*, n° 316, jeudi 12 novembre 1829.
(2) *Almanach des spectacles pour* 1830, neuvième année Paris, Barba, 1830, p. 115.
(3) Voir la Bibliographie.

dis (1). Un journal du temps, rendant compte de cet incident, en parla en ces termes (2) :

« M. JENNEVAL nous a quittés à la sourdine pendant la dernière quinzaine de janvier pour « aller débuter à la Comédie-Française, et cette hardiesse a eu les plus heureux résultats. « Notre jeune premier a joué... devant le public des dimanches et des *grands* jours de *la* « *semaine* au Théâtre-Français, et spectateurs et journalistes se sont accordés à lui trouver « de l'âme, une diction variée, de l'aplomb et surtout l'âge requis pour attendre son tour, ce « qui veut dire, du moins on l'assure, que l'on a *là-bas* des vues sur lui pour 1831. »

L'auteur de ces lignes ne prévoyait guère le sort que la Révolution belge de 1830 réservait à cet artiste.

Il y avait longtemps que le Théâtre de la Monnaie n'avait donné asile aux acteurs forains et nous pensions que le goût s'en était complètement perdu Aussi, n'est-ce pas sans grand étonnement que nous avons constaté, le 8 février 1830, la présence sur cette scène, des sieurs Manche et Daras, *Alcides français*, venant y donner leurs *exercices de force et d'agilité*. Chose incroyable : ils se produisirent encore le 12 et le 15 février.

Le 22 février, première représentation de : *le Pied de Mouton, ou les Aventures surprenantes de Dom Niaiso-Sottinez-Jobardi-Godichas de Nigaudinos*, ballet-pantomime en six actes, de Bartholomin, musique de C.-L. Hanssens (3).

Pendant le spectacle du 24 mars, composé des *Deux Gendres*, comédie d'Étienne, et de *la Lettre de change*, opéra de Bochsa, H. Deflennes, pianiste, exécuta entre les deux pièces, un fragment de concerto de Hummel et un thême de sa composition.

L'année théâtrale clôtura le 20 avril, par *la Somnambule*, ballet d'Aumer, et *le Tableau parlant*, opéra de Grétry.

Comme à l'ordinaire, il n'y eut pas d'intervalle et, le lendemain 21, pour la campagne nouvelle, on donna : *le Rossignol* et *les Deux Amis*. Les artistes composant la troupe pour 1830-1831, étaient :

THÉATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Comédie et Tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHARLES RICQUIER premiers rôles. — JENNEVAL, jeune premier. — BOUCHEZ, forts jeunes premiers. — LEMOIGNE, jeune premier et second amoureux. — FOLLEVILLE, père noble. — DUVAL, financiers. — BOSSELET, troisième rôle. — ARNAULT, premier comique. — JUILLET, PERCEVAL, ALPHONSE, seconds comiques. — VAUTRIN, rôles de convenance.

(1) *Almanach des spectacles pour* 1831. Paris, Barba, 1831, p. 38.
(2) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 48, mercredi 17 février 1830.
(3) Voir la Bibliographie.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Charles Ricquier, premiers rôles. — Verneuil, jeune première. — Lemoigne, seconde et troisième amoureuse. — Caroline Linsel, Amélie Margery, troisièmes amoureuses. — Lebrun, soubrette. — Rousselois, caractères. — Daudel, mère noble. — Bosselet, second caractère.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Lafeuillade, Fouchet, Duvernoy, premières hautes-contres. — Henry Jolly, Philippe, Gavaudan. — Cassel, Martin. — Rey, Eugène Dessessarts, premières basses-tailles. — Perceval, Juillet, Trial, Laruette. — Bouchez, deuxième et troisième basse-taille — Duchateau, coryphée.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Dorus, première chanteuse. — Lemesle, première chanteuse. — Chapuis-Lemaire, première chanteuse. — Pepin, dugazon. — Caroline Linsel, deuxième et troisième chanteuse. — Rousselois, duègne. — Daudel, mère dugazon. — Vautrin, troisième chanteuse. — Eugénie Fay, coryphée.

Chœurs.

Dix-huit hommes. Treize femmes.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

Petipa, maître de ballets, premier mime. — Lasserre, Guillemin, Benoni, premiers danseurs. — Stroyavez, deuxième danseur. — Bartholomin, mime, rôles nobles. — Carelle, danseur comique. — Lemonnier, deuxième danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Leroux, Lecomte, Benoni, premières danseuses. — Bartholomin, Louise Lemonnier, deuxièmes danseuses. — Trois coryphées.

Seize figurants. Seize figurantes. Huit enfants.

Orchestre.

Messieurs :

C. Hanssens, maître de musique. — Daubigny, répétiteur et maître de musique pour les ballets. — C.-L. Hanssens *jeune*, second maître de musique, répétiteur des chœurs. — 44 *musiciens.*

M. Monnier, régisseur.

THÉATRE ROYAL DU PARC.

Acteurs.

Messieurs :

Lemoigne, Fouchet, Bouchez, amoureux. — Juillet, Arnault, Perceval, comiques — Baudot, pères. — Vautrin, Alphonse, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemoigne, Caroline Linsel, Vautrin, amoureuses. — Daudel, grande coquette et jeune mère. — Bosselet, caractères.

M. Lion, maître de musique.

Immédiatement commencèrent les débuts des nouveaux artistes : mademoiselle Amélie Margery, troisième amoureuse, le 26 avril, dans *Célestine* du *Bouffe et le Tailleur;* — le 4 mai, Arnault, premier comique, dans *Sganarelle* du *Festin de Pierre;* — Bouchez, seconde et troisième basse-taille, le 5, dans *Mackirton* de la *Dame Blanche;* — Carelle, danseur comique, le 10, dans le *Polichinelle* du *Carnaval de Venise.*

Perlet, anciennement attaché à notre scène, alors premier comique du Théâtre de Madame, donna du 12 mai au 5 juin, huit représentations au Théâtre-Royal et trois au Parc, dans lesquelles il joua les vaudevilles suivants :

L'Homme de 60 ans (Chevalier Saint-Julien), Th.-R. 12 mai; P. 15 et 22 mai. — *Le Comédien d'Étampes,* (Dorival), Th.-R. 12, 24 et 27 mai; P. 15 mai et 5 juin. — *Le Landau* (Ducreux), Th.-R. 14 mai. — *L'Artiste* (Edouard), Th.-R. 14 mai et 3 juin; P. 22 mai. — *La Famille du Baron* (Saint-Yves), Th.-R. 17 mai et 1er juin. — *Une Visite à Bedlam* (Crescendo), Th.-R. 17 mai. — *Le Secrétaire et le Cuisinier* (Soufflé), Th.-R. 20 mai. — *La Maison en Loterie* (Rigaudin), Th.-R. 20 mai et 1er juin. — *Le Parrain* (Durand), Th.-R. 24 mai. — *L'Ambassadeur* (Saint-Jean), Th.-R. 24 mai. — *Le Gastronome sans argent* (Fringale), Th.-R. 27 mai. — *Le Conscrit* (Jacques), Th.-R. 27 mai; P. 5 juin. — *Les Deux Précepteurs* (Ledru), Th.-R. 27 mai; P. 5 juin. — *La Carte à payer* (Razcoff), Th.-R. 1er juin. — *M. Pique-Assiette* (Pique-Assiette), Th.-R. 3 juin; P. 5 juin. — *Les Anglaises pour rire* (Coclet), Th.-R. 3 juin. — *Le Savetier et le Financier* (Sans-Quartier), Th.-R. 3 juin.

Pendant le séjour de cet excellent comique, d'autres artistes avaient fait leurs débuts : madame Pepin, dugazon, le 13 mai, dans *Euphrosine* (Euphrosine) et *la Lettre de change* (Rose); — Duvernoy, premier ténor, le 16, dans *Maison à vendre* (Versac).

Le 18 juin, concert donné par les trois Tyroliens, Wilmoser, Sebster et Gender, dans le costume de leur pays, et chantant sans accompagnement.

Le 29 juin, représentation *par ordre.* On donnait *la Muette de Portici.* Le roi Guillaume ne se doutait pas que cet opéra deviendrait le signal d'une révolution qui lui arracherait le trône de Belgique.

Benoni, premier danseur ayant fait autrefois partie de la troupe, mais n'ayant pas répondu à son nouvel engagement, fut remplacé par Charles Guillemin, qui débuta le 1er juillet dans *Cendrillon* (le prince Ramir).

Le 5 du même mois, concert des *Chanteurs des Alpes*, Fischer, J. Laufer, P. Schweitzer et J. Deburger, qui chantèrent également en costume et sans accompagnement. Ils se produisirent encore le 7 et le 9.

Fanny Linsel (madame Delos) mourut à Bruxelles, le 4 juillet 1830, à l'âge de 26 ans, d'une affection de poitrine qui, depuis deux mois déjà, ne laissait plus aucun espoir à sa famille (1).

Une première chanteuse, madame Chapuis-Lemaire, débuta le 12 juillet, dans *les Voitures versées* (Mme Melval).

Bènoni, attendu depuis si longtemps, parut enfin, le 19 juillet, dans *la Laitière Suisse*. L'administration fut ainsi forcée de conserver les deux premiers danseurs.

Le ballet continua à se renforcer. Madame Lecomte, premier sujet, débuta, le 2 août, dans le rôle de *Cendrillon*, du ballet de ce nom.

Nouveau spectacle forain ! Paul Mathevet, « *grand Alcide français, Hercule des Hercules de l'Europe, premier modèle des Académies de France, d'Allemagne, d'Italie, etc., ex-artiste du Théâtre de la Porte-Saint-Martin*, » se produisit à la représentation du 13 août, dans des exercices gymnastiques et des poses académiques.

La Société d'Apollon donna, le dimanche 15 août, un grand concert vocal et instrumental, au bénéfice de la caisse des pensions de retraite. Le célèbre violoniste Charles de Bériot s'y fit entendre.

Le 25 août, soirée mémorable : **La Muette de Portici**. Il avait été défendu de jouer cet opéra à cause de l'effervescence qui régnait depuis quelque temps. On leva l'interdiction le 24, et, la représentation eut lieu, le 25. Elle attira une affluence telle que la salle ne put contenir tous les spectateurs; ceux qui n'avaient pu entrer formaient, sur la place de la Monnaie, des groupes où se manifestait la plus grande agitation. La pièce fut jouée au milieu d'applaudissements formidables, toutes les allusions étaient saisies; le célèbre duo : *Amour sacré de la patrie*, chanté par LAFEUILLADE et CASSEL, fut bissé. Au troisième acte, au moment de la prière quand Mazaniello se relève en criant : *Aux armes !* le public entier lui répondit et la salle faillit crouler sous les trépignements de l'auditoire. On siffla le cinquième acte qu'on ne laissa pas achever. LAFEUILLADE fut rappelé et applaudi avec transport. La foule se précipita alors à l'extérieur et, se joignant à ceux qui se trouvaient sur la place, se livra aux excès que l'on connait et qu'il ne nous appartient pas de narrer, ces faits n'étant plus de l'histoire de notre théâtre.

Nous reproduisons ci-contre le fac-simile du programme de ce spectacle :

---

(1) *Journal de la Belgique*, n° 188, mercredi 7 juillet 1830.

THÉATRE ROYAL.

LES COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI

Donneront aujourd'hui Mercredi, 25 Août 1830,

Abonnement suspendu,

(billets et entrées de faveur généralement supprimés),

LA MUETTE DE PORTICI,

Grand-Opéra en 5 actes, à grand spectacle, paroles de Mrs. Scribe et G. Delavigne, musique de Mr. Aubert; Divertissements de Mr. Petipa.

Mazaniello, pêcheur napolitain	MM.	Lafeuillade.
Alphonse, fils du comte D'Arcos, vice-roi de Naples,		Fouchet.
Pietro, } compagnons de Mazaniello,		Cassel.
Borrella, } compagnons de Mazaniello,		Dessessarts.
Moreno, } compagnons de Mazaniello,		Juillet.
Lorenzo, confident d'Alphonse,		Arnault.
Fénella, sœur de Mazaniello,	Mesd.	Benoni.
Elvire, fiancée d'Alphonse,		Dorus.
Selva, officier des gardes du Roi,	Mr.	Bouchez.
Une Dame de la suite d'Elvire,	Mad.	Hottmann.

Officiers, magistrats, nobles de la cour, pages, dames napolitaines, Espagnols, Napolitains, pêcheurs, peuple, soldats, enfants, etc.

DANSE : Mrs. *Lasserre, Murat, Philodot,* Mesd. *Leroux, Bartholomin, Coulon,* corps de ballet.

Les bureaux seront ouverts à 6 heures.

On commencera à 7 heures.

Demain, André et Denise, ballet; le Jeu de l'Amour et du Hasard, comédie. Mr. Doligny continuera ses débuts par le rôle de Pasquin.

Vendredi, le Siége de Corinthe.

THEATRE DU PARC.

Samedi, la première représentation de l'Oubli, ou la Chambre nuptiale, vaudeville nouveau en 1 acte ; la seconde représentation de Pierre, ou le couvreur; la Manie des Places; Zoé, vaudevilles.

Pour perpétuer le souvenir de cette représentation, on frappa une médaille dont voici la description (1) :

Muette de Portici. *Façade du théâtre. place de la Monnaie*. A l'exergue : **Bruxelles XXV août MDCCCXXX.**

Revers. **Courage et Force**. *Un lion debout protégeant le drapeau tricolore planté sur une base qui porte ce mot :* **Indépendance,** *et surmonté du bonnet de la liberté*. A l'exergue : **Révolution Belge 1830.** (Gravée par M. Borel.)

La salle de spectacle resta fermée alors jusqu'au 12 septembre. On donnait ce soir là : *la Somnambule*, ballet, et *les Inconsolables*, comédie. Après la première pièce, le public demanda Lafeuillade pour l'inviter à chanter qnelques hymnes patriotiques, *la Brabançonne* et le duo de *la Muette*. Ces morceaux ont été couverts d'applaudissements. Deux drapeaux aux couleurs belges étaient attachés à la frise de l'avant-scène devant les armes du roi Guillaume Ier.

Un journal du temps rend compte de cette soirée, en ces termes (2) :

« *De Bruxelles, le* 13 *septembre* 1830. — Hier, après la comédie des *Inconsolables*, on a « demandé avec instance la présence de LAFEUILLADE, pour l'inviter à chanter quelques « hymnes patriotiques qu'on lui désignait, notamment LA BRABANÇONNE et une autre sur « un air de *la Muette*, avec ce refrain : *la liberté ne t'échappera pas !* LAFEUILLADE s'est « empressé de satisfaire au vœu du public, et les deux morceaux de chant ont été couverts « d'applaudissemens. Ensuite l'assemblée a vivement manifesté le désir de voir MM. les « artistes du théâtre qui font partie de la garde bourgeoise. LAFEUILLADE s'est retiré un « instant et a reparu accompagné d'une quinzaine de ces messieurs qui ont été accueillis « par des salves répétés de bravos ; enfin, sur une nouvelle demande du public, ARNAULT « s'est avancé et a chanté l'hymne intitulé : *le Garde bourgeois*, aux acclamations générales. « N'omettons pas de dire que les refrains de la plupart des couplets étaient répétés en « chœur par l'auditoire. Deux drapeaux aux couleurs belges étaient attachés à la frise de « l'avant-scène. Dans la bruyante évocation des morceaux qu'on voulait entendre, une voix « ou deux ont demandé *la Marseillaise*, mais ce cri a été chûté. »

Cette dernière phrase valut au journaliste la lettre suivante (3) :

« Bruxelles, le 14 septembre 1830.

« Dans les circonstances graves qui nous occupent, il importe que la conduite et l'intention « des Belges soient à l'abri de toute interprétation malveillante. Les plus petits détails, les « moindres accidens doivent être connus ; car l'Europe nous observe et jugera si les Belges « sont dignes d'être libres.

« En rendant compte de la représentation qu'on a donnée hier au Grand-Théâtre, vous « dites qu'*une* ou *deux* voix ont demandé LA MARSEILLAISE. Cette demande, messieurs, n'a « été faite que par erreur. Je puis l'attester comme ayant fait partie du groupe dont elle est

(1) Guioth. *Histoire numismatique de la Belgique*. Hasselt, P. F. Milis, 1844, in-4°, p. 12.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 257, mardi 14 septembre 1830.
(3) *Id.* n° 258, mercredi 15 septembre 1830.

« partie. On a voulu dire LA BRUXELLOISE. Ce chant patriotique qui commence par : *Allons,* « *enfans de la Belgique, etc.*, est sur l'air de LA MARSEILLAISE, et c'est là la cause du mal- « entendu. Un mot a suffi pour éclairer la personne qui a demandé un chant qui n'était « désiré ni par elle, ni par aucune de l'auditoire.

« Votre impartialité, etc.

« F. PROVÉ. »

Quoi qu'il en soit, tout ceci prouve à l'évidence que les événements extérieurs n'avaient pas cessé, à leur date, d'avoir leur écho sur notre scène.

On voit qu'il est déjà question ici de notre chant national : LA BRABANÇONNE. Comme, par ses auteurs, il se rattache directement à l'histoire du théâtre, il nous paraît intéressant d'en dire l'origine.

Un établissement situé près du théâtre de la Monnaie et tenu par un certain Cantoni, servait de lieu de réunion aux artistes. Ce fut là que la poème fait par Jenneval fut récité pour la première fois. Louis de Mesmaeker en fit la musique, mais elle ne plut pas. Ce fut alors que Van Campenhout s'offrit à en composer une autre, celle-là même que l'on chante aujourd'hui. On a reproché, à notre air national, de n'être que des réminiscences, entre autres de rappeler de très-près le pont-neuf : *Dans un castel, dame de haut-lignage*, dont le timbre est égalment connu sous le titre de : *Aux Temps heureux de la Chevalerie*. Cela ne signifie absolument rien ; en musique ces choses arrivent tous les jours, et ce ne serait pas une raison pour accuser Van Campenhout d'imitation. Au reste, il était chanteur depuis son enfance, il avait été pour ainsi dire bercé avec ces motifs, et il est probable que, pour cette musique, qui, somme toute, a été improvisée, quelques-uns de ces chants lui seront revenus à la mémoire. Il n'en ressort pas moins que LA BRABANÇONNE est un fort bel hymne national qui, aujourd'hui encore, possède un charme tout particulier.

C'est donc le 12 septembre 1830 qu'elle fut chantée, pour la première fois, devant les spectateurs du théâtre de la Monnaie, qui en eurent probablement la primeur. Ce fait n'était pas inutile à noter, car, jusqu'à ce jour, on avait toujours cru que ce n'avait été qu'en octobre, c'est-à-dire après les journées des 23-26 septembre.

Au reste, il en existe encore une preuve plus positive dans la relation que donna un autre journal (1), où il est dit qu' « entre les deux pièces, le public « ayant demandé des airs patriotiques, MM. Lafeuillade et Arnaud ont « satisfait à ce vœu, et l'on a chanté entr'autres morceaux LA BRABANÇONNE, « *paroles de M. Jenneval, musique de M. Campenhout,* et LE GARDE « BOURGEOIS, dédié aux habitants de Bruxelles, par M. Eugène de Pradel... » Il n'y a donc pas de doute possible à cet égard, ce fut bien l'hymne national

(1) *Le Belge*, n° 257, mardi 14 septembre 1830.

qui fut chanté alors pour la premiere fois au théâtre. Voici quelques détails biographiques sur l'auteur de la musique, qui complèteront ce que nous en avons déjà dit :

François Van Campenhout, dit Campenaut, naquit à Bruxelles le 5 février 1779 (1). Possédant une voix magnifique, il eut constamment les plus beaux succès. Il appartint aux principales scènes étrangères : La Haye, Paris, Lyon, Rouen. Dans la capitale de la France, il fut attaché à l'Odéon, en 1803. A Rouen, il laissa des traces de son passage : *Hommage à Corneille*, scène lyrique, paroles de Gouget, et *Cantate en l'honneur de Corneille*, paroles et musique de Campenhout; ces deux productions furent exécutées au Théâtre des Arts, l'une le 29 juin 1809 et l'autre, le 29 juin 1811 (2).

Les représentations plus ou moins agitées se continuèrent ainsi jusqu'au 19 septembre. On ferma ensuite à cause des troubles qui avaient éclaté dans le pays entier. Le 16, il y avait eu, *par ordre*, soirée extraordinaire au bénéfice des ouvriers sans travail et des indigens. Le dernier spectacle donné au Théâtre de la Monnaie, sous la domination hollandaise, se composait de : *la Belle-Mère et le Gendre*, comédie en trois actes et en vers de Samson, et *la Belle au bois dormant*, ballet en quatre actes d'Aumer; en voici le programme, à titre de souvenir :

---

(1) Ce millésime 1779 était une date fatidique pour Campenhout qui affectait d'oublier son acte de naissance quand on avait l'indiscrétion de la lui demander. A un sien ami qui avait révélé son âge en publiant sa biographie, le coquet vieillard, le beau d'autrefois, adressa une épître des plus lamentables. « Quelle « diable d'idée avez-vous eue là, » lui dit-il, « d'aller exhumer cette date atroce que vous venez de clouer « à mon front sexagénaire ? Quand le fossoyeur a rempli son office, et que le cadavre a reçu sur la face et « sur le ventre, quatre à cinq pieds de terre, n, i, ni, c'est fini; la farce est jouée. Pour lors, les dates peu« vent arriver à foison; le défunt n'a plus rien à redouter de l'impitoyable vérité. Si le vieux artiste a « conservé jusqu'au terme de ses derniers travaux, quelques étincelles d'un talent remarquable, oh ! alors, « c'est tout autre chose; on dirait : c'est-il Dieu, possible ! quoi ! le défunt avait cet âge là ? c'est prodigieux ! « prestigieux ! Mais lui jeter au visage et de son vivant, ce terrible 1779 ! c'est le tuer moralement. » .... « Pour en finir, mon cher D., mon extrait de naissance seul a tort, seul, il est vieux ! et je sens que mon « *cerebrum* est encore assez solide pour être bon à quelque chose; tout n'est pas épuisé, il reste de l'huile « dans la lampe; nous verrons bien, Apollon nous aidant. »

(2) Emile Picot. *Bibliographie Cornélienne*, P. 513.



Les Comédiens ordinaires du Roi

Donneront aujourd'hui Dimanche, 19 Septembre 1830,

(6e abonnement courant),

(billets et entrées de faveur généralement supprimés),

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Ballet-pantomime-féerie en 4 actes et à grand spectacle, par Mr. Aumer, mis en scène par Mr. Petipa.

Artistes : Mrs. Guillemin, Benoni, Carelle, Bartholomin, Murat, Lucien, Auguste, Réné, Alphonse, Achille, Duchateau, Dubus, Grandval, Dussuc, Félix, Jean, Vagerner.
Mesd. Lecomte, Benoni, Leroux, Bartholomin, J. Murat, Coulon, Reine, Gosselin, Margery, Victorine Petipa.

Le spectacle commencera par

LA BELLE-MÈRE ET LE GENDRE

Comédie en 3 actes et en vers, par M. Samson,

Artistes : Mrs. Jenneval, Lemoigne, Duval, Juillet.
Mesd. Charles, Verneuil, Lemoigne.

Les bureaux seront ouverts à 6 heures et demie.

On commencera à 7 heures.

Rien de bien intéressant n'est à signaler au Théâtre du Parc, à part les soirées données du 11 au 23 mai 1830, par Eugène de Pradel, l'improvisateur, et Bruguière, le chanteur-compositeur de romances (1).

Avant de terminer l'historique du Théâtre de Bruxelles, disons quelques mots de l'Ecole de musique de Roucourt. Fondée en 1813, pour l'enseignement exclusif du chant, cette institution fut continuée sur les mêmes bases au moment de l'arrivée des Hollandais et de l'occupation du pays par les armées alliées. En 1814 déjà, Roucourt donna un premier exercice public qui est relaté dans les termes suivants (2) :

« *De Bruxelles, le* 5 *octobre* 1814. — L'ECOLE DE CHANT vient de donner son exercice « public à la fin de l'année. Lorsque cet établissement, auquel toutes les autorités s'inté- « ressèrent dès son origine, commença, vingt à vingt-cinq élèves se firent inscrire ; à peine « huit mois se sont écoulés, et quatre d'entr'eux ont été jugés capables de se faire entendre; « *une basse-taille, un ténor*, deux voix de femmes, *première* et *seconde dessus*, ont formé « un quatuor charmant, et très-bien exécuté séparément et ensemble une douzaine de « morceaux choisis, avec beaucoup de goût. Il serait injuste et cruel de vouloir critiquer « ces jeunes gens que l'on n'a pas eu d'ailleurs la prétention de présenter au public « comme sans défauts, mais on doit convenir que le maître a eu l'art de les sauver d'une « manière également heureuse et brillante. Ils ont de la fermeté dans l'exécution ; une pro- « nonciation nette, une méthode sage, et il a fallu un zèle bien soutenu pour parvenir « dans huit mois de leçons à les former et à les polir si parfaitement. C'était, il est vrai, « une bonne fortune de les trouver; mais le maître en a su profiter et il a été parfaitement « secondé par ses élèves. On peut actuellement juger de ce que cette école peut « faire si, comme tout porte à le croire, l'autorité lui continue sa bienveillante protec- « tion.

« M. le maire de Bruxelles (*baron* J VANDERLINDEN D'HOOGHVORST), dont le zèle éclairé « ne cesse d'encourager les arts, assisté de plusieurs de ses adjoints et membres du « conseil de la ville, ont honoré cet exercice de leur présence. L'assemblée, sans être « très-nombreuse, était choisie, composée en grande partie d'artistes et d'amateurs « distingués Tous ont donné au maître et à ses intéressans élèves une marque flatteuse « du plaisir qu'ils leur avaient fait éprouver.

« M. ROUCOURT a terminé cette séance par un morceau de chant italien, dans lequel il « a déployé le savoir, le goût et l'excellente méthode qui le rendent digne du choix que « l'on a fait, en lui confiant cet établissement. »

Ceci est très intéressant et démontre les services que cette institution pouvait rendre. On le comprit ainsi et on lui continua les encouragements. En 1824, on y adjoignit une classe de violon : WÉRY fut désigné pour la diriger. L'École reçut également la dénomination de *royale*. On lui donna plus d'extension, et des classes de violoncelle, de flûte, de cor et de solfège furent organisées en 1826. L'année suivante, on nomma un professeur de déclamation théâtrale, et ce fut l'ancien comédien PAULIN qui en remplit les fonctions. Enfin, la même année, C.-L. HANSSENS fut choisi comme professeur d'harmonie (3).

---

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 143, dimanche 23 mai 1830.
(2) *L'Oracle*, n° 278, jeudi 6 octobre 1814.
(3) Ed. Mailly. *Les Origines du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.*

De cette École sont sortis, au point de vue du théâtre, les sœurs *Linsel*, les demoiselles *Ternaux*, *Kerckx* dit *Derville*, et d'autres que nous avons cités au cours de ce chapitre.

Bruxelles, comme Paris, pouvait donc former une pépinière d'artistes et de musiciens, et se trouvait ainsi placé au rang de grande capitale. Nous verrons, dans la seconde partie de cet ouvrage, quels développements acquit cette École, berceau de notre Conservatoire royal de musique.

Après ce qui vient d'être exposé, il est inutile, croyons-nous, de s'appesantir sur la prédominance que le Théâtre de Bruxelles acquit, pendant ces seize années. Protecteur éclairé des arts, le roi Guillaume Ier mettait une sorte d'orgueil à lui donner tout l'éclat possible. Par des mesures sages et bien entendues, il parvint à régulariser l'administration et à assurer le bien-être des artistes. La preuve en est que ces derniers firent, pour la plupart, un long séjour chez nous ; quelques-uns même y finirent leur carrière.

Divers faits spéciaux sont à noter tout particulièment. D'abord, l'installation de deux troupes distinctes pour *le genre comique* et *le genre lyrique* ; ensuite, l'organisation d'*un ballet permanent*, avec *école de danse*. De plus, les comédiens avaient leur avenir assuré par *la garantie de pensions* accordées sous certaines conditions que nous avons fait connaitre. Enfin, l'exécution de ce programme était rendue facile par les largesses du Souverain qui fournissait les sommes nécessaires sur sa cassette particulière.

A cette époque, le Théâtre de Bruxelles pouvait donc être considéré comme le plus important de toute la province. Ce que nous avançons n'a rien d'exagéré, nous l'avons, supposons-nous, démontré d'une manière assez péremptoire, en appuyant nos allégations sur des preuves irréfutables.

En outre, les œuvres indigènes tinrent leur place à la rampe et plusieurs de nos auteurs recueillirent des succès mérités. Parmi ces derniers, nous citerons *le baron A. de Peellaert*, dont les opéras eurent même l'honneur d'être repris plusieurs fois, chose qui ne s'était jamais vue. *Smits*, *Alvin* et d'autres eurent des pièces que la réussite favorisa, en partie.

En résumé, de quelque côté qu'on l'envisage, cette période fut excessivement brillante et mit Bruxelles au niveau des meilleures scènes après les grands théâtres de Paris. C'est ce que démontrera le répertoire des pièces jouées alors pour la première fois et que nous donnons plus loin (1).

Nous allons voir ce que furent les autres exploitations dramatiques du pays. Sans avoir eu autant de lustre que Bruxelles, elles n'en ont pas moins tenu un rang très distingué qu'il est juste de faire ressortir.

---

(1) Voir aux Documents.

LOUVAIN

Nous avons dit, au chapitre précédent, qu'un théâtre avait été édifié dans une des salles des Halles; il fut exploité par divers directeurs jusqu'en 1817, époque à laquelle fut installée l'Université créée sous le gouvernement hollandais. Le local est aujourd'hui celui de l'Université catholique.

En 1815, la troupe du sieur Fiévez occupait le théâtre. On y donna même, le 31 juillet, une pièce indigène ayant trait à la célèbre bataille de Waterloo, qui avait eu lieu un mois auparavant (18 juin). Elle avait pour titre (1) : *Belle-Alliance, ou les journées mémorables des seize, dix-sept et dix-huit juin* 1815, sujet héroïque national, en 3 actes et en prose, mêlé de chants, et orné de marches, combats et évolutions militaires. Le sieur Louis-Charles Mallard, typographe, en était l'auteur. Malheureusement, la brochure ne nous donne pas les noms des artistes, ce qui nous aurait permis de connaitre une partie du personnel. C'est croyons-nous, la première production où il était question de la mémorable et dernière journée napoléonienne.

On installa un nouveau théâtre, dans une petite salle du *Jardin des fusilliers*, qui avait appartenu jadis à l'ancien Serment des Arquebusiers fondé sous l'invocation de Saint-Christophe. Il servit, à la fois, aux représentations des compagnies dramatiques de passage et aux fêtes théâtrales des sociétés particulières. Le matériel appartenait à la société des *Amis réunis*, qui le louait aux artistes et aux amateurs.

L'exiguité du local et son insuffisance pour une ville de l'importance de Louvain, engagèrent Guillaume Cordemans, propriétaire du *Frascati*, à transformer sa salle en théâtre. Ce qu'était cet établissement et ce qu'était la réputation dont il jouissait, l'extrait suivant d'un journal le dira suffisamment (2) :

« *Aux rédacteurs de l'*ORACLE.

« *Messieurs*, parmi les établissemens publics et d'amusement se trouve la superbe salle « dite DE FRASCATI, en la ville de Louvain; je l'ai remarquée avec plaisir et étonnement : « sa belle construction et distribution, son étendue, l'élévation de spacieux pourtours, ses « immenses loges, sa parfaite exécution et bon ordre de l'architecture, le bon air qu'on y « respire et la commodité que présente à-la-fois tout son ensemble, met cette salle magni- « fique dans le plus haut rang et degré de perfectionnement; j'ose même croire et avec rai- « son qu'elle est l'unique dans son genre. Cette salle, qui réunit en outre l'utile à l'agréable, « doit vraiment piquer la curiosité du spectateur, et ce n'est point sans motif qu'on vante ce « vaste établissement dans l'intérieur et chez l'étranger; elle a encore gagné à sa réputation « par les nouveaux ouvrages et les embellissemens que le propriétaire est occupé d'y « ajouter. En un mot, cette salle, qui peut être regardée comme un monument dans la « ville de Louvain, et pour lequel le propriétaire ne peut manquer de mériter les plus justes

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Oracle*, n° 231, dimanche 18 août 1816.

« suffrages, se fait, sans contredit, remarquer par un goût et une décence qu'il est difficile « de se figurer. Je vous prie, *Messieurs*, de vouloir, dans votre prochain numéro, donner « place à ma présente note. J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Un de vos abonnés.* »

D'après ceci, on voit qu'il y avait peu de chose à faire pour installer un théâtre dans cette salle déjà pourvue de loges. Cordemans ne ménagea par les frais; il fit peindre les décors par Gineste, décorateur du Théâtre-Royal de Bruxelles, et le tout fut prêt de manière à pouvoir inaugurer le nouveau local, le 18 janvier 1825. Ce fut une troupe dirigée par Bourson qui l'occupa la première.

Au moment de cette inauguration, le Collége des Bourgmestre et Echevins trouva nécessaire d'élaborer un règlement de police pour les spectacles. Le 25 janvier, il en décréta un en huit articles (1), qui touchait les points principaux d'ordre, tels que la défense de faire lire des papiers sur la scène (*art.* 2), — de fumer dans aucune des parties de la salle (*art.* 4), — d'introduire des enfants et des chiens (*art.* 5). En un mot, les mesures générales prises déjà dans d'autres villes. Ce document est rédigé en flamand.

Bourson produisit sa fille Pauline qui avait été tant choyée à Bruxelles, peu de temps auparavant. A ce sujet, une lettre fut adressée, le 21 mars 1825, à un journal de Bruxelles (2), dans laquelle on disait : « ... Il est impos- « sible d'être plus gracieuse que cette aimable enfant ; de jouer la niaise avec « plus d'esprit, l'élégante demoiselle de Paris avec un meilleur ton, de chan- « ger de caractère avec plus de vérité, et d'avoir une sensibilité plus réelle... « aussi le public l'a-t-il rappelée à la fin pour la couvrir d'applaudisse- « mens. » Pauline Bourson avait interprété le rôle d'*Angeline la champenoise*, dans le vaudeville de Brazier.

Un fait important et connu de peu de monde, fut la présence de Talma au Théâtre de Frascati. Il y joua, le 27 avril 1825, *Philoctète dans l'île de Lemnos*, tragédie en cinq actes de La Harpe. Pour la circonstance, le prix des places avait été augmenté : *Premières*, 4 francs. — *Secondes*, 3 francs. — *Troisièmes*, 2 francs. Cette particularité relative au grand acteur tragique n'avait jamais été mentionnée nulle part.

Du 20 au 25 novembre 1825. Bernard-Léon donna trois représentations qui furent très goûtées, principalement par les étudiants de l'Université. A la dernière, au milieu de rappels, de fleurs et de bouquets, on jeta sur la scène l'acrostiche suivant (2) :

---

(1) *Archives de la ville de Louvain.* — Voir aux Documents.
(2) *Journal de Bruxelles*, n° 83, jeudi 24 mars 1825.
(3) *L'Aristarque*, n° 24, 6e année, 10 mai 1827, p 295.

Dupré-Nyon, que nous avons déjà rencontré dans plusieurs villes du pays, arriva à Louvain, le 28 septembre suivant, avec une troupe de comédie et d'opéra. Il y séjourna un mois environ, jusqu'au 22 octobre. Voici exactement les pièces qu'il fit jouer :

OPÉRAS. — *Le Grand-Père.* — *Le Trésor supposé.* — *La Fausse Magie.* — *La Vieille.* — *Ma Tante Aurore.* — *La Servante Maîtresse.* — *La Maison isolée.* — *La Mélomanie.* — *Zémire et Azor.* — *Jean de Paris.* — *Le Diable couleur de rose.* — *Le Barbier de Séville.* — *Les Noces de Gamache.* — *Les Voitures versées.* — *Une Folie.*

VAUDEVILLES. — *La Fête de Campagne.* — *La Chatte métamorphosée en femme.* — *Les Premières Amours.* — *La Marraine.*

Enfin, à la fin de l'exploitation, l'acteur Philippe, du Vaudeville de Paris, donna : *M. Jovial*, *M. Sans-Gêne*, *M. Champagne* et *le Revenant.*

Après le départ de Dupré-Nyon, commença une exploitation plus sérieuse. Deux artistes de l'Odéon de Paris, Eric-Bernard et mademoiselle Level, accompagnés d'autres comédiens, occupèrent le Théâtre de Frascati, du 28 décembre 1828, au 7 avril 1829. Ils eurent le talent d'attirer la foule et de procurer aux Louvanistes, des spectacles très attrayants, trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi. On pourra juger de la variété du répertoire par la nomenclature suivante :

TRAGÉDIES. — *Œdipe.* — *Manlius Torquatus.* — *Tancrède.* — *La Mort de Jeanne d'Arc.* — *Andromaque.* — *Léonidas.* — *Les Vêpres Siciliennes.* — *Athalie.* — *Othello.*

COMÉDIES. — *Le Jeune Mari.* — *Shakespeare amoureux.* — *Les Rivaux d'eux-mêmes.* — *Les Comédiens.* — *Brueys et Palaprat.* — *Le Roman d'une heure.* — *Tartuffe.* — *L'École des Vieillards.*

DRAMES. — *La Femme à deux maris.* — *Avant, Pendant et Après.* — *Trente Ans.* — *Polder.*

VAUDEVILLES. — *Le Charlatanisme.* — *L'Héritière.* — *Les Chevilles de Maître Adam.* — *Le Savetier et le Financier.* — *Le Diner de Madelon.* — *Préville et Taconnet.* — *Sans Tambour ni Trompette.* — *Michel et Christine.* — *Le Confident.* — *Haine aux Femmes.*

L'élan était donné. A peine ces artistes étaient-ils partis qu'une troupe d'opéra, de drame et de vaudeville dirigée par Simon, prit possession de la salle, le 24 mai suivant, et resta jusqu'au 3 juillet. Elle joua des pièces nouvelles à chaque soirée, et nous en considérons la liste assez intéressante pour la donner ici :

OPÉRAS. — *La Dame Blanche.* — *Le Barbier de Séville.* — *Aline, reine de Golconde.* — *Le Rossignol.* — *Jean de Paris.* — *Joconde.* — *Le Calife de Bagdad.* — *Une Heure de mariage.* — *Ma Tante Aurore.* — *Mazaniello.* — *Le Nouveau Seigneur de village.* — *Le Maçon.* — *Fiorella.* — *Les Prétendus.*

VAUDEVILLES. — *La Marraine.* — *Une Visite à Bedlam.* — *Le Mariage impossible.* — *Malvina.* — *Tony.* — *Le Ménage du Savetier.* — *Les Dix Francs de Jeannette.*

On donna, en outre, *Charlotte Corday, ou sept heures du soir*, drame. Un étudiant de l'université commit un petit vaudeville intitulé : *l'Étudiant amoureux*, qu'il fit représenter par ces artistes.

Après Simon, Bertéché vint jouer l'opéra et le vaudeville, du 27 septembre au 28 octobre. Pendant ce mois d'exploitation, il donna des spectacles très suivis composés des pièces ci-dessous :

OPÉRAS. — *Les Voitures versées.* — *Le Maçon.* — *Le Barbier de Séville.* — *La Fiancée.* — *Le Petit Chaperon rouge.* — *Euphrosine et Coradin.* — *Fiorella.* — *Les Maris-Garçons.* — *Le Comte Ory.* — *Le Solitaire.* — *Le Mariage à l'anglaise.* — *Une Folie.* — *Léon, ou le Château de Montenero.* — *Marie.*

VAUDEVILLES. — *La Manie des places.* — *Le Hussard de Felsheim.* — *Jean.* — *Les Anglaises pour rire.* — *Le Secrétaire et le Cuisinier.* — *Le Vieux Mari.* — *La Servante justifiée.* — *L'Homme de 60 ans.*

Après le départ de Bertéché, parut la troupe d'élèves dirigée par Bouchez et Niellon. Elle joua les 5, 15 et 29 novembre. Puis elle revint le 1er et le 2 février, et, enfin, le 11 et le 14 mars 1830. Ces comédiens en herbe donnèrent donc sept représentations dans lesquelles ils jouèrent :

Les Rendez-vous baurgeois, opéra. — Puis les vaudevilles : *Henri IV en famille.* — *Le Jour de médecine.* — *La Cuisine au salon.* — *La Muette des Pyrénées.* — *Le Tilbury et la Charette.* — *La Petite Somnambule.* — *Le Mari de cinq ans.* — *Les Petits Braconniers.* — *C'est l'un ou l'autre.* — *Le Hussard de Felsheim.* — *La Comédie au Château.* — Enfin, la comédie de Picard, *les Ricochets*, arrangée pour les enfants.

C'était, en résumé, le répertoire du Théâtre Comte de Paris, qui était alors en pleine prospérité.

Mademoiselle Duchesnois, la célèbre tragédienne, vint au Théâtre de Frascati avec sa troupe, le 15 et le 20 décembre 1829. Elle joua : *Marie Stuart* et *Mérope.* Quant aux artistes qui l'accompagnaient, ils se produisirent dans : *les Rivaux d'eux-mêmes*, *le Parrain*, *le Mari et l'Amant* et *la Princesse des Ursins*, comédies.

Les pantomimes de Casorti parurent sur cette scène en avril et en mai 1830.

Enfin, Lafeuillade accompagné de quelques artistes du Théâtre-Royal de Bruxelles, vint, pendant le mois de juillet, chanter *le Barbier de Séville* (1).

Ce fut grâce à sa proximité de la capitale que Louvain reçut la visite de ces grands artistes. Ces faits étaient ignorés et ils prouvent que le goût du spectacle y était très répandu. Au reste, une autre chose le démontrerait à l'évidence. Ce fut l'essor que prit la *Société Adelphique* dont nous avons fait mention au chapitre précédent.

Les amateurs qui la composaient, jouaient la comédie et l'opéra. Ce dernier genre était principalement en faveur. Ils interprétaient les œuvres de Grétry,

(1) Tous ces renseignements sur les répertoires des diverses troupes qui parurent à Louvain, sont tirés d'un curieux registre tenu à jour par le père Cordemans et qui se trouve actuellement en la possession de monsieur l'avocat Mascard, auquel nous sommes redevables de cette obligeante communication.

de Dalayrac et de Boïeldieu : *le Secret*, *l'Épreuve villageoise*, *la Maison isolée*, *le Calife de Bagdad;* mais ceci ne suffit pas à leur ambition, ils voulurent donner les grandes pièces.

En 1827, ils jouèrent *la Dame Blanche*, avec grand succès. Les rôles de femmes étaient tenus par les premiers sujets du Théâtre Royal de Bruxelles.

Ils ne s'en tinrent pas là. En 1828, ils abordèrent *le Barbier de Séville* de Rossini. Ce magnifique opéra, qui fut chanté, parait-il, avec beaucoup de talent, fut, pour ainsi dire, le chant du cygne de cette société, car, jusqu'en 1830, on n'y exécuta plus rien de bien saillant.

Quoi qu'il en soit, ceci prouve que la musique était cultivée avec fruit à Louvain et que ces acteurs d'occasion ne reculaient pas devant les études les plus longues et les plus compliquées.

La Société Adelphique se signala également par des actes de bienfaisance. Au mois de mars 1826, un incendie terrible détruisit la majeure partie du village de Hérent, petite localité située aux portes de Louvain. De toutes parts les secours affluèrent, et, voulant apporter leur obole, des amateurs organisèrent une représentation qui eut lieu, avec grand succès, le 6 juin suivant. Elle produisit la somme de 720 florins environ (1).

Ce sont là les quelques renseignements qui sont parvenus jusqu'à nous, concernant l'art dramatique français en cette ville. Ils ont leur importance et méritaient, sans contredit, d'être mis au jour dans cet ouvrage.

GAND

Nous avons terminé l'historique du théâtre de cette ville, au moment de l'entrée d'Alexandre Ier, Empereur de Russie, (29 juin 1814), qui partit le jour même, à midi, pour Anvers.

Les artistes en société continuèrent tant bien que mal leur gestion. Pour se soutenir, ils accueillaient ce qui se présentait. C'est ainsi que, du 30 juin au 22 juillet, madame Saqui put donner sept représentations.

Une échauffourée ayant eu lieu le 24 juillet, place d'Armes, entre le poste belge et les Hanovriens, on fit fermer le théâtre par ordre, pour éviter les suites de ces rixes. Madame Saint-James, première chanteuse du théâtre de Bruxelles, donna, le lendemain, sa première soirée ; à cause de ces événements, on ne fit pas même les frais.

Ce fut le 10 septembre qu'arriva, pour la première fois en cette ville, le Prince d'Orange. Le soir, il assistait au spectacle composé de : *le Calife de Bagdad* et *Ambroise*.

---

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 159, jeudi 8 juin 1826.

L'association des artistes nomma directeur-gérant le sieur Leroux, qui fut à la tête du théâtre, du 2 octobre 1814 au 19 mars 1815, avec la troupe lyrique suivante :

Chanteurs.

Messieurs :

MALVIGNE, première haute-contre. — LEBLANC, première haute-contre, Philippe. — LEROUX, première basse-taille. — MEZERAY, première basse-taille. — CALAIS, Colins. — LAURIOL, Laruette — PÉRAR, Trial. — VAN HOVE, premiers rôles, comédie. — GRANDVILLE *fils*, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FERRIÈRE, première chanteuse. — LEBLANC, première Dugazon. — JULIEN, première forte chanteuse. — CASTELLY, seconde chanteuse. — LEROUX, première duègne. — MEZERAY, seconde duègne. — CHAVIL, BERTHÉAS *mère*, BERTHÉAS *sœurs*, utilités.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE *père*. — PELSENER. — VAN HAUTE. — COUTURIER.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAINT-EUGÈNE. — JULIETTE. — DESPRÉS *sœurs*. — DEMASURE.

MM. CHARLES HANSSENS, chef d'orchestre. — JOSEPH VAN MELLO, second chef.

La dame veuve Demasure continua ses fonctions de souffleuse. Nous ne comprenons pas la présence d'un premier rôle de comédie dans cette troupe d'opéra. Ce ne peut être *Van Hove* de la Comédie-Française, car cet artiste ne fut venu qu'en représentation.

Madame Saint-James, qui, avait eu tant de peine à se faire entendre, peu de temps auparavant, reparut le 2 octobre, au début de la nouvelle direction. Elle donna plusieurs représentations avec quelque succès.

Cette scène fut successivement occupée, jusqu'au 9 décembre, par Petipa et ses danseurs, et, à leur départ, par la troupe de comédiens anglais, sous la gestion de Jonas et Perley, que nous venons de voir à Bruxelles.

Le 24 décembre, le traité de paix définitif fut signé entre les ministres plénipotentiaires d'Angleterre et d'Amérique, dans l'hôtel du baron de Lovendeghem. Le soir, ces hauts personnages assistaient au spectacle qui se composait de : *Nicaise peintre*, vaudeville de Léger, *le Prisonnier*, opéra de Della Maria et *le Diable en vacances*, opéra de Gaveaux.

Le 17 février, le Prince Héréditaire, suivi d'un brillant état-major, arriva à Gand, à onze heures du matin (1). Le même soir, il alla au théâtre, où il fut accueilli avec les plus vives démonstrations de sympathie. On donnait : *Jean de Paris* et *les Maîtresses-Filles*.

(1) *L'Oracle*, n° 51, lundi 20 février 1815.

Louis XVIII, obligé de fuir précipitamment la France à l'approche de Napoléon Ier, se réfugia dans cette ville, le 30 mars. Il descendit à l'hôtel du comte d'Hane de Steenhuyse, rue des Champs.

L'association des artistes sous la gérance de Leroux clôtura le 19 mars 1815. Ce dernier et l'acteur Malvigne prirent en main les rênes de la direction. Ils ouvrirent le 30 mai, avec les artistes dont les noms suivent :

Acteurs.

Messieurs :

Malvigne, Elleviou. — Ferville, Philippe. — Pons, seconde haute-contre. — Picard, seconde haute-contre, Colins. — Welsch, Martin. — Leroux, première basse-taille. — Juliot, seconde basse-taille. — Olivier, seconde basse-taille. — Desromains, Laruette, Trial. — Lesage, Laruette, Trial. — Pérard, Laruette, Trial.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Gossin, première chanteuse. — Lesage, première Dugazon. — Leroux, première duègne. — Dangis, mère Dugazon. — Grignon, jeune Dugazon. — Juliot, seconde amoureuse. — Chaville, seconde amoureuse. — Demasure *fille*, utilités.

Choristes.

Messieurs :

Antheunis — Ernotte. — Meyersthern. — Kimpe. — Van Haute — Couturier.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Samson. — Ernotte. — Desprès *aînée*. — Desprès *cadette*. — Belleville. — Lejeune.

MM. Dangis, chef d'orchestre. — Janlet Darteville, second chef, répétiteur.

La dame veuve Demasure fut encore souffleuse. C'était une troupe essentiellement lyrique, comme la précédente ; on verra toutefois qu'elle joua aussi la comédie.

Du 23 avril au 28 mai, quinze représentations de monsieur et madame Huet, du Théâtre de l'Opéra-Comique de Paris. Leur séjour à Gand, pendant les Cent-Jours, donna lieu à diverses conjectures, à leur retour à Paris. Il en fut de même de Gavaudan que l'on persécuta pour ses opinions anti-royalistes. Ces faits firent surgir l'épigramme suivante (1) :

Gavaudan pense mal, Huet pense très-bien ;
Mais l'un a du talent, et l'autre ne vaut rien.

Voici les pièces qu'ils jouèrent : *Adolphe et Clara* (23 avril et 18 mai). — *Le Déserteur* (23 avril). — *L'Opéra-Comique* (25 avril). — *Nina* (25 avril et 24 mai). — *Richard Cœur-de-Lion* (25 avril et 24 mai). — *Le Prisonnier*

(1) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*, p. 52.

(27 avril et 15 mai). — *Camille* (27 avril). — *Zoraïme et Zulnar* (30 avril). — *Les Rendez-vous bourgeois* (30 avril et 15 mai). — *Le Roi et le Fermier* (2 mai). — *Pierre-le-Grand* (2 mai). — *L'Ami de la maison* (4 mai). — *Le Tableau parlant* (4 et 14 mai). — *La Caverne* (7 mai). — *Maison à vendre* (7 et 15 mai). — *Le Calife de Bagdad* (11 mai). — *Œdipe à Colonne* (11 mai). — *Jean de Paris* (14 et 21 mai). — *Montano et Stéphanie* (18 mai). — *Gulistan* (21 mai). — *La Caravane du Caire* (25 mai). — *Une Heure de mariage* (25 mai). — *Défiance et Malice* (28 mai). — *Joconde* (28 mai).

A dater du 4 mai, mademoiselle Leclerc, chanteuse du même théâtre, vint se joindre à monsieur et madame Huet. Après leur départ, elle parut encore dans trois soirées, ce qui porte à douze celles qu'elle donna. Elle joua :

Joseph (1er juin). — *Le Tableau parlant* (1er juin). — *L'Ami de la maison* (4 juin). — *Joconde* (2 juin). — *Euphrosine* (11 juin). — *Jean de Paris* (11 juin).

Le 18 juin, jour de la bataille de Waterloo, il y eut un mouvement extraordinaire en ville. Le spectacle resta néanmoins ouvert; on y donnait : *Joconde* et *le Sourd ou l'Auberge pleine*.

Trois jours après, Louis XVIII quittait Gand et allait reprendre possession du Trône de France.

A cette époque comme maintenant, dès qu'il s'agissait d'une œuvre philanthropique, on était certain de rencontrer le concours dévoué de tous. Aussi, à peine annonça-t-on une souscription au bénéfice des blessés de la dernière guerre, que la population et les artistes s'empressèrent d'y participer. Ces derniers organisèrent une représentation extraordinaire, qui eut lieu le 27 juin. On y donna : *le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, et *Aline reine de Golconde*, opéra.

Le 23 et le 25 juillet, concerts de la célèbre Catalani. On compléta chacune de ces soirées, par *Crispin médecin*, le 23, et *les Précieuses ridicules*, le second jour.

La troupe hollandaise de Majofski, qui faisait son tour de Belgique, donna, du 1er au 15 août, sept représentations. Elle eut, dans cette ville, plus de succès qu'à Bruxelles, par la raison toute simple que Gand est essentiellement flamand.

Le Roi et la Reine des Pays-Bas arrivèrent le 5 septembre. Le même soir ils assistent au spectacle composé de : *Maison à vendre* et *Euphrosine*, opéras. Les directeurs reçurent, à cet effet, quatre cents francs. Le lendemain, représentation gratuite, composée du *Déserteur* et d'une pièce de circonstance dont le titre n'est pas parvenu jusqu'à nous. Les sieurs Leroux et Malvigne furent indemnisés d'une somme de douze cents francs, la fête ayant eu lieu aux frais de la ville.

L'inauguration du Roi Guillaume Ier, donna lieu à de nouvelles solennités,

le 21 septembre suivant. Il y eut spectacle extraordinaire dans lequel on joua : *Les Amans Prothées*, vaudeville, et *le Comte d'Albert et sa suite*, opéras. En outre, on improvisa un divertissement et une cantate, qui furent exécutés par tous les artistes, à la fin de la soirée.

Le 29 septembre, assaut d'escrime donné par madame Chili, de Rome ! La représentation se complétait par *Martin et Frontin*, vaudeville, et *Ma Tante Aurore*, opéra.

Les 18, 20 et 22 octobre, Dérivis, basse-taille du Grand-Opéra de Paris, vint jouer *Œdipe à Colone*. — *La Caravane du Caire*. — *La Vestale*. Il eut grand succès.

La guerre qui avait sévi pendant les dernières années, avait amené beaucoup de misère en Belgique, principalement dans les Flandres. Les comédiens voulurent également apporter leur obole aux malheureux. Ils organisèrent, au bénéfice de ces derniers, deux représentations qui eurent lieu le 7 février et le 6 mars 1816.

Le 16 mars, les archiducs d'Autriche Jean et Louis assistèrent au spectacle composé de *Jean de Paris* et *Une Folie*, opéras.

Enfin, pour terminer l'année théâtrale, les frères Roussel, surnommés les *Hercules du Nord*, parurent les 2, 5 et 6 avril.

Cette campagne dramatique se clôtura le 6 avril. Elle fut assez bien remplie, comme on a pu en juger ; malgré cela, les directeurs ne firent guère de bonnes affaires, car la ville dut venir à leur secours en leur octroyant une somme de quatre mille francs, pour les pertes qu'ils avaient essuyées.

Le peu de succès de leur entreprise ne rebuta pas Leroux et Malvigne, car nous les trouvons encore à la tête du théâtre pour l'année 1816-1817. Voici quelle était la composition de leur troupe :

Acteurs.

Messieurs :

MALVIGNE, première haute-contre, Elleviou. — BAZIN, deuxième haute contre, Colin. — CHEVALIER, Philippe. — JAUBERT, Martin. — LEROUX, première basse-taille — MARGAILLAN, seconde basse-taille. — SAINT-LÉON, seconde basse-taille. — THUILLIER, Trial, Laruette. — PÉRARD, Trial, Laruette. — LESAGE, Trial, Laruette.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DE POIX, première chanteuse. — HUBY, première forte chanteuse. — BAZIN, première Dugazon. — LESAGE, première jeune Dugazon. — DANOIS, mères Dugazon. — THUILLIER, mères Dugazon. — DEMASURE *fille*, seconde amoureuse.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE. — VAN HAUTE. — COUTURIER. — COURTOIS. — MEIRESONNE.

Mesdames et Mesdemoiselles:

SAMSON. — DELAROSIÈRE. — BELLEVILLE. — GABRIEL. — ALEXANDRE. — CHAUBERT.

MM. DANGIS, chef d'orchestre. — FURVILLE, second chef, répétiteur, régisseur.

La dame veuve Demasure continua son emploi de souffleuse. Quoique cette troupe soit essentiellement composée de chanteurs, on n'en joua pas moins des comédies, des drames et des vaudevilles.

La saison dramatique commença le 5 mai 1816, par deux opéras : *Aline, reine de Golconde*, et *Adolphe et Clara*.

Nous remarquons, ici, Margaillan, en qualité de seconde basse-taille. Ce fut son début dans notre pays. Il parut, pour la première fois, sur la scène de Gand, le 7 mai, dans *Félix*, et *les Deux Petits Savoyards*.

Le 18 juin, premier anniversaire de la bataille de Waterloo, spectacle gratis, composé de deux opéras : *le Déserteur* et *Une Folie*.

Du 30 juin au 15 juillet, dix représentations de la troupe hollandaise de Majofski. Pendant ce temps, les artistes du théâtre ne jouèrent pas.

Deux concerts donnés par monsieur et madame Garat et Dugazon, le 12 et le 14 août. Ce fut en cette même année qu'on les entendit à Bruxelles.

L'anniversaire de la naissance du Roi des Pays-Bas qu'on fêtait pour la première fois, donna lieu, le 24 août, à un spectacle extraordinaire. On y donna : *Gulistan* et *le Grand-Père*, opéras, plus une scène lyrique intitulée : *Hommage au Roi*.

Quelques jours après, deux artistes de mérite, madame Boulanger et Paul, du Théâtre de l'Opéra-Comique de Paris, vinrent se produire les 27, 28 et 29 août, dans les pièces suivantes : *Jean de Paris* (27 août). — *Le Tableau parlant* (27 août). — *Le Billet de loterie* (28 août). — *Zémire et Azor* (28 août). — *Le Calife de Bagdad* (29 août). — *Joconde* (27 août). Il est inutile d'insister sur le succès qu'ils obtinrent.

A ces excellents chanteurs, succédèrent les écuyers et les chevaux de Franconi, qui donnèrent, du 18 septembre au 6 octobre, dix représentations, composées des mimodrames ci-dessous :

Gérard de Nevers et la Belle Euriant (18 et 22 septembre et 2 octobre), — *La Fille Hussard* (20 et 27 septembre). — *Geneviève de Brabant* (23 septembre). — *Le Damoisel et la Bergerette* (25 et 29 septembre). — *Don Quichotte et Sancho Pança* (30 septembre et 6 octobre).

Des scènes regrettables eurent lieu, le 29 et le 31 octobre, ainsi que le 2 novembre. On s'injuria, on se battit, le théâtre fut escaladé, enfin, l'autorité dût s'en mêler, et plusieurs perturbateurs furent arrêtés. Les directeurs subirent, dans cette affaire, une perte de 26,599 fr. 76 c.

Le motif de tous ces désordres était uniquement l'acceptation ou le rejet de la dame *De Poix*, comme première chanteuse. Le différend se serait parfai-

tement terminé à l'amiable, si les directeurs n'avaient cru devoir faire intervenir l'autorité dans une affaire de coulisses. Un journal du temps nous retrace, en ces termes, la physionomie d'une de ces soirées (1) :

« ... Nous avons vu proposer gravement d'ériger des comices dans le parterre, pour y « baloter la pauvre actrice dans un scrutin... mais une voix partie des loges fit, aux parti- « sans de Madame De Poix, la proposition de prouver leur majorité en se rendant au par- « terre, qui, dans un instant, fut escaladé, envahi et encombré. Le succès de cet assaut « mémorable a dû porter quelque consolation dans le cœur de cette *Hélène* comique, objet « d'une guerre si acharnée. Où est Scarron pour nous en tracer l'histoire?... »

Ceci se passait le 2 novembre, mais, les jours précédents, il y avait eu des provocations entre le parterre et les loges ; le tumulte avait été tel que la représentation n'avait pu avoir lieu et qu'on dût faire évacuer la salle. On ne s'en était pas tenu là : des arrestations nocturnes avaient eu lieu. L'opinion publique s'en émut, la presse du moment expose ainsi les choses (2) :

« Depuis hier matin (31 octobre 1816) la ville est dans une espèce de consternation. « Plusieurs arrestations ont été faites au milieu de la nuit. Et pourquoi ces *arrestations?* « Pourquoi surtout *au milieu de la nuit?* Quelque grand crime a-t-il été commis? La sûreté « publique est-elle menacée? Qu'on se rassure ou plutôt qu'on ne se rassure pas : c'est pour « une actrice... Une discussion a eu lieu mardi dernier (29 octobre) entre le public et les « directeurs du spectacle. Un magistrat municipal s'avise mal-à-propos d'intervenir dans « cette discussion, et de compromettre ainsi sa dignité et celle du premier magistrat qu'il « représente. Le public a témoigné une mauvaise humeur qui ne justifie pas des arrestations « qui portent l'alarme dans les familles et épouvantent tous les citoyens .. »

Deux jours après (3), on donna des détails sur l'arrestation :

« La singulière et révoltante catastrophe du spectacle continue de fixer l'attention du « public, qui, outragé dans la personne de quelques individus, demande réparation avec « toute l'énergie de l'indignation On ne connait pas encore le nombre des mandats d'arres- « tation lancés par M. le juge d'instruction van de Putte, sur le réquisitoire de M. le pro- « cureur du roi Lejeune; il en résulte une pénible inquiétude dans le public qui, tout entier, « se reconnait coupable d'avoir eu de la mauvaise humeur. On croit savoir aujourd'hui « (1er novembre) que le mandat de dépôt contre M. Molyn a été décerné le 30, à sept heures « et demie du soir. Avant deux heures après minuit, il fut arraché de son lit et traîné, non « pas à la maison de dépôt (faveur qu'obtiennent les assassins et les meurtriers), mais à la « maison de Force... »

C'était brutal pour un peu de bruit et de désordre au théâtre. Molyn et consorts toutefois ne restèrent pas longtemps en prison (4) :

« *Du 2 novembre à onze heures du matin.* — La justice appuyée, invoquée par l'opinion « publique ; disons mieux, la justice seule a suffi pour provoquer la mise en liberté provi- « soire, et sous caution, des détenus. Ainsi, un délit présumé correctionnel et qu'on saura « très-probablement apprécier à une bien moindre valeur, aura déjà été provisoirement puni

---

(1) *Journal de Gand*, n° 301, dimanche 3 novembre 1816.
(2) *Id.* n° 300, vendredi 1er novembre 1816.
(3-4) *Id.* n° 301, dimanche 3 novembre 1816.

« par des peines qui ne sont réservées qu'aux crimes! Le mandat de dépôt du juge d'instruc-
« tion qualifiait les délits des prévenus de *rébellion et résistance aux officiers ministé-*
« *riels, etc...*, cas prévus par les art. 209 et 222 du code pénal. »

Les détenus ainsi rendus à la liberté, eurent la malencontreuse idée de faire une marche triomphale dans la ville, en se faisant escorter par une partie de la population. C'était une étourderie qui ne mit pas les rieurs de leur côté, et faillit compromettre leur cause.

Molyn, Cado et les autres accusés assignèrent en justice le commissaire de police et le sous-brigadier de gendarmerie qui avaient procédé à l'arrestation, pour s'y voir condamner à payer à chacun d'eux, à titre de dommages-intérêts, la somme de 10,000 francs (1). Le tribunal correctionnel, dans son audience du 30 novembre, se déclara incompétent (2).

Les jeunes gens arrêtés passèrent en correctionnelle pour avoir manqué de respect à l'autorité ; ils furent acquittés, mais le ministère public en appela contre deux des plus compromis (3). L'affaire passa à la Cour d'appel de Bruxelles, le 24 janvier 1817 ; Molyn seul comparut : il fut renvoyé des fins de la plainte. Quant à Cado, il fut condamné, par défaut, à une amende de huit florins de Hollande et aux frais des deux instances (4).

Ainsi finit cette affaire qui, pendant plus de deux mois, passionna toute la population de la ville. Nous devons, pour en terminer, relater les impressions de la première apparition de madame De Poix, après ces événements dont elle était une des principales causes. Voici en quels termes on en parla (5) :

« *Du 2 novembre* 1816, *à dix heures du soir*. — La rentrée de Madame de Poix a été,
« j'en suis sûr, l'un des plus beaux jours de sa vie. Jamais le talent recommandé par le
« malheur, n'a reçu un hommage plus éclatant! Cette actrice, qui d'abord avait manifesté
« une altération sensible, a chanté *les Prétendus* avec une tenue aimable et décente, avec
« une sagesse et une pûreté de sons, qui ont dû désarmer une critique trop sévère, et faire
« repentir les siffleurs obstinés. La soirée a été charmante, parceque les principes du goût,
« de la justice et de la raison y ont présidé. Hommage à l'aimable et belle jeunesse de
« Gand! Elle a justifié toutes les espérances!

« *Du 4 novembre* 1816. — Madame de Poix a été accueillie (le 3) dans *la Fête du village*
« *voisin* avec cette aimable bienveillance qui forme le trait principal du caractère de notre
« public. Il faut avouer que cette actrice, sans qualités très-brillantes, a plu généralement
« par sa modestie, par un excellent ton qu'embellissait encore une bien excusable timidité,
« et qu'au total elle a satisfait, par la mélodie d'un chant suave et toujours pur et correct,
« quelques personnes qu'une injuste prévention avait éloigné d'elle. Je ne crois pas me
« tromper ; mais j'espère qu'il y aura un traité entre l'amour-propre et la raison. Quel beau
« triomphe que celui qui sera scellé par l'oubli réciproque de quelques exagérations, et par

(1) *Journal de Gand*, n° 321, samedi 23 novembre 1816.
(2) *Id.* n° 329, dimanche 1er décembre 1816.
(3) *L'Oracle*, n° 21, mardi 21 janvier 1817.
(4) *Id.* n° 25, samedi 25 janvier 1817.
(5) *Journal de Gand*, n° 301, dimanche 3 novembre 1816.

« une concession qui, il faut l'avouer, ne peut être refusée que par une ridicule obstina-
« tion (1). »

Tout est bien qui finit bien, et il est regrettable que l'on ait donné à cette affaire une importance qu'elle ne comportait pas. Au reste, cette chanteuse n'était pas dépourvue de talent, nous n'en voulons pour preuve que l'opinion du même journaliste, émise à l'époque de tous ces débats (2) :

« .... Madame de Poix a toujours été considérée à Bruxelles (3) comme ayant du talent
« comme musicienne, beaucoup de grâce dans son chant et une grande flexibilité de gosier ;
« et j'avoue avec franchise que je ne sais pas ce qui peut autoriser Gand à être plus exigeant
« que Bruxelles. »

Nouvelle apparition d'acrobates : du 22 novembre au 8 décembre, Ravel aîné et sa troupe donnèrent six représentations ! On voit que Gand était aussi privilégié, à cet égard, que les autres villes du pays.

Tous ces événements faillirent être défavorables au célèbre danseur de corde. A la suite de sa première soirée, voici ce qu'on lut dans les journaux (4) :

« La première représentation de *M. Ravel* s'est ressentie de la scission si fatale au
« théâtre, et c'est la première fois, peut-être, que ce fameux funambule a fait dans le vide
« ses sauts extrordinaires. On dit que la jolie danseuse qui a ouvert le spectacle, a frémi en
« apercevant l'affreuse solitude, et qu'elle s'est crue transportée au milieu d'une peuplade de
« barbares insensibles à l'amour des *Beaux-Arts*. Hélas ! tel est l'acharnement de cette
« guerre, qui serait comique si elle n'était funeste à beaucoup d'intérêts, que les premiers
« artistes de l'Europe auraient reçu le même affront. C'est une consolation pour *M. Ravel*,
« dont la gloire souffrira moins que la caisse. .. »

Heureusement, la paix se signa et les danseurs purent alors se produire devant une salle bien garnie.

A l'occasion de la fête du Prince d'Orange, le 6 décembre, spectacle au bénéfice des pauvres. On donna deux opéras : *Françoise de Foix* et *les Deux Jaloux*.

Le 18 décembre 1816, première représentation d'un opéra-comique indigène en un acte : *Jean Second, ou Charles V dans les murs de Gand*, paroles de messieurs Dandelin et Quetelet, musique de Charles Ots (5). L'un des auteurs du libretto, monsieur Quetelet, devint directeur de l'Observatoire de Bruxelles.

Avant de se rendre à Bruxelles pour prendre la direction du théâtre de la Monnaie, Gavaudan joua encore à Gand, du 6 au 12 janvier 1817, dans :

(1) *Journal de Gand*, n° 303, mardi 5 novembre 1816.
(2) *Id.* n° 325. mercredi 27 novembre 1816.
(3) Madame de Poix a fait partie de la troupe de la Monnaie, pendant l'année 1810-1811.
(4) *Journal de Gand*, n° 323, lundi 25 novembre 1816.
(5) Voir la Bibliographie.

L'Opéra-Comique (6 janvier). — *Euphrosine* (6 janvier). — *Montano et Stéphanie* (8 janvier). — *Zoraïme et Zulnar* (20 janvier). — Gulnare (12 janvier). — *Joseph* (12 janvier). En tout quatre représentations.

Enfin, le 12 mars, soirée au bénéfice des indigents, composée de *Joconde* et *la Journée aux Aventures*. La saison théâtrale se termina le 29 mars, par *Gulistan* et *le Rossignol*, opéras.

On a pu remarquer que, pendant cette année, Gand fut le reflet de Bruxelles. Tous les artistes des deux villes avaient passé par le même théâtre. Il n'y eut donc rien de bien saillant à relever.

Après une gestion de deux années, Malvigne se retira. Les artistes se mirent alors en société sous la direction de Leroux. Voici le tableau du personnel :

Acteurs.

Messieurs :

SAINT-CHARLES, Elleviou. — JAUBERT, Martin. — HURTEAUX, Philippe. — JULIEN, seconde haute-contre, Colins. — LEROUX, première basse-taille. — SAINT-ALME, seconde basse-taille. — AUGUSTE, Laruette. — LESAGE, trial. — PÉRARD, trial. — GRANDVILLE, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

JULIEN-LEVASSEUR, première chanteuse. — BAZIN, première Dugazon. — LESAGE, jeune Dugazon. — ANSOULT, seconde amoureuse. — LEJEY, mère Dugazon. — CRESSENT, duègne. — JAUBERT, duègne. — HURTEAUX, utilités.

Choristes.

Messieurs :

VALENTIN. — COURTOIS. — CHATRIAT. — ANTHEUNIS. — KIMPE. — VAN HAUTE — VAN HECKE. — COUTURIER.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAMSON. — OZANNE. — DESPRÉS *aînée*. — DESPRÉS *cadette*. — GOOSSENS. — VAN HECKE. — BELLEVILLE. — ALEXANDRE. — GABRIEL.

MM. MORIA, chef d'orchestre. — VAN HECKE, répétiteur.

Parmi ces artistes, nous rencontrons Hurteaux, qui fut longtemps attaché au théâtre de la Monnaie, et mademoiselle Ansoult, probablement la fille du du comédien qui mourut à Bruxelles et pour la famille duquel il y eut une représentation à bénéfice (1).

L'année 1817-1818, s'ouvrit le 4 mai, par les débuts de la première chanteuse, madame Julien-Levasseur, qui chanta *Le Calife de Bagdad* et *Zémire et Azor*. Les nouveaux sujets se produisirent ensuite : le 8, Hurteaux, dans *Euphrosine*; le 15, Saint-Edme, dans *Gulistan* et *le Nouveau Seigneur de village*; Auguste, le 27, dans *la Maison isolée*.

(1) Voir Tome II, Chapitre XIII.

Fidèles aux anciennes et bonnes traditions, les artistes donnèrent, le 4 juin, un spectacle en faveur des indigents, composé de : *La Caverne* et *le Rossignol,* opéras.

Les événements extérieurs ont toujours eu une grande influence sur le théâtre. Ainsi, le 24 juin, il y eut des désordres en ville, on pilla les boulangers : la salle fut déserte.

Le 11 juillet, spectacle-gala, en l'honneur du Roi et du Prince Frédéric des Pays-Bas. On joua deux opéras : *Ma Tante Aurore* et *Jean de Paris.*

Le célèbre physicien Comte, que nous venons de voir à Bruxelles, donna, du 18 au 27 du même mois, six séances de *Physique-Ventriloquie.* Il était accompagné d'une troupe de jongleurs indiens.

Mentionnons un fait qui honore les comédiens. Thourel, aide-de-camp du général Lallemand et proscrit de France après la Restauration, n'ayant pas la somme nécessaire pour quitter Gand et pour son transfert en Amérique, demanda et obtint une représentation à son bénéfice. On fit bien les choses, le spectacle qui eut lieu le 27 août, fut réellement extraordinaire ; il se composait de : *Défiance et Malice,* comédie, *une Heure de Mariage* et *le Nouveau Seigneur de village,* opéras. De pareils actes se passent de commentaires.

L'installation du bourgmestre et des échevins, le 6 septembre, donna lieu à une soirée-gala. On y joua deux opéras : *Philippe et Georgette,* et *Jean de Paris.*

La présence du Prince d'Orange, à Gand, fut l'occasion d'une nouvelle fête du même genre, le 9 octobre suivant. On représenta : *Le Nouveau Seigneur de village* et *les Six Rosières.*

Madame Thérèse Genetti, danseuse italienne que Bruxelles applaudit à diverses reprises, parut du 16 octobre au 12 novembre.

Le 10 décembre, première représentation de mademoiselle Gros, artiste de la Comédie-Française. La seconde eut lieu, le 14. Elle joua, les deux fois, *la Femme jalouse,* comédie. Le 17 du même mois, vint se joindre à elle Joanny, autre artiste du même théâtre. Ils donnèrent ensemble, pendant dix soirées, les pièces suivantes :

Othello (17 et 26 décembre). — *Hamlet* (19 décembre). — *Gabrielle de Vergy* (21 décembre et 2 janvier). — *Manlius Capitolinus* (24 décembre). — *Sémiramis* (29 décembre et 4 janvier). — *Zaïre* (31 décembre). — *Shakespeare amoureux* (2 janvier). — *Coriolan* (7 janvier). — *Les Amours de Bayard* (7 janvier).

Deux artistes que nous avons vus au Théâtre du Parc de Bruxelles, les sieurs Armand et Mairet, vinrent, du 18 février au 8 mars, donner dix représentations.

Encore une exhibition d'acrobates ! Le 23, le 25 et le 31 mars, exercices sur la corde tendue par le sieur Cossard.

L'année théâtrale se termina par quatre charmants spectacles donnés par madame Fay, née Rousselois. Elle chanta, du 9 au 19 avril, les opéras: *Gulnare* (9 avril). — *Camille* (9 avril). — *Le Tableau parlant* (9 avril). — *Aline* (12 avril). — *Raoul Barbe-Bleue* (12 avril), — *Adolphe et Clara* (12 avril). — *Jean de Paris* (16 avril). — *La Vestale* (16 et 19 avril). — *La Belle Arsène* (19 avril).

Par les détails qui précèdent, on peut voir que cette campagne fut assez brillante. Toutefois, Leroux n'en recueillit aucun fruit. Il fut obligé de déposer son bilan, après une gestion de quatre années consécutives. Pour comble de malheurs, il fut arrêté sur la place d'Armes, à la requête d'une de ses pensionnaires, et enfermé aux Alexiens. C'est un de ces accidents périodiques que nous n'avons eu que trop souvent à enregistrer. Un journal du temps (1) nous donne des renseignements curieux sur l'arrestation de Leroux :

« ....Le dernier acte de la direction de Mr Leroux se passe en prison où il a été conduit à « la requête d'une actrice, au nez d'aigle (*Madame Jaubert*), et qui est, dit-on, sa créancière « de 300 francs, et sa débitrice de 1000 francs. Cette actrice ayant agi, sans l'autorisation « de son mari, contre l'opinion de St-Paul, qui crie avec tant de raison : *Femmes, obéissez* « *à vos maris*, le tribunal a ordonné la mise en liberté de l'ex-directeur; mais une disposi- « tion de solidarité pour le payement des frais, etc., entre l'actrice et l'huissier qui a instru- « menté pour elle, détermine, dit on, ce dernier à interjetter appel. Pendant les débats judi- « ciaires, M. Leroux qui sera plaint par tous les hommes impartiaux restera en sequestre « Pourquoi toutes nos directions théâtrales finissent-elles ainsi? Est-ce la faute du public ou « celle des directions? »

Malgré ce fâcheux exemple, de nouveaux directeurs se présentèrent : *Hurteaux*, déjà connu, *Jaubert* et *Lesage*. Ils ne perdirent guère de temps, car le spectacle d'ouverture eut lieu le 26 avril 1818, par *le Nouveau Seigneur de village*, *la Lettre de change* et *le Petit Matelot*. Voici la composition de leur troupe :

Acteurs.

Messieurs :

SAINT-CHARLES, Elleviou. — JAUBERT, Martin. — HURTEAUX, Philippe. — CLAPARÈDE, première basse-taille. — THUILLIER, Laruette. — PÉRARD, Trial. — GRANDVILLE père, seconde basse-taille. — LESAGE, Laruette. — COURTOIS, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DUFRESNE-DESLYS, première chanteuse. — BURGER, première Dugazon. — LESAGE, première jeune Dugazon. — CRESSENT, duègne. — THUILLIER, seconde duègne. — JAUBERT, seconde duègne. — HURTEAUX, utilités.

Choristes.

Messieurs :

CHATRIAT. — ANTHEUNIS. — VAN HAUTE. — COUTURIER.

(1) *Journal de Gand*, n° 106, jeudi 16 avril 1818.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAMSON. — BELLEVILLE. — DESPRÉS *aînée*. — DESPRÉS *cadette*. — PAULINE.

M MORIA, chef d'orchestre.

Le premier événement important fut l'apparition de Lays, artiste du Grand-Opéra de Paris, qui chanta, le 3 et le 6 mai, *Anacréon chez Polycrate*, opéra de Grétry.

Le 16 juin, grand concert donné par madame Borghesi. La soirée était complétée par *l'Ami de la maison*, opéra.

Du 15 juillet au 1er août, six représentations de mademoiselle Mars, de la Comédie-Française :

Le Misanthrope (15 juillet). — *Les Fausses Confidences* (15 juillet). — *Le Mariage de Figaro* (17 juillet). — *Le Legs* (17 juillet). — *La Belle Fermière* (19 juillet). — *Les Jeux de l'amour et du hasard* (19 juillet). — *Édouard en Écosse* (22 juillet). — *Les Trois Sultanes* (22 juillet). — *La Jeunesse de Henri V* (31 juillet). — *Le Secret du ménage* (31 juillet). — *La Fausse Agnès* (1er août). — *La Gageure imprévue* (1er août). — *La Jeune Femme colère* (1er août).

Ce fut, on le voit, le même répertoire qu'à Bruxelles. Mademoiselle Mars ne ménagea pas ses peines : treize comédies en six soirées !

A cette remarquable actrice, succéda, les 2, 5 et 7 août, Mahier, *le grotesque aérien*, que nous avons vu, en la même année, au Théâtre du Parc !!!

Un certain Altfuldich (?) donna, le 2 septembre, un concert ; on jouait, le même soir, *l'Intrigue aux fenêtres* (1).

Un triste événement vint frapper le personnel : *Thuillier*, excellent Trial, décéda le 26 septembre. Il avait fait partie de la troupe pendant l'année théâtrale de 1816-1817.

Le 13 et le 15 octobre, deux séances de physique données par Saint-Martin. C'est la première fois qu'il est fait mention de ce prestidigitateur.

Un opéra-comique indigène en un acte fut représenté le 28 octobre : *David Teniers* (2), musique de Charles Ots, attaché à l'orchestre. L'auteur des paroles nous est inconnu ; nous supposons donc que le musicien se sera inspiré de la comédie-vaudeville de Bouilly et Pain, qui fournit, plus tard, le thême d'un autre opéra. Ots dédia sa partition au prince de Saxe-Weimar. Une deuxième représentation en fut donnée le 2 novembre, et une troisième, le 22 du même mois.

Le 2 et le 4 novembre, spectacle totalement étranger au but de l'entreprise : assaut d'armes par les sieurs Bertrand et Grisier.

---

(1) *Revue historique, etc., du Théâtre de Gand*, page 38.

(2) Voir la Bibliographie.

Anatole et sa femme, ainsi que mademoiselle Gosselin, danseurs de l'Opéra de Paris, parurent les 27 et 29 novembre et le 2 décembre. Ils venaient de Bruxelles.

Madame Catalani, célèbre chanteuse dont nous avons déjà eu occasion de parler, donna, le 10 et le 13 janvier 1819, deux concerts qui eurent le privilége d'attirer la foule. La recette totale s'éleva au chiffre de 6,662 francs 50 centimes, somme considérée comme énorme, à cette époque.

Madame Thérésa Genetti, danseuse italienne, à son retour de Londres, donna deux représentations, le 4 et le 14 mars.

Encore une pièce indigène : *l'Heure du rendez-vous*, opéra-comique en un acte, paroles et musique du baron de Peellaert (1), joué, pour la première fois, le 17 mars, sans nom d'auteur, celui-ci se faisant désigner sous l'appellation d'*un Belge*. Cet opéra, peu après, fut représenté à Bruxelles, ainsi que nous l'avons établi ci-dessus.

Le 31 mars, bénéfice de Moria, chef d'orchestre. A cette occasion, mademoiselle Ribou, du Théâtre de la Monnaie, vint jouer *la Femme juge et partie*, comédie de Montfleury. On donna, en outre, *l'Abufar* de Denis. Cette actrice parut encore le 2 avril, dans *le Mariage de Figaro* et *le Legs*.

Victor, l'acteur tragique que nous avons fait assez connaître, et madame Charton, jouèrent *Zaïre*, le 12 avril, et *Iphigénie en Tauride* ainsi que *Pygmalion*, le 18 du même mois.

Par ce qui précède, on a pu voir que cette année théâtrale fut très-importante et que des artistes de premier ordre s'étaient produits. Malgré cela, les comédiens-directeurs ne purent mener à bien leur gestion qu'ils quittèrent en laissant un déficit de 24,847 francs 83 centimes (2).

Près d'un mois avant leur déconfiture, on lut l'annonce suivante qui, tout en prouvant qu'ils voulaient se dessaisir de la direction, nous fournit un renseignement précieux sur le prix de location du théâtre (3) :

« A LOUER LE GRAND-THÉATRE DE GAND.

« Pour entrer en jouissance le 20 avril prochain, à raison de 6,000 francs par an, non « compris le café. S'adresser chez M. Moerman, rue courte du Marais, N° 12, à Gand. »

Voilà donc les artistes livrés à eux-mêmes. Ils ne se mirent, toutefois, pas en société, car aucune représentation n'est constatée avant le 2 mai. Ce jour-là, eut lieu un concert donné par mademoiselle Coda; la soirée était complété par *les Deux Chasseurs et la Laitière*, opéra joué probablement par les débris de la troupe.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Revue historique, etc., du Théâtre de Gand*. P. 61.
(3) *L'Oracle*, n° 83, mercredi 24 mars 1819.

Le 17 juin, madame Lemesle vint chanter *Adolphe et Clara*, *Ariane* et *le Tableau parlant*. Elle était, supposons-nous, secondée par des artistes qui l'accompagnaient dans ses tournées en province.

Enfin, du 20 juillet au 1er août, le théâtre fut occupé par la troupe de Mons, dirigée par le sieur Fontaine-Lescot. La première représentat on fut donnée au bénéfice de madame Lesage, femme d'un des directeurs. La seconde fut un spectacle-gala honoré de la présence du Roi des Pays-Bas; on y donna : *l'Homme gris*, mélodrame de Daubigny, et *le Grand-Père*, opéra de Jadin.

Madame Lesage, gravement malade à ce moment, succomba le 2 septembre 1819, à la Coupure, à peine âgée de vingt-cinq ans. Ce fut le second décès de l'année.

Le fâcheux exemple donné par les directeurs précédents, n'empêcha pas un nouvel impressario de se présenter et de tenter encore la fortune. Ce fut Leborne qui eut ce courage. Cet artiste-directeur ne nous est pas inconnu. Il a déjà été fait mention de lui au cours de cet ouvrage (1). Nous allons voir comment il se tira d'affaire. Établissons d'abord le tableau du personnel pour l'année 1819-1820 :

Acteurs.

Messieurs :

LEBORNE, premier rôle. — BOCAGE, jeune premier. — TRAVERS, second jeune premier, Colin. — LABERTHE, Elleviou. — CLAPARÈDE, basse-taille. — SAINT-MARC, pères nobles, raisonneurs — DUMESNIL, premier comique, Laruette. — DUPERCHE, financiers, grimes. — PRUDHOMME, second comique, Trial. — DELHOMMÉ, pères, raisonneurs. — COURTOIS, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

AUGUSTE, première chanteuse. — VOIZEL, seconde chanteuse. — LÉON, première duègne. — TIGÉ, premières reines, mères Dugazon. — VALLERY, forte jeune première. — MOULIN (ADELINE), jeune première — BLUGET, première soubrette. — LACROIX, seconde duègne.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE *père*. — KIMPE *fils* (2).

M. CHARLES OTS, chef d'orchestre.

Le comédien Duperche, figurant ici comme *financier*, est probablement celui que nous avons vu à Liége, en 1798, époque où il jouait les *jeunes premiers*.

Moria, qui était chef d'orchestre depuis deux ans, céda la place à Charles Ots qui, toutefois, ne la conserva pas longtemps, comme nous allons bientôt

(1) Voir Tome II, Chap. XIII.
(2) Nous ne possédons par les noms des dames et demoiselles choristes.

le voir. Dans la notice que Fétis a consacrée à ce dernier musicien (1), il ne fait mention ni de cette circonstance ni de ceux de ses opéras exécutés sur la scène de Gand (2).

Il y avait également dans la troupe, en qualité de jeune premier, un certain *Bocage*. Nous avons de fortes raisons de croire que cet artiste est le même que celui qui acquit tant de réputation, plus tard, sur les théâtres de Paris. Voici les détails biographiques sur lesquels nous fondons notre opinion :

Pierre-François Touzé, dit Bocage, naquit à Rouen, le 21 brumaire an VIII (12 novembre 1799), de *Guillaume Touzé*, dit *Bocage*, toilier, et *Marie-Anne-Elisabeth-Louise Porée*. Il embrassa d'abord la profession de son père, mais sa vocation l'attirait vers le théâtre. Un beau jour, il quitta ses parents et se rendit à Paris où il se présenta au Conservatoire : il y fut refusé. Il entra alors comme garçon épicier chez un de ses oncles qui habitait le quartier latin. En 1818, il s'offrit au directeur de *Bobino* (depuis *Théâtre du Luxembourg*) qui ne l'admit pas. *Bocage* s'engagea alors dans une troupe de comédiens ambulants avec laquelle il parcourut la province. Ce serait donc à ce moment, d'après notre supposition, qu'il aurait été engagé au théâtre de Gand. Le 24 juin 1821, il débutait à la Comédie-Française, dans le rôle de *Saint Alme* de *l'Abbé de l'Epée*, sans y être accepté. Il entra ensuite à l'Odéon, où il commença à percer. On connait la suite de sa carrière artistique dont le fait saillant est la célèbre création d'*Antony*, dans le drame d'Alexandre Dumas. Il mourut à Paris, le 30 août 1862 (3). On voit donc bien que la concordance de dates existe et que le cas parait assez plausible.

L'année théâtrale s'ouvrit le 5 août 1819. Elle n'a présenté rien de bien important jusqu'au mois de février 1820. Darboville vint alors donner deux représentations, le 25 et 27, dans lesquelles il chanta les opéras suivants : *Joconde*. — *Le Nouveau Seigneur de village*. — *Gulistan*. — *Le Tableau parlant*. Le prix des places avait été triplé et, malgré cela, la foule fut considérable. Cela s'explique par ce qu'on disait alors de cet artiste que l'on désignait comme « *le meilleur chanteur et le meilleur comédien de toute la province* (4). »

Le 8 et le 12 mars, concerts des frères Bohrer, violoniste et violoncelliste. Ils obtiennent le même succès qu'à Bruxelles. Au reste, ils le méritaient à tous égards ; c'étaient des instrumentistes d'un talent hors ligne.

Une troupe de mimes anglais, sous la direction du sieur Lewin, occupa le théâtre, le 17, le 22 et le 25 du même mois. Ils ne jouèrent qu'une seule

(1) Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. T. VI, pp. 385-386.
(2) Voir au chapitre précédent son premier opéra.
(3) De Manne et Ménétrier. *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes*. PP. 248 à 259.
(4) *Almanach des spectacles*. Première année. Paris, Barba, 1822.

pantomine : *Arlequin et l'Enchanteur*. Nous avons appris à connaitre ces farces burlesques où les coups de bâton jouent un si grand rôle.

Enfin, cette saison dramatique se termina le 23 avril 1820, par une séance de ventriloquie donnée par Alexandre, le même qui se produisit au Théâtre du Parc.

Cette première année de gestion ne fut pas favorable au sieur Leborne, financièrement parlant. Il clôtura avec un déficit de 7,245 francs 45 centimes. Ce résultat négatif ne le découragea pas; il tenta encore la fortune en restant à la direction pour la campagne de 1820-1821. Voici la composition de sa troupe :

Acteurs.

Messieurs :

JOLLY, Elleviou. — CARRÉ, Martin. — EDOUARD, Colins. — HENRY, première basse-taille. — BIGET, seconde basse-taille. — DROUVILLE, Trial. — SAINT-PAUL, Laruette. — LEVASSEUR, troisième basse-taille, utilités. — LEBORNE, premier rôle, comédie. — DELHOMMÉ, jeune premier. — ERNEST GOSSEN, second jeune premier.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

TERNAUX (ADELAÏDE), première chanteuse. — LEVASSEUR, première Dugazon. — JOLLY, mères-Dugazon. — SAINT-PAUL, premiers rôles, comédie. — MOULIN (ADELINE), jeune première. — BIGET, utilités. — SAINT-PAUL *fille*, utilités.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE *père*. — KIMPE *fils*. — BERGER.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAMSON. — BELLEVILLE. — SAMSON, *jeune*.

MM. CHARLES HANSSENS, chef d'orchestre. — DEWINDT, second chef, répétiteur.

Charles Hanssens reparaît en qualité de chef d'orchestre, emploi qu'il avait quitté en 1815. Il fit alors à Gand un séjour assez long.

L'année théâtrale s'ouvrit le 7 mai 1820, par *Ma Tante Aurore* et *le Calife de Bagdad*, opéras. Les débuts furent orageux et provoquèrent même, au sujet de la première chanteuse, des désordres tels que l'autorité dût s'en mêler en faisant fermer le spectacle du 12 au 29 mai. On rouvrit le 30, par une représentation de *Joseph* et d'*Adolphe et Clara*.

Talma et Mademoiselle Gros qui se trouvaient à Bruxelles, interrompirent le cours de leurs succès, pour se rendre à Gand. Du 4 au 20 juin, ils jouèrent : *Manlius Capitolinus* (4 juin). — *Œdipe* (5 juin). — *Britannicus* (9 juin). — *Hamlet* (11 juin). — *Andromaque* (18 juin). — *Mithridate* (20 juin). Quoique le prix des places eut été doublé, la salle ne désemplit pas.

Pendant la présence du grand tragédien, le décès de la Reine-Douairière

des Pays-Bas avait amené une suspension de spectacle, du 12 au 17 juin. Notons, en passant, que Talma n'avait plus paru à Gand depuis 1803, époque à laquelle il était venu en Belgique avec d'autres artistes de la Comédie-Française, à l'occasion de la présence du Premier Consul dans nos contrées.

A cet artiste hors ligne en succéda un autre qui, dans un genre tout opposé, avait acquis la réputation la plus grande et la plus méritée. Potier, premier comique des Variétés de Paris, donna, du 27 juin au 3 juillet, quatre représentations dans lesquelles il joua : *Le ci-devant Jeune-Homme* (27 juin). — *Les Deux Précepteurs* (27 juin). — *Le Tailleur de Jean-Jacques* (29 juin). — *Le Petit Enfant prodigue* (29 juin). — *Le Solliciteur* (2 juillet). — *Le Jeune Werther* (2 juillet). — *La Carte à payer* (3 juillet). — *Les Anglaises pour rire* (3 juillet). — *Je fais mes farces* (3 juillet). Son succès fut immense, malgré le prix élevé des places qui avait été triplé.

Les plaisirs du public gantois furent nombreux cette année, car, à peine Potier était-il parti que parut mademoiselle Duchesnois, de la Comédie Française. Elle joua, le 23 juillet, *Mérope*, et, le 25, *Jeanne d'Arc*. On tripla également le prix d'entrée.

Cette succession de belles et coûteuses représentations avaient, parait-il, épuisé la bourse des spectateurs, car le 31 juillet à un concert de Lecamus et Mondonville, il y eut si peu de monde qu'on dut rendre l'argent.

Le 9 août, la troupe de mimes anglais sous la direction de Lewin, vint jouer son éternelle pantomime d'*Arlequin et l'Enchanteur*.

Un début important eut lieu, le 17 août. Mademoiselle Ternaux, élève de l'École de chant de Roucourt, parut dans l'emploi de première chanteuse. Elle chanta *la Fausse Magie*. Cette soirée fut honorée de la présence du Prince Frédéric des Pays-Bas. Mademoiselle Ternaux subit les deux autres épreuves, avec le plus grand succès, et fut admise par acclamation. On lit à ce sujet, dans un journal du temps (1) :

« *De Bruxelles, le* 20 *septembre* 1820. — Nous apprenons de Gand, que Mlle ADELAÏDE « TERNAUX, élève de notre école de chant, après des débuts le plus flatteurs, vient d'être « engagée au théâtre de cette ville, dans l'emploi de première chanteuse. Il est inutile « d'ajouter que cette intéressante élève est à peine âgée de seize ans, et qu'elle doit ses « succès à M. Roucourt. »

A sa sortie de l'École de chant, mademoiselle Ternaux s'était rendue à La Haye, où elle avait débuté, le 12 septembre 1819. Elle reçut le meilleur accueil, qui se continua pour ses autres essais, ainsi que l'établit l'extrait suivant (2) :

(1) *L'Oracle*, n° 264, jeudi 21 septembre 1820.
(2) *Id.* n° 265, mercredi 22 septembre 1819

« *De La Haye, le* 19 *septembre* 1819. — Jeudi dernier (16 septembre 1819), le second « début de Mlle TERNAUX, élève de l'école de chant de Bruxelles, a eu lieu avec le plus « grand succès. Elle a chanté le rôle de *Pauline* dans le *Traité nul*, avec une grande « perfection, et surtout son air si difficile : *Amour, j'invoque ta puissance*, qui a fait « une grande sensation. Le troisième début aura lieu incessamment, et déjà on peut en « prévoir l'issue (1). »

Son admission apporta à la marche du répertoire un appui qui lui était devenu indispensable, par suite des vides que les artistes rejetés avaient faits dans la troupe. Nous aurons occasion, plus loin, de nous occuper de mademoiselle Ternaux.

A dater du 15 septembre, Leborne s'adjoignit à la direction, trois autres artistes : Joly, Carré et Henry. On verra bientôt si cette association produisit de meilleurs résultats.

Du 7 au 11 octobre, Gavaudan, de l'Opéra-Comique, et madame Perrin du Vaudeville de Paris, jouèrent les pièces suivantes : *Joconde*, opéra (7 octobre). — *La Somnambule*, vaud. (7 et 11 octobre). — *Jeannot et Colin*, op. (8 octobre). — *Une Visite à Bedlam*, vaud. (8 octobre). — *Euphrosine*, op. (12 octobre). A la représentation du 7, spectacle-gala honoré de la présence du Roi des Pays-Bas.

Le fils de Leborne, le directeur, ayant remporté un grand prix de musique, à Paris, sa cantate fut exécutée pendant la représentation du 15 novembre. On donnait : *La Femme à deux maris* et *les Voitures versées*. Ainsi que nous l'avons déjà dit, plus haut, ce jeune compositeur occupa des positions importantes dans la capitale de la France (2). La Régence accorda aux directeurs, à titre d'encouragement, une gratification de six cents florins des Pays-Bas.

Le 15 décembre, trois mois, jour pour jour, après leur association, Jolly, Carré et Henry s'en retirèrent, en laissant à Leborne seul le soin de mener à bien une exploitation qui devenait de plus en plus périclitante. Acte de prudence, si l'on veut, mais de délicatesse point, envers un camarade courant la même fortune.

Lavigne, artiste du Grand-Opéra de Paris, donna, les 20, 24 et 29 décembre, trois concerts ; en outre, le 22, il joua *Œdipe à Colone*. Nous avons eu occasion de parler de ce chanteur.

La fin de l'année théâtrale fut remplie par les exercices de l'*Homme-mouche* (22 janvier 1821), ceux de Descours, *Hercule de Lyon* (30 mars, 1er, 3 et 4 avril), et enfin, par ceux d'un *Voltigeur américain* (le 12 avril) !!! Ce dernier dansa dans le désert.

Le 21 février, première représentation d'une pièce indigène: *Le Soldat sor-*

(1) Le troisième début eut lieu le 25 septembre 1819, dans *la Princesse de Navarre*.

(2) Voir tom. II, chap. XIII.

cier, opéra-comique en un acte, paroles et musique du baron de Peellaert (1). Cette production nouvelle réussit; on fit surtout l'éloge de la musique qui fut trouvée gracieuse et spirituelle (2). On la joua une deuxième fois, le 25.

D'après ce que nous venons d'exposer, on doit comprendre que Leborne quitta avec un déficit assez considérable, dont le chiffre, toutefois, ne nous est pas connu. Il eut à lutter contre les exigences du public et, en fin de compte, il fut le battu. Leborne abandonna définitivement la direction le 23 avril 1821.

Ce fut alors que la ville de Gand acquit la salle de spectacle. Elle y fit faire de grands changements et de notables améliorations. En outre, elle offrit gratuitement, à tout directeur, l'usage du théâtre. Ce fut Saint-Victor qui se présenta, avec une troupe composée ainsi qu'il suit :

Acteurs.

Messieurs :

LEROUX, Elleviou. — ROLLAND, Martin. — BORDES, Philippe. — CARUEL, Colins. — EDOUARD LAFITTE, Colins. — PHILIPPE, première basse-taille. — POTTIER, seconde haute-contre. — FLORICOURT, Laruette. — MAILLARD, Trial. — THIPHAINE, utilités. — WILLANT, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CARUEL, première chanteuse. — JULIETTE, première forte chanteuse. — MONRAISIN, première Dugazon. — ADAM, seconde Dugazon. — DANGIS, première duègne — LAPOINTE, mère Dugazon. — MAILLARD, seconde et troisième amoureuse. — VOIZEL, seconde et troisième amoureuse.

Choristes.

Messieurs :

BERGER. — ANTHEUNIS — KIMPE *père*. — KIMPE *fils*. — LEBRUN.

Mesdames et Mesdemoiselles :

VALLIER. — VOIZEL. — SAMSON. — BELLEVILLE. — PICHARD. — CHARDON.

MM. CHARLES HANSSENS, chef d'orchestre. — DEWINDT, répétiteur.

Le théâtre entrait dans une ère nouvelle. Devenu propriété municipale, il jouissait de certains privilèges qui lui avaient fait défaut jusqu'alors. Le nouvel entrepreneur avait donc une situation toute favorable, mais qui devait nécessairement amener plus d'exigence de la part du public. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver, comme nous allons le voir.

Le 30 août 1821, les Bourgmestre et Echevins, publièrent un règlement pour la police du Grand-Théâtre (3). Il comportait septante articles divisés en cinq chapitres, traitant : § I. *Obligations du Portier-Concierge.* — § II.

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Mercure Belge*, 1821.
(3) Voir aux Documents.

Obligations des Machinistes et Garçons de théâtre. — § III. — *Obligations de l'Allumeur.* — § IV. *Obligations des Femmes de poste.* — *Dispositions générales.*

Tout y était prévu et les infractions étaient punies, soit d'amendes, soit de l'emprisonnement. Nous y voyons que les représentations devaient commen cer à six heures, du 1er avril au 30 septembre, et à cinq heures et demie, du 1er octobre au 31 mars, pour finir respectivement à dix et à neuf heures du soir (*art.* 50). En outre, le programme de la semaine devait être remis, tous les samedis, à la Régence, pour être approuvé (*art.* 47). On ne pouvait plus lire en scène (*art.* 54) ni jeter (*art.* 60) des billets ou des pièces de vers. En résumé, c'était un règlement des plus détaillés et touchant à presque tous les points, concernant soit la scène, soit la salle, soit le service extérieur.

L'année théâtrale 1821-1822, s'ouvrit le 15 septembre, par un *Prologue* que prononça le directeur, *Adolphe et Clara* et *le Rossignol,* opéras.

Une comédie indigène fut représentée le 21 octobre : *le Caton par amour* (1), de M. Auguste Clavareau. On la joua, une seconde fois le 24, et enfin, une troisième, le 15 novembre.

Les débuts de la troupe, entièrement renouvelée, furent assez orageux. Le public réclamait le remplacement d'une partie des nouveaux sujets, ou bien la fermeture du théâtre. Un journal du temps nous donne sur ces différends des détails qui demandent à être transcrits ici (2) :

« L'orage qui depuis quelque temps grondait sur notre théâtre vient enfin d'éclater. On « jouait hier (7 novembre 1821), *les Petits Savoyards* et *Une Folie.* Dans la première de « ces pièces, on a commencé par siffler M. Martin, utilité qui ne vaut pas mieux que « M. Thiphaine qu'il est destiné à remplacer. M. Martin a été de bonne composition, et « s'est retiré. Mlle Monraisin a été sifflée également. M. le directeur est venu prendre la « place de M. Martin, et n'a pas été plus heureux que lui. En vain a-t-il fait tous ses efforts « pour apaiser le public. Malgré ses protestations, on lui a signifié qu'on exigeait, outre une « seconde basse-taille, le remplacement de M. Martin, de M Karuel, de M. Lafitte et de « Mlle Monraisin ; enfin, que s'il éprouvait quelque difficulté à satisfaire à ces demandes, on « pourrait suspendre les représentations pour un mois. »

Saint-Victor dissipa tous ces orages et, pour distraire les mécontents, il appela des artistes en représentation. Cette diversion lui réussit. Il commença par Armand, ancien comique des Variétés de Paris, qui joua, du 19 novembre au 5 décembre, les vaudevilles suivants :

Cadet Roussel barbier à la fontaine des Innocents (19 novembre). — *Le Jeune Werther* (19 et 21 novembre). — *Le Parrain* (20 novembre). — *Pommadin* (20 novembre). — *L'Enrôlement supposé* (21 novembre). — *Je fais*

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Journal de Gand,* jeudi 8 novembre 1821.

mes farces (21 novembre). — *Les Trois Fanchon* (5 décembre). — *Le Beverley d'Angoulême* (5 décembre). — *Le Désespoir de Jocrisse* (5 décembre).

Entre temps, le 23 novembre, un concert avait été donné par Fontaine, violoniste, et par Peyronnet, première haute-contre de l'Odéon de Paris.

Mais le coup de maître de Saint-Victor fut de produire la célèbre Léontine Fay, alors en pleine réputation à Paris. La petite merveille donna successivement seize représentations, sans que le public se lassât de l'entendre. Il est très intéressant de connaître les pièces qu'elle joua, ne fût-ce que pour prouver la flexibilité de son talent.

Le Prisonnier, op. (22 décembre 1821). — *Frosine*, vaud. (22 et 26 décembre, 6 et 13 janvier). — *Alexis*, op. (22 et 26 décembre, 2 et 6 janvier). — *Ambroise*, op. (24 décembre). — *La Petite Sœur*, vaud. (24 et 30 décembre, 7 et 23 janvier). — *Les Deux Petits Savoyards*, op. (24 et 30 décembre, 20 janvier). — *Adolphe et Clara*, op. (26 décembre et 10 janvier). — *Le Parrain*, vaud. (27 décembre) — *Paul et Virginie*, op. (27 et 30 décembre, 9 et 23 janvier). — *Jean et Geneviève*, op. (27 décembre, 3, 10 et 16 janvier). — *Le Devin de village*, op. (2 et 10 janvier) — *Le Mariage enfantin*, vaud. (2, 3, 7, 13 et 21 janvier). — *La Fée Urgèle*, op (3 et 6 janvier). — *Le Diable à quatre*, op. (7 janvier). — *Cendrillon*, op. (9 janvier). — *Camille*, op. (10 et 13 janvier). — *La Fausse Magie*, op. (16 janvier. — *Euphrosine et Coradin*, op. (16 janvier). — *Raoul Barbe-Bleue*, op. (21 janvier). — *Le Petit Matelot*, op. (21 et 23 janvier).

Pour bien faire comprendre la perfection du talent de cette jeune actrice, il faut ajouter que, dans aucun des opéras, on ne retrancha une ligne, soit du poème, soit de la musique. Madame Rousselois, sa grand-mère, vint lui prêter son concours ; elle joua, le 20 janvier, l'opéra de *Didon*, et, le 24, *la Vestale* et *Ma Tante Aurore*. En outre, le public gantois eut la bonne fortune de voir *Euphrosine et Coradin* interprété par trois générations. Aussi, la salle était-elle comble tous les soirs ; on avait dû doubler la garde pour contenir l'immense affluence des spectateurs.

Les seize représentations de la famille Fay produisirent une somme totale de 21,000 francs, qui furent ainsi répartis : *directeur* 9,000, *associé* 9,000, *frais* 3,000. Or, les recettes mensuelles s'élevaient ordinairement, en moyenne, à 13,000 francs. Aussitôt après le départ de ces artistes, elles ne furent plus que de 7,000 francs, ce qui fait une différence de près de moitié (1). Il ressortirait donc, de cela, que la présence de comédiens étrangers n'est pas toujours une bonne affaire pour les directeurs.

Une preuve de l'atteinte portée au théâtre se manifesta peu après. Au concert que donna, le 14 février, madame Bulgari, cantatrice italienne, il y eut si peu d'auditeurs qu'on hésita à exécuter le programme.

---

(1) *Revue anecdotique, etc. du théâtre de Gand*, pp. 70-71.

Le 20 mars, première représentation d'un vaudeville en un acte intitulé : *le Marché du Vendredi*. Les auteurs ne se sont pas fait connaitre, et leur pièce ne fut jouée que cette seule fois.

Enfin, l'année théâtrale se clôtura le 30 mars. On donna : *les Plaideurs sans procès*, comédie d'Étienne, et *le Barbier de Séville*, opéra de Rossini. Saint-Victor, malgré les déboires qu'il eut à essuyer au début, ne termina pas avec un déficit, chose assez rare pour être mentionnée tout spécialement.

Avant que la nouvelle direction ne prît les rênes du pouvoir, deux concerts eurent lieu pendant le mois de juin, par les demoiselles Corri et Reine; on compléta chaque soirée par des pièces jouées par les artistes restés à Gand.

Le 7 juillet parut la troupe hollandaise de Majofski, qui donna une seule représentation.

Le chef d'orchestre du théâtre, Charles Hanssens, se mit alors à la tête de l'exploitation. Dans la biographie que Fétis nous a donnée de ce musicien (1), il n'a pas fait mention de cette particularité de sa carrière artistique. Il ne le cite que comme maître de musique. Quoi qu'il en soit, le fait est certain. Voici quelle était la composition de sa troupe :

Acteurs.

Messieurs :

NICOLO ISOUARD, Elleviou. — BELFORT, Philippe. — JULES BARRÉ, Colin. — VIGNY, Martin. — DUCHESNE, première basse-taille. — EOÉE, première basse-taille. — CHAPUIS, seconde basse-taille. — EMERY, Trial. — SAINT-PAUL, Laruette. — MASSON, premier rôle, comédie.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

TERNAUX, première chanteuse. — SIMONET, première forte chanteuse. — LANGLADE, première Dugazon. — PRUDHOMME, seconde Dugazon. — NÉGRINI, seconde Dugazon. — EOÉE, première duègne. — MASSON, première soubrette. — SAINT-PAUL, mère noble. — EMERY, seconde duègne. — VALLIER, coryphée.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — BERGER. — KIMPE *père*. — KIMPE *fils*, — QUENEY. — CHAPUIS *fils*.

Mesdames et Mesdemoiselles :

VOIZEL. — VALLIER. — DEHAAS. — BELLEVILLE. — PICHARD. — PLOURDEAU.

MM. CHARLES HANSSENS, chef d'orchestre (et directeur).
DEWINDT, répétiteur.

NICOLO ISOUARD, l'Elleviou de la troupe, s'appelait de son vrai non ISOIAR et était le frère cadet de l'auteur de *Joconde*, de *Cendrillon*, de *Jeannot et Colin* et de tant d'œuvres charmantes. Son acte de mariage dressé à Gand,

(1) *Biographie universelle des musiciens*, t. IV, pp. 222-223.

où il épousa, en 1823, Mlle ADELAÏDE TERNAUX, porte : « JOSEPH-ALEXANDRE- « VICTOR-ANTOINE-CALCÉDOINE-JACQUES-EMMANUEL ISOIAR, né à Malte, le « 24 juillet 1794. » Nous avons sous les yeux la copie de la pièce authentique. NICOLO suivit d'abord la carrière militaire, et, sous le premier Empire, il avait atteint le grade d'officier ; il se voua ensuite au théâtre comme artiste et comme directeur. Il était médaillé de Sainte-Hélène et il mourut à Rouen, le 23 mars 1863. Sa femme, ADÈLAÏDE TERNAUX, était née à Rheims, le 6 avril 1804.

On remarquera que le personnel est entièrement nouveau. Nous y voyons mademoiselle Langlade, qui devint plus tard madame Constant-Langlade et fut attachée à la scène de Bruxelles.

L'année théâtrale de 1822-1823 s'ouvrit le 31 août, par trois opéras : *Blaise et Babet*, *le Nouveau Seigneur de village* et *les Deux Jaloux*.

Rien de bien important n'eut lieu jusqu'au mois de décembre, si ce n'est deux concerts, donnés, le premier, le 18 septembre, par Eugène Roy, *flageolet solo des fêtes de la Cour de France*, et, le second, le 14 novembre, par Dall-Occa, *première contre-basse de l'Empereur de Russie*.

Nous devons, toutefois, signaler le peu d'empressement que mettait le directeur à contenter le public. L'extrait suivant en fait foi (1) :

« Gand, le 22 novembre 1822.

« *Monsieur*, la monotonie qui règne dans le répertoire de notre spectacle, a seule causé « le retard que j'ai mis à vous écrire : depuis l'ouverture du théâtre il ne s'est, pour « ainsi dire, donné aucune pièce qui n'ait été revue deux à trois fois. Le public se lasse de « pareilles répétitions, et souvent il déserte la salle avant que le spectacle soit terminé : « cette désertion qui ne provient que de l'ennui qu'il a éprouvé, met l'artiste à la torture, « lorsque forcé de finir son rôle, il est sûr de ne plus être écouté. Convenons qu'il y a peu « de générosité de la part du public de faire ainsi sentir aux acteurs qu'il applaudit journel- « lement, tout ce que leur état a d'humiliant. J'ignore si la cause du peu de variété dans le « spectacle appartient au régisseur ou bien à ses camarades, mais sans vouloir pénétrer les « secrets des coulisses, ni me mêler de l'agence comique, ce qu'il y a de certain c'est que les « abonnés murmurent. Compter longtems sur la bienveillance du parterre serait une incon- « séquence qui recevrait bientôt sa récompense... »

C'est une remarque qui pourrait être appliquée à beaucoup de théâtres de province et cela provient principalement de l'insuffisance du personnel.

Un fait très intéressant eut lieu le 14 février 1823. Ce jour-là, se montra pour la première fois au théâtre, mademoiselle Émilie Ots, âgée de quatorze ans, fille de l'ancien chef d'orchestre du théâtre, native de Gand. Elle chanta les rôles de *Rosine* du *Barbier de Séville* et de *Rose* dans la *Lettre de change*. Il n'y eut qu'une opinion sur la beauté de sa voix.

(1) *L'Aristarque*, n° 12, 17 novembre 1822, p. 188.

On pourra juger du talent de cette jeune cantatrice par cet extrait d'une lettre adressée à un journal (1) :

« *Au rédacteur de* L'ARISTARQUE.

« Monsieur... Je reprends la plume pour vous faire savoir que je sors enthousiasmé du « spectacle : Mlle EMILIE OTS vient d'essayer ses talens à la scène, et vraiment il est impos- « sible de se faire une idée de la sensation avantageuse qu'elle a laissée dans le public. Non- « seulement, cette jeune personne possède un instrument rare qu'elle conduit avec grâce et « facilité, mais elle sait saisir les inflexions de ses rôles et dit avec justesse. Elle n'a pas, « comme toutes celles qui débutent dans l'art théâtral, une tournure guindée; sa démarche « est assurée et ses gestes propres à la situation : c'est, en un mot, un prodige théâtral, « dont notre ville doit se glorifier. Amiens va bientôt la posséder. Je félicite les habitans de « cette cité sur l'heureuse acquisition qu'ils ont faite... »

Après son début, mademoiselle Ots ne séjourna pas longtemps dans sa ville natale; elle parut une seconde fois, le 8 avril, dans *le Traité nul* (Pauline) et *les Voitures versées* (Madame de Melval). Elle partit alors pour Amiens, où elle était engagée, pour l'année 1824-1825, comme première chanteuse à roulades. Cette troupe, placée sous la direction des sieurs Valcour et Legros, desservait le 3e arrondissement théâtral (2). Elle tenta ensuite de débuter à Rouen, où elle ne réussit pas; puis alla au Hâvre, où elle resta de 1825 à 1827, sous les deux directions Morel et Leroux. Ce fut alors qu'Émilie Ots se présenta à l'Opéra-Comique de Paris; elle joua, le 26 mai 1827, les rôles d'*Adèle* du *Billet de loterie*, et de *Zerbine* du *Muletier*, puis, le 12 juin suivant, dans *les Voitures versées* (Madame de Melval) et *le Tableau parlant* (Colombine). Elle eut quelque peine à se faire admettre; elle finit par surmonter toutes les difficultés et fut reçue au nombre des pensionnaires. Mademoiselle Ots y séjourna deux ans. En 1829 et en 1830, nous la retrouvons au Hâvre, sous la direction Tinar. Nous perdons ensuite ses traces (3).

Si l'on s'en rapporte aux écrits du temps, le début directorial d'Hanssens ne se fit pas avec la plus grande harmonie, tout chef d'orchestre qu'il était. La lettre suivante qui dépeint la situation, nous a paru assez intéressante pour trouver place ici (4) :

« THÉATRE DE GAND.

« Enfin, ce que j'avais prévu est arrivé : notre théâtre est en insurrection ; l'étendart de « la révolte est levé, et l'indépendance est proclamée. On n'écoute plus la voix du directeur; « bientôt, le public lui-même ne sera plus respecté ; dans ce désordre extrême,

« *Quem vocet Divum populus buentis*
« *Imperi rebus ?* »

(1) *L'Aristarque*, n° 26, 23 février 1823, p. 413.
(2) Cet arrondissement comprenait : *Amiens*. — *Abbeville*. — *Montdidier*. — *Péronne* (Somme). — *Saint-Quentin* (Aisne).
(3) *Almanach des spectacles de* 1825 *à* 1831. Paris, Barba.
(4) *L'Aristarque*, n° 27, 2 mars 1823, pp. 427-428.

« où le trouver ce Dieu qui pourrait rétablir la paix... dans les *coulisses*, et inspirer assez « de courage au directeur pour ramener les mutins à l'*ordre*, et châtier leur insolence? En « vain, une divinité, devant qui chacun se prosterne, a déjà fait entendre sa voix, et l'a- « averti de la désertion de tous les abonnés. Rien n'a pu donner à M. H*** l'énergie qu'il « faut pour commander aux gens du monde les plus indisciplinables, les *acteurs*. Et quel « homme pourrait se flatter de diriger à la fois et des *acteurs* et des *musiciens?* Chacun de « ces emplois exige une fermeté, une adresse extraordinaire. Comme *chef-d'orchestre*, « M. H*** a droit à nos éloges : il le conduit avec le plus grand talent ; mais en est-il de « même de la direction du théâtre? Quoi qu'en disent ces gens, qui ont la rage de trouver « *tout bon*, je répondrai franchement, non. L'administration de M. H*** s'annonçait, il est « vrai, sous les plus heureux auspices ; mais son règne a bientôt passé : sa main n'a pu sou- « tenir le poids d'un double sceptre, l'un d'eux est tombé en *quenouille*. M. H*** se montre « sévère avec les musiciens, mais un sourire de la beauté le désarme ; entouré d'enchante- « resses, il ne peut résister à leurs séductions ; et, vain fantôme de directeur, il n'en a plus « que le nom : des ministres... *femelles* se sont emparés de l'autorité, et règnent à sa place. « Partout ailleurs, j'approuverais la complaisance de M. H*** ; mais elle me paraît dépla- « cée dans un directeur de théâtre. M. H*** devrait-il se laisser prendre aux minauderies « des actrices? devrait-il être la dupe de ces larmes, de ces cris, de ces gonflemens de poi- « trine, enfin de tous ces manéges de la coquetterie, dont elles savent tirer tant de parti? « Et qui ne blâmerait pas la faiblesse, la condescendance aveugle de M. H*** après la preuve « *criante* qu'il vient de nous en donner? Nous avions une jeune compatriote, Mlle ÉMILIE « OTHS (*sic*), qui se destinait au théâtre ; engagée pour une ville française, elle a voulu, « avant son départ, donner quelques représentations pour se familiariser avec la scène ; elle « avait besoin d'indulgence, elle le savait ; de qui pouvait-elle l'obtenir, si ce n'est de ses « compatriotes? Accueillie avec enthousiasme, elle est venue recevoir, après la pièce, le « tribut d'éloges que méritait son talent naissant, et que lui a payé, peut-être avec trop de « générosité, la vanité gantoise : son triomphe causa du dépit à celle à qui il aurait dû le « moins porter ombrage ; Mlle TERNAUX crut voir dans ces applaudissemens autant de fleurs « arrachées à sa couronne ; elle pleura, cria, se désespéra. Le directeur ne savait quel parti « prendre ; l'intérêt l'engageait à faire jouer Mlle ÉMILIE OTHS (*sic*), qui avait attiré une « affluence extraordinaire ; mais enfin, quelques *soupirs cadencés* de Mlle TERNAUX empor- « tèrent la victoire, et le directeur décida *que, quoique le public désirât d'entendre de « nouveau* ÉMILIE OTHS (*sic*), Mlle TERNAUX *ayant déclaré que cela lui déplairait, il était « trop juste que le goût du public cédât au caprice d'une actrice ; qu'en conséquence,* « Mlle ÉMILIE OTHS (*sic*) *ne paraîtrait plus sur la scène.*

« *Bien jugé pour un cadi.* Reste à savoir si le public s'accommodera de la décision.

« A. C******. »

Rivalité, jalousie, entre artistes, ce sera donc toujours l'éternelle question qui empêchera les directions théâtrales d'avoir la faculté de produire tel ou tel artiste. Évidemment, la jeune Ots ne pouvait porter ombrage à personne, puisqu'elle n'était pas destinée à rester à Gand ; mais son succès seul, à une première audition, lui créa, dans le personnel, de véritables inimitiés.

Le 17 et le 21 février, concerts donnés par le flûtiste Tulou. Le second jour, dans l'opéra : *le Rossignol*, il exécuta les solos.

Le 21 mars, pour le bénéfice des sieurs Masson et Egée, première représentation d'une pièce indigène : *les Médisantes*, comédie en vers d'Auguste Clavareau (1). Mademoiselle Lemesle, premier sujet du théâtre de

(1) Voir la Bibliographie.

Bruxelles, chanta le rôle de *Ninette* dans *la Pie voleuse*, opéra de Rossini. La nouvelle comédie fut donnée une seconde et dernière fois, le 31.

La première année de la gestion de Charles Hanssens se termina par deux concerts : l'un, le 16 avril, par Devigne, de Gand ; l'autre, le 22, au bénéfice de madame Nicolo Isouard, auquel tout l'orchestre prêta son concours.

Le Roi des Pays-Bas étant arrivé à Gand, le 10 mai, et le théâtre étant inoccupé, la société de Rhétorique y donna une représentation en flamand. Elle fut honorée de la présence du Souverain. On profita de l'occasion pour demander à Guillaume I[er], de proscrire l'usage de tout idiome étranger pour ne laisser subsister que la langue nationale. Voici l'extrait d'une lettre qui mentionne le fait (1) :

« Gand, ce 11 mai 1823.

« *Au rédacteur de l'*ARISTARQUE.

« Monsieur, rarement nous voyons s'ouvrir notre temple de Thalie....; hier (10 mai) Sa « Majesté le Roi et son auguste fils le prince Frédéric, s'y sont laissé voir dans une loge, qui « leur était destinée.... Je dois dire que je ne conçois pas comment une société comme celle « de la rhétorique, qui compte dans son sein autant de littérateurs que de membres (2), ait « pu choisir un drame comme celui de *Pauvreté et Grandeur*. Kotsebue s'y amuse à *lancer* « *des pierres dans le jardin des Rois ;* et, quoiqu'on ne doive pas toujours *dorer la pilule,* « supprimer le passage concernant le présent de la tabatière aurait du moins été une preuve « de délicatesse dans la circonstance du jour. Avant qu'on ait commencé cette pièce, *l'officier* SUÉDOIS, dans un discours particulier adressé à S. M., a vanté les beautés de sa langue « nationale, et il a conclu en termes très-énergiques qu'il fallait proscrire tout idiome « étranger... »

Dans une ville flamande comme Gand, cela avait quelque raison d'être, mais dans les autres parties du pays essentiellement wallonnes et où l'occupation française avait laissé des traces profondes, cela n'avait aucune chance de succès.

Un spectacle assez curieux eut lieu le 8 juin. Un habitant de la ville, le sieur Dumesnil-Hartemann, comédien amateur, se réunit à quatre artistes de l'ancienne troupe, pour jouer deux petites pièces et un intermède musical. Ils eurent quelque succès, malgré une chaleur de 29 degrés.

Majofski revint ensuite avec ses acteurs hollandais. Il occupa la salle, du 19 juin au 17 juillet.

Enfin, le jeune Lambert Massart, violoniste liégeois, donna un concert le 14 août, devant un auditoire très restreint. Il est aujourd'hui professeur célèbre au Conservatoire de Paris.

---

(1) *L'Aristarque*, n° 38, 18 mai 1823, pp. 601-602.

(2) Monsieur le baron d'H......t, homme d'un très-grand mérite, demanda un jour au président de la société de rhétorique, combien de littérateurs elle comptait dans son sein. — Environ quatre cents, répondit celui-ci. — Je vous en félicite, Monsieur, répliqua le baron, votre société est plus riche que toute la France entière. (*Note de* L'ARISTARQUE).

Tous ces faits se passaient dans l'intervalle d'une première à une seconde année de gestion, car ce fut encore Charles Hanssens qui fut directeur. Au moment où l'année théâtrale allait s'ouvrir, parut une lettre assez singulière concernant la nouvelle troupe. Elle a sa place marquée dans ce travail, par les détails curieux qu'elle renferme (1) :

« Gand, ce 27 août 1823.

« *Au rédacteur de l'*ARISTARQUE.

« Monsieur, décidément l'ouverture de notre spectacle aura lieu dimanche prochain, si « toutefois quelque accident imprévu n'y porte retard. Voici quelques propos cancanniers « que j'ai entendus au hazard :

« ON DIT que *Nicolo* n'a pu se décider à laisser partir son épouse, mais que notre direc- « teur a mieux aimé contrarier les nouveaux mariés que le public et le caissier : notre pre- « mière chanteuse doit arriver demain (2).

« ON DIT qu'une *reine de Bengale* vient jouer ici les ingénuités! Je ne désespère pas de « voir quelque jour *Mlle Millot* se représenter elle-même en scène.

« ON DIT qu'à défaut de première chanteuse, madame *Constant-Langlade* se proposait de « tenir l'emploi!

« ON DIT que *Mme Demarthe*, dont la modestie égale le talent, craint de reparaître devant « notre public, dans les rôles où naguères elle faisait le plus grand plaisir.

« ON DIT que *Mlle Cholet* espère beaucoup nous faire oublier la charmante et gracieuse « *Simonet*.

« ON DIT que *la mère Egée* est en faveur; qu'elle se tranquillise, l'orage se dissipera.

« ON DIT que *M. Van Campenhaut* prétend justifier à ses compatriotes qu'il mérite les « 900 francs que la direction lui accorde par mois.

« ON DIT que *Vigny* se propose de retrancher 300 à 400 francs de ses dépenses pour faire « restaurer ou rapiéceter sa garde-robe, et que sans la maladie de son épouse, qu'il vient de « quitter à Bordeaux, il disposerait encore d'une centaine d'écus pour faire l'emplète d'un « costume de Joconde. Heureusement pour lui que le directeur saura ôter du répertoire « une demi-douzaine de pièces dans lesquelles notre Martin est par trop déplacé.

« ON DIT que *M. Jules* continuera à soigner sa mise comme une *petite maîtresse*.

« ON DIT que *M. Suleau* tâchera de bien *dire* ses rôles; *Montigny* de chanter juste; « *Maquaire* de faire rire sans *farces*, et qu'*Emery* a définitivement renoncé à ses *coq-à-* « *l'âne*. Que d'éloges aurons-nous à leur faire!

« ON DIT encore que nous aurons deux basses-tailles tabliers (*Philippe* et *Egée*), qui se « partageront les rôles nobles. Étrange convention! Le public s'en arrangera-t-il? Voilà ce « qu'on ne dit pas, et ce dont je compte vous instruire plus tard.

« J'ai l'honneur, etc.

« P.-S. J'oubliais : Le directeur a un nouveau caissier d'un âge à faire des conquêtes. Avis « aux pensionnaires qui pourraient avoir quelque service à réclamer de lui. »

D'après ce qui précède, nous voyons que le théâtre de Gand était en mesure de donner dix mille francs à la première haute-contre. Si les appointements des autres artistes étaient proportionnés à celui-là, le personnol coûtait aussi cher qu'à Bruxelles.

Le tableau de troupe nous montrera si ce correspondant était bien informé :

(1) *L'Aristarque*, n° 53, 31 août 1823, pp. 837-838.

(2) Nicolo Isouard, engagé au théâtre de Metz, se trouvait dans cette ville avec sa femme.

Acteurs.

Messieurs :

Campenhaut, Elleviou. — Suleau, Philippe. — Jules Barré, Colin. — Casimir, deuxièm Colin. — Vigny, Martin. — Egée, première basse-taille. — Philippe *aîné*, première basse-taille. — Martigny, deuxième basse-taille. — Emery, Trial. — Saint-Aubin, Laruette. — Neuville, père noble. — Pelgrom, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Nicolo-Isouard, première chanteuse. — Cholet, seconde forte chanteuse. — Constant-Langlade, première Dugazon. — Millot, deuxième Dugazon. — Sarthé, troisième amoureuse. — Egée, première duègne.

Choristes.

Messieurs :

Antheunis. — Kimpe *père*. — Kimpe *fils*. — Berger. — Couturier.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Pelgrom. — Vallier. — Fabre. — Gaudron. — Belleville. — Mosle.

MM. Charles Hanssens, chef-d'orchestre (et directeur). — Dewindt, répétiteur.

Ce sont donc bien là les acteurs qu'on avait désignés. L'année théâtrale 1823-1824 s'ouvrit le 31 août, par deux opéras : *Jean de Paris* et *Picaros et Diégo*.

Le premier évènement important fut l'arrivée de Talma, qui, les 6, 7 et 8 octobre, joua les deux tragédies suivantes : *Sylla* (le 6 et le 8) et *Régulus* (le 7). Le public se présenta fort nombreux les deux premiers soirs, mais, à la troisième représentation, la salle ne fut qu'à moitié garnie. Le grand tragédien quitta ensuite Gand, où il ne devait plus revenir.

Du 9 au 23 du même mois, parut Sarthé, qui tenait alors l'emploi de premier comique au Gymnase-Dramatique de Paris. Il donna :

L'Auberge de Calais, vaud. (le 9 et le 12). — *La Carte à payer*, vaud. (le 9 et le 16). — *Marton et Frontin*, com. (le 12). — *Le Solliciteur* (le 12). — *Le Prêteur sur gages*, vaud. (le 16). — *Défiance et Malice*, com. (le 23). — *Le Jeune Werther*, vaud. (le 23).

Dans la lettre ci-dessus, on a pu remarquer que Nicolo-Isouard s'opposait à laisser venir sa femme à Gand, pour remplir l'engagement qui l'y appelait. Il ne s'en tint pas là. Le 10 janvier 1824, il arriva dans cette ville, à l'effet de faire casser le contrat; le directeur n'ayant pas voulu y consentir, Nicolo usa des grands moyens : il enleva sa femme. On se mit à la poursuite des fugitifs, et, vingt-quatre heures après, la chanteuse fut ramenée. A sa rentrée, le public l'accueillit assez mal, mais il ne lui tint pas longtemps rigueur, et, peu après, madame Nicolo reconquit les suffrages qui ne lui avaient jamais fait défaut jusque là.

Le 14 janvier, madame Noël, première chanteuse, joua *Leicester*, opéra d'Auber.

Mademoiselle Bertrand, se disant *harpiste de la cour de France*, donna un concert le 25 février. Elle n'attira que fort peu d'auditeurs. A Bruxelles, elle avait eu plus de succès.

Madame Nicolo-Isouard put enfin aller rejoindre son époux, son engagement étant expiré. Elle parut, pour la dernière fois, le 10 mars, dans *la Neige*, opéra.

Son départ fut préjudiciable au directeur. Pour finir l'année théâtrale, il dut traiter temporairement avec plusieurs premières chanteuses, qui lui coûtèrent un prix très élevé. Voici les sommes demandées et par lesquelles il fallut passer :

Du 13 au 25 mars, Madame Delacroix-Coste. .	800 francs par mois.
Du 19 au 31 mars, Madame Noël.	200 francs par représentation.
Du 26 mars au 9 avril, Madame Montano . . .	moitié de la recette.
Du 1er au 10 avril, Mademoiselle Thibault . .	250 francs par représentation.

Ce sont, on le voit, des chiffres qui se rapprochent quelque peu de ce qu'on demande aujourd'hui pour des artistes de second ordre. Ils étaient, en tous cas, exorbitants pour un théâtre de province.

L'année se termina, le 10 avril, par *la Vestale*, opéra de Spontini, et *les Cuisinières*, vaudeville de Brazier et Dumersan.

Pendant l'espace d'une année à l'autre, la troupe hollandaise, sous la direction de Majofski, occupa le théâtre du 4 au 20 juillet, avec quelque succès.

Malgré le peu de réussite pécuniaire des deux premières campagnes dramatiques, Charles Hanssens n'hésita pas à en entreprendre une troisième, pour laquelle il avait réuni les sujets suivants :

Acteurs.

Messieurs :

Julien, première haute-contre. — Eugène, Philippe. — Dengremont, Colin. — Génot, Martin. — Egée, première basse-taille. — De Falkenberg, deuxième basse-taille. — Léopold, deuxième basse-taille. — Marchand, deuxième basse-taille et seigneurs. -- Dumesnil, Laruette. — Rose, Trial. — Pellegrom, coryphée et utilité.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Dengremont, première chanteuse à roulades. — Meyssin, première forte chanteuse. — Génot, première Dugazon. — Bernardy, seconde Dugazon. — Egée, première duègne. — Chevalier, troisième amoureuse. — Longayron, soubrettes. — Pellegrom, coryphée, utilité. — Fabre, coryphée, utilité.

Choristes.

Messieurs :

Antheunis. — Kimpe *père*. — Kimpe *fils*. — Berger. — Couturier. — Van Meerbeke.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FANY. — ADÈLE. — VALLIER. — BELLEVILLE. — LÉOPOLD. — DESPREZ — NEUVILLE.

MM. CHARLES HANSSENS, chef-d'orchestre (et directeur). — DEWINDT, répétiteur.

Élisa Fay paraît ici, pour la première fois, sous son nom de femme. On verra plus loin qu'en 1823, elle fit partie de la troupe du théâtre de Namur. Génot, son mari, se trouve également au nombre des pensionnaires. Eugène, remplissant l'emploi des Philippe, est *Dessessarts*, que nous avons eu longtemps à Bruxelles.

L'année théâtrale s'ouvrit le 1er septembre 1824, par deux opéras : *Joseph* et *le Rossignol*, et un vaudeville de Scribe : *l'Héritière*.

Dabadie, de l'Opéra de Paris, donna trois représentations, du 7 au 12 septembre. Il joua : *Euphrosine* (le 7). — *Œdipe* (le 10). — *Richard Cœur-de-Lion* (le 12).

Nouvelle apparition de Léontine Fay. Du 24 septembre au 6 octobre, elle parut dans cinq soirées ; elle y interpréta les pièces suivantes :

Alexis, op. (le 24 septembre). — *Le Vieux Garçon et la Petite Fille*, vaud. (les 24 et 26 septembre). — *Le Chaperon*, vaud. (le 26 septembre). — *Paul et Virginie*, op. (le 29 septembre). — *La Nouvelle Clary*, vaud. (le 29 septembre et le 6 octobre). — *Les Deux Petits Savoyards*, op. (le 29 septembre). — *La Petite Folle*, vaud. (le 1er octobre). — *Le Mariage enfantin*, vaud. (le 1er octobre). — *La Petite Lampe merveilleuse*, vaud. (le 6 octobre).

Le décès du Roi Louis XVIII ayant fait fermer les théâtres en France, une ancienne actrice de Gand, mademoiselle Simonet, alors attachée à la scène de Rouen, vint, du 25 au 28 septembre, donner trois représentations. Elle joua : *Le Legs*. — *Edouard en Ecosse*. — *L'École des Vieillards*.

Les artistes étrangers avaient, à ce qu'il parait, leurs entrées au théâtre de Gand. Après ceux que nous venons de citer, Eric-Bernard, de l'Odéon, sa femme et Falberg, jouèrent, les 12, 16 et 18 octobre : *Othello*, trag. — *Le Tartuffe*, com. — *Le Legs*, com. — *Zaïre*, trag. — *Abufar*, trag.

Malgré la bonne gestion et les spectacles variés qu'offrait Charles Hanssens au public gantois, il se vit forcé, pour ne pas devoir fermer le théâtre, d'appeler à son secours une société d'artistes dirigée par Colson et Bourson. Grâce à cet appoint, il put persévérer. Ces comédiens occupèrent la scène, du 14 octobre à la fin du mois. Toutefois, leur séjour ne fut guère profitable, car elle allégea la caisse d'une somme de 3,600 francs (1).

Un gantois, alors premier cor à l'Opéra-Comique de Paris, Joseph Mengal, accompagné d'Angelet, pianiste du Conservatoire de cette ville, donnèrent un concert, le 3 décembre. Malgré le talent bien établi de ces musiciens, la salle fut à peu près vide et la recette nulle.

(1) *Revue anecdotique, etc., du Théâtre de Gand*. P. 82.

Ainsi, du 5 au 7 avril, une troupe d'acteurs de vaudevilles, donna trois représentations. Ils étaient accompagnés du sieur Vénitien, *hercule français*. Ils n'eurent que peu de succès.

Vint, ensuite, du 25 au 29 mai, la petite Pauline Bourson. Contrairement à ce qui avait eu lieu à Bruxelles, elle n'attira pas la foule et dût abandonner la partie, malgré son talent reconnu.

Enfin, du 23 juin au 4 juillet, séjour de la troupe hollandaise de Majofski. Parmi les artistes, se trouvait un certain Snoeck, qui passait pour être un tragédien de grand mérite. Malgré cela, l'entreprise ne fut pas heureuse, et, comme leurs prédécesseurs, ils durent quitter le théâtre, faute de spectateurs.

Monsieur Gregoir (1) nous fournit un assez curieux document relatif à un opéra de monsieur Charles Van Synghel, compositeur gantois. Ce dernier avait mis en musique une comédie d'Alexandre Duval : *la Jeunesse de Henri V*, qu'il avait transformée en libretto. Il soumit sa partition à De Volder, autre compositeur, qui la lui renvoya et en fit lui-même une nouvelle sur ce même sujet, en avançant que la transformation avait été faite par Monsieur Raoul, littérateur bien connu. Ce fut cette dernière pièce qui fut mise à l'étude au Théâtre de Gand, en 1824, mais non représentée (2). Ce procédé peu délicat lui valut la lettre suivante que Van Synghel fit insérer dans le *Journal d'Anvers* :

« Gand, le 9 octobre 1825.

« *Au Rédacteur*,

« *Monsieur*, comme les journaux viennent de parler d'un ouvrage que l'on attribue à « M. Raoul, j'ose attendre de sa sincérité qu'il déclarera n'avoir jamais songé à *façonner* « pour la scène lyrique, *la Jeunesse de Henri V*, comédie de M. A. Duval. Il pourra « peut-être avoir apporté quelques changements à mes vers, que M. De Volder s'est permis « de mettre en musique sans mon consentement. Ainsi, le choix de cette pièce ne peut appar- « tenir à M. De Volder, et M. Raoul est incapable de me contester ma propriété. Il « importe que j'explique comment le *larcin* de cette pièce m'a été fait. Il y a quelques « années que la mort du savant Verheyen me priva des conseils de mon maître d'harmonie, « lorsque j'entrepris de faire la musique de *la Jeunesse d'Henri V*, je crus ne pouvoir mieux « soumettre ma partition qu'à M. De Volder ; mais, au lieu de m'aider de ses avis, il me la « renvoya quelques mois après, et j'appris bientôt qu'il s'occupait à composer une musique « sur mes paroles. Eh quoi ! après avoir sacrifié un temps infini à la composition d'un « ouvrage que j'ai l'espoir de voir bientôt exécuter à Paris, je me laisserai dépouiller du fruit « de mon travail ! Que M. De Volder apprenne que je me suis mis en mesure de poursuivre « mes droits.

« Van Synghel. »

Nous ignorons la suite donnée à cette affaire. Toujours est-il que l'opéra ne vit pas le jour.

Ce fut Joseph Mengal qui se mit alors à la tête de l'entreprise. Voici les artistes placés sous sa direction :

(1) Gregoir. *Panthéon musical populaire*, t. III, pp. 105-106.
(2) *Revue anecdotique, etc., du théâtre de Gand.*

Acteurs.

Messieurs :

CAMPENHAUT, Elleviou. — HURTEAUX, Philippe. — JULES BARRÉ, Colin. — ADRIEN, Colin. — CASSEL, MARTIN. — DARIUS, première basse-taille. — EGÉE, première basse-taille. — MONTIGNY, deuxième basse-taille. — MERCIER, Laruette. — EMERY, Trial. — DURAND, deuxième Trial. — NEUVILLE, rôles de pères et *régisseur*.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DURAND-MOCKER, première chanteuse. — THIBAULT, première forte chanteuse. — MARCOU, première Dugazon. — DURAND, deuxième Dugazon. — HURTEAUX, deuxième Dugazon. — EGÉE, première duègne. — LECLERC, deuxième duègne. — THÉODORE, rôles de convenance. — HURTEAUX *fille*, coryphée.

Choristes.

Messieurs :

COURTOIS. — BARBIER. — ANTHEUNIS. — BERGER. — KIMPE *père*. — KIMPE *fils*. — DESPRÈS.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DESPRÉS. — THÉODORE GOUBAUT. — BELLEVILLE. — MAUVAISET. — JUSTE. — NEUVILLE.

MM. JOSEPH MENGAL, chef-d'orchestre (et directeur). — DE CASTER, répétiteur.

Nous retrouvons ici plusieurs de nos anciennes connaissances du Théâtre de Bruxelles : *Campenhaut*, *Hurteaux* et *Darius*. Ce fut également, en cette année, que parut, pour la première fois en Belgique, *Cassel,* qui y tint un rang très remarquable. On voit donc bien que le directeur n'avait rien épargné pour réunir un bon personnel La suite nous prouvera si le succès couronna ses efforts.

L'année théâtrale commença, le 28 août 1825, par : *la Somnambule,* vaudeville, *le Nouveau Seigneur de village* et *le Tableau parlant*, opéras.

Il n'y eut rien de bien remarquable avant les deux concerts donnés le 11 et le 15 novembre, par le jeune Sigismond, âgé de quatorze ans, qui s'intitulait *Seigneur palatin*. Il était accompagné d'un gouverneur et de valets en livrée, qui se tenaient près de lui pendant l'exécution des morceaux. Malgré cet appareil, son auditoire fut toujours peu nombreux.

Sarthé, premier comique du Gymnase de Paris, lui succéda. Il joua le 25 et le 29 du même mois, les vaudevilles suivants :

La Carte à payer. — *Michel et Christine*. — *L'Auberge de Calais*. — *Vatel*. — *Les Deux Précepteurs*. — *La Maison de prêt*.

L'installation du nouveau bourgmestre, monsieur van Crombrugghe, donna lieu, le 9 janvier 1826, à un spectacle extraordinaire, dans lequel on joua : *France et Savoie*, vaudeville, et *le Barbier de Séville*, opéra.

Une pièce indigène vit le jour le 29 mars : *le Château de Lochleven,* mélodrame en trois actes de Guilbert de Pixérécourt, arrangé en opéra par l'acteur

Cassel, et mis en musique par De Volder, musicien gantois (1). Elle ne fut représentée qu'une fois.

Peu de temps après, la gestion de Mengal se termina. Des dissensions intérieures étaient survenues par suite de défaut de paiement. On mit même le public dans la confidence de ces querelles, en établissant dans la presse une correspondance par laquelle on se rejetait mutuellement les torts. Enfin, un médiateur se présenta : la paix fut signée et, le 15 avril, Mengal quitta la direction avec une perte d'argent assez considérable.

Les artistes ainsi abandonnés se mirent en société pour terminer l'année théâtrale, à l'exception de Cassel qui partit pour Bruxelles où l'attendait un engagement à la Monnaie. Batiste, artiste pensionné de l'Opéra-Comique de Paris, vint leur prêter l'appui de son talent ; il donna trois représentations jusqu'à la clôture définitive qui se fit le 30 avril, par *le Barbier de Séville*, opéra, et *la Pie voleuse*, mélodrame.

Les fâcheux exemples précédents n'empêchèrent pas un nouveau directeur de se présenter. Saint-Victor prit les rênes du pouvoir avec une troupe composée comme suit :

Acteurs.

Messieurs :

NICOLO ISOUARD, Elleviou. — PAUL, Philippe. — BATISTE, Martin. — JULES BARRÉ, Colin. — TROY, Colin. — MARGAILLAN, première basse-taille. — RAYMOND, deuxième basse-taille. — EMERY, Trial. SAINT-PAUL, Laruette. — NEUVILLE, pères et rôles de convenance. — DESCAMPS, haute-contre coryphée. — BERGER, basse coryphée.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

NICOLO ISOUARD, première chanteuse — THIBAULT, première forte chanteuse. — MADINIER, première Dugazon. — BERNARDY, deuxième Dugazon. — JULIOT, troisième amoureuse. — COCHEZE, première duègne. — SAINT-PAUL, deuxième duègne. — DESCAMPS, coryphée.

Choristes.

Messieurs :

KIMPE *père*. — KIMPE *fils*. — DESPREZ. — SAINT-PAUL *fils*. — COURTOIS. — ANTHEUNIS.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MAUVAISSET. — DESPREZ. — BELLEVILLE. — JULIE. — THÉODORE. — SAINT-PAUL. — NEUVILLE.

MM. JOSEPH MENGAL, chef-d'orchestre. — DE CASTER, répétiteur.

La composition du personnel fit dire, à cette époque, que *cette troupe était sans contredit la meilleure qu'on ait vue à Gand* (2). Au reste, en lisant les noms des artistes, on se range parfaitement à cette opinion. *Nicolo et sa*

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Almanach des spectacles pour* 1827. Paris, Barba, 1828, p. 360.

femme font leur rentrée. *Batiste*, de l'Opéra-Comique de Paris, d'un talent reconnu, est engagé pour cette année. *Margaillan* fait également partie du théâtre. Ce dernier avait quitté furtivement Paris, au mépris de ses engagements (1) ; c'est de cette époque que date sa première apparition en Belgique ; il avait fait précédemment partie de l'Odéon. *Margaillan* venait de débuter à l'Opéra-Comique, le 19 mai, par le rôle de *Jacob* dans l'opéra de *Joseph* (2). En ne citant que ces noms, on admettra comme n'étant pas exagéré, l'éloge qu'on en a fait. Mengal resta en qualité de chef-d'orchestre.

La représentation d'ouverture se fit le 20 août 1826. On donna : *Robin des Bois* et *le Nouveau Seigneur de village*, opéras. Ce fut, ce jour-là, que la salle fut éclairée au gaz, pour la première fois. Ce système d'éclairage avait déjà été inauguré à Bruxelles, depuis plusieurs années.

Le lendemain avait lieu, à Gand, un concours de musique. Les canonniers volontaires de Lille en étaient. On leur fit une magnifique réception, et, le soir, on les invita au spectacle où des loges splendidement décorées avaient été mises à leur disposition. On jouait : *Françoise de Foix*, opéra de Berton, et *Michel et Christine*, vaudeville de Scribe.

Vizentini, artiste-sociétaire de l'Opéra-Comique de Paris, parut, le 23, le 26 et le 29 septembre, dans : *les Deux journées*, *le Concert à la Cour*, *Avis au public*, *Euphrosine*. Sa dernière représentation fut donnée au bénéfice des victimes de l'explosion de la poudrière d'Ostende : la recette entière s'éleva à la somme de 210 fl. 78 c.

La mort de Talma, survenue, ainsi que nous l'avons dit, le 19 octobre 1826, eut un douloureux écho en Belgique. Les artistes de Gand voulurent également honorer sa mémoire. A cet effet, Margaillan composa une scène lyrique dont Mengal écrivit la musique, sous le titre : *Apothéose de Talma* (3). Elle eut un succès énorme, le 11 novembre. Il fut tel que le lendemain, après la comédie des *Deux Frères*, au moment où l'on allait commencer *la Dame Blanche*, le public réclama *l'Apothéose*. Le directeur parut sur la scène pour annoncer qu'on la donnerait sous peu, mais il n'eut pas la peine de convaincre les spectateurs, car la majeure partie de la salle considéra cette demande comme inopportune et la représentation continua sans encombre (4). On joua la scène lyrique, pour la seconde fois, le 15 novembre.

Cette apothéose était bien faite pour soulever l'enthousiasme ; elle se terminait ainsi :

« ... Talma, porté sur un nuage, paraît entouré des Génies ; à peine s'est-il présenté dans
« l'enceinte des Immortels, que David et les hommes du siècle descendent du temple de
« Mémoire pour couronner le fils de Melpomène.

---

(1) *Almanach des spectacles pour* 1827. Paris, Barba, 1828, p. 3.
(2) *Id.* id. p. 107.
(3) Voir la Bibliographie.
(4) *Journal de la Belgique*, n° 319, mercredi 15 novembre 1826.

« L'OMBRE DE DAVID.

« Le sort enfin daigne me rendre
« L'ami le plus cher à mon cœur ;
« Peuple français, garde sa cendre,
« Son image en ces lieux suffit à mon bonheur.
« Et toi, toi, Belgique chérie,
« Terre de l'équité, pays hospitalier,
« O toi, ma seconde patrie,
« Toi qui souris à mon dernier laurier,
« Souris encore au fils de Melpomène,
« A l'amant de la liberté ;
« Applaudis au héros qui brilla sur ta scène,
« Et que le sort appelle à l'immortalité.
« (DAVID *couronne* TALMA). »

Le grand tragédien avait laissé, dans tout le pays, les meilleurs souvenirs, tant comme homme que comme artiste.

On avait la déplorable habitude de n'éclairer la salle que pendant l'entrée des spectateurs. Elle fut la cause d'un terrible accident. A la représentation du 31 janvier, il y avait affluence extraordinaire. Aussi, dès l'ouverture des portes, la foule se précipita violemment dans l'intérieur et gravit les degrés malgré l'obscurité la plus complète. Une jeune ouvrière, arrivée au quatrième rang, enjamba le bourrelet, croyant être au dernier banc, et tomba comme une masse, du haut de l'édifice dans l'orchestre. Heureusement, dans cette chûte effrayante, elle ne se fit que des fractures, qui, toutefois, la retinrent à l'hôpital pendant trois mois. On avait fait, séance tenante, une collecte en sa faveur. Les artistes avaient pris l'initiative de cette bonne action.

Nouvelle arrivée de Philippe, du Vaudeville de Paris, qui, du 3 au 23 février, donna sept représentations, dans lesquelles il joua les vaudevilles suivants :

Le Jour des noces (le 3, le 9 et le 20). — *M. Sans-Gêne* (le 3). — *Le Comédien ventriloque* (le 9 et le 14). — *Une Visite à Bedlam* (le 12). — *Nicolas Remy* (le 12 et le 18). — *Les Dames Martin* (le 12 et le 18). — *M. Champagne* (le 14). — *Le Champenois* (le 14). — *Les Maris sans femmes* (le 23). — *Gaspard l'avisé* (le 23). — *Va-de-bon-cœur* (le 23).

Un accident survenu au gaz empêcha la représentation du 4 février Le feu s'était communiqué au quatrième rang, par l'imprudence d'un ouvrier. Heureusement on parvint à en avoir facilement raison. Trois jours après, nouvelle alerte : une explosion eut lieu, à cause d'une fuite que l'on n'avait pu prévoir. On changea complètement la canalisation, en substituant des tuyaux en fer à ceux en plomb qu'on avait d'abord employés. C'était là un fameux argument pour les routiniers qui combattaient le nouveau système d'éclairage et qui demandaient le retour aux anciennes lampes fumeuses exhalant parfois une odeur des plus désagréables. Par bonheur on ne les écouta pas.

De Bériot, alors au début de sa brillante réputation, donna deux concerts, le 5 et le 12 mars. On devine le succès qu'il obtint.

Un sieur Millet, se disant le seul et unique élève du célèbre Mazurier, joua *Jocko*, vaudeville de Rochefort et Dartois, le 28 et le 30 du même mois. Malgré la réputation dont il s'était fait précéder, il n'eut pas le privilége d'attirer la foule. On sait que ce rôle joué par Mazurier avait fait courir tout Paris.

Peu de temps après, la direction de Saint-Victor prit fin. La dernière représentation eut lieu le 6 avril. On joua *les Prétendus*, qui furent accompagnés d'un grand concert dans lequel se fit entendre De Bériot. Chose rare et à noter, la gestion ne procura à Saint-Victor ni gain, ni perte (1).

Après le départ de Saint-Victor, les artistes se mirent en société, en nommant comme gérants Isouard et Margaillan, qui exploitèrent ainsi le théâtre, du 16 avril au 19 juillet 1827. L'ouverture se fit par une représentation de *la Vestale*, et du *Rossignol*, opéras.

Le 27 juin parut Mazurier, le célèbre danseur comique du théâtre de la Porte-Saint-Martin de Paris. Il joua le ballet des *Meuniers*, qu'il redonna encore le 1er juillet. Puis il se produisit dans *Jocko*, son triomphe, le 29 juin et, enfin, le 2 juillet, dans *le Déserteur*, ballet-pantomime dans lequel il faisait des prodiges de dislocation. Dans un journal du temps (2), on disait que « sa « présence seule excite le rire; que lorsqu'il remue bras ou jambe on dirait « qu'il est disloqué, qu'il est élastique comme une bretelle et souple comme « un gant. Il descend d'une échelle, arrivé à terre sur un pied, il s'aperçoit « qu'il a oublié l'autre en haut de l'échelle, et il remonte un échelon pour « l'aller prendre avec la main. La salle est trop petite pour la foule des « curieux. » Ce fut sa seule et unique apparition à Gand; il décéda à Paris, dans le courant de l'année 1827.

La troupe hollandaise de Majofski vint de nouveau jouer trois fois, le 10, le 13 et le 15 juillet.

Un grand concours de musique avait eu lieu à Bruxelles, le 16 juillet. La société Sainte-Cécile de Gand y remporta la palme. Aussitôt que la nouvelle parvint en ville, les directeurs du théâtre préparèrent un spectacle extraordinaire en son honneur, et firent disposer des loges pour recevoir les vainqueurs. En outre, Margaillan et Neuville composèrent un vaudeville de circonstance : *le Premier prix* (3). De plus, on illumina la façade du spectacle. Seulement, la société qui devait faire son entrée triomphale le 18, à cinq heures du soir, n'arriva qu'à neuf heures et demie, et la fête dramatique dût forcément être remise au lendemain. La pièce perdit un peu de son à-propos, mais on n'en

(1) *Revue anecdotique, etc. du théâtre de Gand*, p. 9.
(2) *Journal de Gand*, jeudi 28 juin 1827.
(3) Voir la Bibliographie.

tint pas moins compte aux auteurs de leur bonne intention, malgré le peu d'importance de leur œuvre.

Cette représentation termina la gestion des artistes en société. Toutefois, comme on s'était fort bien trouvé de ce mode d'exploitation, on continua à le suivre pour l'année 1827-1828. La troupe fut quelque peu renouvelée ainsi qu'on va s'en convaincre :

Acteurs.

Messieurs :

CAMPENHAUT, Elleviou. — NICOLO ISOUARD, Philippe. — JULES BARRÉ, Colin. — FOIGNET, Martin. — MARGAILLAN, première basse-taille. — BAPTISTE, première et deuxième basse-taille.— DARCOURT, deuxième basse-taille et seigneurs.— EMERY, Laruette.— JANNIN, Trial. — GUSTAVE, premier rôle de Comédie. — ROMAINVILLE, premier comique. — COURTOIS, utilités. — VANDEVIVERE, haute-contre coryphée. — MONTIER, basse-taille coryphée.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles:

NICOLO ISOUARD, première chanteuse.— THIBAULT, première forte chanteuse.— MADINIER, première Dugazon. — JANNIN, deuxième et troisième chanteuse. — GUSTAVE, deuxième et troisième chanteuse. — DEFITTE, première duègne. — FOIGNET, deuxième duègne — BAPTISTE, premières rôles comiques. — SAINT-VICTOR, coryphée. — FABRE, coryphée.

Choristes.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE *père*. — KIMPE *fils*. — COUTURIER. — DESPREZ.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BELLEVILLE. — THÉODORE. — MAUVAISET. — DARCOURT. — CHEVALIER.

MM. JOSEPH MENGAL, chef-d'orchestre. — DE CASTER, répétiteur.

Parmi les nouveaux sujets, se retrouvent des artistes ayant déjà fait partie de la troupe et par conséquent connus. Ainsi *Campenhaut* (Van Campenhout) reparait, après une absence d'un an.

Isouard et Margaillan inaugurèrent leur nouvelle gestion, le 1er septembre 1827, par : *Shakespeare amoureux*, comédie d'Alexandre Duval, et *le Barbier de Séville*, opéra de Rossini.

Quelques jours après, le 11 et le 12 du même mois, eurent lieu deux représentations des sieurs Manche et Darras, *Hercules de Lille*, se disant les successeurs des frères Roussel. Nous rencontrons, à ce sujet, des réflexions que nous tenons à transcrire ici, car elles viennent appuyer ce que nous avons déjà dit sur ces spectacles forains (1) :

« Par respect pour les magistrats et le public, je voudrais bien connaître l'époque où « MM. les directeurs se respecteront assez pour ne pas admettre aussi légèrement les « premiers batteleurs qui s'offrent à venir étaler leurs dégoûtants exercices sur une scène

(1) *Revue anecdotique, etc. du théâtre de Gand*, p. 94.

« consacrée à représenter les chefs-d'œuvres dramatiques? Cette idée m'est suggérée par « l'abus qu'on en fait depuis quelques années, par les plaintes justement fondées de « la part des artistes, humiliés d'être confondus avec ces saltimbanques, et le plus souvent « condamnés à partager le théâtre avec eux. En demander l'entière expulsion serait « peut-être une injustice, mais au moins que ce qui ne fait éprouver que l'effroi ou le « dégoût en soit totalement exilé. »

Ces réflexions fort justes appliquées à une scène secondaire, doivent l'être à plus forte raison, pour un théâtre de premier ordre. Acrobates, saltimbanques, équilibristes, etc., appartiennent aux cirques et aux baraques, et l'accès des théâtres proprement dits doit leur être interdit.

Mademoiselle Belleville, *pianiste de Munich*, donna un concert, le 14 septembre. C'est la même que nous venons de voir à Bruxelles. La soirée était complétée par la comédie de Marivaux : *les Jeux de l'amour et du hasard*.

Philippe, du Vaudeville de Paris, donna, le 19, une représentation dans laquelle il joua : *Une Visite à Bedlam* et *Monsieur Jovial*. Ce dernier vaudeville était son triomphe.

Du 8 au 20 octobre, les demoiselles Romanine, dites *les Orichalciennes*, se produisirent sept fois dans leurs exercices sur le fil de fer. On les avait vues, la même année, à Bruxelles.

Madame Branchu, premier sujet de l'Académie de musique de Paris, vint chanter, le 14 novembre, *la Vestale*, et, le 21, *Didon*. Dans le premier de ces opéras, elle joua le rôle de *Julia*, qu'elle avait créé.

Le 20 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine des Pays-Bas et de l'ouverture du canal de Terneuzen, spectacle extraordinaire. On donna *la Dame Blanche*, opéra, et *le Dix-Huit Novembre*, à-propos en un acte d'auteurs restés inconnus. L'affiche portait en outre : « Pour donner plus de charme à cette soirée, la Société d'harmonie de Sainte-« Cécile secondera l'administration. »

Le 28 du même mois, le jeune Simon, aveugle de naissance, donna un concert, qu'on annonçait dans les termes suivants (1) :

« MONSIEUR SIMON, guitariste, aveugle de naissance, s'étant fait entendre devant Madame « la Duchesse de Berry, au concert des *Menus-Plaisirs du Roi*, aura l'honneur d'exécuter « différents morceaux. »

Malgré la réclame, le public ne se rendit pas à son appel. L'insuccès ne le découragea pas, Simon reparut, de nouveau, le 7 et le 12 décembre.

L'événement capital de l'année fut l'arrivée de madame Cinti-Damoreau. A cette occasion, le prix des places fut triplé dans les progessions suivantes (2) :

---

(1) Programme du mercredi 28 novembre 1827.
(2) Programme du lundi 17 décembre 1827.

14.

Premières loges, Fl. 2. — *Secondes loges*, Fl. 2. — *Troisièmes loges*, Fl. 1. — *Supplément*, Cents 45. — *Parquet*, Fl. 1.25 cents.— *Parterre*, 60 cents.— *Supplément*, 30 cents. *Paradis*, 15 cents. — ABONNÉS. *Premières loges*, Fl. 1.50 cents. — *Secondes loges*, Fl. 1.50 cents. — *Parquet*, Fl. 1. — MILITAIRES. *Premières loges*, Fl. 1. — *Parquet*, 75 cents. — *Supplément*, 25 cents.

La foule ne fut pas moins considérable à chacune de ces représentations. Madame Cinti en donna quatre, dans lesquelles elle chanta : *Le Barbier de Séville* (le 17 et le 26). — *Le Rossignol* (le 19). Elle y ajouta un grand air de Rossini. — *La Pie voleuse* (le 24).

Les chefs osages que nous avons vus à Bruxelles, gratifièrent également Gand de leur présence. Voici ce qu'on lit à ce sujet (1) :

« Le 2 janvier (1828), on augmenta le prix des places pour avoir le plaisir de contempler dans une loge quatre individus de la nation osage, *couleur tabac Robillard*, armés de petits jouets d'enfans, et dont la stupéfaction annoncait le peu de plaisir qu'ils éprouvaient de se trouver en si bonne compagnie. »

Le 8, nouvelle exhibition, mais, cette fois, sur la scène. Les spectateurs eurent l'agrément de voir ces insulaires se repaître d'une dinde et d'un énorme gigot : le repas des animaux ! ! ! Après cet intéressant spectacle, ils poussèrent des cris sauvages que leur interprète annonçait sérieusement comme étant le *Chant guerrier des Osages.*

Le mois de janvier était destiné à voir d'autres faits du même genre. Le 18 et le 20, Neuns et sa troupe dansèrent sur une corde tendue. Cette continuité de spectacles forains était indigne du public gantois. Elle prouve peu en faveur des directeurs.

Le 29 mars, première représentation d'une pièce indigène : *Jeanne de Flandre*, tragédie en cinq actes et en vers, par Edouard Smits (2).

La soirée du 25 avril fut entièrement consacrée à un grand concert donné par Sagrini et Osborne. Un second eut lieu, le 30, pour la clôture de l'année théâtrale.

La troupe se dispersa ensuite. Nicolo-Isouard alla à Rouen, Margaillan, à Lille, ainsi que Foignet et sa femme (3).

Nicolo était l'homme aux moyens violents. Ainsi, à Rouen, où lui-même venait d'être engagé, et où sa femme avait été mal accueillie, il paya des mercenaires à qui il donna pour mission de le siffler en pleine figure, pendant les représentations. Le directeur eut vent de ce procédé insolite, et poursuivit son pensionnaire devant le tribunal qui le condamna à exécuter son engagement ou à payer de huit à douze mille francs de dommages-intérêts. Il continua donc, par force majeure, à faire partie du personnel. L'année suivante,

---

(1) *Revue anecdotique, etc. du théâtre de Gand*, p. 95.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) *Almanach des spectacles pour l'année* 1829. Paris, Barba, 1829.

il quitta et nous le retrouvons, avec sa femme, au théâtre de Nismes, dont il était même directeur privilégié (1).

Le sieur Cousin-Floricourt fut nommé directeur pour l'année 1828-1829. Il avait été longtemps comédien en province, à Anvers et même à Bruxelles. Il dirigea également la scène de Lille. Enfin, il mourut à Gand, au mois de mars 1830, à peine âgé de 51 ans (2). Le personnel, presqu'entièrement nouveau, se composait des sujets suivants :

Acteurs.

Messieurs :

RODEL, Elleviou. — BAZIN, Philippe, Gavaudan. — THÉODORE, Colin. — FIRMIN PRUDHOMME, jeune premier de Comédie. — MONDONVILLE, Martin. — LALANDE, première basse-taille. — WARNIER, deuxième basse-taille. — SAINT-PAUL, Laruette (et *régisseur*). — ÉMERY, Trial. — DUTRIEUX, grande utilité.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MONDONVILLE, première chanteuse. — THIBAUT, forte chanteuse. — MADINIER, première Dugazon. — HENRI, deuxième Dugazon. — GUILLEMOT, seconde et troisième amoureuse. — DEFITE, première duègne. — DEVERSY, seconde duègne. — LÉONTINE, jeune utilité.

Chœurs.

Huit hommes. Huit femmes.

MM. JOSEPH MENGAL, chef-d'orchestre. — DE CASTER, répétiteur.

La campagne dramatique s'ouvrit le 1er septembre 1828. Rien de bien intéressant n'est à signaler jusqu'au 10 octobre; ce jour-là, Adolphe Nourrit, premier sujet de l'Opéra de Paris, chanta *le Rossignol* et *la Dame Blanche*. Il parut une seconde et dernière fois, le 17, dans *Orphée* de Gluck et *la Vestale* de Spontini. Inutile d'insister sur le succès qu'il obtint.

Belnie, artiste de l'Opéra-Comique de Paris, se montra, dans l'emploi de Trial. Il ne resta à Gand que pendant le mois d'octobre, et il joua, pour sa représentation de clôture, le 6 novembre : *le Solitaire* et *les Rendez-vous bourgeois*. Pour faciliter la marche du répertoire, Emery fut chargé de cet emploi, en même temps que de celui de Laruette, pour lequel il était engagé.

Le 20 novembre, concert de Guillou, première flûte solo de l'Académie de musique de Paris, et du jeune Dorus, son élève, âgé de quinze ans et demi, frère de la célèbre cantatrice. On donna, à la fin de la soirée, *le Rossignol*, dans lequel Guillou exécuta les solos. Ils se produisirent, une seconde fois, le 26.

A Gand, comme dans beaucoup de villes de province, on faisait accompa-

(1) *Almanach des spectacles pour* 1829 *et* 1830. Paris, Barba.
(2) *Id.* *pour* 1831. Paris, Barba, p. 258.

gner le titre de certaines pièces, d'un petit boniment destiné à allécher le spectateur. Le 1er mars 1829, eut lieu la première représentation du *Retour d'un Croisé,* « grand mélodrame en un petit acte », par Alexandre Duval. On lisait, en outre, ce qui suit (1) :

« On n'a pas besoin de prévenir le public que cette folie doit être représentée avec l'exagé-
« ration de jeu qui est indiquée par les expressions dont l'auteur a fait usage. Il a voulu
« prouver dans cette bagatelle que le mélodrame, avec une nuance de plus, ne pouvait être
« qu'une burlesque rapsodie. »

La Muette de Portici, d'Auber, fut jouée, pour la première fois, le 18 mars. On annonçait « une grande marche triomphale où Mazaniello (pêcheur napolitain) sera monté sur un cheval blanc qui lui est présenté par la ville de Naples (2). »

L'année théâtrale clôtura le 10 avril, par un spectacle au bénéfice des artistes. On donna : *la Muette de Portici,* opéra d'Auber, et *le Bénéficiaire,* vaudeville de Théaulon.

Le directeur Cousin tenta d'ouvrir immédiatement le théâtre, avec la même troupe. Sa première représentation eut lieu le 1er mai 1829. Il avait établi le prix des places, au taux suivant :

Premières et second rang. 2 Fl. — *Parquet.* 1 Fl. 25 cents. — *Troisièmes.* 1 Fl. — *Par terre.* 60 cents.

Le désordre se mit dans les rangs du personnel. Madame Mondonville, la première chanteuse, s'enfuit avec le sieur Rodel, l'Elleviou de la troupe. Cousin menaça le mari de lui faire payer le dédit de sa femme. Il s'en tint à la menace, car il eut été assez drôle de lui voir donner cette somme, après le malheur qui lui arrivait (3). Toujours est-il que ce fait désorganisa tout et qu'on dut fermer vers le milieu du mois. Nous retrouvons Rodel au théâtre de Nantes; quant à madame Mondonville, elle ne figure pas dans cette troupe, à moins qu'elle n'ait pris le nom de *Lemoule,* qui était celui de la première chanteuse (4).

La scène de Gand fut alors exploitée, pendant l'année 1829-1830, par une société composée des principaux artistes : *Leclerc aîné, Mondonville, Alphonse Dapreval, Leclerc jeune* et *Mademoiselle Thibault.* Voici la composition de la troupe :

Acteurs.

Messieurs :

ALPHONSE DAPREVAL, Elleviou. — MONDONVILLE, Martin. — LECLERC, première basse-taille. — ÉDOUARD. première et deuxième basse-taille. — ANNET, seconde haute-contre. —

(1) Programme n° 121, du dimanche 1er mars 1829 (*Bibliothèque de l'Université, à Gand*).
(2) Programme n° 131, du mercredi 18 mars 1829 (*Id.* *id.*).
(3) *Almanach des spectacles pour* 1830. Paris, Barba, 1830. P. 7.
(4) *Id.* Id. P. 286-287.

VAUTRIN, Colin. — PRUDHOMME, Trial. — ÉMERY, Laruette. — LEROUX, Philippe, Gavaudan.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LIGIER, première chanteuse. — THIBAULT, première chanteuse sans roulades. — LEROUX, Dugazon. — DAPREVAL, deuxième Dugazon. — DEFITE, duègne. — VAUTRIN, seconde chanteuse. — PRUDHOMME, seconde chanteuse.

Chœurs.

Huit hommes. Huit femmes.

MM. GAUTROT, chef-d'orchestre. — BAUDOT, régisseur.

L'ouverture se fit, le dimanche 23 août 1829, par : *la Vestale, Adolphe et Clara*, opéras, et *les Héritiers*, comédie. Ce jour-là débutèrent Leroux et sa femme. On remit les places à l'ancien prix, savoir :

Premier et second rang. 1 Fl. 50 cents. — *Loges de Parquet.* 1 Fl. 50 cents. — *Parquet* 1 Fl. — *Troisièmes.* 75 cents. — *Parterre.* 50 cents. — *Paradis.* 15 cents.

Le 28 et 30 septembre, la Famille Royale assista au spectacle donné *par ordre*. On joua, le premier soir, *le Barbier de Séville*, opéra, et *les Deux Edmond*, vaudeville. Dans la seconde soirée, on donna : *Vatel*, vaudeville, et *la Dame Blanche*, opéra. Entre les deux pièces, Mondonville chanta une cantate intitulée : *le Chant de la Garde communale*. Malgré l'emploi du gaz comme luminaire, les affiches annonçaient que « la salle sera éclairée en bougies. »

Pendant la représentation du 3 novembre, eut lieu un concert d'harmonie, donné par huit musiciens de Prague, sous la direction de Jean Jarosch. Le lendemain, on exécuta, entre les deux pièces, l'ouverture des *Infidèles*, opéra de Joseph Mengal, joué à l'Opéra-Comique de Paris, le 2 janvier 1823.

Lafeuillade, alors attaché en qualité de première haute-contre au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, parut sur la scène de Gand, le 24 novembre, dans le rôle de *Georges* de *la Dame Blanche*. Il joua encore le 25 et le 27.

Saint-Aubin, premier amoureux du Vaudeville de Paris, et sa femme, madame Goossens-Saint-Aubin, première chanteuse des théâtres de Lyon et de Marseille, se produisirent, le 16 décembre, dans *la Pie voleuse* et *Concert de la Cour*, opéras.

Nous retombons encore dans les spectacles forains. A la fin du mois de janvier 1830, parurent, de nouveau, les *Alcides français*, Manche et Daras, venant du Théâtre Drury-Lane, à Londres, et se rendant à Bruxelles.

Enfin, l'année théâtrale se termina le 16 avril par un spectacle des plus attrayants. Les Jeunes Artistes de l'École des Beaux-Arts de Bruxelles, sous la direction de Bouchez et Niellon, jouèrent : *la Petite Somnambule*,

Henri IV en famille, vaudevilles, et *les Rendez-vous bourgeois*, opéra. Il faut noter que le plus âgé de ces enfants n'avait que douze ans.

Après cette exploitation en commun, reparut Saint-Victor qui commença son entreprise, le 20 août 1830.

Les évènements politiques survenus alors lui furent des plus funestes. La troupe se disloqua. Quelques artistes se réunirent en société sous sa gestion, et tâchèrent ainsi de faire face aux éventualités.

On a pu se convaincre que si le Théâtre de Gand parcourut une carrière plus brillante au point de vue des représentations, il n'en fut pas de même sous le rapport pécunier. Presque tous les directeurs quittèrent la partie avec une perte d'argent assez considérable, et, malgré tous leurs efforts, ils ne parvinrent jamais à se maintenir. Quant au répertoire, il fut alimenté par les principales pièces des théâtres de Paris; quelques œuvres indigènes virent le jour, mais elles furent peu nombreuses et consistèrent, en majeure partie, en à-propos. En résumé, le public, qui n'a pas à s'inquiéter de la bonne ou de la mauvaise fortune d'un directeur, assista à de fort belles soirées et n'eut pas à se plaindre pendant cette période de seize années.

ANVERS

Quand les armées françaises quittèrent cette ville, les artistes continuèrent, en société, l'exploitation du théâtre. Pour la mener à bien, ils firent venir des chanteurs étrangers. Pendant le mois d'avril, Huet, de l'Opéra-Comique de Paris, passa en revue les principaux rôles de son répertoire : *Richard Cœur-de-Lion*. — *Le Tableau parlant*. — *Jean de Paris*. — *Maison à vendre*. — *Le Déserteur*. — *Françoise de Foix*. — *Le Médecin Turc*. — *Montano et Stéphanie*.

De grandes difficultés surgirent entre eux et le sieur Limelette. Ce dernier se basait sur une autorisation qui lui avait été accordée par le Gouvernement Provisoire de la Belgique, le 29 avril 1814, et les artistes, sur celle qui leur avait été octroyée par le Gouvernement Français jusqu'au 20 avril 1815. Ceux-ci adressèrent à cet effet, la requête suivante (1) :

« *La Société Dramatique et Lyrique du Théâtre d'Anvers*, exposent (*sic*) à S. E. le Gou-
« verneur Général, qu'aiant obtenu un privilège du Gouvernement Français jusqu'au
« 20 avril 1815 que sur la foi de ce traité ils ont renouvellé leur association le 20 avril 1814,
« que le sr Limelette leur entreprenneur a sçu à leur préjudice et pour son propre compte
« solliciter pareil privilège du Baron de Horst, et que l'aiant obtenu, la dite société se voit
« déchue de tous ses droits et réduite au plus affreux sort. — *Envoyé le* 9 *mai* 1814. »

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique pour* 1814. — Carton n° 32.

De son côté, Limelette pétitionna également, en joignant à sa demande diverses pièces dont nous extrayons la suivante, et qui sont d'une importance capitale pour l'histoire du Théâtre d'Anvers (1) :

« Artistes pensionnaires de M. Limelette.

« Messieurs :		Mesdames :	
« Delers, 1re basse-taille.		Lemaire, 1re chanteuse.	
« Dorsan, Philippe, haute-contre.		Dorsan, dito.	
« Cœuriot, Elleviou.		Bousigue, 1er Dugazon.	
« St-Charles, 2e haute-contre.		Presta, 2e et 3e.	
« Adrien, 3e basse-taille.		Laurence Duprato, dito.	
« Bousigue, 1re et 2e haute-contre.		St-Valis, Duègne.	
« St-Paul, Trial.		François le D.	Utilités et choristes.
« Jeault, 3e rôles.		Samson *mère*.	
« Castelly, 2e basse-taille.		Samson *fille*.	
« Paris.	Accessoires et choristes.	Félicité Buisen.	
« Dubois.		Betzy Gonthier.	
« Beghain.		Poinsignon *aînée*.	
« St-Valis.		Id. *cadette*.	
« Duprato.		Alexandrine.	
« Ernotte.		Mimie.	
		Dubreuil.	
« Warrot, souffleur.		Clarice, rôles d'enfans.	

« Total : 34 *artistes* et 22 *musiciens* dont 6 à l'année — non-compris les gagistes, etc.

« En route : MM. Laborde, Julien, Cuvelier.
Mesd. Loth, Berthéas *mère*, et *deux demoiselles, les deux demoiselles* Desprès.

« Nota. Je n'ai pas eu le temps de faire un tableau en règle avec les emplois, avances, « appointemens, etc. Je le présenterai au premier (jour). Mad. Lemaire est engagée à rai- « son de *deux cent francs* par représentation. M. Cœuriot, à raison de *cent*. Jouer ou pas « jouer, je devrai les payer. — J'attends une troupe de danseurs, etc »

Limelette, fort de son droit, avait fait l'ouverture du théâtre le dimanche 8 mai 1814, en mettant sur les affiches :

« Phi.-Jos. Limelette, *Entrepreneur-Directeur Privilégié pour les Spectacles du Dépar-* « *tement des Deux-Nèthes,* a l'honneur d'annoncer à Messieurs les Amateurs qu'aujourd'hui « dimanche 8 mai 1814, on donnera pour l'ouverture de la présente année théâtrale... »

Le spectacle se composait de deux opéras : *Ambroise* et *les Deux Prisonniers*, et d'une comédie : *Défiance et Malice.*

C'est ce qui donna lieu à la requête des artistes-sociétaires, que nous venons de transcrire ci-dessus. Le comte de Marnix, député du département des Deux-Nèthes, adressa au Gouverneur-Général de la Belgique, un rapport

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique pour* 1814. — Carton n° 32.

exposant l'affaire dans tous ses détails et concluant au rejet de la demande des artistes (1).

Pendant ce temps, Limelette continuait le cours de ses représentations. Il donna le 13 mai, *Zémire et Azor* et *l'Opéra-Comique*, opéras. Le lendemain, les artistes firent afficher le spectacle dont ci-dessous l'affiche textuelle (2) :

THÉATRE D'ANVERS.

PAR ORDRE SUPÉRIEUR.

LES ARTISTES SOCIÉTAIRES

donneront aujourd'hui Samedi 14 mai 1814,

A LA DEMANDE DES AMATEURS

Une représentation composée de

ŒDIPE A COLONE

Grand opéra en trois actes, musique de Sacchini

Suivi du

TABLEAU PARLANT

Opéra-bouffon en un acte, en prose, musique de Grétry.

Acteurs dans OEdipe :

Mrs. DORSAN, *Camoin*, *Baptiste*, ADRIEN, ST-VALIS. Mesd. Tobi, DUBREUIL et *Presta*. Cœurs de Guerriers, Peuple, Prêtres.

Acteurs dans le Tableau Parlant :

Mrs. DORSAN, ESTANCELIN, ADRIEN. Mesd. *Tobi* et PRESTA.

Incessament les Débuts des nouveaux Artistes qui doivent completter la Troupe.

Très-incessament, la reprise de *Pierre le Grand*, opéra en trois actes, et la première représentation de l'*Officier Cosaque*.

Les personnes qui désirent louer des Loges peuvent s'adresser chez le Sr. Van den Houten, concierge de la Comédie.

NOTA: Les entrées de faveur sont supprimées, ainsi que les entrées de demi-places.

Les prix des places comme à l'ordinaire.

On commencera à 6 heures et demie très-précises.

---

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique pour* 1814. — Carton n° 32. — Voir aux Documents.

(2) Id. *Id.* Id.

Limelette joignit cette affiche à sa requête, avec la note suivante :

« NOTA. — Tous les artistes souslignés (*sic*) sont mes pentionnaires (*sic*) et à mes gages. « Trois seulement forment la société. »

Enfin, le 18 mai 1814, survint une ordonnance du Gouverneur-Général de la Belgique (1), qui coupa court au différend, en accordant à Limelette l'autorisation qu'il sollicitait.

On a vu que le nouvel entrepreneur pouvait occuper les scènes d'Anvers et de Malines. Un peu avant l'ordonnance ci-dessus, il se rendit dans cette dernière ville et, le samedi 14 mai 1814, il fit l'ouverture du théâtre. Voici le libellé exact de l'affiche qu'il nous semble intéressant de donner ici (2) :

THÉATRE DE MALINES.

L'Entrepreneur privilégié du Département des Deux-Nèthes donnera
Aujourd'hui Samedi 14 Mai 1814.
Pour l'Ouverture, par extraordinaire,
(et à la demande des Autorités.)
Une Représentation de

MAISON ISOLÉE,
ou
LE VEILLARD DES VOSGES

Opéra en deux actes, en prose, paroles de *Marsollier*, musique de *Dalayrac*, orné de tout son spectacle.

Précédé d'une Représentation du

BOUFFE ET LE TAILLEUR

Opéra Bouffon en un acte, en prose, musique de *P. Gaveaux*. Dans lequel Mr. *Cœuriot*, Artiste du grand Théâtre d'Amsterdam, remplira le rôle du Bouffe et chantera deux.airs italiens.

Acteurs dans Maison isolée: Mrs. *Castelly*, *Adrien*, *St-Paul*, *Ernotte*, *Paris*, *Dubois*, *St-Valis*, *Berger*, *Beghain et Mlle Presta*. Chœurs de Brigands, de Paysans, etc.

Acteurs dans le Bouffe : Mrs. *Cœuriot*, *Castelly*, *Estancelin*, et *Mlle Laurence*.

Les prix des places comme à l'ordinaire.
On commencera à 6 heures précises.

---

(1) Voir aux Documents.
(2) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique pour* 1814. — Carton n° 32.

Une des premières mesures que prit alors le maire d'Anvers, fut d'élaborer un règlement pour le service intérieur du théâtre; il est daté du 6 juin 1814, imprimé en flamand, en anglais et en français. Il avait trait principalement, à l'heure du spectacle et à l'ordre qui doit régner sur la scène et dans la salle (1).

A la représentation du 22 mai, ovation pour mademoiselle Lemaire, première chanteuse, qui avait joué *le Calife de Bagdad* et *la Rosière*. A la fin de la soirée, on lui remit une couronne accompagnée d'une pièce de poésie due à l'avocat Arbaltier. En voici un fragment qui fera juger du reste (2) :

« . . . .
« A leur instinct toujours fidèles
« Les oiseaux changent de climats !
« Mais si des oiseaux ont des ailes,
« Toi, LEMAIRE, tu n'en as pas.
« Ton modèle, par son ramage,
« Du printemps charme les beaux jours;
« Mais il est oiseau de passage,
« Et toi, tu fixes les amours.
« Sa voix enfin n'est destinée
« Qu'à moduler les mêmes chants,
« Et c'est par lui que du printems
« La saison vivante est bornée;
« Tandis que toi, tu sembles née
« Pour faire, par tes doux accens,
« Un printems de toute l'année. »

Sans doute, la *beauté* de ces vers dût profondément toucher l'actrice qui en était l'objet.

Le 13 février 1815, concert de madame Séréna, cantatrice italienne. Le Prince Héréditaire y assistait.

Pour l'année 1815-1816, Limelette est encore à la direction. Il avait réuni les artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

RAMOND. — FLORINI. — DUBREUIL. — DELAUNAY. — GRANGER. — LE SOYER. — FERVILLE. — DAMOREAU. — JOSSE. — SAINVILLE.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

JALLIER-LESAGE. — DUBREUIL. — LEMAIRE. — CASTEL. — DELANOUE. — DORSAN.

L'ouverture eut lieu le 4 mars par : *Une Folie*, opéra de Méhul, et *Boniface Pointu et sa famille*, comédie de Guillemain dans laquelle le trial Ramond remplit cinq rôles.

(1) Archives de l'État, à Anvers. — Voir aux Documents.
(2) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*. P. 59-60.

Le 8 mars, spectacle-gala, à l'occasion de la promulgation du roi Guillaume Ier, au trône des Pays-Bas. Le Souverain parut au théâtre. A son entrée, l'orchestre entonna l'air de *Lucile : Où peut-on être mieux?* suivi de l'air national néerlandais. Les trois premières chanteuses, mesdames Dorsan, et Delanoue et mademoiselle Lemaire, exécutèrent une cantate (1).

Le 19 du même mois, grand concert spirituel au bénéfice de mademoiselle Lemaire. Les artistes du théâtre lui prêtèrent leur généreux concours. Le 12 avril suivant, cette charmante actrice épousa Jean-Philippe Morel, également comédien (2) :

Le 14 mai, parut la célèbre cantatrice Angelina Catalani. On vit rarement pareil succès. Après la soirée, l'orchestre du théâtre lui donna une sérénade. L'avocat Arbaltier ne laissa pas passer une aussi belle occasion sans accorder de nouveau sa lyre. Il ne fut pas seul, un sieur Goedon lui vint à la rescousse avec ce huitain mirobolant (3) :

> CATALANI, que ta voix séduisante
> Sait à ton gré s'emparer de nos cœurs,
> Quand tour à tour ou sublime ou touchante,
> Tu peins l'amour et ses tendres ardeurs!
> Ce Dieu, sans doute, est celui qui t'inspire
> Ces sons si doux, ces tons si ravissants ;
> Et ta beauté non moins que tes talents,
> Où tu parais assurent son empire.

Madame Catalani donna un second concert le 15 mai. Quand elle quitta la ville, un journal du temps en dit bien plus en une phrase que les plus grands éloges (4) :

« Le célèbre CATALANI a quitté nos murs; il est impossible d'exprimer l'enthousiasme « qu'elle a produit. Les amateurs sont encore électrisés par les charmes de sa voix. »

Le 17 juin, début de Ferville. Il ne réussit qu'à moitié, malgré la beauté de sa voix.

Vogel, directeur du grand concert de Lille, en organisa un à Anvers, le 17 juillet, dans lequel il exécuta un concerto de Frœnzel et des variations de Rode.

Les représentations ne furent pas suspendues pendant l'été. Au mois d'août, Paul et madame Boulanger, de l'Opéra-Comique de Paris, vinrent en donner deux dans lesquelles ils chantèrent : *Adolphe et Clara*, *le Médecin Turc* et *le Tableau parlant*.

Quelques débuts eurent lieu ensuite. Le 10 août, celui de Damoreau, dans

---

(1) Voir pour les paroles ; Gregoir : *Documents historiques*, t. IV, p. 25.
(2) Gregoir, *L'Opéra à Anvers*. P. 61.
(3) Id. *Id.* P. 61.
(4) *Journal des Deux-Nèthes*, du 18 mai 1816.

Maison à vendre, *l'Oncle valet* et *Sylvain* ; le 5 septembre, Josse, en qualité de Philippe-Gavaudan, dans *Zoraïme et Zulnar* ; enfin, le 2 octobre, Sainville, même emploi, dans *les Deux Petits Savoyards* et *Léon ou le Château de Montenero*.

Le 8 octobre, rentrée de madame Delanoue. Le spectacle, réellement splendide, se composait des deux opéras : *Joconde* et *Richard Cœur-de-Lion*.

Dorsan, ancien directeur de ce théâtre et d'autres scènes de Belgique et de France, mourut au mois de décembre 1815. On organisa, le 15, au bénéfice de sa famille, une représentation, dans laquelle on joua *la Pie voleuse*, de Rossini, opéra qui avait été donné à Anvers, pour la première fois, le 10 du mois précédent.

Un chanteur, nommé Antoine, interpréta, le 24 janvier, *Léon ou le Château de Montenero* (Léon).

L'année théâtrale de 1816-1817 commença le 20 avril, après une fermeture de quinze jours, aux termes du décret du Roi des Pays-Bas, que nous avons rapporté plus haut.

Acteurs.

Messieurs :

DAMOREAU. — RAMOND. — SAINT-ERNEST. — JULLIOT. — BULTOS. — MOREL. — CAMOIN. — FERVILLE. — ESTANCELIN.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FLORINI. — DORSAN. — TOBI (ROSE LAMAND). — MOREL-LEMAIRE. — LERICHE.

Une grande partie de ces artistes sont déjà connus. Remarquons que c'était la seconde année de Damoreau à Anvers. Mademoiselle Florini réunit, parait-il, principalement les suffrages du public.

La direction est encore entre les mains de Limelette, mais, comme nous allons le voir, ce ne sera pas pour longtemps.

Le 28 avril, Garat et sa femme, ainsi que Dugazon donnèrent un brillant concert. Ces artistes se firent entendre alors dans plusieurs villes de Belgique, ainsi qu'on a pu s'en convaincre plus haut.

Le même jour : *les Prétendus*, *Maison à vendre* et *les Maris-garçons*, pour les débuts de Saint-Ernest et de Julliot, et pour la rentrée de madame Morel-Lemaire.

Pendant toute cette année, le répertoire fut très varié. On donnait alternativement la comédie et l'opéra, ce qui, parait-il, fut très goûté du public.

Le 4 juin, mademoiselle Cecilia Gollo, jeune musicienne italienne de 18 ans, exécuta, pendant la représentation, plusieurs morceaux sur la harpe ; c'était une élève de Naderman.

Au mois d'août, retour de Paul et de madame Boulanger, qui jouèrent les mêmes opéras que l'année précédente.

A Anvers comme partout ailleurs, *la Caravane du Caire* avait le privilège de fournir l'occasion aux écuyers et aux chevaux de Franconi, de se produire sur la scène. Cela se représenta le 15 octobre.

A dater du 18 décembre, trois représentations de Gavaudan, de l'Opéra-Comique de Paris, dans : *Zoraïme et Zulnar*, et *Joconde*.

L'année 1817 vit surgir de graves difficultés parmi le personnel du théâtre. Le spectacle chôma le 5 et le 6 janvier. Les autorités s'en émurent et un arrêté du maire, du 7 janvier, ordonna à Limelette de reprendre le cours de ses représentations. N'ayant pas obtempéré à cet ordre, il se vit déchu du privilège par arrêté du gouverneur, en date du 9. Les artistes continuèrent en société jusqu'au 27 avril, sous la gestion de Morel, Camoin, Ferville, Estancelin et Tobi. La représentation de clôture se composait de : *le Déserteur* et *l'Une pour l'autre*.

Pour l'année 1817-1818, Morel est nommé directeur. Il réunit la troupe suivante qui passait pour excellente :

Acteurs.

Messieurs :

Cheret. — Saint-Estève. — Estancelin. — Goyon. — Camoin. — Ramond. — Julien. — Louis. — Mezerai. — Alphonse. — Paris.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Morel-Lemaire. — Leriche. — Tobi (Rose Lamand). — Camoin. — Cheret. — Dubreuil.

Le premier début eut lieu le 18 mai. Goand succès de Chéret dans l'emploi de Martin. Il n'en fut pas de même de Saint-Estève, le 23 du même mois ; à sa seconde apparition, il fut sifflé et dut se retirer. La plupart des autres artistes nous sont connus.

L'opéra fut principalement en faveur et surtout les œuvres de Grétry. On donna quelques nouveautés, mais en petit nombre.

A dater du 25 septembre, dix représentations de Gavaudan et de sa femme, qui eurent un succès plus grand encore que l'année précédente. Ils jouèrent, le premier jour, *Euphrosine* et *le Prisonnier*.

Le 18 octobre, début de mademoiselle Leriche, dugazon, et le 20, celui de Julien, haute-contre, pensionnaire de l'Opéra-Comique de Paris.

Le 27 février 1818, première représentation *d'Alfred-le-Grand ou le Prince troubadour*, opéra-comique en un acte, musique de Chéret, artiste du théâtre. C'était la transformation d'un vaudeville de Ledoux, représenté pour la première fois, au Vaudeville de Paris, le 6 janvier 1817. L'œuvre nouvelle fut chantée par Mesdames Camoin et Chéret, Messieurs Louis, Mézerai, Goyon, Camoin, Alphonse et Paris.

L'année se clôtura, le 19 avril, par *Joconde*, opéra, et le *Procès du Fandango ou la Fandangomanie*, vaudeville. Morel conserva la direction pour la nouvelle campagne dramatique. Voici quelle était la composition de la troupe :

Acteurs.

Messieurs :

ALEXIS. — HUCHET. — HUBY. — GOYON. — ESTANCELIN. — LAFITTE. — CAMPENHAUT. — DESELVER. — DELAUNAY. — GRANGER. — LE SOYER. — DELERS. — DERUELLE. — JULIOT. — CAMOIN. — BULTOS. — ALPHONSE. — PARIS.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ALEXIS. — ANSOULT. — TAUMARIN. — BLANCQUI. — CAMOIN. — TOBI (ROSE LAMAND). — MOREL-LEMAIRE. — CASTEL. — LERICHE. — GOYON. — DESCOURS. — JULIE BESTHAULT. — JOLLY. — TERNAUX.

M. VALENTINO, maître de musique.

L'ouverture se fit le 23 avril, par les débuts d'Alexis et de sa femme, de mademoiselle Ansoult, fille de l'ancien artiste du Théâtre de la Monnaie, et de Huchet, dans *Jean de Paris* et *Une Folie.*

La charmante madame Morel-Lemaire continua le cours de ses succès. Le même jour, elle chanta dans *les Prétendus*, et l'on ne tarit pas d'éloges sur la manière admirable dont elle s'acquitta de son rôle.

On ne ferma pas pendant l'été; les comédies et tragédies alternèrent avec les exécutions musicales.

Le 29 juin, Chiodi, premier bouffe du Théâtre-Italien de Paris, remplit le rôle de *Fébio* dans *Il Fanatica per la Musica*, opéra en deux actes.

Quelques jours après, le 2 juillet, début d'Édouard Lafitte, première haute-contre, dans *Jean de Paris*. Le même soir, on exécuta une ouverture inédite de Valentino, chef d'orchestre.

Mademoiselle Élisabeth Coda, attachée au Théâtre Italien de Paris, donna un concert, le 11 septembre. Elle obtint un assez beau succès.

Van Campenhout, ou *Campenaut*, nom qu'il avait pris au théâtre, débuta, le 21 septembre, dans *les Maris garçons* et *le Tableau parlant*. Il fut accueilli avec enthousiasme.

Peu de temps après, il chanta *Richard Cœur-de-Lion* (Blondel). Le 20 novembre, il fit exécuter l'ouverture de son opéra en trois actes : *Grotius.*

Comme on le voit, la musique était en grande faveur à Anvers. Les œuvres des compositeurs en renom y étaient exécutées et principalement celles de Grétry. On donna, dans le cours de cette année, le *Guillaume Tell* du maître liégeois.

Le petit Larsonneau, âgé de 8 ans, violoniste distingué, se fit entendre le 2 janvier 1819. Van Campenhout et Morel lui prêtèrent leur concours.

A la représentation du 12, une dame Kloqueman chanta le rôle de *Chloé* dans *le Jugement de Midas* de Grétry.

Lors du bénéfice de Camoin et de sa femme, madame Lemesle, sœur de madame Fay, appartenant à la scène bruxelloise, vint les seconder de son puissant appui. On donna *Didon*, grand-opéra de Sacchini, et *le Tableau parlant*, de Grétry.

Nous n'avons plus à mentionner pour l'année 1818-1819, qu'un concert donné, le 23 février, par la célèbre Catalani, lors de son passage à Anvers, pour se rendre à Amsterdam.

Cette saison fort brillante clôtura le 20 avril. On doit même la noter tout particulièrement tant pour la bonne exécution du répertoire que pour l'excellence de la troupe. La nouvelle campagne s'ouvrit le 1er septembre, sous la gestion de Rolland, avec les actionnaires. Voici quels étaient les artistes qu'il avait réunis :

Acteurs.

Messieurs :

SULEAU. — ROLLAND. — FABIEN. — OLIVIER. — MAILLARD. — SOLIÉ. — QUINCHE. — HENRI. — AUGUSTE. — DESELVES. — RAYMOND. — COUSIN-FLORICOURT. — CAMOIN. — GOYON.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

THÉODORE. — TOBI (ROSE LAMAND). — LANDIER. — CAMOIN. — FLEURY. — DESCOURT. — DUBREUIL.

M. THÉODORE, maître de musique.

Le jour de l'ouverture, *Euphrosine* de Méhul, pour la rentrée de madame Tobi-Lamand, et les débuts de Suleau, Rolland et madame Théodore. Le 3, ceux de Fabien, Olivier et Maillard, dans *l'Épreuve villageoise* et *le Nouveau Seigneur de village*. Le 8, celui d'Auguste, dans *les Deux journées*.

En résumé, tous ces débuts furent heureux. On distingua principalement mesdemoiselles Landier et Descourt, madame Dubreuil et le trial Maillard. Toutefois, le 22 septembre, un petit incident faillit être funeste à l'une de ces chanteuses. Au moment de son entrée en scène dans *la Belle Arsène*, un coup de sifflet accueillit mademoiselle Landier ; les spectateurs firent bonne justice de cet acte hostile et le perturbateur fut mis à la porte. Au reste, voici ce qui donnera une assez juste idée de ce qu'était la troupe à cette époque (1) :

« ... Le spectacle du 15 septembre se composait de *Camille ou le Souterrain* et de *Philippe* « *et Georgette*. M. Dalayrac a eu tous les honneurs de la représentation. *Camille* est du « genre sérieux, et grâce à la délicieuse musique de Dalayrac, l'on ne s'aperçoit pas qu'il « est aussi du genre ennuyeux. Mesdames TOBI, THÉODORE, DESCOURT, Messieurs AUGUSTE, « OLIVIER, ETC., ont satisfait le public. Madame CAMOIN a été parfaite dans *Philippe* « *et Georgette*, aussi l'aurais-je embrassée bien volontiers, quitte à avoir les deux joues

(1) *Journal d'Anvers* (Cité par Gregoir).

« enfarinées, comme le camarade *Olivier*. Dans *le Tableau parlant*, mademoiselle LANDIER
« est enfin passée par l'épreuve qu'on lui faisait tant redouter. Si quelques sifflets sont venus
« ternir son triomphe, elle ne doit s'en prendre qu'au zèle trop ardent de ses amis. ROLLAND
« a bien chanté son grand air et surtout son duo avec *Colombine*. Mademoiselle DESCOURT,
« messieurs FABIEN et MAILLARD ont été bons, comme de coutume. »

Le 11 octobre, début de Deselves, haute-contre, et, le 29, celui de Cousin-Floricourt dans *Lodoïska* (Lowinski).

Le répertoire du Théâtre du Vaudeville de Paris était destiné à fournir des libretti d'opéras à nos compositeurs. Une pièce de Delestre-Poirson : *la Jolie Fiancée, ou les bonnes fortunes de province*, jouée le 2 juillet 1812, fut ainsi transformée par Jean-François Janssens. On la donna le 3 février 1820, avec la distribution suivante :

Lucette, fiancée d'*Étienne*, Mad. THÉODORE. — *Floricourt*, *Florville*, *Étienne*, jeunes parisiens, MM. COUSIN-FLORICOURT, OLIVIER, ROLLAND.

Cet opéra ne réussit qu'à moitié, au moins cela semble-t-il résulter de l'appréciation suivante d'un journal du temps (1) :

« ....Que le jeune auteur ne se rebute donc point des objections qui pourraient, sous le
« rapport de l'imitation, lui être faites ; qu'elles lui servent au contraire de stimulant à
« exploiter la carrière qu'il parcourt avec tant de succès dans un âge où l'on ne peut avoir
« atteint la perfection de l'art. L'opéra est rempli d'idées heureuses conduites avec goût et
« discernement. »

La Jolie Fiancée fut donnée une deuxième fois le 14 février suivant.

Le 11 et le 13 février, concerts de monsieur et madame Boucher. Ils eurent beaucoup de succès. Cédant à la manie du jour, quelqu'un crut ne pas devoir laisser partir le violoniste sans lui décerner ces vers de sa façon :

Voilà de Viotti le superbe rival,
L'enthousiasme est peint sur sa figure,
Son talent magique et sans égal,
A la beauté de la nature !

A dater du 24, trois représentations de Welsch, se disant *artiste de Paris* : *le Petit Chaperon rouge*, *le Nouveau Seigneur de village* et *Gulistan*.

Un Anversois, Pierre Suremont, musicien amateur, fit représenter, le 27, une comédie en trois actes : *les Trois Cousines*, arrangée en opéra-comique.

Mademoiselle Eugénie, première chanteuse, donna, le 21 et le 25 mars, deux représentations, dans les opéras suivants : *le Traité nul*, *la Belle Arsène* et *Aline, reine de Golconde*.

Le 23 mars, grande exécution lyrique : *Didon*, grand-opéra, chanté par Nourrit père et Prévost, du Grand-Opéra de Paris, et madame Lemesle, du

(1) *Journal d'Anvers*. (Cité par Gregoir).

Théâtre de Bruxelles. Pour cette dernière, le 6 avril, *la Vestale* (Julia) et *le Tableau parlant* (Colombine).

Ces belles soirées terminèrent l'année théâtrale, le 20 avril. La troupe fut en partie renouvelée. Au moment du départ de Cousin-Floricourt, on fit circuler cette drôlerie (1) :

Allez, monsieur Floricourt, ne pêchez plus.
Allez, monsieur Floricourt, ne jouez plus.
Allez, monsieur Floricourt, ne revenez plus.

La même commission d'actionnaires fut à la tête du théâtre, en 1820-1821, et Rolland fut encore maintenu en qualité de gérant ou régisseur principal. La composition de la troupe, pour cette nouvelle campagne dramatique, était celle-ci :

M. ROLLAND, régisseur principal pour les actionnaires.

Acteurs.

Messieurs :

BOUZIGUE, première haute-contre. — HURTEAUX, Philippe, Gavaudan. — GOYON, forte seconde haute-contre. — ROLLAND, Martin. — ROSS, seconde haute-contre. — CAMOIN, première basse-taille. — ROSAMBEAU, père noble. — RAIMOND, seconde basse-taille. — FABIEN, Laruette. — MAILLARD, Trial. — PAULIN, troisième rôle, raisonneur.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAINT-AMAND, première chanteuse. — FLEURIOT, Philis. — SIMMONET, première chanteuse sans roulades. — BELVAL, mère Dugazon. — THÉODORE, Dugazon. — DESCOURT, seconde chanteuse. — CAMOIN, première duègne. — GOYON, seconde duègne. — FLEURI, troisième chanteuse.

MM. THÉODORE, chef-d'orchestre. — CH. D'HOEDT, sous-chef.

Ouverture, le 24 avril, par deux opéras : *Blaise et Babet* et *la Jeune Prude*. Peu après commencèrent les débuts.

Le 22 mai, celui de Ross, seconde haute-contre, dans *Félix* ; puis, le même jour, celui de mademoiselle Fleuriot, emploi de Philis, dans *Jean de Paris ;* le 23 juillet, madame Saint-Amand, forte première chanteuse, dans *Œdipe à Colone*. Dans ce même opéra, Libaros, de l'Ecole royale de chant et de déclamation de Paris, chanta, le 17 août, le rôle de *Polinice*.

Pendant le mois de septembre, deux artistes de Paris, Gavaudan, de l'Opéra-Comique, accompagné de madame Perrin, du Théâtre du Vaudeville, donnèrent plusieurs représentations.

Le bénéfice de mademoiselle Fleuriot, le 19 octobre, fit évènement. On donna la première audition de : *la Clochette ou le Diable Page*, opéra

(1) Cité par Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 74.

d'Hérold La direction s'était mise en frais de décors et de costumes, et la pièce réussit parfaitement ainsi que le constate l'extrait suivant (1) :

« *La Clochette*, donnée avant-hier, a parfaitement réussi et a fait généralement plaisir. « Les décorations dues aux soins obligeans et *désintéressés* de l'un de nos premiers peintres, « font le meilleur effet. Les artistes ont rivalisé de zèle. Les rôles étaient bien sus. La partie « du chant a été bien exécutée ; tous les costumes étaient riches et d'une très-grande fraî- « cheur, particulièrement ceux des dames SAINT-AMAND, FLEURIOT, CAMOIN, et de mes- « sieurs BOUZIGUES, CAMOIN, FABIEN et MAILLARD. »

Ce fut le 14 mai de cette année, que vint Talma, accompagné de mademoiselle Gros. Ils donnèrent *Manlius Capitolinus*, puis jouèrent encore pendant le mois de juin, et clôturèrent le 21.

Le 4 novembre, madame Sessi, la célèbre cantatrice italienne, donna un grand concert, qui attira une foule considérable; puis, le surlendemain, un second motivé par l'immense succès du premier.

La famille Fay commença ses représentations à dater du 6 décembre. Elle se produisit d'abord dans : *Frosine ou la dernière venue*, vaudeville; *le Devin de village* et *les Deux Petits Savoyards*, opéras; *Défiance et malice*, comédie. A la quatrième représentation, le 12, le public anversois vit réunies trois générations : madame Rousselois étant venue se joindre à ses enfants. Ce fut un spectacle monstre, dans lequel on donna : *Sylvain*, *Alexis*, *Jean et Geneviève* et *la Fête de campagne*. On annonçait la clôture définitive au bénéfice de Léontine Fay, le 14, mais, à la demande générale, on joua encore, le 24 : *Cendrillon* et *Frosine*. Il est inutile de s'appesantir sur l'enthousiasme que soulevèrent ces artistes, ce que nous venons de citer en dit bien plus que tous les commentaires.

Le 22 janvier 1821, eut lieu le bénéfice de Bouzigue. Bernard, basse-taille du Théâtre de la Monnaie vint le seconder. On joua : *La Caverne*, opéra de Lesueur, *les Deux Philibert*, comédie de Picard, et *Jeanne d'Arc*, vaudeville de Dieulafoi.

Durant ce mois, il y eut plusieurs représentations intéressantes. Ainsi celles du ténor Lavigne, du Grand-Opéra de Paris, en compagnie de madame Lemesle, du Théâtre de Bruxelles. Ensuite, Darboville et Margaillan, de la même scène, vinrent chanter *Anacréon chez Polycrate*, opéra de Grétry.

L'année se continua ensuite sans évènements bien remarquables, jusqu'à la clôture, le 15 avril.

Pour 1821-1822, on restaura entièrement le théâtre, et une nouvelle association d'actionnaires se forma. Ce fut le sieur Lemetheyer qu'on nomma gérant et régisseur-général. Il venait de Calais, où il avait rempli les mêmes fonctions (2). Voici quelle était sa troupe :

(1) *Journal d'Anvers*, le 22 octobre 1820.
(2) *Indicateur général des spectacles*. Deuxième année, Paris, 1820. P. 262.

M. LEMETHEYER, régisseur général.

Acteurs.

Messieurs :

BOUSIGUE, première haute-contre. — HURTEAUX, Philippe. — FLORENT, jeune premier. — DESCHAMPS, deuxième haute-contre. — LAVILETTE, première basse-taille. — ROSAMBEAU, père noble. — MARCHAND, troisième rôle. — SAINT-PAUL, Laruette. — EMERY, Trial. — PARIS, rôles accessoires. — JULIEN, utilités. — BULTEL, Martin.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DELANOUE, première chanteuse. — FLEURIOT, forte première chanteuse. — DORGEBRAY, Dugazon. — SIMONET, mère DUGAZON. — DESCHAMPS, deuxième mère Dugazon. — BEAUPRÉ, deuxième Dugazon. — BELLECOUR, duègne.

M. DELANOUE, chef-d'orchestre.

Jean de Paris et *le Rossignol* servirent d'ouverture, le 23 avril 1821, pour les débuts de madame Delanoue. Cette actrice séjourna plusieurs années à Anvers, où elle eut toujours les plus beaux succès (1).

Cependant, il n'en fut pas de même pour d'autres artistes. Ainsi, le 2 mai, la première basse-taille La Villette eut à subir les rigueurs du public. Toutefois, il parvint à surmonter l'orage, grâce à la presse qui lui prêta un obligeant appui.

Les représentations se composèrent principalement de comédies et de vaudevilles. Les opéras furent plus rares que précédemment.

Madame Balgari, cantatrice italienne, organisa, le 19 juillet, un grand concert vocal et instrumental. Quelques jours après, le 20, les *quatre chanteurs de Vienne,* les sieurs Schiele, Kaplan, Fellauer et Daeubler, en donnèrent également un.

Au mois d'août, mademoiselle Mars, de la Comédie-Française, vint donner quelques représentations.

Eugène Ordinaire, basse-taille du Théâtre de la Monnaie, joua, le 10 novembre, *Félix* et *le Bouffe et le Tailleur*.

Un certain Mondonville, se disant *artiste lyrique de Paris*, chanta, le 2 décembre, *la Mort d'Hernavil* et *les Ages de l'amour*, cantates. Il resta attaché au théâtre.

On semblerait induire d'une ordonnance de police rendue le 25 octobre 1821, que tout ne se passait pas tranquillement au Théâtre d'Anvers. En effet, un des considérants dit : *qu'il est nécessaire de prendre des mesures propres à garantir au public la paisible jouissance des représentations théâtrales*. De plus, dans les vingt-neuf articles qui suivent, se trouvent les dispositions relatives à la direction, aux personnes attachées au théâtre, et

(1) Voir sa notice dans : Gregoir, *Panthéon musical populaire*. T. III, p. 19.

enfin aux droits et obligations du public. Enfin les peines portaient des amendes de 3 à 25 florins, et d'un à deux jours d'emprisonnement en cas de contravention (1). On n'y allait pas de main-morte, d'après ce qu'on voit.

Darboville, artiste du théâtre de Bruxelles, fut accueilli avec grande faveur, au mois de février 1822. Ce fut, toutefois, madame Delanoue qui obtint les suffrages du public : on ne se lassait pas de l'entendre et de lui prodiguer des marques non douteuses de satisfaction.

Le répertoire fut peu varié et les nouveautés furent assez rares. Cela mécontenta quelque peu les abonnés qui eussent manifesté leur hostilité, sans la présence de plusieurs artistes de mérite qui enlevèrent un peu de la monotonie des soirées. L'année théâtrale clôtura le 15 avril 1822.

Dans l'intervalle d'une direction à l'autre, la troupe hollandaise de Majofski occupa le théâtre pendant une partie du mois de juin. Enfin, le 29 septembre, Eugène Roy, *flageolet-solo de la Cour de France*, donna un concert auquel mademoiselle Dorgebray, la Dugazon, prêta son concours.

La direction échut ensuite au sieur Leborne, qui commença sa gestion le 10 octobre 1822, par *Adolphe et Clara* et *la Fausse Magie;* le spectacle fut précédé d'un discours d'ouverture prononcé par le directeur lui-même. Voici quelle était sa troupe :

M. Leborne, directeur.

Acteurs.

Messieurs :

Peyronnet, première haute-contre. — Goyon, Philippe. — Édouard, deuxième haute-contre. — Mondonville, Martin. — Gustave, première basse-taille. — Jalliot, première basse-taille. — Huby *jeune*, deuxième basse-taille. — Granger *aîné*, Laruette. — Prudhomme, Trial. — Tiphaine, utilités. — Leborne, premier rôle Comédie. — Roland-Rocroy, financier.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Caruel-Marido, première chanteuse. — Saint-Hilaire, première chanteuse sans roulades. — Prévost, Dugazon. — Laforgue, deuxième Dugazon. — Jolivet, jeune première Comédie. — Levasseur, jeune première Comédie. — Charton, deuxième chanteuse. — Adèle, soubrette. — Goyon, mère Dugazon. — Colon, duègne.

M. Ferdinand Van den Heuvel, chef-d'orchestre.

Les quelques lignes qui parurent à ce moment ne manquent pas d'intérêt (2) :

« Le directeur s'est conduit habilement dans son discours d'ouverture. Après trois salu-
« tations auxquelles l'étiquette la plus scrupuleuse ne pourrait rien reprocher, il a sollicité,
« en vers, ce sentiment de bienveillance que sa position réclame et qui est presque toujours
« d'un public éclairé. ***Qu'est-ce qu'un spectacle sans dames?*** a dit le galant directeur. ***C'est un***

(1) Archives de l'État, à Anvers. — Voir aux Documents.
(2) *Journal d'Anvers*, le 12 octobre 1822. (Cité par Gregoir).

« *printemps sans fleurs*. Il aurait pu ajouter, et un jardin sans roses. Clara est une de ces « fleurs. C'est un joli petit composé de toutes les grâces et de tous les charmants défauts « d'une femme, un mélange séduisant d'amour, de caprice et de coquetterie. — Le premier « coup-d'œil a été favorable à la troupe, principalement pour Mmes PRÉVOST, MARIDO-« CARUEL, COLON, MM. ÉDOUARD, PRUD'HOMME, JALLIOT, GRANGER et GOYON. M. GUSTAVE, « première basse-taille dans *Zémire et Azor*, possède une voix dont tout le monde s'accorde « à admirer l'étendue et la pureté, surtout dans le medium et les cordes basses. »

Les débuts ne furent pas heureux pour tout le monde. Ainsi Madame Saint-Hylaire ne réussit pas, le 27 octobre, dans *Euphrosine et Conradin;* le 8 novembre dans *Montano et Stéphanie*, et, enfin, le 15, dans *Camille*. Un journal le dit en ces termes (1) :

« Notre parterre s'est érigé vendredi en cour suprême pour le troisième début de « Mme Saint-Hylaire. La comparante avait déjà subi deux degrés de juridiction. Mal « accueillie en première instance, assez favorablement reçue en appel, elle comparaissait « en dernier ressort devant le tribunal suprême, où elle a perdu son procès avec dépens. « L'arrêt a été rendu en la forme ordinaire, c'est-à-dire avec une bordée de sifflets à étourdir « le plus sourd. Cette actrice, quoique musicienne et douée d'une jolie voix de concert, a « paru totalement manquer d'expression dans son chant. »

Le jour du dernier début de cette chanteuse, la petite Brochard, âgée de dix ans, joua *Adolphe*, dans *Camille;* de plus, elle interpréta quatre rôles dans *Frosine ou la dernière venue*, vaudeville de Radet.

Le 4 novembre, Letellier n'eut pas le talent de plaire au public. Il y eut même, à son sujet, une assez vive polémique dans la presse.

Un certain changement eut lieu alors dans le personnel. Madame Morel-Lemaire remplaça madame Saint-Hylaire, et Van Campenhout, Peyronnet.

Le 20 novembre, Weiss, *première flûte de Londres*, donne un concert. La soirée était complétée par l'opéra *Jean de Paris*.

Au mois de janvier, on dut suspendre les représentations, à cause de l'in disposition de la majeure partie des artistes.

Le 4 février, nouveau concert dans lequel se fait entendre Wolfram, *première flûte du Grand-Théâtre de Vienne*. On jouait, le même soir, *le Solitaire*, opéra de Carafa, qui obtint beaucoup de succès.

Leborne ne put se maintenir à la direction, qu'il quitta le 19 mars 1823, en laissant un déficit de fr. 5,620-17, ainsi répartis (2) :

Recettes des cinq mois	Fr.	54,027 — 67
Les dépenses furent de	—	59,647 — 84
Déficit général	Fr.	5,620 — 17

Devant cette situation, les artistes désirant finir l'année théâtrale, se mirent en société, mais leur entreprise ne fut pas couronnée de succès. Le

(1) *Journal d'Anvers*, le 17 novembre 1822. (Cité par Gregoir).
(2) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*. P. 82.

spectacle fut peu fréquenté ; ils clôturèrent le 20 avril, par *le Barbier de Séville*, de Rossini.

Bernard, ancien directeur du théâtre de Bruxelles, prend les rênes de l'administration. Il commença son exploitation le 20 septembre 1823, par *Œdipe à Colone* et *Ma Tante Aurore*. Un journal fournit sur la composition de la troupe et ses débuts, des détails très circonstanciés qui ont naturellement leur place ici (1) :

« *Au rédacteur de l'*ARISTARQUE.

« Anvers, le 25 septembre 1823.

« *Monsieur*, si je ne vous ai pas donné plus tôt des nouvelles de notre théâtre, c'est que « je voulais attendre la fin des débuts pour asseoir mon jugement d'une manière équitable, « ne pas trop louer celui qui d'abord m'aurait jeté ce qu'on appelle de la poudre aux « yeux, et ne pas critiquer trop vivement l'actrice ou l'acteur que la crainte aurait « paralisé. Aujourd'hui que les débuts tirent à leur fin et que la troupe paraît être assise, « je vous analyse les talens qui la composent.

« Je ne parlerai pas de BERNARD : plusieurs fois nous avons vu cet acteur en représenta- « tion, et le rôle d'*Œdipe*, qu'il a joué pour l'ouverture, n'a fait que corroborer la bonne « opinion que nous avions conçue de lui. J'arrive à Mme NOËL, première chanteuse, cette « actrice est douée d'un joli physique et d'une superbe voix, dont le volume paraît convenir « plutôt au grand opéra qu'à l'opéra-comique. Le rôle d'*Antigone* convenait à ses moyens ; « aussi elle y a produit un très-grand effet. On l'attendait dans la roulade ; et ses rôles dans « *Ma Tante Aurore* et *Euphrosine* devaient faire craindre pour elle ; mais dans *les Pré- « tendus* elle a prouvé que le genre léger lui est aussi familier que le sérieux. *Julie* a assuré « son succès ; elle a été reçue *à l'unanimité*.

« Mme BABIN n'a pas, sous les rapports physiques, les mêmes avantages que Mme NOËL, « mais elle marche son égale comme chanteuse et comme comédienne. Il y a même « plus de sûreté, plus d'égalité dans son jeu. C'est une actrice qui ne peut que gagner « dans l'opinion.

« Mme AUGUSTE est tombée : un joli physique ne suffit pas pour jouer les *Dugazon*. « Cette actrice nous quitte avec les honneurs de la guerre ; elle n'a pas été sifflée, grâces « au bruit qui s'est répandu de son départ.

« Mmes CAMOIN, GOTON, LAFORGUE ; MM. FLORENT, ESTANCELIN, GOTON, PRUDHOMME, « qui faisaient partie de nos anciennes troupes, ont été reçus comme de bonnes connais- « sances qu'on revoit avec plaisir.

« Mlles PRUDHOMME et CAMOIN sont deux jolies petites personnes qui promettent du « talent un jour.

« M. BABIN, *deuxième haute-contre*, a pourtant débuté par *Polinice* : il est bon de dire « qu'il ne le faisait qu'à défaut de la *première haute-contre*, que nous attendons encore. « Tout l'auditoire a été surpris de la manière dont il a rendu le rôle de *Polinice*. C'est « sans contredit le rôle qu'il a le mieux joué depuis l'ouverture. Du reste, cet acteur « sait ce qu'on appelle *le métier*. On pourrait, après *Polinice*, lui demander plus de « chaleur. C'est au résumé, une bonne acquisition, dont le public est satisfait.

« M. DERVILLE, *le Martin*, a paru pour la première fois dans *Thésée*, d'*Œdipe*. Le « rôle, malgré une mise superbe, ne convenait point à son jeu ni à ses moyens. L'impres- « sion qu'il avait laissée pouvait lui être funeste, mais il a pris sa revanche dans *Frontin*, « de *Ma Tante Aurore*, le *Nouveau Seigneur*, et surtout *la Fête du village voisin*. La

(1) *L'Aristarque*, n° 37, 28 septembre 1823, pp. 904-906.

« cavatine du troisième acte a *encré* cet acteur. Sa voix, sans être belle, est facile. Il « sait chanter, mais il faut qu'il travaille sa prononciation, qui est très-vicieuse. D'après « son accent, je le crois Belge.

« M. AUGUSTE, jeune *basse-taille*, s'est fait remarquer, malgré sa modestie, qui ne « lui a point fait exiger de débuts. C'est un jeune homme dont la voix a du timbre et de « l'agrément. Un grasseyement trop prononcé nuit à son débit, mais il dit bien et en se ser « vant du remède de Démosthène, il sera un jour un sujet fort agréable.

« Telle est à peu près l'analyse des principaux élémens de la troupe de M. BERNARD. « Elle offre de l'ensemble, et jusqu'ici les spectacles sont soignés et bien composés. L'abon- « nement parait très-considérable, et tout fait présager d'heureux résultats à la direction. »

Madame Noël, dont on fait ci-dessus un si bel éloge, avait débuté en 1821 à Reims, dans la troupe du 5e arrondissement dramatique. En 1822, elle fit partie de celle du troisième, qui desservait Amiens, Abbeville, Saint-Quentin et Péronne. Elle tenait l'emploi de jeune première chanteuse à roulades (1).

Quant à Derville que le critique soupçonne, *d'après son accent*, d'être Belge, il ne se trompait pas. NICOLAS-JEAN-BAPTISTE KERCKX, dit DERVILLE, naquit à Bruxelles, le 24 août 1793. Il fit ses études à l'école de musique dirigée par Roucourt, où il parvint assez vite à posséder un joli talent de chanteur. Il fut d'abord engagé au théâtre de Genève, à raison de 150 francs par mois. KERCKX prit alors le pseudonyme de DERVILLE. De là, il se rendit à Paris. Nous le trouvons ensuite à Anvers, où il séjourna deux ans. Une maladie du larynx lui fit abandonner le chant, et il reprit son ancien état de ferblantier-lampiste. KERCKX ne se fit plus, dès lors, entendre que, de loin en loin, dans des concerts (2).

Somme toute, d'après ce qui précède, on peut admettre qu'Anvers n'eut pas à se plaindre et que la campagne théâtrale de 1823-1824 fut assez brillante. Au reste, l'extrait suivant semble en témoigner (3) :

« *Anvers, le* 3 *octobre* 1823..... La troupe de M. BERNARD tient tout ce que ses débuts « semblaient promettre, et lui-même, par son activité et le zèle de ses acteurs, a trouvé le « moyen de ne pas nous donner un seul spectacle faible depuis l'ouverture. Tous « ont été soignés, et si le répertoire se maintient sur le pied où il est à présent, je ne « doute pas qu'il ne rende aux Anversois le goût du spectacle qu'ils avaient tout-à-fait « perdu... »

Toutefois, la mise en scène parait avoir été négligée. Lors de la reprise de *la Vestale*, avec madame Noël, dans le rôle de *Julia*, et Desfossés, de Bruxelles, dans *Livinius*, on lut ce qui suit (4) :

« ... Du reste l'ouvrage a été remis avec la pompe qu'il exige, *à l'exception cependant* « *des décors qui tombent en lambeaux* et qui figureraient mieux au marché du Vendredi, « que sur *un Théâtre royal...* »

---

(1) *Indicateur général des spectacles*. Années 1821-1822 et 1822-1823.
(2) Voir sa notice dans : Gregoir, *Panthéon musical populaire*. T. III, pp. 26-33.
(3) *L'Aristarque*, n° 58, 5 octobre 1823, p. 918.
(4) *Id.* id. , p. 919.

Le 15 octobre, début de Silvain, première haute-contre, dans *Joseph*, puis dans *Richard Cœur-de-Lion* et *le Prisonnier*. On ne lui accordait pas grand talent ; mais l'emploi manquait et on l'admit sans trop de difficulté.

Pendant le mois d'octobre, une scène grotesque vint égayer le public. On donnait *Lodoïska*. Tout-à-coup on annonça qu'un incendie venait d'éclater dans une fabrique de toile cirée. Les pompiers, qui figuraient dans la pièce, ne se donnant pas la peine d'ôter leurs costumes, courent au feu tels quels. « Il était curieux, » disait-on, « de voir ces insulaires s'escrimer avec la « hache et la pioche en habit de théâtre, et s'inquiéter fort peu des démêlés « de *Titsikan* et de *Boleslas*, qui restèrent abandonnés de leurs soldats (1).

Madame Montano, du Théâtre de Bruxelles, et Van Campenhout, alors attaché à la scène de Gand, vinrent, en décembre, chanter dans *la Lettre de change*, *le Barbier de Séville* et *la Vestale*.

Le 2 février 1824, première représentation du *Père rival*, opéra-comique en un acte, musique de Janssens ; la distribution était celle-ci :

Marguerite, Mad. Camoin. — *Justine*, Mad. Noël. — *Jacquinet*, M Sylvain. — *Marcelin*, M. Bernard. — *Scalpel*, M. Estancelin. — *Victor*, M. J. Bazin. — *Janot*, M. Adolphe Bazin.

En annonçant d'avance la pièce, un journal publia les réflexions suivantes (2) :

« ... A propos de théâtre, nous croyons devoir commettre une petite indiscrétion. On « donne demain lundi (2 février 1824) *le Père rival*, jolie pièce déjà connue, mais dont la « musique vient d'être faite par un *compositeur de cette ville*, dont quelques antécédents « font heureusement préjuger de l'œuvre nouvelle. Nous espérons que cette com- « position nationale aura de nombreux auditeurs et que nous triompherons de ce « préjugé, mortel pour nos artistes, *d'après lequel on n'estime que les productions* « *étrangères*. »

Voici comment la musique fut jugée après coup (3) :

« ... L'ouverture indiquait l'école de Haydn et de Grétry. Un motif soutenu et bien « ramené ; une harmonie plus suave qu'éclatante, l'absence du bruit et du fracas faisaient « préjuger du style de l'ouvrage. Il était visible que l'auteur demeurait fidèle au culte « de Grétry et qu'il cherchait ses moyens dans l'imitation de ce modèle de la musique « naturelle et gracieuse. En effet, les artistes et les amateurs ont constamment trouvé « dans *le Père rival* une expression douce et spirituelle, un chant vrai et naturel, des « accompagnemens faciles et gracieux ; mais en général, une couleur un peu terne et « dépourvue de ces effets brillans de la nouvelle école..... Sa faute principale est d'avoir « choisi une pièce froide et sans gaiété. D'un autre côté, tous les acteurs sans exception, « étaient à la glace. Bernard lui-même qui, pour guérir un rhume obstiné, venait de « déclamer un millier de vers presque tragiques dans *l'Ecole des vieillards*, se faisait à « peine entendre .. »

(1) *L'Aristarque*, n° 60, 19 octobre 1823, p. 956.
(2) *Journal d'Anvers*, le 2 février 1824. (Cité par Gregoir.)
(3) *Id.* 4 février 1824.

Malgré ces circonstances peu favorables, l'opéra eut une certaine réussite et donna quelque relief à son auteur.

Le 9 mars, concert de mademoiselle Bertrand, se disant *première harpiste de France*. Elle eut beaucoup de succès.

Une représentation extraordinaire eut lieu, le 1er avril, au bénéfice du maître de musique, Ferdinand Van den Heuvel. On donna l'opéra de Carafa : *Jeanne d'Arc*, pour lequel Van Campenhout, Andries et madame Montano, du Théâtre de Gand, prêtèrent leur concours.

Enfin l'année théâtrale se termina le 21 avril. Un peu avant la clôture, un vieil amateur publia une lettre donnant une appréciation complète du personnel; nous la transcrivons ici, comme point de comparaison à ce qui en a déjà été dit plus haut (1) :

« La fin de l'année théâtrale s'approche : celle qui va la suivre doit nous apporter de « grands changemens; mais il est plus que douteux que nous puissions y gagner. Quoi « qu'il en soit, j'ai dressé un tableau complet du personnel de notre troupe, et je le publie, « afin que l'on puisse y voir ce que nous possédons maintenant, et les pertes que nous « devons craindre d'essuyer.

« Voici les richesses actuelles de notre théâtre, estimées au plus juste prix :

« BERNARD, *directeur*, infatigable dans son administration, honnête et affable envers « ses pensionnaires, qui ne lui rendent jamais service sans en recevoir la récompense. « Son talent est assez généralement reconnu pour que je me dispense d'en parler. Son « zèle est extrême, et nous lui avons vu remplir dernièrement avec succès les rôles si « difficiles et si différens entr'eux de *Fernand Cortez*, dans l'opéra de ce nom, et de « *Danville*, dans l'*Ecole des Vieillards*.

« SYLVAIN, *haute-contre*, à qui j'accorde du temps pour acquérir du talent; j'en parlerai « peut-être un jour.

« BAZIN, *Colin*, qui devrait renoncer à cet emploi, pour prendre celui des *Gavaudan*, qui « lui convient mieux.

« DERVILLE, *Martin*, de la voix, une assez bonne méthode, mais peu éveillé en scène.

« AUGUSTE, *seconde basse-taille*, négligeant souvent le chant et le poëme de ses rôles.

« ESTANCELIN, *Laruette*, ayant beaucoup de naturel, mais peu de mémoire.

« PRUD'HOMME, *Trial*, de l'intelligence, sachant toujours bien ses rôles, mais s'oubliant « parfois dans la charge.

« GOYON, *Gavaudan*, dépourvu de voix et d'organe, disant fort bien la Comédie et soignant « sa mise.

« FLORENT, *jeune premier*, assez bonne diction, parfois larmoyante.

« Mme NOËL, *première chanteuse*, beaucoup de talent et promettant d'en avoir encore « davantage, lorsqu'elle se sera corrigée de quelques mauvais gestes, et qu'elle aura mis un « frein à des rires qui n'ont souvent rien de commun avec la situation de la scène.

« Mme BAZIN, *forte chanteuse*, peu de moyens pour cet emploi, mais remplie de zèle et « sachant fort bien un grand nombre de rôles qu'elle joue convenablement.

« Mlle LAFORGUE, *seconde chanteuse*, sans voix, et qui paraît mieux être destinée pour la « Comédie, qu'elle dit passablement bien.

« Mme PRUD'HOMME, *troisième amoureuse*, que la petitesse de sa taille empêche de sortir « de cet emploi.

« Mme GOYON, peu d'organe, mais du talent dans son jeu.

---

(1) *La Sentinelle*, n° 10, 7 mars 1824. pp. 151-152.

« Mlle HYACINTHE GOYON, jeune personne qui promet de devenir une excellente *soubrette* « de Comédie.

« Mlle CAMOIN, jolie voix, de la méthode, mais nulle en scène.

« Mme CAMOIN, *duègne*, possédant un charmant talent.

« Je ne finirai pas cette revue sans parler de M. (FERDINAND) VANDEN HEUVEL, notre « chef-d'orchestre. Jeune, rempli d'intelligence, se donnant beaucoup de peine, il promet de « devenir un excellent maître de musique.

« *Le Vieil Abonné.* »

On peut juger, d'après cela, qu'Anvers n'était pas trop mal partagé. La troupe était bien composée et pouvait rendre de grands services. Malheureusement, elle se disloqua à la fin de la saison. Madame Noël partit pour Paris, où elle débuta, le 30 août, au Grand-Opéra, dans *Didon;* le 27 septembre, dans *Œdipe à Colone;* et, quelques jours après, dans *la Vestale* (1).

Bernard devint directeur de l'Odéon. Il engagea, pour ce théâtre, en fait d'artistes ayant appartenu à nos diverses scènes, *Campenhout, Camoin* et sa femme et *Madame Montano* (2).

Bernard ne recula pas devant les difficultés d'une double gestion ; toutefois, il s'adjoignit, à Anvers, le sieur Smyers, comme associé. Voici le prospectus des plus incompréhensibles qu'il lança au moment d'ouvrir la nouvelle campagne (3) :

« *Malgré que j'ai du* lutter contre un grand nombre de mes collègues, à qui les différentes « villes *dont ils ont la direction du spectacle*, tant en France qu'en Belgique, accordent des « avantages plus ou moins considérables et que celle d'Anvers, tant sous le rapport de la « petitesse de la salle, que *sous celui d'être privée des indemnités*, qu'on accordait à mes « prédécesseurs, n'en offre que de très-faibles, je n'ai point hésité à faire des sacrifices pour « avoir la préférence sur eux, *dans l'engagement d'artistes* dont les emplois étaient vacants, « et grâce à mes efforts ainsi qu'à ceux de M. SMYERS mon associé, je crois avoir réussi au- « delà de mon attente en engageant des sujets d'un talent connu et éprouvé.

« J'ose espérer que le public dont j'ai éprouvé la bienveillance l'année passée, *en considé-* « *rant que nonobstant* mes grandes occupations, je n'ai jamais perdu de vue à assurer ses « plaisirs, continuera à *m'en honorer.* »

« BERNARD. »

Ce prospectus est tout simplement un chef-d'œuvre. Voici quelle était la composition de la troupe de ces directeurs-associés :

MM. SMYERS et BERNARD, directeurs.

Acteurs.

Messieurs :

BAZIN, première haute-contre. — VOLAMBERT, Elleviou. — LECLERC, deuxième haute-contre. — TILLY, Martin. — ADRIEN, première basse-taille. — ROSAMBEAU, deuxième basse-taille. — PRUDHOMME, Trial. — ESTANCELIN, Laruette.

(1) *Almanach des spectacles pour* 1825, Paris, Barba, p. 38.
(2) *Id.* id. pp. 114-117.
(3) *La Sentinelle*, n° 32, 8 août 1824, p. 509.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DUFRESNE-BOULLARD, première chanteuse. — BAZIN, forte chanteuse sans roulades. — SAINT-PAUL, Dugazon, — SAINT-JAMES, première chanteuse. — VALROI, mère Dugazon.

M. DELANOUE, maître de musique.

Personnel presqu'entièrement nouveau. La première chanteuse était une artiste de talent qui, sans faire oublier celle qui l'avait précédée, n'en fut pas moins bien accueillie du public anversois.

Pendant le mois de septembre, mademoiselle Georges, si l'on s'en rapporte à la critique du moment, n'eut pas beaucoup à se louer de son passage à Anvers. Voici ce qu'on en dit (1) :

« MADEMOISELLE GEORGES a donné dans cette ville deux représentations, qui n'ont pas « également satisfait les amateurs. Tout l'art diabolique de *Médée* n'a pu dissiper les nuages « amoncelés par la médiocrité de ceux qui l'entouraient : l'orage a éclaté, le *tonnerre* n'a « épargné personne, et MADEMOISELLE GEORGES n'a trouvé le port qu'en donnant pour seconde « représentation *Sémiramis*, où, mieux secondée, elle a fait généralement plaisir. Mme TILLI « et M. FLORENT ont eu bonne part dans les applaudissemens. »

En général, le spectacle laissait beaucoup à désirer. Cette gestion, en partie double, l'un des administrateurs à Paris, et l'autre à Anvers n'osant rien entreprendre par lui-même, devait nécessairement amener une certaine perturbation. C'est ce qui arriva et ce qu'exprime bien l'article suivant (2) :

« L'activité de la direction d'Anvers n'a pas été de longue durée; elle traite maintenant « les habitués un peu cavalièrement. *Un répertoire qui charma les loisirs de nos pères, de « nos grands-pères et de leurs aïeux;* deux ou trois nouveautés données jusqu'à satiété, « voilà où s'est bornée la sollicitude de M. BERNARD pour nos voisins. De jeunes acteurs à « former, de vieilles ganaches à supporter, tel est le tableau général de la troupe. On ne doit « cependant point oublier le voyage de M. ERIC-BERNARD et les trois représentations qu'il « vient de donner; chargé de calmer, non la colère des dieux, mais le mécontentement des « Anversois, le tragédien-voyageur n'a pas rempli complètement sa mission, car le lende- « main de son départ les sifflets ont recommencé avec plus de force que jamais dans *les « Rendez-vous bourgeois.* »

Bernard détachait de l'Odéon, quelques-uns de ses artistes pour les envoyer à Anvers, cacher la faiblesse de son personnel. Heureusement qu'un événement inattendu vint au secours de l'impressario dans l'embarras. La charmante Léontine Fay parut, du 7 au 14 octobre, dans la plupart de ses rôles, principalement dans les pièces où elle jouait plusieurs personnages. Voici une appréciation de son talent, donnée par un journal du temps (3) :

« C'était hier (9 octobre 1824) fête à notre théâtre et toutes les grâces semblaient s'y être

(1) *La Sentinelle*, n° 40, 3 octobre 1824, p. 636.
(2) *Id.* n° 44, 31 octobre 1824, pp. 693-694.
(3) *Journal d'Anvers*, 11 octobre 1824.

« donné rendez-vous dans la personne de mademoiselle FAY. Cette charmante actrice a « conservé quelque chose des charmes et de la naïveté de l'enfance avec les formes d'une « belle adolescence. L'intelligence si précoce de mademoiselle LÉONTINE s'est encore fortifiée « et son jeu, sans perdre de sa naïveté, a acquis plus d'assurance et de vérité. *Dans les dix « ou douze rôles* qu'elle a joués hier, elle a montré une souplesse et une telle variété de « talents, que le dernier rôle semblait toujours son triomphe et que le spectateur enchanté « ne savait pas trop auquel de ces personnages il devait donner la préférence. »

En novembre, Martin, de l'Opéra-Comique de Paris, eut grand succès, principalement dans *le Chaperon rouge*.

Tout cela n'empêcha pas le théâtre d'être fort peu suivi. Après le départ de tous ces artistes distingués, le répertoire courant, médiocrement interprété, ne put pas ramener le public qui désertait en masse.

Le 2 février, première représentation d'un opéra-comique de Torramorell, chef de musique de la 5e division militaire : *le Futur de province*. Le libretto, dont l'auteur ne s'est pas fait connaitre, était plus que médiocre ; la musique seule sauva la pièce (1).

L'année clôtura, tant bien que mal, le 30 avril. On joua *la Vestale*, de Spontini. Ce fut la fin de la gestion Bernard. Smyers resta seul directeur, pour la nouvelle saison théâtrale de 1825-1826. La troupe se composait de :

MM. SMYERS, directeur — JULES FERRANT, régisseur. — DELANOUE, chef-d'orchestre. — MILON-MONTONIER, sous-chef.

Acteurs.

Messieurs :

LETELLIER, première haute-contre. — EDOUARD LESOYER, deuxième haute-contre. — BAZIN, Philippe. — THÉODORE DELAUNAY, première basse-taille. — PRUDHOMME, deuxième basse-taille. — SAINT-AUBIN, Martin. — ESTANCELIN, Laruette. — PRUDHOMME *fils*, Trial. — GEORGES, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DELANOUE, première chanteuse. — SCHAFNER, forte seconde chanteuse. — SAINT-PAUL, Dugazon. — BAZIN, mère Dugazon. — SARDA, première duègue. — PRUDHOMME, deuxième duègue. — VINCKLOT, coryphée.

Chœurs.

Six hommes. Six femmes.

Madame Delanoue, que nous retrouvons ici, avait déjà fait partie du Théâtre d'Anvers. Elle venait de Nantes, où elle tenait l'emploi de première chanteuse à roulades (2). L'excellente basse-taille, Théodore Delaunay, venait également de cette ville. Quant à Letellier, il arrivait de Bruxelles, où il n'avait pas réussi.

Madame Valroi, que nous avons vu figurer dans la troupe précédente,

(1) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 39.
(2) *Almanach des spectacles pour* 1826. Paris, Barba, p. 306.

décéda à Anvers au mois de juin 1825. Les quelques lignes suivantes nous font connaître cette actrice (1) :

« Madame Valroy, qui n'a pas été acceptée ici (à Bruxelles) l'an dernier pour seconder
« Madame Rousselois, vient de mourir à Anvers ; elle laisse un père âgé de 80 ans, le
« doyen, je pense, des acteurs vivans de l'ancienne Comédie-Italienne, qui le vit créer le rôle
« de *Blaisot* de *la Femme jalouse.* »

Cette troupe présentait un contraste complet avec celle de l'année précédente. Malgré cela, quelques sujets laissaient encore à désirer ; ainsi madame Saint-Paul et mademoiselle Chevalier.

Quelques soirées méritent une mention spéciale. Ainsi Nourrit, du Grand-Opéra de Paris, joua, le 31 décembre, *le Rossignol*, *Œdipe* et *la Vestale.* On ne tarit pas en éloges sur son talent.

Pendant le mois de février, les frères Hermann, *chanteurs de Munich*, donnèrent un concert, dans lequel se firent entendre madame Delanoue, Letellier et Delaunay.

Le 8 mars, pour la représentation d'adieu de madame Delanoue, dont l'état de santé l'obligeait à se rendre dans le midi de la France : *le Rossignol* et *le Billet de loterie*. Ce fut une grande perte pour la scène anversoise. Elle fut remplacée par mademoiselle Adeline, qui parvint à captiver les suffrages du public.

Enfin, Batiste, artiste du Théâtre de la Monnaie, donna plusieurs représentations à la fin du mois d'avril. Il y débuta, avec grand succès, dans le rôle de *Gulistan* de l'opéra de ce nom (2).

En résumé, année assez brillante ; l'opéra fut principalement goûté ; toutefois, on joua également beaucoup la comédie et le vaudeville. Clôture le 1er mai 1826.

Nous retrouvons, de nouveau, Smyers, comme directeur. Il fit l'ouverture, le 31 août, par *Joseph*, opéra de Méhul. Voici quelle était sa troupe :

MM. Smyers, directeur. — Jules Ferrand, régisseur. — Lemaire et Fiévez, maîtres de musique.

Acteurs.

Messieurs :

Letellier, première haute-contre. — Jolly, Philippe. — Faget, Martin. — Le Soyer, seconde haute-contre. — Théodore Delaunay, première basse-taille. — Chatelain, seconde basse-taille. — Granger *aîné*, Laruette. — Prudhomme *cadet*, Trial. — Bigot, troisième basse-taille. — Gabriel, grandes utilités. — Félix, Louis, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lemaire, première chanteuse à roulades. — Bazin, première chanteuse sans roulades. —

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 171, lundi 20 juin 1825.
(2) *Id.* n° 124, jeudi 4 mai 1826.

JOLLY, Dugazon. — DELOS, seconde chanteuse. — PRUDHOMME, Betzy. — CASTEL, première duègne. — GABRIEL, seconde duègne. — BOUCHER, jeune amoureuse. — CHATELAIN, utilités.

Chœurs.

Huit hommes. Huit femmes.

Madame Lemaire, la première chanteuse, et son mari, maître de musique, avaient, l'année précédente, fait partie du théâtre de Brest (1). Madame Delos arrivait de Bruxelles, où elle avait été froidement accueillie.

La saison s'ouvrit brillante. Les débuts furent heureux et le répertoire put reprendre sa marche normale.

La première représentation de *la Dame Blanche*, le 10 octobre, fut supérieurement chantée par Letellier, Delaunay, Prudhomme, mesdames Lemaire, Jolly et Castel. Le succès fut si vif qu'on accourut d'autres villes, même de Bruxelles, pour l'entendre. Nous lisons, à ce sujet, ce qui suit, où perce une petite pointe d'envie (2) :

« Plusieurs abonnés de notre théâtre (de Bruxelles) ont fait une incursion jusqu'à Anvers « pour aller voir MADAME LEMAIRE, qui est une excellente cantatrice, bonne actrice et très « jolie femme. Jadis les étrangers venaient à Bruxelles jouir du talent de nos artistes; « aujourd'hui les Bruxellois vont à Anvers admirer un talent qu'on dit être supérieur à tout « ce que nous possédons. Mais notre directeur ne jetterait-il pas un coup-d'œil de ce côté-là? »

Le *Journal d'Anvers* parla ainsi de cette excellente chanteuse :

« MADAME LEMAIRE. Quand elle chante dans *la Pie voleuse*, la cavatine de *Nicette* avec « cette voix si pure et si touchante, l'admiration est à son comble. Sous le rapport du chant, « elle est presque toujours irréprochable. »

Puisque nous reproduisons les divers jugements portés sur les artistes, ne négligeons pas celui que donna le même journal au sujet de madame Delos qui, on s'en rappelle, eut de la peine à se faire admettre à Bruxelles :

« MADAME DELOS. Une physionomie pleine de douceur, un regard rempli d'expression, « une tenue où respire un craintif embarras, nous ont semblé autant de charmants prélimi- « naires. Sa voix résonne agréablement dans la petite cage de notre spectacle. MADAME DELOS « chante très juste; son maintien est plein de décence; sa diction a du charme et son geste du « naturel. »

Tout cela est bien différent du tableau peu flatteur qu'en faisaient les critiques bruxellois.

Estancelin, faisant partie de la troupe depuis plusieurs années, se noya, le 1er juillet 1826, en se baignant dans l'Escaut (3). Granger le remplaça.

Malgré les bons pronostics, la direction menaça de sombrer. Les abonnés s'entendirent alors pour sacrifier un mois d'abonnement, en faveur du sieur

(1) *Almanach des spectacles pour* 1826. Paris, Barba, pp. 341-342.
(2) *L'Aristarque*, n° 46, 5e année, 12 novembre 1826, p. 334.
(3) *Almanach des spectacles pour* 1827. Paris. Barba, p. 381.

Smyers. En outre, on sollicita de la Régence un subside de deux à trois mille florins, afin de pouvoir soutenir le théâtre (1). Nous ignorons si l'on réussit, mais toujours est-il que l'exploitation continua. Néanmoins, des plaintes surgirent motivées sur le peu de variété du répertoire et sur la manière défectueuse dont les pièces étaient jouées. De là, échange de correspondance entre le directeur, les journalistes et les abonnés.

En outre, les maladies, rhumes, etc., ayant atteint les artistes, il en résulta un désarroi tel que Smyers se vit obligé de s'adresser personnellement à la Régence, pour en obtenir un secours qui lui permît de faire face au déficit existant. Cela n'eut aucune suite, et l'année se termina avec une forte perte pour la direction.

Châtelain, artiste du théâtre, publia dans les journaux une lettre pour intéresser le public en faveur de Smyers, dont la position était des plus précaires.

Le seul fait un peu marquant de la fin de l'année théâtrale, fut une représentation donnée le 20 mars, par Tilly, ancien artiste de ce théâtre, appartenant alors à l'Opéra-Comique de Paris, où il avait débuté, le 15 novembre 1825, dans le rôle de *Gulistan*, de Dalayrac, et celui de *Frontin* du *Nouveau Seigneur de village*, le 3 mars 1826 (2). Il joua à Anvers, dans cette dernière pièce et dans *le Petit Chaperon rouge*.

Auguste Jolly, le Philippe de la troupe, recueillit la succession de Smyers pour l'année 1827-1828. Voici quel était son personnel :

MM. Auguste Jolly, directeur. — Fiévez et Baptiste, chefs-d'orchestre.

Acteurs.

Messieurs :

Peyronnet, première haute-contre. — Jolly, Philippe. — Victor, Martin. — Serda, Trial, — Voizel, Laruette. — Edouard, Solié. — Ansillon, seconde haute-contre. — Prudhomme, Trial. — Gabriel, Armand, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lesscher-Ternaux, première chanteuse. — Demangeot, première chanteuse. — Delos, seconde chanteuse. — Jolly, dugazon. — Huart, première duègne. — Boucher, jeune amoureuse.

Chœurs.

Huit hommes. Huit femmes.

L'année théâtrale s'ouvrit le 1er septembre 1827, par *le Nouveau Seigneur de village* et *la Maison isolée*. Les débuts furent excessivement orageux. Il y eut même, le 8, des rixes entre le public et les agents de l'autorité. Le 11, madame Jamet, engagée en qualité de première chanteuse, se trouva en butte

(1) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 94.

(2) *Almanach des spectacles pour 1826 et 1827*, Paris, Barba.

aux attaques des abonnés. Quand elle reparut, le 21, elle fut sifflée à son entrée en scène. Enfin, grâce à l'intervention du régisseur, on permit à la chanteuse de continuer la représentation qui se fit au milieu de la plus vive émotion.

Fait à noter : ce fut madame Lesscher-Ternaux qui la remplaça. On se rappelle les scènes scandaleuses qui eurent lieu, à son sujet, au Théâtre-Royal de Bruxelles, et à la suite desquelles elle résilia son engagement dans les circonstances que nous avons détaillées ailleurs.

Concerts de Drouet, le flûtiste, le 11, le 15 et le 17 octobre; puis le 13 novembre, de Mademoiselle Belleville, se disant *pianiste-compositeur de Munich*.

Représentation extraordinaire, le 8 janvier 1828, de Madame Damoreau-Cinti, dans *le Barbier de Séville* (Rosine). Pour la circonstance, on augmenta le prix des places, ce qui n'empêcha pas la foule de se porter au théâtre. Elle chanta, quelques jours après, *la Pie voleuse*. Elle eut, à ces deux auditions, le plus grand succès.

Circonstance intéressante à noter dans la vie d'un grand artiste. Le 20 mars, Henri Vieuxtemps, alors âgé de 8 ans, joua dans un entr'acte. Il fut accueilli avec enthousiasme.

Enfin, le 25 mars, on donna l'opéra du baron de Peellaert : *Teniers ou la noce flamande*, qui était destiné à faire son tour de Belgique.

Cette année ne fut guère remarquable. Les pièces étaient mal rendues et, malgré la variété des représentations, le public ne répondit pas à l'appel du directeur. Celui-ci, pourtant, ne se découragea pas, car nous le retrouvons encore à la tête du théâtre pour l'année 1828-1829. Il avait formé la troupe suivante, dans laquelle nous rencontrons plusieurs artistes de talent :

MM. Auguste Jolly, directeur. — Jules Ferrant, régisseur. — Dewindt, maître de musique. — Baptiste, sous-chef.

Acteurs.

Messieurs :

Cœuriot, première haute-contre. — Jolly, Philippe. — Fabre, deuxième haute-contre. — Victor, Martin. — Eugène Ordinaire, première basse taille. — Baptiste, seconde basse-taille. — Ramond, Laruette. — Prudhomme, Trial. — Montigny, seconde basse-taille. — Dupuis, rôles de convenance. — Charles, jeune haute-contre. — Millet, jeune comique. — Isidor, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Baptiste, premier rôle Comédie. — Fay, première chanteuse à roulades. — Cœuriot, mère Dugazon. — Jolly, Dugazon. — Alceste, seconde chanteuse. — Tobi (Rose Lamand), première duègne. — Huart, seconde duègne. — Prudhomme, troisième amoureuse. — Juliot, Emilie, coryphées.

Chœurs.

Huit hommes. Huit femmes.

Madame Tobi (Rose Lamand) occupait alors l'emploi de première duègne. On se souvient des pièces de vers qui lui furent adressées jadis.

Eugène Ordinaire, l'excellente basse-taille du Théâtre-Royal de Bruxelles, fait également partie du personnel.

On jouait l'opéra, la comédie, le drame et le vaudeville. Malgré la bonne composition de la troupe, l'exécution laissait beaucoup à désirer et le public en témoigna son mécontentement.

Ce fut en cette année qu'on résolut de reconstruire le théâtre. Nous lisons à ce sujet, dans un journal du temps (1) ;

« La Régence d'Anvers a adopté le plan pour la construction d'un nouveau théâtre. Une « levée de fonds sera faite à cet effet. »

Puis, quelques mois après, on lut l'entrefilet suivant (2) :

« Les plans du nouveau théâtre d'Anvers sont en ce moment sous les yeux de Sa « Majesté. »

Ces plans avaient été élaborés par Bourla, architecte de la ville. On construisit la nouvelle salle sur l'emplacement de l'ancien théâtre. A cet effet, on fit un emprunt de 634,920.63 florins, et l'on indemnisa les hospices par une rente annuelle de 1500 florins. Les dépenses générales de la reconstruction furent ainsi réparties (3) :

Construction.	Fr.	669,494.89
Embellissemens, décors, machineries etc.	—	361,409.69
Trophée	—	5,375.13
Statues des neuf muses	—	17,577.98
Total. . . .	Fr.	1,053,587.69

Nous donnons ces détails ici, parce que le nouveau théâtre ne fut inauguré qu'après la Révolution de 1830.

Cette année, qui fut la dernière pendant laquelle on chanta l'opéra à Anvers sous la domination hollandaise, eut quelques faits remarquables que nous devons signaler avant de la quitter.

Le 2 octobre, Adolphe Nourrit chanta le rôle de *Georges* dans *la Dame Blanche*. Il y recueillit le plus beau succès, et la salle fut comble malgré le prix élevé des places. Deux jours après, il joua *le Calife de Bagdad* et *Jean de Paris*.

Un vaudeville de Sewrin et Chazet : *la Vallée suisse, ou l'Aveugle de Clarens*, fut transformé en opéra en 2 actes par Victor, acteur de la troupe, et Warot en fit la musique. Il fut ainsi représenté le 13 janvier 1829.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 182. Lundi 30 juin 1828.
(2) *Id.* n° 268, Mercredi 24 septembre 1828.
(3) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 103, d'après des détails communiqués par M. Génard, archiviste de l'État, à d'Anvers.

Le 5 février suivant, nouvelle pièce indigène au bénéfice de Prudhomme, l'excellent Trial qui quittait Anvers : *Assaut de distraction*, comédie-folie en un acte, par un amateur de la ville (?).

Enfin, l'année théâtrale clôtura, le 30 avril, par *la Muette de Portici*. Cet opéra avait été donné, pour la première fois à Anvers, le 27 novembre précédent, avec un immense succès. Les travaux de démolition de la salle commencèrent immédiatement après.

Un nouveau théâtre avait été construit, place de Malines. Le plan avait été fourni par Willaume, architecte, Voizel en avait fait les décors. Il fut édifié avec une grande rapidité. L'aspect en était séduisant, et la décoration d'un très bon goût. Il pouvait contenir 1,500 personnes (1). Il fut inauguré le 15 septembre 1829, par la troupe de comédie et de vaudeville dirigée par le sieur Ramond, et composée de la manière suivante :

MM. RAMOND, directeur. — CHARLOT, régisseur. — BAPTISTE *père* et *fils*, maîtres de musique.

Acteurs.

Messieurs :

CUDOT, premiers rôles. — GUSTAVE, jeune premier. — ALFRED, seconds amoureux. — SAINT-ALBIN, troisième amoureux. — BEHIER SAINT-AUBERT, père noble. — PRÉVOST, financier. — ARNAULT, premier comique. — GAMARD, jeune comique. — RAMOND, second comique. — FOUCAUT, troisième rôle. — ISIDOR, deuxième père. — MILLET, troisième comique. — RINGOTTE, utilité. — CUVELIER, rôle de convenance. — JULIEN VAUTRIN, accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

COSSON, grand premier rôle. — DUTERTRE, jeune première. — ARNAULT, première amoureuse. — LAMBERT CHOUSSAT, soubrette. — GUSTAVE, ingénuité. — TOBI, caractères. — HÉRARD, mère noble. — CHARLES, troisième amoureuse. — ISIDOR, utilités.

Huit figurants. Huit figurantes.

Le théâtre reçut la dénomination de *Salle des Variétés*, titre qu'il conserve encore aujourd'hui.

Le 26 septembre 1829, la Régence publia un règlement d'ordre pour le nouveau théâtre (2). Le texte de ce document est en flamand ; il comporte, en 30 articles, les mesures générales que l'on trouve dans toutes les ordonnances qui virent le jour à cette époque.

En outre, le 31 octobre suivant, un arrêté parut pour la police extérieure, service des voitures, etc. (3), également en langue flamande.

Le directeur fut en butte aux vexations de l'autorité. Ainsi, on lui défendit

(1) *Almanach des spectacles pour* 1830. Paris, Barba, p. 330.
(2-3) Archives de l'État, à Anvers. — Voir aux Documents.

de jouer la tragédie: *Pierre de Portugal*, d'Arnault fils (1). Les motifs de cette mesure ne furent jamais connus. Toutefois, l'interdiction fut levée peu de temps après.

Ensuite, au mois d'avril 1830, Ramond, ayant contrevenu aux arrêtés de la Régence qui ordonnaient que le spectacle fût terminé à dix heures, fut écroué à la maison d'arrêt, par suite d'un jugement de simple police qui le condamnait à quatre jours de prison. Dans la soirée, on lui rendit la liberté pour venir remplir le rôle du geôlier dans *la Mort du Tasse* (2).

L'année clôtura le 30. Ce fut la fin des exploitations dramatiques à Anvers, sous la domination hollandaise.

La Régence, en prévision de la mise en exploitation prochaine de la nouvelle salle, adopta, le 21 août 1830, un règlement qui fut sanctionné par la Députation des États de la province, le 21 octobre suivant, c'est-à-dire six jours avant le bombardement (3). Il comprend trente articles distribués en quatre chapitres. Le texte est en flamand.

Par tout ce qui vient d'être exposé, on a pu se convaincre qu'en général les directions ne furent pas très heureuses. En outre, l'exécution laissait beaucoup à désirer. Nous avons cité plusieurs exemples de ce genre qui n'étaient pas faits pour exciter la curiosité du public. Somme toute cependant, l'ensemble de cette période a présenté quelqu'intérêt et méritait les développements dans lesquels nous sommes entrés.

LIÉGE.

Nous avons laissé les artistes dramatiques dirigés par Duboccage, à *la Salle Saint-Jacques*. Cet état de choses dura jusqu'en 1817, alors qu'une troupe de chanteurs s'installa à la *Salle des Drapiers*, rue Féronstrée. Les représentations prirent fin le dimanche 20 avril. Nous trouvons, à ce sujet, les renseignements suivants qui sont très intéressants et qui justifient ce que nous avançons (4) :

« SPECTACLE DE LIÉGE.

« LES ARTISTES LYRIQUES, après leurs représentations à *la Salle des Drapiers*, ont adressé
« au public des remercimens par l'organe de M. LECERF ; ces à-propos de circonstance ne
« doivent jamais être jugés sévèrement, et celui-ci moins que tout autre, les négligences de
« style qu'il peut renfermer étant le caractère de l'aveugle qui le chantoit, et les couplets
« ayant produit tout l'effet qu'on en devoit attendre.

(1) *Almanach des spectacles pour* 1831. Paris, Barba, p. 5.
(2) *Id.* . Id. p. 7.
(3) Archives de l'État, à Anvers. — Voir aux Documents.
(4) *Gazette de Liége*, mercredi 23 avril 1817.

« *Couplets composés et chantés par* M. LECERF, *artiste du Théâtre de Liége, jouant*
« L'AVEUGLE *dans* LA FEMME ACARIATRE, *à la Halle des Drapiers.*

« Nous jouons sur notre scène,
« Les opéras de Paris;
« On doit se contenter sans peine
« En donnant les mieux choisis;
« Oui, l'actrice est toujours fière,
« Si par les chants, par les ris :
« (*En parlant.*)

« Et quand nous faisons toute l'année le diable à quatre pour vous plaire, il faut s'en
« contenter, car moi pauvre aveugle je ne vois pas....

« Où retrouver un MOLIÈRE,
« Où rechercher un GRÉTRY.

« Habitans de cette ville,
« Où les talens sont chéris,
« Revenez dans cet asile,
« Nous y sommes réunis.
« Halle ou Salle de spectacle,
« Quand vous êtes au rendez-vous :
« (*En parlant.*)

« Toujours pleinement satisfait!.... car je n'oublie pas l'indulgence que vous eûtes pour
« nous dans *la rue Saint-Jacques* : j'espère que nous la retrouverons *en Féronstrée;* et si vous
« daignez me le prouver, je dirai BONS LIÉGEOIS :

« J'ai parlé comme un oracle.
« Car ils sont contens de nous. »

Ce charabia mi-prose, mi-vers, nous donne à entendre que la *Salle Saint-Jacques* fut, à dater de ce moment, abandonnée, et que les représentations eurent lieu à la *Salle des Drapiers.*

Au reste, à cette époque, il fut question de construire un nouveau théâtre, vu l'insuffisance reconnue de celui que l'on possédait. Des actionnaires s'étaient réunis à cet effet et il avait été décidé d'utiliser tout le matériel existant déjà en l'appropriant au local en projet.

Ce serait donc à *la Salle des Drapiers* que se serait produite, au mois de juin 1818, mademoiselle Mars. La célèbre sociétaire de la Comédie-Française donna une série de représentations qui furent très suivies. L'enthousiasme fut à son comble, ainsi qu'en témoigne l'extrait ci-dessous (1) :

« DE LIÉGE, LE 27 JUIN 1818. — Sa présence (*de* MADEMOISELLE MARS) au théâtre produit
« l'effet que cette actrice charmante obtiendra partout : chaque jour l'admiration croît
« pour s'élever jusqu'à l'enthousiasme Il n'est plus possible que l'on connaisse avec exacti-
« tude la tradition du jeu des acteurs dans *Tartuffe;* mais Molière lui-même trouverait
« toutes les beautés du rôle d'*Elmire,* conservées par Mlle MARS. Le plus bel éloge, mais
« aussi le plus juste auquel elle ait droit, est de s'associer à sa gloire Nous copions quelques

(1) *Gazette de Liége*, samedi 27 juin 1818.

« vers qui prouvent l'admiration particulière de la personne qui les a produits. La couronne « qui est descendue sur le théâtre pour orner le front de Mlle Mars, est, avec le joli quatrain « qui y est joint, un tribut de l'admiration publique.

« A Mademoiselle Mars.

« **MARS**, l'honneur des Beaux-Arts, idole des Français,
« Ajoute à tes lauriers, ainsi qu'à tes succès,
« L'hommage que présente à l'enfant de Thàlie,
« Du chantre de *Silvain* (**GRÉTRY**) la modeste Patrie.

« Au Diamant de la Comédie Françoise.

« Grâce au talent divin que tout Paris admire,
« Nous jouissons ici d'un spectacle charmant,
« Thalie, en suivant **MARS**, tour-à-tour lui inspire
« Le ton de la gaîté, celui du sentiment.
« Cet objet enchanteur a le double avantage
« De plaire à notre esprit, de toucher notre cœur :
« Il sait, en paraissant, captiver le suffrage.
« Voir **MARS** est le plaisir, l'entendre est le bonheur.

« Par Mme.... »

Elle termina le cours de ses succès, le dimanche 28 juin, par *la Jeunesse de Henri V* et *les Deux Sultanes*.

Ce fut en cette année que les projets d'édification d'une nouvelle salle de spectacle reçurent leur exécution. Le sieur Vivroux fut chargé d'exécuter le plan fourni par l'architecte Duckers. On choisit comme emplacement celui qu'occupait le jardin de l'ancien couvent des Dominicains et quelques terrains environnants. Le roi Guillaume Ier céda, en outre, à cet effet, l'ancien Collége (couvent des Croisiers). L'étendue de ces terrains permettait de donner tout le développement nécessaire à l'édifice et à ses abords (1). La première pierre fut officiellement posée le 1er juillet 1818 ; voici les détails exacts de cette cérémonie (2) :

« De Liége, le 1er juillet 1818. — La première pierre de notre salle de spectacle vient « d'être posée par M le comte de Liedekerke, gouverneur de cette province, et M. le chevalier de Melotte d'Envoz, bourgmaitre, président : les chefs des autorités civiles et militaires « ont assisté à cette cérémonie. Des morceaux d'harmonie ont été exécutés par les artistes « de l'orchestre de Liége ; ils ont su saisir l'à-propos, en nous faisant entendre les airs si « chers à tous les amis de la bonne musique, et particulièrement aux Liégeois, qui y ont « reconnu la sensibilité et le talent exquis du célèbre Grétry, leur compatriote. Des salves « d'artillerie ont annoncé cette intéressante cérémonie, qui a encore été embellie par la « présence de *Mlle Mars*. Cette actrice, aimée autant qu'elle est aimable, et qui a fait naitre « tout ce que l'admiration peut inspirer d'idées ingénieuses, de propos délicats, d'allusions « et d'applications flatteuses, unissant sa voix, ses pensées et ses vœux aux cris cent fois « répétés de *Vive Guillaume ! Honneur à Grétry !* et qui semblait vouloir se naturaliser

(1) Rouveroy. *Scénologie de Liége*. PP. 134-135.
(2) *Gazette de Liége*, Jeudi 2 juillet 1818.

« dans la patrie du plus aimable des compositeurs, a porté l'enthousiasme à un point qu'il « est impossible de décrire. »

On crut probablement que la construction marcherait assez rapidement pour pouvoir inaugurer le théâtre au commencement de 1820. C'est du moins ce que nous donne à supposer l'importance de la dernière troupe qui occupa la *Salle des Drapiers*, pendant l'année 1819-1820, sous la direction des sieurs Alexandre Seytz et Lecerf, et dont voici la composition :

MM. ALEXANDRE SEYTZ et LECERF, directeurs-administrateurs.

Opéra et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

MALOT, première haute-contre. — VALEMBERT, Elleviou. — ALEXANDRE, Philippe — SAINT-ALBIN, Colins. — FOIGNET, Martin. — PHILIPPE, première basse-taille. — LECERF, Laruette. — CÉLICOURT, jeune Trial. — LÉON, deuxième basse-taille. — LEMOULE, deuxième basse-taille. — NARCISSE, troisième basse-taille. — ADAM, rôles de convenance. — SAINT-ALBIN *cadet*, deuxième amoureux. — TROY, deuxième comique. — BEGRAND, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ALEXANDRE, première chanteuse sans roulades. — BOUCHE, première chanteuse. — TROY, deuxième chanteuse. — CHARTON, troisième chanteuse. — LECHESNE, Dugazon. — ADAM, jeune Dugazon. — MONROY, mère Dugazon. — SEGUENOT, duègne. — LEMOULE, deuxième amoureuse.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

ADAM, premier danseur et maître de ballets. — BEGRAND, deuxième danseur. — TROY, danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ADAM, première danseuse. — FAVETTI, deuxième danseuse.

Quatre figurants. Quatre figurantes.

MM. FIÉVEZ, premier maître de musique. — BIANCHI, deuxième maître de musique.

C'est la première fois que l'on eut un corps de ballet permanent au Théâtre de Liége. Jamais on n'avait vu un personnel aussi nombreux. Toutefois, leur espoir fut déçu : ils durent terminer leur exploitation à l'ancienne salle.

Enfin, on hâta les travaux et le nouveau théâtre fut prêt à la fin de cette même année 1820. Le premier directeur occupant fut Fiévez, l'ancien chef-d'orchestre ; il s'était associé, comme bailleur de fonds, un certain Wyngaard, qui devint *directeur en titre*. La troupe se composait des artistes suivants :

M. WYNGAARD *père*, directeur.

Opéra et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

N......, première haute-contre. — JULES, Elleviou. — VILLENEUVE, seconde haute-contre. — N......, Philippe — GERMAIN, premier rôle Comédie. — SAINT-ALME, première basse-taille. — SANSON, seconde basse-taille. — NARCISSE, troisième basse-taille. — MONROSE, Martin. — BERNARD, Laruette. — CÉSAR, Trial.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BOUCHE, première chanteuse. — CLARA, deuxième chanteuse. — DURET, premier rôle Comédie. -- LAURENT *fille*, troisième chanteuse. — LECHESNE, Philis. — BERDOULET, deuxième Dugazon. — BURGER, forte Dugazon. — ROUSSEL, soubrette. — MARTIN, duègne. — LAURENT *mère*, seconde duègne.

Ballet.

Danseurs.

Messieurs :

OUDART, premier danseur, maître de ballets. — BEGRAND, danseur comique.

Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

OUDART, première danseuse. — N... .., deuxième danseuse.

Deux figurants. Deux figurantes.

M. FIÉVEZ, maître de musique.

On voit que le ballet était maintenu : nous y retrouvons Oudart, qui fut danseur au Théâtre Royal de Bruxelles.

L'ouverture de la nouvelle salle de spectacle eut lieu le 4 novembre 1820. La représentation fut exclusivement consacrée à Grétry, l'illustre enfant de Liége. On donna : *Zémire et Azor*, et *l'Apothéose de Grétry*, paroles de Latour, musique d'Ansiaux, de Huy (1).

Modave avait, lui aussi, publié un *Prologue pour l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle* (2), suivi également d'une *Apothéose de Grétry*, mais il se contenta de le faire imprimer.

Pendant les premiers mois d'exploitation, le succès couronna les efforts des deux directeurs. L'affluence fut considérable, chaque soir, tant pour admirer la nouvelle salle que pour jouir du spectacle généralement intéressant donné par l'excellente troupe que l'on possédait alors.

(1-2) Voir la Bibliographie.

En 1821, l'anniversaire de la naissance de Grétry fut fêté à Liége, ainsi qu'à Bruxelles. Voici les détails que nous lisons à ce sujet (1) :

« L'anniversaire de la naissance de GRÉTRY a été célébré à Liége avec solennité. Le » théâtre de cette ville avait été décoré avec autant de soin que de goût; il représentait « le temple de l'immortalité, au fond duquel s'élevait une pyramide où étaient inscrits les « noms des principaux opéras de GRÉTRY, dont on apercevait le buste entouré de guirlandes « de fleurs. Au moment où Apollon dépose sur ce buste une couronne de lauriers, les » applaudissemens les plus vifs ont éclaté de toutes les parties de la salle. La façade de la « salle avait été illuminée et ornée d'un transparent sur lequel était représentée une lyre « avec ces mots : A GRÉTRY. »

Malgré l'attrait de la nouveauté et les recettes assez belles que l'on dût encaisser, le début des sieurs Fiévez et Wyngaard ne fut pas heureux : ils fermèrent peu de temps après la soirée dont nous venons de parler. C'était un triste commencement pour la salle de spectacle. Les actionnaires comprirent qu'ils ne pouvaient laisser le public sous cette mauvaise impression, aussi prirent-ils eux-mêmes en main la gestion du théâtre, en nommant comme directeur-gérant, le sieur Dubus, le même qui remplit si longtemps ces fonctions, à Bruxelles (2); ils ne pouvaient mettre leurs intérêts en meilleures mains. Dubus composa sa troupe de la manière suivante, pour l'année 1821-1822 :

M. DUBUS, directeur-gérant.

Acteurs.

Messieurs :

L. HURTEAUX, première haute-contre. — PHILIS, Philippe. — GOYON, deuxième haute-contre. — SAINT-AMAND, Martin. — ROUSSEL, premier comique Comédie. — CAMOIN, première basse-taille. — NARCISSE, deuxième basse-taille. — CÉSAR, Trial. — RAMOND, Laruette. — LEMOULE, troisième basse-taille. — VILLENEUVE, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BOUCHE, première chanteuse. — BURGER, forte première chanteuse. — LECHÊNE, Dugazon — PHILIS, premier rôle Comédie. — LEMOULE, deuxième chanteuse. — CLARA, deuxième chanteuse. — SAINT-ESTÈVE, mère Dugazon. — CAMOIN, duègne. — ROUSSEL, soubrette. — GOYON, deuxième duègne.

M. ROCHER, maître de musique.

Nous y retrouvons d'anciennes connaissances : *Hurteaux*, *Goyon* et sa femme, *Camoin* et sa femme, *Ramond*, *M.* et *Mme Roussel*, tous artistes qui avaient fait leurs preuves.

Ce fut pendant la gestion de Dubus que vint à Liége, la célèbre Léontine Fay, accompagnée de ses parents et de sa sœur Élisa. Toutes les repré-

(1) *L'Oracle*, n° 46, jeudi 15 février 1821.
(2) Voir tome II, chap. XIII.

sentations furent de véritables triomphes pour cette famille. Voici une pièce de vers qui fut adressée à la jeune Léontine (1) :

Toi qui, dans un âge si tendre,
Sus de ton art atteindre la hauteur,
Aimable FAY, qui pourrait entreprendre
De peindre dignement ton talent enchanteur!
La nature et Thalie
Pour te rendre parfaite unirent leur pouvoir ;
Plus on te voit, plus on voudrait te voir,
Et plus on te trouve accomplie :
De l'*amante de Paul* le sombre désespoir,
De l'espiègle *Jenny* la malice enfantine,
L'enjoûment de *Clara*, la candeur de *Céline*,
Tour-à-tour nous ravit, et l'esprit enchanté
Croit dans la fiction voir la réalité.
Ta voix flexible, harmonieuse et pure
Pénètre au fond des cœurs;
Des malheurs d'*Alexis* la touchante peinture
Nous arrache des pleurs :
En toi tout sait charmer et plaire,
Et ton jeu naturel, tes grâces, tes attraits
Font prévoir que bientôt le *diamant* français (2)
Ne sera plus un *solitaire*.

Elle se montra dans ses principales pièces, entre autres dans *le Petit Chaperon rouge*, où elle était charmante. A sa soirée d'adieux, elle parut dans *Paul et Virginie*. A la fin du spectacle, on jeta trois couronnes sur la scène, destinées aux deux sœurs et à madame Fay, leur mère, dont, disait-on, « le « jeu pathétique et la beauté de la voix avaient produit la plus vive sensa- « tion dans *Camille*, *Isaure* de *Barbe-Bleue*, *Didon*, *Euphrosine*, etc. »

La famille Fay donna, du 14 au 28 mars 1822, huit représentations, dans lesquelles elle joua les pièces suivantes :

La Petite Sœur, vaud. 1 a. (14, 19 et 26 mars). — *Frosine*, vaud. 1 a. (14, (19 et 21 mars). — *Alexis*, op. 1 a. (14 et 17 mars). — *Paul et Virginie*, op. 3 a. (15 mars).— *Les Deux Petits Savoyards*, op 1 a. (15 et 22 mars). — *Cendrillon*, op. 3 a. (17 mars). — *Jean et Geneviève*, op. 1 a. (19 et 28 mars).— *Raoul Barbe-Bleue*, op. 3 a. (21 mars). — *Le Mariage enfantin*, vaud. 1 a. (21 et 26 mars). — *Camille*, op. 3 a. (22 mars). — *Le Devin de village*, int. 1 a. (22 mars). — *La Fée Urgèle*, op. 4 a. (26 mars). — *Didon*, op. 5 a. 28 mars).

A ces excellents artistes, succéda Victor, le tragédien, qui était accompagné de mademoiselle Sainville, élève du Conservatoire de Paris. Du 9 au 16 avril, ils jouèrent : *Zaïre* (9), *Andromaque* (11), *Hamlet* (14), *Adélaïde du Guesclin* (16).

---

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 97, dimanche 7 avril 1822.
(2) Mademoiselle Mars.

Enfin, le 21 avril, pour la clôture, Desfossés, du Théâtre de Bruxelles, chanta *le Barbier de Séville*. Le spectacle était complété par : *le Mari et l'Amant*, comédie en un acte, et *le Soldat laboureur*, vaudeville.

Grâce à l'excellence du personnel, Dubus put terminer l'année théâtrale sans laisser de déficit. Il céda la place à Jausserand, ancien comédien, qui prit les rênes de la direction pour 1822-1823, avec la troupe ci-dessous :

M. Jausserand, directeur.

Acteurs.

Messieurs :

Jausserand, première haute-contre. — Julien *jeune*, Elleviou. — Alexandre, Philippe. — Charles Aubert, deuxième haute-contre. — Eugène, troisième haute-contre. — Juclié, père noble Comédie. — Floriny, Martin — Lavilette, première basse-taille. — Guilleman, deuxième basse-taille. — Narcisse, troisième basse-taille. — Ramond, Trial. — Castel, Trial. — Alphonse, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Jamet, première chanteuse. — Dorsan, forte chanteuse. — Amélie Dorgebrai, Dugazon. — Saint-Paul, jeune Dugazon. — Saint-Estève, mère Dugazon. — Delille, soubrette. — Martin, duègne. — Borsary, deuxième chanteuse.

M. Rocher, maître de musique.

Juclié, qui avait fait partie de la scène de Bruxelles, pendant la gestion des actionnaires (1), reparait ici comme *père noble*. Il tenait jadis l'emploi de *premier rôle*.

Après le départ de Dubus, Liége faillit se trouver sans spectacle. Ç'eut été malheureux d'avoir construit une nouvelle salle pour la voir abandonnée, après deux années d'exploitation. On communiqua, à ce sujet, l'article suivant à un journal de la capitale (2) :

« Spectacle de Liége.

« Liége était menacée de se trouver sans spectacle cette année, lorsque *M. Jausserand*, « parvenu au mois d'août à organiser une troupe, est venu se charger de la direction de notre « théâtre : ses soins, son zèle, sa grande aptitude ont su parer à de nombreux incidents « inséparables du peu de temps qu'il a eu pour offrir à cette ville un spectacle qui pût lui « être agréable.

« Le public a revu avec satisfaction plusieurs artistes qui, aux années précédentes, avaient « déjà reçu des applaudissemens mérités : de ce nombre sont MM. *Alexandre*, *Raymond* « (Ramond) et *Lavillette*.

« Parmi les nouveaux acteurs qui se sont fait remarquer, nous citerons *M. Jausserand* ; « il a joué avec un égal succès dans l'opéra et la comédie : sa voix est entière, ses facultés « sont les mêmes, et, comme acteur, il ne laisse rien à désirer ; son jeu, la flexibilité de ses « organes, l'expression de sa physionomie font puissamment ressortir le caractère du per-

(1) Voir tome II, chap. XIII, pp. 240 et 243.

(2) *Journal de Bruxelles*, n° 332, jeudi 28 novembre 1822.

« sonnage qu'il représente, et tout atteste qu'il est digne du grand théâtre auquel il a appar-
« tenu (1).

« Nous pouvons assurer, sans crainte, que l'opéra de *Joseph* a été joué ici avec une telle « perfection qu'il a excité un enthousiasme général : *M. Jausserand* dans le rôle de *Joseph* « et *M. Alexandre* dans celui de *Siméon*, n'ont pas peu contribué au brillant succès de cette « représentation : la belle diction de ce dernier commande des éloges, elle ajoute aux autres « talens qui distinguent cet acteur.

« *Mad. Dorgebray*, dans l'emploi de Dugazon, a également reçu un accueil mérité dans « tout ce qu'elle a joué jusqu'à présent : la finesse du jeu de cette actrice, ses aimables « saillies, ont été remarquées et ne contribuent pas peu au désir de la voir très-souvent en « scène.

« Saisissons cette circonstance pour payer à l'orchestre de Liége notre tribut de félicita- « tions. Toujours on entend avec une jouissance nouvelle ces artistes estimables qui honorent « la patrie de Grétry!... C'est surtout dans la savante exécution des ouvrages de célèbres « compositeurs qu'ils savent déployer ce degré de supériorité qui fonde et justifie leur « grande réputation.

« Nous terminerons notre article par quelques mots sur la première chanteuse. *Mlle Jamet*, « élève et pensionnaire de l'école royale de chant de France, n'a encore été vue sur aucun « théâtre, mais elle a invoqué et obtenu la bienveillance du public qui a admiré le beau timbre « et la grande étendue de voix dont elle est douée.

« Cette jeune artiste n'a encore paru que dans quelques pièces; son chant a été apprécié « à sa juste valeur, et les applaudissemens qu'elle a reçus ne manqueront pas de l'encou- « rager dans sa carrière naissante. »

Jausserand fixa le prix des places, ainsi qu'il suit :

Premières Loges, Loges grillées et Galerie . 2 fr. 50. — *Parquet et Baignoires*. . 2 fr. 50. — *Secondes Loges* . 1 fr. 50. — *Parterre*. . 1 fr. 30. — *Amphithéâtre*. . 80 c.

Le dimanche 13 octobre 1822, eut lieu l'ouverture. On donna une pièce indigène : *Hommage à Molière et à Grétry*, vaudeville en un acte, dont l'auteur ne se fit pas connaître ; puis, *Tartuffe*, comédie de Molière, et *l'Amant jaloux*, opéra de Grétry.

Parmi les événements intéressants de l'année, nous citerons les deux concerts donnés, le 29 octobre et le 1er novembre, par Eugène Roy, flageolet-solo; puis, les représentations de Ravel aîné et de sa troupe, le 11, le 12 et le 13 de ce dernier mois.

Le 1er janvier, nouvelle pièce d'un anonyme : *le Jour de l'an de Préenpal, ou Monsieur Janvier et Milord Fluet*, à-propos-vaudeville en un acte, « hommage au public de Liége ».

L'anniversaire de la naissance de Grétry fut fêté le 10 février 1823. On donna son opéra : *l'Ami de la Maison*, après lequel on couronna son buste; on joua, en outre : *la Petite Lampe merveilleuse*, opéra-féerie en 3 actes.

Enfin, la clôture eut lieu, le lundi 21 avril, par l'opéra de Rossini : *la Pie voleuse*, et deux vaudevilles : *les Bonnes d'Enfants* et *les Épaulettes de Grenadier*.

---

1 Le Théâtre de l'Opéra Comique de Paris.

La première année d'exploitation de Jausserand fut assez heureuse. Il n'en fut pas de même de la seconde. Son personnel laissait beaucoup à désirer; le public se plaignit et déserta le théâtre. En présence de cette situation, Jausserand trouva bon d'adresser une lettre aux Liégeois, dans laquelle il disait avoir été trompé par son correspondant et n'avoir pu trouver les moyens de former une meilleure troupe à une époque aussi avancée de la saison théâtrale (1). La lettre suivante, qui donne quelques détails sur son nouveau personnel, réfute la plupart de ses arguments (2) :

« A Liége, M. Josserand (*sic*) a mis de côté toute fierté directoriale : une lettre du style « le plus humble a été adressée aux journaux pour leur offrir la preuve qu'il n'avait pu « mieux faire. Cette humilité est méritoire sans doute, mais peu importe au public qu'un « directeur ait été trompé par un correspondant et qu'il ait mal placé sa confiance; être « amusé, voilà ce qu'il demande et ce qu'il a droit d'exiger. La troupe n'est point complète, « et plusieurs des sujets reçus commencent à se négliger. Letellier chante entre les dents; « il oublie de repasser ses rôles et fait trop usage du souffleur; Victor ne recherche guère « que les applaudissemens de la mauvaise société; plus les charges qu'il fait sont ignobles, « plus il paraît s'y complaire. Mad. Dorgebray espère, par des minauderies, faire illusion « sur son âge.... Martin est venu mettre un terme aux ennuis journaliers, mais son départ « ne servira qu'à faire ressortir davantage la monotonie du répertoire et la nullité d'une « partie de la troupe. »

Ce qui avait été prévu arriva. Jausserand dut abandonner la direction. Sa femme vendit une propriété de vingt-deux mille francs, tout ce qu'elle possédait en France, paya les dettes de son mari, et tous deux quittèrent Liége, en laissant au moins une réputation de probité sans tache (3).

Pendant sa gestion, le 12 janvier 1824, fut représenté un vaudeville en un acte : *le Soldat instituteur*, du comédien Auguste Rousseau (4). Petite pièce sans grande valeur.

L'ouverture de l'année théâtrale 1823-1824, eut lieu le dimanche 5 octobre, par deux opéras : *Blaise et Babet* et *le Nouveau Seigneur de village*.

Le 10 et le 24 novembre, deux concerts des sœurs Aline et Rosalbe Bertrand; le 23 décembre suivant, séance du physicien-ventriloque Charles Olivier.

En outre, pendant le mois de juin 1824, mademoiselle Mars vint donner quelques représentations.

La Régence de Liége publia, le 13 octobre 1824, un règlement pour la police du théâtre (5). Ce document, qui ressemble au fond à tous ceux produits à cette époque, sur la matière, comportait 27 articles répartis en trois paragraphes : 1° *Des entrepreneurs, régisseurs, acteurs et autres employés du*

---

(1) *Gazette de Liége*, 24 octobre 1824.
(2) *La Sentinelle*, n° 44, 31 octobre 1824, pp. 694-695.
(3) Rouveroy. *Scénologie de Liége*, p. 137.
(4) Voir la Bibliographie.
(5) Archives de la ville de Liége. — Voir aux Documents.

théâtre. — 2° *Police de la salle de spectacle.* — 3° *Circulation des voitures,* et, enfin, un paragraphe spécial pour les *Dispositions générales.* — Cette pièce, très importante pour l'histoire de ce théâtre, est publiée ici pour la première fois.

Saint-Victor, que nous avons vu à Gand et à Anvers, tenta de recueillir le triste héritage de Jausserand. Il réunit, pour l'année 1825-1826, les artistes suivants :

MM. SAINT-VICTOR, directeur. — NARCISSE DREULETTE, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

THÉODORE OUDINOT, première haute-contre. — AMÉDÉE JULIEN, Elleviou. — SAINT-ANGE, deuxième haute-contre. — MONDONVILLE, Martin. — ARBOUSSET, première basse-taille. — MEYRET, deuxième basse-taille. — NARCISSE, troisième basse-taille. — SAINT-JULIEN, SERRES, Laruette. — BERNARD, ISIDORE, Trial. — VILLENEUVE, utilités. — SOUVRAY, premiers rôles de Comédie. — GUSTAVE HONORÉ, deuxième amoureux.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAINT-ANGE, BURGER, HÉLOÏSE CHOUSSAT, ADÈLE VICTORIN, premières chanteuses. — ELISA LAVAQUERIE, AMÉLIE MARGERY, secondes chanteuses.— COCHÈZE, première duègne.— KAUDELKA, deuxième duègne. — LANGLOIS, coryphée. — BOINET, première rôle Comédie.

MM. FERDINAND VANDENHEUVEL, maître de musique. — MASSART, second chef.

Saint-Victor, amena à Liége, *Ferdinand Vandenheuvel,* qui avait été maître de musique à Anvers où il avait laissé d'excellents souvenirs. Nous trouvons également ici *Amélie Margery,* que nous avons vu débuter à Bruxelles. Le sous-chef d'orchestre *Massart* était liégeois.

Le 19 septembre parut, pour la première fois, mademoiselle Duchesnois, le célèbre tragédienne. Elle donna trois représentations qui furent très suivies.

Après elle, vint le chanteur Dérivis, qui, pendant le mois de décembre, passa en revue les principaux rôles de son brillant répertoire.

La direction, sans être heureuse, fut relativement bonne. Saint-Victor parvint à terminer son année. Il céda alors la place à Bernard, l'ancien directeur de Bruxelles et d'Anvers, qui venait de quitter l'Odéon de Paris, où il était parvenu à gagner plus de cent mille francs. Avec la troupe ci-dessous, il exploitait concurremment les scènes de Liége et de Verviers (1) :

MM. BERNARD, directeur. — NARCISSE DREULETTE, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

CŒURIOT, premième haute contre. — GOYON, Philippe. — DESCHAMPS, deuxième haute-

(1) *Almanach des spectacles pour* 1827. Paris, Barba.

contre. — CHÉRET, Martin. — BERNARD, EGÉE, BERNARD *fils*, premières basses-tailles. — RAMOND, Laruette. — AMÉDÉE, Trial. — STANISLAS, Colin. — FLORENS, VARNIER, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CARUEL-MARIDO, première chanteuse à roulades. — CŒURIOT, forte chanteuse. — CHÉRET, Dugazon. — ADÈLE COLOMBE, jeune amoureuse. — EGÉE, duègne. — GOYON, mère Dugazon. — HENRY, HYACINTHE, utilités.

M FERDINAND VANDENHEUVEL, maître de musique.

Ferdinand resta maître de musique. *Cœuriot*, *Goyon*, *Chéret*, *Ramond*, *Egée*, mesdames *Cœuriot*, *Chéret*, *Goyon*, *Egée* ne sont plus des inconnus pour nous. Quant à madame *Caruel Marido*, la première chanteuse, elle venait des villes de province de France, où elle avait tenu ce même emploi, avec grand succès, notamment à Nismes, en 1824 et 1825, où son mari était directeur.

La mort de Talma, qui avait eu un si triste écho dans toute la Belgique, fit également impression à Liége. Bernard y fit exécuter, le 12 décembre, l'*Apothéose* qui avait eu un si grand succès à Bruxelles (1).

Pour l'année 1827-1828, Bernard, quoiqu'étant à la tête de l'Opéra-Comique de Paris, n'en continua pas moins à rester le titulaire du Théâtre de Liége. Il avait mis en son lieu et place, le sieur Martin, comme directeur-gérant responsable. Le personnel fut en partie renouvelé ; il se composait des artistes suivants :

MM. BERNARD, directeur de l'Opéra-Comique de Paris, titulaire du privilége. — MARTIN, directeur gérant responsable. — BERNARD *fils*, administrateur.

Acteurs.

Messieurs :

BAZIN, premier haute-contre. — BOUZIGUE *aîné*, Elleviou. — BAUBÉE, deuxième haute-contre. — MOLINIER, Martin. — BERNARD *fils*, première basse-taille. — VARNIER, première basse-taille. — EGÉE, première basse-taille. — AMÉDÉE, Trial. — SAINT-PAUL, Laruette — NARCISSE, utilités, *second régisseur*. — FLORENT, jeune premier. — HENRY, deuxième père.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CARUEL-MARIDO, première chanteuse à roulades. — BAZIN, forte Dugazon. — DESCHANEL, Dugazon. — HENRY, deuxième Dugazon. — PETITBON, troisième amoureuse. — CASTEL, première duègne. — HENRY, deuxième duègne. — SAINT-PAUL, rôles de convenance.

M. FERDINAND VANDENHEUVEL, maître de musique.

Nous retrouvons encore plusieurs artistes connus. Ce fut la fin de la gestion de Bernard qui, en ces deux années, perdit une partie de ses économies.

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 321, vendredi 17 novembre 1826.

Excellent administrateur, il eût dû se rappeler le proverbe : *Qui trop embrasse, mal étreint.* Nous avons vu qu'à Anvers, il avait également cumulé deux directions et ce qui lui en advint : la leçon, parait-il, ne lui profita pas.

Pour l'année 1828-1829, un sieur Lafontaine prit les rênes du théâtre. Il renouvela la troupe qui était ainsi formée :

MM. LAFONTAINE, directeur. — ROUSSEAU et NARCISSE DREULETTE, régisseurs.

Acteurs.

Messieurs :

DUMAS, première haute contre. — AUZET, Philippe, Gavaudan. — LANGE, seconde haute-contre. — FÉLIX LEJEUNE, troisième haute-contre. — FLEURY, Martin, Lays. — SALLARD, DUPRÉS, premières basses-tailles. — JANNIN, Trial. — ROMAINVILLE, Juillet et premier comique. — ETIENNE, financier.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SALLARD, première chanteuse. — BIBRE, forte chanteuse. — LÉMERY, première Dugazon. — JANNIN, seconde Dugazon. — CASTEL, duègnes. — BIZIE, premiers rôles de Comédie. — SAINT-VICTOR, secondes duègnes.

MM. FERDINAND VANDENHEUVEL, maitre de musique. — MASSART, second chef.

Parmi ces artistes, nous trouvons Jannin et sa femme, née Linsel, autrefois à Bruxelles.* De même, Ferdinand continua ses fonctions de maitre de musique.

Lafontaine ne fut guère heureux. Il dut abandonner la partie. La veuve Sartonville, sa belle-mère, et Sallard, l'un des artistes, se mirent à la tête de l'entreprise et finirent aussi bien que possible la saison dramatique (1).

Gavaudan, le célèbre artiste de l'Opéra-Comique de Paris s'associa ensuite avec Sallard, pour 1829-1830. Ils prirent, comme régisseur, le sieur Neuville, qui remplit longtemps ces fonctions au théâtre de Gand, et auquel nous sommes redevables d'un curieux volume relatif à cette dernière scène (2). Voici quelle était la composition de la troupe :

MM. GAVAUDAN et SALLARD, directeurs associés. — NEUVILLE. régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

GAVAUDAN, DUMAS, premières hautes-contres. — THÉODORE, KUBLI, secondes hautes-contres. — DACOSTA, Martin. — SALLARD, première basse-taillle. — MEZERAY, Trial. — MONTIGNY, seconde basse-taille. — ROMAINVILLE, Laruette, Juillet. — JANNIN, Trial. — NEUVILLE, rôles de convenance. — JULES, troisièmes basses-tailles. — POULET, DESCHAMPS, utilités.

(1) Rouveroy. *Scénologie de Liège*, p. 138.
(2) *Revue anecdotique, etc., du théâtre de Gand.*

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SALLARD, première chanteuse à roulades.— VADÉ, première forte chanteuse. — THUILLIER, première Dugazon. — JANNIN, seconde chanteuse. — MEZERAY, première duègne — SAINT-VICTOR, seconde duègne. — JULIOT, EMMA, troisièmes amoureuses. — FABRE, coryphée.

Chœurs.

Douze hommes. Dix femmes.

MM. CH. MEZERAY, maître de musique. — DEVINAGE, second chef.

On y retrouve une grande partie du personnel de l'année précédente. Par exception, la saison fut assez brillante. On donna principalement l'opéra et Gavaudan lui-même, malgré son grand âge, prêta l'appui de son talent à la marche du répertoire. Il fit sa première apparition dans *Euphrosine et Coradin*, et l'on va voir, par l'extrait suivant, qu'il ne fut pas du tout en-dessous de sa réputation (1) :

« GAVAUDAN vient de faire (le dimanche 13 septembre 1829) sa rentrée au théâtre de « Liége par les rôles de *Coradin* d'*Euphrosine* et de *Crispin* du *Trésor supposé*. Cet « acteur, blanchi dans un emploi auquel son rare talent a fait donner son nom, a encore « montré, sous les traits du farouche amant d'*Euphrosine*, une énergie de fureur jalouse, « et sous ceux d'un valet subtil, une verve de gaité qui lui ont valu de justes applau- « dissemens. »

Le rôle que Gavaudan joua dans l'histoire du théâtre de notre pays, était chose parfaitement ignorée. Cet artiste a tenu dans la plupart de nos grandes villes une place prépondérante. C'est un détail à joindre à sa biographie.

Le sieur Mézeray succéda à Ferdinand, en qualité de maitre de musique. Jannin et sa femme figurent encore dans la troupe.

Mademoiselle Sontag, la fameuse chanteuse, donna un concert au théâtre, le samedi 6 février 1830. Ce fut un véritable évènement, et, malgré le prix élevé des places, la salle fut comble.

Cette année fut relativement bonne et le directeur put quitter Liége, si pas avec de gros bénéfices, au moins sans pertes.

Il n'en fut pas de même de celui qui lui succéda. Le sieur Pallière prit les rênes du théâtre pour l'année 1830-1831, avec les artistes suivants :

MM. J. A. PALLIÈRE, directeur. — LECOUVREUR, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

N....., Elleviou. — ARMAND, Philippe, Gavaudan. — DUCROS, deuxième haute-contre. — SANSE, Martin. — RENAUD, première basse-taille. — FRANVILLE, première basse taille. — ROMAINVILLE, Laruette. — AMÉDÉE, Trial. — MONTIGNY, GARNIER, deuxième basses-tailles. — THÉOPHILE, jeune Colin. — JULES, coryphée.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 259, mercredi 16 septembre 1829.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Deschazelles, chanteuse à roulades. — Gerville, forte chanteuse. — Jules Lejey, première Dugazon. — Garnier, première duègne. — Rose Julienne, deuxième duègne. — Lafargue, troisième amoureuse. — Pelgrom, troisième amoureuse. — Juliot, rôles de convenance. — Chavannes, Desprès, coryphées.

Chœurs.

Douze hommes. Dix femmes.

MM. Ferdinand Vandenheuvel, maître de musique. — Charles Camus, sous-chef.

La Révolution ne lui permit pas d'ouvrir. Pallière dut payer son personnel, sans emploi pendant plusieurs mois, et, enfin, le congédier après avoir subi une perte d'argent considérable. Ce fut le dernier directeur du Théâtre de Liége, sous la domination hollandaise.

Ne quittons pas la ville de Liége, sans parler de l'École royale de musique, instituée par arrêté royal du 9 juin 1826, et qui fut installée le 23 avril 1827, par un concert auquel assistèrent toutes les autorités. Le 1er mai suivant, eut lieu l'ouverture des classes. Au mois de janvier, Daussoigne-Méhul, neveu du célèbre compositeur, fut appelé à la tête de ce nouvel établissement qu'il dirigea jusqu'en 1862.

L'histoire du théâtre liégeois, pendant ces quinze années, peut se résumer en un mot : *fatalité*. Peu d'entrepreneurs parvinrent à mener à bien leur gestion et la plupart d'entre eux durent abandonner la partie avant la fin de leur contrat. Pendant que nous parlons de cette scène, disons également quelques mots de Verviers et de Spa, afin de grouper l'histoire théâtrale de l'ancienne principauté de Liége, de 1814 à 1830.

VERVIERS

Dans cette ville, le théâtre, ordinairement desservi par les troupes de Liége ou de Maestricht, n'a offert rien de bien remarquable, pendant les premières années de la domination hollandaise.

L'ancienne salle de spectacle, dont nous avons parlé au cours de cet ouvrage (1), était devenue insuffisante. On résolut d'en construire une nouvelle. On choisit, à cet effet, la Place Verte. Un arrêté royal, en date du 12 juin 1820, concéda gratuitement le terrain nécessaire (2). Un fort joli bâtiment d'ordre ionique y fut élevé, en moins d'un an, par une société d'actionnaires. L'inauguration eut lieu au mois de février 1821, par *Françoise de Foix,* opéra de Berton.

(1) Tome I, chapitre VI, pp. 161-162.
(2) Archives de la ville de Verviers. — Voir aux Documents.

Le 3 avril suivant, les actionnaires réglèrent définitivement la propriété des loges. Il fut décidé (1) que toute personne qui aurait souscrit six actions, deviendrait *titulaire* d'une loge (*art.* 1er); toutefois, personne ne pourrait le devenir de plus de six places, quel que soit le nombre d'actions souscrit (*art.* 2). Ce droit était assuré à perpétuité à l'actionnaire ou à ses héritiers (*art.* 6).

De son côté, la Régence de la ville, le 31 août, publia un règlement pour le théâtre (2). Il était divisé en trois paragraphes comprenant 23 articles, et touchant aux points ordinaires contenus dans les documents de l'espèce.

En conséquence de l'arrêté royal du 24 août 1821, supprimant la perception du droit des pauvres sur les spectacles, le Conseil de Régence, dans sa séance du 30 novembre suivant, en fixa un nouveau s'élevant au onzième de la recette brute (3).

Toutefois, la commission du spectacle parvint à obtenir une réduction de cette taxe en la transformant en un forfait annuel de 500 florins.

Cette somme fut versée jusqu'en 1827, époque à laquelle la commission adressa une pétition au Conseil de Régence pour en demander la suppression et, en outre, un subside de mille florins pour l'aider à soutenir le théâtre. Une délibération, en date du 30 mars 1827, accorda la première partie de la requête, mais rejeta la seconde (4).

Tous ces renseignements, entièrement nouveaux, viennent heureusement compléter l'historique de cette scène.

En 1822, une pièce indigène : *le Savant et la Poissarde, ou le miroir de l'Empereur Chusi*, comédie-vaudeville en un acte, de L. Remacle (5). Véritable rapsodie justement sifflée et qui ne se releva pas de la chûte du premier soir. Cela n'empêcha pas l'auteur de la publier, et pour pallier sa défaite, il y mit la note suivante :

« Ce vaudeville a été *laceré*, parodié par deux acteurs sans lettres ni talens. L'auteur ne
« doit les applaudissements qu'il a recus, qu'à l'extrême bienveillance de ses concitoyens.
« Dans cet ouvrage, on a cherché à plaire par les détails, et ces détails ont été sacrifiés par
« la vénale ignorance. »

Pour l'année théâtrale de 1825-1826, Jausserand se mit à la tête de la direction, avec les artistes suivants :

MM. JAUSSERAND, directeur. — REBOUL, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

JAUSSERAND, premiers rôles. — THÉODORE BRUNEAU, forts jeunes premiers. — DÉSIRÉ ROUSSEAU, deuxième amoureux. — NESTOR, premiers comiques. — ÉDOUARD, deuxièmes

(1-2-3-4) Archives de la ville de Verviers. — Voir aux Documents.
(5) Voir la Bibliographie.

comiques. — REBOUL, premiers comiques. — BAYLE, pères nobles. — BÉZIERS SAINT-AUBERT, raisonneurs. — ERNOT, deuxièmes pères.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LUCIE GRASSAUT, premiers rôles. — NESTOR, jeunes premières. — VICTORINE CHAUFFAT, soubrettes — MARIALMY, amoureuses. — GÉRARD, seconds rôles. — N..., mères nobles. — DEBLIEUX, deuxièmes amoureuses.

On vient de voir les déboires que Jausserand essuya, à la fin de son exploitation théâtrale, à Liége. La leçon ne lui profita guère, parait-il, puisque le voici, tentant de nouveau la fortune à Verviers. Nous ignorons ce qu'il en advint, car nous ne possédons plus de renseignements sur ce théâtre, avant l'année 1829-1830, époque où le sieur Prat prit les rênes du pouvoir. Voici quelle était sa troupe :

MM. PRAT, directeur. — BERNARD, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

ALPHONSE, première haute-contre. — ÉDOUARD, Elleviou. — BRONARD, Martin. — BERNARD, Laruette. — CHARLES, première basse-taille. — VICTOR MOULIN, deuxième haute-contre. — CHEVALIER, deuxième basse-taille. — FLEURY, Trial. — LÉON, grandes utilités. — ÉTIENNE, accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LISIS, première chanteuse à roulades. — MEUNIER, première Dugazon. — VICTOR MOULIN, mère Dugazon. — ALPHONSE, deuxième chanteuse. — KUBLY, première duègne. — HÉLOÏSE, troisième chanteuse. — [illegible], coryphée. — BERNARDY, deuxième duègne. — ELMIRA, troisième amoureuse. — LOUISE MEUNIER, rôles d'enfants.

Six choristes.

Tout ceci est fort peu important. On jouait le répertoire courant que des directeurs de passage promenaient de ville en ville.

SPA

Comme précédemment, le théâtre de cette charmante ville d'eaux fut exploité par des directeurs venant de Liége, de Maestricht, et même de Mons, ainsi que nous l'avons constaté ci-dessus.

Les principaux artistes qui venaient en représentation dans les villes de Belgique se rendaient ordinairement à Spa, quand leur séjour coïncidait avec la saison d'été. C'est ainsi que nous pouvons y signaler la présence de Fleury, de la Comédie-Française, au mois d'août 1814 (1).

(1) Voir ci-dessus *Bruxelles*.

Mademoiselle Mars, qui se trouvait à Liége, en juin 1818, alla à Spa, le mois suivant, puisque la liste des étrangers la mentionne à la date du 25 juillet ; elle était logée à l'hôtel d'Yorck (1).

Pendant que la célèbre comédienne occupait cette scène, Lafont, le violoniste, donna un concert qui eut grand succès.

Duboccage dirigeait alors ce théâtre (2). Ce n'est plus un inconnu pour nous, nous avons eu maintes occasions de parler de lui.

L'année 1818 fut, parait-il, exceptionnelle pour cette ville. La saison se prolongea fort tard, les principaux Souverains et les grands personnages de l'époque y firent un séjour. Il n'est pas douteux que leur présence rehaussa singulièrement les représentations. On cite particulièrement celle du 15 octobre à laquelle assistaient le prince et la princesse d'Orange, ainsi qu'Alexandre Ier de Russie. On y chanta des couplets impromptus en l'honneur de l'Empereur moscovite (3).

Pendant les années que nous avons désignées au cours de ce chapitre, parurent à Spa, Potier, le comique des Variétés et de la Porte-Saint-Martin de Paris ; Mazurier, le célèbre danseur qui ne vint qu'une seule fois à Bruxelles ; Monrose, de la Comédie-Française ; mademoiselle Georges, la tragédienne ; Mondonville, le chanteur qui parcourut les principales villes de Belgique. Tout cela, sans compter les talents d'ordre secondaire, forma pour ce public tout particulier, un attrait fort grand et constituait des plaisirs nombreux et variés.

Le théâtre de Spa ayant toujours appartenu à la société des jeux, la Régence n'élabora aucun règlement spécial pour la police et le bon ordre. Cela nous a été confirmé par le bourgmestre actuel de cette ville.

NAMUR

Nous avons vu, au chapitre précédent, que, lors des bouleversements qui marquèrent la fin de la domination française dans nos provinces, il n'y eut plus aucune exploitation dramatique à Namur. Il en fut de même pendant toute l'année 1814, ainsi que le prouve évidemment la lettre ci-contre (4) :

---

(1) Albin Body. *Histoire anecdotique du Théâtre de Spa*, p. 53.
(2) Id. *Id.* p. 54.
(3) Voir le texte dans : *Albin Body*, ouvrage cité, pp. 55-57.
(4) Archives générales du royaume. — *Conseil administratif de la Belgique en 1814.* — Carton n° 32.

3e Division.

—

Objet :

Théâtre.

—

N°

—

Namur, le 26 mars 1814.

L'INTENDANT DU DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE,

A Monsieur le Secrétaire-Général de l'intérieur et de la police.

Monsieur le Secrétaire-Général,

Il n'existe pas de troupe de comédiens qui jouent maintenant en ce département. Lorsqu'il s'en présentera d'autorisés, j'exercerai sur eux la surveillance que me permet votre dépêche du 22 de ce mois (1); et j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous adresser le répertoire de leurs pièces, selon vos désirs.

Agréez, Monsieur le Secrétaire-Général, l'hommage de mon respect.

DE BRUGES.

Vers la fin de 1815, une réunion d'artistes, sous la régie du sieur Saint-Aubin, occupa le théâtre. Elle avait pour dénomination : *les Artistes sociétaires comiques et lyriques*. Leur séjour dura jusqu'au mois d'avril 1816.

A ceux-ci, succéda Alexandre Seytz qui, de même, avait une troupe lyrique et comique. Voici le prospectus qu'il lança le jour de la première représentation :

« S. E. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, en m'accordant le privilége du spectacle de Namur, » m'a mis à même de payer un juste tribut de reconnaissance à un public aussi bon » qu'éclairé; en me chargeant de cette direction, je ne me suis pas dissimulé les difficultés » attachées à la chose, mais, fort de la bienveillance que le public a daigné me témoigner » dans tous les temps, je ne désespère pas de le satisfaire et de continuer à mériter sa con- » fiance par mon zèle et mon empressement à prévenir ses moindres désirs. Pour atteindre » ce but, j'ai conservé les artistes qui, par leurs talens et leur conduite, se sont distingués » et que les amateurs du spectacle m'ont désignés. J'ai fait de grands sacrifices pour com- » pléter la troupe de manière à pouvoir varier les représentations, et préserver les spectateurs » de l'ennui inséparable des pièces trop souvent répétées. L'intérêt ne sera point mon » guide : satisfaire le public, obtenir et conserver son estime sera ma plus douce récom- » pense.

« Salut et respect, ALEXANDRE. »

Le même programme nous donne également le tableau de la troupe (2) :

MM. ALEXANDRE, forte première haute-contre. — N., jeune première haute-contre, Elleviou et Paul. — GADBLED, première basse-taille en tous genres — OLIVIER, deuxième basse-taille en tous genres. — HUCHET, jeunes premières basses-tailles, Martin et Soliez (*sic*). — ABEL, Laruette et Trial. — BARQUI (*régie*), jeunes Trial, Colin et deuxième haute-contre — ROSS (*régie*), grande utilité. — ROSS *fils*, jeunes amoureux et utilités. — ALEXANDRE *fils*, rôles d'enfans. — N , chef d'orchestre. — Mesd. ALEXANDRE, première chanteuse sans roulades et Dugazon. — DESCOURS, première chanteuse à roulades et Filis (*sic*) — LALANDE, Gavaudan et jeunes Saint-Aubin. — BARQUI, deuxièmes et troisièmes amoureuses en tous genres. — ST-AUBIN, mères Dugazon et première duègne. — GADBLED, premières duègnes, carricatures (*sic*, et Margots. — OLIVIER, deuxième duègne et utilités. — DESCOURS *mère*, rôles de convenance. – Mlle LOUISE, rôles d'enfant.

(1) Voir au commencement de ce chapitre.
(2) Programme du jeudi 2 mai 1816.

La représentation d'ouverture eut lieu le jeudi 2 mai 1816, par *Euphrosine ou le Tyran corrigé*, opéra en trois actes de Méhul, et *le Nouveau Seigneur de village*, opéra de Boiëldieu.

Peu de jours après, survint un accident qui faillit occasionner de grands malheurs. Le dimanche 12 mai, à sept heures et demie du soir, c'est-à-dire en plein spectacle, l'avant-scène s'écroula en précipitant trente-six personnes. De ce nombre, quinze ou seize furent blessées, parmi lesquelles on citait les dames Alexandre, Saint-Aubin et Lalanne, actrices, ainsi qu'une autre personne non dénommée, appartenant également au personnel, âgée de plus de soixante ans, et qui eut, dit-on, la jambe cassée (1).

Le genre lyrique domina surtout pendant les trois mois de cette exploitation. La clôture se fit le 1er août suivant, par : *l'Auberge de Bagnères*, opéra de Catel, et *le Directeur dans l'embarras*, de Cimarosa.

Un fait intéressant à noter fut la présence de la petite *Léontine Fay*, alors âgée de cinq ans. Elle accompagnait ses parents et joua le rôle d'*Adolphe* dans l'opéra de Dalayrac : *Camille, ou le souterrain* (2). Monsieur et Madame Baron dits *Fay*, donnèrent une série de représentations qui furent très-suivies.

Au mois de novembre, Alexandre Seytz revint avec la même troupe, sauf un nouvel acteur nommé Laurent. Il séjourna alors jusqu'au lundi 23 février 1817.

Le prix des places fut le même que précédemment (3). L'*abonnement bourgeois* était ainsi taxé (4) :

« L'abonnement sera, comme d'usage, personnel; on payera 15 francs par personne pour « circuler dans toute la salle, les loges abonnées exceptées. Les abonnés jouiront de douze « représentations. Il y aura alternativement un dimanche abonnement courant, et l'autre « abonnement suspendu. Les jours d'abonnement courant seront, comme de coutume, les « mardi et jeudi La seconde représentation d'un ouvrage donné par abonnement suspendu, « sera rendue à MM. les abonnés, abonnement courant. »

En ce qui concernait l'*abonnement militaire*, les conditions étaient tout-à-fait différentes : une journée de solde pour les officiers (par corps).

Il est bien entendu que ces prix ne concernaient qu'un abonnement mensuel, l'entrepreneur ne sachant jamais, au début de son exploitation, le temps qu'il passerait dans la ville. La preuve en est dans l'avis inséré aux derniers programmes du mois, par lequel on invitait les abonnés *à vouloir renouveler leur abonnement pour le deuxième mois.*

A la fin du troisième mois, Seytz, par une circulaire, remercia tous les

(1) *Journal de la Belgique*, n° 138. — Vendredi 17 mai 1816.
(2) Programme du dimanche 14 juillet 1816.
(3) Voir T. II, chap. XIII, p. 330.
(4) Programme du mardi 12 novembre 1816.

abonnés, de l'appui qu'ils avaient bien voulu lui prêter. Il y joignait le répertoire des représentations données du 17 novembre 1816 au 16 février 1817. Considérant cette pièce comme très-importante, nous l'avons transcrite et jointe aux documents (1).

On remarquera qu'on ne jouait jamais deux fois la même pièce. Les spectacles étaient des plus variés.

Après le troisième mois d'abonnement, il y eut encore cinq représentations, les 17, 18, 20, 23 et 24 février. Le dimanche 23, concert donné par les musiciens du régiment de Nassau, sous la direction du sieur *Stadtfeld*. Le 17 février, avait été donnée la première représentation du *Ballet des Jardiniers*, en un acte, de la composition du sieur Durand, professeur de danse à Namur; on y vit paraître le jeune Baptiste Anon, son élève.

Au spectacle du lendemain : *M. de Pourceaugnac*, de Molière; la petite *Louise Ross*, âgée de sept ans, y joua le rôle du petit apothicaire.

On termina, le lundi 24 février 1817, par *la Caravane du Caire*, de Grétry, et le célèbre *Nicodème dans la lune*, du Cousin-Jacques (*Beffroy de Reigny*). Cette dernière pièce était accompagnée de ce boniment :

« Cette production, très-originale, est un mélange de sentiment et de gaité; le succès « dont elle a constamment joui dans la capitale et la province, où la foule et l'enthousiasme « ne diminuaient pas, est un sûr garant de sa réussite, et dispense d'en faire l'apologie: « rien n'a été négligé pour en rendre la représentation extraordinaire. »

Le sieur Wilson, qui fut directeur du Théâtre du Parc, à Bruxelles, et qui avait reçu l'ordre de le quitter, vint avec sa troupe à Namur. Il lança un prospectus dans lequel il disait :

« Mr Wilson, directeur du *Théâtre du Parc-Variétés* de Bruxelles, venant de recevoir « l'ordre supérieur de fermer son Spectacle, et toujours soumis aux lois et ordonnances des « Magistrats de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, a l'honneur de prévenir le public de cette « ville, qu'il se propose de donner quelques représentations avec la troupe sous sa direc- « tion; accueilli avec la protection bienveillante des autorités de Namur, et encouragé par « le désir général des habitans de connaître les artistes qui ont captivé le suffrage du public « de Bruxelles, le Directeur n'a pas hésité un seul instant à se rendre au vœu général; en « conséquence, il se propose de composer le genre de son spectacle de Comédies, Drames, « Mélodrames, Vaudevilles, et quelques petits Opéras.

« Mr Wilson fera tous ses efforts pour atteindre le but qu'il se propose, celui de se con- « cilier la bienveillance des habitans de Namur, en cherchant autant que possible, à satis- « faire, par la différence des genres, la réunion de tous les goûts, gage certain de la prospé- « rité d'une entreprise théâtrale. »

Nous possédons le tableau de sa troupe :

Acteurs.

Messieurs :

Jannain, premiers rôles, marquis, pères nobles, financiers, dans la Comédie, le Drame Mélodrame, etc., et rôles de convenance dans l'Opéra et le Vaudeville.

(1) Bibliothèque du Musée, à Namur. — Farde intitulée : *Théâtre de Namur*. — Pièces représentées de 1809 à 1825. — Voir aux Documents.

TONY, premiers rôles, jeunes premiers, forts dans la Comédie, le Drame, etc., et rôles de convenance dans l'Opéra et le Vaudeville.

AUZET, jeunes premiers, troisièmes amoureux, troisièmes rôles dans la Comédie, etc , dans l'Opéra et dans le Vaudeville, les amoureux.

HENRY, troisièmes amoureux et les rôles de convenance et d'utilité dans la Comédie, et les amoureux, dans l'Opéra et le Vaudeville.

CAMEL, troisièmes rôles, raisonneurs, seconds pères dans la Comédie, etc., dans le Vaudeville, les Duchaume, St-Léger, etc., et dans l'Opéra, les rôles de convenance.

WILSON, les premiers et seconds comiques dans la Comédie, etc., les Potier, Brunet, dans le Vaudeville, les Trial dans l'Opéra.

DESCOURTIS, second comique, troisièmes amoureux dans la Comédie, et rôles de convenance dans le Vaudeville et l'Opéra.

RHÉNON, rôles de convenance dans la Comédie, et premier danseur.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

AUZET-LECORDIER, premiers rôles, jeunes premières fortes dans la Comédie, et premiers rôles dans le Vaudeville, et les rôles de convenance dans l'Opéra.

LIVRON, jeunes premières, des soubrettes, rôles travestis dans la Comédie, et dans le Vaudeville les Hervey-Blosseville, et dans l'Opéra les Dugazon, etc.

WATTEVILLE, seconds premiers rôles, jeunes premières en Comédie ainsi qu'en Vaudeville; rôles de convenance dans l'Opéra.

CAMILLE, les amoureuses, soubrette, ingénuité dans la Comédie ainsi qu'en Vaudeville ; les Betsy dans l'Opéra.

CAMILLE *mère*, les duègnes, caractères dans tous les genres.

TONNY, grande utilité.

RHÉNON, utilité et danseuse.

D'après ces indications, nous voyons que la comédie, le vaudeville, le drame et même le mélodrame eurent le pas sur l'opéra. Au reste, en parcourant les programmes, nous en acquérons la conviction. Nous rencontrons de gros mélodrames, tels que *Fitz-Henri* de René-Perrin, *Alix et Blanche* de Duperche, *le Fils banni* de Du Petit-Méré, et *le Remouleur et la Meunière*, *le Solliciteur*, *Je fais mes farces*, vaudevilles de Piis, Scribe et Désaugiers.

Comme d'ordinaire, pour leurs représentations à bénéfice, les artistes adressaient des invitations aux messieurs et des vers aux dames de la ville. En voici un échantillon :

« INVITATION.

« *Messieurs*,

« Pour vous plaire, le poëte invoquerait Apollon, le peintre animerait ses pinceaux des « plus vives couleurs, et moi je ne puis offrir que du zèle ; mais si quelquefois, il a pu me « valoir votre indulgence et suppléer à mes faibles talens, votre présence à ce spectacle sera « pour moi une nouvelle preuve de votre bienveillance, et un nouveau motif d'encourage- « ment, qui me fera redoubler de soins et d'activité pour parvenir au bonheur d'obtenir vos « suffrages.

« *Aux Dames.*

« Venez, sexe charmant, embellir notre asile ;
« Tout mortel, pour vous voir, y portera ses pas ;
« Le goût et les plaisirs règnent dans cette ville,
« Mais tout y meurt d'ennui quand on ne vous voit pas.

« *Salut et respect*, TONY. »

Quatre artistes allemands du grand-théâtre de Vienne, les sieurs *Wieser, Kaplan, Fellauer* et *Schiele*, de passage à Namur, y donnèrent trois concerts, les 10, 12 et 14 septembre 1817. Ils chantaient des morceaux sans accompagnement. Leur programme est assez curieux pour être conservé. Nous le donnons à la fin de cette partie (1). On y trouve des quatuors de Mozart, des pots-pourris de Seyfried, etc. Ceci évidemment constituait un spectacle fort intéressant.

Le 23 septembre, un sieur DEZERMEAUX, lieutenant-honoraire des Invalides, pensionné du roi de France, « inventeur d'un mécanisme d'un bras artificiel, tendant à remplacer toutes les actions de cette partie du corps humain », donna une séance, pendant le spectacle (2).

Après leur mariage, le prince et la princesse d'Orange visitèrent plusieurs villes de leur royaume. Ils vinrent également à Namur ; le 1er octobre 1817, eut lieu un spectacle-gala en leur honneur. On y joua un vaudeville de circonstance (3) : *l'Impromptu du cœur*, dû à l'acteur Camel. Voici quelle était la distribution de cette pièce apprise et jouée en vingt-quatre heures :

Wasler, maître de la poste aux chevaux, Mr JEANNIN. — *Fluet*, garçon d'écurie de la poste, Mr WILSON. – *Galopin*, postillon, Mr HENRY. — *Georges*, sergent des grenadiers de Nassau, Mr CAMEL. — *Catiche*, servante de la poste, Mme LIVRON. — *Une Dame de la ville*, Mme AUZET-LECORDIER. — *Une Vieille*, Mme TONY. — *Une Jeune Fille*, Mlle CAMILLE.

Camel était coutumier du fait. Le dimanche 12 octobre, on donna un monologue-vaudeville, écrit et joué par lui : *le Théâtromane, ou l'Embarras du choix de l'emploi*. Il ne fut pas imprimé.

Du 11 au 25 janvier 1818, *Joanny*, acteur de la Comédie-Française de Paris, parut successivement dans *Coriolan*, de La Harpe. — *Othello*, de Ducis. — *Hamlet*, de Ducis. — *Zaïre*, de Voltaire. — *Gabrielle de Vergy*, de Ducis. – *Shakespeare amoureux*, d'Alex. Duval. — *Adélaïde du Guesclin*, de Voltaire. — *Pygmalion*, de J.-J. Rousseau.

Après le départ de ce tragédien, Wilson abandonna la direction ; les artistes, réunis en société, continuèrent l'exploitation jusqu'au 8 février 1818. Toutefois, Wilson fit partie de l'association, puisque nous le voyons figurer dans la distribution des pièces. Ainsi que sous son administration, l'opéra fut délaissé, pour céder le pas au mélodrame et au vaudeville.

Un sieur *Emard*, « physicien et artiste dramatique et lyrique, » succéda aux artistes réunis. Il donna, le 10 mars suivant, une représentation dans laquelle parut sa fille, physicienne également. On termina le spectacle par : *Les Amours du Vieillard ou les folies de la vieillesse*, pièce comique en prose ; enfin, dans un intermède, Emard joua, « en langue allemande, à la demande

(1) Voir aux Documents.
(2) Programme du 23 septembre 1817.
(3) Voir la Bibliographie.

de plusieurs personnes de marque de la garnison, » (termes du programme) *la Jeunesse, ou le repentir des vertueux*, pièce tragique et morale, ornée de tout son spectacle. Nous ne savons quelles sont ces deux pièces.

Molinetti et madame Bellegar, passant par Namur et se rendant à Bruxelles, donnèrent un concert, le dimanche 26 avril 1818, où ils exécutèrent la « grande scène de la mort d'Arianna, abandonnée par Theseo, sous l'île de Noxis ». La soirée se termina par un intermède comique de Lamberti : *l'Original et le Compositeur*, dans lequel Molinetti remplit quatre rôles différents.

Enfin, le dimanche 3 mai, spectacle extraordinaire de monsieur et madame Baron dits Fay, accompagnés de leur fille Léontine. Le programme était surchargé, quoique la représentation ne commençât qu'à six heures et demie; ils firent, à eux seuls, les frais de la soirée et donnèrent : *les Prétendus*, grand opéra en un acte (Madame Fay, *Julie*. — M. Fay, *le baron La Dandinière*); — *le Devin de village*, intermède (M[lle] Léontine Fay, *Colette*, et M[lle] Elisa Fay, *Colin*); — *Camille, ou le Souterrain*, opéra joué en deux actes (Madame Fay, *Camille*. — M. Fay, *Alberti*. — M[lle] Léontine Fay, *Adolphe*); — *la Jeune Femme colère* (madame Fay, *Rose*. — M. Fay, *Émile*).

On annonçait que la petite Léontine n'avait que six ans. Il a été établi ailleurs qu'elle était née en 1810, elle était donc âgée de huit ans. Petit subterfuge bien innocent pour faire valoir d'autant le talent de la fillette.

Après eux, Dupré-Nyon occupa le théâtre avec une troupe d'opéra. Parmi les artistes, nous trouvons :

Messieurs :

LEFEBVRE-PANIN. — ROUSSEAU. — GUILLEMOT. — CHAPUIS. — DROUVILLE. — MACAIRE *père*. — MACAIRE *fils*.

Mesdames :

GUILLEMOT. — JEANNIN.

Ce n'était évidemment pas tous les chanteurs, mais nous n'avons pu recueillir que ces seuls noms.

Au reste, Dupré-Nyon ne séjourna pas longtemps à Namur. Il fit débuter sa troupe, le 28 mai 1818, par *Jean de Paris* et *les Prétendus*. Le 7 juin déjà, il annonçait la clôture en ces termes (1) :

« D'après le souvenir du passé (2), la paix intérieure, le subside considérable des troupes,
« je crus devoir réunir un opéra au grand complet, pour offrir les meilleures productions et
« toutes les nouveautés marquantes.

« Mon début fut accueilli, et à chaque représentation, les suffrages du public couron-
« nèrent le zèle des artistes et de l'administration. Vu l'extrême médiocrité des recettes, je

(1) Programme du dimanche 7 juin 1818.
(2) Il fait allusion à son séjour à Namur, en 1807.

« tentai d'ouvrir un abonnement modéré et d'après les anciens usages; il n'eut aucun heu-
« reux résultat, et je suis forcé de remercier Messieurs les souscripteurs de leur bonne
« volonté, le nombre étant par trop limité, et ne pouvant couvrir le quart des frais annexés
« au service du Théâtre.

« Il m'est pénible d'être obligé d'annoncer très-incessamment la clôture, pénétré de
« reconnaissance envers Messieurs les amateurs, qui ont daigné me témoigner combien ils
« étaient peinés eux-mêmes de l'entier abandon du spectacle.

« Salut et respect.

« Dupré-Nyon, *directeur*. »

Ce fut dommage pour les plaisirs des Namurois, car les représentations s'annonçaient intéressantes. Outre les opéras que nous venons de citer, nous voyons qu'on donna également *Montano et Stéphanie*, de Berton, et *le Nouveau Seigneur de village*, de Boiëldieu.

Il est probable que l'insuccès de Dupré-Nyon empêcha un autre directeur de l'imiter, car nous ne trouvons plus traces de représentations à Namur, avant 1820. En cette année, parut une troupe de comédie et de tragédie dirigée par le sieur Boullanger,composée des artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

Tony, premiers rôles. — Auzet, jeunes premiers. — Saint-Marc, pères nobles. — Ney, financiers. — Boullanger, premiers comiques. — Clément, seconds comiques. — Barthès, troisièmes rôles. — Gonelly, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Auzet, premiers rôles. — N..., jeunes premières. — Dubicourt, soubrettes. — Ney, mères nobles et caractères. — Tony, troisièmes amoureuses. — Clément, utilités.

Nous manquons complètement de renseignements sur les représentations. C'est toutefois quelque chose que d'avoir pu établir le tableau du personnel. Remarquons que jamais jusqu'alors une troupe uniquement comique n'avait occupé le théâtre de Namur. C'était donc en quelque sorte une décadence.

Jusqu'en 1823, rien de bien marquant n'eut lieu, au moins n'avons-nous rien trouvé à cet égard. Le 8 octobre de cette année, le Conseil de Régence élabora une ordonnance de police pour le spectacle (1). Il y était dit, entre autres, que les représentations devaient commencer à six heures et demie, du premier avril au premier octobre, et, du premier octobre au premier avril, à six heures, pour se terminer invariablement vers dix heures (*art.* 1er). Ensuite, après plusieurs articles relatifs au bon ordre dans le personnel et le public, il était strictement défendu de jeter des billets sur le théâtre et d'en demander la lecture sans autorisation (*art.* 26). Enfin, cette ordonnance comportait 32 articles touchant à peu près à tous les points que renferment d'habitude les documents de l'espèce.

(1) Voir aux Documents.

C'est toujours grâce à l'inépuisable complaisance de Monsieur S. Bormans, archiviste de l'État à Namur, qu'il nous est donné de posséder cette pièce importante pour l'histoire du théâtre de cette ville.

En 1823, Alexandre Seytz revient, en qualité de directeur. Une lettre assez curieuse nous fournit, outre le tableau de la troupe, des renseignements sur chacun des artistes; la partie concernant directement notre sujet doit trouver place ici (1) :

« Namur, 10 novembre 1823.

« Connaissez-vous, *Monsieur l'Aristarque*, notre jolie petite ville de Namur ?... Vous qui « habitez Bruxelles, qui vous transportez à volonté des boulevards au café des Mille « Colonnes, et de celui-ci au Parc ou au spectacle, vous pourriez croire, peut-être, que « Namur est une résidence sans ressources pour les plaisirs, et condamnée à la monotonie !.. « Détrompez-vous, *Monsieur l'Aristarque !...* je me bornerai à vous adresser tout simple- « ment le tableau de la troupe, avec la note adjugée impartialement à un chacun jusqu'à ce « jour. Vous y remarquerez, *Monsieur l'Aristarque*, que nous n'avons point l'habitude « de voir les choses *en mal*, mais que nous savons rendre justice au mérite, selon l'étendue « de celui-ci.

« M. Noël, *Elleviou*, de l'aplomb, jeu facile, voix agréable.

« Laperrière, *deuxième haute-contre*, assez bien, du zèle.

« Grandcœur, *Colin, jeune Martin*, assez bien, du zèle.

« Dupuis, *Martin, Laïs*, excellent musicien.

« Jaillot, *première basse-taille*, bonne voix, pas de mémoire, on prétend qu'il étudie.

« Alexandre, *Philippe, Gavaudan*, très-bien ; directeur, régisseur, mérite notre estime « et notre reconnaissance à tous égards.

« Troy, *Trial*, très-bien !

« Castel, *Laruette*, bien !

« Manceau, *utilité*.

« Mlle Fay, *première chanteuse*, jolie voix ! jeune débutante,

« Azélie, *jeune Dugazon, Philis*, mime dans *le Rossignol*, rôle dont elle s'est acquittée, « le 9 de ce mois, à la satisfaction générale; voix très-agréable, sans être étendue; connaît « parfaitement la musique.

« Mme Troy, *deuxième chanteuse*, bien ! a très-peu paru.

« Hubert, *deuxième Dugazon, travestis*, très-bien ! surtout dans *Valérie*.

« Castel, *deuxième et troisième amoureuse*, assez bien !

« Alexandre, *forte Dugazon, jeunes mères*, très bien ! beaucoup de talent, excellente « comédienne.

« Surville, *première duègne, mères Dugazon*, assez bien.

« Quoique vous puissiez penser de ce court aperçu, *Monsieur l'Aristarque*, notre spectacle « attire beaucoup de monde; grâces aux soins de M Alexandre, et aux talens de notre « chef d'orchestre ; je vous promets, lorsque vous passerez par Namur, de vous y procurer « une soirée fort agréable. Jusqu'à présent on nous a régalé de plusieurs beaux opéras : *la « Fausse Magie, Gulistan, Joseph, la Mélomanie, Jean de Paris, le Rossignol, Joconde*, et « autres; nous espérons que plusieurs bonnes comédies et quelques jolis vaude- « villes sortiront bientôt du répertoire; on cite, au nombre de ces derniers, *le Marché « Ecossais* (?), *l'Intrigue de Carrefour, les Cuisinières, la Planche* (?) *les Cancans*, et une « foule de nouveautés ; de manière, *Monsieur l'Aristarque*, que vous pouvez compter sur « beaucoup d'amusemens, si vous nous faites l'honneur de rester une huitaine de jours « parmi nous.

---

(1) *L'Aristarque*, n° 64, 16 novembre 1823, pp. 1019 à 1021.

« Je vous réitère que nous sommes généralement satisfaits ; les abonnemens sont très-
» multipliés ; tel qui ne prenait aucune part aux plaisirs ou aux divertissemens publics, court
» aujourd'hui au spectacle ; d'autres qui n'aimaient ni les jeux, ni les bals, applaudissent
» aujourd'hui *à la somnambule!* pour la bagatelle de 2 *fr.* 50 *cent. aux premières, 2 fr. au*
» *parquet, et parterre* 75 *centimes*. Tout cela fait le compte du Directeur, et nous sommes
» persuadés que les bonnes recettes auront un effet merveilleux sur l'élégance, la fraîcheur
» ou tout au moins *la propreté des décorations*. Cette prétention de notre part ne peut point
» être taxée *d'exigence*.

» Recevez, je vous prie, la nouvelle expression de ma parfaite considération.

« *Un abonné du spectacle* »

En cette année, le théâtre fut donc assez supportable pour une ville de province qui ne pouvait disposer que de peu de ressources. La demoiselle *Fay*, qui est renseignée ici, est évidemment *Elisa*. Sa sœur Léontine, à cette époque, parcourait le pays en compagnie de ses parents Cette curieuse lèttre nous donne également le prix des places, détail qui n'est nullement à dédaigner.

Après le départ de la troupe de Seytz, on résolut de reconstruire la salle de spectacle qu'on avait reconnue non-seulement insuffisante, mais dans un état de vétusté tel qu'elle nécessitait les réparations les plus coûteuses.

Dans une séance du Conseil de Régence, en date du 20 décembre 1823, la question avait été posée en principe, puis ajournée. Ce fut seulement dans la réunion du 5 février 1824, que la chose fut définitivement résolue. On décida (1) :

« *Art.* 1er. — La salle de spectacle actuelle sera démolie et les deux places du caffé y
» attenant, cédées à la province pour la somme de 1,000 florins à laquelle ce local est évalué.

« *Art.* 2. — Cette salle sera reconstruite dans l'emplacement de certains locaux du
» ci-devant *Couvent des Annonciades*.

« *Art.* 3. — On suivra pour l'exécution de ces travaux les plan et devis dressés par
» M. l'ingénieur en chef du Waterstaat (M. ORBAN), mais l'on pourra, lors de ladite exécu-
» tion, puiser des idées d'utilité et d'économie dans les plan et devis présentés par M. AR-
» NOULD *l'oncle*.

« *Art.* 4. — La somme de 14,125 fl. 39 cents formant le restant des fonds remboursés à
» la ville ensuite de liquidation par le Gouvernement français et celle de 1,000 fl. à payer à
» la ville du chef de la cession à la province des places du caffé, de la salle de spectacle
» actuelle, sont affectées à la reconstruction de ladite salle.... »

Enfin, par décision, en date du 12 mars suivant, on mit en adjudication la démolition de l'ancienne salle, en même temps que la construction d'un théâtre avec foyer, salle de redoutes et de concert (2).

Pour compléter ce qui vient d'être dit, nous donnons ici le relevé des frais de construction de la nouvelle salle de spectacle (3) :

---

(1) Procès-verbal de la séance du 5 février 1824.
(2) Voir aux Documents.
(3) Détails qui m'ont été communiqués par M. S. Bormans.

	Argent des Pays-Bas.
« Par décision du Conseil de Régence de Namur, du 5 février, il a été résolu qu'il serait pris sur la caisse de réserve des biens vendus pour bâtir une nouvelle Salle de spectacle	14,125.39
La province de Namur a donné pour la cession de deux places du caffé de l'ancien spectacle.	1,000. »
(Sur ces deux sommes susdites, celle de 6,000 était réservée pour la peinture du nouveau théâtre).	
Le 21 juin 1824, il a été accordé aux entrepreneurs pour les fouilles des fondations une indemnité de.	472.50
Le 21 avril 1825, pour la confection des nouveaux décors	2,835. »
Le 26 septembre 1825, pour divers travaux à la salle et décors . .	4,517.52 ½
Le 18 octobre 1825, il a encore été payé pour décors indispensables	400. »
Total de ce qu'a coûté cette salle. . . .	23,350.41 ½

« Par ordonnance de la Députation des États de la province, du 13 février 1824, il a été arrêté que la prédite somme de 23,350.41 ½ florins sera réintégrée par quinzièmes dans la caisse du revenu municipal, pour être employée au fond d'amortissement des capitaux des rentes. »

Tous ces renseignements sont nouveaux et viennent heureusement compléter ceux que nous possédions déjà. Ce théâtre ne coûta pas fort cher, mais il était très suffisant pour cette ville qui, somme toute, ne possédait pas une population assez considérable pour pouvoir alimenter une grande scène.

Il est probable que les représentations continuèrent à l'ancienne salle pendant la construction de la nouvelle, car nous avons trouvé qu'une troupe d'opéra, formée en société, y joua, du 1er octobre au 31 mars. L'acteur Troy en était le directeur-gérant (1). Nous ne possédons pas le tableau du personnel, mais il devait, à peu de chose près, se rapprocher de celui que nous venons de donner.

L'inauguration de la nouvelle salle se fit le 1er octobre 1825, sous la direction du sieur Godefroid, qui avait réuni les artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

Alexandre. — Dupuy. — Troy. — Lange. — Haurégard. — Adolphe. — Auguste. — Adam. — Éloi. — Barbaret.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Adam. — Mariage. — Troy. — Gossin. — Guérin. — Laffite. — Haurégard.

Voici le prix des places, qui nous permettra, en même temps, de connaitre les subdivisions du théâtre.

Premières Loges 1 fl. 19 cents. — *Premier Parquet* 95 cents. — *Second Parquet* et *Amphithéâtre* 71 cents. — *Secondes Loges* 48 cents. — *Parterre* 36 cents. — *Paradis* 17 cents.

---

(1) *Almanach des Spectacles pour* 1825, Paris, Barba, p. 453.

C'était, on le voit, un local assez restreint, ne possédant que deux rangs de loges et un paradis.

La nouvelle troupe interprétait l'opéra-comique, le vaudeville, le drame, la comédie et la pantomime. Tout cela évidemment avait trait à des pièces qui ne demandaient pas une grande mise en scène.

Pendant le mois de novembre, Bernard-Léon, se disant *premier acteur comique du Théâtre de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry* (Gymnase-Dramatique), vint donner quelques représentations.

Une pièce nouvelle d'un anonyme vit le jour en décembre : *Derocques, ou les Victimes du bois de Moriveaux,* drame en trois actes par un amateur (?).

Valcour, ancien artiste du Théâtre de l'Odéon de Paris, vint se produire deux fois à Namur, le 1er et le 3 janvier 1826. Il joua le rôle du *Capitaine* dans *les Deux Frères,* comédie en quatre actes de Kotzebue, traduite par Weiss et Patrat. Valcour était alors breveté par le Ministre de l'Intérieur de France pour le deuxième arrondissement théâtral (1).

Un des spectacles des plus intéressants de l'année fut la première représentation de : *Jocko, ou le Singe du Brésil,* drame en deux actes de Gabriel et Rochefort, le 28 novembre 1825. Cette pièce avait été jouée d'origine, le 16 mars précédent, au Théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris. En voici la distribution qui nous indiquera, en même temps, l'emploi tenu par les principaux artistes (2) :

Jocko, M. TROY. — *Fernandez,* Portugais, M. DUPUY. — *Pédro,* vieux domestique, M. HAUREGARD. — *Dominique,* fils de *Pédro,* M. LANGE. — *Fernand,* fils de *Fernandez,* âgé de 5 ans, Mlle SOPHIE TROY. — *Un Brésilien,* M. ADOLPHE. — *Cora,* jeune Brésilienne, esclave, Mme ADAM. — Un pas de deux brésilien sera dansé par M. ET Mme ADAM.

Enfin, le dimanche 20 novembre 1825, on donna un ballet en deux actes de la composition du sieur Adam : *les Métamorphoses de l'amour.*

Ce fut une année bien remplie et, pour l'inauguration du théâtre, on n'eut pas à se plaindre.

Au mois d'août 1826, la petite Pauline Bourson donna des représentations à Dinant où elle eut, parait-il, le plus grand succès (3). On voit que la rivale de Léontine Fay ne dédaignait pas les scènes les plus humbles. Les Dinantais n'avaient pas souvent l'occasion d'applaudir d'aussi gracieux talents et pareille bonne fortune était chose rare pour eux.

Pour les campagnes suivantes, la troupe de Liége desservit Namur. Leur histoire se confond donc jusqu'à 1829, époque où le sieur Belliard vint l'occuper. Il ouvrit le 1er octobre, avec le personnel suivant placé sous la régie de son fils :

(1) Cet arrondissement se composait des villes des départements de *la Somme* (moins *Amiens*), de *l'Aisne* et de *l'Oise*.
(2) Programme du lundi 28 novembre 1825.
(3) *Journal de Bruxelles*, n° 222, jeudi 10 août 1826.

Acteurs.

Messieurs :

THÉODORE POTTIER, première haute-contre. — BELLIARD, Philippe, Gavaudan — OLIVIER, Martin. — COCHERIE, première basse-taille. — GRAVAUT, seconde basse-taille. — GUBIAN, deuxième haute-contre. — BELLIARD *fils*, Trial. — BERNARDI, Laruette. — DEMONGEOT, deuxième basse-taille. — GAUTHIER, grande utilité. — POTTIER, accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

OLIVIER, première chanteuse à roulades. — BOUCHER, première Dugazon. — NOYRIGAT, première chanteuse sans roulades. — HENRI-PASSAVANT, duègne. — HÉLOISE, deuxième duègne. — BERNARDI, deuxième duègne.

M. MARTIN, maitre de musique.

C'est une des troupes les plus importantes qu'on ait vues à Namur. Elle jouait exclusivement l'opéra, ce genre si goûté dans cette ville. Elle y séjourna jusqu'au mois de mars 1830. L'agitation qui régnait alors en Belgique éloigna de nouveaux directeurs et le théâtre resta fermé. Belliard fut donc le dernier directeur, à Namur, sous la domination étrangère.

Cette période de seize années fut relativement brillante et la ville de Namur posséda, pour ainsi dire, un théâtre régulier. La construction d'un nouveau local, commode et mieux aménagé, donna plus de relief aux représentations et engagea des directeurs sérieux à l'exploiter. Tous les détails dans lesquels nous venons d'entrer sont nouveaux et donnent la physionomie réelle de la scène namuroise.

MONS.

Les évènements qui marquèrent la fin de la domination française empêchèrent toute exploitation dramatique, dans cette ville, qui, par sa situation topographique, se trouvait être sur le passage des armées.

Ce ne fut qu'en 1815, que le sieur Dupré-Nyon se mit à la tête du théâtre ; il l'occupait au moment de la bataille de Waterloo. Cette sanglante journée a déjà fourni le sujet d'une pièce de théâtre que nous avons citée (1). Pendant le dernier trimestre de l'année, on donna à Mons une production du même genre, sous le titre (2) :

« LA BATAILLE DE WATERLOO, OU LES JOURNÉES MÉMORABLES DES 16, 17 ET « 18 JUIN, TERMINÉES PAR LA CELÈBRE VICTOIRE DE BELLE-ALLIANCE. Opéra « national en deux actes ; cette pièce sera terminée par de grandes évolutions

(1) Voir ci-dessus *Louvain*.
(2) Cette pièce ne fut pas imprimée. — Voir la Bibliographie.

« exécutées par MM. les militaires composant la garnison de cette ville, et « dirigée par MM. Valentin et Henri-Antoine. »

Le programme donne ensuite ce petit boniment :

« L'auteur de cette production, en retraçant les hauts-faits qui viennent d'éterniser la « gloire des armées alliées, et d'assurer à jamais le repos de l'Europe par la chûte de l'usur-« pateur, a acquitté la dette d'un Belge vraiment patriote ; en offrant cet ouvrage avec tout « le soin possible, l'Administration désire prouver qu'elle partage les sentiments de l'auteur.

Une nouvelle pièce indigène fut représentée, le jeudi 4 janvier 1816, sous le titre : *Siége de Mons, ou les Héros Belges*, fait historique en 3 actes, à grand spectacle, par M. Duscieux (1). L'auteur donna, à cette occasion, la notice historique qui suit :

« Ce fut en 1678 que la ville de Mons fut bloquée et bombardée. On vit 700 bourgeois « s'enrôler volontairement comme soldats, et former plusieurs compagnies sous les *Robert*, « *Dusart*, *Ducarne* et autres capitaines célèbres. Ils défendirent, avec vigueur, le poste de « Nimy, qui leur avait été confié ; une partie fut détachée et envoyée dans un ouvrage, à la « porte de Bertaimont, que les assiégeans attaquaient avec acharnement. Les bourgeois « donnèrent l'exemple du courage et rivalisèrent de valeur avec la garnison. LE PRINCE « D'ORANGE avait promis de venir au secours des assiégés ; tout annonçait la dernière « détresse... Le Prince arrive, attaque l'ennemi, le met en pleine déroute, rentre victorieux « dans la ville, et témoigne, au nom du Roi, sa reconnaissance à la valeur et à la fidélité des « bourgeois qui, dans toutes circonstances, montrèrent la plus grande intrépidité et leur « attachement à la Patrie. »

Ces deux productions étant restées inédites, nous devons nous borner à les mentionner purement et simplement.

Pendant le mois de mai 1817, parut mademoiselle Duchesnois, et, en juillet, Talma donna trois représentations (2).

Depuis qu'on jouait la comédie à Mons, jamais aucune autorité n'avait trouvé bon d'élaborer un règlement pour le spectacle. On se conformait aux usages admis et aux ordonnances de police. La Régence fit cesser cet état de choses et, le 29 décembre 1818, parut le premier acte de l'espèce (3). Il comportait trente-neuf articles et touchait tous les points relatifs au service intérieur et extérieur du théâtre. Nous y voyons, entre autres, que le prix des places y était déterminé à :

Premières Loges 2.50 *fr.* — *Secondes Loges* 2.20 *fr.* — *Parquet* 2.00 *fr.* — *Troisièmes Loges* et *Baignoires* 1.80 *fr.* — *Galeries* et *Loges des angles au 4e rang* 1.50 *fr.* — *Parterre* 1.00 *fr.* — *Amphithéâtre* 75 *c.* — *Paradis* 50 *c.*

Il en était de même pour l'abonnement, fixé, pour douze représentations, aux taux suivants :

Premières Loges fr. 21 60. — *Secondes Loges fr.* 18.00. — *Troisièmes Loges*,

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Journal de la Belgique*, vendredi 1er août 1817.
(3) Voir aux Documents.

Baignoires et *Parquet fr.* 15.00. — *Galeries* et *Loges des angles au 4e rang, fr.* 12.00. — *Parterre, fr.* 8.00.

Le répertoire des pièces à représenter dans l'année était soumis à l'approbation de la Régence (*art.* 6). — Le directeur était astreint à remettre un relevé indiquant la demeure de tous les artistes de la troupe (*art.* 7). — Le spectacle devait commencer à cinq heures trois quarts et finir, au plus tard, à neuf heures et demie du soir (*art.* 10). — Enfin, les amendes variaient d'un à vingt florins, et l'emprisonnement, d'un à cinq jours.

Les premiers directeurs soumis à ce règlement, furent les sieurs Granger frères et Fontaine-Lescot, pendant l'année 1819-1820, avec le personnel suivant ;

Directeurs : MM. GRANGER *frères* et FONTAINE-LESCOT.

Acteurs.

Messieurs :

FONTAINE-LESCOT, Philippe. — ABADIE, Elleviou. — ROSS *fils*, Colins. — SOLIÉ, Martin. — SAINT-ALME, première basse-taille. — GONDOUIN, deuxième basse-taille. — GRANGER *aîné*, rôles de convenance. — GRANGER *cadet*, Trial.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

GRANGER, Dugazon, Philis. — ANSOULT, deuxième chanteuse. — BAYER, mère Dugazon. — LACAILLE, duègne. — LIVRON, utilités.

M. CAJO, maître de musique.

Ainsi qu'on le voit, c'était une troupe d'opéra et de comédie accessoire. Nous y trouvons, en qualité de deuxième chanteuse, la fille d'Ansoult, ancien acteur du Théâtre de Bruxelles. Les sieurs Granger frères et Fontaine-Lescot exploitaient, en même temps, Ypres et Courtrai (1).

Le 15 décembre 1819, première représentation d'une pièce indigène : *le Caton par amour*, comédie en un acte et en vers, par Auguste Clavareau (2); elle avait été jouée la même année à Bruges.

On donna ensuite, le 1er janvier 1820, un petit impromptu en un acte intitulé : *Etrennes Montoises*, dont l'auteur ne se fit pas connaitre.

Enfin, le 5 mars, un drame héroïque en trois actes et en vers, intitulé : *Valmore*, dû encore à monsieur Clavareau (3).

Pour l'année 1820-1821, Fontaine-Lescot et Granger cadet se maintinrent à la direction, avec la troupe ci-dessous :

(1) *Indicateur des spectacles pour* 1819-1820, p. 239.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Id.

Directeurs : MM. FONTAINE-LESCOT et GRANGER *cadet*.

Acteurs.

Messieurs :

FONTAINE-LESCOT, première haute-contre. — CHEVALIER, Martin. — DEYRIS, première basse-taille. — GRANGER *cadet*, seconde haute-contre. — LÉON, Colins. — REBOULT, Laruette. — CÉLICOURT, Trial. — ADOLPHE, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

N..., première chanteuse. — GRANGER, Dugazon. — HUART, première chanteuse sans roulades. — LIVRON, jeune Dugazon. — CÉLICOURT, seconde duègne. — GABRIEL, Betzy. — CHEVALIER, rôles d'enfants. — OUDARD, utilités.

M. HENIQUE, maître de musique.

On renouvela presque tout le personnel; le maitre de musique fut alors le sieur Henique.

On donna, sous leur gestion, un opéra-comique en un acte, du baron de Peellaert : *le Sorcier par hasard ou le Souper magique*, qui avait été joué le 16 mars 1820, au Théâtre de Courtrai (1).

Le 1er janvier 1821 : *l'Amant et le Mari*, opéra-comique en deux actes, musique de François Fétis, natif de Mons, sur des paroles d'Etienne Jouy; il avait été joué pour la première fois, à l'Opéra-Comique de Paris, le 8 juin 1820.

Il est à remarquer que les pièces indigènes trouvaient une large hospitalité auprès du public montois.

Pour 1821-1822, la direction échut à Fiévez, qui occupait, en même temps, le pupitre de maitre de musique. Sa troupe, peu nombreuse, était destinée à l'interprétation d'opéras et de comédies accessoires, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'énumération suivante :

M. FIÉVEZ, directeur et maître de musique.

Acteurs.

Messieurs :

LEFEVRE, Philippe. — CHEVALIER, Martin. — VENCELOT, première basse-taille. — LONCE, Laruette. — LAURENT, première haute-contre. — CASIMIR, deuxième haute-contre. — LÉON, Trial. — DESRUISSEAUX, deuxième basse-taille. — DUBOULAY, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles.

COLLINET, première chanteuse. — DUPRATO, première Dugazon. — LEFÈVRE, deuxième

(1) Voir la Bibliographie.

Dugazon. — MONROY, mère Dugazon. — CHEVALIER, duègne. — DUPRATO *cadette*, seconde chanteuse.

Monsieur Auguste Clavareau fit représenter, le 15 mars 1822, une nouvelle production : *Mauvaise Tête et Bon Cœur*, comédie en un acte et en vers (1). En voici la distribution :

Dumon, M VINCELOT. — *Dorville*, officier, neveu de *Dumon*, M. LAURENT. — *Sainclair*, officier, ami de *Dorville*, M. LEFÈVRE — *Forlis*, officier, ami de *Dorville*, M. CASIMIR. — *Lafleur*, domestique de *Dorville*, M. LONCE. — *Pincemaille*, usurier, M LÉON. — *Rifflard*, usurier, M. DESRUISSEAUX. — *Lataille*, tailleur, M. DUBOULAY. — *Sophie*, fille de *Dumon*, Mlle DUPRATO *cadette*. — *Lucile*, jeune inconnue, et *Finette*, suivante de *Sophie*, Mme LEFÈVRE.

Nous trouvons ensuite, comme directeur, Dupré-Nyon fils, avec une troupe de comédie composée des artistes suivants :

Directeur : M. DUPRÉ-NYON *fils*.

Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

MASSON, premier rôle. — DUPRÉ-NYON *fils*, jeune premier. — JOLY, troisième rôle. — MERIEL, père noble — DEVILLIERS, financier. — CHAMPEIN, troisième rôle. — LOUVET, premier comique. — DELILLE, deuxième comique. — SAINT-EUGÈNE, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CASANEUVE, grand premier rôle. — LOUVET, jeune première. — DELILLE, ingénuités. — MASSON, soubrette. — MERIEL, caractères.

Le 30 septembre 1822, mademoiselle Duchesnois, la célèbre tragédienne, interpréta le rôle de *Phèdre*, dans la pièce de ce nom. Malgré le prix élevé des places, la salle fut comble et l'on dut refuser du monde.

Dupré-Nyon fils dirigea encore la scène montoise pendant l'année 1823-1824 Nous ne possédons pas les noms des comédiens qu'il avait réunis.

Une nouvelle pièce indigène, le 2 janvier 1824 : *le Colonel à Mons, ou le Volage fixé par l'Amour*, vaudeville en un acte, par une dame de cette ville (?).

Fiévez reparut ensuite à la direction pour 1824-1825 et 1825-1826. Voici, pour cette dernière année, la composition de son personnel :

MM. FIÉVEZ, directeur et maître de musique. — DURAND, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

VALAMBERT, première haute-contre. — ANNET, deuxième haute-contre. — BAUDRY, Phi-

(1) Voir la Bibliographie.

lippe, Gavaudan. — PRIVAT, Martin. — BRIDAULT, première basse-taille. — CAMEL, deuxième basse-taille. — COMBETTE, Trial. — CÉSAR, Trial, Dozainville. — DURAND, RENANBON, grandes utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

JAMET, première chanteuse. — BAUDRY, jeune Dugazon. — HUBERT, deuxième chanteuse. — SURVILLE, mère Dugazon. — SAMSON, deuxième duègne. — DURAND, utilités.

L'ouverture se fit le 18 septembre et l'on clôtura la veille des Rameaux.

Le roi Guillaume Ier vint, en cette année, à Mons. A cette occasion, l'acteur Camel fit représenter une pièce de sa composition : *Une Heure au camp de Maizières*, tableau militaire en un acte (1). On la joua, le 16 octobre, à l'occasion de la revue que passa le Souverain. Camel était coutumier du fait, nous avons eu l'occasion de citer quelques-unes de ses productions (2).

Bertéché ensuite prit les rênes du théâtre. Pendant sa gestion, on donna, le 17 décembre 1826, la première représentation de *la Vieille*, opéra-comique en un acte, musique de François Fétis, de Mons, sur des paroles de Scribe et Germain Delavigne. Cette pièce avait été jouée d'origine, le 14 mars précédent, au Théâtre de l'Opéra-Comique de Paris.

L'année suivante (1827-1828), Bertéché ne réunit plus qu'une troupe de variétés, c'est-à-dire, de vaudevilles et de pièces populaires.

Pour allécher le public, il tronquait le titre des pièces qu'il faisait jouer, en leur attribuant un caractère local. Ainsi, le 10 juin 1827, il donna : *le Leicester du faubourg de Nimy*, vaudeville en un acte, qui n'est, tout simplement, que *le Leicester du faubourg, ou l'Amour et l'Ambition*, de Saintine, Carmouche et Scribe, qui parut, pour la première fois, au Théâtre du Gymnase-Dramatique de Paris, le 1er mai 1824.

Bertéché se maintint encore pendant 1828-1829 et 1829-1830. Voici quelle fut sa dernière troupe :

MM. BERTÉCHÉ, directeur. — JOLIVET, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

ÉMILE POTTIER, première haute contre. — AUGUSTE SANSE, Martin. — DUMOUCHEL, Philippe, Gavaudan. — BERTÉCHÉ, Trial. — FRADIN, seconde basse-taille. — BOUCHÉ, première basse-taille. — BATISTE SERVIER, seconde basse-taille. — MAQUAIRE, Laruette. — AUG. JOUHAUD, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LEFEBVRE, première chanteuse à roulades. — BOUILLON, forte première chanteuse. —

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir *Namur*.

FRADIN, première Dugazon. — LACOSTE, rôles de convenance. — LOUIS, duègne. — JULIE, seconde chanteuse. — SYLVIA, seconde Dugazon.

M. COSTE, maître de musique.

Bertéché donna l'opéra-comique, la comédie et le vaudeville. L'acteur Auguste Jouhaud ne doit pas être confondu avec notre fécond auteur dramatique ; c'est un homonyme et rien de plus.

Pour la dernière année théâtrale sous la domination hollandaise (1830-1831), la direction échut à madame Corrège et au sieur Carré. Ils avaient réuni les artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

EUGÈNE, première haute-contre. — THÉODORE, Philippe, Gavaudan. — BLANCHARD, deuxième haute-contre. — BARBOT, première basse-taille. — CARRÉ, Martin. — HAUSSARD, deuxième basse-taille. — COMBETTE, Laruette. — BENOIT, Trial. — DECLE, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BOULLARD, première chanteuse à roulades. — BRIFFAUT, première chanteuse. — REYNOS, première Dugazon. — BOULANGER, deuxième Dugazon. — OLYMPE, troisième Dugazon. — CORRÈGE, mères Dugazon. — LOUIS, première duègne. — SABATIER, caractères.

M. ROBIN, maître de musique.

Les deux associés exploitèrent également les trois genres, à l'instar de leur prédécesseur. Ils suivirent même l'exemple qu'il avait donné, en tronquant les titres. Ainsi, le 21 juin 1830, *les Inconvénients de la diligence de Mons à Paris*, n'est autre que le vaudeville de Théaulon, joué à Paris, au Théâtre des Variétés, en 1826, sous la dénomination : *les Inconvénients de la diligence, ou M. Bonaventure.*

La Révolution belge vint brusquement terminer cette exploitation dramatique et la troupe se dispersa.

Le Théâtre de Mons a offert beaucoup d'intérêt pendant cette période. On remarquera combien les œuvres indigènes furent fréquentes, ce qui certainement ne s'était pas encore vu. En outre, les directions furent beaucoup plus stables et le public put jouir de spectacles régulièrement installés. C'est un fait à enregistrer tout spécialement.

TOURNAI

Cette ville-frontière servait de passage aux troupes qui pénétrèrent en France, pendant l'époque tourmentée qui suivit la chûte de Napoléon Ier. A la réunion de la Belgique à la Hollande sous le sceptre de Guillaume Ier, la tranquillité fut rétablie, et des exploitations dramatiques purent s'établir avec quelque chance de réussite.

Lors du mariage du Prince d'Orange, on donna, le 6 octobre 1817, en la présence des nouveaux époux, une pièce de Monsieur Raoul : *le Passage du Prince,* impromptu-vaudeville en un acte (1).

Pour l'année théâtrale 1820-1821, la direction échut au sieur Michel, qui avait réuni les artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

DELIS, première haute-contre. — SAINT-HILAIRE, seconde haute-contre. — GERVAIS, Martin. — BRIDAULT, première basse-taille. — BONHOMME, seconde basse-taille. — MICHEL, Trial. — THÉODORE, Laruette. — DUPERCHE *fils,* jeune Trial. — SAINT-HILAIRE *fils,* utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SATNIÈRE, première chanteuse. — JOSTE, forte Dugazon. — MONRAISIN, Dugazon. — BONHOMME-PAILLOT, duègne.

M. SATNIÈRE, maître de musique.

Troupe fort peu importante, comme on le voit. Elle séjourna à Tournai, du 15 septembre à la fin de l'année théâtrale. Toutefois, le succès ayant couronné les efforts du directeur, il revint l'année suivante, avec un personnel bien plus nombreux qui interprétait les genres lyrique et comique. En voici la composition :

M. GUYET, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

CHATELLAIN, première haute-contre et premiers rôles. — ÉMILE, Elleviou, jeune premier. — MAURO, deuxième haute-contre, deuxième et troisième amoureux. — DUPUIS, Martin et premier comique. — PINÇON, première basse-taille et financiers. — GUYET, deuxième basse-taille et troisièmes rôles. — BERTÉCHÉ, Trial et deuxième comique. — MICHEL, Laruette et grime.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SATNIÈRE, première chanteuse, jeunes premiers rôles. — CASTELLE ASTRUC, mères Dugazon et premiers rôles. -- CHATELLAIN *fille,* première Dugazon et jeune première. — CHATELLAIN *mère,* deuxième chanteuse et soubrette. — PAULMI, Betzy, ingénuité. — MAUTOUCHET, duègne et caractères. — LONGUET, deuxième duègne.

M. SATNIÈRE, maître de musique.

Avec ces artistes, Michel exploitait concurremment plusieurs scènes du nord de la France. Toutefois, il jouait trois fois par semaine à Tournai et il y termina son année théâtrale. Son répertoire se composait de quelques opéras de Grétry, de Berton, de Dalayrac, ainsi que des comédies et vaudevilles en vogue à cette époque.

(1) Voir la Bibliographie.

Pendant le mois de février 1822, la célèbre Léontine Fay donna des représentations à Tournai (1). Elle commençait alors sa tournée artistique en Belgique, où elle recueillit les plus beaux succès.

Michel se maintint encore à la direction pour 1822-1823. Il renouvela tout son personnel, comme suit :

M. Saint-Charles, régisseur.

Acteurs.

Messieurs :

Martin, premiers rôles, Philippe. — Quinche, jeunes premiers, Elleviou. — Saint-Léon, troisièmes amoureux, deuxième haute-contre. — Drouin, pères nobles. — Le Gaigneur, financiers, basses-tailles. — Colombe, premier comique. — Bertéché, deuxième comique, Trial.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Castel, premiers rôles, mères Dugazon. — Le Gaigneur, jeunes premières, mères Dugazon. — Irma, ingénuité. — Mautouchet, caractère, duègnes. — Montraisin, soubrette, Dugazon. — Roland, soubrette, première chanteuse.

M. Lalande, maître de musique.

Cette troupe interprétait également les deux genres. Les soins qu'apportait le sieur Michel à donner de la variété à son spectacle, lui attira la faveur du public tournaisien.

La Régence prit, au mois de novembre 1822, une résolution par laquelle elle établissait un droit de dix pour cent sur la recette brute de tous les divertissements publics où l'on était admis en payant, et ce au profit des indigents, en remplacement des droits supprimés par arrêté royal du 24 août 1821. Cette mesure fut approuvée par le Roi (2). On se rappellera qu'une décision royale avait aboli le droit des pauvres.

Michel fut encore directeur pour l'année 1823-1824. Le tableau de son personnel nous manque.

Le 29 novembre 1824, première représentation d'une pièce indigène : *la Princesse d'Épinoy, ou le Siége de Tournay*, drame en trois actes, par le sieur Liébert (3). C'est le sujet d'un des évènements les plus populaires de cette ancienne cité.

Le fait suivant, rapporté par un journal du temps (4), prouvera que le théâtre était très suivi, grâce aux soins apportés à l'exécution :

« Jeudi dernier (12 février 1824), ici comme à Bruxelles, on a vu tomber *la Neige*, mais
« non pas la pièce, qui a fait plaisir sans exciter néanmoins un grand enthousiasme ; la
« réputation de cet opéra avait attiré un nombre considérable de curieux, et depuis long-

(1) *Journal de Bruxelles*, n° 49, 18 février 1822.
(2) *Journal de la Belgique*, n° 333, vendredi 29 novembre 1822.
(3) Voir la Bibliographie.
(4) *La Sentinelle*, n° 7, 15 février 1824, p. 99.

chanteuse du Théâtre de Bruxelles. Elle donna quelques représentations au commencement du mois de mars 1828 (1).

La Régence publia, le 18 août 1828, un règlement (2) dans lequel nous trouvons cette clause (*art.* 2) à savoir que l'orchestre appartenait au collége des bourgmestre et échevins :

« Il est établi un orchestre nouveau placé sous la direction et la surveillance de l'administration municipale, composé et salarié au maximum, *par soirée*, ainsi qu'il suit, savoir :

	Flor.	Cents.	C^mes		
« *Premier violon*	1	41	75	*Opéras.*	
« *Deuxième premier violon*	1	18	12	*Id.*	*et Vaudevilles.*
« *Surnuméraire*	0	40	0	*Id.*	
« *Premier second violon*	0	94	50	*Id.*	*et Vaudevilles.*
« *Deuxième second violon*	0	70	87	*Id.*	
« *Surnuméraire*	0	35	43	*Id.*	
« *Alto*	0	94	50	*Id.*	*et Vaudevilles.*
« *Violoncelle*	1	18	12	*Id.*	
« *Contre-basse*	1	18	25	*Id.*	
« *Surnuméraire*	0	47	25	*Id.*	
« *Cinq premiers instruments à* « *vent à 94 1/2 cents chacun*	4	72	50	*Id.*	
« *Cinq seconds instruments à vent* « *à 56 cents et 70 centièmes* « *chacun*	2	83	50	*Id.*	
« *Salaire du domestique*	0	18	90		
« TOTAL	16	53	75	»	

Ce document curieux et nouveau nous fait donc connaitre que cet orchestre se composait de vingt musiciens coûtant, par soirée, environ dix-sept florins.

Comme complément à ceci, on élabora des dispositions de police pour le théâtre (3). Une ordonnance, datée du 22 octobre 1828, portait que le spectacle devait finir, les jours ordinaires, à neuf heures, et les jours fériés, à neuf heures et demie du soir (*art.* 1er). Les quatre autres articles avaient trait à l'ordre intérieur de la salle.

Le sieur Simon obtint ensuite le privilége pour l'année 1828-1829 et il le conserva pour la suivante, qui fut la dernière avant l'indépendance de la Belgique. Voici quelle était la composition de la troupe pour 1829-1830 :

MM. PIERSON, régisseur. — DONJON, chef-d'orchestre.

Acteurs.

Messieurs :

NOURTIER, Philippe, Gavaudan. — DUVAL, Elleviou. — GOURDON, seconde haute-contre. — CARRÉ, Martin, Lays, Solié. — JOANNY, première basse-taille. — MONTVAL, deuxième basse-taille. — GUSTAVE, Trial. — SIMON, Laruette. — PIERSON, deuxième Trial. — AUGUSTIN, utilité.

(1) *Journal de la Belgique*, n° 76, dimanche 16 mars 1828.
(2-3) Voir aux Documents.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LARCHET, première chanteuse. — SIMON, Dugazon. — MONTVAL, deuxième Dugazon, Betzi. — LIVRON, mère Dugazon, duègne. — EUGÉNIE, seconde chanteuse. — PIERSON, GOURDON, utilités. — DONJON *fille*, Betzi.

Ces quelques renseignements, quoique peu importants, sont assez curieux, en ce sens que jamais on n'avait tracé l'historique de cette scène et que tout ce qui vient d'être dit, a du moins l'attrait de la nouveauté.

BRUGES

Le théâtre de cette ville n'a rien présenté de bien intéressant avant 1819. Nous n'avons toutefois trouvé aucune trace de représentations antérieures à cette époque. Le 5 février, on donna une scène tragi-lyrique en vers, de Monsieur Bergeron : *l'Heure du Supplice, ou les remords du crime*, musique de Foignet fils (1). Nous ignorons le nom du directeur qui occupait alors cette scène.

Le 13 juin suivant, nouvelle pièce indigène : *le Caton par amour,* comédie en un acte et en vers de Monsieur Auguste Clavareau (2). Bruges en eut la primeur; puis ensuite elle parut à Gand et à Mons, ainsi que nous l'avons signalé plus haut.

La Régence édicta, le 15 septembre, un règlement pour assurer le service intérieur du Spectacle (3). Les vingt-deux articles qui le composent touchent tous les points que nous avons déjà détaillés pour d'autres actes de l'espèce.

On donna, en cette même année 1819, un opéra nouveau dont on dit ce qui suit (4) :

« On a joué à Bruges (le 15 septembre 1819) avec beaucoup de succès un opéra nouveau, « *la Réconciliation,* par MM. CLAVAREAU et GILDEMYN. Le premier est déjà connu par des « succès littéraires et dramatiques. Quant au second, si l'on veut s'en rapporter au rédacteur « du *Journal de Bruges*, M. d'Almeida, bon juge dans cette matière, puisqu'on peut le « regarder comme un des premiers pianistes de l'Europe, la partition de M. GILDEMYN se « distingue surtout par l'originalité et par une facture absolument neuve, et dans laquelle il « a su réunir la mélodie italienne à l'harmonie des Allemands. »

Cet opéra fut joué fréquemment alors, mais avec le titre d'*Edmond et Henriette*, qu'il a conservé depuis.

Pour l'année théâtrale 1821-1822, des artistes se constituèrent en société. Voici quelle était la composition de la troupe :

(1-2) Voir la Bibliographie.
(3) Voir aux Documents.
(4) *L'Oracle*, n° 273, jeudi, 30 septembre 1819.

Acteurs.

Messieurs :

BARBARET, première haute-contre. — HOUSSAYE, deuxième haute-contre. — PAUL DE SCLOES, deuxième haute-contre. — PHILIPPE, Martin. — MAQUAIRE *père*, première basse-taille. — BELTON, deuxième basse-taille. — AMÉDÉE, Trial. — MAQUAIRE *fils*, Laruette. — DORVAL, utilités.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

PHILIPPE, première chanteuse. — CAMILLE, première Dugazon. — PAULINE MAQUAIRE, deuxième chanteuse. — LECLERC, mère Dugazon. — DANCOURT, première duègne.

Le nom du maître de musique n'est pas indiqué. On ne joua que l'opéra ; le vaudeville vit quelquefois le feu de la rampe, mais à titre purement accessoire.

Nous ignorons si la même société desservit encore le théâtre, pour l'année 1822-1823. Toujours est-il qu'il était occupé, puisque, le 22 janvier 1823, eut lieu la première représentation de l'*Anglomanie*, comédie en trois actes et en vers de Monsieur Lienart-Odevaere (1). La brochure ne donne pas les noms des artistes. Dans la préface, l'auteur mentionne un fait qui se produisit fréquemment :

« ...Je me déterminai, le 3 septembre 1822, » dit-il, « à adresser mon manuscrit à la com-
« mission du Théâtre Royal, à Bruxelles, de laquelle, jusqu'à ce jour, je n'ai reçu aucune
« nouvelle.. . Prenant donc ce silence pour un refus, et me considérant comme repoussé du
« temple de Thalie sort que je partage avec quelques-uns de mes compatriotes Belges), je
« me décidai à offrir ma pièce au Théâtre de Bruges. Le Directeur s'empressa de la donner
« à l'étude, et dix jours après, elle fut représentée et accueillie avec une approbation qui
« surpassa de beaucoup mon attente... »

Le 27 septembre 1824, nouveau règlement de la Régence pour le service intérieur du théâtre (2). Il était en vingt-trois articles et beaucoup plus détaillé que celui de 1819. Tout ce qui concernait la scène, la salle et l'orchestre était prévu, et les contraventions étaient punies d'amendes variant de un à quinze florins. Il est probable que cette mesure dût être prise à cause du mauvais vouloir de quelques artistes ; la clause suivante semble l'indiquer :

« *Art. 8.* Les artistes ne pourront, en aucune manière, réclamer les règles et usages
« anciens pour se dispenser de jouer les rôles qui leur appartiennent, d'après leurs engage-
« gements, sous prétexte que ce ne serait pas leur tour, ou que ces rôles ne seraient pas
« de leurs emplois.... »

La direction passa ensuite dans les mains du sieur Théodore Franqueville, qui exploita concurremment, pendant l'année 1824-1825, les scènes de Bruges et d'Ostende, avec une troupe d'opéra.

Vint après, Dupré-Nyon fils, que nous avons vu déjà à la tête de plusieurs théâtres du pays. Voici quels étaient ses artistes :

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir aux Documents.

Vint ensuite, pour l'année 1829-1830, Georges Bessières, qui desservit les mêmes théâtres, avec la troupe ci-dessous :

Acteurs.

Messieurs :

GEORGES BESSIÈRES, Elleviou. — ARMAND GAMBEY, Martin. — MOLINE, Philippe. — ISIDORE, seconde haute-contre. — PINSON, première basse-taille. — LEGENTIL, seconde basse-taille. — ADOLPHE, jeune basse-taille. — DEGRAND, Trial. — LÉON, jeune Trial.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DEMOUCHY, première chanteuse. — ALPHONSE, seconde chanteuse. — ABEL, mère Dugazon. — PINSON, jeune Dugazon. — GAMBEY, duègne. — ELISA BARTHÉLEMY, seconde Dugazon. — JULIE, troisième chanteuse. — EMILIE BARTHÉLEMY, seconde duègne. — LONGUET, utilités.

M. WELSCH, chef-d'orchestre. — M. ABEL, répétiteur.

C'est le personnel le plus considérable qu'on ait vu à Bruges. Les représentations se soutinrent à un niveau remarquable. L'opéra fut principalement en faveur. On donna plusieurs nouveautés, mais l'ancien répertoire domina principalement.

Georges Bessières tenta une nouvelle entreprise pour l'année 1830-1831, mais la Révolution de septembre l'empêcha de continuer.

Tous ces détails ont évidemment une importance secondaire, mais l'apparition de plusieurs pièces indigènes les rendent, à nos yeux, fort intéressants.

Par tout ce qui vient d'être exposé et par les divers développements dans lesquels nous sommes entrés, on a pu se convaincre de l'importance des diverses scènes du pays, pendant ces seize années. Evidemment, le Théâtre de Bruxelles eut un lustre tout particulier, à cause de l'appui du Souverain, mais il n'en ressort pas moins que sa splendeur rejaillit sur ceux de la province et qu'on peut considérer cette époque comme la plus remarquable, à tous les points de vue, pour l'art dramatique dans la Belgique entière.



CHAPITRE XV

LES AUTEURS DRAMATIQUES DE LA DERNIÈRE PÉRIODE.
1790-1830.

La littérature dramatique française fut cultivée avec beaucoup plus de suite, pendant les trente dernières années de la domination étrangère. Pour exposer cette progression intellectuelle avec méthode, nous procéderons, comme nous l'avons fait précédemment, en établissant une distinction entre les auteurs belges et les étrangers. On verra que non-seulement le nombre des productions fut beaucoup plus grand, mais que les œuvres furent bien plus importantes.

A

Auteurs dramatiques belges.

Le premier écrivain qui se présente à nous est le sieur Tardy qui publia, en 1793, à Liége, une tragédie en cinq actes et en vers : *Cromwell, ou le Général liberticide*, Nous n'avons jamais vu cette pièce qui est citée par Monsieur de Theux (1), mais l'esprit qui y règne se devine, à cause de l'époque de son apparition.

La même année, madame Cornélie Wouters, née baronne de Wasse, fit paraître, à Nivelles, une petite comédie en un acte et en prose : *la Famille émigrée, ou le procédé généreux*. Elle dédia sa pièce à madame la comtesse Van der Noot, ne signant que de ses initiales : De W... née de W... Dans la dédicace, elle expose en quelques lignes, le sujet qu'elle a développé : « Votre « âme noble et généreuse m'ayant fourni le sujet de ce petit ouvrage,

---

(1) Bibliographie Liégeoise.

« veuillez me permettre de vous l'offrir : l'on y reconnaîtra (quoique dans des « circonstances différentes) l'héroïne, dont tous les désirs se portent à faire « le bien, et en qui des étrangers malheureux trouvent une mère consola- « trice et un appui... » Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre de quoi il est question.

Cette dame s'était fait connaitre, quelques années avant, par un ouvrage capital, très recherché aujourd'hui : *Traduction du Théâtre anglais depuis l'origine des spectacles jusqu'à nos jours* (1). Par une modestie outrée, elle ne signa pas cet important travail. Il est toutefois parfaitement établi qu'il est dû à sa plume (2).

Le 29 juin 1795, Nicolas-Joseph-Henri Descamps, originaire de Mons (3), y fit représenter un grand drame en trois actes et en prose : *la Veuve persécutée sous le règne du terrorisme, ou les sujets reconnaissants*. L'auteur avait vingt ans à peine quand il composa cette pièce. Il s'était inspiré des terribles évènements qui venaient de se passer.

Citons ensuite, pour mémoire, une pantomime en deux actes de l'abbé Giot, attaché à la cathédrale de Saint-Bavon : *Arlequin magicien*, qui fut représentée au Théâtre de Gand, en 1795, mais non imprimée.

Monsieur Charles Ots, musicien gantois, fit exécuter, en 1796 et en 1819, deux opéras-comiques de sa composition :

1. *La Ruse villageoise*, en un acte et en prose. 1796.
2. *David Teniers*, en un acte et en prose. 1819.

Ces libretti n'ayant pas été publiés, nous ne savons à qui les attribuer. Pour le dernier opéra, Ots se sera peut-être servi du vaudeville de Bouilly et Pain : *Teniers, ou la noce flamande*.

Les deux premiers opéras de Pauwels, l'ancien chef d'orchestre du Théâtre de Bruxelles (4), sont également anonymes :

1. *La Maisonnette dans les bois*, en un acte et en prose. 1796.
2. *L'Auteur malgré lui*, en un acte et en prose. 1801.

Quant à deux autres de ses productions lyriques, il en sera question plus loin.

Un sieur Desgrieux, se disant ex-lieutenant de sapeurs, publia, à Bruxelles, en l'an VIII, une petite pièce : *la Créance gasconne ou le Marchand de vin*, qu'il intitula comédie-folie, à juste titre. C'est un petit vaudeville d'une intrigue complètement nulle.

Nous arrivons ensuite au drame de Barafin : *Durville, ou les coups du sort*, qui a subi tant de déconvenues et dont il a été longuement question ci-dessus (5).

(1) *Paris, Ve Ballard et fils*, 1784-1787. 12 vol. in-8°.
(2) P. Lacroix. *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*
(3) Ad. Mathieu. *Biographie montoise*, ou se trouve une notice sur Descamps.
(4-5) Voir chapitre XIII.

Ainsi que l'auteur le dit lui-même, dans sa lettre du 13 vendémiaire an X, au préfet Doulcet-Pontécoulant (1), le sujet est tiré du journal *l'Oracle* (14 fructidor), dans lequel il est fait mention de « la scène tragique arrivée entre défunt Campagnac et son épouse. »

En deux mots, voici ce dont il s'agit. Dans de fausses spéculations, Durville a englouti la majeure partie de sa fortune. Il risque ce qui lui reste sur le tapis vert, et la chance lui ayant été défavorable, il perd tout. Durville amène sa femme à consentir à en finir tous deux avec la vie. Au moment où les pistolets sont chargés, où le sacrifice va être consommé, on vient leur annoncer que le vaisseau qui portait leurs dernières espérances est arrivé et que leur fortune est rétablie.

Barafin, qui était avocat en 1802, devint, en 1817, greffier de la justice de paix du canton de Woluwe-Saint-Étienne. Il était également membre de la Société de littérature de Bruxelles (2).

En cette même année (l'an X), parut un drame en cinq actes et en vers : *le Bilan, ou les Sacrifices*, d'Emmanuel-Pierre Van Acker. Elle ne vit pas le feu de la rampe, quoiqu'à notre avis, elle y eut dignement tenu sa place.

L'auteur met en scène un négociant qui n'est sauvé de la ruine que par le dévouement d'un de ses amis. Il a semé sa pièce de situations très intéressantes et fort dramatiques, et il y a dans le dialogue de très-beaux vers. Ainsi, au moment où le personnage principal acquiert la conviction que sa situation est perdue, le monologue commence de la manière suivante (3) :

« J'ai tout évalué : bienfonds, caisse, crédit.
« Le Bilan, de moitié, l'emporte en déficit.
« Depuis cinq ans, grand Dieu, quel comble de désastres !
« Reculer en cinq ans de cent mille piastres !...
« Ah ! comment simuler, semer encor de fleurs,
« Cet abîme mouvant, aux yeux des Créditeurs ?
« Emprunter de nouveau ? recourir à l'usure ?
« D'irréparables torts aggraver notre injure ?
« Pour reculer, d'un jour, un affront trop certain..
« Et qu'espérer d'un jour ? .. Ah ! c'est pourtant demain
« Que de vingt mille écus le tems de grâce expire,
« Sans qu'un heureux délai puisse encor nous sourire !... »

A la fin du drame, quand tout danger de catastrophe a disparu, le sauveur du négociant termine par cette allégorie (4) :

« Nous, songeons pour toujours « que la paix de la vie
« « Est un arbre planté par la philosophie :
« « Sur son pied musculeux, d'un trait du temps vainqueur,

(1) Archives générales du royaume. — *Archives du Département de la Dyle.* — Carton n° 828.
(2) *Gazette générale des Pays-Bas*, n° 808, mardi 9 septembre 1817.
(3) Acte I, scène VI.
(4) Acte V, scène XII.

« « Sa main grava ces mots : PRINCIPE, CRÉATEUR !...
« « LUMIÈRE, INSTRUCTION ! sur sa tige tutrice.
« « Sur ses plus forts rameaux : HUMANITÉ, JUSTICE !...
« « Sur son tendre branchage : AMOUR, PLAISIRS, BEAUX-ARTS !...
« « OUBLI, PARDON, BIENFAITS ! sur son feuillage épars.
« « Sur ses jets foudroyés ou tombés sous la hâche :
« « QUICONQUE EN VEUT A L'ARBRE, EST UN TRAITRE, EST UN LACHE !..
« « Sur sa cime ondoyante, où sèche un noir serpent :
« « TELS SONT LE VAIN POUVOIR ET LE SORT DU MÉCHANT !...
« « Au milieu des bouquets qui parent ses racines,
« « L'on voit s'épanouir la rose sans épines ;
« « Un Chérubin la garde, et chante avec douceur :
« « C'est ici, c'est ici, la Rose du bonheur !
« « Approchez, approchez, ô vous dont l'âme est pure !
« « C'est à vous de prétendre à sa douce capture !
« « Eloignez-vous, fuyez, hommes faux et jaloux,
« « Egoïstes, ingrats, ma fleur n'est point pour vous ! .
« Chers amis, pardonnez à mon âme attendrie,
« Et le stile et l'écart de cette allégorie ;
« Et sans chercher au loin, la tige du bonheur :
« Sa graine est la vertu, son climat est le cœur !... »

En retranchant de ce drame quelques longueurs, il serait encore très supportable à la scène. Monsieur Van Acker s'en est tenu à cette seule production, et c'est regrettable ; il avait certainement en lui le germe d'un bon écrivain dramatique.

Un auteur, que nous avons rencontré parmi ceux de la deuxième période, se présente à nous avec une nouvelle pièce : *Valmiers ou l'Empire des préjugés*, drame en cinq actes et en prose, par Duperron, citoyen de Liége. Elle y parut en 1803.

A l'occasion du couronnement de Napoléon Ier, on représenta au Théâtre de Gand, le 3 décembre 1804 (1), un vaudeville que son auteur, monsieur Roelandts, ne signa que de ces mots : *un habitant de cette ville* (2). Titre : *les Dots, ou la Fête du onze frimaire*. Charles Hanssens, chef d'orchestre, en fit la musique. C'est une pièce toute d'actualité.

Monsieur le baron de Trappé publia, l'année suivante, dans un recueil de ses œuvres (3), un drame en trois actes et en prose : *Agénor et Zélie*. Simple essai et rien de plus.

Un professeur d'Anvers, monsieur Ducobu, composa une petite comédie en trois actes et en prose : *la Petite Foire de Minerve*, qu'il fit représenter, en 1805, par les élèves de l'institution tenue par le sieur Marinus. C'est une succession de scènes dialoguées ne comportant pas une véritable action scénique, mais des exercices sur les matières parcourues pendant l'année. La forme dramatique n'a été prise que pour offrir plus d'attrait aux enfants.

(1) Voir chapitre XIII.
(2-3) Voir la Bibliographie.

Monsieur Philippe Lesbroussart se présente ensuite à nous avec un contingent de trois pièces (1) :

1. *La Fête de Sotfroid*, Div. 1 a. pr. vaud. 1805.

2. *L'Intrigue en l'air, ou les Aérostats*, Vaud. 1 a. pr. avec Edouard *** (Smits). 1807.

3. *Le Fermier Belge, ou le mariage par concours*, Hom. 1 a. pr. musique de M. Mees. 1816.

La première est une satire acerbe contre Geoffroy, le célèbre critique du *Journal des Débats*. Quant à la seconde, elle est parsemée d'excellentes plaisanteries. C'est une allusion à l'astronome Lalande qui, à cette époque, avide de renommée, faisait continuellement parler de lui, dans les écrits périodiques de Paris : tantôt il découvrait des tâches dans le ciel ; tantôt il faisait montre d'athéïsme et grossissait son *Dictionnaire des Athées* des noms de personnages éminents, soit de l'Église soit de l'État, ce qui quelquefois lui attirait les plus vertes mercuriales, rendues publiques par la presse de l'époque. Le personnage qui est censé le représenter, s'appelle *Astrolabe*. Un des derniers couplets dépeint bien le personnage :

« J'ai bien vu (j'ai cru voir souvent),
« J'ai couru planète et comète :
« Je suis bien vieux; mais cependant
« Ne croyez pas que je m'arrête.
« Dans les cieux, la terre et les mers,
« Je n'ai donc plus rien à surprendre :
« Mais il me reste les enfers,
« J'y vais bientôt descendre »

Enfin, la troisième pièce : *le Fermier Belge*, est un hommage offert par l'auteur au Prince d'Orange, à l'occasion de son mariage. Il ne l'a signée que Ph. L*** (Philippe Lesbroussart).

Deux petites productions dues à monsieur Liégeard, parurent dans des recueils poétiques (2) :

1. *Le Bouquet sans prétention*, Scènes en vaudevilles. 1805.

2. *Arlequin Sculpteur*, Scènes en vaudevilles. 1813.

Il suffira de les mentionner, leur importance étant toute secondaire.

L'un des auteurs dramatiques les plus importants de la période est monsieur Edouard Smits, qui, avant l'indépendance du pays, avait produit les quatre pièces suivantes :

1. *L'Intrigue en l'air, ou les Aérostats*, Vaud. 1 a. avec Lesbroussart. 1807.

2. *Marie de Bourgogne*, T. 5 a. v. 1823.

(1) Les deux premières se trouvent dans l'*Almanach poétique de Bruxelles de* 1806 *et de* 1807.
(2) Voir la Bibliographie.

3. *Elfrida, ou la Vengeance*, T. 5 a. v. 1824.

4. *Jeanne de Flandre*, D. 5 a. v. 1827.

Il a été question ci-dessus de la première. Quant à la seconde, elle eut un immense retentissement. On n'était pas habitué à voir des œuvres de ce mérite; les succès parisiens seuls avaient droit de cité.

Dans *Marie de Bourgogne*, l'auteur met en scène l'épisode de la mort d'Hugonnet, ministre d'état des Pays-Bas, conseiller de cette princesse. Ce sujet est fort bien développé, l'action se soutient intéressante jusqu'au bout; les caractères des différents personnages sont retracés suivant les données historiques. Quoique cette tragédie soit fort connue, que tous les critiques de l'époque s'en soient occupés, nous en donnerons ci-dessous un extrait qui fera juger du style de l'auteur. Nous choisirons la scène dans laquelle Marie supplie le président des États de Flandre, de sauver Hugonnet (1) :

« Seigueur, je crois ce repentir sincère,
« En sauvant Hugonnet vous me rendrez un père :
« Ne perdez point de tems et courez, à ma voix,
« Assembler le conseil une dernière fois :
« Dites que de trahir il ne fut point capable;
« Dites leur que Tristan est seul ici coupable;
« Dites que par lui seul le peuple fut trompé;
« Dites qu'en des complots nous n'avons point trempé;
« Et si c'est ma puissance ici que l'on déteste,
« Dites que je renonce à cet éclat funeste.
« Vous seul pouvez encor calmer ces inhumains,
« Et je veux à vous seul confier mes destins!
« Songez qu'à vos efforts ma vie est attachée!...
« La victime au trépas sera-t-elle arrachée? »

Smits, mis en goût par ce premier grand succès, écrivit une nouvelle tragédie. Dans celle-ci, au lieu de prendre son sujet dans l'histoire, il aborda le genre romantique. *Elfrida, ou la vengeance*, tel est son titre. L'auteur la soumit d'abord au rapport officieux de deux membres du comité de lecture des Théâtres royaux. Il en reçut un avis favorable avec quelques critiques sur le caractère sombre et forcé de l'héroïne. Il fit droit à ces observations et transmit sa tragédie au jury de lecture du Second Théâtre Français (Odéon) de Paris. Celui-ci, le 18 août 1823, lui envoya une réponse dans laquelle il était dit : « qu'il avait reconnu le véritable mérite de l'ouvrage; mais que « le rôle de l'*héroïne* avait paru *trop odieux*, et que malgré les beautés « remarquables du style, le caractère français aurait eu de la répugnance « à souffrir le personnage. » Enfin, la pièce fut reçue définitivement au Théâtre royal de la Monnaie, qui la fit représenter, le 13 décembre 1824.

(1) Acte V, scène 5.

Dans le rapport, nous trouvons l'appréciation suivante qui résume la valeur de l'ouvrage : « ... L'intérêt est bien soutenu et l'action marche avec « rapidité. La couleur locale, comme celle des temps est, en général, très-bien « conservée, et l'auteur a heureusement tiré parti de quelques-unes des tra- « ditions superstitieuses des anciens Scandinaves. Quant au style, il a de « l'élévation et de la vigueur; on y trouve un grand nombre de vers remar- « quables... » Nous n'exposerons pas ici l'analyse entière de la tragédie, dont le sujet réside entièrement dans la vengeance qu'*Elfrida* tire d'*Olaüs*, son époux, assassin de son père Elle a figuré dans tous les journaux du temps. Nous nous contenterons, comme un échantillon du style, de donner le récit d'*Elfrida* à *Waldémar*, le missionnaire, qui fera comprendre la donnée de la pièce (1) :

« De ce crime écoutez l'épouvantable histoire :
« Il vous souvient encor de cette nuit d'horreur
« Où soudain de l'armée éclata la fureur :
« A grands cris, de mon père ils demandaient la vie ;
« Et pourquoi? Pour sauver, disait-on, la patrie!
« Olaüs commandait l'élite des soldats,
« Il laissait massacrer, mais n'assassinait pas!
« Il épargnait le peuple : un peuple a-t-il un trône ?
« Son œil étincelant dévorait la couronne.
« Il surprend le palais, moins en triomphateur,
« Que sous les traits touchans d'un pacificateur.
« Mes sens sont ébranlés par des accens funèbres,
« Et je vois des poignards briller dans les ténèbres.
« Un lointain incendie et de pâles éclairs
« Interrompaient la nuit et sillonnaient les airs :
« De mes frères mourans j'entendais l'agonie ;
« On s'avance vers moi pour m'arracher la vie;
« Sur mon cœur palpitant un poignard a glissé;
« Déjà de ce poignard je sens le fer glacé,
« On allait m'immoler... quand une voix cruelle
« Dit : « arrêtez, amis! ne laissons vivre qu'elle!
« « Elle est fille d'Eric; que par un prompt hymen
« « J'affermisse à jamais le sceptre dans ma main;
« « Qu'elle gémisse au pied du trône où je me place :
« « Sa légitimité couvrira mon audace. »
« Je soupçonnais l'auteur de ces mots menaçans,
« Moins au son de sa voix qu'à leur funeste sens,
« Quand d'un livide éclair la lueur paresseuse
« Me montra d'Olaüs la figure hideuse;
« Il fuit, et vers mon père accélérant mes pas,
« Je l'ai trouvé, seigneur, expirant dans vos bras!
« Vous partez, et bientôt, d'une voix insolente,
« Olaüs m'ose offrir sa main encor sanglante!
« J'obéis au destin, je compris mon devoir,
« Et le don de ma main cimenta son pouvoir. »

(1) Acte I, scène 3.

Evidemment, ce sont là de beaux vers, mais qui n'empêchèrent pas la chûte de l'ouvrage, à cause d'un dénouement par trop tragique. Aussi sent-on, dans la préface, un certain découragement : « En abandonnant aujourd'hui, » dit l'auteur, « une carrière si pénible, et à la fois si remplie de charmes, il « me reste la satisfaction de l'avoir ouverte dans ma patrie : heureux si mon « exemple, en réveillant une utile émulation parmi mes compatriotes, crée « enfin un poète tragique distingué. »

Smits ne s'en tint toutefois pas là. En 1827, il fit représenter, à Gand, un drame en cinq actes et en vers : *Jeanne de Flandre*.

C'est la première fois que nous avons à signaler un auteur aussi fécond en productions sérieuses. Aussi, considérons-nous Edouard Smits comme l'un de nos bons écrivains dramatiques. Nous le retrouverons encore dans la seconde partie de cet ouvrage.

En 1806, Monsieur Thierry-Petit publia, à Namur, une comédie en trois actes et en prose : *Intrigue sur Intrigue, ou le voyage sans succès*, qui ne présente pas grand intérêt.

Mentionnons, ensuite, pour mémoire, un petit opéra de Monsieur Pierre Blanfart, pour les paroles, et de Monsieur Van Haesdonck, pour la musique : *Nadir, au l'orpheline d'Afrique*, qui fut représenté, en 1807, à Termonde, par une société d'amateurs.

Une comédie à ariettes en un acte de Monsieur Hubin : *l'Amante romanesque*, fut imprimée en 1807. Nous ne la connaissons que parce qu'elle est citée dans un ouvrage de bibliographie (1).

Monsieur Ferrary, qui était receveur du canton d'Everghem, fit paraitre, à Gand, en 1809, sous le voile de l'anonyme, un petit vaudeville en un acte intitulé : *Milord Biftec, ou les Traités de Tilsit*. Assez bonne plaisanterie sur le fameux traité de paix signé, le 8 juillet 1807, entre Napoléon I[er] et Alexandre de Russie. Cet auteur s'est encore fait connaitre par d'autres productions qu'on trouvera plus loin (2).

En 1809, monsieur Balardelle, procureur-général à la cour de justice criminelle du département de Sambre-et-Meuse, publia à Namur, sa ville natale, une charmante comédie en trois actes et en vers, intitulée : *le Satyrique*, et dédiée au ministre de la justice. Parmi quantité de beaux vers, dont elle fourmille, nous citerons les suivants qui nous ont paru marqués au bon coin ; c'est le satyrique qui parle (3) :

« Que je revoie, moi, ce monde détesté?
« Ce monde que j'abhorre et qui fit mon supplice,
« Ce monde où la vertu cède la place au vice,

(1) *Le Bibliophile Belge*. T. VIII, 1851, p. 83, où se trouve une notice sur l'auteur.
(2) Voir à la Bibliographie : *Écrits relatifs au théâtre*.
(3) Acte I, scène première, page 7.

« Sur ce théâtre affreux que je devienne acteur,
« Ah ! n'est-ce pas assez d'en être spectateur?
« Que mes yeux affligés rencontrent avec peine
« En tous lieux le malheur, la discorde, la haine,
« Les hommes à se nuire occupés constamment,
« Et toujours, oui toujours triompher le méchant.
« Le mérite modeste et l'aimable innocence,
« Déchirés par l'envie et par la médisance.
« La hauteur, le mépris, le dédain insultant
« Et du froid égoïste, et du riche ignorant.
« Des maris débauchés, des épouses coquettes,
« Des beautés surannées, avides de conquêtes,
« Des vieillards décrépits, encore libertins,
« Se ridiculisant par des airs enfantins.
« Des cercles ennuiés cédant à la manie
« De répandre partout l'affreuse calomnie :
« Réduits à débiter pour supporter le tems
« De fades colibets (*sic*) et des contes méchans.
« Qu'irai-je remarquer dans la belle jeunesse?
« L'absence du savoir et de la politesse.
« Des tons avantageux, de la fatuité.
« Mille et mille défauts, pas une qualité.... »

Ces vers, évidemment, ne sont pas le fait d'un mauvais écrivain. L'auteur, malheureusement, s'en est tenu à cette seule production, qui, croyons-nous, était inconnue à tous les bibliographes.

Un certain Vander Maesen, d'Anvers, y publia, les deux petites pièces suivantes, fort peu importantes :

1. *Les Rivaux sans le savoir, ou ruse contre ruse*, C. 1 a. pr. 1813.
2. *Les Deux Orphelins, ou l'oppresseur puni*, D. 1 a. pr. 1814.

En 1814, également à Anvers, un sieur Delin fit paraître une petite comédie en un acte et en prose : *les Véritables Amis, ou le père et le fils corrigés.*

Un de nos plus féconds auteurs dramatiques est Monsieur le baron de Peellaert, qui se présente à nous, pour cette période, avec un contingent de neuf pièces (1) :

1. *Crispin momie*, C. 1 a. pr. 1814.
2. *L'Amant Troubadour*, O. C. 1 a. pr. 1815.
3. *Les Mariages supposés*, C. 1 a. pr. 1816.
4. *L'Heure du rendez-vous*, O. C. 1 a. pr. 1819.
5. *Le Sorcier par hasard, ou le souper magique*, O. C. 2 a. 1820.
6. *Agnès Sorel*, O. C. 3 a. pr. 1824.
7. *Le Barmécide, ou les ruines de Babylone*, O. 3 a. v. lib. 1825.
8. *Teniers, ou la noce flamande*, O. C. 1 a. pr. 1826.
9. *L'Exilé*, O. C. 2 a. pr. 1827.

(1) Voir la Bibliographie.

Circonstance digne de remarque, le baron de Peellaert faisait les libretti et composait toutes les musiques de ses opéras. Les cinq premières pièces sont entièrement de lui ; quant aux quatre dernières, ce sont des comédies-vaudevilles et un mélodrame qu'il transforma en opéras-comiques. Celles-ci sont connues, on ne doit pas s'y arrêter; elles appartiennent au Théâtre du Vaudeville de Paris, à part *le Barmécide* qui est du Théâtre de la Gaité. Nous aurons occasion de faire plus ample connaissance avec cet auteur, dans la seconde partie de ce travail.

Le sieur Coppeneur, Liégeois, publia, en 1815, une tragédie en cinq actes et en vers, sous le titre de *Statira*. Production peu importante.

Faisons ensuite simplement mention des quatre pièces de circonstance de Pierre-Louis Stapleton, dit Eugène Hus (1) :

1. *Je l'aurais gagé*, A.-prop. 1 a. pr. 1815.
2. *La Naissance du fils de Mars et de Flore, ou les vœux accomplis*, Div. 1 a. 1817.
3. *La Fête des Dames, ou la journée du* 19 *janvier*, F. hist. 1 a. 1818.
4. *Le Nid d'Amours, ou les amours vengés*, Bal. 1 a. 1818.

Toutes ces pièces sont aujourd'hui rarissimes. C'est le seul mérite que nous leur reconnaissions. Eugène Hus naquit à Bruxelles, de Sir Stapleton, colonel d'un régiment irlandais en garnison dans cette ville, et d'Élisabeth Bayard, première danseuse du Théâtre de la Monnaie (2).

Les graves évènements de 1815 enflammèrent la muse du sieur Mallard, typographe à Louvain. Il y fit représenter, le 31 juillet, c'est-à-dire un mois après la bataille de Waterloo (18 juin 1815), une grande pièce militaire qu'il intitula : *Belle-Alliance, ou les Journées mémorables des seize, dix-sept et dix-huit juin* 1815. Il est tout-à-fait inutile d'analyser ce *sujet héroïque national*, ainsi que l'appelle son auteur : c'est la mise au théâtre de la défaite de l'armée française. Au reste, Maillard va lui-même au-devant de toute critique, en prenant comme épigraphe : « *La bonne volonté me tint lieu de talent* ».

Un opéra de messieurs Dandelin et Quetelet, mis en musique par Charles Ots : *Jean Second, ou Charles V dans les murs de Gand*, ne fut pas imprimé. Il avait été représenté à Gand, en 1816.

Monsieur Raoul, le professeur bien connu, publia les pièces suivantes :

1. *La Veille des vacances*, Com.-Vaud. 1 a. v. 1816.
2. *Les Écoliers en vacances*, Com.-Vaud. 3 a. v. 1816.
3. *Le Passage du Prince*, Imp.-Vaud. 1 a. 1817.
4. *Guillaume-le-Conquérant*, T. 5 a. v. 1826.
5. *L'Écrivain public, ou les Pétitionnaires*, Vaud. 1 a. v. 1826.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Gazette générale des Pays-Bas*. N° 79, jeudi 20 mars 1823.

Les deux comédies-vaudevilles étaient destinées à des pensionnats, où elles furent souvent représentées. L'auteur les fit réimprimer dans le recueil de ses œuvres (tome II. Poésies), où se trouvent également sa tragédie et son dernier vaudeville, qui ne parurent que dans ce volume.

Quant au *Passage du Prince*, c'est une pièce de circonstance jouée, à Tournai, en 1817, en présence du Prince et de la Princesse d'Orange, lors de leur mariage (1).

On sent, dans ces productions, une plume exercée. Il est regrettable que cet écrivain ne se soit pas adonné davantage à ce genre de littérature : il s'y serait certainement fait un nom.

Le sieur Duscieux, de Mons, y fit représenter le 4 janvier 1816, un drame en trois actes et en prose qui resta inédit : *Siége de Mons, ou les Héros Belges*.

Citons, ensuite, les deux pièces que Monsieur Knapp, Montois également, publia sous le voile de l'anonyme :

1. *Regnier*, T. 5 a. v. 1817.
2. *Le Testament*, C. 5 a. pr. 1818.

Mentionnons, pour mémoire, une scène lyrique de Monsieur Bergeron : l'*Heure du Supplice ou les Remords du crime*, qui fut jouée à Bruges, en 1819. Cet écrivain s'est fait connaitre par des œuvres d'une plus grande valeur, entre autres par une traduction en vers français des *Comédies de Térence* (2). Dans la seconde partie, nous aurons à parler de ses autres productions dramatiques.

Monsieur Clavareau, un de nos auteurs les plus importants de cette période, nous donne, pour cette première partie, sept pièces :

1. *Le Caton par amour*, C. 1 a. v. 1819.
2. *Edmond et Henriette*, O.-C. 1 a. pr. 1819.
3. *Valmore*, D. 3 a. v. 1820
4. *Un Jour de Fortune, ou les Projets de bonheur*, C. 3 a. v. 1822.
5. *Mauvaise Tête et bon cœur*. C. 1 a. v. 1822.
6. *Les Médisantes*, C. 3 a. v. 1828.
7. *Thirsa, ou le Triomphe de la Religion*, T. 5 a. v. 1830.

Toutes ces pièces furent imprimées, à part l'opéra *Edmond et Henriette*. Dans les recueils du temps, on a fait l'analyse de quelques-unes d'entre-elles (3). Au reste, elles sont assez connues pour que nous ne nous arrêtions pas à en développer l'action. Pourtant il est certaines particularités que nous ne pouvons omettre.

Un Jour de Fortune, représenté à Gand en 1821, fut parfaitement accueilli. Un critique dit à ce sujet (4) :

(1) Voir la Bibliographie, pour les détails spéciaux.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Voir le *Mercure belge*.
(4) *Journal de Gand*, du 31 mars 1821.

« La nouvelle comédie des *Projets de bonheur* a réussi sans opposition, et le nom de « l'auteur a été proclamé au milieu des applaudissemens. Quoique la fable de l'action ne « présente rien de très-neuf, et qu'elle rappelle plusieurs ouvrages connus que nous nous « dispenserons d'indiquer, cette comédie offre une suite de scènes attachantes et un intérêt « qui conduit le spectateur jusqu'à la péripétie... Après cette part d'éloges que nous croyons « justes et mérités, nous ajouterons que le défaut essentiel de cette comédie est l'absence « de comique. Mais il faut le dire aussi, rien n'est plus rare par le temps qui court, que le « vrai comique... Le style des *Projets de bonheur*, est peut-être la partie la plus recomman- « dable de l'ouvrage : il est en général facile et coulant ; il y a un grand nombre de vers « heureux pour quelques-uns anti-poétiques et qu'il est facile de faire disparaître. Au total, « cette comédie fait honneur aux muses belgiques... »

Le reproche fait à monsieur Clavareau, d'avoir imité, dans son sujet, d'autres comédies connues, semble l'avoir piqué. Dans la préface (1), il considère ce reproche comme grave, « on m'a accusé », dit-il, d'avoir mis à con- « tribution plusieurs pièces restées au théâtre, non pas quant aux vers, « mais sous le rapport de la situation des personnages. Quelques mots me « justifieront. J'ai puisé le fond de mon sujet dans un conte de Mme de Monto- « lieu... »

L'accusation d'imitation alla même plus loin. On reprocha à Clavareau d'avoir pris, dans d'autres auteurs, certains vers marquants pour se les approprier. Témoin cette sortie (2) :

«... M. Auguste Clavareau donne de si belles espérances que c'est un devoir de lui dire « franchement la vérité : il écrit avec facilité, ses vers sont coulans, rapides ; mais cela « suffit-il pour faire une bonne comédie? Quant aux idées, des sujets usés peuvent-ils en « fournir de neuves? M. Clavareau, qui est si riche de son propre fonds, n'a pas besoin « d'emprunter à des auteurs connus quelques-uns de leurs vers. Sans parler de plusieurs « vers imités de la tragédie de *Rhadamiste et Zénobie*, de la fable de Florian, *la Coquette et* « *l'Abeille*, celui qui suit

« *En vain j'adresse au ciel une plainte importune*

« appartient à Crébillon (*Idoménée*, acte Ier). Il faut se garder de ces petits larcins pour ne « pas donner des armes à la critique... ».

La réponse ne se fit pas attendre. Elle coupa court aux insinuations du critique et il convient qu'elle soit reproduite ici pour la réputation littéraire de l'auteur (3) :

« *A M. le rédacteur de l'*ORACLE.

« Mons, ce 5 août 1822.

« Monsieur, comme la réputation de plagiaire n'est pas celle que j'envie, je vous serai « obligé de vouloir bien insérer la présente dans votre prochain numéro.

« Dans votre journal de ce jour, en parlant de ma comédie d'*Un Jour de Fortune*, vous « me faites le reproche d'avoir pris des vers à Crébillon et à Florian ; vous en citez en seul :

---

(1) Page IV.
(2) *L'Oracle*, n° 217, lundi 5 août 1822.
(3) *Id.* n° 219, mercredi 7 août 1822.

« *En vain j'adresse au ciel une plainte importune.*

« qui se trouve dans *Idoménée*. Les autres doivent se trouver dans *Rhadamiste* et dans une « fable de Florian. J'ai dit :

« *Mais que ne fait-on pas pour quelques grains d'encens.*

« Tout effrayé, je viens de relire la fable que vous m'indiquez, et je trouve :

« *Que ne fait-on passer avec un peu d'encens.*

« Si ces deux vers ont un air de ressemblance, ils n'expriment pas la même idée. Ma mémoire « a pu me fournir le mien, mais je ne crois pas que l'on puisse en citer un deuxième. Quant « aux vers *imités* de *Rhadamiste* et d'*Idoménée*, s'ils étaient cités on pourrait les comparer; « mais je proteste, et je suis forcé à regret de faire cet aveu, que je n'ai lu de *Rhadamiste* « et d'*Idoménée* que la critique qu'en a fait La Harpe dans son *Cours de littérature*. Il y a « plus de dix ans que j'ai fait cette lecture; je ne l'ai certainement pas consultée pour com- « poser ma comédie.

« Je désire, Monsieur, que cet aveu sincère vous détrompe et détruise l'idée de plagiaire « que votre article a pu donner de moi.

« J'ai l'honneur, etc...

« *L'auteur d'*UN JOUR DE FORTUNE.

« AUG. C. »

A l'appui de ce que dit le critique du *Journal de Gand*, quant au style de l'auteur, nous devons en donner ici un échantillon. Nous choisirons le monologue du début de la pièce (1) :

« Je maudis mille fois et la prose et les vers!
« Depuis deux mois entiers, quel funeste travers
« Retient mon jeune maître en cette capitale!
« Il ne pourra jamais étouffer la cabale.
« Charles n'est pas fort riche; et nous savons très-bien
« Que l'or, pour réussir, est le meilleur moyen.
« Point d'or, point de succès : c'est la règle commune :
« On n'a pas de crédit quand on est sans fortune.
« Il en coûte bien cher pour briller à Paris,
« Et la gloire, en un mot, s'y vend à très-grand prix.
« . . . .
« Mais une fois atteint de la métromanie,
« On guérit rarement de cette maladie.
« . . . . . J'aime mon jeune maître;
« Il est sensible, bon; et son cœur généreux
« A vraiment mérité d'être un jour plus heureux.
« Pour tuer notre temps nous battons la campagne
« Et nous faisons parfois des châteaux en Espagne.
« S'il ne réussit pas, nous partons aujourd'hui;
« Et puisqu'il a compté sur le secours d'autrui,
« Notre départ est sûr. »

Au sujet de *Mauvaise Tête et bon cœur*, voici ce que dit l'auteur :

« Cette petite comédie a été composée à la suite d'un pari. J'avais lu dans

(1) Acte I, scène 1re.

« le *Mercure de France* un conte assez joli, intitulé : *Mauvaise Tête et bon* « *cœur;* je le fis voir à un de mes amis, en lui faisant remarquer qu'on pour- « rait en tirer parti pour un acte. Il fut d'avis contraire et huit jours ne « s'étaient pas écoulés que je lui montrai ma pièce... » L'auteur réclame ensuite l'indulgence pour cette petite bluette qui, disait-il, ne pourrait supporter une critique trop sévère. Au reste, les diverses appréciations des journaux, sont tout en l'honneur de monsieur Clavareau. Nous nous contenterons de citer la suivante (1) :

« ... Voici une production nationale qui annonce dans son jeune auteur, du goût et des « dispositions pour l'art dramatique. Le sujet de cette comédie n'est pas neuf; il a été traité « plusieurs fois ; ce n'est donc pas sur le plan et le fond qu'il faut le juger, mais sur le style. « Elle est écrite en vers ; le dialogue en est facile; il ne manque pas de gaîté; et l'on y ren- « contre des intentions comiques. »

Nous ne nous arrêterons pas au drame héroïque *Valmore*. C'est la moins bonne de ses productions. Le talent de monsieur Clavareau se prêtait davantage au style comique. Quant au *Caton par amour*, c'est une simple bluette sans grande importance.

Au moment de son apparition, on lui fit bon accueil, témoin l'appréciation qu'en donna un critique qui ne passe pas pour être excessivement bienveillant (2) :

« Cette comédie, le coup d'essai d'un jeune auteur, notre compatriote, annonce un talent « qui, étant cultivé, pourra produire d'heureux fruits. Du naturel dans le dialogue, quelques « scènes bien filées, des intentions comiques, semblent annoncer que M. Clavareau a étudié « les bons modèles; voilà ce qui paraît distinguer cette petite pièce. »

En 1828, l'auteur réunit ces quatre pièces en un recueil qu'il intitula : *Œuvres dramatiques*. Il y joignit une nouvelle comédie en trois actes et en vers : *les Médisantes*, et une autre : *les Solliciteurs de 1814*, pour laquelle nous renverrons le lecteur à la Bibliographie, où se trouve une note très curieuse à son sujet (3).

Enfin, en 1830, Clavareau publia une traduction (en 5 actes et en vers) de la tragédie allemande de Feith, sous le titre : *Thirsa, ou le Triomphe de la religion.*

Après ce fécond écrivain, occupons-nous du baron de Reiffenberg, l'un des auteurs les plus justement célèbres du pays et surtout bibliophile des plus distingués. Il ne cultiva la littérature dramatique qu'à titre accessoire. Voici quelles furent ses productions :

1. *Le Malheur imaginaire*, C., 1 a. pr. 1819.
2. *Les Politiques de salon*, C., 3 a. v. 1821.

---

(1) *L'Oracle*, n° 172, mercredi 22 juin 1814.
(2) *Id.* , n° 263, lundi 20 septembre 1819.
(3) Voir au Titre II.

3. *La Toison d'or*, Op. 3 a. lib., musique de H. Messemaekers. 1822.

4. *Le Siége de Corinthe*, Sc. lyr. 3 a. v. lib. 1823.

A l'apparition des *Politiques de salon*, on annonçait, comme étant sous presse, une tragédie en cinq actes : *le Comte d'Egmont*; il n'en parut que des fragments (1).

Ce n'est évidemment pas par ces pièces qu'on doit juger du talent d'écrivain du baron de Reiffenberg. Il n'y attachait lui-même pas grande importance. Elles sont fort connues; aussi ne nous y arrêterons-nous pas. Signalons toutefois la rareté du *Malheur imaginaire*, dont nous n'avons jamais vu que l'exemplaire que nous possédons. Quant aux *Politiques de salon*, c'est, ainsi que le dit l'auteur : « une petite satyre dialoguée... en l'honneur des gens « raisonnables qui obéissent aux lois et chérissent leur prince et leur patrie, « loin des coteries et des partis... » Cette pièce avait eu d'abord pour titre : *les Libéraux*. Elle devait être ainsi jouée, mais des motifs particuliers en firent suspendre la représentation (2). Au moment où elle fut publiée, on en fit la critique suivante que nous reproduisons avec d'autant plus de plaisir qu'elle est tout en faveur de l'auteur (3) :

« *Les Politiques de salon* annoncent un écrivain exercé. Son style est pur, facile et quel« quefois plein de force comique..... Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur « l'ensemble des *Politiques de salon;* l'intrigue en est faible, les personnages parlent plus « qu'ils n'agissent, et c'est plutôt une satire de certains travers qu'une véritable comédie. « Mais ces défauts sont rachetés par une foule de traits heureux qui s'impriment facilement « dans la mémoire... On y voit encore plusieurs portraits dignes des meilleurs auteurs de « comédies et qui suffisent pour prouver le talent de M. de Reiffenberg pour ce genre de « composition... »

Un certain Philippe Gigot (drôle de nom !), se disant membre de plusieurs sociétés littéraires, publia, à Bruxelles, en 1819, une comédie en trois actes et en prose : *Encore un tableau de ménage*. Il prit pour épigraphe un extrait de sa pièce (4) : « Le cœur d'un mari se perd aisément, et il est souvent diffi« cile de le ramener lorsqu'il est égaré. » Ceci suffira pour en faire comprendre la donnée. Disons seulement que l'intrigue est fort bien conduite et qu'il est regrettable qu'elle n'ait pu être représentée (5). C'est son unique production dramatique.

En 1820, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle à Liége, monsieur Modave publia un *Prologue*, suivi d'une *Apothéose de Grétry*. Il ne fut que livré à l'impression.

Une œuvre importante à mentionner, ensuite, est : *Guillaume* tragédie en

(1) Voir *le Mercure belge*.
(2) *L'Oracle*, n° 323, lundi 19 novembre 1821.
(3) *Id.* n° 332, mercredi 28 novembre 1821.
(4) Acte II, scène Ire.
(5) Voir, au sujet de cette pièce, Chapitre XIV.

cinq actes et en vers, de monsieur François-Joseph Alvin, père du conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Nous ne pouvons mieux faire, pour en signaler le mérite, que de donner un extrait du rapport même du comité de lecture du Théâtre de la Monnaie, où elle fut représentée en 1821. L'analyse de la pièce est suivie des réflexions suivantes :

« ... On s'aperçoit bientôt que l'ouvrage pèche surtout par le défaut général de mouvement et d'action; le premier acte renferme une exposition adroitement amenée, et dont tous les détails nous ont paru empreints de la véritable couleur locale : mais l'action fait peu de progrès dans le second acte, moins encore au troisième, et ne se développe enfin que dans les deux derniers. Il nous a paru que la division en trois actes aurait sauvé en partie le défaut que nous signalons... En résumé, cet ouvrage est sans contredit destiné à faire honneur à notre pays. Si, comme composition dramatique, il laisse quelque chose à désirer dans quelques-unes de ses parties, si l'auteur ne s'est pas ménagé tous les moyens de produire un grand effet à la scène, c'est que ces inconvéniens sont inhérens à la tragédie politique; ceux qui liront celle-ci, qui la méditeront dans le cabinet, admireront ce tableau si vrai, si profond des différentes passions, des intérêts divers que partout et toujours les révolutions mettent aux prises.... »

C'est l'une des premières pièces qui mirent en scène le sujet si souvent exploité depuis, des troubles dans les Pays-Bas sous la domination espagnole. Dans celle-ci, l'auteur retrace l'assassinat du *Taciturne* par les émissaires de Philippe II. Nous ne pouvons résister au désir de donner un extrait de cette belle tragédie; nous choisissons le moment de la mort de Guillaume (1) :

« Mon fils, il n'est plus tems : cache-moi tes ennuis.
« La mort appesantit sur moi sa main glacée;
« Je retrouve en parlant à peine ma pensée.
« Heureux d'avoir encore, avant que de mourir,
« La douceur de te voir, l'instant de te bénir...

« (*Il lui tend les bras ; puis, s'adressant aux membres des États* :)

« Vous, pour qui j'ai vécu, vous, pour qui seuls j'expire,
« Suspendez ces regrets, que ma mort vous inspire.
« Si Dieu n'a point permis que je pusse achever
« Des succès qu'à vous seuls il voulut réserver,
« Du moins je meurs content : j'ai vu votre énergie
« Rompre vos derniers fers, flétrir la tyrannie;
« J'ai vu le Belge libre : et l'Espagnol jaloux
« Ne peut, en m'immolant, m'ôter un bien si doux.
« Le roi, qui n'aura pu changer votre victoire,
« Longtems à vous domter mettra toute sa gloire ;
« Ses efforts seront vains si vous restez unis...
« Formez un seul faisceau des forces du pays...
« Philippe a tout perdu par son intolérance...
« Gardez-vous d'imiter sa fatale démence...
« En vain je veux parler des honneurs qu'en ce jour,

(1) Acte V, scène VII.

« A, sur notre maison, répandu votre amour...
« Ma voix, qui s'affaiblit, m'en ôte la puissance...
« Mon fils s'acquittera de ma reconnaissance...
« Je te laisse, Maurice, au milieu des États;
« Je leur lègue, en mourant, et ton sang et ton bras...
« Venge-moi de Philippe... à son joug tyrannique
« Achève d'arracher l'une et l'autre Belgique...

« (*En montrant Barnevelt.*)

« Adieu... voilà ton père... à ses sages avis
« Conforme ta conduite... et montre-toi son fils. »

Cette tragédie fit évènement. Toutefois, l'auteur ne fut pas à l'abri de la critique. La presse se donna la tâche de relever la chose et nous transcrivons ici l'un de ces articles, qui nous paraît aussi juste que mérité (1) :

« . . Le début de M. Alvin par *Guillaume*, prouve un véritable talent comme poëte tra-
« gique. Pour avoir su s'élever ainsi à la hauteur d'un sujet si voisin de nous, et où l'imagi-
« nation n'avait pour ainsi dire rien à faire; pour avoir fait parler avec tant de vérité ses
« personnages, chacun selon son caractère, et cela en vers qui remuent puissamment l'âme,
« tout en satisfaisant l'esprit et le jugement, il faut appartenir à la famille des Sophocle,
« des Corneille, des Voltaire...

Il est regrettable que monsieur Alvin s'en soit tenu à cette seule production. Des œuvres de ce mérite sont rares et nous eussions été heureux d'en mentionner d'autres qui, nous n'en doutons pas, ne l'auraient cédé en rien à leur ainée. Il a publié une comédie en France, en 1809 (2).

Signalons pour mémoire, la comédie-vaudeville en un acte de monsieur Remacle : *le Savant et la Poissarde, ou le Miroir de l'Empereur Chusi*, qui fut représentée à Verviers en 1822, et où elle essuya une chûte complète.

Un de nos plus féconds auteurs dramatiques, une des figures les plus sympathiques de notre théâtre, est incontestablement Auguste Jouhaud. C'est à Bruxelles, sa ville natale, qu'il se fit d'abord connaitre. Étant encore sur les bancs du collége, il écrivit son premier vaudeville. Depuis lors, il ne s'arrêta plus, et son bagage littéraire s'élève aujourd'hui à plus de *cinq cents pièces de théâtre!* imprimées en grande partie et représentées, tant en Belgique qu'en France. Dans la période antérieure à 1830, première de notre travail, Jouhaud a produit douze pièces, dont voici les titres :

1. *Les Petits Prisonniers, ou l'Anneau du Grand-Frédéric*, Com.-Vaud. 1 a. 1822.
2. *Le Château d'Arles*, Vaud. 1 a. 1822.
3. *La Chaumière de Clichy*, Vaud. anecd. 1 a. 1824.
4. *Le Mauvais Ménage, ou la suite de Philibert marié*, Vaud. 1 a. 1824.

---

(1) *L'Oracle*, n° 192, mercredi 11 juillet 1821.
(2) Voir la Bibliographie.

5. *Le Jour de l'An, ou les deux Justin*, A-prop. Vaud. 1 a. avec Prosper Michelot. 1824.

6. *Le Retour d'un Brave, ou la suite de Michel et Christine*, Com.-Vaud. 1 a. 1825.

7. *Les Trois Fanchon, ou Cela ne finira pas*, Fol.-vaud. 1 a. de Bonel et Jorre (Dejaure fils), avec des couplets nouveaux. 1825.

8. *Le Bal masqué, ou Paris et le Village*, C. 3 a. pr. 1826.

9. *Napoléon, ou l'Empereur et le Colonel*, Com.-Vaud. 2 a. 1826.

10. *Talma, ou le grand acteur en voyage*, Com.-Vaud. 1 a. 1827.

11. *Le Jour des Élections*, Vaud. 1 a., avec T. Sauvage. 1829.

12. *Charles X, ou les suites d'un coup d'état*, Pièce en 3 journées. 1830.

Comme on le voit, ce ne sont pas des pièces de haute conception, ce sont purement et simplement des vaudevilles. Jouhaud est l'homme des impromptus et des à-propos. Il excelle à rimer un couplet, ce qui n'est certes pas le fait de tout le monde. Sur les douze pièces que nous venons d'énumérer, il y en eut dix imprimées (1).

A l'époque où notre auteur entrait dans la carrière, Scribe jouissait, à Paris, de cette grande vogue qui accueillait toutes ses œuvres au Théâtre de Madame (2). Aussi Jouhaud profita-t-il de la circonstance pour placer quelques-unes de ses productions sous l'égide de l'écrivain à succès. Nous en avons un exemple dans *le Mauvais Ménage*, et *le Retour d'un Brave*.

Ensuite, au sujet de la mort de Talma et de Napoléon, Jouhaud écrivit les pièces citées ci-dessus. Seulement, il fait erreur dans la note placée la à fin de la neuvième, quand il dit : « Le premier, j'ai formé le dessein de « composer une pièce de théâtre, où Napoléon serait représenté. » Il ignorait probablement alors qu'en 1810 et en 1811, au Théâtre des Jeux-Gymniques (3), cette grande figure avait déjà paru à la scène.

Enfin, au moment de l'explosion, en France, de la Révolution de Juillet 1830, Jouhaud produisit son *Charles X*. Cette pièce était divisée en trois journées : LE 27 JUILLET : *Irruption dans les bureaux des journaux*, vaudeville. — LE 28 : *la Cour à Saint-Cloud*, comédie. — LE 29 : *Prise des Tuileries*, mélodrame. Il y mit comme épigraphe, les deux vers suivants :

« Eh bien! qu'il s'en aille aussitôt,
« Ce n'est plus qu'un Français de trop! »

Ces douze pièces furent les débuts de monsieur Jouhaud au théâtre. Nous le retrouverons dans la seconde partie avec un contingent beaucoup plus considérable que nous donnerons en entier pour prouver la remarquable fécondité de cet estimable écrivain.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Théâtre du Gymnase-Dramatique.
(3) Au Théâtre de la Porte St-Martin.

En 1823, monsieur Lienard-Odevaere fit représenter à Bruges, une comédie en trois actes et en vers : *l'Anglomanie*. Ainsi que l'indique son titre, elle a pour but de combattre le penchant qui se manifestait dans toute la Belgique et principalement à Bruges, d'accueillir tout ce qui était anglais, de près ou de loin, sans s'enquérir de ce qu'étaient ces gens auxquels on donnait ainsi place au feu et à la table. L'auteur met en scène un de ces personnages qui finit par être la dupe du plus vil intrigant, qui a compris son penchant et qui l'exploite. A la fin, tout se découvre et le faux anglais est mis à la porte. Le sujet est parfaitement distribué dans les trois actes, et la versification est soignée.

Monsieur Lienard-Odevaere dédie sa pièce à M. Isidore Jullien, comme « son premier essai dramatique ». Ce fut malheureusement le seul et nous le regrettons, car cet écrivain annonçait de bonnes dispositions.

Monsieur Jean-François Janssens, compositeur anversois (1), mit en musique les deux pièces suivantes, qu'il fit représenter respectivement en 1820 et en 1824, au théâtre de sa ville natale :

1. *Le Père rival*, un acte, de Dupaty. 1820.
2. *La Jolie Fiancée, ou les bonnes fortunes de province*, un acte, de Delestre-Poirson. 1824.

Mentionnons, ensuite, une traduction de pièces de Hooft, Vondel et Langendyk, faite, en 1824, par Monsieur Jean Cohen, et publiée sous le voile de l'anonyme (2).

Monsieur Victor Deflinne, bibliothécaire de la ville de Tournai, publia en 1825, une traduction de la tragédie hollandaise de Nomsz : *Marie de Lalaing, ou la prise de Tournay*.

Le 9 juillet 1825, à l'occasion du mariage du prince Frédéric des Pays-Bas avec la princesse Louise de Prusse, Monsieur O'Sullivan fit représenter, à Bruxelles, au Théâtre du Parc, un vaudeville en un acte intitulé : *la Frontière*. Il resta inédit, mais on en trouve une analyse détaillée dans les journaux du temps (3).

Une petite comédie en un acte et en prose, péché de jeunesse du docteur Charles Phillips, fut imprimée à Liége en 1826, sous le titre de *l'Exaltation*. L'auteur était alors étudiant à l'université (4). Cette pièce n'a de mérite que par sa rareté, n'ayant été tirée qu'à vingt-cinq exemplaires.

Monsieur Louis-Joseph Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, fit, en collaboration avec messieurs Polain et le comte de Lannoy, une comédie-vaudeville en un acte : *les Eaux de Chaudfontaine*, qui fut

(1) Voir sa notice biographique dans le quatrième volume du *Panthéon musical populaire*, de Gregoir.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) *Journal de Bruxelles*, n° 199, lundi 18 juillet 1825.
(4) *Le Bibliophile belge*. T. III, 1846. PP. 231-235.

représentée à Liége, en 1827. Les auteurs ne signèrent pas leur pièce quoique l'ayant fait précéder d'une préface pour se défendre de certaines allusions qu'on avait cru y trouver. Le vaudeville se termine par un couplet en wallon liégeois, chanté par *Robinet*, le garçon de bains. Dans la seconde partie, nous retrouverons M. Alvin, avec des productions plus importantes.

Une tragédie en cinq actes et en vers, de monsieur Charles Bricoux : *Coralie*, parut à Mons en 1827. Le sujet est tiré de l'histoire d'Égypte, à l'époque antérieure aux Croisades. Dans la préface, l'auteur nous expose le plan de son ouvrage qui, tout en mettant en scène des personnages historiques, n'en est pas moins une fable. Cette pièce est faible d'invention et de style, aussi l'écrivain vient-il lui-même au devant de tout reproche, en nous disant : « ...Je demande beaucoup d'indulgence au public, cette tragédie est « mon début, c'est le fruit d'une fougue de jeunesse, ainsi... pas trop de « rigueur. » C'est son premier et seul essai dramatique.

Nous avons à faire mention maintenant de deux comédies en trois actes et en vers, imitées de l'anglais par Monsieur Laisné :

1. *L'Homme faible*. 1827.
2. *John Bull, ou la justice pour tous*. 1827.

Elles avaient été représentées en anglais au Théâtre du Parc de Bruxelles, après la retraite des Français, en 1815.

Un petit essai *dramatico-moral*, ainsi que l'appelle son auteur qui se cache sous le pseudonyme de *Léon Hachis*, parut à Liége en 1829. Il a pour titre : *Un Duel*. Monsieur Delecourt l'attribue à Monsieur Evrard (1). Nous retrouverons ce dernier dans la seconde partie.

Monsieur Prosper Noyer, qui se fit connaître par des productions importantes, à une époque plus rapprochée de nous, fit représenter, en 1829, au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, une comédie en un acte et en prose : *Baron chez Molière*. Elle resta inédite.

Enfin, monsieur Victor Hanssens donna, au théâtre de Gand, le 28 février 1830, un vaudeville en un acte intitulé : *le Prétendu ridicule*. Il ne fut pas imprimé.

Le nombre d'œuvres originales essentiellement belges s'est accru considérablement depuis 1790. C'est d'autant plus étonnant que nous avons vu que, pendant toute la durée de la domination française, l'accès des théâtres leur avait été pour ainsi dire interdit. On voit donc, en conséquence, que la plupart d'entre elles se produisirent à l'époque de la réunion de la Belgique à la Hollande. Dès que les diverses scènes purent leur offrir l'hospitalité, il est à remarquer que plusieurs auteurs s'empressèrent de s'adonner à ce genre de littérature. Il est donc évident que ce n'était que l'encouragement qui leur

---

(1) *Le Bibliophile belge*. T. XXI, 1865. P. 32, n° 1346.

manquait, et que le germe existait dans le pays. Examinons ensuite ce que les étrangers produisirent chez nous, pendant cette même période.

B

Auteurs dramatiques étrangers.

Le premier auteur qui se rencontre sous notre plume, est ce personnage singulier dont le nom fut si intimement lié à l'histoire de notre théâtre, pennant la Révolution Brabançonne : Robineau dit De Beaunoir. Nous l'avons assez fait connaitre comme le plat courtisan de la Maison d'Autriche, sans devoir y revenir ici. Nous ne nous occuperons que de ses productions qui furent assez nombreuses. Les voici :

1. *Le Mari vengé, ou le mystificateur mystifié,* Op. 3 a., musique de Duquesnoy. 1790.
2. *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belgique, ou Vander Noot*, D. 5 a. pr. 1790.
3. *Les Nourrissons de Schaerbeek*, Dial. 1791.
4. *Le Grand Dénouement de la Constitution*, Par. 1791.
5. *L'Hommage de Bruxelles*, Sc. Lyr., musique de Duquesnoy. 1793.
6. *La Nouvelle Dibutade*, Div. 1 a. 1793.
7. *La Séparation*, D. 4 a. pr. 1794.
8. *Le Médecin et l'Apothicaire*, Op. 3 a., musique de Duquesnoy. 1794.

De toutes ces pièces, la première et les deux dernières ne furent pas imprimées. Les autres sont des pamphlets plus ou moins orduriers à l'adresse de Vander Noot et des siens, ou bien des louanges excessives pour les Gouverneurs-Généraux Autrichiens.

Son drame *Vander Noot* est trop connu pour que nous en donnions une analyse. Il met, au reste, une telle crudité à ses tableaux et aux différents détails que la chose serait presque impossible. Quant aux renseignements qu'il nous fournit sur certaines personnalités, on ne doit les accepter qu'avec la plus grande circonspection, et bien considérer que c'est l'œuvre d'un pamphlétaire qui cherchait à ternir le plus possible ceux dont il avait reçu des bienfaits, et contre lesquels il se tourna dès qu'ils lui retirèrent leur protection.

Quant à ses *Nourrissons de Schaerbeek*, quoique n'étant également qu'une œuvre du même genre, nous nous y arrêterons un peu, à cause de certains détails curieux sur les personnages mêlés au mouvement brabançon. La pièce est précédée d'une gravure coloriée qui représente les doyens et syndics (nourrissons de Schaerbeek) dans un berceau, ayant debout auprès d'eux la Pineau, Vander Noot et Van Eupen. On lit au-dessous les vers suivants :

« Un hochet ou de la bouillie
« Peut contenter ces Bonnes Gens,
« Mais de crier s'ils ont l'envie,
« Berçons, endormons leur gros sens. »

Voici la distribution des personnages avec l'explication de la gravure :

H. VAN DER NOOT .	présente aux doyens un hochet.
VAN EUPEN . . .	leur présente à signer la persévérance de la rébellion.
MAD. PINEAU . . .	leur donne de la bouillie.
ROMBOUT	*Serrurier*, Doyen de la Nation de St Nicolas.
PURRAYE	*Armurier*, de la Nation de St Nicolas.
MERSMANS	*Passementier*, de la Nation de St Cristophe.
BOCCKENS	*Etainier*, de la Nation de St Gille.
CONTALZ.	*Ferblantier*, de la Nation de St Nicolas.
NUITZ	*Forgeur* et *Maréchal*, de la Nation de St Jean.
ZEGHERS.	*Boulanger*, de la Nation de St Jacques.
PAULUS BLO . . .	*Charpentier* de la Nation de St Nicolas.
VAN HESSEN . . .	*Maréchal*, de la Nation de St Jean.
DE WEMEL. . . .	*Tisserand*, de la Nation de St Laurent.
LOOZE	*Marchand de tableaux*, de la Nation de St Jean.
DE RAUW	*Peintre*, Doyen des *Armuriers* de la Nation de St Nicolas.
VERLINDEN. . . .	*Vitrier*, de la Nation de St Jean.
RECOQUILION . . .	*Lacetier*, de la Nation de St Pierre.
OFFHUYS	*Tapissier*, de la Nation de St Laurent.
VANDER BERGEN . .	*Cabaretier*, de la Nation de St Jean.
TRIST	*Chaudronnier*, de la Nation de St Jean.
VERHOEVEN. . . .	*Savetier*, de la Nation de St Pierre.
MARTIN ALLARD . .	*Cordonnier*, de la Nation de St Pierre.
MICHIELS	*Boulanger*, de la Nation de St Jacques.
Les autres Doyens .	Au fond de la Berce, et que l'on peut voir dans la Gravure.

Les neuf Syndics.

L'*avis* suivant suffira pour donner une juste idée de la violence des libelles de De Beaunoir :

« Les *Bonnes Gens* (nom que prennent les doyens de la ville de Bruxelles), ayant la fausse « honte de n'oser avouer leur ignorance, et croyant cacher leur ineptie en s'élevant contre « les instructions qu'on daigne leur donner, en prenant des résolutions aussi absurdes que « criminelles et en s'érigeant même en législateurs sans avoir le moindre talent pour « appuyer leurs prétentions; nous allons donc mettre au jour des notes autentiques, et des « faits véridiques qui serviront à composer le tableau du caractère et de la conduite de ces « hommes dont les yeux fascinés par les prestiges ne peuvent reconnoître la vérité qu'on « leur annonce et qu'on leur présente sans nuages; de ces hommes dont les oreilles fermées « par une funeste prévention se refusent aux sages avis et aux remontrances de leurs Conci- « toyens; de ces hommes qui rejettent au loin, et qui brisent l'instrument de leur bonheur « qu'on veut leur mettre en main; de ces hommes enfin qui, loin de prendre le bon chemin « qu'on leur montre, s'en écartent et se refusent constamment d'y entrer — *oculos habent et* « *non vidunt; aures habent et non audiunt; manus habent et non palpant; pedes habent et* « *non ambulant*... Nous n'avons pas cru à propos de placer dans ce petit ouvrage les noms « et caractères da tous les Doyens en général; car malheureusement, ils sont en trop grand « nombre : et ceux-ci doivent suffire pour donner une idée de ce ramas de Souverains aussi « despotes qu'ignorants. »

Tous ces détails sont fort intéressants et dépeignent bien la situation des esprits à cette époque agitée. Ce De Beaunoir, étranger au pays, venant censurer la conduite des autorités et se poser carrément en redresseur de torts, est tout simplement grotesque, pour ne pas dire plus.

Le *Grand Dénouement de la Constitution* est relatif à la constitution française. Cette pièce lui est attribuée par monsieur Paul Lacroix (1), et nous n'avons aucune raison de ne pas adopter son opinion.

Quant aux deux autres, *l'Hommage de Bruxelles* et *la Nouvelle Dibutade*, ce ne sont que des tissus de louanges en l'honneur des archiducs. Nous ne parlerons plus des couplets de circonstance qu'il fournit à foison au Théâtre de Bruxelles, nous en avons déjà dit assez (2).

Un certain Gullence fit représenter au Théâtre de Spa, le 19 août 1791, une comédie en un acte, en prose et en vers, intitulée: *les Amours de Fontamorose, roi des Bobelins, ou le fat par excellence.* C'est une production de peu d'importance, dont le sujet nous est fourni par l'auteur lui-même, dans son avertissement :

« Les personnes qui ont lu l'intéressant ouvrage de M. de Limbourg, » dit-il, « devine- « ront sans peine ce qui a fourni à l'auteur l'idée de cette plaisanterie. Un aventurier arrive « à Spa, il y a quelques années, il veut s'y faire passer pour comte; mais excitant la curio- « sité de tout le monde par ses manières ridicules, on reconnaît bientôt qu'il n'est qu'un « sot. Pour le punir de son impertinence, on forme le projet de s'amuser à ses dépens; un « M. Lake se charge de conduire la fête qui devait faire les délices de la bonne compagnie « de Spa; enfin il devait être reçu *Roi des Bobelins* (3). Cependant les gens comme il faut se « sentant de la répugnance pour un jeu qui allait couvrir de ridicule ce jeune fou, renoncent « à ce projet, et c'est une dame qui l'avertit charitablement de son délire. Ce n'est pas cette « cérémonie que l'auteur a mise en jeu; mais supposant que Fontamorose a été reçu *Roi* « *des Bobelins*, il prolonge le charme et tâche de prouver jusqu'où peut aller un jeune « homme qui débute dans le monde, par l'oubli de ses principes et la présomption de soi- « même (4). »

Voici, en outre, les personnages de cette petite pièce que l'auteur avait signée : *Un Buveur d'eau* :

FONTAMOROSE, roi des Bobelins et amant de *la princesse de la Géronstère*. — AGRAGAUTE, princesse de la Géronstère et maîtresse de *Fontamorose*. — LA BARONNE DE LA SAUVENIÈRE, mère de la princesse. — LE MARQUIS DU POUHON. — LE VICOMTE DU WATROZ. — LE CHEVALIER DU TONNELET.

Citons, ensuite, pour mémoire, la pièce que fit représenter à Bruxelles, le 20 juin 1791, le chevalier Paoli : *la Fête flamande, ou le prix des arts*, ainsi que celle, jouée à la même époque : *le Bouquet villageois*, dont M. Pâris fit la musique.

---

(1) Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.
(2) Voir Chapitre XII.
(3) Roi des buveurs d'eau.
(4) Voir au sujet de cette pièce : Albin Body. *Histoire anecdotique du Théâtre de Spa*. PP. 35-37.

Ce chevalier Paoli était Corse. Il avait fondé, à Bruxelles, un journal intitulé *le Mercure*, qui parut de 1793 jusqu'au mois de juillet 1794. Il se servit de cette publication pour déverser les injures les plus violentes contre la France. Aussi, lorsque les troupes de ce pays envahirent la Belgique, Paoli s'empressa-t-il de fuir. Il se réfugia, au-delà du Rhin, à Ratisbonne, où il publia un nouveau journal dans lequel il continua à insulter sa patrie. Mais la guerre ayant conduit les armées françaises dans cette dernière ville, le général qui commandait l'avant-garde envoya, chez le journaliste, quelques militaires qui lui administrèrent une volée de vingt-cinq coups de bâton. On le força à les compter lui-même et à en délivrer un reçu avec procès-verbal, lequel fut remis à cet officier supérieur (1).

Cette anecdote et celles que nous avons rapportées ailleurs (2) concernant De Beaunoir, prouvent combien étaient peu honorables tous ces parasites lancés dans notre pays par les événements de la fin du dix-huitième siècle.

Paoli fit encore représenter au Grand Théâtre de Bruxelles, une comédie en deux actes et en vers : *les Surprises, ou la Baronne provinciale*. Elle resta inédite.

Le comédien Bursay donna plusieurs pièces au Théâtre de Bruxelles, savoir:

1. *Les Indiens en Angleterre*, C. 3 a. pr., trad. de l'allem. 1792.

2. *L'Enseigne, ou le Jeune Militaire*, C. 3 a. pr., trad. de l'allem. 1792.

3. *Les Loix et les Rois, ou le bonheur des peuples*, Sc. lyr. mus. de Pâris. 1793.

4. *Misantropie et Repentir*, D. 3 a. pr., trad. de l'allem. 1793.

5. *Le Perroquet, ou la récompense de l'amour filial*, C. 4 a. pr., trad. de l'allem. 1793.

Toutes ces traductions sont assez estimées. On les représenta à la Monnaie et quelques-unes même ont été jouées ailleurs. Quant à la scène lyrique, nous en avons déjà suffisamment parlé pour y revenir ici. Quatre de ces pièces furent imprimées (3).

Le sieur Degreville, autre comédien, appartenant à la troupe de la principauté de Liége, publia, en 1792, une pièce de circonstance, dont il suffira de donner le titre : *l'Impromptu du cœur, ou la nomination du prince de Liége*.

En 1792, également à Liége, le chevalier Dell' Acqua fit paraître une tragédie en cinq actes et en vers : *Ino et Thémiste, ou le triomphe de la vertu*; elle n'a guère de valeur littéraire.

Le sieur Vallier, encore un comédien, donna, en 1792, à Tournai, une

---

(1) *L'Oracle*, n° 81, lundi 22 mars 1819.
(2) Voir Chapitre XII.
(3) Voir la Bibliographie.

petite comédie-vaudeville en un acte : *l'Impromptu, ou le poëte patriote.* Nous en avons longuement parlé dans un chapitre précédent (1).

En 1793, un chevalier de Montjay publia, à Liége, une soi-disant traduction d'une tragédie allemande intitulée : *la Mort de Louis XVI, roi de France et de Navarre.* C'était un trait de courage de faire paraître une pièce de ce genre, l'année même du supplice de ce Souverain. Elle avait été écrite par de Montjay.

Un sieur Villiers fut auteur des deux pièces suivantes, entre lesquelles il y eut une assez grande distance :

1. *Les Dragons français et les Hussards prussiens*, vaud. 1 a. pr. An III.
2. *La Femme impromptu*, O. C. 1 a., mus. de Borremans. 1808.

La première est un petit tableau de la vie des camps, inspiré par les batailles continuelles qui marquèrent les premières années de la Révolution Française. Quant à la seconde, c'est une des rares pièces indigènes qui eurent accès sur la scène de la Monnaie, à Bruxelles. Voici l'appréciation qu'en donna un journal du temps (2) :

« *La Femme impromptu,* paroles de M. Villiers, musique de M. B. (Borremans), n'a « point survécu à sa première représentation, malgré les efforts de Mad. Berteau, de « MM. Eugène, Linsel, Hurteaux et Brice, qui, dans cette occasion, comme dans tant « d'autres, ont été encore victimes de leur complaisanee. Il y a de la gaieté dans cette pièce ; « mais elle dégénère bientôt en charges dignes du carnaval. La musique n'a point été faite « pour cet opéra, et c'est le défaut qu'il fallait s'attacher à cacher, mais dont on s'est aussitôt « apperçu. Son auteur peut mieux faire. »

Duperche, auteur bien connu à Paris, où il donna plusieurs gros mélodrames aux théâtres des boulevards, fit représenter à Liége, en 1798, une pièce du même genre, tirée des annales de cette principauté : *La-Ruelle ou le martyr de la liberté.* Cet épisode sanglant est assez connu pour ne pas l'analyser ici. Disons, toutefois, que l'action est bien conduite, et qu'elle se soutient intéressante jusqu'à la fin. Duperche était alors comédien au Théâtre de Liége.

Dans la même ville, le 22 janvier de cette année, l'acteur Delorme fit jouer une comédie en trois actes, mêlée de chants : *l'Amour et la Paix.* Nous devons nous contenter de la citer, car elle resta inédite.

Quand Ribié prit en mains la direction du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, il donna, le 2 octobre 1800, un prologue de sa composition : *l'Embarras du début*, qui ne fut pas imprimé.

L'artiste dramatique Liebert, publia deux pièces, l'une à Gand en 1800, et l'autre à Tournai en 1824, savoir :

1. *Vingt-deux ans en un jour*, Com. 5 a, pr. 1800.

---

(1) Voir Chapitre XII.

(2) *Esprit des Journaux*, Janvier 1809. P. 297.

2. *La Princesse d'Epinoy, ou le siége de Tournay,* D. 3 a. pr. 1824.

La présence du Premier Consul en Belgique, en l'an XI, fit surgir plusieurs pièces de circonstances que nous citerons simplement ci-dessous, avec le nom de leurs auteurs, sans nous y arrêter davantage :

1. *Le Tribut des Cœurs*, Hom. vaud., par DESIRAT.
2. *La Liberté des Mers*, Sc. allég. v. par COURET-VILLENEUVE.
4. *La Bonne Nouvelle, ou le Bouquet à Bonaparte*, Vaud. 1 a. pr., par CURMER.
5. *Le Génie Français, ou amour et reconnaissance*, Imp. 1 a , de FOURNERA SAINT-FRANC et MOLINY.
6. *L'Arrivée du Héros.* Sc. lyr., par VERTEUIL, mus. de Pauwels.
7. *La Joyeuse Entrée*, Com.-vaud. 1 a., par JOUY.

Au sujet de cette dernière pièce, nous devôns relater ici un fait assez original pour ne pas demeurer dans l'oubli. Laissons la parole au journaliste (1) et à l'auteur lui-même :

« L'épigramme suivante, insérée dans le *Courrier des Spectacles*, du 5 de ce mois, sous le « nom de M. Maugez de B..., a donné lieu à la lettre que nous plaçons à la suite de cette « épigramme.

« LA LOYAUTÉ ANGLAISE.

« *Monsieur*, j'ai donné ma parole;
« Rien n'en peut retarder l'effet.
« — Vraiment le prétexte est frivole;
« Tient-on tout ce qu'on promet ?
« — Vous ne paroissez pas sévère.
« Sur le fait de la loyauté.
« — Monsieur, j'arrive d'Angleterre,
« Je sais comme on tient un traité.

« *Signé :* MAUGEZ DE B...

« *Aux Rédacteurs de l'*ORACLE.

« J'ai pour système, messieurs, qu'il y a beaucoup moins de plagiats qu'on ne s'en plaint « généralement, et que la plupart du tems on donne ce nom à des rencontres plus ou moins « singulières; vous penserez, peut-être, que j'ai mes raisons pour établir ce principe; vous « allez voir que j'ai aussi les raisons d'un autre.

« Il y a bientôt un an que j'ai fait jouer à Bruxelles, à l'époque du séjour que le Premier « Consul fit dans cette ville, une petite pièce de circonstance, intitulée *la Joyeuse Entrée*, « dont vous avez rendu compte dans le tems.

« Au nombre des couplets semés dans cette bagatelle, se trouve celui-ci :

« AIR : *J'ai parcouru dans mes voyages, etc.*

« EUGÈNE.

« *Michel,* j'ai donné ma parole;
« Rien n'en peut retarder l'effet.

(1) *L'Oracle*, n° 333, 22 floréal an XII 12, mai 1804.

« M. MORIN.

« Vraiment le scrupule est frivole.
« Tient-on toujours ce qu'on promet?

« EUGÈNE.

« Vous ne paraissez pas sévère
« Sur le fait de la loyauté.

« M. MORIN.

« Monsieur, j'arrive d'Angleterre;
« Je sais comme on tient un traité.

« Vous avouerez, messieurs les rédacteurs, qu'il y a quelque ressemblance entre mon « couplet et l'épigramme de M. Maugez de B... Irai-je pour cela crier au plagiaire! au « voleur! non, certainement : je dirai que M. Maugez et moi, nous nous sommes d'abord « rencontrés d'opinion sur *la loyauté anglaise*, ce qui n'est pas du tout extraordinaire : que, « par hasard, ensuite nous avons employé le même arrangement, la même coupe, le même « nombre de vers pour rendre la même idée, et que par un troisième hasard enfin nous nous « sommes servis tout juste des mêmes mots.

« S'il y a des incrédules qui nient la possibilité du fait, je les renvoie à M. Maugez de B...

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« V. JOUY. »

Il serait difficile de se moquer plus agréablement et plus spirituellement.

Armand Verteuil, artiste du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, est encore auteur du libretto de l'opéra de Pauwels : *Léontine et Fonrose*.

Enfin, on édita à Bruxelles, en 1825, le *Bélisaire*, de Jouy, pour les représentations de Talma. Nous avons dit, plus haut (1), que cette tragédie parut à la scène, chez nous, avant Paris.

Alissan de Chazet, auteur français, connu par une quantité considérable de vaudevilles (2), en écrivit un pour le Théâtre de Gand, où il fut représenté le 23 novembre 1808. Comme la pièce est restée inédite et que nous en avons rencontré une analyse (3), nous croyons être agréable à nos lecteurs en la transcrivant ici, ne fût-ce que pour compléter la personnalité littéraire de l'auteur :

« Charles V, devant faire son entrée à Gand avec la princesse Marguerite, sa sœur, gou- « vernante des Pays-Bas, y arrive la veille sous le nom du comte de Rousberg, et va visiter « un négociant, nommé Vandenberghe, qui dans un moment de détresse lui a prêté deux « millions, dont Charles lui a souscrit une obligation. La Gouvernante le précède sous le « nom de la comtesse de Rousberg; celle-ci qui a confié son secret à un page, amoureux de la « fille du négociant, croit n'être pas reconnue, elle se trompe ; un peintre, nommé Ritter, « l'a entrevue, et l'ayant reconnue pour l'avoir vue à Vienne, déclare au négociant le rang « de la personne qui l'a visité. Comme la prétendue comtesse a annoncé la visite de son « frère, on en conclut assez judicieusement que ce frère sera Charles V. Ritter, qui travail- « lait au portrait de la fille de Vandenberghe, prie celui-ci de permettre qu'il esquisse celui

(1) Voir chapitre XIV.
(2) Voir GOIZET, *Dictionnaire universel du Théâtre en France.*
(3) J. Ferrari. *Petit almanach sans prétention.* Gand, an 1809. PP. 194-196.

« de son Souverain, permission qui lui est accordée. Charles arrive, Ritter saisit ses pinceaux et le portrait avance; on parle de la somme due, le prétendu comte se dit chargé de l'acquitter, Vandenberghe va chercher l'obligation. Arrive un entrepreneur de fêtes, qui veut que le négociant en donne une superbe à l'Empereur; cet original, pour expliquer son plan, met, sans connaitre les personnages, tout le monde en scène; les suppositions sont vraies; Vandenberghe touché des bontés de l'Empereur, déchire l'obligation et le déclare libéré par l'honneur que lui fait sa visite; il s'ensuit le mariage de sa fille avec le page, créé capitaine des gardes de la Princesse. »

En 1810, pendant le séjour de la troupe du sieur Reinal, à Namur, son fondé de pouvoirs, l'acteur Henri, fit représenter trois pièces de sa composition qui restèrent inédites : *Deux Roses, ou l'instinct du cœur*, opéra en un acte; *les Moissonneurs*, ballet en un acte; *un Moment de Fortune, ou les Contrats*, vaudeville en un acte.

Un autre artiste de la même troupe composa la musique des deux premières et en écrivit une pour la comédie-vaudeville de Joseph Pain : *Amour et Mystère, ou Lequel est mon cousin*, qui fut aussi jouée sur la même scène.

A la naissance du Roi de Rome, l'acteur Rosambeau, en collaboration avec un sieur Defrénoy, fit représenter, le 11 juin 1811, au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, une comédie en un acte et en vers intitulée : *Naissance et Convalescence*. Elle ne fut pas imprimée.

Galatée, scène lyrique du colonel d'Elmotte, ne vit jamais le feu de la rampe. Elle fut insérée, en 1816, dans un ouvrage de cet officier français sur Van Helmont (1).

Dauberval, fils du chorégraphe du Théâtre de la Porte-Saint-Martin de Paris, fit représenter à Bruxelles, le 31 octobre 1816, à l'occasion du mariage du Prince d'Orange, quelques scènes pastorales et lyriques, intitulées : *l'Offrande à l'Hymen, ou Rose et Hypolite*. Production éphémère, évidemment et sans valeur réelle, mais en tête de laquelle nous avons trouvé la dédicace suivante qui mérite d'être reproduite :

« A SON ALTESSE ROYALE
« LA PRINCESSE ANNA, DUCHESSE DE BRABANT, ETC., ETC.

« Des grâces, des vertus, voulant faire un portrait,
« J'ai des vôtres, MADAME, assemblé chaque trait,
« Et trouvant sous la main une touffe fleurie
« De myrte et de laurier, votre portrait fut fait.
« Chacun s'est écrié : « C'est l'ensemble parfait
« « Du CZAR et de sa sœur chérie : »
« Loin du modèle est encor la copie,
« Et mon pinceau peut-être est indiscret;
« En faveur du motif, pardonnez, je vous prie:
« Mars a choisi les fleurs, l'Amour fit le bouquet. »

---

(1) *Essai philosophique et critique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Van Helmont.* — Voir la Bibliographie.

Dauberval est, en outre, l'auteur d'une comédie en cinq actes et en vers : *le Méfiant*, jouée au Théâtre de la Monnaie, le 21 août 1817 ; à la seconde représentation, elle fut remaniée et mise en trois actes. Elle resta inédite.

Le comédien Camel, dont le nom se retrouve dans diverses troupes de province, y laissa des traces de son passage, traces peu importantes, il est vrai, mais qui demandent toujours à être mentionnées :

1. *L'Impromptu du Cœur*, Vaud. 1 a. *Namur*, 1817.
2. *Le Théâtromane*, Mon.-vaud. *Namur*, 1817.
3. *Une Heure au camp de Maizières*, Tabl. mil. 1 a. *Mons*, 1825.

Deux de ces pièces furent composées et représentées à l'occasion, la première, de la présence du Prince d'Orange à Namur, et la troisième, de la revue passée par le Roi des Pays-Bas à Mons.

Bernard que nous avons vu acteur et directeur du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, fit jouer les quatre pièces suivantes :

1. *L'Impromptu du Château*, Vaud. 1 a. 1818.
2. *Les Marins*, C. 1 a. pr. 1818.
3. *Momus à la nouvelle salle*, Prol. 1 a. 1819.
4. *Une Fête de Famille*, Vaud. 1 a. 1820.

En passant, citons le ballet mythologique de la demoiselle Thérèse Genetti, danseuse italienne : *Diane et Endymion*.

Nous avons à citer ensuite une tragi-comédie en trois actes et en prose de messieurs Le Sueur-Destourets, littérateur, et Le Cerf, comédien, qui met en scène l'horrible assassinat de Fualdès, perpétré à Rhodez, dans l'Aveyron, en 1818. Ils l'ont intitulée : *Bastido et Jaussioni, ou les Criminels de Tortosa*. Les auteurs nous donnent eux-mêmes le but de leur ouvrage, dans la préface :

« .. Des événements, *arrivés sur la grande scène de notre meilleur des mondes*, nous « ont fourni le sujet que nous avons traité. C'est tout ce que nous pouvons dire aux per- « sonnes qui désirent savoir où nous l'avons pris. Ce sujet offrait beaucoup de caractères, « auxquels nous avons donné le développement convenable à la situation de chaque person- « nage. Nous avons imaginé les autres, ainsi que ceux des personnages nécessaires à la « marche de l'action. Tels sont les matériaux dont nous avons fait usage avec cette discrétion « prescrite aux auteurs, et le respect que nous porterons toujours aux lois et aux bonnes « mœurs. »

Les noms des différents personnages sont tellement transparents qu'on les reconnait à première vue :

Don Fualdoni	FUALDÈS.
Bastido.	BASTIDE.
Jaussioni	JAUSION.
Baxo-Rustani.	BAX.
Bousquini Pédro.	BOUSQUIER.
Dona Mysterine-Mencia	Mme MANSON.
Céleste Bancali	LA PETITE BANCAL.
Bancali.	BANCAL.

Les autres personnages son fictifs. Tous les détails concernant cet affreux événement, sont exposés dans la pièce ; ils sont trop connus pour que nous nous y arrêtions ici.

Monsieur Roucher donna pour la scène de Bruxelles, les trois pièces suivantes :

1. *Le Jeune Satirique*, Com. 3 a. v. 1818.
2. *Une Intrigue de Bureau*, Com. 5 a. v. 1823.
3. *L'Intrigue Italienne*, Com. 3 a. v. 1825.

Les deux premières étant fort connues, nous ne nous y arrêterons pas. Quant à la troisième, qui resta inédite, en voici l'analyse d'après un journal du temps (1) qui nous fera comprendre assez l'insuccès de la pièce :

« ... Pour raconter le sujet en deux mots, il suffira de dire qu'il y est question de deux « pupilles tenues en chartre privée par des tuteurs jaloux comme on l'est à leur âge et « avares d'un bien dont ils doivent un jour rendre compte aux jeunes innocentes, et qu'il « leur parait bien plus simple de s'approprier au moyen d'un bon et solide mariage. « Deux amans aimés, deux Français, ont mis dans leurs intérêts le valet des nouveaux « harpagons et conçoivent le dessein de ravir les tendres victimes à leurs tyrans ; de là « force stratagémes et déguisemens dont l'invention n'est point heureuse, et qui ont « provoqué la juste sévérité du public. *L'auteur fut autrefois mieux inspiré.* »

Le 4 novembre 1820, jour de l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle de Liége, on représenta un intermède de monsieur le professeur Latour, intitulé : *l'Apothéose de Grétry*. La musique était de monsieur Ansiaux.

Matis, le poète (?) dont il a été souvent question, publia, à Bruxelles, les deux pièces ci-dessous :

1. *Fanny, ou le délateur bienfaisant*, C. 1 a. v. 1820.
2. *Folifanfond, ou tout pour l'éclat*, C. 3 a. v. 1821.

Ces comédies ne sont pas très remarquables. Pour en donner une idée, il nous suffira de citer les vers (?) suivants extraits de la première :

« Quand le malheur pèse sur notre front,
« Le pied se perd sur la terre sans fond.
« Viens, ma Fanny, si jamais ma mamelle
« Forma ton sang ; oui la grâce éternelle
« Me donnera le moyen suffisant
« Pour recevoir et nourrir mon enfant.
« . . . .
« Car observez que le plus triste asile
« Dans le besoin est un beau domicile. »

Et le tout se termine par cette moralité :

(1) *Journal de Bruxelles*, n. 210, vendredi 29 juillet 1825.

« Car ta Fanny nous prouve évidemment
« Que la vertu nous gouverne au bon vent;
« Et que, malgré les tourments d'Eole,
« Elle est toujours la plus sûre boussole. »

Nous nous contenterons de mentionner les œuvres chorégraphiques de Petipa, maitre de ballets du Théâtre de la Monnaie. Il y en eut un nombre assez considérable. On va en juger (1) :

1. *Clari*, 3 a., mus. de Kreutzer. 1821.
2. *La Naissance de Vénus et de l'Amour*, 2 a., mus. de Maas fils. 1821.
3. *M. Deschalumeaux*, 3 a. 1822.
4. *La Kermesse*, 1 a. 1822.
5. *Psyché et l'Amour*, 3 a. 1823.
6. *Les Amours de Vénus*, 3 a. 1824.
7. *Frisac*, 2 a., mus. de Snel. 1825.
8. *Le Page inconstant*, 3 a., mus. de Snel. 1825.
9. *Le Cinq Juillet*, 1 a., mus. de Snel et C.-L. Hanssens. 1825.
10. *M. de Pourceaugnac*, 1 a., mus. de Snel. 1826.
11. *Jocko*, 2 a. 1826.
12. *Gulliver*, 2 a. 1827.
13. *Les Petites Danaïdes*, 7 tabl., mus. de Snel. 1828.
14. *Les Enchantements de Polichinelle*, 3 tabl., mus. de Snel et C.-L. Hanssens. 1829.

Monsieur Tiste, acteur du Grand-Théâtre de Bruxelles, y fit représenter les deux pièces suivantes, qui ne furent pas imprimées :

1. *Le Méfiant*, C. 5 a. v. 1822.
2. *Les Deux Pièces nouvelles*, O.-C. 2 a. pr., mus. de H. Messemaeker. 1823.

Il nous est permis de donner un extrait de la première de ces pièces. Il est seulement regrettable que l'auteur ne l'ait pas publiée, car une comédie en cinq actes et en vers ne se rencontre pas tous les jours. Voici donc ce que nous avons trouvé à cet égard (2) :

« M. TISTE... a fait un ouvrage rempli de bons vers, de vers heureux, de ces vers qui se « gravent facilement dans la mémoire; si son principal personnage est quelquefois plus « près du ridicule que du bon comique, les traits qui le caractérisent sont pleins de « force et de vérité; si M. *Durosa* est un personnage odieux, méprisable et rebutant, les « autres rôles sont bien faits, bien tracés, et tels enfin qu'ils doivent être pour faire res- « sortir la ridiculité d'une méfiance outrée, et font honneur au talent de M. *Tiste*. Le « style de cet ouvrage n'est pas toujours très-correct; mais il ne manque ni de facilité, « ni de force. Nous avons remarqué la tirade suivante qu'on a beaucoup applaudie; c'est « *le Méfiant* qui parle :

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Journal de la Belgique*, n. 202, samedi 19 octobre 1822.

« Oui, j'ai tort, j'en conviens, et tout homme est sincère,
« La franchise et l'honneur règnent seuls sur la terre ;
« Le serment, nœud sacré, retient l'homme d'état,
« La maîtresse est fidèle, et l'amant délicat ;
« La femme à ses plaisirs préfère son ménage,
« Elle n'est pas coquette, et l'époux point volage ;
« Les vieillards de nos jours, libres de passion,
« Ne connaissent jamais la sombre ambition ;
« L'adolescence est chaste en ses désirs bornée ;
« L'enfance à ses devoirs est sans cesse adonnée ;
« Les révolutions s'éloignent de nos bords ;
« L'Anglais d'un œil serein vient visiter nos ports ;
« Et les amis enfin, malgré mon incartade,
« Font revivre le temps d'Oreste et de Pilade. »

Mentionnons ensuite un petit vaudeville en un acte représenté, le 12 janvier 1824, à Liége : *le Soldat instituteur*. L'auteur est Auguste Rousseau, artiste attaché au théâtre de cette ville.

En 1825, monsieur Antoine-Vincent Arnault, membre de l'Institut de France, publia, à Bruxelles, une tragédie en cinq actes et en vers : *Guillaume de Nassau*. Monsieur Alvin ayant déjà traité le même sujet, l'auteur fit suivre sa pièce de la note suivante :

« Un littérateur estimable, M. Alvin, principal du collége de Nivelles, a mis en scène, « avec succès, le sujet de *Guillaume de Nassau*. S'il se trouvait qnelques rapports de res- « semblance entre la manière dont il a traité ce sujet et la mienne, j'espère que l'on n'y « verra pas de plagiat. Il était difficile que nous ne profitassions pas tous les deux des « données qui nous étaient offertes par l'histoire. M. Alvin n'a pas pu avoir connaissance de « mon ouvrage, qui, bien qu'il ait été terminé en 1820, voit aujourd'hui le jour pour la « première fois ; et je n'ai eu connaissance du sien qu'en 1822, époque où il m'a été « remis par l'honorable M. Defrenne, à qui j'avais donné antérieurement communication « de mon manuscrit. »

Sans vouloir établir de parallèle entre la manière de chacun de ces auteurs, nous citerons également, pour cette tragédie, le moment de la mort de Guillaume (1) :

« Elite du conseil, élite de l'armée,
« Amis, de vous revoir que mon âme est charmée !
« Sur un lit sans honneur je n'expirerai pas.
« Je meurs sous les drapeaux, je meurs entre vos bras.
« La cour qui m'assassine elle seule est flétrie...
« J'espérais être encore utile à la patrie !...
« Pauvre peuple ! c'est toi qu'en moi l'on veut frapper ;
« Mais à de nouveaux fers tu sauras échapper.
« Jurez-moi son bonheur : c'est jurer ma vengeance...
« Entre vous si mon nom maintient l'intelligence,
« Quand Barneveldt encor préside vos états,
« Ne craignez pas les rois, bravez Madrid et Rome.
« Elles perdent l'honneur : vous ne perdez qu'un homme. »

(1) Acte V, scène VI.

La réputation de monsieur Arnault n'est plus à faire; il est classé parmi les meilleurs littérateurs, aussi n'avons-nous fait cette citation que pour donner un nouvel éehantillon de son talent.

L'acteur Cassel, pendant son séjour à Gand, transforma en opéra-comique, *le Château de Lochleven*, mélodrame en trois actes de Guilbert de Pixérécourt, joué à Paris au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Monsieur Devolder fit la musique de la pièce nouvelle, qui fut représentée le 29 mars 1826, au Théâtre de Gand, mais ne fut pas imprimée.

Charles Ricquier, artiste longtemps attaché au Théâtre Royal de Bruxelles, en qualité de premier rôle, y donna, le 6 octobre 1826, une tragédie en trois actes et en vers : *la Mort de Charles Ier*. Il nous est impossible de juger de la valeur de cette production, vu qu'elle resta inédite.

Monsieur Charles Froment, écrivain bien connu et l'un des principaux rédacteurs du journal *la Sentinelle*, est l'auteur des livrets :

1. *Le Vampire*, O. C. 1 a., pr., mus. de Mengal. 1826.
2. *Un Jour à Vaucluse, ou le Poète ambassadeur*, O. C. 1 a. pr., mus. de Mengal. 1830.

De ces deux pièces, la dernière seule fut imprimée. Enfin, dans le recueil de ses poésies (1), Froment a inséré le fragment d'une comédie en vers : *la Journée d'un Sous-Préfet*.

Margaillan, l'acteur qui fut également directeur de théâtre en province, laissa aussi des traces de son passage dans notre pays. Ce ne sont, il est vrai, que des pièces de circonstance :

1. *Apothéose de Talma*, Sc. lyr. v. lib. 1826.
2. *Le Premier Prix*, Vaud., 1 a., avec Neuville. 1827.

La première fut éditée; quant à la seconde, c'est un impromptu en l'honneur du premier prix remporté par la société de Sainte-Cécile de Gand, au concours de musique organisé dans cette ville, en 1827.

Monsieur Auguste Romieu, personnage bien connu en France, fit représenter au Théâtre de Bruxelles, une grande scène lyrique en souvenir de Talma, l'illustre tragédien, dont le monde artistique déplorait la perte : *Hommage à la mémoire de Talma*. Messieurs Hanssens et Cassel en firent la musique.

Bartholomin, maitre de ballets et premier danseur du Théâtre de la Monnaie, y fit représenter les deux ballets suivants :

1. *Le Triomphe de Sylla, ou le Siége de Préneste*, 2 a., mus. de C.-L. Hanssens. 1828.
2. *Le Pied de Mouton, ou les Aventures surprenantes de Dom Niaiso-*

(1) Voir la Bibliographie

Sottinez-Jobardi-Godichas de Nigaudinos, 6 a., mus. de C.-L. Hanssens. 1830.

Nous retrouverons Bartholomin dans la seconde partie de cet ouvrage.

Monsieur Girel, qui est connu par plusieurs ballets joués à Paris, en donna un pour la scène de Bruxelles : *le Conscrit, ou les petits braconniers*, dont Monsieur Hanssens fit la musique. Il fut joué le 29 janvier 1829.

Mademoiselle Marie Poyard, de Florence, publia, en 1829, un recueil de poésies qu'elle dédia à sa mère. Dans ce volume se trouve une petite comédie en un acte et en prose : *l'Amour et l'Amitié*. Elle est d'une importance toute secondaire.

Enfin, le 30 octobre 1829, on représenta au Grand-Théâtre de Bruxelles, *Alcibiade*, opéra en deux actes, paroles du célèbre Scribe et musique de C. Hanssens. Il ne fut pas imprimé alors.

Les auteurs étrangers ont, on le voit, contribué également au mouvement dramatique dans notre pays. Plusieurs écrivains d'un mérite reconnu se sont donné la tâche d'enrichir notre littérature et quelques-unes de leurs productions sont encore citées avec faveur. De ce côté donc, il y a encore un grand progrès et l'ensemble de ces travaux forme un contingent qui, certes, n'est pas à dédaigner. En citant maintenant les œuvres d'écrivains restés sous le voile de l'anonyme, nous aurons groupé tout ce qui s'est produit pendant cette dernière période, jusqu'à l'époque de notre indépendance.

C

Anonymes.

Les premières pièces de l'espèce qui se présentent naturellement à nous, sont celles nées pendant l'année 1790, moment de la grande effervescence révolutionnaire dans nos provinces. Voici celles qui nous sont connues :

1. *La Récompense patriotique*, O.-C., 1 a. pr.
2. *L'Expulsion des Autrichiens des provinces belgiques*, Pièce 5 a. v.
3. *L'Ombre de Joseph II*, C. 1 a. et prol. pr.
4. *Les Foux de Séville*, C. 5 a. pr.
5. *Les Patriotes vengés*, C. 2 a. pr.
6. *Renelde, ou l'Amour de la patrie*, C. 2 a pr.
7. *Quel parti faut-il prendre?* Parade 3 a. v.
8. *Le Patriotisme Brabançon*, Pièce nat. 3 a pr.

De toutes ces productions, dont les auteurs ne se découvriront probablement jamais, il en est une que nous soupçonnons fort être de De Beaunoir. Elle est signée : *Paul de Montreuil*, vraisemblablement un pseudonyme, c'est pourquoi nous l'avons classée ici. La violence de la satyre, les injures à

l'adresse de Vander Noot et des siens nous amène à l'admettre comme sortant de l'officine *Beaunoiresque*. Au reste, l'extrait suivant de la préface suffira, croyons-nous, pour nous fixer :

« ... Tous mes Belges déguisés conservent la gaieté et parlent le langage de la bonne « Comédie. A ce sujet regretterois-je des propos licencieux capables d'achever totalement « mes portraits, si je n'avois le dessein de représenter *Vander Noot* autrement qu'au caba- « ret et en goguettes avec *Madame Pinau*. Néanmoins j'emploie assez d'allusions, d'équi- « voques et d'images pour le rendre tel qu'il est, et mériter des louanges de tous les témoins « de sa *Dictature*. A propos de ses co-associés l'on trouvera pour une Piéce épisodique, que « j'ai parfaitement adapté l'esprit, les habitudes et l'apparence qui leur sont personnelles : « *Van Eupen*, moyennant son *nom* et sa *jaquette*, est régulièrement tracé, en servant « d'opposition à mon *Bachelier* et à sa vieille *Dona* qui composent le groupe le plus *suave* « de tout l'Ouvrage. »

Comme complément à ceci, donnons les noms des personnages, avec la clef fournie par l'auteur lui-même :

Don Claude (le Bachelier)		*Vander Noot.*
Don Basile, *Clerc*		*Van Eupen.*
Dona Naupi, Maitresse de Don Claude		*Madame Pinau.*
Benoît	attachés à la Sancta Hermandade — Abbés réguliers de	*St-Bernard.*
Godefroid		*Tonguerloo.*
Bruno		*Villers.*
Hova	Excellences ou Chevaliers	*le Baron d'Hove.*
Liminggho		*le Comte de Liminghue.*
Durazo		*le Comte de Duras.*

Franco, capitaine des Archers. — *Franquen*, capitaine des volontaires Bruxelles.

Cette énumération indique assez que l'auteur ne voulait pas cacher ses opinions, ce qu'au reste, il nous fait bien entrevoir en terminant son avant-propos : « Tenez-vous bien, Messieurs... » y dit-il, « j'ai beaucoup vu, « j'ai tout retenu, je pourrai en bien dire. »

Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à ces pièces. Nous en avons détaillé quelques-unes dans un chapitre précédent (1) : elles sont toutes de la même facture.

En cette même année 1790, un auteur resté inconnu fit représenter à Gand, une tragédie en cinq actes et en vers : *Marie de Lalaing, ou la Prise de Tournai*. Elle ne fut pas imprimée, mais le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de monsieur de Jonghe (2).

Après ces productions, nées des idées du moment, nous devons citer une petite pièce de circonstance, jouée à Bruxelles le 15 juin 1792, jour de la rentrée des Gouverneurs-Généraux Autrichiens : *l'Impromptu du cœur*. Elle ne fut pas imprimée.

(1) Voir Chapitre XII.
(2) Voir la Bibliographie.

Mentionnons également l'opéra du sieur Brochier : *Cora, ou la Vierge du solei*, dont l'auteur des paroles resta inconnu, et qu'on représenta au Théâtre de Mons, le 30 janvier 1792.

Une pièce essentiellement révolutionnaire est : *la Liberté juge de l'Aristocratie, ou le Triomphe du patriotisme*, en un acte et en prose. L'auteur ne se fit pas connaître. Elle est datée de l'an I (1792).

Deux autres productions du même genre parurent à Liége en 1793 : *le Vicomte de Blinzei, ou le Châtiment de la mauvaise conduite*, et *Melfire et Zénaïde, ou les Esclaves*. La première est en un acte et en prose, l'autre, un drame en deux actes.

Enfin, pour en finir avec ces œuvres de circonstance, citons une tragédie en cinq actes publiée également à Liége, en 1794 : *le Martyre de Marie-Antoinette, reine de France*.

Pendant le mois de janvier 1793, fut représentée une pièce en trois actes mêlée de chant : *la Prise de Mons*, dont l'auteur ne s'est fait connaître que sous la dénomination *d'un Citoyen de cette ville*. Comme elle resta inédite, nous ne nous en occuperons pas davantage.

Un drame en trois actes et en vers : *Peters, ou la force de l'amitié*, est d'un auteur inconnu. La pièce et l'analyse se trouvent dans un volume intitulé : *le Rimailleur bruxellois* ; on lit :

« Voici l'anecdote, arrivée pendant les anciennes guerres d'Italie, et qui a fourni le « canevas à la pièce suivante : deux soldats de même nation, servoient chacun un parti ; « néanmoins ils étoient amis, et dans un sac de ville, l'un parvint à sauver l'autre. Le pri- « sonnier, ayant été rendu, servit bientôt dans une armée, qui vint réduire aux abois une « ville, où son ami faisoit partie de la garnison. Le général victorieux défendit sous peine de « mort, de donner la vie à un ennemi ; mais le soldat qui avoit été sauvé par son ami, dans « pareille occurence, s'introduisit, par la brèche, amena son ami et le cacha dans sa tente ; « dénoncé et traduit au conseil militaire, il alloit souffrir la mort, pour prix de sa reconnais- « sance, quand la découverte du motif de son action, lui fit obtenir grâces aux yeux du « général... »

L'écrivain anonyme n'attache aucune importance à son drame qu'il dit être inséré dans son volume « comme pièce fugitive et sans aucune prétention de « la vouloir tenir pour digne d'être placée sur la scène. » Nous ignorons la date à laquelle a paru ce recueil de poésies, mais, en le parcourant, nous supposons que c'est en l'an XI (1803).

Un opéra-comique en un acte, musique de Joseph Borremans : *le Clapperman, ou le Crieur de nuit d'Amsterdam*, fut représenté au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, le 31 octobre 1804. L'auteur du libretto resta inconnu. La pièce, n'a pas été imprimée.

En 1804, parut à Liége, une traduction en prose de la tragédie italienne de Victor Alfieri : *Philippe roi d'Espagne*.

Trois ans après, une tragédie en cinq actes et en vers, met en scène l'une des figures les plus remarquables de la Révolution : *Robespierre*. L'écrivain

a signé son œuvre : *un ci-devant Belge*. Au moment où elle vit le jour, un journal en fit l'appréciation suivante (1) :

« ... C'est le coup d'essai d'un jeune homme, et qui plus est, d'un de nos compatriotes, « motifs qui réclament l'indulgence, mais qui ne peuvent cependant pas désarmer entière- « ment la critique. Le plan de cette tragédie est foible, peu conforme à la vérité historique « et l'intrigue n'inspire ni intérêt ni pitié; ceci tient un peu à la nature du sujet : Robes- « pierre n'est qu'un assassin, sans grandeur dans les vues, faisant périr indistinctement une « foule d'innocentes victimes de tous les partis, de tous les états, sans distinction d'âge, de « sexe, d'amis ou d'ennemis : son histoire est celle d'un bourreau. Quel héros pour un « poëme tragique! Comment l'auteur n'a-t-il pas craint de présenter à des contemporains « qui frémissent encore de tant d'horreurs récentes, l'image d'un scélérat entouré d'écha- « fauds et de bourreaux, tableau que le talent même le plus distingué, ne pourroit empêcher « de paroître hideux et révoltant? Dans quinze à vingt siècles, peut-être, il sera possible de « mettre Robespierre sur la scène, quand il sera vu par nos neveux, à la distance qui nous « sépare des Marius et des Scylla.

« Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet de cette tragédie. Tant qu'au style il est « fort inégal, souvent obscur et incorrect; parmi un grand nombre de mauvais vers, l'on « en distingue toutefois qui décèlent du talent et de la verve; plusieurs même ne paroitroient « déplacés nulle part. L'auteur a encore manqué aux convenances en désignant quelquefois « dans sa pièce, Robespierre, sous la dénomination de despote : ce titre ne convient qu'à un « souverain légitime qui abuse de sa puissance, et Robespierre n'étoit qu'un vil factieux « couvert de crimes et de sang. »

Sans nous arrêter à discuter l'opinion du critique sur le héros de cette tragédie, nous donnerons un échantillon de la versification de l'auteur, qui n'est réellement pas mauvaise; on va en juger. Nous choisirons la scène où Robespierre se rend à la Constituante (2) :

« Allons, par ma présence,
« Décider le sénat à m'offrir la puissance.
« Ami, voici l'instant qui doit fixer mon sort,
« M'élever sur le trône ou me donner la mort.
« Je vais cueillir, enfin, le fruit de tous mes crimes,
« Ou moi-même augmenter le nombre des victimes.
« Turmon, sur tes soldats, porte un œil vigilant;
« Qu'ils soient prêts à combattre au premier mouvement;
« Que du sénat français environnant les portes,
« Au peuple factieux s'opposent leurs cohortes;
« Et s'il fallait agir, ami, n'hésite pas;
« Sur les plus furieux fais tomber le trépas. »

Vient, maintenant, dans l'ordre chronologique, l'opéra-comique de Van Helmont : *l'Amant légataire*, joué à Bruxelles, le 3 novembre 1808, dans les circonstances que nous avons développées plus haut. L'auteur des paroles resta inconnu et ne livra pas sa pièce à l'impression.

Les évènements de 1815, qui avaient déjà donné matière à plusieurs pièces, en firent également surgir une à Mons, vers la fin de cette même année : *la*

(1) *L'Oracle*, n° 145, le 25 mai 1807.
(2) Acte IV, scène V.

Bataille de Waterloo, ou les Journées mémorables des 16, 17 *et* 18 *juin*. On n'en connut jamais l'auteur.

Un petit impromptu anonyme fut représenté, le 1er janvier 1820, dans la même ville, sous le titre d'*Étrennes Montoises*.

Une dame, Montoise également, qui ne se fit pas connaitre par la suite, donna, le 2 janvier 1824, un vaudeville en un acte : *le Colonel à Mons, ou le volage fixé par l'amour*. Ne serait-ce pas une adaptation nouvelle du *Colonel* de Scribe ?

Citons, ensuite, pour mémoire, un opéra-comique en un acte dont Van Campenhout fit la musique ; *le Passe-Partout*, et qui fut représenté à Gand, le 15 mars 1826. Il resta inédit.

Un anonyme publia, en 1828, à Anvers, une comédie en un acte et en prose, intitulée : *les Tribulations de monsieur Vandersnuyf*. Il est complétement inutile de nous y arrêter, cette production n'ayant nulle valeur.

Enfin, en 1829, un auteur, qui se cache sous les initiales J. H , fit paraitre à Bruxelles, une comédie en deux actes et en prose : *la Modification des opposés, ou l'opposition comparée*.

Ici se termine la série peu nombreuse des pièces anonymes. Ce sont les productions nées pendant la période révolutionnaire qui en forment le plus fort contingent et qui ne sont que des pièces d'à-propos non destinées à la scène; leurs auteurs ont pris la forme dramatique pour faciliter simplement l'exposé de leur sujet et le rendre plus attrayant à la lecture. A part donc la tragédie de *Robespierre*, il n'y a rien de bien saillant à citer.

Cette troisième période termine brillamment la dernière époque pendant laquelle la Belgique fut soumise au joug de l'étranger. Non-seulement les productions dramatiques ont augmenté en nombre, mais encore et surtout, en qualité. Parmi nos nationaux, nous pouvons citer les noms bien connus de *Ph. Lesbroussart* (1805). — *Ed. Smits* (1807). — *Aug. de Peellaert* (1814). — *L.-V. Raoul* (1816). — *Aug. Clavareau* (1819). — *Fréd. de Reiffenberg* (1819). — *F.-J. Alvin* (1821). — *Aug. Jouhaud* (1822).

Parmi les étrangers, outre *De Beaunoir*, qui fut le grand fournisseur pendant la Révolution Brabançonne, nous avons eu : *Bursay* (1792). — *Jouy* (1803). — *Roucher* (1818). — *A.-V. Arnault* (1825). — Et même *Alissan de Chazet* qui, non content d'avoir mérité dans son pays le surnom de *l'Inévitable*, voulut même laisser chez nous des traces de sa fécondité.

On remarquera que les pièces originales parurent surtout sous la domination hollandaise. Cela n'a rien qui doive étonner. On a vu combien le Roi des Pays-Bas encourageait l'art dramatique et les sacrifices de toute sorte qu'il fit, pour rendre, à nos diverses scènes, l'éclat qu'elles avaient eu sous la Maison d'Autriche. Cet appui venant de haut devait porter ses fruits et l'on a pu constater combien l'élan fut grand et combien magnifiques en furent les résultats.

CONCLUSION

Nous voici arrivés à la fin de la première partie de notre tâche. Il est nécessaire maintenant de jeter un regard en arrière et de résumer ce que nous avons dit sur l'origine, l'installation et les progrès du Théâtre Français en Belgique.

Notre pays, longtemps avant qu'on songeât à l'établissement du spectacle, possédait des sociétés régulières, des réunions particulières et des troupes nomades qui donnaient, à certaines époques solennelles, des représentations de *mystères* d'abord, puis, plus tard, de *moralités*, d'*histoires exemplaires*, etc. Ces représentations, toutes grandioses qu'elles aient pu être, n'avaient pas et ne pouvaient avoir d'existence définie. Elles étaient accidentelles et avaient lieu soit dans les églises, soit sur les places publiques, soit dans des carrefours, selon les nécessités du moment.

Chez nous, ainsi que partout ailleurs, ce furent les mystères de la religion catholique que l'on produisait en public. Tantôt c'était une action mimée, tantôt un dialogue récité par divers personnages, représentés par des rhétoriciens ou quelquefois par des comédiens de campagne.

Cet état de choses subsistait aussi bien dans les parties flamandes que dans les parties wallonnes du pays. Chez ces dernières, l'influence française se fit sentir bien vite, à cause des guerres continuelles que nous avions à soutenir avec nos voisins du midi. La permanence de leurs armées sur notre territoire y amena nécessairement l'usage de la langue, et, conséquence immédiate, celui de leurs coutumes. Ce qui se faisait chez eux, trouva des imitateurs en Belgique et, petit à petit, le goût s'y implanta des représentations dramatiques qui étaient si fréquentes au moyen-âge dans toutes les provinces de France.

Avant le dix-septième siècle, il ne se rencontre guère de traces de spectacles réguliers que dans les collèges tenus par les corporations religieuses. Encore n'offraient-ils rien de bien remarquable.

Des troupes de campagne parcouraient le pays et venaient même à Bruxelles. C'étaient des installations provisoires qui ne laissaient guère que le souvenir de leur passage. L'Opéra, principalement, était joué. Ce genre nouveau, importé d'Italie, jouissait d'une grande vogue, aussi faisait-il partie, à cette époque, de toutes les fêtes. Les origines de l'opéra dans notre pays ont été établies dans les importants travaux de Monsieur Edmond Vanderstraeten (1). Le savant musicologue n'a épargné ni peines, ni recherches pour atteindre le but qu'il poursuivait, son remarquable ouvrage servira de souche à tous les écrivains qui voudront s'occuper de la matière. C'est là, au reste, que nous avons puisé la majeure partie des détails qui nous ont permis de mettre sur pied le chapitre consacré à l'Opéra en Belgique (2). Les lecteurs ont dû aisément s'en convaincre par les notes placées au bas de chaque page.

En Belgique, ce n'est qu'en 1650, que fut édifié un théâtre destiné à ces représentations. Encore avait-il un caractère tout privé, à l'usage de la Cour de Bruxelles et n'ayant, comme public, que les personnes qui y tenaient de près ou de loin. Cette date est définitivement consacrée grâce au curieux ouvrage de Monsieur Charles Piot, l'un des archivistes du royaume (3). A l'aide de documents authentiques, il a établi ce fait qui était resté douteux si longtemps et qui est venu heureusement jeter un jour nouveau sur cette époque si intéressante de l'histoire de notre théâtre.

En 1682 seulement, un Opéra-Italien fut régulièrement installé au Quai-au-Foin, à Bruxelles. Cette tentative avorta au bout de six années, mais elle porta ses fruits et, peu de temps après, une salle de spectacle s'éleva au centre de la ville sous le titre d'*Académie de Musique*. En nous rapportant aux renseignements imprimés et manuscrits que nous avons consultés, nous pouvons, sans grandement nous tromper, reporter la date de sa fondation à l'année 1695, qui serait le point de départ des premières exploitations dramatiques permanentes.

Dans les autres villes du pays, cela ne se produisit qu'au commencement du dix-huitième siècle. Nous ne pouvons admettre comme sérieuses, les représentations d'opéra que faisaient donner les aumôniers d'Anvers ; ceci appartient encore aux troupes de campagne.

Ce fut un début important. Mais le théâtre ne s'établit définitivement que lors du premier octroi qui régularisait les entreprises et permettait à des directeurs de les exploiter sur certaines bases bien définies avec droit acquis.

(1) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, 1867-1878. 4 vol. in-8°.
(2) Tome I, chapitre IV.
(3) *Les Origines de l'Opéra dans les Pays-Bas Espagnols.*

Ce fut en 1705 que le *Théâtre régulier* fut installé à Bruxelles, à l'aide d'un acte de l'espèce. Cette date est donc bien consacrée. D'après les détails qui précèdent, il nous semble intéressant de donner ici les noms des directeurs, jusqu'en 1830, c'est-à-dire pendant une période de cent vingt-cinq années :

Bombarda. . . 1695. . .	Fonpré	1705
	De Pestel	1706
	D'Angelis	1709
	Grimberghs	1711
	Mad. Dujardin	1713
	Molin	1715
	?	1716-1725
J.-B. Meeus . . 1725. . .	?	1725
	Peruzzi	1726
	Landi	1727
Mlles Meeus . . 1730. . .	Bruseau de la Roche	1730
	Francisque	1734
	Huot	1735
	Plante et Ribou	1739
	Ribou de Ricard	1740
	Plante et Mad. Belhomme	1743
	D'Hannetaire	1745
	Favart	1745
	Le Clair	1749
	Duc d'Aremberg, Duc d'Ursel, Marquis Deynse	1749
	Du Rancy	1753
	D'Hannetaire	1754
	D'Hannetaire et Gourville	1757
	Gourville	1759
	Charliers	1761
Vente du Th. 16 mars 1763 .	D'Hannetaire et Crts	1766
	Vitzthumb et Compain	1771
	Vitzthumb	1775
	Pin et A. Bultos	1777
	Pin, A. Bultos et Mlle Sophie	1782
	Alex, et Herm, Bultos	1784
	H. Bultos et Adam	1789
	Mlle Montansier	1792
	H. Bultos et Adam	1793
	Marc d'Oberni, Cussy de Champmeslé et Vitzthumb	1794
	Galler aîné	1795
	Marc d'Oberni et Cussy de Champmeslé	1798
	Ribié	1800
	Les 25 actionnaires	1801
Commission royale 1816 . .	Trois actionnaires	1816
	Gavaudan	1818
	Bernard	1819
	Laugle	1823 à 1830

L'exemple fourni par Bruxelles, fut suivi par les autres villes. Des théâtres

furent successivement édifiés : à Anvers en 1711, à Liége en 1718, à Namur en 1723, à Gand en 1736, à Tournai en 1745, à Mons en 1761, à Verviers en 1774, enfin à Bruges en 1785. En résumé, ce fut au siècle dernier que la Belgique vit s'implanter, chez elle, le théâtre à l'état permanent.

D'après ce qui vient d'être établi par les divers développements de cet ouvrage, Bruxelles eut, au point de vue dramatique, un lustre tout particulier, et l'histoire de son théâtre comporte, à elle seule, la véritable physionomie de cet art dans notre pays. Cette histoire comprend trois périodes bien distinctes, bien définies, qui reflètent parfaitement les évènements extérieurs :

La première allant de l'installation du Théâtre régulier à la Révolution Brabançonne, de 1705 *à* 1790 ;

La deuxième comportant la Révolution Brabançonne et la domination française dans nos provinces, 1790-1814 ;

Enfin, *la troisième ayant trait à l'époque où notre pays était réuni à la Hollande sous le sceptre de Guillaume Ier, de* 1815 *à* 1830.

Pendant la première période, le théâtre était complètement dépendant de la Cour d'Autriche. Il était sa chose et elle en disposait souverainement. Les grands seigneurs et les comédiens avaient entre eux des rapports constants ; les salons de la noblesse comme ceux des gens de théâtre avaient le privilège d'être leurs centres de réunion. De là, cette grande familiarité qui donna ample matière à la chronique scandaleuse. Les mœurs des deux classes si distinctes et cependant toujours si près de se fusionner, à cette époque, se ressentaient de celles du moment. Il y avait un laisser-aller et une licence qui, croyons-nous, ont été assez exposés dans certains de nos chapitres. Ces motifs mêmes furent une des causes de l'état brillant si pas prospère de notre théâtre. Les Gouverneurs-Généraux et tout leur entourage faisaient, du spectacle, la base de leurs réunions; ils avaient même autorisé le titre de : *Comédiens ordinaires de Son Altesse Royale le Prince Charles de Lorraine*. Toutes ces causes réunies devaient nécessairement amener une immense impulsion et nous avons vu ce que fut le Théâtre de Bruxelles établi sur de telles bases.

Quant à la seconde période, après avoir été le reflet des agitations du dehors, elle eut l'aspect d'une époque de transition. Le spectacle, livré à des entrepreneurs, descendit d'abord au niveau le plus bas jusqu'au moment où la noblesse elle-même en prit les rênes et lui donna un certain essor. Le théâtre n'eut plus le brillant qu'il avait acquis sous la Maison d'Autriche, mais, au point de vue artistique, il peut être rangé au nombre des scènes les plus importantes après les grands spectacles parisiens. Les premiers talents de France vinrent se produire chez nous et, de l'aveu même des contemporains, ils étaient parfaitement secondés par nos artistes. L'état de guerre

perpétuel dans lequel on se trouvait, nuisit quelque peu aux progrès de l'art dramatique, mais, somme toute, notre théâtre eut une importance indiscutable.

La troisième période nous ramène à l'état prospère qu'il avait acquis, avant la Révolution. Le Roi Guillaume I[er] se donna la tâche de faire de notre scène l'une des meilleures de l'Europe ; il prit même sur sa cassette particulière pour subvenir aux frais de l'entreprise. Il atteignit amplement son but et les Théâtres Bruxellois eurent alors quinze années d'une splendeur remarquable. C'est ce qui fit dire, à cette époque : « *De tous les théâtres étran-* « *gers, celui de Bruxelles mérite une mention particulière* (1)... »

Si, maintenant, du théâtre nous passons aux artistes, combien n'en voyons-nous pas qui ont fait leurs premières armes chez nous. Citons les principaux :

Céleste Du Rancy (1753). — *Dazincourt* (1770). — *De Grand-Ménil* (1772). — *Saint-Fal* (1772). — *Van Hove* (1772). — *La Rive* (1772). — *Massin* (1782). — *Van Campenhout* (1798). — *Brice* (1806). — *Rolland* (1809). — *Perlet* (1818). — *Emilie Ots* (1823).

En outre, une foule de musiciens firent leurs débuts et acquirent leur réputation dans notre pays. Nous pourrions en citer beaucoup, mais ce serait, croyons-nous, inutile, après les développements dans lesquels nous sommes entrés à cet égard.

Il y a donc là un fait indiscutable, c'est l'importance réelle de nos diverses scènes et principalement de celle de Bruxelles. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, se trouve dans l'espèce d'attraction qu'elle présentait aux principaux artistes étrangers. Il y en a bien peu qui ne soient venus se produire chez nous, et, chose à noter, la plupart y sont revenus à différentes reprises.

Parmi les théâtres de province, celui de Gand tient le premier rang. Si sa gestion ne fut pas toujours une bonne affaire, pécuniairement parlant, il n'en est pas moins constant que cette scène ne fut jamais déserte et qu'elle se maintint à un niveau respectable et digne de la cité flamande.

On reprochera peut-être à nos scènes d'avoir été constamment alimentées par les répertoires des théâtres de Paris. Raisonnablement, pouvait-il en être autrement? Paris a toujours été le centre artistique par excellence et son influence, à ce point de vue, s'est fait sentir partout. Les succès parisiens furent des succès européens et, comme tels, ils s'imposaient à la province. On doit considérer que les directeurs de théâtre sont, avant tout, des entrepreneurs, des commerçants, et que leur but a toujours été naturellement de produire des œuvres d'un mérite reconnu et qui leur offraient des chances de réussite. C'est à ce véritable point de vue qu'on doit envisager les exploitations théâtrales. Toutefois, ce n'est pas une raison pour éliminer complète-

(1) *Almanach des Spectacles pour* 1825. Quatrième année. *Paris*, *Barba*, p. 447.

ment les tentatives d'auteurs belges qui ont la témérité d'affronter le jugement du public. Leurs essais doivent être encouragés et c'est seulement en leur prêtant un appui intelligent que l'on parviendra à stimuler les talents véritables. Toutefois, le mérite réel finit toujours par percer. Mais que voyons-nous aussitôt? Ecrivains et musiciens prennent leur vol vers Paris, pour y recevoir ce que l'on pourrait appeler : *le Baptême parisien*.

On aura beau dire et beau faire, c'est là un fait acquis et le moment n'est pas arrivé d'une décentralisation complète. Or, si cela est vrai aujourd'hui, cela l'était, à plus forte raison, à l'époque que nous venons de décrire.

En partant de ce point de vue, ce qui fut un sujet d'émulation entre différentes directions, c'était la bonne ou la mauvaise exécution. Sous ce rapport-là, nous pouvons avancer avec orgueil que notre théâtre n'a rien laissé à désirer et que, en maintes circonstances, l'exécution était quelquefois meilleure qu'à Paris même. C'est à cela qu'ont toujours visé tous les directeurs, et on a pu se convaincre qu'ils y ont réussi.

Par les détails que nous avons donnés, il est notoire que les artistes coûtaient bien moins cher alors qu'aujourd'hui. Ce n'est que vers 1830 que le chiffre le plus élevé qu'aient atteint les appointements, arriva à 18,000 francs par an. Dix mille francs était le taux normal d'un premier sujet, et bien peu l'ont obtenu.

On reste très étonné de voir l'indifférence et le silence de la presse pour les choses du théâtre, pendant le XVIIIe siècle et le commencement du XIXe. Cela nous a paru d'autant plus singulier qu'en France, on en avait fait une affaire capitale et que, chez nous, les plus grands seigneurs et la Cour elle-même s'en occupaient. Il y avait pourtant là ample matière pour la critique. Le théâtre était entré dans les mœurs ; c'était un plaisir auquel tout le monde participait, et il est au moins étrange que les journaux qui, somme toute, ne sont que le reflet des évènements de chaque jour, y aient attaché si peu de prix. La chose étant ainsi, nous avons dû la faire ressortir pour expliquer le motif qui nous a empêchés de nous étendre davantage dans certains chapitres de notre ouvrage.

Pour nous résumer sur cette première partie, nous pouvons avancer que, sans contredit, l'art dramatique fut cultivé avec fruit dans notre pays et que son histoire, par son intérêt à tous les points de vue, méritait d'être mise au jour.

Deux mots maintenant pour finir. Jusqu'à ces derniers temps, on avait écrit l'histoire sans aller rechercher dans nos archives, les preuves de ce que l'on avançait. Une tendance contraire s'est manifestée et l'on en est arrivé à faire voir sous un jour tout nouveau et diamétralement opposé, certains évènements et certains personnages. Cette manière de travailler étant la plus logique, nous l'avons adoptée, en recherchant, *dans les vieux papiers*, des documents réels qui rétablissent les dates et les faits tels qu'ils sont.

Qu'on ne se méprenne pas sur le but que nous avons poursuivi. C'est do l'histoire que nous avons voulu faire, et nullement de la critique. Il eut été possible de grouper ces deux éléments, mais, au lieu d'écrire cinq volumes, nous en eussions fait dix et peut-être davantage, ce qui n'était nullement notre projet. Il était dans nos vues de faire l'historique du Théâtre Français en Belgique, en rassemblant le plus de données possible, et nullement la critique historique ou littéraire.

Nous tenions à faire cette déclaration, pour bien déterminer la tâche que nous nous étions imposée, et pour qu'on ne se méprenne pas sur l'objectif que nous avons voulu atteindre.

TITRE PREMIER

PARTIE HISTORIQUE

SUPPLÉMENT

CHAPITRE I

ORIGINES. — CORTÈGES HISTORIQUES. — ENTREMETS DANS LES FESTINS PRINCIERS. — CHAMBRES DE RHÉTORIQUE. — ENTRÉES SOLENNELLES DE SOUVERAINS. — MYSTÈRES, MORALITÉS, ETC.

Aux renseignements déja donnés sur les rhétoriciens montois et sur les représentations de mystères, nous devons en ajouter d'autres qui viennent les compléter.

Nous avons dit (1) que, le 26 juillet 1455, on représenta, à Mons, *le Mystère de la Passion de Notre-Seigneur*. Le texte existe aux archives communales de la ville; il forme dix cahiers manuscrits, chacun en deux parties. Le premier est intitulé : *Livre des prologues;* le deuxième : *Abrégé de la première journée*; le troisième : *Abrégé de la deuxième journée;* et ainsi de suite jusqu'à la dernière. Ces abrégés ne font qu'indiquer le rôle de chaque acteur, la mise en scène, les gestes, les changements de décors, de costumes, etc. On y trouve même les noms de quelques acteurs : le *prologueur* était un prêtre, sire *Gille le Naing; Dieu le père* était représenté par un autre ecclésiastique, sire *Jehan de Brouxelles; Colin Rifflart* représentait *Ève* (2).

(1) Tome I, chap. I, p. 10.
(2) L. Devillers. *Analectes montois*. 4ᵉ fascicule, pp. 27-32.

Puisque nous avons la bonne fortune de posséder le texte de ce mystère, nous croyons intéressant de transcrire ici deux fragments des prologues, qui donneront une idée de ces productions si en vogue au moyen-âge.

PROLOGUES

du volume intitulet : LA CRÉATION DU MONDE, *aultrement dict la première journée de* LA PASSION JHÉSU-CRIST.

PREMIÈREMENT, le prologue commenchant la dite première journée, lequel prologue se doibt proférer atraict de bonne et éloquente (voix), en tenant règle de prédication, affin de mieulx appareillier les coraiges des auditeurs à oyr dévotement ce qui par après sera dit de icelle Passion.

LE PRÉDICATEUR tenant mode de docteur, sus quelque montignète ou en kayère de vérité, et de là ne bouger jusques tous les prologues par lui proférez, comme il affiert en tel mistère.

In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen.
Verbum caro factum est JOHANNIS PRIMO CAPITULO HEC VERBA SCRIBUNTUR.

Dieu tout puissant, père éternel,
Rengnant en rengne supernel,
Homme faict par amour fervente.
A pris corps passible et mortel
Dedens le ventre maternel
De la vierge très excellente,
Et par voye clère et patente
A monstré la voye et la sente
De parvenir là hault en gloire :
Par quoy présent est nostre entente
Faire démonstrance évidente
De ses faits dignes de mémōre.
Mais pour ce que ne poons faire
Ne dire chose salutaire
Sans grâce du chiel descendue,
Il nous est à tous nécessaire
De implorer, de cœur débonnaire,
Que grâce nous soit estendue :
Car nostre entente résolue
Est de traictier matière ardue,
Moult profitable pour nostre âme,
Dont pour dire mots de value
Chacun dévotement salue
De bon cœur la benoîte dame.
. . . .

PROLOGUE FINAL servant à la daraine journée, lorsque Dieu ara bailliet ceste réplicque : *Par doulces chanssons*, et que le motet de Paradis sera finet.

Seigneurs, qui démonstration
Avez eult de la passion
De nostre sauveur Jhésu-Crist
Et de la résurrection
Et glorieuse ascention

Et mission du Saint Esprit,
Si riens avons dit en escript
Ou mal fait ou mal ordonné,
Pour Dieu qu'il nous soit pardonné
Et nous doint Dieu telle efficace
De bien par ce ju que sa grâce
Ayons en ce val tellement
Que y fachons nostre sauvement
Dont ce jeu monstre la mattère
Et pour donner fire au mistère
Joyeusement d'amour promus
Grâce irons rendre à Dieu le père
Chantons : *Te Deum laudamus.*

Fin des prologues du dernier livre et conséquanment de tous les livres précédens (1).

D'après ce qui précède, on peut comprendre que ces prologues étaient une espèce de sermon en vers, qui, tout en préparant au sujet que l'on allait représenter, stimulait la dévotion des masses.

En 1458, pendant les trois premiers jours du mois de mai et en juin, les compagnons qui avaient précédemment représenté *la Passion,* jouèrent sur le grand marché *la Vengeanche Nostre-Seigneur* (2).

Le 2 septembre de l'année suivante, on donna sur la même place, *le Jeu de Madame Sainte-Barbe* (3).

Le *Mystère de la Passion de N.-S. Jésus-Christ* fut, par autorisation du conseil de ville, représenté le 26 octobre 1484, par « des compagnons, au nombre de 29. » Ce ne fut certainement pas la grande épopée religieuse, dont il vient d'être donné des extraits.

Les 8 et 10 août 1490, les confrères de Saint-Georges donnèrent sur la grande place de Mons, la vie de ce saint (4). Quelques jours après, *la Vie de Sainte-Barbe* fut jouée, les 12, 13 et 14 septembre, au même endroit, par les confrères placés sous l'invocation de cette sainte (5).

Nous rencontrons, ensuite, un texte dans lequel il est dit que le *Mistère de la Passion Nre Sauveur Jhésu-Crist*, fut représenté, en 1500, par « *les Compaignons jeuweurs* » (6). Ceci nous amènerait à supposer qu'une corpora-

(1) Ces prologues ont été publiés pour la première fois par Monsieur L. Devillers. *Analectes Montois*, 4e fascicule.

(2-3) L. Devillers. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 426.

(4) « Aux confrères de la confrarie Mons' St-George fut donné, au commandement de mesdamoiselles, « en ayde de la despence par eulx faicte et suportée à cause de la vie dud. Saint George qu'ilz firent juwer « sur le marchiet de Mons, ès viij et xe jours d'aoust de ce compte . . . lxs. » *Comptes généraux du chapitre des chanoinesses de Ste-Waudru*. 1490-1491. (Extraits donnés par M. L. Devillers.)

(5) « Aux confrères de la confrarie madame Sainte Barbe fu donné, au commandement de mesdamoi- « selles en ayde de la despence par eulx payée en faisant juwer la vie de mad. dame Sainte Barbe sur le « marchiet de Mons ès xij, xiij et xive jour de septembre de ce compte. . . lxs. » *Idem*. 1490-1491.

(6) « *Aux compaignons jeuweurs* de le mistère de le Passion Nre. Sauveur Jhésu-Crist faite sur le mar- « chiet de Mons, lequel mistère mesd. damoiselles et aulcuns de messrs furent veoir ès maisons du greffier « et receveur de lad. eglise, leur a esté donné au command. de mesd. d[lles], la somme de . . vjl. » *Idem*. 1500-1501.

tion mi-civile mi-religieuse s'était donné pour mission de jouer ce mystère. Au reste, il est très probable qu'il existait, à cette époque, à Mons, des Confrères de la Passion ou quelque chose d'identique. La popularité dont jouissaient ces solennités religieuses peut parfaitement faire admettre cette hypothèse.

Pendant les trois jours des fêtes de la Pentecôte de 1501, les « confrères de Saint-Jacques » donnèrent *le Jeu de la Vie de St-Jacques-le-Grant*, sur le grand marché (1). Ainsi qu'on le voit, les principaux saints avaient leur confrérie qui s'imposait la tâche de représenter, aux grandes fêtes, les points remarquables de leur vie.

En 1520, on joua *le Jeu de la Vie de St-Jehan*, donné par la confrérie placée sous son invocation. Il nous est permis de connaitre quelques-uns de ces confrères, désignés dans le reçu de la somme versée à ce sujet, par le chapitre de Sainte-Waudru, ce sont : *Jehan Scandemoisse*, *Martin de le Haye* et *Jehan de Pouchiau*, maitres de la susdite confrérie (2).

Il est probable que ces spectacles de la rue eurent lieu tous les ans. Nous n'en trouvons toutefois plus de traces avant 1524. On donna alors *la Vie de Monsieur Saint-Roch* (3).

Le 30 août 1530, les « confrères Dieu et monseigneur Saint-Laurent » jouèrent le mystère de la vie de ce saint, sur le grand marché de Mons (4).

Enfin, pour 1533, nous trouvons la mention suivante dans les mêmes comptes (5) :

« Aux confrères Dieu et mons[r] Saint George a esté donné au commandement de mes très
« honnorées damoiselles, pour par elles avoir esté voir *le mystère, jeu et histoire dud. sainct*
« *Georges*, lequel fut jouet par personnaiges au-devant de l'hostel de Naste ès festes de
« Penthecoustes dernier, par quatre journées. A esté delivret à Jehan de le Court maistre
« de lad. confrérie . . . . viij[l]. »

Ceci indiquerait une représentation importante. Un mystère durant pendant quatre jours devait être de la valeur de la fameuse épopée de *la Passion*. Au

---

(1) « Aux confrères de Saint-Jacques de ceste ville de Mons, au commandement de mesd. d[lles], donné en « récompense de leurs despens soustenus à cause du jeu de la vie St-Jacques-le-Grant sur le marchiet « durant les trois jours des festes de Pentecoste de ce compte, et lequel jeu mesd. d[lles] furent veoir à la « maison Joachin Riotte leur greffier, la somme de . . . lx[s]. ». *Idem*. 1501-1502.

(2) « Aux maitres de la confrarie de Mons[r] Saint Jehan pour plaches que mesdamoiselles avoient hu au ju « dud. Saint Jehan qui s'est fait darainement en ceste ville, à l'ordonnance de mesd. damoiselles a esté « payet. . . . iiij[l]. » *Idem*. 1520-1521.

Pièce à l'appui : « Je Jehan Scandemoisse et Martin de le Haye et Jehan de Pouchiau, maistre de la con- « frairie Mons[r] Saint Jehan, cognoissons avoir rechupt du rechepveur des damoiselles la somme de iiij[l].... « et ce pour avoir heut leur plache au jus Saint Jehan. »

(3) « A Rolland du Fausset, a esté donnet, par ordonnance de mesdamoiselles, tant moins de la despence « que les vieswariers (fripiers) ont hue pour cause de ung hourt qu'ilz avoient faict pour juwer la vie de « Mons[r] Saint-Roch, payet . . . iiij[l]. » *Idem*. 1524-1525.

(4) « Aux confrères Dieu et mons[r] sainct Laurent, après avoir jouwet le mistère et la vie dud. benoit « sainct ou mois d'aoust trente, sous le marchiet de Mons, où mes très honorées damoiselles furent veoir « led. mistère sour le hourt, à leur commandement a esté donnée et payet. . . vj[l]. » *Idem*. 1530-1531.

(5) *Comptes généraux du chapitre des chanoinesses de Ste-Waudru*. 1533-1534.

reste, on sait que Saint Georges fait partie des traditions montoises, et il n'est pas étonnant qu'on ait cherché, en le mettant en scène, à lui donner le plus d'éclat possible.

La Fête des Fous se célébrait annuellement à Mons. Les échevins accordaient, à leur Pape, une indemnité qui variait de vingt à quarante sols et quelquefois plus. On nous a conservé les noms de la plupart des ecclésiastiques qui remplirent ce rôle, pendant la seconde moitié du xv[e] siècle (1). Les voici :

1462. *Curé de St-Nicolas en Havré.* — 1463. *Maître Léon Wattier*, prêtre. — 1464. *Messire Jehan Mewisse*, prêtre. — 1466. *Maitre Jehan le Beghin*, prêtre. — 1467. *Messire Jehan le Roy*, prêtre. — 1473. *Sire Pierre Boisteau*, prêtre. — 1474 *Sire Jacques Galloix*, prêtre. — 1476. *Messire Jehan le Fèvre*, prêtre distributeur du chapitre de Sainte-Waudru. — 1491. *Maitre Jehan Sampson*, chanoine de l'église Saint-Germain. — 1495. *Sire Hector de le Pierre*, chapelain de l'église Saint-Germain de Mons.

Tous ces détails, excessivement curieux, viennent jeter un jour nouveau sur cette époque si obscure et si peu connue de l'origine de notre théâtre.

Nous devons réparer une omission concernant Namur, vu que, comme partout ailleurs, les représentations de mystères y furent fréquentes. On en rencontre même les premières traces au XV[e] siècle.

En 1439, eut lieu une fête de l'espèce. On trouve, dans le compte communal de cette année (2), qu'une somme de quatre moutons « fut donnée en « courtoisie aux compaignons qui fissent le jeu sur le marchié de Namur, le « jour S[t] Jacquème et S[t] Christophe. »

Cette expression « faire le jeu » avait toujours trait, à cette époque, aux spectacles de ce genre. Le mot *drame* n'était pas usité au moyen-âge. C'est un terme moderne appliqué au théâtre. Au reste, nous allons en trouver la preuve.

En 1447, on représenta le *Mystère de la Nativité*. Voici comment on en fait mention (3). «.... Qui fut donneit de grâce aux compagnons de Notre-« Dame qui juarent *le jeu delle Nativiteit* sur le marchiet de Namur, en alli-« gance de leurs frais, 2 maillez. »

Il ne peut donc exister de doute, le « jeu delle Nativiteit » veut bien dire: le Mystère de la Nativité.

Qu'étaient donc ces *Compagnons de Notre-Dame ?* Etait-ce une association religieuse, ou une corporation du genre de celle des *Confrères de la Passion*, qui existait, de ce temps-là, à Paris ? Il est difficile d'être fixé à cet égard

A dater de cette époque, des représentations sont plusieurs fois signalées. En 1448, le jour de la Visitation de la Vierge (2 juillet), on dressa des

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 426 et t. I, pp. 94-96.
(2) *C. de ville*, 1439, fol. 21 v°.
(3) *Id.* 1447, fol. 45.

théâtres au milieu de la place Saint-Remy et sur le pont de la Sambre « pour juer les jeux (1). »

Ce qui pourrait nous faire supposer que les Compagnons de Notre-Dame formaient une corporation distincte, peut-être affiliée à celles relevant du clergé mais ayant une organisation indépendante, c'est le texte suivant (2) :

«... Qui fu représenté le jour des Innocens, 28me jour du mois de décembre, au *pappe du* « *petit chapitle* et à ses complices, quant ils furent revenus de faire leur esbatement aval « ladite ville... »

On établit une distinction entre les Compagnons et le Chapitre de l'église Notre-Dame. Ceci viendrait donc corroborer notre allégation.

Il est fait mention, dans le texte que nous avons cité plus haut, de « *hour-* « *demens* ». Ce terme signifie *des échafauds*, il vient du verbe wallon *horder* qui veut dire *échafauder*.

Il nous est donné, ensuite, de connaitre le nom d'un de ces compagnons. La même année, un certain Guillemin Dubos reçut un don pour plusieurs « jeus « et esbatemens qu'il at fais sur un char et charette ente présente année, « aval ladite ville (3)... »

Mais l'année suivante, nous avons un renseignement beaucoup plus explicite. Le Mystère de la Passion fut représenté, le jour de la Visitation, sur un vaste théâtre construit sur le marché. Le sieur Saladon Gribande et « ses nonante compagnons » y participaient (4).

Cette nouvelle expression : « qui monstrarent pas figures », signifierait-elle que ces comédiens ne faisaient que représenter la Passion, en tableaux muets ?

Petit à petit, le nombre des exécutants augmenta. L'année suivante, en 1450, toujours le 2 juillet, jour de la Visitation, le même Saladon fit jouer de nouveau ce mystère (5).

Le 7 juin de cette même année 1450, un certain Augustin Le Cat, aidé de quelques acteurs, avait donné sur un char, la représentation d'*un jeu* de Notre-Dame (6). Cet Augustin Le Cat était le crieur de la ville, ainsi qu'on va le voir ci-dessous.

Nous arrivons maintenant, à des spectacles beaucoup plus complets et plus nombreux. En 1451, le Mystère de la Passion fut représenté par deux cents

---

(1) «... Pour 19 voiez de chariaige de cloies de Werrez et de quenez ameneez au pont de Sambre et à « Saint-Remy et dont on fist les hourdemens pour juer les jeux qui furent fais au dit Saint-Remi et sur ledit « pont le jour del Visitation Nostre-Dame derain passé... » — « Qui fu donné cedit jour aux compagnons « qui juèrent ledit jour à Saint-Remi... » *C. de ville*, 1448, fol. 57.

(2) *C. de ville*, 1448, fol. 52.

(3) *Id.* 1448, fol. 59 v°.

(4) «...... A Saladon et plussieurs autres compaignons, en nombre de 90, qui monstrarent par figures...... « *toute la passion de Nostre-Seigneur*... 10 moutons. » *C. de ville*, 1449, fol. 43 v° et fol. 40 et 43.

(5) *C. de ville*, 1450, fol. 34 v° et 37.

(6) *Id.* 1450, fol. 36 v°.

personnes. Celui-ci était d'un certain d'Aimery, chanteur de geste, comme le prouve le texte suivant : «... Qui fut donnet cedit jour (2 juillet) « à pluissieurs personnes qui fissent les personnages de la passion Nostre-« Seigneur, sur le hourdemens.... en nombre de 200 personnes ou envi-« ron (1).... Qui fut donnet à *Aimery*, le chanteur de jeste...... pour avoir « ordonneit et fait deux jours d'escripture, le jour de la Visitation (2)... » Le même texte nous apprend qu'il fut aidé, dans sa tâche, par le « magister de l'école sur les fossés », et par le crieur de la ville, le sieur « Augustin Le Cat. »

Le Mystère de la Passion était donc joué partout. On en signale des exécutions en France, dans presque toutes les villes, et l'on voit qu'en Belgique, le même fait se produisit.

Nous avons encore à faire mention d'une représentation de ce mystère en 1452, par trois cents personnes, sous la direction de ce Jean Caulier, maître de l'école située dans la rue des Fossés, dont il vient d'être parlé. En outre, le même jour (2 juillet), on donna une représentation du Mystère du Jugement, sur une autre place de la ville de Namur (3).

Il était de coutume que les personnages des mystères figurassent dans la procession. De nos jours, nous ne pouvons que difficilement nous imaginer ce qu'étaient ces cortèges. Au moyen-âge, c'étaient des solennités auxquelles prenaient part tous les corps constitués; on leur donnait le plus grand apparat. On trouvera des renseignements très complets sur celles qui eurent lieu à Namur, dans un excellent travail de Monsieur Borgnet (4), où nous avons puisé la plupart des détails que nous donnons ici.

La preuve de la présence de ces comédiens dans la procession, se rencontre dans le texte suivant : «... Qui fu donné cedit jour à pluiseurs personnes qui « fissent les personnaiges de la passion Nostre-Seigneur sur les hourdemens... « ens comptés les vins qui, cedit jour, furent bus sur lesdits hourdemens et « *en allant par lesdits personnaiges autour de ladite procession* (5)... » Ces personnages sont ceux qui représentèrent ce mystère sur la place Saint-Rémy, et dont nous venons de parler.

Plus nous avançons, et plus le nombre des acteurs augmente. Nous avons constaté la présence de trois cents personnes, en 1452. Trois ans après, il y en eut sept cents, comme le prouve le texte suivant : «... Pour une queue de vin France... donnée ledit jour Nostre-Dame « à pluissieurs personnez

(1) *C. de ville*, 1451, fol. 47.
(2) *Id.* 1451, fol. 48.
(3) «... Qui fu donné cedit jour à pluiseurs personnes qui fissent les personnaiges de la passion de N.-S. « et autres sur les hourdemens fais sur le gran marquiet de Namur et à Saint-Remi, en nombre de 300 per-« sonnes ou environ, pour plus, pour moins... » *C. de ville*, 1452, fol. 49 v° et fol 57 et 59 v°.
(4) *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises*. Mémoires in-4° de l'Académie royale de Belgique, T. XXVII.
(5) *C. de ville*, 1452, fol. 49 v°.

« qui fissent les personnaiges de la passion Nostre-Seigneur, et jugement « avec le couronnement Nostre-Dame, en nombre, que grans que petis, de « VII^c ou environ... » (1).

Le maître d'école de la rue des Fossés, Jean Caulier, reparait encore à ce moment. Le même jour, sur la place Saint-Rémy, on joua le Mystère de Notre-Dame de Cambron, qu'il avait composé (2).

Ces représentations durent être excessivement importantes, car, dans les comptes de la ville, on voit que trois charpentiers furent occupés, pendant dix jours, à élever et démonter « les hourdemens ».

L'année suivante, les mêmes mystères : la Passion de Notre-Seigneur, le Jugement et le Couronnement de la Vierge, furent joués, le 2 juillet, comme de coutume. Les acteurs qui y participèrent étaient huit cents, au nombre desquels, on cite : *Simon Franque*, l'orfèvre. — *Matthieu le Clerc*. — *Colin de Roselet*. — *Willemot le Duc*, mercier.

Ceci indique parfaitement que ce n'étaient pas des acteurs de profession. Des bourgeois, des rhétoriciens probablement ou ces Compagnons de Notre-Dame dont nous avons déjà parlé, se chargeaient de ces exécutions, qui devaient être, à cette époque, une affaire capitale dans la ville.

Pendant les années qui suivirent, le nombre des acteurs varia toujours de sept à huit cents. On représenta quantité de mystères; ainsi, en 1463, nous trouvons que «... on monstra par figures et contenance, sur le marquiet des « Févres, *Comment Nostre-Dame fut présentée au Temple*, *le Mariage Nostre-* « *Dame*, *l'Annunciation*, *la Visitation*, *la Nativité*, *l'Offrande des trois* « *rois*, *la Circoncision*, *Nostre-Dame allant en Egipte* et *la Décollation des* « *innocens*; et sur les hourdemens du marquiet de Namur, *la Passion de* « *Nostre-Seigneur*, *Dieu montant au chiel*; et à Saint-Remy, *le Jugement*, « *le Gésine* et *le Couronnement Nostre-Dame* (3)... »

Outre ceux-ci et ceux déjà signalés plus haut, il est encore fait mention des suivants : *les Onze mille vierges* — *le Ressuscitement Lazaron* – *le Martyre de Saint-Estienne* — *le Martyre de Saint-Blaise* — *le Jeu de Saint-Louis* — *le Jeu d'un roi et d'une roine sa femme*.

On remarquera que ces représentations avaient lieu, presque toujours, sur le marché des Fèvres et sur le Grand-Marché; quelquefois aussi sur la place Saint-Rémy. De nos jours, le marché des Fèvres est le marché de l'Ange; le Grand-Marché, la rue de l'Ange; la place Saint-Rémy, la partie de la place d'Armes qui se trouve entre l'entrée de la rue du Pont et celle de la rue du bas de la place (4).

(1) *C. de ville*, 1455, fol. 59, 60 et 61.

(2) «... Audit Jean Caullier pour avoir escript et billeteit le jeu de Nostre-Dame de Cambron qui ledit « jour Nostre-Dame fut joué à Saint-Remi, parmi le pappier qu'il livra pour ledit jeu... 1 mouton. » *C. de ville*, 1455, fol. 62.

(3) *C. de ville*, 1463, fol. 51.

(4) Borgnet. *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises*

Elles n'avaient toutefois pas exclusivement lieu sur la place publique. On en rencontre des traces dans les églises. En 1462, les frères Mineurs jouèrent, dans la leur, le *Mystère des trois rois* (1).

Il est à noter que ces solennités avaient lieu régulièrement le 2 juillet, jour de la Visitation. C'était une date consacrée, et il n'en est pas fait mention à d'autres époques. On se préparait donc, d'une année à l'autre, pour donner le plus d'éclat possible à ces fêtes ; de là, la gradation que nous avons remarquée dans le nombre des personnes qui y prêtaient leur concours.

Le XVIe siècle s'écoula, sans que des représentations d'un autre genre aient été signalées. Toutefois, en 1476, lors de la dédicace, il y eut des spectacles qui sembleraient plutôt se rapprocher de la mimique. Des théâtres avaient été dressés dans toute la ville, sur le parcours de la procession. Voici ceux que l'on cite, avec ce qu'on y représenta (2) :

Sur le grand marché — *le Martyre de Sainte-Barbe.*
Sur la place S[t] Hilaire — *le Personnaige et Martyre de Saint-Georges.*
A Saint-Remy — *le Couronnement de Nostre-Dame, le trespas et montant au ciel.*
Sous la porte Hoyoul — *le Personnaige et Martyre de monseigneur Saint-Quentin* et *le Martyre de monseigneur Saint-Remi.*
Devant la maison de Jean Gillon — *le Personnaige de la Sainte-Trinité.*
Devant la porte Gayette — *le Personnaige et Martyre de Saint-Sébastien.*
Au pied du château — *l'Annunciation Nostre-Dame.*
En la rue de Vis (ou des Brasseurs) — une partie de *la Passion Nostre-Seigneur.*
Devant l'hopital Saint-Jacques — la continuation du même mystère.
A Saint-Aubain — *le Personnaige de Sainte-Julienne et d'autres saintes.*

Ces mystères étaient-ils figurés par des acteurs vivants ou par des mannequins? Ou bien, étaient-ce simplement des toiles peintes? Nous ne pouvons, en aucune façon, nous prononcer à cet égard.

Au commencement du XVI[e] siècle seulement, apparurent les *moralités*. En 1518, on fait mention, pour la première fois, de celle si populaire des *Quatre fils d'Aymon* (3).

Enfin, l'année suivante, nous trouvons les premières traces certaines des rhétoriciens. Ils donnaient des représentations sur un char (4), et l'on ajoute qu'ils amusaient le peuple par leurs « histores, farses et récréations » (5).

Ces « joueurs de rhétorique » étaient probablement organisés en corporation comme les Chambres de rhétorique des Flandres. Nous ne les connaissons que sous cette dénomination jusqu'en 1525. Nous remarquons qu'on les

(1) « ... Qui fut donné ausdis frères meneurs de Namur pour le jeu qui fut par eulx fait en leur église le jour » des trois Rois... 2 moutons. » *C. de ville*, 1462, fol. 50.
(2) *C. de ville*, 1476, fol. 70 v°, 71 et 71 v°.
(3) *Id.* 1518, fol. 141, comp. avec *C. de ville*, 1571, fol. 85 v°.
(4) « ...Pour 14 aunes de grosse toile... mises en œuvre au refaire les hobettes du chariot des joeurs de » rétorique... » *C. de ville*, 1519, fol. 137.
(5) « Aux joueurs de rétorique... la somme de 30 patars et ce pour les histores, farses et récréations par » eux jouées... » *C. de ville*, 1520, fol. 125.

désigne alors sous le nom d'*Enfants du prince d'Amour* (1). D'où leur vint ce titre? On ne peut guère le dire. Monsieur Borgnet (2) croit qu'il fut emprunté à une des scènes qu'ils avaient jouées.

Ces rhétoriciens jouaient des moralités, tantôt montés sur des chars, et allant de carrefour en carrefour, tantôt sur des théâtres élevés sur les places publiques. On les voit même donner ce qu'ils appelaient des *histoires exemplaires* (3). Il est probable que leur répertoire se composait de *farces, sotties* et *moralités*, comme celui des *Clercs de la Basoche* et des *Enfants sans-souci*. Ces *histoires exemplaires* étaient, à n'en pas douter, des *moralités*, sous une autre dénomination.

A côté des *Enfants du prince d'Amour*, vinrent se placer d'autres rhétoriciens. En 1574, un certain maître d'écriture nommé Vincent Cocq, donna, avec ses élèves, « des jeux rétoricques » (4). Ceci indiquerait donc l'existence de deux troupes, à moins que ce dernier fait n'ait été tout accidentel.

Il est à remarquer qu'à dater de l'apparition certaine des rhétoriciens, les rémunérations faites par la commune s'effectuaient en argent et non plus en nature, ainsi que nous l'avons vu au siècle précédent.

Ces rhétoriciens donnaient des représentations irrégulièrement et seulement dans les grandes circonstances. Cela se continua de la sorte, jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Au début du siècle suivant, nous remarquons qu'il y avait deux troupes distinctes de rhétoriciens, auxquelles la commune allouait un subside annuel de quinze florins (5).

Nous possédons même les noms des directeurs de ces deux corporations. Pour l'une, c'était un certain *Gérard de Marche* qu'on qualifie de poète. En 1611, il reçut, de la commune, un subside de 25 florins « à cause de quel- « conques œuvres et sonnetz poétiques faitz à l'honneur du Magistrat (6)... » En outre, en 1619, il obtint une nouvelle somme de 50 florins, pour avoir composé et fait représenter une pièce, lors de l'arrivée, à Namur, des archiducs Albert et Isabelle (7).

---

(1) « Aux joeurs de rétorique, assavoir *les Enffans du prince d'Amour*, pour avoir joué de leur plaisance « à St Remy devant le peuple de la ville... 27 sols. » *C. de ville*, 1525, fol 94.

(2) *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises.*

(3) *C. de ville*, 1571, fol. 96, v°. — « A Nicolas Van Halle, peintre, pour... avoir accomodé les rétorchiens « de ce qui leur estoit nécessaire pour jouwer moralitez le jour et lendemain de la Nostre-Dame procession... 3 livres 10 sols. » *C. de ville*, 1575, fol. 111 v°. — « Aux rétorchiens de ceste ville pour avoir, par « licence de messeigneurs, à la procession de ceste ville, mis en avant et jouwé plusieurs *histoires exem-* « *plaires*, pour la récréation des bourgeois et estrangers... 4 livres 10 sols. » *C. de ville*, 1575, fol. 128 v° et fol. 102.

(4) « A Vincent maistre Cocque tenant escolle d'escriptures pour, avecque ses disiples, avoir faict en « publicque jeux rétoricques, le jour Nostre Dame procession de ceste ville, luy payé... 3 livres. » *C. de ville*, 1574, fol. 115 v°.

(5) « ...dépesché ordonnance pour les deux trouppes de réthoriciens, chacune quinze florins... » *Résolutions du magistrat*. I, 1 et 2.

(6) *Résolutions*, I, 5.

(7) *Id.* I, 19 v°.

La seconde avait à sa tête *Mareschal Voirir*. Ce dernier eut, de la ville, en cette même année 1619, une gratification de 18 livres « en récompense de « ses service faict à la ville, comme *maitre rétorisien*, et de sa vielesse et « nécessitez (1) ».

De tout ce qui précède, on peut conclure que les représentations de mystères datent de loin, dans la ville de Namur, et qu'elles y étaient de mise dans toutes les grandes solennités. En outre, de même que partout ailleurs, le goût s'épurant, elles firent place aux moralités, sotties, farces, etc., jouées par les Chambres de rhétorique.

Celles-ci, même, furent seules pendant tout le XVIIe siècle. Mais, ainsi que cela s'était produit dans d'autres localités, elles durent céder devant les essais d'installation du théâtre régulier.

CHAPITRE II

LES AUTEURS DRAMATIQUES DE LA PREMIÈRE PÉRIODE, JUSQUE 1700.

Nous avons négligé de faire mention d'une tragédie en cinq actes et en vers de l'acteur Rosidor : *la Mort du grand Cyrus, ou la vengeance de Tomiris*. Cette pièce, éditée à Liége en 1662, fut probablement représentée au Théâtre de la Cour, à Bruxelles. Elle est étrange comme la plupart des productions de cette époque. Pour donner une idée de ce qu'était alors l'illusion scénique, nous dirons qu'au moment où Tomiris appelle ses soldats, « on fait tomber une toile où est représentée une armée en bataille qui passe « sur un pont ». On n'est pas plus primitif.

Une comédie du même vit encore le jour à cette époque : *les Divertissements du temps, ou la magie de Mascarille à Bruxelles* (2). Le manuscrit seul existe et il est probable qu'il ne fut jamais imprimé.

Au sujet de la pièce anonyme publiée à Anvers, en 1663 : *l'Intrigue des carrosses de Paris à cinq sols*, voici les renseignements que nous fournit monsieur Paul Lacroix (3) :

« Cette comédie, inconnue à tous les bibliographes du théâtre, diffère entièrement de « celle de *Chevalier*, sous le même titre, laquelle est en vers de douze syllabes, tandis que « celle-ci est en vers de huit. Ici l'intrigue et les personnages ne sont pas les mêmes. La « comédie hollandaise n'annonce pas un auteur qui sache écrire, ni qui fréquente la bonne

(1) *Résolutions*, I, 18 v°.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.

« compagnie. Il emploie les mots de *g....*, *b....l*, etc Cette pièce, comme l'autre, roule sur « les facilités que présentait aux amants et aux libertins, la nouvelle invention des *carrosses* « *à cinq sols*. »

Nous avons passé un peu rapidement sur la tragédie attribuée au Père Coret (1) : *le Glorieux Jubilé de mille ans de Saint-Lambert*. Elle mérite cependant que nous nous y arrêtions. Dans la préface, l'auteur dit : « Voici « la quatrième pièce sainte que je donne au public. Je ne sçai si j'en aurai « des louanges... » Nous ignorons complètement quelles sont les trois autres. Peut-être ce Père Jésuite les a-t-il écrites pour les représentations données par ses élèves ; en tous cas, jusqu'aujourd'hui elles sont inconnues. Voici la distribution des personnages :

PEPIN, prince, mari de *Plectrude*. — PLECTRUDE, princesse, femme de *Pepin* — LAMBERT, evesque de Tongres. — ALPAÏS, concubine de *Pepin*, sœur de *Dodo*. — DODO, frère d'*Alpaïs*.— GALLUS et RIOLDUS, frères, parens de *Dodo*.— LINA, nourrice de *Lambert*. — THICDOIN, valet de *Lambert*.

Cette tragédie, quelque bouffonne qu'elle soit, n'est pas sans mérite littéraire. On y rencontre toutefois certaines incongruités de langage inhérentes au moment. Un extrait (2) donnera une idée de la versification de l'auteur :

« RIOLDUS *la frape* (LINA).

« En memoire de ton Lambert,
« Reçois cette faveur, Lina, de ma baguette.

« GALLUS *la frape aussi*.

« Il est bon de trouver des amis en enfer,
« Tiens; prens aussi, vieille mazette,
« Ce petit coup de poing en guise d'amourette.

« LINA.

« Allez traitres, allez ; vous me prenez sans verd ;
« Mais la justice en sera faite ;
« Et vous ferai bien voir qu'ayant ce mal souffert,
« Ce n'est pas pour les chiens que la potence est faite. »

On voit que ce n'est pas trop mauvais comme style. Nous avons eu à citer des vers qui certes ne valaient pas ceux-ci. Cette pièce est d'une rareté excessive ; elle fut mentionnée, pour la première fois, dans le catalogue que nous venons de citer; ce libraire l'avait cotée au prix de soixante francs.

---

(1) De Theux. *Bibliographie Liégeoise*, p. 165.
(2) *Libraire ancienne de P. Hahn*. Catalogue n° 6, novembre 1862. *Liége, 2, Place S. Lambert*. PP. 5-6.

CHAPITRE III

LES COLLÉGES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN BELGIQUE.

Il nous est parvenu deux programmes imprimés de représentations de tragédies, au collége des Pères Jésuites d'Ypres, qui nous donnent la distribution des rôles, avec les noms des élèves jouant les principaux personnages.

La première a pour titre : *Severe, Empereur des Romains*. On la donna le 25 et le 26 février 1745. Voici quels en furent les acteurs :

Severus, LODOVICUS WALWEIN. — *Antoninus Caracalla*, FRANCISCUS FLORISONE. — *Cassander*, LUDOVICUS BEKE. — *Aribas*, JOSEPHUS BOSSAERT. — *Charilus*, JOSEPHUS DE MEZEMAKER. — *Julia*, GULIELMUS DE BECUS. — *Geta*, BALTHAZAR CARBON. — *Marcellus*, PETRUS LANSWEERT. — *Faustinus*, FRANCISCUS DE BECUS. -- *Harpagus*, MARTINUS HOVYN.

Le rôle de femme : *Julia*, épouse de *Severe*, fut, on le voit, interprêté par un jeune homme. Il n'y a donc pas de doute, à cet égard ; on ne retranchait nullement cet emploi, soit en le transformant en rôle d'homme, soit en remaniant la pièce.

La seconde tragédie est intitulée : *Manassès rétabli sur le thrône*. Elle fut jouée le 30 et le 31 août 1747, avec la distribution suivante :

Manassès, roi de Judée, FRANCISCUS FLORISONE. — *L'Esprit d'Ezéchias*, LÉONARD VAN ELSLANDE. — *Amon*, JOSEPH WALWEIN. — *Achaz*, IGNACE LE DIEU. — *Barach*, ALBERT DE GELCKE. — *Merodach*, roi de Babilone, GUILLAUME DE BECUS. — *Nabuchodonosor*, PIERRE BOCTEMAN. — *Sibaras*, général des Assiriens, PIERRE LANDSWEERT. — *Semma*, capitaine des gardes, JOSEPH PATTYN. — *Mégalise*, EMMANUEL VAN DEN PEEREBOOM.

Il est probable que plusieurs familles d'Ypres retrouveront ici quelques-uns de leurs ancêtres. Au reste, il se rencontre, dans cette énumération, des noms bien connus de nos jours.

Les élèves d'autres colléges donnèrent des représentations dramatiques ailleurs que dans leurs locaux. Ainsi, on trouve qu'en 1625, lors du mariage de Caroline d'Arenberg avec Ernest, comte d'Issenbourg, un théâtre fut dressé au château d'Enghien, comme en fait foi l'extrait suivant (1) :

« Item, a esté payé pour certain théâtre dressé au chasteau à cause de la représentation « de *la Prinse de la ville de Bréda*, faict par la jeunesse des *escolles des Augustins* à la « solemnisation des nopces de monseigneur le comte d'Isembourg, icy. XXIII l. IX s. t. (2). »

---

(1) Ernest Mathieu. *Histoire de la ville d'Enghien*. Mars, 1876. In-8 : PP. 697-698.

(2) *Compte de la massarderie du 1er février 1625 au 31 janvier 1626*. — Archives communales d'Enghien. (Cité par M. Ern. Mathieu).

Ceci confirme le fait que nous avons avancé (1), que les ducs d'Arenberg firent donner, dès l'apparition du théâtre en Belgique, des solennités dramatiques dans leur château.

Nous avons ensuite à faire mention d'une autre représentation d'élèves, mais celle-là fut probablement accidentelle. Voici l'extrait qui nous fournit ce renseignement (2) :

« *De Bruxelles, mardi* 23 *may* 1730. — Le 17 de ce mois, Son Altesse Serenissime eut le « plaisir d'assister avec toute la Cour dans la sale des Chevaliers de la Toison d'Or, « à *la pièce de Théâtre* représentée par la jeunesse du Catéchisme du Sablon, et « S. A. S. honora ensuite les Actrices d'une médaille de S. François-Xavier enchassée « dans de l'or. »

Ces détails, quelque minimes qu'ils soient, viennent compléter ceux que nous avions donnés sur ces spectacles d'élèves, et ajouter un contingent nouveau à leur historique, si difficile à établir.

CHAPITRE IV

LES ORIGINES DE L'OPÉRA, EN BELGIQUE.

Au cours de nos recherches, nous avons fait d'intéressantes découvertes qui nous permettront de préciser certains faits restés douteux.

En 1655, quand la reine Christine de Suède se trouvait à Bruxelles, on organisa, avons-nous dit, des fêtes et des représentations dramatiques. Nous avions cité tout particulièrement celle du mois de février où l'on donna *Circé*. A ce qu'il parait, sur les instances de cette Souveraine, cet opéra fut joué successivement cinq fois (3).

Les chanteurs qui avaient représenté cette pièce prirent le titre de *Comédiens de la Reine de Suède*. Ils s'étaient installés Montagne Sainte-Élisabeth, où ils donnaient des spectacles réguliers. Parmi ces derniers, se trouvaient *Toussaint le Riche, sieur de Hautefeuille*, *Anna de la Chassée*, sa femme, *Jean Philandre* et *Charles Guérin*. Ceci nous est révélé par un acte, en date du 14 avril 1655, passé devant le notaire Antoine Janssens, par lequel le sieur Nicolas Van der Borcht, brasseur, à Bruxelles, autorisait « les sieurs « comédiens de la reyne de Swede, à sçavoir : Toussaint Le Riche, sieur de « Hautefueille, Mlle Anna de la Chassée, sa compaigne, le sieur Jean Philandre

(1) Tom. I, Chap. IV.
(2) *Relations Véritables.*
(3) Archives générales du royaume. — *État de la cave de* 1653 à 1662.

« et le sieur Charles Guerin » de pouvoir ouvrir une fenêtre à leurs frais « dans « leurs loges sur le théâtre pour avoir de la lumière de la place ou jardin du « premier comparant (1) ».

A ces comédiens, succédèrent ceux de Mademoiselle d'Orléans. Nous n'avions rencontré de détails les concernant qu'en 1661. Un passeport qui leur fut délivré le 2 janvier 1657, nous apprend qu'on leur permettait « de « pouvoir aller, venir et séjourner dans les villes des pays de par-deçà (c'est-à-dire les Pays-Bas) », et que semblable autorisation leur avait également été donnée l'année précédente. La demande de renouvellement était faite à Don Juan d'Autriche (gouverneur des Pays-Bas) par le prince de Condé (2).

Il n'y a donc plus de doute à cet égard. Les Comédiens de Mademoiselle d'Orléans arrivèrent à Bruxelles en 1656. Nous pourrions même admettre qu'ils revenaient, tous les ans, pendant la saison d'hiver. Leur présence nous est signalée en 1661 et l'on nous dit qu'ils jouaient « tous les jours sur le « téâtre des pièces des plus excellentes ». Ceci nous ferait supposer qu'ils avaient un local qui leur était propre Nous ignorons où il était situé en cette année, mais, pour 1662, nous avons des détails circonstanciés et positifs.

Un acte passé, le 7 janvier 1662, devant le notaire Janssens, nous apprend que ce jour-là un sieur *Adriain Rubertin* a donné « en louage » au sieur *Abraham Mitalet*, comédien de Mademoiselle d'Orléans, et à ses compagnons, le jeu de paume situé sur le Gracht (Fossé-aux-Loups), « pour en faire dresser « leur téâtre et autres ouvrages nécessaires pour leur jeuz de commédies ». La location était faite jusqu'au premier dimanche de carême, moyennant la somme de onze florins (3).

Le même jour, un nouvel acte fut passé devant le susdit notaire, entre ces comédiens et le sieur *Estien Mees*, charpentier, par lequel ce dernier s'engageait à dresser le théâtre dans le jeu de paume, de manière à pouvoir y jouer « la pièce de la machine de *la Toyson d'or* et aultres ». Le contrat était fait moyennant la somme de 360 florins pour le sieur Mees, et de huit florins pour une tonne de bière et deux pattacons, pour ses ouvriers (4).

Deux engagements nous font connaitre une partie des artistes de cette troupe. Le premier (5), du 3 février, relatif à la demoiselle *Marie Ancart*, musicienne; le second (6), du 27 du même mois, concernant *Charlotte Meslier de Rosidor*, quatrième rôle. Nous y trouvons les noms suivants : *Abraham Mitalet* dit *De la Source*, *Philippe Millot*, *Beaucheau*, *Nicolas de Ruyn* dit *Dorimont*, *Josèphe Dupain*, *Louis de Ruyn* et *Françoise Delau*.

(1) Archives générales du royaume. — *Notarial général du Brabant*. — Liasse n° 1637.
(2) Id. — *Collection des Papiers d'État et de l'Audience*. — Liasses aux passe-ports.
(3-4-5-6) Archives générales du royaume. — *Notarial général du Brabant*. — Liasse n° 1680. — Voir aux Documents.

Cette troupe de comédiens possédait son peintre-décorateur qui s'appelait *Charles Rousselle*, ainsi que nous l'apprend la procuration qu'il donna, le 25 février 1662, pour retirer un coffre qu'il avait laissé à Rouen (1).

Enfin, le 1er avril, ils passèrent un acte (2), avec le sieur *Pierre Wauters*, maitre batelier, pour le transport de toute la troupe avec hardes et bagages, à La Haye en Hollande, moyennant la somme de 150 florins.

Il ressort donc, de tout ce qui précède, que les Comédiens de Mademoiselle d'Orléans avaient un théâtre installé au Gracht, à Bruxelles, et qu'ils y jouèrent alors pendant plus de trois mois.

Entretemps, une partie de ces artistes s'était retirée et avait formé une association d'un an avec le sieur Rosidor, dans les termes suivants (3) :

« Comparurent par devant moy, notaire, etc., les Srs *Jean Guillenoys Duchesnoy de* « *Rosidor*, d'une, et *Nicolas Biet*, dict *de Beauchamps*, avec damoiselle *Françoise Petit*, « sa compaigne, et conjoinctement *Jean Biet*, *Charles Biet* et *Marie Biet*, leurs enfans, « d'aultre part; lesquels ont déclarez estre convenuz et d'entrer ensemble en association « pour jouer touttes sortes des commédies... »

Cependant, cette exploitation, qui devait prendre cours le 27 février et finir le 27 du même mois de 1663, n'eut qu'une durée éphémère. Un autre acte, dressé le 24 avril suivant, par le même notaire Antoine Janssens, nous apprend que Rosidor, sous prétexte d'aller chercher quelques sujets à Paris, abandonna ses compagnons et s'engagea dans une autre troupe. Ceux-ci firent acter le fait, pour faire poursuivre le délinquant, à l'effet de l'obliger à payer les mille francs de dédit convenus, pour celui qui contreviendrait aux conventions (4).

Ce Rosidor laissa des traces de son passage en Belgique. En cette même année 1662, parut à Liége, une tragédie en cinq actes et en vers : *la Mort du grand Cyrus, ou la vengeance de Tomiris* (5), que nous supposons avoir été jouée à Bruxelles. En outre, une pièce manuscrite qui se trouvait dans la bibliothèque de Monsieur de Jonghe, nous fait connaitre une autre production de ce comédien : *les Divertissements du temps, ou la magie de Mascarille, à Bruxelles* (6). Cette dernière était un véritable chef-d'œuvre de calligraphie.

Ceci nous donne à entendre que si l'opéra était alors principalement représenté, les genres comique et tragique n'étaient pas abandonnés. Toutefois, les pièces à musique formaient le fond du répertoire.

A peine les Comédiens de Mademoiselle d'Orléans eurent-ils quitté Bruxelles, que d'autres se disant « Comédiens du Roy d'Angleterre », y parurent. Ils s'installèrent également sur le Gracht, mais ils ne durent pas y séjourner longtemps, car l'acte de location qu'ils passèrent, le 20 mai 1662,

(1-2-3-4) Archives générales du royaume. — *Notariat général du Brabant*. — Liasse n° 1639. — Voir aux Documents.
(5-6 Voir la Bibliographie.

devant le notaire Janssens (1), porte que « comparurent les Srs *Denis La Voy* « et *Alcidor*, comédiens du roy d'Angleterre, se faisants forts pour leurs « associez d'une, et le Sr Adriain Aubertin d'autre part; lequel second com- « parant confesse, comme il confesse par ceste, d'avoir donné en louaige « ausdits seconds comparants présents et acceptants, sçavoir : la place du « Jeu de paulme seul où il demeure présentement, scituée sur la rue nommée « le Grecht en ceste ville de Brusselles, et ce pour la somme de trois patta- « cons par jour, *à payer précisément jour par jour....* »

Ces dernières expressions nous feraient supposer qu'ils ne firent qu'un court séjour en cette ville, sinon ils auraient agi, comme leurs prédécesseurs, en payant un forfait pour un temps déterminé.

Au 29 novembre 1662, les *Relations véritables* enregistrent une représentation (2). Ce furent des comédiens, parmi lesquels se trouvait *Nicolas de Ruyn* dit *Dorimont*, qui la donnèrent. Ce fait est établi par un acte de location passé, le 7 août 1662, devant le notaire Janssens, entre le fondé de pouvoirs de Dorimont et le sieur Van den Nesse, par lequel ce dernier s'engageait à louer « certain emplacement avec autres dépendances et théâtre et « tout le matériel servant à jouer la comédie tel qu'il se trouve situé dans la « rue menant au couvent de Ste Élisabeth en cette ville de Bruxelles; et dans « laquelle ces comédiens ont l'habitude de jouer.... ». La location était accordée, du quatorzième jour après la Toussaint au mois suivant Pâques 1663, moyennant la somme de 220 pattacons (3).

La présence, à Bruxelles, des Comédiens de Mademoiselle d'Orléans est encore établie, pour 1664, par une reconnaissance notariée que donna, le 16 janvier, le sieur *Jean Pallet* dit *Bellefleur*, par laquelle il déclarait avoir été payé pour le voyage qu'il a fait en Angleterre (4).

Un acte de location passé, le 4 mars 1664, devant le même notaire Antoine Janssens, nous apprend que ces comédiens s'installèrent, de Pâques à la Pentecôte de l'année 1665, dans la salle de spectacle située Montagne Ste Élisabeth, et appartenant à Martin Van den Nesse (5). Dans ce document, se trouvent cités : *Abraham Mittalet* dit *La Source*, *Jean Godart*, *de Champ-Nouvau*, *Philippe Millet*, *Jean Pallet*, *Louis de Druin* et *Jolimont*.

Au moment de quitter Bruxelles, ces comédiens donnèrent, le 17 mars 1664, une procuration au sieur Magnery, « marchand espicier et beourgeois de ceste « ville de Brusselles, demeurant à la place des herbes, pour en leur nom et « leur absence faire, gérer et négotier toutes leurs affaires qu'ils ont ou pour- « ront avoir .. (6).

(1) Archives générales du royaume. — *Notariat général du Brabant.* — Liasse n° 1639. — Voir aux Documents.

(2) Voir tome I, chap. IV, p. 57.

(3-4-5-6) Archives générales du royaume. — *Notariat général du Brabant.* — Liasse n° 1680. — Voir aux Documents.

En 1665, ces comédiens se retrouvent encore à Bruxelles. Ils occupèrent évidemment le local du sieur Van den Nesse, qu'ils avaient loué l'année précédente. Au reste, un acte notarié en date du 20 mars de cette année nous l'apprend. Il s'agit d'un reçu d'une somme de quarante-six florins, monnaie de Brabant, prêtée à Abraham Mitalet, dit La Source, par Adrien de Marsenne, Sieur de Belleville (1).

Toute cette série d'actes authentiques nous renseigne, d'une manière certaine, sur plusieurs faits inconnus jusqu'ici. Outre le théâtre établi à la Cour, il y avait donc à Bruxelles deux locaux occupés d'une manière quasi-régulière : le premier au Gracht, le second à la Montagne-Sainte-Élisabeth. Ceci est constaté pour les années 1662 à 1665 et il est probable que c'était également là qu'ils étaient venus dès 1655.

Enfin, pour en finir avec les documents complémentaires, nous avons encore un fait à citer relativement au théâtre, à Bruxelles.

En 1689, après la déconfiture de Petrucci et Farisseau (2), on constate la présence de comédiens. Un passeport, qui leur fut délivré le 3 mai de cette année, nous apprend qu'ils ont représenté l'opéra et qu'ils retournent en France. Nous y trouvons les noms de tous les artistes : *Mademoiselle Jouany* et ses quatre enfants : deux fils et deux filles ; *M. Soüelle ; M. Du Guet ; M. Lafleur* ; *M. Ville-Dieu* ; *M. Floridor* et sa femme ; *M. Lesage* et sa femme ; *M. De Maille* et sa femme ; *M. de Messy* et sa femme ; *M. L'Ange* ; *Mlle Cartilly* et *M. Du Val*. Outre ceux-ci qui sont « tous de l'opéra », figurent sur le même passeport : *M. Van Ecque* et sa femme ; *M. D'Eve* et sa femme ; *Dubreuil*, qui était précepteur des enfants du *marquis de Bournouville* (3).

Où avaient lieu leurs représentations ? Rien ne nous renseigne à cet égard. Nous pouvons supposer, avec quelque fondement, qu'ils occupaient l'un des deux locaux cités ci-dessus, car il n'est pas admissible qu'ils soient venus à Bruxelles pour jouer uniquement devant la Cour.

Tous ces documents sont utilisés pour la première fois. Ils sont d'une importance indiscutable et nous fixent désormais sur ce qu'était, à cette époque, le théâtre à Bruxelles.

D'Eve, dont il est question ci-dessus, est probablement Honoré D'Eve, maître de chapelle de la Cour de Bruxelles. Ce dernier avait une fille, Marie-Ernestine, qui fut chanteuse à l'Opéra de cette ville, en 1681. Monsieur Edmond Vanderstraeten lui a consacré une curieuse notice (4), dans

(1) Archives générales du royaume. — *Notariat général du Brabant*. — Liasse n° 1639. — Voir aux Documents.
(2) Voir tome I, chap. IV, p. 73.
(3) Archives générales du royaume. — *Papiers d'État et de l'audience*. — *Passeports et licences*. — Voir aux Documents.
(4) *Guide musical*, n° 39, jeudi 27 septembre 1877.

laquelle il donne des détails très intéressants sur ses études musicales qui se firent, parait-il, à Louvain. Elle parut, à la Cour, dans l'opéra italien : *Delarida, ou les Chaînes de l'amour*, jouée, cette année-là, le jour de Sainte-Anne; elle y fut très remarquable. Le même écrivain nous fournit des données sur le personnel utilisé dans cette pièce et sur le prix payé à chacun (1). On y voit que la chanteuse toucha 200 patacons pour l'opéra et 40 pour le prologue, ce qui représente environ 600 et 120 francs.

Pour ce qui concerne Gand, nous avons dit (2) que le premier document connu datait de 1696. Un autre, plus ancien d'une trentaine d'années, nous a été révélé (3). C'est un acte d'association passé, le 9 février 1663, entre des comédiens français, et qui nous donne les noms des principaux acteurs avec leur emploi :

Glade Jennequin dict *Rochefort*, pour jouer les Roys, les annonces et affiches. — *Denys Lavoy*, pour les seconde rolle et le comicques. — *Jean De Surlet*, pour le premier rolle. — *Jean Pelloy* dict *De Lille*, pour la decoration du theatre et les machines. — *Jacques Troche*, pour le troisiesme rolle et aultres que la compagnie jugera a propos.

Cette association prenait cours au moment du contrat pour finir au jour des Cendres de l'année 1664. Certaines parties de cette pièce nous font comprendre qu'en 1662 déjà ils étaient réunis; ainsi : «.... et le dict *Sr de* « *Troche* promect entrer avecq la dicte compagnie dedans tous les frais et « debtes contractez par ladicte compagnie *pendant les années* 1662 et 1663 ».

Il résulte donc de ceci que, dès 1662, des comédiens français avaient déjà fait leur apparition à Gand.

A la même époque, nous trouvons une trace de la présence de comédiens à Dinant, dans la province de Namur. Un ancien acte (4) porte que, le 27 juin 1663, Marie Depret a fait un transport en faveur de *la Compagnie des Comédiens de la ville de Dinant*. Il n'avait, croyons-nous, jamais été question de représentations données alors dans cette localité.

On sait combien, au dix-septième siècle, l'Église était opposée à tout ce qui touchait au théâtre. Elle refusait aux comédiens non-seulement le mariage, mais même la sépulture. Cette opposition s'était principalement manifestée après l'apparition du *Tartuffe* : Molière fut même en butte à toutes les persécutions du clergé. Toutefois, la règle n'était pas générale, car l'extrait sui-

(1) *Guide musical.*
(2) Voir tome I, chap. IV, p. 62
(3) Archives de l'État, à Gand (cité par le *Messager des Sciences*. 1877). — Voir aux Documents.
(4) Archives de l'État, à Namur. — *Registre de la Cour de Dinant*, 8 mars 1663-6 mai 1665.

vant d'un « compte des draps funéraires de l'église de Sainte-Waudru, à Mons », prouve que certains artistes dramatiques furent, à cette époque, enterrés religieusement (1) :

« Le 18 avril 1694, estat de bourgeois pour PAUL MERLE, *comédien françois.* »

Ce curieux document, qui nous a été communiqué par Monsieur Léopold Devillers, archiviste de l'État, à Mons, prouve qu'à la fin du dix-septième siècle, des comédiens français donnaient des représentations dans cette ville.

Ces quelques renseignements nouveaux ont leur importance; ils viennent heureusement compléter ce que nous avions déjà dit au sujet des origines de l'Opéra en Belgique.

CHAPITRE V

INSTALLATION DU THÉATRE RÉGULIER.

Une requête adressée à l'Empereur par madame Dujardin (2), l'ancienne directrice du Théâtre de Bruxelles, nous apprend qu'en 1724 elle était encore à la tête de cette exploitation, ainsi que cela ressort des termes suivants : « ... il est arrivé ensuite qu'en l'an 1724 la remontrante donnoit l'Opéra en « ceste ville de Bruxelles... » Ce fut donc elle qui l'occupa jusqu'au moment où Mecus obtint son octroi.

En 1728, pendant la direction de Landi, la comédie italienne fut représentée au Théâtre de la Monnaie, par la troupe du sieur *Gabriel Constantin* dit *Arlequin*. Un passeport qu'il demanda et obtint le 9 octobre de cette même année (3), nous révèle ce fait. Il se rendait à Strasbourg.

En parlant du théâtre dans la ville de Gand, nous avons dit que, de 1708 à 1737, il n'y eut plus de représentations dramatiques (4). Ceci n'est pas exact. D'après nos nouvelles recherches, nous avons acquis la preuve du contraire. Un ancien programme mentionne un spectacle au mercredi 27 décembre 1724, dans les termes suivants :

---

(1) Archives de l'État, à Mons.
(2-3) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(4) Tome I, chap. V, p. 121.

Par Permission

La grande Troupe des Comédiens François représentera aujourd'huy Mercredi 27 Décembre 1724

LES FOLIES AMOUREUSES

Comédie de Mr. Renard.

Qui sera suivie de

CRISPIJN PENDU

Comédie.

l'On prendra aux Théatre, et Balcons du Théatre deux Escalins, aux premières Loges un Escalin, aux Parterre et Galleries un demi Escalin.

Pour chaque Balcon entière 16 Escalins, pour les premières Loges 10 Escalins.

Le tout Argent de Change.

Défences sont faites aux gens de Livrée de faire aucun désordre, n'y entrer sans payer.

On prend les Billets au Bureau. Ceux qui voudront retenir des Balcons ou Loges s'addresseront dans le Ganxken.

c'Est dans la rue de Magdalaine dit Marjoleynstraet dans le dit batiment nommé het Ganxken.

On commencera à cinq heures précises.

Ceci est une preuve irréfutable. Il est donc établi qu'après l'incendie de la salle de la Confrérie de Saint-Sébastien, les représentations continuèrent dans un local appelé *Het Ganxken*.

Nous n'avons pu donner la date exacte de la fondation du théâtre ni celle de sa destruction. Un registre manuscrit nous fournit des renseignements précieux à cet égard (1). Voici ce qu'on y lit :

« 1737.

« L'ancien théâtre qui se trouvait sur *le Cautre*, bâti vers 1690 et appartenant à la ville, « fut consumé par le feu le 16 décembre 1715, n'a été rebâti (qu') en 1737 aux frais de la « Confrérie de Saint-Sébastien, qui construite en même tems sa nouvelle Cour près et à côté « du susdit théâtre avec lequel il communique. (Non loing de l'anciene cour, actuellement la « maison de Vanden Helle (1849). Ces deux édifices furent élevés sur les dessins de Bernard « de Wilde, architecte des travaux de la ville de Gand, les modèles sont conservés dans la « collection de P. J. Goetghebuer. »

Le Théâtre de Gand est donc antérieur à celui qu'édifia Bombarda, à Bruxelles. Ce fut sans doute l'exemple donné par les directeurs de celui du Quai-au-Foin, dans cette dernière ville, qui porta ses fruits. Quant à la date du 16 décembre 1715, pour l'incendie, c'est un fait entièrement nouveau.

Les représentations se donnèrent après cet évènement, dans une salle de spectacle dont l'entrée était située rue Magelein et qu'on nommait *Het Ganxken* (petite allée), ainsi que le mentionne le programme ci-dessus. On y avait accès par un corridor, qui existe encore aujourd'hui à côté de la maison marquée n° 13, et qui ne mesure pas un mètre de largeur. On la convertit plus tard en magasin ; elle fait actuellement partie de l'habitation de Monsieur l'avocat Delhougne, rue Saint-Jean.

CHAPITRE VI

LE THÉATRE FRANÇAIS DANS LA PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE.

Le 13 janvier 1769, deux ans environ après l'ouverture de la salle de spectacle établie sur la Batte, le prince-évêque Charles rendit un édit contre ceux qui interrompent les représentations (1). Il y était dit que ceux qui se mettraient dans ce cas, seraient « mis incontinent hors de la salle publique, « conduit à la grand' garde et de là en prison, si les circonstances et la gra- « vité du cas l'exigent... »

(1) Bibliothèque de l'Université de Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de Saint-Sébastien.*

(2) Achives de l'État, à Liége. — Voir aux Documents.

On se rappelle (1) que, le 24 avril 1786, Charles Bernardi obtint le privilège exclusif de donner des représentations dans la principauté. Voici quelle était la composition de sa troupe :

DIRECTEUR : M. BERNARDY père.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

D'HOTHÉ, premiers rôles. — SALINCOURT, jeunes premiers. — MARION, rois, tyrans, pères nobles et grands raisonneurs. — LEFEBVRE, seconds amoureux. — GAZEL, financiers, grimes, manteaux — LAVAUX, rôles à récits, seconds rois, raisonneurs. — DE LA BRIÈRE, premier comique. — PARIS, second comique. — FLEURY, des comiques. — RUBEMPRÉ, rôles de convenance.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DE LA SABLONNE, premiers rôles tragiques et comiques. — FLEURY, première soubrette. — RUBEMPRÉ, secondes amoureuses. — DULAC et URBAIN, jeunes amoureuses.

Opéra.

MAITRE DE MUSIQUE : M. SOLA.

Chanteurs.

Messieurs :

MONTROSE, première haute-contre. — LEFEBVRE, seconde et première haute-contre. — RUBEMPRÉ, première basse-taille. — PARIS, Laruette. — FLEURY, des basses-tailles. — LAVAUX, accessoires. — GAZEL, seconde basse-taille.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MONTROSE, première chanteuse. — FLEURY, première duègne. — RUBEMPRÉ, seconde duègne. — DULAC et MONTROSE *fille*, jeunes rôles.

Le lundi 23 août 1784, à l'occasion de l'élection du prince-évêque Hoensbroeck, le sieur Havé, français, prenant le pseudonyme de M. de Rose-Croix, fit représenter une pièce en un acte, en vers, mêlée de chants, sous le titre : *Apollon chez les Eburons* (2). Elle fut sifflée à sa première apparition.

(1) Voir tome I, chap. VI, p. 153.
(2) Voir la Bibliographie.

CHAPITRE VII

LE MARÉCHAL DE SAXE ET FAVART. — LES COMÉDIENS FRANÇAIS DU COMTE DE LOWENDAHL.

D'après nos suppositions et d'après les inductions que nous avions tirées des diverses pièces qui nous étaient passées par les mains, il était douteux, pour nous, que le Maréchal de Saxe eût triomphé de la résistance de Madame Favart, pendant son séjour dans notre pays. Nous ne rencontrions pas de preuves bien péremptoires, et, dans le doute, nous avions émis l'opinion que cela n'avait dû se produire qu'après l'emprisonnement de la Chantilly.

Nous n'attachions pas grande croyance aux dires de l'exempt Meusnier qui avait tout intérêt à accabler la pauvre femme qu'il était chargé d'espionner et d'arrêter. Mais, depuis la publication de notre premier volume, a paru un livre de monsieur Desnoireterres (1), où cette question est élucidée et où il est prouvé, sur des données sérieuses et nouvelles, que nos suppositions n'étaient pas réelles et que Maurice de Saxe, parvint à ses fins en Belgique.

Deux billets du généralissime à sa sœur, la princesse de Holstein, lèveront tous les doutes à cet égard (2). Ils sont d'une crudité d'expression réellement curieuse et d'une orthographe plus que primitive.

A l'appui de ceci, nous reproduisons ci-dessous deux pièces satyriques qui se rattachent à ces évènements (3). La première est intitulée *Corps détaché aux ordres de Mlle Mortagne;* mademoiselle Chantilly y figure dans l'état-major avec le titre de Major-Général; la seconde a pour titre : *Ordre de bataille de l'armée féminine en Flandres;* mademoiselle de Navarre, autre favorite du Maréchal, en est le Généralissime. Ces deux curieuses productions sont datées de juillet 1747.

(1) *Épicuriens et Lettrés.* Paris, Charpentier, 1879. PP. 177-358 (Favart et Voisenon).

(2) *Lettres du Maréchal de Saxe à la princesse de Holstein, sa sœur,* imprimées par la Société des Bibliophiles français. *Paris, Didot,* 1831. (Citées par M. Desnoireterres.)

(3) Gustave Desnoireterres. Ouvrage cité, p. 219.— Ces pièces ont été publiées, pour la première fois, par M. Adolphe Jullien : *La Comédie et la Galanterie au* XVIIIe *siècle.* Paris, Rouveyre, 1879. In-12. Elles sont tirées du *Recueil-Maurepas.* Bibliothèque Nationale de Paris. Mss. *Chansons historiques,* t. XXXV, p. 157, v°. 158, 159 v°, 160.

1747

—

JUILLET

CORPS DÉTACHÉ

AUX ORDRES DE Mlle MORTAGNE.

Lieutenants-généraux	Mlles de Villeneuve	Faune	Villiers
Maréchaux de camp	Mlles Esther	Le Sage	Caron
Brigadiers	Mlles Prévost.	Le Grand	Vallois

Du Breuil.
Girardin.
Damin.
Giroux.
Coroline.
Rousselle.
Guimbelle.
Beaufort.

Tanne.
Bertonville.
Marigny.
Comtesse.
Megrigny.
Macé.
De Lonce.
Batin.
Seguin.
La Haye.

De Lisle.
Mevenot.
Duchesse.
Normande.
Ruelle.
Le Blanc.
Chambery.
Many.

TROUPES DE RÉSERVE

AUX ORDRES DE Mlle FLORENCE.

Voisvre.
Pernon.
Sourdis.
Rivoiron.
Le Clerc.
Armand.
Pichard.
Garnier
Artaud.
Troguette.
St-Georges.
Amée.
Raton.

TROUPES DE RENFORT

AUX ORDRES DE Mlle LA CROIX.

Madelonski.
Georgeski.
Elisabethski.
Miniski.
Marioneskí.
De Lauriski.
Epontanski.
Fortuneski.
Augustini.
Plautini.

ÉTAT-MAJOR

Mademoiselle Chantilly, *Major général.*

Mlle Verrière ainé, }
Mlle La Combe, } *Aides-Majors.*

1747
—
JUILLET

ORDRE DE BATAILLE
DE L'ARMÉE FÉMININE EN FLANDRES

Noms des Filles de joye qu'on dit être à la suite de l'Armée du Roy en Flandres, appartenantes aux différents officiers, tant généraux qu'autres.

Mlle DE NAVARRE, Généralissime

Lieutenants-généraux	La Drouillon	La Bline	d'Arimate	Deuvertenne, Fleury.
Maréchaux de camp	Julie	Daucourt	Arman	Commartin
Brigadiers	Candache	Blanse	Iris	Cartier

Félicité. Julienne. Christine. L'Anglaise. Justine. Thérèse. Ursule. Marotte. Elizabeth. Catin. Cumberland.

La Coutare. Catherine. Margot. Perrette. Mimi. Jeannette. Flamande. Dorothée. Monique. Rose. Claudine.

La Bretonne. La Lionnaise. La Française. La Riout. Marion. Colette. Margueritte. Seurette. Suchon. Fanchon.

SECONDE LIGNE. — Mlle DE NEMON.

Lieutenants-généraux	Désirée	Corée	La Verrière	Lescluze	Jacquemon.
Maréchaux de camp.	Céré	Commartin	La Combe	Auderne	Exaude
Brigadiers	Massonneaux	La Baronne	La Chateau	Vevere	Rouas

Lisette. Suzanne. Bassette. Louise. Augustine. Nicolle. Angélique. La Ressource.

Toinon. Simonne. Gertrude. Scholastique. Madelaine. Nanette. Iris. Constance.

Tonton. Fuvianne. Barberine. Rosalie. Geneviève. Guillemette. Adier. Caille.

RÉSERVE. — Mlle AUGUSTE.

Maréchaux de camp	La Valette	Recluze	Floquon

Claudinette. Lauze. Ferette. La Tourelle. Légère. Vandine. Animoine. Blize.

Auguste La Cat. La Rieuse. La Riemenie. Rivelle. La Cendrée. Frant. Verde. La Rousse.

PARC D'ARTILLERIE.

Cent mille pièces de canons et le double de bombes.

On retrouve, dans ces deux tableaux, toutes les actrices que nous avions citées, en compagnie de quantité de « filles de joye ».

Le même *Recueil de Maurepas* donne une autre pièce datée de juin 1747, qu'on disait avoir été affichée, à La Haye, vis à vis du Café Français. C'est une estampe représentant le diable tenant, d'une main, le Maréchal de Saxe, et de l'autre, le comte de Lowendahl, avec la légende suivante :

Tous deux vaillants,
Tous deux prudents,
Tous deux galants,
Tous deux paillards,
Tous deux pillards,
Tous deux bastards,
Tous deux sans foy,
Tous deux sans loy,
Tous deux à moy.

C'est, on le voit, peu flatteur pour les deux célèbres hommes de guerre. On avouera cependant, après ce qu'on connaît de leur manière de vivre, qu'ils le méritaient bien un peu.

Enfin, pour en finir avec cette époque de notre théâtre, ajoutons que nous ne nous étions pas trompés en avançant que l'opéra-comique : *l'Époux par stratagème*, avait été joué par les comédiens du Maréchal de Saxe. Nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer un exemplaire, et on y trouve mentionnée la date du 31 octobre 1748 (1).

Nous n'avions découvert aucune trace de spectacles sur les théâtres de province, pendant le séjour des armées françaises. Un programme (2) que nous avons eu en main nous apprend qu'à Gand, la salle de la Confrérie de St-Sébastien donnait asile à une troupe de sauteurs et de danseurs de corde. La représentation à laquelle nous faisons allusion eut lieu le jeudi 13 avril 1747.

CHAPITRE VIII

LE THÉATRE FRANÇAIS EN BELGIQUE, APRÈS LE DÉPART DU MARÉCHAL DE SAXE, JUSQU'EN 1766.

Depuis la publication de notre premier volume, il nous est tombé sous la main un ouvrage excessivement intéressant pour le répertoire du Théâtre de la Monnaie : *Receuil* (sic) *des comédies nouvelles qui ont été représentées sur*

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de Saint-Sébastien.*

le Grand-Théâtre de Bruxelles par les Comédiens Français sous les Ordres de Son Altesse Royale. C'est un recueil factice en cinq volumes, de pièces publiées séparément chez Boucherie, réunies par lui avec des titres portant le millésime de 1756 (1). Nous pouvons donc établir une partie des travaux de cette scène. Voici les pièces contenues dans ces volumes, avec la date de leur première représentation à Bruxelles :

Le Rossignol, O. C. 1 a., de l'abbé de L***, 1753. — *Raton et Rosette, ou la Vengeance inutile*, Par. 1 a., par Favart, 1756 — *Le Devin de Village*, Int. 1 a., par J.-J. Rousseau, 24 mai 1753. — *Les Amours de Bastien et Bastienne*, Par. 1 a., par Mme Favart et Harny, novembre 1753. — *Titon et l'Aurore*, Past. 1 a, par Roy et Bury, octobre 1754. — *Le Nouveau Monde*, C. 3 a. v., par l'abbé Pellegrin, 13 janvier 1755. — *L'École des Tuteurs*, O. C. 1 a., par Rochon de La Valette, 1754. — *Bertholde à la ville*, O. C. 1 a., par l'abbé de Lattaignant et Anseaume, 28 juin 1755. — *Le Trompeur trompé, ou la rencontre imprévue*, O. C. 1 a., par Vadé, 28 juin 1755. — *La Servante Maitresse*, O. C. 2 a., de Pergolèse, 12 juillet 1755. — *Le Chinois poli en France*, Par. 1 a , par Anseaume, 23 août 1755. — *Les Chinois*, O. C. 1 a., par Naigeon, 17 juillet 1756. — *Ninette à la Cour, ou le Caprice amoureux*, O. C. 3 a., par Favart, janvier 1756. — *Le Triomphe de la musique italienne, ou les Génies rivaux*, O. 2 a., par Gaubier, 6 mai 1756. — *Cythère assiégée*, O. C. 1 a., par Favart, 28 février 1753. — *La Bohémienne*, O. C. 2 a., par Favart, 1755. — *Le Calendrier des Vieillards, ou le Corsaire généreux*, O. C. 1 a., par Bret et de La Chassaigne, 1756. — *Il étoit temps, ou l'Ecuyer téméraire*, O. C. 1 a., par Vadé, 1756. — *L'Enfant gâté, ou Follette et Roger Bontems*, O. C. 1 a., par Vadé, 1756. — *Le Maitre de musique*, O. C. 2 a., par Baurans, 1757. — *Le Diable à quatre, ou la double métamorphose*, O. 3 a , par Sedaine, 12 mars 1757. — *La Fausse Duègne, ou le Jaloux corrigé par force*, O. C. 2 a , par Favart et Parmentier, 1756. — *Le Déguisement pastoral*, O. C. 1 a , par Bret, mus. de Van Malder, 12 décembre 1759. — *Blaise le Savetier*, O. C. 1 a., par Sedaine, mus. de Philidor, janvier 1760. — *Le Peintre amoureux de son modèle*, O. C. 2 a., par Anseaume, mus. de Duni, 1757. — *Les Aveux indiscrets*, O. C. 1 a., par de la Ribardière, mai 1759.— *Acajou*, O. C. 1 a., par Favart, 1753. — *Sémiramis*, T. 5 a. v., par Voltaire, 1750.— *Alzire, ou les Américains*, T. 5 a. v., par Voltaire, 1750.

Toutes ces pièces furent donc jouées sous les directions D'Hannetaire et Gourville. Jusqu'à ce jour, cet ouvrage était resté inconnu ou, du moins, aucune mention n'en avait été faite.

Citons, ensuite, une pièce qu'on ne trouve renseignée nulle part : *les*

---

(1) Voir la Bibliographie.

Amours de Colin et Colette, pastorale en un acte, musique de De Croes (1), qui fut jouée, au Théâtre de la Monnaie, le 4 novembre 1756, à l'occasion de la fête du prince Charles de Lorraine. Henri-Jacques De Croes était alors maitre de musique de la Cour; il fut ensuite directeur de la musique du prince de la Tour-et-Taxis, à Ratisbonne. Fétis ne parle pas de cette pastorale (2).

Relatons, enfin, l'extrait suivant qui nous fixera désormais sur les jours de fermeture obligatoire du spectacle, ce qui n'avait pas encore été déterminé d'une manière précise (3) :

« *De Vienne, le 4 janvier* (1754) — L'Impératrice-Reine, par un effet de sa piété et de « son zèle pour la Religion héréditaire à l'Auguste Maison, a jugé à propos de défendre les « représentations d'opéras, comédies et autres divertissemens publics les jours suivans, « sçavoir : pendant tout le Carême, pendant une partie de l'Avent, les principales fêtes de « l'année et la veille d'icelles, tous les vendredis, les jours anniversaires du nom, de la nais- « sance et de la mort de l'Empereur Charles VI, de glorieuse mémoire. »

CHAPITRE IX

LES COMÉDIENS ORDINAIRES DE S. A. R. LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE.

En 1777, le prince de Ligne avait composé un libretto d'opéra pour fournir à la belle Angélique D'Hannetaire l'occasion de créer un rôle entièrement original. On croyait que *Céphalide* était la seule production qu'il avait donnée en Belgique. On était dans l'erreur. En 1862, une autre pièce fut découverte : *Colette et Lucas*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes (4), éditée à Belœil, en 1781. On suppose qu'elle fut jouée à l'occasion de la réception d'une grande dame dans ce château princier.

Nous manquions de renseignements au sujet de la fin de la carrière d'Angélique D'Hannetaire. Au cours de nos récentes recherches, nous avons trouvé l'article suivant qui nous fixera, à cet égard (5) :

« *De Bruxelles, le 27 mai* 1822. — Mlle ANGÉLIQUE DENNETAIRE (*sic*), *vient de terminer* « *sa carrière à Paris*. Fille du directeur du théâtre de Bruxelles, sous le gouvernement « autrichien, cette actrice a fait longtemps les délices des habitans de cette capitale. Dans « ce temps, LARIVE brillait ici, ainsi que DAZINCOURT : le premier avait épousé une de ses « sœurs. Mlle ANGÉLIQUE DENNETAIRE était connue par les grâces de son esprit, sa bienfai-

(1) Ed. Gregoir. *Bibliothèque musicale populaire*. T. III, p. 94.
(2) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. II, p. 395.
(3) *Gazette de Bruxelles*.
(4) *Catalogue de G.-A. Van Trigt*, n° 1. Bruxelles, 1862, pp. 23-24. Voir la Bibliographie.
(5) L'*Oracle*, n° 148, mardi 28 mai 1822.

« sance et par ses longues liaisons avec le célèbre PRINCE DE LIGNE, mort à Vienne en 1814. « Depuis longtemps fixée à Paris, sa maison était ouverte à tous les Belges qui s'y présentaient; plus d'une fois elle leur a rendu des services qui honorent la bonté de son caractère. Aujourd'hui, que l'on prodigue des notices nécrologiques aussi pompeuses que ridicules aux êtres les plus insignifiants, nous pensons qu'une fleur jetée sur la tombe de « M[lle] ANGÉLIQUE DENNETAIRE ne paraîtra pas déplacée. »

Nous avons vu qu'en 1782, les frères Bultos avaient fait bâtir au Waux-Hall, à Bruxelles, un théâtre destiné aux représentations d'enfants (1). Ayant découvert la composition de la première troupe qui l'occupa, nous nous empressons de la donner ici, ce document étant des plus précieux (2) :

ÉTAT

DE LA TROUPE DES JEUNES COMÉDIENS

SOUS LA DIRECTION DES FRÈRES A. ET H. BULTOS,

à Bruxelles : commencée cette année (1783) *et jouant à leur nouvelle salle, érigée au Parc.*

Acteurs.

Messieurs :

VERNET, jouant les premiers rôles tant dans la Comédie que dans les Pantomimes et Proverbes.

MAUGÉ, les premiers comiques, tous les rôles joués par VOLANGE à Paris, et dans les Pantomimes en partage avec M. VERNET.

MARÉCHAL, les seconds amoureux et les rôles de convenance dans la Pantomime.

ANDRÉ, tous les niais, les ivrognes et rôles caricatures tant dans la Comédie que dans la Pantomime.

LE VASSEUR, les rôles de convenance en tous genres.

Actrices.

Mesdemoiselles :

CORBET, les premiers rôles tant de Comédie que dans les Pantomimes.

BONNEFOI, les mères, les poissardes et rôles de tout genre, de Comédie et de Pantomime.

PICARD *aînée,* des caractères, mères et autres dans la Comédie et dans la Pantomime.

PICARD *cadette,* les soubrettes, paysannes et autres en tous genres.

LEEMANS, les rôles d'enfants, d'amour, etc., dans la Comédie et les Pantomimes.

NANETTE, ÉRARD *cadette,* SAUVAGE, les grâces, amours et autres.

Ballet.

HAMOIR et *sa sœur,* premiers danseurs et faisant tous les ballets.

VANHEMEL *aîné,* premier figurant et chef des gardes dans la Pantomime.

Figurants.

VANHEMEL *cadet.* — BLOIS. — BEAUPRÉ. — PROFT. — VANDEN EYNDE. — VAN HESSE. — PEQUER. — FOYT.

(1) Voir tome I, chap. IX, p. 302-303.

(2) *Nouvel Almanach ambigu-chantant.* Gand, frères Gimblet, 1784, pp. 114-116.

Figurantes.

PECHOU. — PROFT. — MESMAKER. — CAZAR. — ÉRARD *aînée.* — FRANS KEBER *aînée.* — FRANS KEBER *cadette.* — VINCENT.

MANNERS (3 frères). — VINCENT. — GILLÉ, gardes dans les Pantomimes.

Plusieurs Surnuméraires.

DEDATTY, machiniste. — HELLINEZ, tambour.

Orchestre.

Maître de musique, et composant toute la musique des Pantomimes :
M. VITZTHUMB, et exécuté par une partie de l'Orchestre du Grand Théâtre

Orchestre attaché au Waux-Hall et pour les entr'actes des Comédies et Proverbes.

Violons : DURAND. — DUBOIS. — LA FONTAINE. — VAN MALDERE *fils.* — BORREMANS. — DEWINNE *fils.*

Contrebasse : JACQUEMIN.

Serpent : BEAUMONT.

Clarinettes : VAN BREMPT. — FRANS.

Cors : BREMS. — GHYS.

Flûte : BORREMANS.

Alto : BENOIT.

CORBIN, répétiteur des Comédies et Proverbes. — A. BULTOS, pour montrer et faire exécuter les Pantomimes. — SPAAK et WAGHEMANS, peintres-décorateurs du grand et du petit spectacle. — LYDENS, magasinier et tailleur.

Plusieurs de ces comédiens ont été retrouvés, plus tard, dans d'autres troupes du pays, mais aucun n'a acquis de notoriété.

Pendant la gestion des frères Bultos, il y eut quelques représentations au bénéfice des pauvres. Ces faits, qui nous étaient inconnus, nous ont été révélés par la lettre suivante d'un témoin oculaire (1) :

« *A MM. les rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs, j'ai lu avec satisfaction la justice que vous rendez à la bienfaisance de feue « l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens. Je « m'empresse de vous communiquer la conduite tenue par les comédiens de la Cour, sous la « direction de Bultos et de Witzthumb père (2).

« Ils donnèrent deux représentations au bénéfice des pauvres :

« 1° *Athalie,* tragédie sacrée de Racine, avec les chœurs, avant le carême.

« 2° L'*Oratorio* de la Nativité, chef-d'œuvre de Gossec, qu'ils exécutèrent dans un con- « cert spirituel, le dimanche du *Lætare*

(1) L'*Oracle,* n° 13, jeudi 13 janvier 1820.

(2) Vitzthumb était maître de musique ; les frères Bultos lui avaient succédé à la direction.

« A chaque représentation, toutes les loges furent retenues par les abonnés, au prix de « *six livres tournois* par place, ainsi qu'au parquet : les places du parterre et quatrième « étaient de *trois livres tournois ;* l'archiduchesse signa pour *deux cents billets* pour sa loge « et celles de ses femmes, et toute la noblesse suivit son exemple et prit un nombre prodi- « gieux de billets. L'affluence fut si grande qu'il y eut plus de deux cents personnes sur la « scène, et au-delà de trois cents s'en retournèrent après avoir payé trois livres pour les « pauvres. On distribua *dix-huit mille* cartes aux pauvres : ils obtinrent *cinquante livres* de « houille et quatre fagots, *cinq livres* de viande de bœuf et deux pains par billet. Les comé- « diens avaient acheté *quarante milliers* de houille, *douze* voitures de petits fagots, *quatorze* « à *seize* bœufs, pesant de *six* à *neuf cents* livres, et *deux cents* sacs de farine. La distribu- « tion se fit place de la Monnaie, à la fenêtre de la petite porte du théâtre ; elle dura trois « jours.

« Voilà ce que firent les comédiens de la Cour pour le soulagement des indigens et des « nécessiteux.

« Je pourrais rappeler la conduite de M. Van Esse (Van Assche), brasseur, *au Cornet de* « *Poste*, rue de l'Évêque, qui distribua plusieurs voitures de houille et fit établir un chauf- « foir dans l'ancienne *église des Madelonnettes,* actuellement la Petite-Boucherie, et un « dans celle des *Brigittines.*

« Agréez, etc.

« *Le chevalier* DE VALERIOLA.

« Bruxelles, le 10 janvier 1820. »

Ceci se rapporte à l'année 1781, peu de temps après l'installation des gouverneurs-généraux Marie-Christine et Albert-Casimir.

Nous avons dit que, jusqu'en 1792, la comédie de salon fut en honneur dans la haute société bruxelloise (1). Toutefois, nous ignorions où avaient lieu les représentations. Une curieuse découverte de Monsieur Edmond Van der Straeten vient de nous fixer à cet égard (2). Il mentionne une petite pièce jouée, en 1788, sous le titre : *Divertissement chanté sur le théâtre de Schaerbeek, pour la fête de Mme de Walckiers, le 25 avril 1788, jour de la Saint-Louis* (3). Dans la distribution des rôles qu'il nous donne, nous retrouvons *M. Legros*, *Mlles de Warbeck* et *de Walckiers*, qui figuraient également au nombre des acteurs-amateurs, en 1792 ; les autres personnages cités sont : *MM. de Maldeghem*, *Langhendonck*, *Offhuys*, *de Boullogne*, *Pistricht* et *Édouard*. Presque toute la musique de cette petite production, était de mademoiselle de Walckiers. Il est évident que ce fut la même société qui joua en 1788 et en 1792, et que ce que l'on appelait le *Théâtre de Schaerbeek* devait être le salon de Madame de Walckiers.

Les détails complémentaires que nous venons de donner ont leur valeur et ils viennent ajouter un intérêt nouveau à ce chapitre si curieux de l'histoire de notre théâtre.

---

(1) Voir tome II, pp. 137-138.
(2) *Guide musical*, n° 41, jeudi 9 octobre 1877.
(3) Voir la Bibliographie.

CHAPITRE X.

APERÇU DE LA SITUATION DU THÉATRE FRANÇAIS EN PROVINCE DE 1766 A 1790.

A l'appui de ce que nous avons dit concernant la condamnation de Fabre d'Églantine, à Namur, pour avoir enlevé la fille d'un de ses camarades, nous donnons ci-dessous le texte complet de l'acte par lequel on chassa le coupable du pays, alors sous la domination autrichienne (1) :

« Son Altesse Roïale aïant eu rapport de la requête des comédiens de la trouppe dans la « ville de Namur, intercédant pour le nommé Fabre de Glantinne, poursuivi devant le « Magistrat de Namur pour crime de rapt de séduction; aïant eu aussi rapport de l'avis « rendu par ceux de ce Magistrat, Elle a, par grâce spéciale, accordé et accorde audit Fabre « de Glantinne, abolition de la peine qu'il peut avoir méritée pour le fait dont il s'agit, « moïennant qu'il paie les fraix et mises de justice, et à charge et condition qu'il devra « incessamment sortir des états de Sa Maiesté, sans pouvoir jamais y rentrer. De quoi il « sera donné part audit Magistrat. Fait à Bruxelles, le 31 mai 1777. NE v^{t}. — CHARLES DE « LORRAINE.

« Par ordonnance de Son Altesse Roïale : TH. DE REUL. »

L'original est à la Bibliothèque du Musée, à Namur.

CHAPITRE XI

LES AUTEURS DRAMATIQUES DEPUIS CEUX DE LA PREMIÈRE PÉRIODE JUSQU'A LA RÉVOLUTION BRABANÇONNE. — 1700-1790.

A

Auteurs dramatiques belges.

Nous avons une rectification à faire au sujet de la comédie intitulée : *les Petits Maitres*, dont l'auteur ne s'était fait connaitre que sous les initiales J. V. E (2). Nous l'avions classée dans les anonymes. Depuis lors, nous avons appris que cet écrivain se nomme Juste Van Effen et qu'il est Belge.

---

(1) Cité par M. J. Borgnet : *Annales de la Société archéologique de Namur*. T. 9, pp. 215-216.

(2) Voir tome II, p. 95.

Il n'a été fait mention que d'une seule production du prince de Ligne. Il en existe une autre, mais sa rareté est telle qu'elle est pour ainsi dire inconnue aux bibliographes. Elle a pour titre : *Colette et Lucas* (1). C'est une petite pastorale en un acte, dont nous croyons nécessaire de transcrire ici l'analyse qui en a été donnée (2) :

« Colette s'est éveillée de bonne heure : elle pense à Lucas qui la cherche. Il la trouve « enfin et ne tarde point à chanter une ariette qui n'est autre que la fameuse chanson à « boire de maître Adam : *Aussitôt que la lumière...* travestie et saupoudrée de chevilles :

« Dès l'instant que la lumière
« Vient redorer ce côteau,
« Je quitte *alors* ma chaumière
« Pour travailler de nouveau...

« Cette fois c'est bien un vilain que l'on tond, et à merci encore. Le menuisier de Nevers, « au nez de rubis, eût porté la tête bien haute de son vivant, s'il avait pu prévoir qu'un jour « un descendant de Thierry d'Enfer, issu de Charlemagne, lui viendrait emprunter, avec un « sans-gêne tout-à-fait princier, ses plus jolis vers.

« Retournons à Colette et Colas ou Lucas, les deux se disent dans la comédie de Belœil. « La mère Bernard n'aime pas que sa fille Colette jase avec le beau berger, riche d'amour « mais non d'autre chose.

« Cependant le bailli a perdu sa baillive, et il voudrait bien que la mère Bernard consentit « à la remplacer. Elle n'y voit aucune objection. Il y a encore Pierrot, le neveu du bailli, « bon garçon, très à son aise, qui pourrait épouser Colette : cela ferait deux alliances à la « fois. Voilà la situation nettement dessinée. L'intrigue va maintenant se dénouer avec une « simplicité de moyens qui ferait sourire de pitié le plus faible carcassier de notre temps.

« L'insidieux Pierrot fait une déclaration à Colette : il a grand soin d'ajouter que Lucas « en conte à d'autres filles du village. » *Scène X*, arrive Lucas ; Colette chante :

« Lucas a toute ma tendresse,
« Que me fait à moi la richesse.
« Son cœur seul fera mon bien ;
« L'Amour formera ce lien.

« Pierrot, lui, n'est pas de cet avis : « Faire peu de cas de l'argent, c'est fort bien, mais « cependant... » La mère Bernard trouve qu'après un an de mariage Pierrot sera Lucas « pour sa fille ; le bailli est plus compatissant :

« Que sa peine m'intéresse !
« Je ne puis la voir souffrir,
« Laissez-vous donc attendrir,
« Voyez quel chagrin la presse.

« Là-dessus grand quinque. La mère Bertrand cède. Pierrot cherche une autre amou- « reuse, et les villageois chantent en chœur :

« Quel beau moment pour nous s'apprête ! »

Ce n'est pas fort, comme on peut en juger, mais la pièce étant introuvable, il était indispensable de bien la détailler ici.

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Catalogue de G. C. Van Trigt.* n° 1. Bruxelles, 1862, pp. 23-24.

B

Auteurs dramatiques étrangers.

Nous n'avons pas mentionné la pastorale en un acte du sieur Foucquier : *les Plaisirs de Marimont,* dont Vaillant fit la musique. Elle fut jouée à Mons, en 1708, mais ne fut pas imprimée.

La comédie de Baculard d'Arnaud : *les Fêtes Namuroises. ou les Echasses,* ne fut pas représentée en 1774, ainsi que nous l'avions supposé. Nous en puisons la preuve dans la préface où l'auteur dit :

« M'étant porté à Namur... je fus témoins (*sic*) dans cette ville du Combat des Echasses... « Ce spectacle si extraordinaire en soi tant par la singularité que par l'adresse de Mrs les « Namurois, en cette sorte d'exercice, me fit naître l'idée d'en faire un Divertissement à « pouvoir être mis en action, et à être exécuté sur un Théâtre, c'est ce que j'entrepris, et « ce qui me mérita les suffrages... d'un très-grand Personnage (1).. Cet aimable Mécène « m'ayant paru désirer que cette pièce fut mise au jour... et m'ayant permis de la faire « imprimer, je la donne au public... »

Il nous reste ensuite à réparer une omission au sujet de monsieur Havé qui, sous le pseudonyme de *Rose-Croix,* fit représenter à Liége, le 22 août 1784, une pièce intitulée : *Apollon chez les Eburons* (2). Elle est d'une nullité telle que le public en fit bonne justice à son apparition.

C

Anonymes.

Nous devons y ajouter la petite production, signalée par Monsieur Edmond Van der Straeten, et jouée en 1788, par des comédiens-amateurs : *Divertissement chanté sur le théâtre de Schaerbeek, pour la fête de Mme de Walckiers, le* 25 *août* 1788, *jour de la Saint-Louis.*

(1) L'archiduc Maximilien d'Autriche.
(2) Voir la Bibliographie.

CHAPITRE XII

RÉVOLUTION BRABANÇONNE. — MADEMOISELLE MONTANSIER EN BELGIQUE. — 1790-1794.

Nous avons dit que le Théâtre du Parc, à Bruxelles, était resté, à peu de chose près, ce qu'il était lors de sa fondation. Une preuve manifeste en existe.

Lors de la fête qui y fut donnée, le 12 novembre 1793, pour le jour de la Saint Charles (1), par une société d'amateurs, on décora la salle et l'on illumina la façade. On rapporte que « les sept croisées en étaient cachées par sept transparens » (2). Ces sept croisées existent encore actuellement et confirment ce que nous avons avancé.

CHAPITRE XIII

DOMINATION FRANÇAISE. — 1794-1814.

Quelques renseignements nouveaux nous sont parvenus relativement au Théâtre d'Anvers.

Nous avons dit qu'en 1797, la troupe de Bruxelles vint y donner des représentations (3). L'administration centrale du département des Deux-Nèthes invita le sieur Dargonne (4), commissaire du Directoire Exécutif près de cette autorité, à faire annoncer à son de trompette que, le 15 pluviose an V, ces comédiens donneraient *le Directeur dans l'embarras* et *la Mélomanie* (5). On devait s'adresser au sieur De Wachter pour l'abonnement des loges.

Le 25 décembre 1797, Marc Doberny quitta subitement Gand pour se rendre à Anvers (6), avons-nous dit. Cela est confirmé par le règlement que décréta l'Administration municipale, le 8 nivôse an VI (7), dans lequel on trouve :

---

(1) Voir tome II, chap. XII, p. 145.
(2) Avertissement de la *Nouvelle Dibutade*.
(3) Voir tome II, chap. XIII, p. 312.
(4) Voir sur *Dargonne*, ancien maître de danse, *Histoire d'Anvers*, de MM Mertens et Torfs, T. I. p. 515.
(5) Archives de l'Etat, à Anvers.
(6) Voir tome II, chap. XIII, p. 289.
(7) Archives de l'Etat, à Anvers. — Voir aux Documents.

« .... D'après la déclaration que le citoyen Marc, *directeur du spectacle de Gand,* vous « a faite, que le 9 nivôse présent, il auroit fait l'ouverture de ses représentations dans le « sein de votre commune... »

En 1801, quand Limelette obtint le privilège du théâtre d'Anvers, le Maire décréta un règlement de police pour le spectacle; il porte la date du 18 fructidor an IX (1). Il fut republié le 4 fructidor an X, quand Libert se mit à la tête de l'entreprise (2). Enfin, un règlement général pour le théâtre fut rendu, le 18 novembre 1811 (3). Tous ces documents sont utilisés ici, pour la première fois.

En l'an VI, on défendit de jouer *la Maison isolée,* opéra de Dalayrac. Cette défense fut renouvelée le 18 frimaire an XII, et l'on interdit également *Robert, chef de Brigands,* drame de La Martelière. Dans la lettre que Dargonne écrivit à ce sujet au commandant de place, il dit : «... Comme ces pièces ont déjà « été défendues l'an passé et qu'elles me paraissent encore plus indécentes « dans les circonstances présentes, je crois devoir vous engager à ne pas « permettre qu'on joue ces pièces, et m'en rapporte absolument à votre « prudence sur cet objet (4). » On comprend le motif de cette mesure : il s'agissait de *brigands,* épithète donnée aux troupes envahissantes.

Pendant le mois de frimaire de l'an VII, l'acteur Baptiste vint en représentations, et joua les pièces suivantes :

Le 2 : *Le Fou raisonnable, l'Epreuve Villageoise* et *le Chanoine de Milan.* — Le 4 : *Les Déguisements* et *le Sourd.* — Le 5 : *Les Héritiers, la Fausse-Magie* et *le Chanoine de Milan.* — Le 7 : *Blaise et Babet, les Déguisements* et *l'Aveugle clairvoyant.* — Le 9 : *Le Désespoir de Jocrisse* et *les Rêveries grecques.* — Le 10 : *Barbe-Bleue.*

En 1812, Limelette était directeur. En cette année, certaines mesures furent prises par les autorités françaises, à cause de la guerre que l'on soutenait avec la Russie. On défendit tout ouvrage dramatique « qui contien- « drait des passages favorables à la Russie ou à ses Souverains ». C'est pour cette raison qu'on interdit *Pierre-le-Grand, la Chaumière Moscovite* et *Une Visite à Saint-Cyr.* En outre, le Ministre de la Police générale avait décidé : 1° qu'à l'avenir la copie des répertoires serait envoyée en double au ministère à chaque renouvellement de l'année théâtrale; 2° que la liste des pièces serait transcrite sans aucun intervalle et signée, au bas, par le Directeur; 3° que toutes les pièces indiquées sur les répertoires seraient numérotées (5). L'état de choses existant fait comprendre la nécessité de pareille mesure, quelque peu vexatoire.

---

(1) Archives de l'Etat, à Anvers. — Voir aux Documents.
(2) Voir tome II, chap. XIII, p. 312.
(3) Archives de l'État, à Anvers. — Voir aux Documents
(4-5) Archives de l'Etat, à Anvers.

A Anvers, comme dans beaucoup d'autres théâtres, on avait la fâcheuse habitude de couper une partie des pièces que l'on jouait. Un fait de ce genre fournit l'occasion, le 7 août 1812, au Maire, d'en témoigner son étonnement au directeur Limelette. Il s'agissait de *Diogène fabuliste*, où l'on avait passé les neuvième et dixième scènes. « J'ignore, » disait le Maire, « les motifs « de cette mutilation ; mais je vous ferai observer qu'elle est tout à fait in- « convenante, qu'elle nuit aux intérêts et à la gloire de l'auteur, en même « tems qu'elle prive le public de morceaux et de fables purements écrits, dont « la morale ne peut qu'être utile à la société (1). » De pareils procédés peuvent rendre une comédie ou un opéra complétement méconnaissables.

Quand Limelette céda, en 1813, la gestion à Dorsan, il publia le relevé des œuvres jouées pendant son entreprise; cela présente un assez joli contingent :

17 Grands-Opéras. — 73 Opéras-Comiques en 4 et 3 actes. — 125 Opéras-Comiques en 2 et en 3 actes. — 59 Vaudevilles. — 93 Comédies en 5 et en 3 actes. – 63 Comédies en 2 et en 1 acte. — 7 Tragédies. — 8 Drames. — 21 Mélodrames. — 10 Traductions. — 28 Ballets et Pantomines.

Signalons, enfin, le règlement du 10 novembre 1806, décrété par le Maire de Liége, pour le théâtre de cette ville (2), nouvellement installé à la *Salle Saint-Jacques*, et dont l'inauguration s'était faite le 4 de ce même mois (3). Ce document, en treize articles, présente les mêmes considérations que tous ceux de l'espèce, toutefois il contient des mesures spéciales pour prévenir les incendies.

CHAPITRE XIV

DOMINATION HOLLANDAISE. 1814-1830.

Nous avons à réparer l'omission de quelques pièces indigènes.

Quand Wilson, le 17 juillet 1817, fit l'ouverture du Théâtre du Parc, sous la dénomination de *Parc-Variétés*, il donna une pantomime dialoguée intitulée : *Momus au Parc, ou nous aussi*, dont l'auteur ne se fit pas connaître.

Dauberval qui, en 1816, avait fait représenter quelques scènes pastorales à l'occasion du mariage du Prince d'Orange, composa une comédie en cinq actes et en vers qui, sous le titre du *Méfiant*, fut jouée au Théâtre de

(1) Archives de l'Etat, à Anvers.
(2) Archives de la ville de Liége. — Voir aux Documents.
(3) Voir tome II, chap. XIII, p. 342.

la Monnaie, le 21 août 1817 ; l'auteur la remania et la reproduisit en trois actes à la seconde représentation. On se rappellera que l'acteur Tiste en donna une sous le même titre, quelques années plus tard.

Nous avons également omis la première pièce que fit jouer Bernard : *les Marins*, comédie en un acte et en prose (25 novembre 1818). Elle ne fut pas imprimée.

Deux comédies inédites en un acte et en prose, dues à madame Jouenne, furent représentées au Théâtre de la Monnaie : *les Sentinelles, ou Il n'aura pas même un baiser* (5 juillet 1819), et *la Chaumière, ou un bienfait n'est jamais perdu* (7 avril 1821).

Un opéra de Bertini, d'après le libretto d'un auteur resté inconnu, fut joué le 16 avril 1820, au Théâtre de la Monnaie : *le Jaloux du XVe siècle*.

Enfin, il nous reste à mentionner un vaudeville en un acte de Jouhaud et de T. Sauvage : *le Jour des Élections*, qu'on donna, au Théâtre du Parc, le 27 juin 1829 (1).

(1) Pour toutes ces pièces, voir la Bibliographie.

FIN DU TOME TROISIÈME.

ERRATA.

Une erreur s'est glissée dans les notes des pages 166 et 167 : elles doivent être rétablies comme suit :

PAGE 166.

(1) Archives de la ville de Louvain. — Voir aux Documents.
(2) *Journal de Bruxelles*, n° 83, jeudi 24 mars 1825.
(3) *Id.* n° 332, lundi 28 novembre 1825.

PAGE 167.

(1) *L'Aristarque*, n° 24, 6e année, 10 mai 1827, p. 295.
(2) *Id.* n° 26, 6e année, 17 mai 1827, p. 312.

En outre, dans le texte, les chiffres de report doivent être mis en concordance avec les notes.



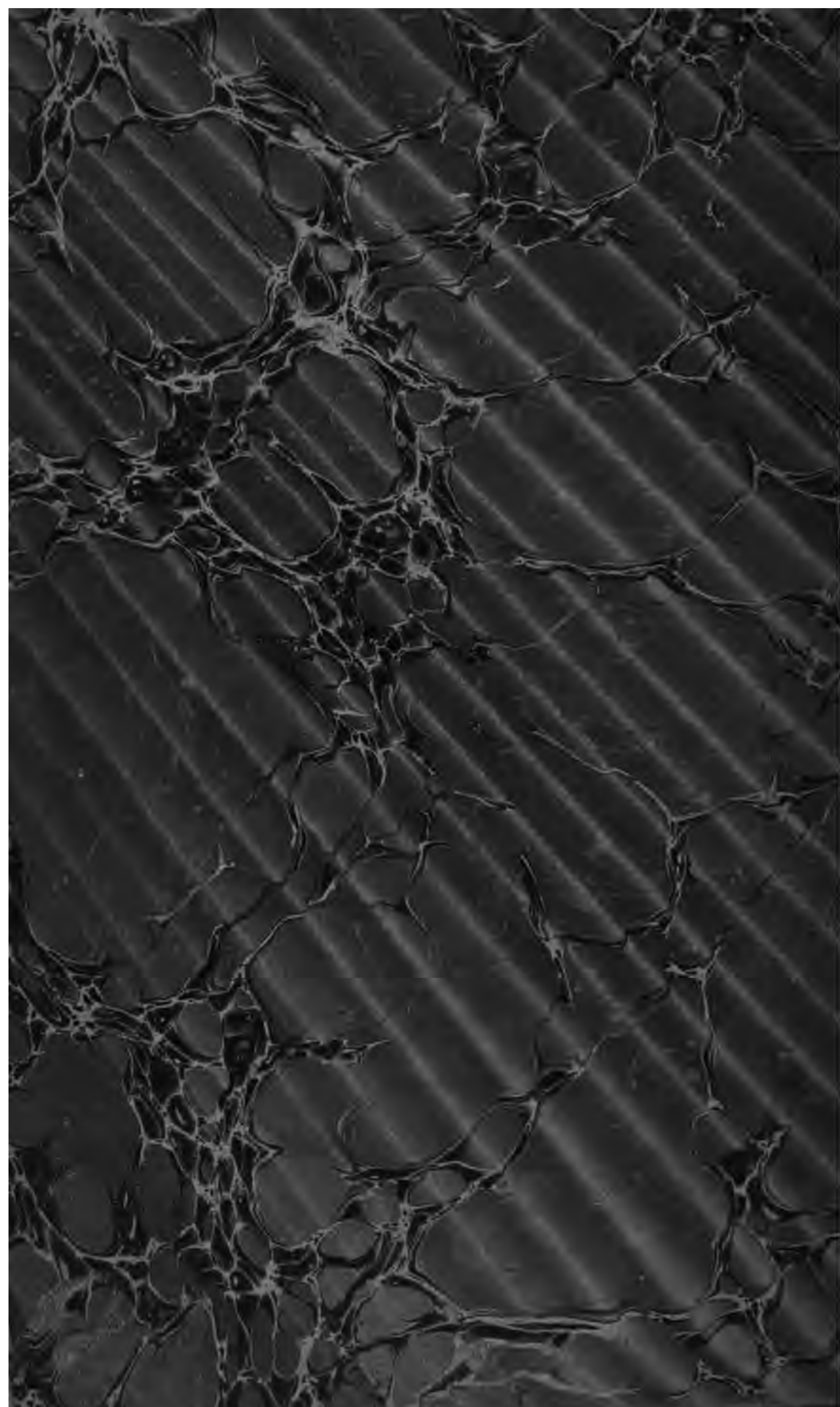
TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TROISIÈME.








Stanford University Libraries
3 6105 014 800 457

